

YVES CAPUANO

Vers le Québec libre avec Jean-Baptiste Colbert



YVES CAPUANO

**Vers le Québec libre
avec
Jean-Baptiste Colbert**

Yves Capuano

Vers le Québec libre avec Jean-Baptiste Colbert

Autoédition

Illustration de Jean-Baptiste Colbert sur la couverture

et photo de l'auteur : Natalie Capuano

Mise en page : François Messier

ISBN 978-2-9821834-1-4 (version ePub)

ISBN 978-2-9821834-0-7 (version pdf)

© Yves Capuano, 2023

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Bibliothèque et Archives Canada, 2023

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés.

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou téléchargement, est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur ou de l'éditeur.

Imprimé au Canada

AVANT-PROPOS

La prise de conscience de l'immense influence de Jean-Baptiste Colbert dans l'histoire du Québec et de l'importance cruciale du colbertisme dans l'évolution de la civilisation nous a profondément marqués. Nous avons donc été frappés par l'insuffisance de sa présence dans notre mémoire collective québécoise étant donné son importance historique dans notre existence comme peuple francophone en Amérique du Nord. Où sont les grands boulevards Colbert, les écoles, les statues, voire un pont Jean-Baptiste Colbert au Québec? En revanche, Jean Talon, son intendant, ayant vécu ici, a été fort justement honoré d'une station de métro, d'une ancienne gare, d'une grande rue, d'une tour, d'un marché animé, d'une circonscription électorale et même d'une statue à l'hôtel du Parlement de Québec. Et Colbert? Hormis quelques rues éparses, un escalier et des appellations de résidences privées, son nom se fait presque inaudible au Québec.

Cette incompréhension québécoise quant à la portée de l'œuvre de ce grand humaniste, qui a façonné notre histoire nationale et contribué au progrès de l'humanité par la consolidation de l'État-nation et l'influence du colbertisme, nous a peut-être rattrapés au XX^e siècle avec les cuisants échecs de deux référendums. Elle persiste aujourd'hui, en ce XXI^e siècle où, si nous continuons ainsi, le lent déclin de la langue française en Amérique du Nord pourrait annoncer l'effacement progressif de l'héritage français de Colbert sur ce continent.

Notre ingratitude et notre ignorance envers Colbert semblent être alimentées par notre assujettissement idéologique, économique et politique à l'empire anglo-américain qui domine l'Occident, bien que son pouvoir s'amenuise progressivement à l'échelle mondiale. Notre emprisonnement mental

serait peut-être à l'origine de notre crainte collective de devenir enfin la véritable république francophone de l'Amérique du Nord.

Lorsque nous prendrons conscience de la noblesse de notre héritage en tant que peuple et des aspirations de notre État-nation québécois pour ériger non seulement un pays souverain, mais également une puissance industrielle et culturelle d'avenir, alors l'indépendance du Québec trouvera un élan naturel et profond. Comme nous le découvrirons, comprendre Colbert signifie également comprendre Charles de Gaulle et son fameux « Vive le Québec libre ! ». Tout comme les Américains ont conquis leur indépendance en se libérant de l'Empire britannique, nous devons nous affranchir à notre tour de l'empire anglo-américain, non pas par la voie militaire, certes, mais par une voie tout aussi éprouvante, sur le plan idéologique. Ce chemin exigeant requerra l'équivalent d'une deuxième Révolution tranquille.

* * *

L'auteur est un fervent défenseur de l'indépendance du Québec depuis ses premières années d'adolescence, où il s'est engagé avec détermination en tant que bénévole dans le camp du « Oui » lors du référendum de 1980, alors qu'il n'avait que 14 ans. Cette expérience précoce a forgé en lui un engagement profond envers la cause de l'indépendance, un idéal qu'il porte avec passion depuis lors.

Il est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques de l'Université de Montréal, orienté en actuariat et a enrichi sa formation en obtenant une maîtrise en économie de l'Université du Québec à Montréal, dont le mémoire se concentre sur les externalités de la recherche-développement. Par ailleurs, il a poursuivi des études doctorales en économie dans cette même institution, ce qui lui a permis d'effectuer un stage en commerce international à la Sorbonne. C'est

durant cette période que s'est enracinée en lui la conviction indéfectible du lien puissant entre le progrès technologique, les infrastructures de transport et d'énergie, et le développement économique d'une nation, s'orientant ainsi vers le colbertisme et se démarquant ainsi des courants académiques dominants de cette époque.

L'auteur a travaillé dans le courtage en valeurs mobilières et a enseigné les mathématiques au secondaire, deux mondes enrichissants et fort distincts, avant de fonder une compagnie de gestion immobilière, ce qui constitue son travail actuel. En tant que pianiste, il a également exploré le monde de l'art et de la création. Ainsi il a produit et conçu quelques spectacles multidisciplinaires dont le plus marquant alliait la poésie, la danse, la musique, le théâtre et la chanson autour de l'intemporel poème *Le Voyage* de Charles Baudelaire, qui fut présenté en 2006 au Monument national à Montréal. Ce fut sa contribution à la création d'une nouvelle forme d'art purement québécoise.

Enfin, son engagement indépendantiste lui a permis de croiser le chemin de l'éditeur Michel Brûlé, qui, conscient de sa passion ardente pour Colbert et de sa vision colbertiste originale de l'indépendance du Québec, l'a convaincu d'écrire cet ouvrage qu'il avait l'intention de publier. Malheureusement, l'auteur n'a pas pu le terminer avant le décès accidentel de l'éditeur. Il tient donc à lui rendre hommage à titre posthume. L'auteur tient également à exprimer sa gratitude envers son cousin Jean-Pierre Gagnon pour ses précieux conseils littéraires, historiques et politiques, ainsi que pour ses encouragements constants à ne pas abandonner. De plus, l'auteur reconnaît avec une profonde reconnaissance la présence et le soutien indéfectible de sa femme, Natalie, qui l'a accompagné tout au long de cette quête littéraire en plus de lui créer une inspirante illustration de Colbert.

Table des matières

INTRODUCTION	1

Chapitre I – Jean-Baptiste Colbert : l’œuvre en France ... 9

1.1 Les origines familiales de Colbert et son ascension en tant qu’homme d’État	9
1.2 Colbert : l’éminent ministre de Louis XIV	21
1.2.1 Colbert, le colbertisme et les infrastructures de transport.....	24
1.2.2 La construction du canal royal de Languedoc	29
1.2.3 Les routes, ponts et chaussées	33
1.2.4 Les flottes marchandes et militaires, les ports et l’industrie navale.....	37
1.2.5 Arts, science, éducation et progrès technologique	43
1.2.6 La politique industrielle et commerciale de Colbert	52
1.2.7 Colbert et la religion	69

CHAPITRE II – La création de l’État-nation français et de la Nouvelle-France 75

2.1 Louis XI	75
2.2 François I ^{er} , Verrazzano et Cartier	84
2.3 L’époque de Henri IV et la fondation de Québec par Champlain	88
2.4 La relation particulière de Champlain avec Henri IV et les sources de leur humanisme en Nouvelle-France.....	104

Chapitre III – Colbert, un père spirituel du Québec dans la colonisation de la Nouvelle-France.....	123
3.1 De Pierre Boucher à Jean-Baptiste Colbert.....	123
3.2 Avril 1663 : édit de création du Conseil souverain. — Première Constitution du Canada et de la Nouvelle-France	137
3.3 Les directives de Colbert à Talon (1665) et à Bouteroue (1668) pour le développement de la Nouvelle-France.....	141
3.4 L'armée française au secours de la Nouvelle-France : l'arrivée du marquis de Tracy	147
3.5 Les Filles du roi.....	150
3.6 L'éducation en Nouvelle-France.....	162
3.7 La politique économique de Colbert en Nouvelle-France.....	164
3.8 La Nouvelle-France après Colbert et l'impact de la Conquête du Canada par les Britanniques sur le peuple canadien	173

Chapitre IV – L'influence du colbertisme comme modèle de développement économique aux États-Unis et dans le monde	185
4.1 Le colbertisme américain ou « l'American System of Economics »	185
4.1.1 De la Conquête à l'indépendance américaine	185
4.1.2. Franklin, Hamilton, Carey, Lincoln et le colbertisme américain	194
4.1.3 L'abandon du colbertisme américain et la Grande Dépression	205
4.1.4. Franklin Delano Roosevelt	209
4.1.5. Les adversaires de Franklin D. Roosevelt	240
4.1.6 L'après-guerre et John Fitzgerald Kennedy....	258
4.1.7 Le rétablissement de l'empire financier anglo-américain... ..	281

4.2 Le colbertisme américain ailleurs dans le monde	292
4.2.1 Otto von Bismarck et le colbertisme américain en Allemagne	292
4.2.2 Serge Witte et le colbertisme américain en Russie	298
4.2.3 Le colbertisme américain au Japon et la restauration de Meiji.....	302
4.2.4 Sun Yat-Sen et le colbertisme américain à Hawaï et en Chine.....	311
 Chapitre V – Les grands hommes politiques québécois et leur relation avec le colbertisme	317
5.1 Louis-Joseph Papineau.....	317
5.2 Honoré Mercier	343
5.3 De l'après-guerre au Parti québécois : « Vive le Québec libre! »	426
5.3.1 Maurice Duplessis	426
5.3.2 La Révolution tranquille	460
5.3.3 Le tournant de l'automne 1964.....	489
5.3.4 Daniel Johnson au pouvoir	504
5.3.5 « Vive le Québec libre! »	511
 CONCLUSION.....	587
Un système d'éducation fondé sur l'humanisme et la science.....	588
La Banque du Québec	601
Un projet populationniste et ouvert sur le monde	602
Des infrastructures de transport de toute première qualité.	605
Une politique nationale de recherche-développement.....	613
La collaboration franco-québécoise.....	616
Le régime politique d'un Québec souverain	617

Le Québec souverain dans le monde.....	618
La préparation de la souveraineté du Québec	620
L'échec de la stratégie du Québec vert pour promouvoir l'indépendance du Québec.....	624
Le Québec et la question religieuse	629
Un parti fédéral souverainiste est-il souhaitable pour réaliser l'indépendance du Québec?	630
Comment parvenir à la souveraineté du Québec?	633
BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES.....	645

*À la mémoire de mon père, Guido A. Capuano (1925-2008),
et de ma mère, Pauline Gagnon (1931-2017)*

Originaire d'Italie, mon père a été un professeur fondateur, chercheur et inventeur émérite au sein du premier département de chimie de l'UQAM à partir de 1969. Chimiste de formation et titulaire d'un doctorat en génie métallurgique, il a transmis à toute la famille son amour pour la science, la découverte et la musique. Ma mère, originaire du Bas-du-Fleuve, était une linguiste spécialisée dans l'enseignement du français comme langue seconde aux immigrants. Elle nous a transmis son amour pour le Québec, l'histoire, la politique et la langue française.

*Ne vous demandez pas
ce que votre pays peut faire pour vous,
mais demandez-vous
ce que vous pouvez faire pour votre pays*

— JOHN FITZGERALD KENNEDY

INTRODUCTION

Peu de noms résonnent avec autant d'éclat que celui de Jean-Baptiste Colbert. Pourtant, combien sont-ils à réellement connaître cet illustre personnage ? Et encore moins nombreux sont ceux qui saisissent toute son importance pour le peuple québécois et l'influence du colbertisme sur l'échiquier mondial dans le développement des États-Unis d'Amérique et des autres nations industrialisées.

En outre, il est primordial de souligner le rôle majeur du général de Gaulle, dernier grand représentant du colbertisme occidental, dans l'expression de l'idée d'indépendance du Québec et de la véritable liberté du peuple québécois. Son célèbre « Vive le Québec libre ! » retentit encore aujourd'hui, comme symbole de son soutien indéfectible à notre cause, prononcé lors de l'été inoubliable de 1967. N'oublions pas non plus l'impact considérable du général en France et dans le monde, par son œuvre de décolonisation et particulièrement son influence majeure sur le Québec durant toutes les années soixante, favorisant l'avènement de la Révolution tranquille et de l'idée de souveraineté du Québec.

En guise d'introduction, nous nous appliquons à expliquer notre démarche dans cet ouvrage. Dans ces pages, nous avons entrepris de dévoiler les réalisations éclatantes de Jean-Baptiste Colbert, tant en France qu'en Nouvelle-France, en explorant les fondements de la philosophie colbertiste. Nous abordons également l'importance capitale de Colbert dans notre existence en tant que peuple québécois, ainsi que la place prépondérante du colbertisme dans le développement industriel des États-Unis et des autres nations industrialisées. À travers ces pages, nous vous invitons à un voyage captivant au cœur de l'histoire, à la découverte des héritages immortels de Colbert,

du rayonnement mondial du colbertisme et des aspirations profondes du Québec en quête de sa liberté souveraine.

Le premier chapitre s'attelle tout d'abord à décortiquer l'œuvre concrète de Colbert en France, ainsi qu'à exposer les fondements théoriques du colbertisme, qui ont essaimé à travers tous les pays industrialisés de notre époque.

Le colbertisme repose sur des fondements d'une grande simplicité qui forment un socle, dont les modalités d'application ont évolué au gré du progrès technologique. Les infrastructures de transport et le progrès technologique occupent une place cruciale dans la vision colbertiste. Ce sont les leviers primordiaux qui, à long terme, permettront à la croissance industrielle nationale de s'épanouir. De l'embarcation la plus humble à la navette spatiale la plus sophistiquée, l'évolution technologique a redessiné les contours des modes de transport, mais la pertinence des infrastructures de transport demeure intacte. Selon la philosophie colbertiste, il revient à l'État d'assurer la construction des infrastructures de transport indispensables au développement de l'État-nation, tout en optimisant leur interconnexion. Le colbertisme s'affirme comme une forme de dirigisme, sans toutefois imposer impérativement une mainmise étatique sur les modes de transport. Si les entreprises privées sont en mesure de fournir une partie importante de l'infrastructure de transport, elles seront encouragées dans cette voie, tandis que l'État se limitera à réglementer efficacement le secteur de cette infrastructure dans l'intérêt général. Dans le cas contraire, l'État prendra les mesures nécessaires pour favoriser le développement économique national dans ce domaine. La politique industrielle colbertiste s'adaptera à l'échelon de développement industriel de l'industrie nationale, recourant au besoin au protectionnisme ou à d'autres formes de stimulation de l'activité industrielle nationale, lorsque cela s'avère indispensable à l'émergence ou à la survie d'une industrie nationale

jugée stratégiquement essentielle. Cependant, l'application de ces mesures ne s'apparentera jamais à un dogmatisme rigide.

Si le libre-échange s'avère envisageable et bénéfique pour la population sans pour autant nuire de manière excessive à l'industrie nationale, l'État pourra alors réduire ses tarifs douaniers. Le colbertisme ne se dresse pas en opposition frontale au libre-échange en soi, mais il privilégie une approche réaliste et équilibrée, où les intérêts économiques et stratégiques nationaux sont consciencieusement pris en compte.

Le deuxième chapitre poursuit quant à lui l'objectif de replacer Colbert dans le contexte de l'histoire de la France et de faire le lien avec la création de la Nouvelle-France. En effet, Colbert se révèle être le continuateur de l'œuvre initiée par Louis XI, lui-même inspiré et soutenu par la République florentine de la Renaissance italienne. Dans cette lignée, il s'inscrit également dans la continuité de l'action entreprise par Henri IV, dont le rôle fut déterminant pour la fondation de Québec par Champlain. Ainsi, ce chapitre déploie une vision plus large, cherchant à situer l'œuvre de Colbert dans l'histoire du développement d'un nouveau peuple en Amérique du Nord, une rencontre fusionnelle entre les civilisations française et autochtone. C'est dans ce contexte que le peuple québécois a émergé, englobant également en son sein les Premières Nations dans cette trame historique.

L'idée centrale qui sous-tend le colbertisme réside dans la notion de progrès humain, atteint grâce à un dirigisme éclairé qui vise le bien commun de la nation. Cette idée puissante puise ses racines dans la Renaissance européenne, nourrie par l'humanisme chrétien et les idéaux platoniciens. Le progrès technologique et scientifique constitue la première facette de cette avancée, mais il ne faut pas négliger le rôle essentiel que joue le progrès culturel et artistique. Ainsi, l'État se voit investi d'une mission capitale : celle de mettre en place des politiques

favorables au développement technologique, scientifique et culturel, propices à l'épanouissement créatif de l'esprit citoyen, par le biais de l'étude de l'art classique et des sciences. L'éducation se positionne donc en tant que pierre angulaire dans l'édification de cette force scientifique nationale, tout en veillant à dispenser une formation humaniste, culturelle et artistique au plus grand nombre d'individus possible.

La création de l'État-nation par le roi français Louis XI, inspirée par l'idéal humaniste de la Renaissance, marque un tournant majeur dans l'évolution de l'histoire occidentale. Ainsi, l'ère de Colbert, qui coïncide avec le Grand Siècle de Molière, Racine et Corneille, n'est en rien le fruit du hasard. Au contraire, elle s'inscrit dans un cadre civilisateur d'une envergure indéniable, s'inscrivant dans la continuité des actions entreprises par Louis XI, François I^{er}, Henri IV et bien d'autres encore.

Une approche colbertiste de l'État embrassera résolument une perspective populationniste. La création d'un État restreint ne sera pas envisagée, car le progrès technologique nourrit la croissance démographique, qui à son tour stimule le progrès technologique. Ce lien indissociable se trouve étroitement lié à un niveau accru de recherche scientifique, rendu possible par une population instruite et nombreuse. Ainsi, si le Québec aspire à devenir un véritable État-nation plutôt que de se fondre dans l'assimilation au sein de l'empire anglo-américain en devenant de plus en plus minoritaire au sein de la nation anglo-canadienne, il devra apprendre à « penser en grand » lors de la création de ce nouveau pays québécois.

Le troisième chapitre dépeint l'œuvre capitale et incontournable de Colbert dans le développement économique et démographique de notre peuple. Cela s'est concrétisé par des initiatives remarquables, telles que l'envoi des Filles du roi, la mise en place d'une politique économique et éducative visionnaire par son intendant Talon, ainsi que l'établissement

d'une politique militaire éclairée sous l'égide du marquis de Tracy. Ce chapitre se conclut sur l'après-Colbert et l'influence de la Conquête sur notre peuple.

Le quatrième chapitre explore en profondeur l'application de la philosophie colbertiste dans la période qui a suivi la Conquête de 1759-60, aussi bien dans la création que dans le développement des États-Unis d'Amérique, ainsi que son influence ultérieure à travers le reste du monde développé. Peu de gens sont conscients du rôle primordial joué par le dirigisme d'État pour élever les États-Unis au rang de première puissance économique mondiale. Le conflit entre la vision colbertiste incarnée par Alexander Hamilton, cristallisée au XIX^e siècle par l'influence des économistes de l'American System of Economics, que nous traduisons par colbertisme américain, et la vision tendant vers le libertarianisme de Thomas Jefferson, a marqué toute l'évolution des États-Unis et a même imprégné la guerre de Sécession, jusqu'à l'assassinat tragique de John F. Kennedy, dernier fervent colbertiste américain. Une attention particulière est portée à la création d'une première Banque nationale américaine par Alexander Hamilton, une institution qui a grandement contribué au développement des États-Unis tout en permettant un contrôle monétaire étatique visant à prévenir la spéculation et à soutenir spécifiquement l'essor de l'industrie nationale et des infrastructures de transport. Ces mesures ont suscité une farouche opposition des marchés financiers et de l'oligarchie financière internationale envers le colbertisme américain de cette époque.

Dans ce même chapitre, nous découvrirons comment Franklin D. Roosevelt s'est révélé être le véritable héritier de Colbert au vingtième siècle en adaptant brillamment les principes du colbertisme à son époque. En effet, au-delà des infrastructures de transport, Roosevelt a su ajouter et intégrer les infrastructures énergétiques à sa vision, en favorisant notamment le développement de l'énergie hydroélectrique et

nucléaire. Ces mesures audacieuses ont permis aux États-Unis de surmonter la Grande Dépression, de vaincre le nazisme et d'émerger comme la plus grande puissance nationale de toute l'histoire de l'humanité.

Nous examinerons également comment les opposants de Franklin D. Roosevelt, y compris Churchill, ont travaillé à démanteler son héritage politique et comment l'assassinat de John F. Kennedy a marqué le début du déclin du colbertisme américain au sein du gouvernement américain, en positionnant les États-Unis sur la voie de l'impérialisme par leur implication dans la guerre du Viêt Nam. Nous examinerons ensuite comment l'oligarchie financière a progressivement repris le contrôle de l'économie internationale depuis la fin des accords de Bretton Woods en 1971, jusqu'à l'établissement de l'actuel empire militaro-financier anglo-américain à la suite des événements du 11 septembre 2001. Pour conclure ce chapitre, nous étudierons brièvement l'influence historique du colbertisme américain en Allemagne, en Russie, au Japon et en Chine.

Tout au long de cette œuvre, le lecteur sera confronté à l'opposition historique qui a marqué l'évolution de l'humanité entre la vision colbertiste, guidée par un dirigisme éclairé et humaniste, prônant la grandeur de l'État-nation, et la vision rivale de l'impérialisme, qu'il soit d'origine hollandaise, espagnole, française, britannique, ou, en fin de compte, anglo-américaine, cherchant à assujettir les nations sous l'emprise d'un ordre impérial militaro-financier.

Le cinquième chapitre concentre son regard sur le Québec en livrant une analyse empreinte de l'esprit colbertiste des illustres hommes d'État qui ont marqué cette terre. Nous nous pencherons sur les figures éminentes de Papineau et de Mercier, pour ensuite embrasser le vingtième siècle et mettre en lumière l'impact majeur de Duplessis, ainsi que des acteurs incontournables de la Révolution tranquille tels que Lesage, Johnson,

Bourassa et Lévesque. Nous ne manquerons pas de souligner le rôle fondamental du général de Gaulle, véritable catalyseur de changements au Québec jusqu'à la création du Parti québécois. Une étape décisive dans le paysage constitutionnel surgit alors avec le décès abrupt de Daniel Johnson, mettant brutalement fin à son engagement politique républicain, qui aurait pu ouvrir la voie à une nouvelle constitution canadienne fondée sur l'égalité des peuples ou à l'indépendance du Québec, appuyé en cela par la France du général de Gaulle.

En conclusion de cet essai, nous proposons une politique québécoise de tradition humaniste et d'inspiration colbertiste, dont la mise en œuvre représente une étape essentielle vers la création d'un véritable État-nation, libre, prospère et souverain.

CHAPITRE I

Jean-Baptiste Colbert : l'œuvre en France

1.1 Les origines familiales de Colbert et son ascension en tant qu'homme d'État

Analyser l'esprit d'un homme éminent tel que Colbert, peut-être le tout premier grand homme d'État de l'histoire mondiale, représente une tâche à la fois simple et profondément complexe. Il est aisé d'énumérer ses réalisations remarquables au service de la France, ainsi que les fondements de sa philosophie économique. Toutefois, ce qui se révèle bien plus complexe est de discerner la véritable essence de Colbert au-delà de ses actes, de ses paroles ou de ses écrits, en tenant compte des contingences de son travail où il se devait de répondre à un souverain d'exception, le roi Louis XIV, tout en affrontant l'opposition plus ou moins hostile du clan Le Tellier.

Colbert, autodidacte éclairé, a puisé abondamment dans l'histoire des rois de France, mais il ne fut jamais lui-même souverain. Ses pouvoirs étaient multiples, dépassant ceux qu'aucun ministre moderne ne pourrait revendiquer, mais il ne détenait pas un contrôle absolu et ne jouissait pas du titre de premier ministre, car Louis XIV ne souhaitait pas instaurer une telle fonction. L'histoire de France, il faut le rappeler, n'a jamais été exempte de défauts. Henri IV ou Louis XI auraient constitué une alliance parfaite avec Colbert. Mais qu'en était-il de Louis XIV et Colbert ? Heureusement, Louis était encore jeune tandis que Colbert avait déjà acquis une expérience avérée. Il suffit d'observer l'évolution de la France

après le décès de Colbert pour constater la triste réalité d'un Louis XIV privé de l'influence de Colbert... Cependant, nous ne saurons jamais ce que la France aurait pu devenir sous le règne d'un roi Colbert. Il est impossible de comprendre Colbert ou le colbertisme sans évoquer brièvement les illustres prédécesseurs qui ont introduit cette philosophie au sein de l'État français : le cardinal Richelieu et Mazarin.

Un autre illustre homme d'État précédant Colbert, le cardinal de Richelieu (né en 1585, mort en 1642), aura joué, en matière d'influence, un rôle analogue auprès de Louis XIII à celui qu'occupa Colbert auprès de Louis XIV, tout comme Sully aux côtés de Henri IV. Le cardinal s'érigea en farouche adversaire de l'Empire espagnol durant la sombre période de la guerre de Trente Ans. Cette terrible guerre de Trente Ans (1618-1648) vit s'opposer tantôt les protestants aux catholiques, tantôt la nation française à l'Empire catholique espagnol de la Maison des Habsbourg, allié à la papauté et héritier du Saint-Empire romain germanique en Allemagne. Bien que fervent catholique, Richelieu, farouchement opposé à l'impérialisme espagnol, réussit à tisser des alliances avec les princes protestants allemands afin de les retourner contre la Maison de Habsbourg. En ce qui concerne la Nouvelle-France, la guerre de Trente Ans en retarda incontestablement sa colonisation. Richelieu ferma celle-ci définitivement aux protestants et mit un temps considérable à répondre aux demandes de Champlain, et ce fut sous son règne que la Nouvelle-France passa trois années sous le contrôle de l'Angleterre, mettant ainsi fin brusquement à son projet de colonisation. Heureusement, vers la fin de sa vie, il tentera de sauver la situation en envoyant quelques centaines de colons. Finalement c'est Richelieu lui-même qui eut le discernement de recruter le talentueux italien, Jules Raymond Mazarin (Giulio Raimondo Mazzarino, né en 1602 et mort en 1661), pour lui succéder au service du roi de France, Louis XIII (né en 1601, mort en 1643).

Mazarin, qui deviendra le véritable mentor de Colbert, jouera un rôle primordial dans les négociations qui mettront fin à la guerre de Trente Ans et à la guerre de Quatre-Vingts Ans entre les Provinces-Unies et l'Espagne, et qui aboutiront aux traités de Westphalie. À partir de ces traités, conclus en 1648, les relations internationales entreront officiellement dans une nouvelle ère de civilisation. Désormais, les États-nations entretiendront des relations officiellement égalitaires, mettant fin au règne de la loi impériale du plus fort qui avait prévalu tout au long de l'histoire. Malgré cela, en pratique, les intérêts impériaux continueront de lutter, sous divers prétextes en apparence nobles, contre l'ordre westphalien. Après ces traités, la France, en tant qu'État-nation, savourera une victoire éclatante sur la Maison des Habsbourg et l'Empire espagnol. L'Empire romain germanique, qui était dominé par la Maison des Habsbourg depuis deux siècles, ne conservera qu'un pouvoir symbolique sur les 350 princes germaniques indépendants. Les Provinces-Unies et la Suisse deviendront des pays souverains, tandis que la Suède sera renforcée. Par ailleurs, la France s'agrandira avec l'Alsace. Il convient de noter que la guerre entre la France et l'Espagne n'est pas incluse dans ces traités. Ainsi, nous avons décrit la période au cours de laquelle Jean-Baptiste Colbert (né le 29 août 1619 à Reims, mort le 6 septembre 1683 à Paris) entamera sa fulgurante carrière au service du royaume de France.

Les origines de la famille Colbert plongent leurs racines à la fin du Moyen Âge. Une lignée de carriers, probablement issus de la région champenoise, s'établit à Reims, cette cité emblématique qui incarne à la perfection la quintessence de la France, reconnue comme le théâtre des sacres royaux. C'est à la fin du XV^e siècle que Jehan II Colbert, premier membre prospère de la famille, se distingue avec brio en tant qu'entrepreneur. Ses multiples succès dans le domaine de la construction propulsent son descendant, Gérard I Colbert, au rang de personnage éminent de la ville de Reims. Cette cité

devient ainsi un carrefour commercial stratégique entre l'Italie et le sud de la France d'une part, et les Pays-Bas et le nord de l'Europe d'autre part, animée par un vibrant échange de biens et de cultures.

L'arrière-grand-père du célèbre homme d'État, Oudard I Colbert (1520-1573), se hisse au rang de grand bourgeois marchand. Son entreprise, connue sous le nom de Long Vestu, se révèle être un acteur majeur du commerce des étoffes en gros. Les ramifications de cette entreprise s'étendent dans de nombreuses villes de France. Ces marchands en gros de renom s'approprient progressivement le négoce des lettres de change, assumant fréquemment le rôle de banquiers éclairés. Milan, Lyon et Anvers se transforment alors en centres financiers rayonnants à travers l'Europe. Long Vestu déploie son influence sur ces différentes places financières, où les transactions, les échanges et les spéculations s'entremêlent avec ardeur...

À la suite du décès d'Oudard, sa veuve hérite de l'une des plus colossales fortunes de Reims. Elle donnera naissance à trois fils : l'aîné, Gérard III, le cadet, Oudard II, et le benjamin, Jehan V, grand-père éminent du célèbre ministre. «Jehan V, grand-père du ministre, se rend chaque année en Italie pour scruter le marché et choisir lui-même les matières premières, évitant ainsi les multiples intermédiaires italiens établis à Lyon. Résidant aux côtés de sa mère à Reims, il dirige la maison commerciale depuis 1585. Jehan s'adonne à toutes sortes de trafics, conformément aux statuts des "marchands merciers", s'occupant notamment des étoffes, mais aussi des harengs, des grains, des vins, des sels et des poissons salés», relate avec perspicacité Inès Murat dans son ouvrage consacré à Colbert. Cependant, Jehan V décède prématurément en 1596, laissant sa veuve aux prises avec cinq enfants. Le Long Vestu entre alors en léthargie, semblant peu à peu s'évanouir.

C'est alors son frère Oudard II, grand-oncle éclairé du célèbre ministre, qui reprend le flambeau familial en tant que

prestigieux fabricant, négociant et banquier international, propulsant ainsi la famille Colbert au cœur des cercles de la cour et du roi Henri IV. Stratégiquement, il opte pour s'installer à Troyes, plus proche des Flandres et de Paris, plutôt qu'à Lyon, déclinant en tant que centre financier (cf. Murat, p. 17). Propriétaire du château de Villacerf à Paris, il y organise de somptueuses réceptions. Ses filles contracteront des mariages prestigieux avec la vieille noblesse de robe, tandis que ses fils revêtiront les titres des seigneuries qu'il a acquises : Saint-Pouange et Villacerf. Ainsi, l'on peut discerner ici les sources potentielles de l'intérêt marqué du grand Colbert pour le modèle de gouvernance sous le règne d'Henri IV.

Jean-Baptiste Colbert, non point le célèbre ministre, mais le sieur de Saint-Pouange, issu d'Oudard II, s'unira en mariage avec Claude Le Tellier, sœur de Michel Le Tellier, futur ministre de la Guerre et père éminent de Louvois.

« Autre grande famille d'origine marchande, les Le Tellier, tout comme les Colbert, parviennent aux allées du pouvoir monarchique. Les deux familles envisagent alors des alliances, sans imaginer les âpres rivalités qui déchireront les deux clans sous le gouvernement de Louis XIV », comme nous le rappelle Inès Murat (réf. Murat, p. 17). Pendant ce temps, au sein du foyer de la veuve de Jehan V, le grand-père de Colbert, : « les deux fils aînés, Jehan et Nicolas, mettent fin à leurs études vers l'âge de quinze ans. Leur mère les envoie à Lyon pendant un certain temps pour y apprendre les techniques commerciales. En 1615, Nicolas, le père du grand Colbert, épouse Marie Pussort, la fille de négociants. Trois ans plus tard, il s'associe à son frère et à leur cousin Bachelier, banquier à Lyon. En tant que correspondants locaux de la firme Mascramy et Lumagne de Paris et de Lyon, les deux frères semblent davantage exercer le métier de financiers que celui de merciers grossiers, bien que ce dernier ne soit pas abandonné. Leur oncle Oudard leur confie la gestion des capitaux. Le commerce entre l'Italie et

Amiens se poursuit, mais sans atteindre le volume important qu'avait connu le Long Vestu à son apogée. L'exportation de vins champenois vers les Flandres constitue une part non négligeable du négoce des deux frères» (réf. Inès Murat, p. 18). Ainsi, il est indéniable que les origines de la famille de l'éminent Colbert, bien que dépourvues de noblesse, s'enorgueillissaient d'un caractère bourgeois et financier, bientôt étroitement lié à la cour de France.

Les contingences géoéconomiques eurent une influence considérable sur la famille de Nicolas Colbert, le père du futur grand Colbert. Étroitement liée aux contacts avec Lyon, la famille ressentit les soubresauts financiers provoqués par la victoire des Hollandais sur Charles Quint, car l'itinéraire commercial se détourna peu à peu de l'Italie et de Lyon. Désormais, la voie rhénane, fil direct d'Amsterdam et du Rhin jusqu'en Italie, prit le pas sur les autres. L'importance du commerce maritime atlantique depuis Amsterdam reléguait le trafic continental au second plan. Lyon, autrefois un symbole de libre-échange et de puissance financière française, fut éclipsée par Amsterdam, qui s'éleva en tant que capitale financière de l'Occident. Bien que Lyon conservât une part de son importance, elle ne jouissait plus du statut de cité financière dictant les fluctuations monétaires. Ainsi, le grand Colbert, dès son plus jeune âge, fut témoin de l'impact géoéconomique des centres financiers, dont les retombées directes contraignirent sa famille à déménager à Paris. Néanmoins, la famille prit soin de placer le futur grand ministre en pension chez les Jésuites de Reims. Il en sortit à l'âge de quinze ans pour s'adonner à des études financières plus approfondies dans une banque à Lyon. Il y étudia également le droit dans l'environnement notarial.

Paris s'était hissée au rang d'une place financière d'une importance capitale. Richelieu, qui n'avait guère de connaissances en matière de finance, laissait les spéculateurs

prosperer à leur guise aux côtés de la royauté française. C'était l'époque des traitants et des partisans, où les opportunistes procuraient des fonds au roi et se voyaient accorder en retour le droit d'exercer les prélèvements fiscaux en son nom. Le père du futur Colbert, conscient des contacts parisiens de son oncle Oudard, envisageait de tirer parti de ces relations. Les traitants et les partisans, ces figures emblématiques, bâtissaient leur gagne-pain en spéculant sur le dos des Français. Ainsi, Colbert, grâce à son cercle familial, s'initiait aux intrications complexes entre les sphères financières, la spéculation et les finances du royaume de France. Cependant, le plus éminent et influent de tous les traitants se révélait être Fouquet, dont le grand Colbert devrait plus tard se défaire pour rétablir la France dès que l'occasion lui serait donnée.

Jean-Baptiste Colbert opte pour une voie dédiée au service de l'État. Ainsi, son père acquiert pour lui une charge de commissaire ordinaire des guerres en 1640, permettant ainsi à sa carrière de prendre son envol. Ses fonctions l'amènent à parcourir les terres de France, témoignant de sa dévotion envers le royaume. La disparition de Richelieu, survenue le 4 décembre 1642, a un effet marquant sur Colbert, qui considérait en ce brillant homme d'État un modèle à suivre. C'est donc Mazarin, le protégé choisi par Richelieu, qui accède au poste de premier ministre du roi Louis XIII quelques jours seulement avant le décès de ce dernier, survenu le 14 mai 1643.

Michel Le Tellier se voit nommé secrétaire d'État de la Guerre de Louis XIV en 1643, sur les recommandations de Mazarin. Colbert, quant à lui, devient le commis personnel de Le Tellier en 1645. Par la suite, il hérite de la fortune d'un oncle et s'unit à Marie Charron, une héritière fortunée. Lors du mariage de Colbert le 13 décembre 1648, Michel Le Tellier, présent en tant que témoin, le nomme conseiller d'État, élevant ainsi son statut au rang de haut fonctionnaire officiel.

C'est lors de l'épisode tumultueux de la Fronde, qui s'étend de 1648 à 1652, que Colbert se rapproche véritablement de la famille royale. La Fronde, véritable révolte populaire et parlementaire contre l'autorité, la centralisation et l'absolutisme de la monarchie française, est en partie fomentée par l'Empire espagnol dans le dessein de déstabiliser la France de l'intérieur. En effet, la guerre opposant la France et l'Espagne n'est pas encore terminée, malgré les célèbres traités de Westphalie de 1648, qui ne prennent pas en compte ce conflit. La révolte populaire s'explique par la disette économique engendrée par la guerre de Trente Ans et à la ponction fiscale de plus en plus importante de l'administration royale. Profitant de la période de régence de la reine mère Anne d'Autriche, assistée du cardinal Mazarin, sur le jeune roi de 10 ans Louis XIV, né en 1638 et qui régnera jusqu'à sa mort en 1715, les ennemis de l'État-nation français tentent d'affaiblir le pays qui avait triomphé lors des traités de Westphalie, grâce notamment à l'influence de Mazarin.

Cette révolte parlementaire, menée par le Parlement qui était principalement chargé de l'administration de la justice royale dans l'Ancien Régime, mais qui cherchait de plus en plus à empiéter sur le pouvoir législatif, s'oppose aux nouveaux impôts instaurés par Mazarin. Le Parlement entreprend une guerre contre le pouvoir royal, incarné principalement par Mazarin, durant la Fronde, et la famille royale se voit contrainte de quitter Paris pour trouver refuge à Saint-Germain. La Fronde des princes, menée par des nobles des différentes régions de France et soutenue par l'Espagne, représente la dernière tentative de déstabilisation du royaume de France. Michel Le Tellier se voit ainsi chargé de mener la guerre à la fois contre l'Espagne et contre les frondeurs. Finalement, en octobre 1652, Louis XIV regagne Paris dans une atmosphère d'acclamation, tandis que son principal adversaire, le prince de Condé, se soumet à ses pieds.

Colbert s'est rapproché de la famille royale en endossant le rôle de messenger, assurant la liaison entre Le Tellier, responsable des armées royales à Paris, et la famille royale contrainte de se réfugier à Saint-Germain. Lorsque Mazarin, sous la pression populaire, est contraint de trouver refuge en Allemagne en 1651 et 1652, Colbert se voit confier la gestion des vastes richesses accumulées par Mazarin, comprenant principalement des biens immobiliers, des abbayes et des trésors artistiques. Il s'acquitte de cette tâche avec une telle excellence que la confiance de Mazarin envers Colbert devient absolue.

C'est à cette époque que Colbert fait la rencontre de Nicolas Fouquet, ancien grand argentier de Richelieu, qu'il admire tout d'abord pour sa position éminente. Fouquet, nommé procureur général par Mazarin, devient ainsi le porte-parole du roi auprès du Parlement pendant la Fronde, succédant à un Méliand dépassé par les événements. L'éloquent Nicolas Fouquet se montre fidèle au roi durant cette période troublée et se révèle être un atout précieux pour la France. Après la Fronde, Colbert devient l'intendant du premier ministre Mazarin pendant huit années, jusqu'à la mort de ce dernier en 1661. Il sert officiellement Mazarin à titre personnel tout en cherchant progressivement à s'immiscer dans les affaires de l'État, tout en veillant scrupuleusement aux intérêts de son mentor.

À partir de 1653, Fouquet atteint l'apogée de sa carrière. Futur grand rival de Colbert, il cumule les fonctions de procureur général du Parlement de Paris et de surintendant des Finances. Fouquet exerce une influence prépondérante sur le monde financier, jouit d'un grand respect au Parlement et se révèle être un mécène majeur dans le domaine artistique. Il convient de souligner qu'à cette époque, avant l'avènement de Colbert, le concept d'État financier n'existait pas. Le roi était alors considéré comme un seigneur parmi d'autres, empruntant

en son nom personnel. Toutefois, le roi ne disposait pas de la richesse personnelle nécessaire aux dépenses considérables associées à la gestion de son royaume. Les banquiers lui prêtaient de l'argent, mais en retour, ils obtenaient la garantie de pouvoir prélever des taxes sur les habitants du royaume. De plus, le roi se retrouvait en concurrence avec d'autres seigneurs dans son royaume, qui prélevaient également des taxes.

Le véritable maître des traitants et partisans, ceux-là mêmes chargés de prélever les deniers du peuple et de spéculer avec ces richesses, est le surintendant des Finances, en l'occurrence Nicolas Fouquet. La manière dont ce système exploite le peuple est on ne peut plus claire : les taxes acquittées par le peuple se dissipent en cours de route, happées par les spéculations et les commissions versées aux traitants. Les banquiers, dans leur rôle d'agents de l'État, opèrent avec la bénédiction du roi lui-même !

C'est précisément ce système frauduleux, qui se joue au détriment du peuple français, que Colbert va s'employer à faire disparaître. Il n'est guère surprenant que le monde de la finance, résolu à étendre son influence dans tous les domaines d'importance, qu'ils soient académiques ou politiques, ne pardonne jamais à Colbert. Encore aujourd'hui, il demeure fréquemment omis des cursus généraux des économistes et politologues, car il représente une véritable épine dans le pied de leur enseignement.

Entretemps, Colbert se trouve contraint de servir Mazarin et de se plier aux règles du jeu, cherchant ainsi à gagner la confiance du cardinal dans l'espoir de pouvoir, un jour, faire prévaloir ses propres idées. En ce sens, Colbert emprunte le chemin classique de tout ambitieux soucieux de sa carrière : servir son supérieur avec efficacité et habileté. Néanmoins, tout en veillant aux intérêts personnels de Mazarin, Colbert commence peu à peu à exposer sa pensée politique à l'oreille attentive du cardinal.

La rivalité entre Colbert et Fouquet prend forme vers 1657. À partir de cette période, Fouquet perçoit les ambitions de Colbert et échafaude un plan pour se défendre. Un plan qui, en fin de compte, implique une trahison envers la France et qui sera finalement à l'origine de l'incarcération de Fouquet par le roi. De 1657 à 1661, année de son arrestation, Fouquet peaufine son projet d'alliance avec les anciens frondeurs basés en Bretagne. Il mobilise toute son influence sur la marine française pour préparer un coup d'État contre Louis XIV, obtenant le soutien de Neuchêze, commandant en chef de la marine royale. Le sieur Meridor, président du Parlement de Bretagne, lui accorde même une lettre de soumission impressionnante. Fouquet achète Belle-Île et y établit son quartier général qu'il fait fortifier. Il se procure des navires en provenance de Hollande et élabore un plan d'approvisionnement en Amérique, où il compte tirer profit du commerce des fourrures et de la pêche. Il nomme le marquis de Feuquières comme vice-roi des Amériques, placé sous son autorité. « Comment ne pas mettre en parallèle l'ambitieuse politique coloniale que Colbert voudra appliquer, mais au profit de l'État ? », demande Innès Murat dans son livre. Parallèlement à ce plan, Fouquet dirige toujours officiellement les finances royales avec sa charge de surintendant. En réalité, l'importance financière et le prestige de Fouquet pour le roi sont tels, et la peur de se passer de lui si profonde, qu'il faudra vraiment cette trahison indiscutable de Fouquet envers le roi et la France pour que Colbert réussisse finalement à le faire arrêter et à le remplacer. Il faut comprendre que les malversations financières de Fouquet étaient pratiquement la norme à son époque et la révolution étatique de Colbert n'était pas simple à mettre en place. Mazarin meurt le 9 mars 1661 en laissant une grande partie de ses richesses personnelles à Colbert et à la France. Mazarin transmettra au roi ses doutes sur Fouquet et sa confiance profonde en Colbert. « Sire, je vous dois tout, mais je m'acquitte envers Votre Majesté en lui donnant Colbert » est la célèbre citation de Mazarin exprimée avant de mourir à son roi.

Les directives émanant de Mazarin quant à la gouvernance de la France après son trépas représentent une étape charnière vers le régime de Colbert. Ce régime de transition se distinguera par un modèle de gouvernance personnelle du roi, où sa mère, Anne d'Autriche, sera mise à l'écart, et où le poste de premier ministre sera inexistant. Trois ministres principaux, en qualité de conseillers du roi, endosseront les responsabilités : Le Tellier pour la guerre et les affaires intérieures, Hugues de Lionne pour la diplomatie étrangère, tandis que Nicolas Fouquet restera conseiller et surintendant des finances.

En 1659, Colbert avait présenté pour la première fois au roi et à Mazarin un réquisitoire cinglant d'une vingtaine de pages contre Fouquet, exposant non seulement toutes les manigances perfides de ce dernier, mais aussi son propre grand dessein de réorganisation financière pour la France, comprenant la suppression du poste de surintendant des Finances. Le soutien apporté par Anne d'Autriche à Fouquet a sans doute été l'un des facteurs ayant prolongé son règne en tant que surintendant des Finances. Le roi était également conscient qu'il aurait encore besoin des ressources financières de Fouquet pendant quelque temps. Néanmoins, avec l'appui de Le Tellier, qui n'était guère favorable à Fouquet, Colbert est nommé intendant des Finances, ce qui lui permettra de mettre au jour la présence de la forteresse de Belle-Île, véritable bastion rebelle en devenir, appartenant à Fouquet. Cela aboutira finalement à l'arrestation de ce dernier par Dartagnan à Nantes, au nom du roi, le 5 septembre 1661, selon un plan élaboré par Colbert. Le soir même, Louis XIV prend possession de la flotte de Fouquet à Belle-Île, ainsi que d'autres places maritimes appartenant à ce dernier en Méditerranée. Le vice-roi des Amériques est contraint de démissionner. Peu de temps après, le plan de Saint-Mandé est découvert dans la résidence de Fouquet à Saint-Mandé, fournissant une preuve accablante contre lui. Désormais, rien ne fera plus obstacle

à l'ascension de Colbert et à l'avènement d'une monarchie absolue dirigiste sous le règne de Louis XIV.

1.2 Colbert : l'éminent ministre de Louis XIV

Colbert exerça les fonctions prestigieuses d'intendant des Finances (1661-1665) et de contrôleur général des Finances (1665-1683), de surintendant des Postes (1661-1683), de surintendant des Bâtiments, des Arts et des Manufactures (1664-1683), de secrétaire d'État de la Maison du roi (1669-1683), d'intendant de la Marine (1663-1669), de secrétaire d'État à la Marine (1669-1683), de grand maître des Mines de France (1670 à 1683), ainsi que de surintendant des Eaux et Forêts (1671 à 1683). Ces attributions se rapprochent de nos ministères actuels tels que ministre des Finances, président du Conseil du Trésor, ministre des Communications, ministre de l'Industrie et du Commerce, ministre du Commerce international, ministre des Transports, ministre de la Culture, ministre de la Science et de la Recherche-Développement, et même ministre des Ressources naturelles! Par ailleurs, l'éducation et la culture étaient également sous l'égide de Colbert, bien qu'il ne portât pas officiellement ces titres. Il ne fut pas premier ministre, car Louis XIV, souhaitant gouverner le royaume de France de sa propre main, n'en désirait point. Les ministères réservés à d'autres étaient ainsi la Guerre, sous la responsabilité de Michel Le Tellier, puis de son fils Louvois à partir de 1677, et les Affaires étrangères, dirigées par Hugues de Lionne jusqu'en 1671, année où Pomponne lui succéda. Le clan Le Tellier s'opposera souvent à Colbert.

Les actions de Colbert reposaient sur trois grands axes, formant les fondements de l'État-nation : le renforcement des infrastructures de transport à travers toute la France, une politique protectionniste et financière visant à encourager la création, le soutien et la reprise des industries françaises, ainsi qu'une politique scientifique et culturelle ambitieuse

en harmonie avec les deux premiers volets. Ce sont ces trois piliers qui ont donné forme à la construction de l'État-nation.

Colbert se trouvait ainsi dans la lignée des Henri IV et Laffemas, Louis XI et Jeanne d'Arc, tous héritiers de la Renaissance italienne et influencés par les idées de Platon, Nicolas de Cusa, Saint-Augustin et Charlemagne. Pour saisir pleinement la portée humaniste de la philosophie colbertiste, il est essentiel de comprendre sa vision globale. Il convient de souligner que, pour Colbert et ses prédécesseurs économiques, politiques et théologico-philosophiques, la richesse ne trouvait pas sa source dans le capital et le travail, mais plutôt dans le pouvoir créatif inhérent à chaque être humain, alimenté par la raison. C'était cette capacité créatrice qui constituait la source du progrès technologique et de l'enrichissement de chaque membre de la nation. L'idée d'un progrès collectif de l'humanité, grâce à l'édification de l'État-nation, demeurerait l'objectif fondamental du colbertisme et de ses héritiers.

Il est primordial de prendre conscience des défis auxquels Colbert s'est confronté à son époque. En effet, il a fait face à l'impérialisme commercial hollandais qui régnait en maître sur le commerce international par voie maritime, dictant les prix des produits et des matières premières dans toute l'Europe occidentale. Cette domination rendait pratiquement impossible le développement de l'industrie nationale française. Ultérieurement, Adam Smith, fervent opposant au protectionnisme et employé de l'Empire britannique, deviendra un adversaire majeur du colbertisme. Sa théorie du libre-échange justifiera ainsi le pillage des richesses des colonies par l'Empire britannique. Toutefois, nous verrons qu'Alexander Hamilton, influencé par Colbert, s'élèvera contre cet Empire et cette théorie du libre-échange lors de l'indépendance américaine.

Jean-Baptiste Colbert incarne une figure exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité. Ce génie inlassable, inspiré par les politiques économiques des règnes de Louis XI et de Henri

IV, semblait posséder une compréhension innée des politiques économiques nécessaires pour bâtir une économie puissante et diversifiée à long terme. Colbert considérait la France comme une entreprise dans son ensemble. Il mettait tout en œuvre pour que le bien-être et l'enrichissement de son employeur, le roi Louis XIV, soient intrinsèquement liés au progrès et au bien-être de la France et de ses citoyens. On pourrait dire que Colbert agissait dans l'intérêt d'une société où les citoyens français étaient les actionnaires et le roi, le président.

Les politiques économiques que Jean-Baptiste Colbert va mettre en œuvre au cours de ses dix premières années de règne, avant que le clan fondé par Michel Le Tellier (1603-1685) n'impose son influence sur Louis XIV, représentent une véritable leçon en matière de gestion scientifique de l'État. En l'espace d'un peu plus de dix ans, Colbert a su tirer la France de la dépression économique pour en faire la principale puissance manufacturière de l'Europe. Les principes fondamentaux de gestion publique qu'il a instaurés constituent le socle vers lequel tout État-nation doit tendre afin d'assurer un développement économique à long terme. Il n'est guère fortuit que les grands États-nations industriels modernes, à commencer par les États-Unis d'Amérique, le plus éminent État-nation de notre époque, et aujourd'hui rejoint par la Chine, aient largement adopté des politiques d'inspiration colbertiste. En réalité, aucune autre méthode que celle de Colbert n'a été trouvée pour édifier un État-nation puissant.

Il va de soi que Colbert n'était pas à l'abri de commettre des erreurs de sa propre initiative. Nul n'est exempt de fautes, et les erreurs font partie intégrante de la vie de chacun. Il serait également erroné de présenter Colbert comme un saint. Il a amassé une fortune personnelle considérable et en a fait bénéficier sa famille, conformément aux pratiques courantes de l'époque. Toutefois, ce qui distingue Colbert, c'est qu'il fut le premier homme d'État à mettre véritablement en pratique, sur

une durée suffisante, une vision de développement économique à long terme pour sa nation, en parfaite adéquation avec une politique scientifique et culturelle. De plus, il a œuvré pour l'expansion de la civilisation humaniste française en nouant des liens avec les civilisations autochtones en Nouvelle-France et en favorisant la fusion avec ces peuples.

1.2.1 Colbert, le colbertisme et les infrastructures de transport

L'essence même de la vision de Colbert se manifeste dans sa compréhension profonde de l'impératif absolu de développer les infrastructures de transport d'un État-nation, dans le but d'amplifier son potentiel économique. Chaque mode de transport, avec son interconnexion nécessaire, trouve sa place et son importance. Le transport maritime, avec la construction de ports et de marines marchandes et militaires, ainsi que l'aménagement de canaux; le transport terrestre, à travers la création de chemins de fer (incluant les métros et tramways), de routes, de ponts et d'autoroutes; et le transport aérien, grâce à l'édification d'aéroports, de l'industrie aérienne et aérospatiale constituent aujourd'hui les trois piliers incontournables de cette sphère. À l'époque de Colbert, le rail, l'avion et les voyages spatiaux étaient inexistants. Cependant la renaissance de la marine marchande, soutenue par la puissante marine militaire, était un enjeu fondamental. Les canaux et les routes, pour leur part, acquéraient une importance cruciale pour le commerce intérieur et extérieur du royaume.

Malgré les évolutions technologiques et l'émergence de nouveaux moyens de transport au fil du temps, le principe fondamental demeure inchangé : la construction d'une nouvelle infrastructure de transport réduit le temps nécessaire pour les déplacements, ce qui se traduit par une diminution des coûts associés à un mode de transport spécifique, pour les citoyens de différentes régions du pays. Cette réduction du temps et des frais de transport, engendrée par ces infrastructures, accroît

la productivité nationale en réduisant les coûts finaux des biens et services destinés aux citoyens. Elle peut même parfois réduire le temps de transport des produits et services exportés depuis une région donnée, élargissant ainsi nos opportunités de commerce international.

Dans le langage économique contemporain, l'augmentation de la productivité nationale, source de toute création de richesse pour un pays, repose principalement, à long terme, sur le seul facteur du progrès technologique. La science économique actuelle est unanime sur ce constat depuis le modèle de l'économiste Robert Solow en 1956. Nous verrons comment Colbert était un précurseur dans sa compréhension de l'importance du progrès technologique dans la croissance de la richesse nationale un peu plus loin dans ce chapitre. Une particularité du colbertisme est d'ajouter les infrastructures de transport et, plus tard, dans le colbertisme américain, les infrastructures énergétiques au progrès technologique comme source de l'augmentation de la productivité nationale. En fait, nous soutenons que la construction de nouvelles infrastructures de transport et d'énergie constitue en elle-même un progrès technologique applicable à l'ensemble de l'économie nationale et que son impact positif sur la productivité peut être tout aussi important que celui engendré par des inventions. Nous soutenons que ces deux types d'infrastructures, une fois construites, déplacent la courbe d'offre vers la droite sur un graphique d'offre globale et de demande globale, ce qui accroît les capacités de production de l'économie. Leur impact à long terme se traduit par une augmentation de la production et une baisse des prix à long terme, pour une demande donnée, générant ainsi de la richesse au sein du pays. Nous en expliquons les raisons dans ce qui suit.

Le cas des infrastructures énergétiques, inexistantes en pratique à l'époque de Colbert mais en gestation dans l'Académie des sciences, est fort simple en ce que leur

construction vient diminuer directement le prix de l'énergie, ce qui a un effet positif direct, vers la droite, sur la courbe d'offre globale, diminuant ainsi les prix pour une demande donnée. Nous verrons au chapitre IV comment Franklin D. Roosevelt a merveilleusement compris et appliqué ce phénomène au niveau des infrastructures hydro-électriques et dans le domaine de l'énergie nucléaire au vingtième siècle.

Colbert, doté d'une compréhension innée, avait pleinement saisi le lien indissociable entre l'augmentation de la productivité nationale et la construction de nouvelles infrastructures de transport. Cette corrélation demeure pertinente pour les raisons suivantes :

Tout d'abord, en réduisant le temps nécessaire au transport des marchandises entre deux régions, la construction d'une nouvelle infrastructure de transport engendre une baisse du prix des marchandises déjà échangées avant l'édification de cette nouvelle infrastructure de transport. Cet effet positif constitue la première retombée bénéfique de la construction d'infrastructures sur la productivité régionale.

Deuxièmement, sans que la population n'ait augmenté dans aucune des deux régions, la construction d'une nouvelle infrastructure de transport engendre une augmentation immédiate de ce que nous dénommons la densité économique de la population entre les deux régions, dépassant ainsi celle du niveau précédent. En d'autres termes, la réduction du temps de trajet entre deux régions permet de les considérer économiquement comme une seule et même entité pour certaines activités économiques. Ainsi, un prestataire de services tel qu'un plombier peut désormais desservir deux régions au lieu d'une seule. De même, un centre commercial devient accessible aux résidents des deux régions, tandis qu'un fabricant peut fournir ses produits aux deux zones, profitant ainsi d'économies d'échelle. C'est ainsi que la nouvelle infrastructure vient augmenter la densité économique de la

population des deux régions. En d'autres termes, la nouvelle infrastructure vient agrandir le marché de certaines activités économiques. Ce phénomène accroît la productivité interrégionale, puisque les coûts de production diminuent grâce à une augmentation des échanges et de la concurrence entre les régions ainsi qu'à la possibilité d'exploiter des économies d'échelle.

Troisièmement, puisque la construction de cette nouvelle infrastructure de transport entre les deux régions réduit le temps et le coût des déplacements, cela favorise l'émergence de nouvelles activités économiques qui étaient auparavant impossibles à envisager dans chaque région prise individuellement. Par exemple, un prestataire de services spécialisés peut désormais s'établir dans l'une des deux régions et desservir les deux régions à partir d'un seul emplacement, car elles forment maintenant un marché unifié et plus vaste pour ces services, permettant la réalisation de cette nouvelle activité économique. Cette augmentation de la demande interrégionale, résultant de l'augmentation de la densification économique de la population, stimule le niveau technologique des deux régions et favorise le développement de secteurs à forte valeur ajoutée.

Pour ces trois raisons, nous soutenons que la mise en place d'une nouvelle infrastructure de transport, même si elle se résume à une route d'asphalte accompagnée de quelques viaducs sur toute sa longueur, représente un progrès technologique applicable à l'ensemble de l'économie concernée par cette nouvelle infrastructure.

Ces trois mécanismes d'amélioration de la productivité régionale, découlant de la réalisation d'une nouvelle infrastructure de transport, se déploient harmonieusement dans toutes les régions concernées une fois que le projet est pleinement réalisé. Il est important de souligner que les effets multiplicateurs keynésiens, qui découlent de la demande

générée dès les premières étapes de construction de l'infrastructure, ajoutent une dimension économique positive de court terme à l'impact global de cette entreprise. Malheureusement, l'avènement du keynésianisme au cours du vingtième siècle a eu une conséquence regrettable en focalisant l'attention de certains économistes sur les retombées à court terme du multiplicateur keynésien sur la demande globale qui se manifestent pendant la phase de construction de tout type d'investissement gouvernemental. Cependant, cela a relégué au second plan l'impact à long terme engendré par la nouvelle infrastructure sur le développement économique et sur la courbe d'offre globale, en particulier en ce qui concerne l'augmentation durable de la productivité nationale résultant de l'exploitation des infrastructures une fois qu'elles sont fonctionnelles. Cette situation ne s'applique généralement pas aux autres formes d'investissement gouvernemental que les infrastructures de transport et d'énergie, car elles n'auront généralement pas d'impact à long terme sur la productivité nationale.

Un autre effet de grande importance résultant de la construction d'une infrastructure de transport est l'effet d'apprentissage industriel qui en découle. La construction d'infrastructure sophistiquée engendre souvent l'acquisition d'une expertise précieuse grâce à une expérience pratique, ce qui peut à son tour réduire les coûts de construction des futures infrastructures de même nature sur le territoire national. De plus, cette expertise peut même être exportée vers d'autres pays. Qu'il s'agisse de l'édification complexe d'un pont d'exception, de la résolution d'un défi technique colossal, de la mise au point de matériaux novateurs pour les routes, de la conception d'un train à grande vitesse révolutionnaire ou de la construction de navettes spatiales, la construction de nouvelles infrastructures de transport peut être étroitement liée à l'accroissement de la productivité grâce à l'acquisition de connaissances tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, elle favorise le progrès technique. Dans les cas où des

infrastructures d'une complexité remarquable sont érigées, la construction d'infrastructures de transport aura donc un impact considérable sur la productivité en stimulant une deuxième source de progrès technologique qui vient démultiplier le progrès technologique engendré par l'infrastructure une fois construite et fonctionnelle. Notons que cette démultiplication du progrès technologique est tout aussi présente dans la construction d'infrastructure énergétique de pointe. Nous verrons au chapitre IV comment la construction de centrales hydro-électriques et nucléaires, le progrès en aviation lors de la SGM et le progrès en transport aérospatial dans les années soixante ont catapulté la productivité américaine de façon non linéaire au vingtième siècle.

Finalement, une autre caractéristique bien connue des investissements dans les infrastructures de transport et d'énergie est leur durabilité dans le temps. Malgré les coûts d'entretien non négligeables, les investissements dans les transports et en énergie ont une utilité bien plus longue que la plupart des investissements privés. À Montréal par exemple, le pont Victoria est toujours en service après 163 ans, tandis que peu d'investissements privés de cette époque existent encore aujourd'hui.

1.2.2 La construction du canal royal de Languedoc

La France nourrissait depuis l'époque de François 1^{er} et Léonard de Vinci un rêve ardent : celui de créer un lien navigable reliant l'océan Atlantique à la mer Méditerranée. Ce projet audacieux, connu sous le nom de canal royal de Languedoc ou canal du Midi, traverserait les terres françaises et permettrait aux navires du pays d'éviter le détour périlleux du détroit de Gibraltar, placé sous l'emprise de l'Empire espagnol, rival de l'État-nation français. Ce canal, véritable trait d'union fluvial, réduirait la distance de près de 5 000 kilomètres entre l'Atlantique et la Méditerranée, supprimant ainsi les droits de

douane imposés par les Espagnols à Gibraltar et ouvrant de nouvelles perspectives commerciales entre le nord et le sud de l'Europe. Il donnerait un puissant élan au commerce intérieur français, favorisant les échanges dans toutes les directions, du nord au sud et d'est en ouest.

Présenté en 1662 à Colbert par l'éminent entrepreneur Pierre-Paul Riquet, d'origine italienne, le projet ambitieux était de créer une voie navigable reliant l'océan Atlantique à la mer Méditerranée, en établissant un lien entre la Garonne, qui se jette dans l'Atlantique à Bordeaux, et l'Aude, qui se déverse non loin de Sète, dans la Méditerranée. Le défi qui se dressait devant eux était d'une envergure monumentale, comparable à la construction du canal de Suez ou du canal de Panama. Outre l'obstacle de la navigabilité de l'Aude, la principale difficulté résidait dans la chaîne montagneuse séparant les deux mers entre Toulouse et la Méditerranée.

Pour mener à bien cette grande entreprise, il était impératif de relier Toulouse à la Méditerranée par la construction d'un canal exceptionnel. La solution ingénieuse de Riquet consistait à exploiter le point de partage des eaux, là où les cours d'eau se dirigent soit vers l'océan, soit vers la Méditerranée. Ainsi, le départ serait donné à Toulouse, s'élevant d'environ cinquante mètres jusqu'au seuil de partage des eaux de Naurouze, point culminant du canal autour de la majestueuse montagne Noire, pour ensuite redescendre au niveau de la Méditerranée. Le tracé s'étendrait latéralement à la Garonne, sur une distance de 257 kilomètres.

Cependant, il n'y avait pas suffisamment d'eau disponible pour alimenter le canal à cet endroit précis. C'est alors que l'esprit novateur de Riquet entra en action. Il eut l'idée de capter les eaux de la montagne Noire afin de les acheminer vers le canal. Ainsi, un immense lac de barrage-réservoir fut érigé, le lac de Saint-Ferréol, accompagné de deux autres bassins, et des rigoles furent aménagées pour approvisionner

en eau le seuil de Naurouze. Riquet put compter sur le talent du cartographe François Andreossy, qui étudia avec minutie les canaux italiens, les écluses et les plans de Léonard de Vinci.

En 1664, on exigea de Riquet qu'il démontre la faisabilité de son projet. Il parvint à prouver sa capacité à « élever l'eau » jusqu'au seuil de Naurouze en déviant le cours de la rivière Sor par une rigole jusqu'à cet endroit, exploit réalisé en 1665. Il y eut même un tunnel traversant une montagne, une prouesse inégalée à l'époque, le célèbre tunnel du Malpas, qui fut achevé juste avant le décès de Riquet, couronnant ainsi son héritage remarquable.

En l'année 1666, l'édit royal vint officiellement approuver le lancement des travaux d'un chantier d'envergure, le plus vaste de tout le XVII^e siècle. Ce projet colossal suscitait un engouement considérable, mobilisant près de 10 000 ouvriers. Le financement de cette entreprise était partagé entre Pierre-Paul Riquet et l'État français, instaurant ainsi une forme de partenariat public-privé entre le royaume de France, les États de Languedoc et cet entrepreneur visionnaire. Riquet apporta environ un quart des fonds nécessaires, tandis que les deux entités publiques se partagèrent équitablement le reste. Après mûre réflexion, il fut décidé que Riquet, par sa position privilégiée, serait le mieux à même d'entretenir et d'améliorer le canal. En retour de son investissement, il obtint l'usufruit du canal, à lui et à sa famille. Ainsi, le canal royal de Languedoc, agrémenté de ses soixante-quinze écluses, fut achevé en 1681, un an après la disparition de Riquet, qui s'éteignit pratiquement sur son œuvre. Cette réalisation majeure de l'époque se hissa au rang de référence technique européenne de grande importance, à l'image de l'impressionnante écluse à huit portes de Fonséannes. Plus tard, Thomas Jefferson, architecte de formation et ambassadeur des États-Unis en France, étudia avec intérêt les techniques utilisées sur ce canal et les adapta pour la construction d'un canal reliant le fleuve Potomac au

vaste lac Érié, laissant ainsi une trace durable de l'influence de cette prouesse technique sur le continent américain.

Dans la lignée des préceptes de Colbert, Riquet se distingua également en tant que précurseur en matière sociale. Ce vaste projet s'impose ainsi comme un précurseur des idéaux de sécurité sociale. Les ouvriers qui y travaillaient étaient rémunérés mensuellement, bénéficiant ainsi d'un salaire continu, y compris en cas de maladie, durant toute la période de convalescence, les jours fériés, de repos et même les jours de pluie. De surcroît, leur rémunération dépassait nettement celle des travailleurs exerçant un emploi similaire à l'époque. Il va sans dire que Riquet se fit de nombreux adversaires parmi les industriels, car tous les ouvriers aspiraient à obtenir de telles conditions de travail.

Fidèle à son objectif de réduire les coûts du transport à l'intérieur du pays, Colbert interdit formellement la perception de péages sur le canal. Il exigea que le coût du fret par voie d'eau soit cinq fois inférieur à celui par voie terrestre. Ainsi, céréales, blé, avoine, seigle, orge, vins, poissons, viandes, jambons, et bien d'autres encore, ainsi que les voyageurs, empruntèrent ce canal fluvial. En 1856, ce sont 110 millions de tonnes de marchandises qui transitaient par ce canal, sur un total d'un milliard de tonnes. Encore de nos jours, 1 % du trafic fluvial s'écoule par ces voies navigables, témoignant ainsi de la pérennité et de l'importance de cet ouvrage exceptionnel.

Parallèlement à l'ampleur du projet du canal du Midi, une autre voie navigable, de dimensions plus modestes, fut inaugurée afin de relier le bassin parisien au canal de Briare, établissant ainsi une nouvelle liaison entre la Loire et la Seine. Cette initiative visait à pallier les difficultés rencontrées par les navires de la Loire inférieure qui ne pouvaient atteindre Briare lors des périodes de sécheresse estivale. Évidemment, soucieux de maximiser les voies de communication à travers le royaume, Colbert mit en œuvre de multiples canaux de moindre

envergure, rendant les rivières plus aisément navigables et les reliant entre elles. Cette ambition transforma la France en un véritable chantier d'envergure. L'objectif de Colbert était que les voies navigables traversent le pays d'est en ouest et du nord au sud à partir d'un nombre conséquent de points d'accès, favorisant ainsi les transports fluviaux à grande échelle.

1.2.3 Les routes, ponts et chaussées

À l'arrivée de Colbert, la situation désastreuse des routes, des ponts et des chaussées ne pouvait être ignorée. Comme l'évoque avec éloquence Inès Murat dans son ouvrage perspicace, le paysage des voies de communication était pitoyable, marqué par une absence criante d'infrastructures dignes de ce nom. Les rares routes royales, bien que convergentes vers Paris, souffraient d'un manque évident de voies transversales, limitant ainsi la connectivité globale du pays.

Les conséquences de cette négligence étaient malheureusement palpables. Dès l'automne, les charrettes s'enlisaient dans une boue impitoyable, les roues s'enfonçant jusqu'au moyeu. Les chemins, lorsqu'existants, étaient seulement pavés à proximité des grandes villes, laissant le reste du territoire à l'abandon. L'entretien, quant à lui, était à la charge des riverains, qui pouvaient, à leur gré, détériorer les chemins sans aucune considération pour l'intérêt général. Les laboureurs, dans leur quête d'espace pour leurs cultures, empiétaient allègrement sur le passage, aggravant davantage l'état déjà précaire des voies de communication. Il n'était pas rare qu'un chemin impraticable serve de décharge pour les ordures, révélant ainsi le manque de considération accordé à ces voies vitales.

La situation n'était guère plus reluisante sur les rivières et les fleuves. Les ponts, d'une rareté déconcertante, étaient presque absents le long de la Garonne, ne se matérialisant qu'à Toulouse. En conséquence, les cours d'eau étaient jonchés de

filets de pêche, de viviers et de moulins, entravant librement leur cours et rendant la navigation laborieuse. Les voyageurs, qui empruntaient souvent ces voies d'eau pour leurs déplacements, se plaignaient amèrement de l'arrogance des bateliers, qui les faisaient attendre capricieusement et les débarquaient bien avant leur destination prévue, ajoutant ainsi une dose d'insatisfaction à leurs périples déjà difficiles.

Cette description saisissante témoigne de l'ampleur des défis auxquels Colbert était confronté. La nécessité impérieuse d'améliorer les routes, de construire des ponts et de mettre en place des chaussées solides se révélait comme un enjeu majeur pour redonner au pays sa vitalité et sa cohésion. Ainsi, dans sa quête de réforme, Colbert entreprit des actions audacieuses qui marqueraient à jamais l'histoire de l'infrastructure routière française.

Colbert, en véritable visionnaire, fit preuve d'une ambition sans pareille en ce qui concerne les routes, les ponts et les chaussées. Dès son arrivée aux affaires, il ne tarda pas à doubler le budget alloué à ces travaux essentiels, le faisant passer de 100 000 livres à 200 000 livres dès 1664. Puis, en un tour de main, il hissa le budget annuel à 623 000 livres en 1671. Une véritable prouesse financière qui témoigne de son engagement sans faille en faveur de l'amélioration des voies de communication.

Colbert entreprit alors une véritable renaissance du réseau routier français, jusque-là plongé dans un état pitoyable. Des routes principales délabrées aux chemins stratégiques essentiels, il entreprit la reconstruction de ces artères vitales, ouvrant ainsi la voie à des liaisons plus efficaces et fluides. Les États allemands furent connectés de manière plus directe par la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, tandis que les routes menant vers l'Espagne, via Paris-Bordeaux-Bayonne, Lyon et Dijon, furent elles aussi améliorées pour faciliter les échanges.

Pour Colbert, rien n'était plus néfaste pour le commerce que des routes en mauvais état. Conscient de l'importance vitale de ces voies de communication, il se lança dans un projet ambitieux de reconstruction, avec une approche scientifique remarquable. Il compara la nécessité d'une étude rigoureuse de ces routes à celle des artères et des veines qui transportent le sang vers les organes principaux du corps humain, ainsi qu'aux innombrables vaisseaux plus petits qui irriguent les parties moins essentielles. Cette approche méticuleuse et réfléchie fut soulignée par Christine Bierre, qui, dans ses écrits éclairés, met en lumière l'ampleur de la tâche et la portée des réalisations de Colbert.

Ainsi, sous l'impulsion de cet homme d'État visionnaire, la renaissance du réseau routier français prit forme, transformant le pays en un véritable maillage harmonieux propice aux échanges et au développement économique. L'attention portée aux routes, aux ponts et aux chaussées par Colbert ne peut être sous-estimée, car elle témoigne de sa volonté farouche de placer la France au premier plan des nations, en lui offrant des voies de communication dignes de son prestige.

L'intermodalité, concept d'une pertinence toute colbertiste, trouve son écho dans les écrits éclairés de Colbert lui-même à propos de l'intermodalité entre le transport maritime et routier : « Vous observerez aussi, ajoutait-il, à l'égard des provinces qui ont communication aux villes maritimes et aux ports de mer, que les chemins qui y conduisent doivent toujours être mis au nombre des principaux chemins, parce que c'est toujours le lieu d'un grand transport et d'une grande consommation (...) ».

Naturellement, pour Colbert, tous les chemins devaient mener à Paris, véritable épice centre des échanges et de la consommation. « Il faut de plus considérer la grande route des provinces à Paris comme la principale et la plus importante, à cause de la communication continuelle que toutes les provinces ont avec la capitale du royaume, et que c'est presque

le centre de toute la consommation. Après avoir bien considéré vous-même, dans les voyages que vous faites, tous ces différents chemins, Sa Majesté veut que vous fassiez le choix de celui qui est le plus utile et le plus avantageux pour le peuple. »

Les travaux des historiens Bretagnolle et France (2016) révèlent une transformation majeure des routes à la fin du XVII^e siècle, rompant ainsi avec l'époque médiévale :

« À la fin du 17^e siècle, la route connaît une transformation importante par rapport à l'époque médiévale. En effet, si l'on se réfère aux travaux de l'historien F. Imberdis (1967), les routes médiévales correspondent généralement à des chemins de terre (très peu pavées, à l'exception, par exemple, du "chemin du roi" reliant Paris et Orléans) et les tracés sont extrêmement fluctuants. On est alors en présence d'un "chevelu de chemins", qui ne fonctionnent pas de manière organisée à l'échelon de la France (Verdier, 2009). La politique routière entreprise sous Colbert et Louvois se traduit par la mise en place de routes empierrées. Dans la correspondance entretenue par Colbert avec les intendants, plusieurs lettres évoquent la nécessité de construire et entretenir des "chemins publics de bonne qualité", qui doivent être "pavés ou empierrés", et sont sélectionnés selon des critères politiques et économiques : passage des troupes, courriers vers les intendances, lieux de séjour de la cour (par exemple dans les villes de bains), circulation des marchandises (production des mines, sel, cuivre, vins, etc.)... À la fin du règne de Louis XIV (1715), les sources témoignent d'une dégradation très importante de ce réseau (Sée, 1925). Néanmoins, cette première transformation est importante, car elle signale un changement de conceptions et une première étape vers les grandes transformations du milieu du XVIII^e siècle... Dans la correspondance de Colbert, les villes sont présentées de manières hiérarchisées, selon leurs fonctions administratives et commerciales. Les routes principales doivent en priorité permettre de joindre la capitale

du royaume avec les grandes villes de province constituant des sièges d'intendance, mais aussi desservir les villes constituant des lieux de consommation importants (cette importance se mesurant à la taille des foires et des marchés). »

La sollicitude avec laquelle Colbert veillait à l'état de son réseau routier et l'importance stratégique qu'il lui accordait revêtaient une dimension capitale pour l'essor de l'industrie française. S'inscrivant dans la lignée des visionnaires tels que Louis XI et Henri IV, Colbert discernait en cette infrastructure toute l'importance économique et industrielle, ainsi que son rôle essentiel dans l'affermissement politique du royaume de France.

1.2.4 Les flottes marchandes et militaires, les ports et l'industrie navale

Si l'impérieuse nécessité de moderniser les voies maritimes et terrestres du royaume était indéniable pour Colbert, la création d'une flotte marchande et militaire à la hauteur de la grandeur de la France revêtait une importance capitale. Elle visait à insuffler une nouvelle vie à une industrie nationale jusque-là tributaire de la flotte marchande néerlandaise à l'arrivée de Colbert en tant que surintendant de Louis XIV. De la flotte de 80 vaisseaux et 20 galères formée sous Richelieu, il ne restait que vingt vaisseaux de guerre intacts, dont seuls deux ou trois pouvaient prendre la mer, tandis que seulement six des vingt galères étaient encore en service, conséquence directe des tumultueuses années de la Fronde. En 1662, Colbert obtint l'allocation de trois millions de livres pour la marine, une somme qui connaîtra une rapide ascension jusqu'à atteindre treize millions de livres en 1670. En 1671, le royaume comptait déjà 196 vaisseaux, et en 1677, ce nombre s'élevait à trois cents vaisseaux et galères, accompagnés d'un effectif de cinquante mille marins.

Il convient de souligner avec insistance que la puissance maritime était loin d'être une priorité pour Louis XIV. Ce monarque ne jurait que par l'armée terrestre, conformément à la tradition continentale ancestrale de la royauté française. C'est principalement grâce à Colbert que la marine militaire et la flotte marchande françaises virent le jour, la première étant indispensable pour la protection de la seconde à cette époque. L'ampleur de l'importance accordée par Colbert à la marine peut être illustrée par la construction d'une flottille de petits navires sur le vaste lac miroir de Versailles, témoignage éloquent de la place cruciale qu'occupe la marine dans la puissance industrielle du royaume.

Par ailleurs, Colbert s'attela à promouvoir le développement des différentes régions françaises en favorisant la production locale de tous les matériaux nécessaires à la construction navale, auparavant importés. Au lieu d'acquérir du bois provenant du nord de l'Europe, Colbert œuvra résolument à l'expansion des forêts françaises en Provence, en Auvergne et dans les Pyrénées, dans le dessein de fournir la matière première indispensable à la construction des navires. Cette démarche fut également appliquée à d'autres matériaux tels que le goudron, les canons en fer, le bronze et les cordages, qui étaient quasiment inexistants sur le territoire français jusqu'alors.

« Non seulement à l'égard du goudron », écrit-il le 20 mai 1671, « mais même de toute autre marchandise propre à la marine, il faut généralement s'en fournir dans le royaume, plutôt que d'en prendre des étrangers, quand bien même ces dernières seroient à quelque chose meilleur marché ; étant important, pour mettre nos manufactures en valeur, de s'en servir de préférence à celles du dehors et de convier par cet exemple les marchands à s'en servir de même. »

Sous l'impulsion de Colbert, une révolution industrielle s'opéra dans la construction navale grâce à la mise en place

de chantiers navals dédiés à une production de masse effervescente. Dans ces lieux d'exception, tous les éléments requis pour l'édification des navires furent astucieusement rassemblés, instaurant ainsi une harmonie parfaite entre les différentes étapes du processus de construction. Colbert fit venir les plus éminents constructeurs européens, sélectionnant avec soin les talents issus des rangs des Anglais, des Hollandais et des Napolitains, afin de doter le royaume d'un savoir-faire exceptionnel.

Cette entreprise visionnaire ne se limita pas à la main-d'œuvre et aux techniques, car Colbert entreprit également d'établir les premières écoles dédiées à la formation des marins. Ces institutions novatrices allaient jouer un rôle essentiel dans la transmission des connaissances nautiques, formant ainsi une nouvelle génération de navigateurs aguerris. Ainsi, grâce à cette initiative éclairée, la France s'assura de disposer de marins compétents, capables de manœuvrer avec dextérité les navires construits dans ses chantiers navals florissants.

L'historien Aimé Richardt relate : « Pour lancer des vaisseaux bien construits, Colbert envoya des observateurs à travers toute l'Europe, de Gênes à Copenhague. Il fallait savoir tout ce qui se faisait ailleurs. Bientôt les arsenaux de Toulon et de Rochefort, qu'il avait récemment créés, travaillèrent fiévreusement à la manière d'Amsterdam, de Londres et de Plymouth pour construire les navires du roi. Un vaisseau, au temps de Louis XIV, est d'ores et déjà un chef-d'œuvre de l'industrie humaine... Les proues des vaisseaux du Roi-Soleil étaient sculptées de figures dues aux plus grands artistes, comme Pierre Puget, l'un des sculpteurs préférés de Colbert. »

L'Académie des sciences, autre créature fondamentale de Colbert, mobilisa ses éminents savants pour s'atteler à la tâche complexe de la géométrie navale, indispensable à la construction des coques majestueuses des navires. Ainsi, la fusion harmonieuse entre l'art de la construction et les

principes mathématiques les plus élevés fut scellée, donnant naissance à une nouvelle ère de savoir et d'innovation.

De Colbert réside également le germe de notre conception moderne du travail qualifié, de l'esprit novateur et de l'interconnexion entre les sciences et l'industrie. Les racines profondes de cette vision émergent du colbertisme, où la synergie entre le savoir-faire technique et les avancées scientifiques fut insufflée.

C'est ainsi que la notion d'une grappe industrielle, symbole de la concentration stratégique des acteurs économiques interdépendants, trouve ses origines dans la philosophie de Colbert. En exigeant que tous les matériaux nécessaires à la construction des navires soient d'origine nationale, il érigea les fondements d'une grappe industrielle nationale florissante, où chaque maillon de la chaîne, depuis les fournisseurs jusqu'aux ressources naturelles, s'étendait harmonieusement à travers le temps et l'espace, consolidant ainsi la force industrielle de la nation.

« C'est en 1669 que Louis XIV édicta, sur les recommandations de Colbert, le célèbre code des Eaux et Forêts qui, modifié au cours des ans, régit encore nos domaines forestiers. Rien n'avait été fait dans ce domaine depuis les Capitulaires de Charlemagne. Une bonne partie des désastreux péages seigneuriaux furent supprimés ; ils entravaient la libre circulation des biens et des marchandises. Les péages ne furent maintenus que lorsqu'ils avaient une raison d'être, tel l'entretien d'une chaussée, d'une écluse ou un pont. Pour favoriser la construction de navires de guerre et de commerce à partir de matériaux produits en France, Colbert força les propriétaires de forêts à conserver un nombre suffisant d'arbres de haute futaie. Il fallut une autorisation officielle pour raser une forêt et la remplacer par des champs ou des pâturages. Les pentes des ravins durent être plantées pour maintenir les sols et empêcher l'érosion due aux pluies. Ce fut avec passion, constate Pierre

Clément, que Colbert procéda à la reconstitution du domaine forestier», relate encore judicieusement Aimé Richardt.

Des chantiers navals importants seront donc créés à Marseille et Toulon sur la Méditerranée, à Rochefort et Brest sur l'Atlantique, à Dunkerque, Boulogne, Calais et Le Havre au nord de la France sur la Manche. Le grand ingénieur Vauban, dont les plans ont inspiré les premières fortifications en Nouvelle-France, supervisait les défenses maritimes et côtières pour Colbert et a aussi fortifié la France sous les ordres de Louvois.

Bien entendu, près de la plupart de ces chantiers, de grands ports sont construits afin de permettre le commerce des marchandises. Là encore, la synergie avec les membres de l'Académie des sciences et l'industrie est illustrée.

«La construction du port de Rochefort nous donne une excellente idée de l'approche à marche forcée adoptée par Colbert dans ces projets. Le site choisi – la Châtellenie de Rochefort – est un village de 500 habitants entouré de marais. En l'espace de quelques années, on en fera une ville, un port, et un chantier naval employant 20 000 personnes. Là encore, on fera appel aux meilleurs savants et membres de l'Académie des sciences pour la réalisation du projet. L'académicien et architecte François Blondel, par exemple, a dessiné les plans de la ville, et le chevalier de Clerville dirige les travaux. La construction débute en 1663 et sept ans plus tard, s'élèvera une cité avec un mur d'enceinte, des chantiers navals équipés de fonderies, des formes de radoub, des dépôts d'armes et vivres, une magnifique corderie, etc., au cours de la seule année 1673, 26 navires de grande taille et six galères furent construits, ainsi que d'autres vaisseaux plus petits. Colbert voulait faire de Rochefort un second Saardam, qui était le meilleur chantier hollandais à l'époque.», écrit judicieusement Christine Bierre.

Utiliser la menace de guerre des Hollandais comme argument face aux amoureux de la guerre qu'étaient son concurrent Le Tellier et le roi lui-même a sans doute été le coup de génie ayant permis à Colbert d'imposer son programme économique. Le canal du Midi devait même être plus large afin d'être utilisé pour transporter toute la flotte armée d'une mer à l'autre à travers la France. On établira même une concurrence entre les chantiers pour augmenter la productivité de la construction navale au maximum. Marseille finissant finalement par être capable de construire un navire en une journée!

Toutefois, la méthode de Colbert accordait une attention particulière à la formation d'une main-d'œuvre spécialisée. Les écoles qui fleurirent dans les ports devinrent des foyers de savoir, forgées pour façonner les constructeurs de navires et les marins de demain. À Rochefort, une prestigieuse école maritime, dédiée à l'hydrographie et à l'entraînement au tir, fut érigée, tandis qu'à Saint-Malo, une école d'hydrographie fut créée spécifiquement pour les officiers. Ces institutions contribuèrent notamment à la réalisation d'une œuvre majeure : le Neptune français. Ce précieux atlas, véritable joyau de cartographie, révéla pour la première fois les longitudes et les latitudes des eaux qui s'étendent des côtes norvégiennes aux abords de Gibraltar.

Colbert incitait les populations à s'établir dans ces cités portuaires en améliorant leur cadre de vie, en allégeant les corvées qui pesaient sur les ouvriers, et en subventionnant même la construction de leurs modestes demeures. Quant aux marins enrôlés dans la marine de guerre, un tournant majeur s'opéra sous l'égide de Colbert, passant du sinistre système de la presse, où des marins armés procédaient à l'enrôlement forcé de quiconque se trouvait fortuitement dans les ports, au système de l'inscription maritime.

Selon l'érudit Claude Farrère, le mécanisme de l'inscription s'articulait ainsi : tout homme né aux abords de la mer était inscrit d'office et, par conséquent, devait servir le roi à bord des navires pour la durée que le souverain jugeait nécessaire. Toutefois, pendant cette période, l'inscrit bénéficiait d'un salaire juste et équitable. Les familles des marins étaient prises en charge par les largesses royales, et un système de retraite garantissait aux vaillants marins une vieillesse digne de leur bravoure. En revanche, les marins de la marine marchande ne jouissaient pas de ces précieux avantages.

Bien entendu, Colbert s'attela également à codifier les règles de navigation, donnant naissance à la magnifique Grande ordonnance de 1681, dont de nombreux décrets sont encore en vigueur de nos jours. Cette législation fut d'une telle sagacité et d'une telle exhaustivité que la plupart des royaumes d'Europe s'en inspirèrent, la copiant avec empressement. En fait, Colbert, qui n'a jamais navigué, avait tellement étudié la marine, était tellement bien entouré qu'il en connaissait autant sur le sujet, du moins théoriquement, qu'un vieux bourlingueur qui aurait passé sa vie sur les bateaux. (réf. Richardt p. 239)

1.2.5 Arts, science, éducation et progrès technologique

La genèse de l'Académie des sciences, qui vit le jour le 22 décembre 1666, occupe une place prépondérante au sein de l'ambitieux projet de Colbert. Cette institution incarne pleinement la vision humaniste de la philosophie colbertiste, car elle est perçue comme un pivot essentiel à l'essor de l'innovation technologique, ultime moteur de la prospérité économique nationale et du bien-être collectif. Convaincu du pouvoir de la raison et de la créativité humaine comme sources de richesse, Colbert se résolut rapidement à fonder cette académie.

L'ensemble du programme économique de Colbert, qu'il s'agisse de la réalisation d'infrastructures de transport ou du développement industriel de la France, repose sur la notion de progrès technologique. Ainsi, la science appliquée se voit accorder une place prépondérante par rapport à la science purement théorique. Paradoxalement, il semblerait que ce soit précisément le développement de la science appliquée qui engendre souvent les plus grandes percées en science fondamentale. Autrement dit, la résolution de problèmes concrets constituerait souvent une source féconde de découvertes fondamentales, plus fréquemment que l'inverse ne se vérifie.

Parmi les proches collaborateurs de Colbert, on compte le géomètre Pierre de Carcavi et le médecin Claude Perreault, tous les deux étroitement liés à son entourage. Ils furent rejoints par un groupe éminent d'esprits brillants tel que les astronomes Jean Picard et Adrien Auzout, le géomètre Gilles Personne de Roberval, le physicien Edme Mariotte, ainsi que le célèbre savant hollandais Christian Huygens, renommé physicien, mathématicien et astronome, recruté personnellement par Colbert et qui deviendra le principal intellectuel de l'Académie pendant de longues années. Leur rayonnement intellectuel attira également l'un des plus grands esprits universels de l'histoire de l'humanité, Gottfried Wilhelm Leibniz.

Envoyé en tant qu'avocat représentant le baron de Mayence Von Boineberg pour présenter un projet de paix européenne à Louis XIV, Leibniz fut reçu par le ministre des Affaires étrangères, Pomponne. Bien qu'il tentât en vain de convaincre Pomponne de mettre fin à la guerre contre les Hollandais en Europe et de concentrer les efforts sur l'Égypte, le jeune Leibniz profita de cette mission de paix pour s'établir à Paris et fut ainsi mis en contact avec les membres éminents de l'Académie des sciences. Sous la tutelle de Huygens, il se forma en mathématiques et ne réalisa rien de moins que la découverte du calcul différentiel et intégral durant ses années parisiennes,

de 1672 à 1676. Il est important de souligner que la version du calcul différentiel de Leibniz, et non celle de Newton, deviendra prépondérante dans le domaine des mathématiques. Parallèlement, Leibniz conçut une machine à calculer et développa sa philosophie théologique avec l'aide des grands esprits philosophiques français de l'époque, tel que Nicolas de Malebranche, auteur d'une synthèse des philosophies de René Descartes et de Saint-Augustin, ainsi qu'Antoine Arnauld, qui exercèrent une profonde influence sur la pensée de Leibniz. À ces éminents membres de l'Académie s'ajoutèrent des scientifiques de renom tels que les frères suisses Jean et Jacques Bernoulli, éminents mathématiciens et physiciens, le danois Ole Roemer, célèbre pour sa découverte de la vitesse de la lumière, ou encore l'astronome Jean-Dominique Cassini. Tous ces grands esprits scientifiques furent formés par les savants de la génération précédente, dans laquelle figuraient Blaise Pascal, Pierre de Fermat et Gérard Desargues.

Une part essentielle des travaux des académiciens se déroulait selon un schéma bien établi selon E. Stewart Saunders : « Colbert avait créé des pensions pour seize à dix-huit scientifiques. La moitié des scientifiques travaillait en mathématiques ou en astronomie et l'autre moitié en anatomie, en botanique ou en chimie. Ils se réunissaient deux fois par semaine à la Bibliothèque royale, alternant entre les sciences physiques et biologiques. Une réunion typique pouvait inclure la dissection d'un crocodile, un rapport sur la distillation d'une plante médicinale particulière ou une discussion d'un essai récent sur les lunes de Saturne. Lorsqu'ils ne se rencontraient pas, les scientifiques se consacraient à la recherche à plein temps ou à des projets d'ingénierie du gouvernement. Pour faciliter les observations astronomiques, Louis XIV fit construire un observatoire en périphérie de Paris. Des laboratoires anatomiques et chimiques ont été créés à la Bibliothèque royale et des recherches botaniques ont été menées dans les jardins botaniques royaux. À la fin de son

règne, Louis XIV avait dépensé entre deux et trois millions de livres sterling pour soutenir les recherches de l'Académie et pour construire l'Observatoire de Paris, un engagement véritablement remarquable. »

Huygens, l'astronome italien Giovanni Domenico Cassini, recruté par Colbert, et Jean Richer ont également grandement amélioré le calcul de la longitude, un vieux problème pour toutes les marines. Se perdre en haute mer était courant à cette époque, car seule la latitude était bien calculée. Ces astronomes ont ainsi effectué deux découvertes majeures en géodésie en déterminant la distance parcourue par un degré de latitude et en mettant au point une méthode pour la détermination de la longitude.

Cette Académie des sciences, vouée à la résolution de problèmes concrets, sera le précurseur de l'École polytechnique, fondée en 1794 par Monge et Carnot. Nous avons déjà souligné son importance dans la production en masse de la flotte navale. Elle continue aussi plus formellement la tradition des ingénieurs du roi à la Renaissance, ceux qui étaient affectés à la construction des fortifications et des ouvrages militaires. De cette tradition se développera le concept de génie civil.

« Des dizaines d'ingénieurs, d'hydrauliciens, d'architectes et de cartographes attachés à l'Académie sont envoyés dans les différents chantiers. Un exemple typique de l'académicien est Antoine Riquet, chargé par Colbert de rassembler les modèles de machines présentés à l'Académie. Ayant rejoint celle-ci en 1665, il deviendra ingénieur huit ans plus tard avant d'être nommé ingénieur général des Places de Provence et de Languedoc, où il aura la charge des chantiers dans les ports de Toulon et de Sète, qui se trouve juste à l'embouchure du canal du Midi sur la Méditerranée. Même les savants étudiant des questions de science fondamentale sont souvent appelés à résoudre des problèmes concrets sur place. Tel est le cas de Jean Richer, astronome qui découvre qu'une pendule bat

plus lentement à l'équateur qu'à Paris parce que la gravité est moindre à l'équateur qu'aux pôles (...) Vauban est de loin le plus brillant des ingénieurs du roi de l'époque. Il est surtout connu pour ses plans géométriques révolutionnaires des fortifications et pour les forts qu'il fait construire le long des frontières... » relate pertinemment Christine Bierre.

L'avènement du moteur à vapeur, œuvre de l'esprit inventif de Denis Papin, témoigne incontestablement de la corrélation éclairée entre la science et la productivité, une union chère à Colbert, guidée par la volonté de délivrer l'humanité de sa dépendance à la force animale et d'accroître les ressources productives de la nation. Christine Bierre poursuit « D'aucuns croient que le moteur à vapeur fut inventé au cours de la "Révolution industrielle" en Grande-Bretagne. En réalité, la première version du moteur à vapeur, y compris tous les principes pour le faire fonctionner, fut mise au point en France par Denis Papin et présentée dans un mémorandum publié dans les Actes de Leipsick en août 1690 sous le titre : *Nouvelles méthodes pour obtenir à bas prix des forces motrices considérables*.

Cette découverte d'une immense portée s'appuyait sur les expériences faites auparavant par Christian Huygens, avec la collaboration de Papin, dans le but de développer l'ancêtre du moteur à explosion, allumé par l'explosion de la poudre à canon. Papin profitait certainement aussi de la collaboration de Leibniz »

Colbert suivra avec attention les développements de ce programme de recherche. À partir de 1670, il recevra des rapports de Huygens à ce sujet. Huygens, en tant que chef de file de l'Académie des sciences, jusqu'à son départ de France en 1681, sera le conseiller spécial en matière technologique de Colbert, il choisira donc quelles machines seront brevetées et celles qui seront rejetées.

Mais une recherche sans chercheurs ressemble fort à une agriculture sans paysans, écrit Olivier Pastré. Ainsi, Colbert démontra un vif intérêt pour l'éducation et la formation, conscient que ces piliers étaient essentiels. À cette époque, le point de départ était bien maigre. «Les étudiants ignorent la géographie, l'histoire et la plupart des sciences qui servent dans le commerce et la vie», s'affligeait Colbert, qui se reconnaissait lui-même peu et mal éduqué. À l'époque, près de 79 % de la population était illettrée. N'étant pas en mesure de mobiliser les ressources financières du trésor royal dans ce domaine, Colbert, un fervent laïc, se tourna vers l'Église, en particulier les Oratoriens et les Jésuites. Il encouragea de manière croissante les collèges fondés par ces grandes congrégations. Les Jésuites disposaient alors de pas moins de 150 établissements qui formeront éventuellement 60 000 étudiants en 1700, ce qui représentera la moitié des diplômés français.

En qualité de surintendant des Bâtiments, des Arts et des Manufactures, Colbert sut habilement saisir l'engouement de Louis XIV pour les arts et contribua ainsi, au cours de l'ère vénérée que nous nommons aujourd'hui le Grand Siècle, à l'épanouissement de la civilisation française classique telle qu'elle perdure dans nos esprits.

La surintendance des Bâtiments, des Arts et des Manufactures de France revêtait les traits d'un authentique ministère des Beaux-Arts. Elle avait pour première responsabilité la garde jalouse des résidences royales prestigieuses telles que le Louvre, Saint-Germain, Fontainebleau et Versailles. Au sein de cette surintendance, on veillait à la gestion des commandes publiques, à la conclusion des marchés, à la supervision des travaux, au règlement des paiements et à la planification méticuleuse des fastueuses célébrations royales. Un effectif de deux cents individus s'affairait avec zèle à ces nobles tâches. Et bien que les dépenses incommensurables générées par Louis XIV pour la construction de Versailles pussent froisser

l'esprit économe de Colbert, celui-ci parvenait néanmoins à les intégrer harmonieusement dans le cadre d'une vision civilisationnelle éblouissante.

En 1663, Colbert s'éleva au rang de protecteur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, dont les origines remontent à l'année 1648, durant la régence d'Anne d'Autriche. Charles Lebrun, l'artiste favori de Colbert, se vit confier la charge de directeur de cette institution prestigieuse, où s'imposait le majestueux Grand Style. Soucieux d'unir les influences italiennes à l'essence même de l'art français, Colbert entreprit également la création de l'Académie de France à Rome en 1666, ouvrant ainsi une voie privilégiée pour la fusion des talents.

Parallèlement, la Petite Académie, qui vit le jour en 1663 sous l'égide de Colbert, se consacrait avec ardeur aux somptueux décors, aux inscriptions ornementales qui ornent les édifices et aux devises qui ornent les médailles. Elle bénéficiait de la direction éclairée de Jean Chapelain, conseiller culturel de Colbert. En l'année 1671, l'Académie d'architecture vit le jour grâce aux efforts déployés par Colbert, qui en confia les rênes à François Blondel, l'architecte de la ville de Paris.

Indubitablement, l'Académie française, érigée par Richelieu en 1634, fut revitalisée sous l'impulsion de Colbert. Élu membre de cette institution prestigieuse en 1667, Colbert entretenait des liens étroits avec Chapelain et Perreault. Sa sollicitude se portait sur l'élaboration du dictionnaire, œuvre de référence majeure. En 1672, Colbert prit l'initiative de transférer l'Académie française ainsi que la plupart des autres académies artistiques au sein des enceintes du Louvre. Étant donné que Louis XIV fréquentait peu le Louvre, Colbert saisit l'opportunité pour rassembler et héberger les génies artistiques de son époque, tissant ainsi les fondations d'une Cité des arts.

Les Corneille, Boileau, Molière et Racine, entre autres, furent généreusement subventionnés, propulsant ainsi le théâtre classique français vers des sommets inégalés durant les années Colbert sous le règne de Louis XIV. L'essor considérable de la danse à la cour de Louis XIV explique la francisation du lexique du ballet. L'opéra-ballet fit son apparition à la cour en cette période prodigieuse. À l'époque, vivre de son art relevait quasiment de l'impossible. Si le mécénat aristocratique était monnaie courante, c'est sous l'égide du roi-danseur Louis XIV et de Colbert que l'État prit pour la première fois les rênes, visant à glorifier à la fois le souverain et la France elle-même. Le Grand Siècle se révèle ainsi être le siècle fondateur d'une culture gouvernée et subventionnée, aboutissant ainsi la politique artistique de François 1^{er} entreprise à la Renaissance. Il n'est donc nullement fortuit que la civilisation française, dans sa globalité, ait atteint son apogée dès l'époque de Louis XIV et de Colbert.

Colbert ordonna des recherches et des acquisitions à travers la France et l'Europe afin de rassembler un nombre considérable de trésors littéraires, de manuscrits précieux, de chefs-d'œuvre picturaux et de sculptures illustres. Les fruits de ces quêtes furent véritablement remarquables : à l'avènement de Colbert au ministère, la Bibliothèque royale abritait modestement 1 600 ouvrages ; vingt ans plus tard, elle comptait fièrement 70 000 volumes. En 1660, le roi ne possédait que 200 tableaux ; tandis qu'à la disparition de Colbert, on pouvait contempler 2 500 toiles ornant les murs de la galerie du Louvre, sur lesquels se distinguaient 16 joyaux de Raphaël, 10 créations de Vinci, 23 splendeurs du Titien, et bien d'autres encore.

Ces encouragements donnés aux sciences et aux arts eurent un avantage immédiat pour l'industrie. La France conquiert le premier rang dans la texture et la teinture des étoffes de laine, de soie, les velours, et aussi dans le dessein et le relief des draps d'or et d'argent. C'est de Colbert que date la supériorité

de Sedan et d'Elboeuf pour les draps, de Lyon et de Tours pour les étoffes de soie ; de Saint-Maur pour les draps d'or, écrit l'abbé Desmazes.

C'est bien sous l'administration Colbert que l'on a construit non seulement Versailles et Marly, mais aussi renouvelé les châteaux de Chambord, de Blois, de Fontainebleau et d'Amboise. À Paris, sous Colbert, ont été construits les Invalides, terminé le Val-de-Grâce, les Tuileries et le Louvre. Steven Nadler écrit de façon magistrale : « Le Paris qui a accueilli Leibniz n'était pas encore la ville des grands boulevards du baron de Hausmann. Mais ce n'est plus la ville médiévale fortifiée qu'elle fut jusqu'au XVI^e siècle. En fait, quelques années avant le séjour de Leibniz en France, le roi et son puissant ministre des Finances, Jean-Baptiste Colbert, avaient décidé de transformer la ville en une métropole moderne. Ils ont commencé par abattre les remparts médiévaux qui couvraient les quartiers nord et sud de la ville — comme aujourd'hui, divisés en rives gauche et droite le long de la Seine — pour les remplacer par des voies de circulation bordées d'arbres. Cela a permis à la ville de se fondre dans les faubourgs ou les quartiers résidentiels périphériques. Ils ont également lancé une campagne d'architecture monumentale de style classique : grands édifices publics, arcs de triomphe, statues commémoratives et places publiques ouvertes. Les structures historiques du Collège des Quatre-Nations, des Invalides, de l'Observatoire et des Gobelins datent toutes de cette période. En tout, Louis et son ministre dépensèrent plus de vingt millions de livres en architecture et en aménagement paysager pour Paris, principalement au Louvre et dans les Tuileries adjacentes, en dépit du fait que le roi lui-même se souciait peu de la ville et qu'il préférerait de loin son nouveau domicile en pleine expansion à Versailles.

Le roi quitta le Louvre, le palais royal adjacent à la rivière sur la rive droite, en février 1670, pour ne plus jamais y passer la nuit ; en 1683, toute la cour s'était installée à Versailles, au grand

désarroi de ceux qui devaient encore exercer leurs activités à Paris, à plus de dix kilomètres de là. Le résultat de toute cette construction était une ville beaucoup plus ouverte et navigable, moins dense dans ses logements et moins encombrée sur ses ruelles que la version médiévale. C'est à cette époque que Paris est devenue la "Ville Lumière" principalement en raison de la forte augmentation du nombre de réverbères illuminant la ville durant la nuit. Cette fonctionnalité moderne, alliée à des rues plus larges et à des ponts rénovés, permettait un passage plus sûr des milliers de voitures à cheval de la ville, un ajout relativement récent à son système de transport. Ces luxueux véhicules conduisaient leurs propriétaires à la découverte des richesses culturelles de la ville : au théâtre du Palais-Royal, où l'on pouvait assister à la dernière comédie de Molière ou à la dernière tragédie de Racine, ou bien à l'opéra récemment construit, où l'on pouvait entendre la première de la plus récente œuvre de Lully, compositeur officiel du roi, le Paris de Colbert était un lieu élégant, technologiquement progressiste, cosmopolite et aristocratique.»

1.2.6 La politique industrielle et commerciale de Colbert

La politique industrielle et commerciale de Colbert s'inspire essentiellement des stratégies économiques mises en place par les rois Louis XI et Henri IV, ainsi que des idées de Jean Bodin qui ont influencé Richelieu. Toutefois, Colbert se distingue en tant que praticien plutôt que théoricien de la science économique telle que nous la concevons aujourd'hui. Son attachement au mercantilisme n'est qu'apparent, utilisé uniquement comme une méthode de gestion financière de l'État. En réalité, Colbert se révèle être un véritable théoricien du développement économique, adoptant des approches dirigistes. À cet égard, il s'inscrit dans la lignée du caméralisme allemand, en lien avec les humanistes chrétiens de la Renaissance.

Colbert est un populationniste. Fondamentalement, il considère que la véritable richesse réside dans le potentiel créatif de l'esprit humain, et sa vision de l'État repose, à l'instar de ses prédécesseurs Louis XI et Henri IV, sur le bien-être collectif de la nation, en favorisant l'enrichissement tant matériel que culturel de sa population. Il est donc évident qu'une telle vision humaniste le pousse à encourager la multiplication de ces esprits créatifs au sein de la nation, afin de stimuler la puissance industrielle et économique de la France dans son ensemble. Ainsi, en véritable défenseur de l'intérêt national, Colbert ne peut qu'aspirer à une nation populeuse et prospère, rejetant l'idée d'une nation limitée dans sa portée.

On accorde généralement une importance démesurée aux politiques protectionnistes de Colbert dans sa méthode de développement économique. Imposer une barrière tarifaire aux producteurs étrangers est l'une des nombreuses mesures de soutien à l'industrie nationale, parmi lesquelles figurent également les subventions aux exportations, les subventions aux producteurs, l'amélioration des infrastructures de transport, la formation de la main-d'œuvre, les contrats gouvernementaux, etc. Bien que pratiquement tous les pays industrialisés utilisent aujourd'hui diverses formes de protectionnisme, parfois de manière hypocrite, les théoriciens du libre-échange ont imposé leur dogme libre-échangiste de manière si universelle dans le monde universitaire et médiatique que le nom de Colbert, associé au protectionnisme, est automatiquement lié à une vision économique prétendument rétrograde, inutile et dépassée pour notre époque, étant donné qu'aucun pays ne se vante d'imposer des tarifs de manière directe ou indirecte.

En réalité, la théorie des avantages comparatifs, chère aux économistes libéraux, ne résiste pas à l'épreuve de la réalité pour les nations qui ont atteint un certain niveau de développement. Cette théorie statique de l'échange postule que chaque pays trouve son intérêt à se spécialiser dans ses

avantages comparatifs, et que le libre-échange est bénéfique pour les deux parties, quelles que soient les circonstances.

Cependant, dans le monde réel, où les échanges se déroulent au fil du temps, cela implique que le pays qui possède un avantage comparatif dans les produits manufacturés s'enrichit de plus en plus en développant ses industries, tandis que le pays spécialisé dans l'agriculture s'appauvrit progressivement en restant cantonné à ce secteur. Ce constat a été brillamment démontré par le grand économiste allemand Friedrich List, disciple du colbertisme et théoricien de l'union douanière allemande, dans son ouvrage intitulé *Système national d'économie politique* au XIX^e siècle, en réponse à *La richesse des nations* d'Adam Smith. List y présente de nombreux exemples historiques de pays ruinés à la suite de la conclusion d'accords de libre-échange avec des nations plus avancées technologiquement. Ainsi, le libre-échange, bien qu'essentiel au stade initial d'une économie primaire, doit être fondamentalement abandonné lors de la transition vers une économie manufacturière. Il est possible ensuite de revenir au libre-échange une fois que l'industrie nationale est solidement établie, en s'associant avec des partenaires qui ont atteint un niveau de développement industriel similaire. Cependant, promouvoir et imposer le libre-échange à des nations moins avancées technologiquement revient en réalité à encourager une forme déguisée d'impérialisme économique.

La compréhension la plus fondamentale de la méthode de développement économique de Colbert réside dans la notion que toute mesure de soutien à l'industrie ne peut être véritablement évaluée quant à son efficacité qu'en prenant en considération l'ensemble du système soigneusement élaboré par Colbert. Cela inclut non seulement le développement des infrastructures de transport, mais aussi les avancées scientifiques et la formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Il serait donc vain de tenter d'analyser l'impact isolé d'un tarif douanier

sur l'industrie nationale sans prendre en compte l'ensemble du contexte : le développement technologique et scientifique qui s'est simultanément déployé à travers tout le pays, ainsi que la formation de la main-d'œuvre qui en a découlé grâce à ces mesures éclairées. La recette de Colbert, telle une précieuse concoction, doit être appliquée dans sa totalité pour révéler tout son potentiel.

Il est essentiel de comprendre que les deux tarifs établis par Colbert en 1664 et en 1667 étaient avant tout des mesures défensives face au pouvoir commercial international de la Hollande. De plus, le commerce intérieur de la France était entravé par de nombreuses douanes intérieures. Comme le souligne Innés Murat : « Partout, des péages et des douanes intérieures arrêtent sans cesse voyageurs et denrées, rendant — comme dira Vauban — les Français étrangers aux Français mêmes. D'Orléans aux Ponts-de-Cé sur la Loire, on rencontre une vingtaine de péages ! Certains sont accordés par le roi comme privilège. Le bénéficiaire paye, en retour, un impôt. Mais il reste de nombreux péages « vicieux » sans aucun titre régulier : des particuliers se permettent, sous prétexte de travaux exécutés par eux, de barrer routes et rivières et d'exiger des droits sur les transports de marchandises ! Au siècle de Louis XIV, la notion de liberté est rarement indissociable de la notion de privilège. Dès que l'État tente d'établir une esquisse de discipline collective qui, en fin de compte, va libérer le plus grand nombre, il est considéré comme un ennemi des libertés, c'est-à-dire des privilèges. Colbert n'en a cure, et s'efforce, avec une poignée de fonctionnaires, d'appliquer une sorte de nationalisation des chemins et rivières, ainsi que la réduction de ces scandaleux barrages douaniers. Un bon réseau de communications est essentiel pour étendre l'autorité du roi, faciliter le déplacement des troupes et libérer les mouvements économiques. La lenteur des voyages empêche le drainage des denrées périssables. Par exemple il faut quatre jours pour aller de Paris à Lille et dix à onze jours de Paris à Lyon. Si

l'on veut exporter un produit d'une manufacture de Touraine ou d'Anjou en Espagne, ce produit devra franchir quatre douanes intérieures, sans compter les innombrables menus péages. Dans ces conditions, les prix de transport atteignent 50 % du prix de revient des produits manufacturés au lieu de production. »

Colbert déploya tous ses efforts pour éliminer ces péages intérieurs, bien qu'il ne parvint qu'en partie à réaliser cette ambition, ce qui le plongea dans une profonde frustration. Toutefois, en contrepartie, l'établissement d'un tarif douanier uniforme pour l'ensemble des régions françaises vint renforcer et compenser les entraves intérieures au commerce français.

Il convient ici de réfuter avec vigueur la théorie avancée par certains historiens selon laquelle le protectionnisme de Colbert, tel qu'exprimé par l'établissement d'un tarif élevé en 1667 contre certains produits hollandais et anglais, aurait été à l'origine de la guerre de Hollande menée par Louis XIV. Cette explication simpliste cherche à établir un lien fallacieux entre libre-échange, prospérité économique, paix d'un côté, et protectionnisme, guerre commerciale, pauvreté et, en fin de compte, guerre réelle de l'autre côté.

Tout d'abord, il convient de souligner que le système protectionniste mis en place par Colbert avait pleinement fonctionné avant même le déclenchement de la guerre de Hollande. Colbert n'avait nul besoin de se lancer dans une guerre contre les Pays-Bas pour développer de nouvelles industries et revitaliser les anciennes manufactures françaises. Il avait réussi à atteindre ses objectifs sans recourir à des mesures aussi extrêmes.

Deuxièmement, il est essentiel de noter que la responsabilité du ministère de la Guerre au sein du Cabinet de Louis XIV ne revenait pas à Colbert, mais au tandem père et fils de Le Tellier et Louvois. Le Tellier avait autrefois été le supérieur

de Colbert et l'avait aidé à obtenir une place à la cour du roi et les tensions entre le clan Le Tellier et Colbert étaient bien réelles et significatives.

En outre, il convient de souligner que Louis XIV lui-même, en dépit de ses talents indéniables en matière artistique, aspirait véritablement à devenir un empereur catholique, succédant ainsi à l'empereur espagnol. Tout le culte entourant le Roi-Soleil était centré sur cette ambition inavouée. Les excès qui ont suivi la guerre de Hollande à la cour de Louis XIV, au grand désespoir de Colbert, ne font que confirmer le manque de clairvoyance de ce roi qui, laissé à lui-même après la mort de Colbert, a ramené la France pratiquement à son point de départ en 1661, avant l'arrivée de Colbert.

Il est essentiel de comprendre la position délicate dans laquelle Colbert se trouvait, se trouvant bien mal placé pour s'opposer à la fois au clan Le Tellier et à Louis XIV. En tant que fidèle serviteur de son roi et de la France, lorsque Colbert a perçu la volonté de guerre chez Louis XIV, il ne pouvait que se rallier à eux. Il est facile de comprendre l'attitude de Colbert à l'époque en faisant un parallèle avec les alignements partisans actuels dans notre régime parlementaire canadien. À moins de démissionner, il est nécessaire d'approuver la direction gouvernementale. Sauf qu'à cette époque, s'opposer au roi aurait pu conduire Colbert à rejoindre Fouquet en prison. Comment imaginer qu'un humaniste tel que Colbert ait souhaité la guerre alors que ses réformes économiques touchaient enfin à leur apogée et qu'il savourait le succès économique, fruit de toute sa carrière ?

Cette théorie libérale de la relation de cause à effet entre le protectionnisme et la guerre est dénuée de fondement et ne repose que sur des citations sorties de leur contexte et utilisées par certains historiens pour prouver une hypothèse infondée. En réalité, ces citations démontrent simplement que Colbert cherchait à affirmer par écrit son soutien au roi dans

sa guerre, tant il craignait les conséquences qui pourraient lui être infligées s'il était soupçonné d'être opposé aux aspirations guerrières du roi. Il était pleinement conscient du triste sort réservé à Fouquet... Dans cette perspective, il est crucial de dissiper les malentendus entourant le rôle de Colbert dans la guerre de Hollande et de ne pas laisser ces interprétations biaisées ternir la véritable vision et les réalisations économiques remarquables de ce grand homme d'État.

Pour sa part, l'historien Henri Martin écrit à propos de Colbert et des préparatifs de la guerre de Hollande : « Les préparatifs financiers avaient été calculés sur une aussi vaste échelle que les préparatifs militaires. Colbert avait dû se mettre en mesure de faire pour la campagne un fonds de 45 millions. Au premier regard qu'on jette sur les moyens employés pour subvenir à de telles dépenses, on reconnaît qu'il n'est pas seulement improbable, mais impossible, que Colbert ait voulu cette guerre. Tout son système financier, auquel il s'attachait avec une passion si légitime, fut ébranlé, presque renversé par les premiers coups de canon. L'équilibre rétabli par d'héroïques efforts avait commencé de périlcliter dès les premiers apprêts de la lutte et n'avait pu être à peu près maintenu en 1671 que par une augmentation d'impôts aussi bien ménagée que possible. »

Allié aux Anglais, Louis XIV a cru pouvoir envahir la Hollande avec une grande facilité. Après tout, il disposait d'une armée terrestre beaucoup plus puissante et d'une flotte enfin compétitive. Cependant, il n'avait pas anticipé l'intervention de l'Espagne et des princes allemands, qui, avec la paix séparée conclue entre l'Angleterre et les Pays-Bas, se sont alliés à la Hollande, transformant ainsi cette guerre en une catastrophe pour la France après quelques gains faciles au début du conflit. L'empire financier hollandais a eu raison de la France, et le traité de Nimègue de 1678 a rendu les territoires conquis par Louis XIV pendant la guerre aux Hollandais, tout en éliminant

le tarif anti-hollandais de 1667. La France a obtenu douze places fortes flamandes ainsi que la Franche-Comté, objet de tant de luttes depuis Charles Le Téméraire en 1477. Cependant, les finances de la France étaient de nouveau dans le rouge avec tous les emprunts à taux d'intérêt élevés concoctés par Colbert pour payer cette folle guerre de Hollande. Cette dette représentait quatre fois le montant des revenus du royaume. Cette guerre a sonné le glas de la gestion saine de Colbert, et celui-ci est mort désespéré de voir la France endettée de la sorte. Sa fin de règne a été très difficile, le clan Le Tellier prenant de plus en plus d'importance vis-à-vis de Louis XIV, tandis que la propagande royale transformait la guerre de Hollande en «exploit héroïque de Louis XIV».

Le plan global élaboré par Colbert avait pour ambition de substituer les importations par des produits français, de stimuler les exportations, de restaurer la santé financière de l'État et de propulser la France au rang de puissance industrielle. Soulignons qu'aujourd'hui, peu de pays osent officiellement et ouvertement poursuivre l'objectif inverse...

Dans son ouvrage, Aimé Richardt (p. 124) expose de manière éloquente le plan industriel minutieusement mis en œuvre par Colbert pour atteindre ces objectifs :

- Création de nouvelles usines et manufactures, avec développement de produits nouveaux adaptés au marché français qui se substitueront aux produits importés.
- Développement des anciennes manufactures qui fabriquent des produits en quantité insuffisante, ce qui freine les exportations.
- Développement de la marine de commerce qui assurera les débouchés des produits français sur les marchés étrangers (rappelons que la marine de commerce assurait transport et vente dans les comptoirs situés à l'étranger.)

– Amélioration des rendements de l'agriculture pour maintenir les prix bas (surtout des céréales), ce qui permet de peu payer les ouvriers (qui se nourrissent principalement de pain), et donc assure la compétitivité des produits français à l'exportation. »

Il convient de souligner que Colbert s'appuyait sur les fondations déjà établies, bien que fragiles, de l'industrie française à son arrivée. Celle-ci était principalement constituée des vestiges des politiques mises en place par Henri IV et François I^{er}, ainsi que de quelques éléments subsistant dans le secteur textile.

Colbert affirmait : « Outre les avantages que produira l'entrée d'une plus grande quantité d'argent comptant dans le royaume, il est certain, par les manufactures, qu'un million de peuples qui languissent dans la fainéantise gagneront leur vie ».

Il est indéniable que Colbert considérait l'industrialisation comme une impérieuse nécessité pour rehausser le niveau de vie de la population française. S'obstiner à maintenir le libre-échange avec la Hollande, sans entreprendre une politique de développement économique d'envergure, aurait inévitablement précipité le peuple vers la déchéance et la ruine. Colbert percevait clairement que la réussite économique de la France reposait sur une vision globale, impliquant la mise en place de mesures concrètes pour favoriser l'essor de ses propres industries. C'était là la voie vers une véritable indépendance économique et une amélioration durable des conditions de vie de la population.

Parmi les magnifiques édifices manufacturiers qui fleurissaient sous le règne de Louis XIV se distinguaient les prestigieuses manufactures du roi, dont les célèbres Gobelins, véritables joyaux de l'industrie française. Tandis que ces établissements étaient sous l'égide directe de l'État, d'autres manufactures de renom, connues sous le nom de manufactures

royales, jouissaient du soutien financier de l'État, se voyant gratifiées de subventions éphémères ou de privilèges fiscaux.

Les manufactures du roi incarnaient l'excellence et la grandeur de la Couronne, symboles éclatants de la ferveur artistique et de l'ingéniosité française. Sous le regard bienveillant du monarque, ces entreprises publiques étaient investies d'une mission noble : promouvoir les arts et métiers, et tisser ainsi les fils étincelants de la renommée nationale. Les Gobelins, par exemple, se consacraient à la fabrication somptueuse de tapisseries, de tapis et d'autres œuvres d'art décoratives, qui ornaient les palais royaux et éblouissaient les cours européennes.

Parallèlement, les manufactures royales, nées de l'élan entreprenant du secteur privé, bénéficiaient des faveurs de l'État. Grâce à des subventions temporaires ou à des exemptions fiscales, ces entreprises étaient encouragées à développer leurs activités, à innover et à se hisser vers l'excellence. Elles étaient ainsi investies d'une mission double : contribuer à l'enrichissement de la nation par leurs productions et, en contrepartie, stimuler l'économie et l'emploi dans leur secteur d'activité spécifique.

Ces différentes formes de soutien étatique témoignent de l'importance accordée par Colbert et son administration au développement économique et artistique de la France. En favorisant la création et la prospérité de ces manufactures, l'État souhaitait consolider sa position sur la scène internationale, nourrir la fierté nationale et offrir des opportunités de travail et d'épanouissement à la population. Ainsi, que ce soit à travers les manufactures du roi, éclatantes réalisations de l'État, ou les manufactures royales, symboles d'un partenariat entre l'État et le secteur privé, la France déployait une ingéniosité et un soutien sans faille pour insuffler vie et renommée à son industrie, hissant ainsi son excellence au rang d'exemple pour les nations voisines.

Louis XIV achète l'hôtel de la famille Gobelin en 1662 et y installe les tapissiers, principalement des Flamands, qui travaillent au Louvre. Le peintre Le Brun est nommé directeur de la Manufacture royale des meubles de la couronne. De nombreux peintres, tapissiers, orfèvres, ébénistes, fondeurs, graveurs, lapidaires, menuisiers, etc., sont engagés. Le peintre d'origine flamande Van der Meulen devient le cartonnier d'une série de tapisseries exécutées aux Gobelins en l'honneur de Louis XIV, qui sont encore visibles à Versailles. Louis XIV prend également en charge la formation de soixante enfants pendant dix ans, dont six pour l'apprentissage et quatre pour le service de l'établissement. Les employés bénéficient de nombreux privilèges, mais les règles sont strictes au travail : « Toutes les personnes arrivant le matin à leur métier commenceront par se laver les mains, feront leur signe de croix, et commenceront à travailler. On viendra aux boutiques où sont les métiers dès la pointe du jour... pour qu'aussitôt qu'il fera assez jour pour travailler, on le puisse faire. Ne sera fait dans les boutiques aucun repas que celui du déjeuner, et goûter en été, qui sera sans viande et autre chose qui puisse gâter ou engraisser lesdits ouvrages. Le temps de déjeuner sera d'une demi-heure et celui du dîner d'une heure. »

En plus de la manufacture des Gobelins, Colbert a fondé la manufacture de la Savonnerie et la manufacture de Sèvres. Pendant que les riches tapis et les plus belles porcelaines que l'on puisse trouver en Europe étaient fabriqués, les sculpteurs et les orfèvres créaient ces meubles et cabinets merveilleux destinés aux résidences royales, et demandés à prix élevé par tous les souverains.

Avec les manufactures royales, privées, mais soutenues par le roi, Colbert a constamment défendu son embryon d'industrie nationale en privilégiant les produits originaux et les nouvelles technologies. Commandes publiques, subventions, privilèges fiscaux, rien n'était trop beau pour ces « start-up », comme

le dit si bien Olivier Pastré. Colbert a tout fait pour attirer les meilleurs ouvriers d'Europe et pour empêcher la fuite des cerveaux (édit de 1669). Une manufacture de miroirs a été créée en 1665 pour concurrencer le monopole vénitien. Les 30 Vénitiens du début sont devenus 1 500 ouvriers produisant 6 000 mètres carrés de miroirs à la fin du siècle ! Une fabrique de draps a été créée à Abbeville par le Hollandais Van Robais. Il est arrivé avec 50 ouvriers bataves. Colbert les a exemptés d'impôts, de corvées et de toutes charges publiques. Ils ont obtenu la nationalité française, ont été autorisés à pratiquer librement leur religion réformée, etc. Il a obtenu le monopole de son industrie dans la ville et dans un rayon de dix lieues autour d'elle.

Ainsi, les trois types de privilèges accordés par Colbert aux entrepreneurs étaient les prêts sans intérêt, les subventions et la concession du monopole de fabrication. En tant que subvention, l'entrepreneur pouvait recevoir des immeubles et des terrains pour les machines, le stock et le logement des employés, souvent fournis par la ville ou la province concernée. Si l'entreprise échouait, les biens immobiliers étaient restitués à leur propriétaire précédent, mais s'il réussissait, le fabricant les conservait.

Le but que s'est fixé Colbert est d'améliorer la qualité de la production nationale, et il ne lésinera pas sur les moyens pour y parvenir. La France importe trop de produits, car elle les fabrique mal. On importe même du vin d'Angleterre ! Colbert a donc mis en place une administration composée du Conseil de commerce (1664), des intendants des provinces et des inspecteurs ou commis de manufacture. C'était en quelque sorte son ministère de l'industrie et du commerce.

Le Conseil de commerce, créé en 1664 et dirigé de facto par Colbert, était composé de deux secrétaires d'État (Lionne et Le Tellier), ainsi que de deux autres membres du Conseil des finances de Colbert, en plus du chancelier qui en était le

chef officiel. Le rôle de ce Conseil était d'officialiser les statuts et règlements des manufactures et des fabriques. Entre 1666 et 1684, il a édité 44 règlements, la plupart étant intervenus au cours des dix premières années. Le Conseil de commerce a disparu à la mort de Colbert.

Les intendants des provinces, surnommés les « hommes du roi », étaient les représentants directs de Colbert sur le terrain. Leur rôle principal était de lui transmettre des informations sur les événements dans leur province respective. Ils agissaient comme médiateurs lors de conflits entre industriels et inspecteurs, en rendant compte de leurs actions à Colbert. Ils avaient également le pouvoir d'établir des règlements et des ordonnances concernant la production, assurant ainsi l'application précise des règles industrielles. En cas de problèmes sans réglementation adéquate, ils pouvaient prendre des mesures temporaires, en attendant une décision définitive du Conseil du roi. Leur influence était particulièrement importante dans les secteurs des mines, du charbon, des forges et des verreries. Les intendants ont joué un rôle essentiel dans la prospérité industrielle de la France, et selon Germain Martin, beaucoup d'entre eux étaient des administrateurs aux idées libérales.

Les inspecteurs, ou commis de manufacture étaient une réalisation majeure de Colbert dans sa politique industrielle. Leur rôle était crucial et leur action s'inscrivait dans un processus bien établi. Dès leur arrivée dans une province, ils se rencontraient avec l'intendant pour recevoir leurs instructions. Ensuite, ils se rendaient dans les localités abritant un grand nombre de manufactures pour rencontrer les maires et les échevins. Leur mission était de faire enregistrer les nouveaux règlements concernant les manufactures et d'assurer leur respect. Ils surveillaient attentivement les juges des manufactures, les gardes et les jurés, veillant à ce que les maîtres se conforment aux règles établies et enregistrent leurs activités. En l'absence

de maîtrise, ils nommaient des gardes et des jurés parmi les fabricants. Ils convoquaient ensuite les jurés et les maîtres pour distribuer et expliquer les textes réglementaires. Ils s'assuraient également de la qualité des produits et possédaient une marque pour chaque lieu de fabrication relevant de leur juridiction. Ils surveillaient les foires et encourageaient la production de draps de qualité et en quantité suffisante pour favoriser le commerce des manufactures françaises. Ils vérifiaient les dimensions des étoffes, prévenant les fraudes liées aux quantités, aux poids et aux mesures. Ils visitaient également les fabricants d'instruments de mesure pour s'assurer de leur conformité. De plus, ils recueillaient des informations sur les fabriques locales en consultant les échevins et les marchands, dans le but de mettre en œuvre les règlements de manière raisonnable et avantageuse. Ils cherchaient également à fournir du travail aux pauvres et aux oisifs en les employant dans les manufactures et en leur fournissant les outils et les matériaux nécessaires.

Les juges de manufacture, une institution judiciaire spécialisée instaurée par Colbert à travers l'édit de 1669. Sélectionnés parmi les maires et les échevins, ces juges avaient un pouvoir important. Leur principale mission était de résoudre les litiges entre les ouvriers des manufactures et les employeurs, ainsi que de régler les questions de qualité, de mesures et de marques des produits. Ils étaient également chargés de superviser les problèmes salariaux. Colbert cherchait à simplifier et accélérer les procédures judiciaires en supprimant les formalités inutiles. Les parties exposaient elles-mêmes leurs arguments, sans avocat ni procureur. Si le jugement ne pouvait être rendu immédiatement, les pièces du procès étaient déposées en attente d'une décision ultérieure. Pendant ce délai, les maires et les échevins n'étaient pas rémunérés et n'obtenaient aucun avantage, tant que l'affaire n'était pas résolue. La plupart des litiges étaient initiés par les gardes et les jurés qui constataient des infractions flagrantes aux règlements des fabriques. Ce système a fonctionné

efficacement jusqu'en 1699, où, par besoin d'argent, les juges de manufacture ont été remplacés par des juges de paix qui devaient acheter leur charge.

Les gardes et les jurés, présents depuis 1341, avaient des devoirs définis par différents règlements établis en 1581, 1588 et 1597. L'édit de 1669 de Colbert a précisé leur rôle et leur a imposé de nombreuses responsabilités. Chaque année, ils étaient élus par les maîtres des villes ou communautés et devaient prêter serment devant les officiers et les échevins. Les gardes transmettaient les règlements locaux aux directeurs de manufacture et aux maîtres, qui devaient en accuser réception. Les jurés visitaient les manufactures, les marchands et les ouvriers. L'ouverture des usines, des magasins, des ateliers et des boutiques était obligatoire, sous peine de saisie des marchandises. Leur principale mission était de prévenir les fraudes dans la fabrication des draps en vérifiant les mesures, la qualité de la laine, les teintures, etc. Ils marquaient les draps approuvés d'un plomb. Parfois, les contrôles avaient lieu dans des chambres de commerce où les fabricants devaient présenter leurs produits. Les gardes et jurés, étant eux-mêmes fabricants élus par leurs pairs, étaient bien plus appréciés que les inspecteurs de manufacture, qui avaient un pouvoir coercitif. Ils jouaient un rôle important dans la résolution de différends entre les différentes parties impliquées dans l'industrie textile. Leurs relations avec les inspecteurs étaient difficiles, car ces derniers étaient moins proches de la communauté locale.

Il est important de souligner que ces deux niveaux de vérification, bien qu'ils puissent paraître une duplication bureaucratique, représentaient en réalité une méthode efficace de lutte contre la corruption. En outre, Colbert renforça les corporations de métiers, car la qualité des produits dépend de l'organisation des métiers : les corporations établiront des procédures auxquelles les apprentis et les compagnons

devront se conformer jusqu'à ce qu'ils atteignent le statut de maîtres, pour ceux qui le désirent.

La sanction était très sévère en cas de fraude ou de mauvais résultats. L'édit de 1671 prévoyait ainsi que « les étoffes manufacturées en France qui seraient défectueuses et non conformes aux règlements seraient exposées sur un poteau d'une hauteur de neuf pieds, avec un poteau indiquant le nom et le surnom du marchand ou de l'ouvrier fautif. En cas de récidive, le marchand ou l'ouvrier serait blâmé publiquement devant l'assemblée du corps, et en cas de troisième infraction, ce serait le carcan! » (réf. O. Pastré)

L'instauration d'une fonction publique française aussi élaborée avait un dessein précis : garantir la qualité des produits nationaux, permettant ainsi leur substitution aux importations, voire même leur exportation. Il s'agit également d'un soutien étatique au système capitaliste, car en régulant la qualité de la production, l'État établit la confiance nécessaire envers le marché lui-même. Colbert a également tenté d'unifier les poids et mesures en France afin de favoriser les échanges en facilitant la comparaison des prix. Cependant, il était en avance sur son temps et son pays à cet égard.

Colbert n'hésitait jamais à importer les technologies étrangères pour améliorer les produits français (comme le Japon au XX^e siècle et la Chine au XXI^e siècle). L'ambassadeur de Venise en France remarque : « On a emprunté à la Hollande sa manière de fabriquer les draps, ainsi que la fabrication des fromages, du beurre et d'autres spécialités. On a pris à l'Allemagne la fabrication des chapeaux et du fer blanc, et à notre pays, les dentelles et les miroirs. »

Toutefois, Colbert n'hésitait pas à être libéral et à remettre en question des privilèges lorsque cela lui semblait approprié. Il a ouvert l'accès à la fabrique lyonnaise de soie aux huguenots et a suspendu un règlement contraignant la fabrication des

draps languedociens. Colbert s'est également efforcé de codifier adéquatement les lois du commerce français, de codifier les lettres de change et les actes de négoce, de moraliser les faillites et d'imposer la tenue d'un livre de compte aux commerçants.

Olivier Pastré écrit : « Tout était ainsi, chez Colbert, soumis à la grandeur de l'État. Pour autant, faire de Colbert un défenseur du "tout état", comme l'ont fait certains, notamment au XIX^e siècle, relève, au mieux, de l'incompétence, au pire de la plus dure mauvaise foi. Colbert croit en la primauté de l'État, mais pas en son omniprésence. Pour deux raisons au moins : d'abord parce que le "tout État", cela coûte cher... L'État a pour mission d'impulser l'initiative privée, voire de s'y substituer temporairement... ». Toutes les aides de l'État aux entreprises sont fondamentalement de nature temporaire et devront être retirées lorsque l'industrie deviendra mature pour Colbert.

La réussite industrielle de la méthode Colbert, réalisée en un temps record d'une dizaine d'années, bien qu'imparfaite à certains égards, est incontestable. Aimé Richardt écrira : « De Colbert datent les premières usines, vastes ensembles de bâtiments où travaillent des centaines, voire des milliers d'ouvriers. L'industrie moderne était née, mais à côté d'elle subsistèrent longtemps des petits ateliers familiaux qui, dotés de nouvelles machines, augmentèrent leurs productions. » L'ambassadeur de Venise le reconnaît franchement : « On s'efforce de prendre la fleur de ce que le monde entier produit. On a appris de la Perse le travail des tapis, et il s'en fait à Paris de plus beaux et plus élégants ; on importe et on vend les plus belles raretés des Indes, et de la même manière, on a adopté plusieurs procédés de fabrication de l'Afrique. Ce qu'il y a de meilleur dans toutes les parties du monde est maintenant fabriqué en France, et ces produits sont tellement en vogue que les commandes affluent de toutes parts pour s'en procurer. »

1.2.7 Colbert et la religion

La relation entre Colbert et les questions religieuses revêt une importance non négligeable au sein de la philosophie colbertiste. À l'origine, Colbert était un catholique dont la pratique religieuse se limitait au strict minimum requis. Cependant, il serait erroné de penser que Colbert était indifférent à la dimension spirituelle dans sa vision économique et politique, car celle-ci constituait le fondement même de sa conception humaniste du développement économique et social de la France. Profondément animé d'une spiritualité sincère, bien que peu encline à la religiosité pratique, Colbert a même été perçu par certains comme un esprit anticlérical. Cette perception découle de son aversion envers le nombre trop élevé de religieux au sein de la population française, d'après ses convictions. Les religieux et religieuses catholiques, selon lui, ne contribuent ni à la croissance démographique, un aspect crucial pour Colbert en tant que défenseur de la population, ni à l'économie : ils ne s'adonnent ni au commerce florissant, ni à l'agriculture, encore moins à l'industrie. En tant que fin politique soucieux du bien-être économique de la France, Colbert aspire ainsi à réduire le nombre de religieux et religieuses, qu'il considère plus ou moins comme des individus improductifs et en quelque sorte parasites de la société, à l'instar des bureaucrates. Il cherche à concentrer leurs activités dans les domaines qu'ils maîtrisent le mieux et qui sont essentiels : l'éducation et les soins aux malades.

En qualité de fervent défenseur du nationalisme économique, Colbert nourrit une réelle aversion envers l'influence de la papauté romaine sur le clergé français, et il déplore tout particulièrement les transferts financiers opérés de l'Église catholique française vers Rome. Dans une certaine mesure, on pourrait même le qualifier de « protestant manqué », puisqu'il embrasse avec ardeur le gallicanisme, une doctrine religieuse française visant à organiser l'Église catholique française de manière autonome par rapport au pape. Les

gallicans s'emploient à restreindre l'intervention pontificale à la sphère spirituelle, refusant de lui accorder tout rôle dans les affaires temporelles. Concrètement, cela se traduit essentiellement par un rôle prépondérant du royaume de France dans les nominations et les décisions relatives aux évêques français. Colbert exerce une influence considérable sur Bossuet, notamment dans son illustre *Déclaration des Quatre Articles* du clergé de France, proclamée le 17 mars 1682. Il parvient, à lui seul, à convaincre le roi Louis XIV de la justesse de cette déclaration. Les Quatre Articles, par lesquels l'Église de France affirme son indépendance face à Rome, délimitent officiellement le champ d'intervention du pape dans les affaires spirituelles, préservent les coutumes de l'Église gallicane et accordent une importance accrue aux décisions des conciles œcuméniques, réunissant les évêques de la chrétienté, par rapport aux décisions pontificales. La notion d'infaillibilité pontificale ne peut s'établir qu'avec le consentement de l'Église universelle. Selon les principes gallicans, l'Église se doit d'être au service de l'État et non l'inverse...

Colbert était évidemment très tolérant envers les protestants français, car il était parfaitement conscient de leur importance économique pour le royaume de France. D'ailleurs, les immigrants protestants hollandais ont joué un rôle capital dans sa politique industrielle et scientifique. Afin d'augmenter la production française, Colbert a également réduit le nombre de jours fériés religieux de dix-sept... bien qu'il en restait vingt-sept, en plus des dimanches! Malheureusement, en ce qui concerne la Nouvelle-France, il était impossible pour Colbert de laisser les protestants s'y établir. Cependant, nous verrons l'importance de sa vision gallicane dans la colonisation de ce territoire.

Il va de soi que la révocation de l'édit de Nantes n'aurait jamais pu avoir lieu du vivant de Colbert. Cette révocation, proclamée le 18 octobre 1685 peu après sa mort par le roi

Louis XIV, déclarant que seule la religion catholique était désormais autorisée en France, reniant ainsi l'édit de Nantes signé par son grand-père Henri IV en 1598, fut une abomination. Les persécutions encouragées par les dragonnades ont poussé de nombreux immigrants et Français protestants industriels, tels que Huygens et Denis Papin, accompagnés de 300 000 coreligionnaires, à quitter la France pour enrichir de leur savoir les pays qui les ont accueillis, tels que l'Angleterre, la Hollande et l'Amérique... anglaise. Cette décision, influencée par Louvois et le clan Le Tellier, farouchement anti-protestants depuis toujours et au sommet de leur pouvoir politique après la mort de Colbert, était motivée par le désir de Louis XIV de se présenter comme le futur empereur catholique à la mort de Colbert, se voyant comme le Charles Quint de son siècle et poussant ainsi l'absolutisme royal à son paroxysme en termes de dogme. Cette révocation a eu un coût économique et démographique énorme pour la France.

Nul autre que le duc de Saint-Simon, témoin et mémorialiste de l'époque de Louis XIV, dans ses Mémoires de 1715, ne peut mieux décrire l'impact de la révocation de l'édit de Nantes. Je laisse au lecteur le soin d'apprécier le témoignage en reproduisant un extrait.

«La révocation de l'édit de Nantes, sans le moindre prétexte et sans aucun besoin et les diverses proscriptions plutôt que déclarations qui la suivirent, furent les fruits de ce complot affreux qui dépeupla un quart du royaume, qui ruina son commerce, qui l'affaiblit dans toutes ses parties, qui le mit si longtemps au pillage public et avoué des dragons, qui autorisa les tourments et les supplices dans lesquels ils firent réellement mourir tant d'innocents de tout sexe par milliers, qui ruina un peuple si nombreux, qui déchira un monde de familles, qui arma les parents contre les parents pour avoir leur bien et les laisser mourir de faim ; qui fit passer nos manufactures aux étrangers, fit fleurir et regorger leurs États aux dépens

du nôtre et leur fit bâtir de nouvelles villes, qui leur donna le spectacle d'un si prodigieux peuple proscrit, nu, fugitif, errant sans crime, cherchant asile loin de sa patrie ; qui mit nobles, riches, vieillards, gens souvent très estimés pour leur piété, leur savoir, leur vertu, des gens aisés, faibles, délicats, à la rame, et sous le nerf très effectif du comité pour cause unique de religion ; enfin, qui, pour comble de toutes horreurs, remplit toutes les provinces du royaume de parjures et de sacrilèges, où tout retentissait des hurlements de ces infortunées victimes de l'erreur, pendant que tant d'autres sacrifiaient leur conscience à leur bien et à leur repos, et achetaient l'un et l'autre par des abjurations simulées d'où sans intervalle on les traînait à adorer ce qu'ils ne croyaient point et à recevoir réellement le divin corps du Saint des Saints, tandis qu'ils demeuraient persuadés qu'ils ne mangeaient que du pain qu'ils devaient encore abhorrer. Telle fut l'abomination générale enfantée par la flatterie et la cruauté. De la torture à l'abjuration, et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins. Ceux qui, par la suite, eurent l'air d'être changés avec plus de loisirs ne tardèrent pas, par leur fuite ou par leur conduite, à démentir leur prétendu retour.

Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent ; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyaient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses... (...) Le Roi recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communiqué : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tout à la fois, et dans un instant. Le Roi s'applaudissait de sa puissance et de sa piété. Il se croyait au temps de la prédication des apôtres, et il s'en attribuait tout

l'honneur. Les évêques lui écrivaient des panégyriques, les Jésuites en faisaient retentir les chaires et les missions. Toute la France était remplie d'horreur et de confusions, et jamais tant de triomphes et de joie, jamais tant de profusion de louanges. Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions ; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance. Il avalait ce poison à longs traits. Il ne s'était jamais cru si grand devant les hommes ni si avancé devant Dieu dans la réparation de ses péchés et du scandale de sa vie. Il n'entendait que des éloges, tandis que les bons et vrais catholiques et les saints évêques gémissaient de tout leur cœur de voir des orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et les martyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacrilèges. Ils pleuraient amèrement l'odieux durable et irrémédiable que de détestables moyens répandaient sur la véritable religion, tandis que nos voisins exultaient de nous voir ainsi nous affaiblir et nous détruire nous-mêmes, profitaient de notre folie, et bâtissaient des desseins sur la haine que nous attirions de toutes les puissances protestantes. Mais à ces parlantes vérités, le Roi était inaccessible. »

Ainsi se déroula l'histoire de la France sous Louis XIV, après la mort de Colbert.

CHAPITRE II

La création de l'État-nation français et de la Nouvelle-France

2.1 Louis XI

Louis XI (1423-1483), roi de France de 1461 à 1483, est le fondateur de la première incarnation de l'État-nation. Mais qu'est-ce exactement qu'un État-nation ? C'est tout simplement un État lié à une nation, créé dans le but d'agir dans l'intérêt de l'ensemble de sa population. C'est un État dont la principale mission est d'éduquer et d'améliorer le niveau de vie de sa nation, au nom du « bien commun », l'essence même du « commonwealth » en anglais. Il est l'ancêtre du concept de véritable république.

Louis XI est le premier roi européen à sortir son pays de la féodalité médiévale. À cette époque, en Occident, l'Italie telle que nous la connaissons aujourd'hui est complètement morcelée. Les États pontificaux dominent le centre, le royaume de Naples est situé au sud, tandis que la république de Florence et la cité-État de Venise prospèrent au nord. Le duché de Milan et la république de Gênes sont quant à eux des territoires disputés. L'Allemagne est également morcelée, tout comme l'Italie, mais elle est sous l'emprise du Saint-Empire romain germanique. Pendant ce temps, l'Espagne est engagée dans sa Reconquista, une lutte des forces chrétiennes contre la domination musulmane des troupes arabo-berbères, et la Grèce actuelle se trouve divisée entre les dominations vénitienne et ottomane. Le Portugal est, pour sa part, en pleine ascension, car il s'est libéré de la domination islamique avant l'Espagne,

et il est en voie d'établir le premier empire colonial européen sur les cinq continents. Les pays scandinaves actuels sont quelque peu instables, étant regroupés sous l'Union de Kalmar, qui se rapproche d'une confédération formée à l'initiative du Danemark, et les Pays-Bas sont peu à peu regroupés par les ducs de Bourgogne, alliés des Anglais. Enfin, l'Angleterre est plongée dans une guerre civile lors de la guerre des Deux-Roses (1455-1485).

Pour créer son État-nation, Louis XI s'appuie sur sa bourgeoisie et sur son peuple. Louis XI est donc un véritable révolutionnaire pour son époque. Il fait sortir son peuple du système féodal fondé sur les trois ordres : les chevaliers, les clercs et les serfs. Il sera le premier roi à servir le bien-être commun de son peuple. La devise de ce bien commun national sera : *Un droit, un poids, une monnaie*, en accord avec le principe de citoyenneté. Le premier principe de République, l'intérêt général, la chose publique, fait son apparition concrète grâce à ce monarque. Jean Bodin définira plus précisément ce concept un siècle plus tard dans *Les six livres de la République* en 1576. Par définition, le principe de l'intérêt général de la nation comme mode de gouvernance transcende la nature du régime politique en tant que tel. Un roi tel que Louis XI a pu mettre en pratique ce concept sans être formellement le président d'une république. En revanche, les exemples contemporains de présidents de républiques démocratiquement élus ne respectant pas ce principe fondamental seraient trop nombreux pour être énumérés.

La France, tout comme la civilisation occidentale, se trouve profondément affaiblie à l'arrivée de Louis XI. Après la longue guerre de Cent Ans contre l'Angleterre, le pays est dévasté par la peste et les ravages des pillards, et il peine à exister en tant qu'entité unifiée. Il est morcelé en divers duchés, dont plusieurs sont placés sous la domination du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne. La population européenne, ainsi que

celle de la France, a été décimée au cours du siècle précédent, laissant place à une pauvreté endémique qui touche près de 95 % de la population.

Le courageux exploit de Jeanne d'Arc, surnommée la pucelle d'Orléans, qui, par miracle, parvient à reprendre la ville des mains des Anglais et à sacrer le père de Louis XI, Charles VII, à Reims, reste gravé dans les mémoires. Cependant, cette héroïne est cruellement abandonnée par son propre roi et subit le supplice du bûcher en 1431. Témoin de cette tragédie durant son enfance, Louis XI ne parviendra jamais à ressentir de l'affection pour son père...

Louis XI bénéficie d'une éducation humaniste chrétienne remarquable durant son enfance, marquée notamment par l'influence du grand théologien Jean Gerson. À la demande du responsable de son éducation intellectuelle, le théologien Jean Majoris, ce dernier fait rédiger un ouvrage sur l'institution du prince spécifiquement pour le jeune dauphin Louis. Parallèlement, son éducation sportive et militaire est confiée à Guillaume d'Avaugour, bailli de Touraine. Ainsi, Louis XI est imprégné des théories théologiques humanistes de la Renaissance, dont le berceau se situe à Florence.

Cette influence est favorisée par le concile de Florence en 1439, qui s'efforce de réunir les églises orientale et occidentale, ainsi que par la chute de Constantinople en 1453. Ce dernier événement rapproche les chrétientés orientale et occidentale grâce à l'arrivée d'exilés byzantins à Rome et à Florence, ainsi qu'aux recherches d'intellectuels italiens en quête de manuscrits antiques à Byzance. C'est dans ce contexte que se produit une véritable révolution philosophico-théologique au sein de la chrétienté, grâce à la découverte et à la traduction des œuvres de Platon et d'autres philosophes durant ce quinzième siècle, connu sous le nom de Quattrocento.

Jusqu'alors, la pensée officielle du christianisme médiéval était imprégnée de la scolastique, inspirée des enseignements d'Aristote et de son école péripatéticienne. La redécouverte des textes antiques et de l'esprit platonicien ouvre la voie à un passage de la scolastique vers l'humanisme, et devient le fondement de la Renaissance. En puisant indistinctement leurs sources de connaissance tant en Orient qu'en Occident, c'est à partir de la Renaissance que les civilisations occidentales, autrefois en retrait par rapport à leurs homologues orientales, prennent leur essor sur la voie du progrès et atteindront progressivement la suprématie mondiale sur le plan scientifique, technologique et culturel.

C'est grâce aux travaux éminents du grand intellectuel humaniste américain, Lyndon H. LaRouche (1922-2019), que les implications politiques de l'opposition philosophique fondamentale entre les illustres philosophes Platon et Aristote ont été mises en lumière à partir de l'histoire fascinante de la Grèce antique. De cette opposition découlent deux visions politiques distinctes : celle de l'État-nation et celle de l'Empire. LaRouche, doté d'une perspicacité remarquable, a souligné l'importance capitale de la Renaissance, d'inspiration platonicienne, dans la trame de l'histoire humaine. De même, il a accordé une valeur inestimable au rôle prépondérant joué par la France sous les règnes éclairés de Louis XI et d'Henri IV, ainsi qu'au rôle irremplaçable joué par Colbert sous le règne de Louis XIV dans l'instauration de l'État-nation. Selon LaRouche et sa pensée érudite, l'histoire politique mondiale est le fruit de cette opposition politico-philosophique fondamentale entre l'État-nation, imprégné de l'idéalisme inspiré par l'auteur de *La République*, et l'Empire, indissociable de la philosophie réaliste d'Aristote, qui fut le précepteur de l'empereur Alexandre le Grand. LaRouche s'est également illustré en tant qu'éminent défenseur du système américain d'économie.

L'une des idées philosophiques fondamentales de la Renaissance, portée par l'éminent théologien, philosophe, mathématicien, humaniste et prélat allemand Nicolas de Cues (1401-1464), parfois dénommé Nicolas de Cusa, réside dans la profonde importance accordée à la déclaration biblique selon laquelle « tous les hommes sont créés à l'image de Dieu ». Les implications politiques de cette notion sont d'une ampleur considérable. La vie humaine, revêtant désormais un caractère sacré, devient la richesse fondamentale de la société, nourrie par la raison créatrice inhérente à chaque individu. Dans cette optique, il est impératif de déployer tous les moyens nécessaires pour garantir une qualité de vie propice à l'acquisition de connaissances culturelles et scientifiques, permettant ainsi à chaque être humain d'exercer sa raison créatrice, à l'image même de Dieu. Le développement de l'éducation scientifique, en favorisant le progrès technologique de la société, se révèle ainsi indispensable à la croissance démographique, tandis que cette dernière, en retour, accroît le potentiel de découvertes scientifiques, propices à l'avancée technologique. La croissance démographique, l'acquisition de connaissances scientifiques et culturelles par chaque être humain et le progrès technologique qui en découle s'imposent comme les piliers essentiels de l'humanisme.

Une révolution philosophico-théologique s'est opérée au sein même de l'Église catholique durant la Renaissance, avant de se propager au monde politique. Cela est tout à fait compréhensible, car à cette époque, l'ensemble du savoir était sous le contrôle du clergé. De Cues sera un pilier de cette révolution avec son œuvre *De la docte ignorance*, écrite en 1440, qui remettra en question le thomisme et qui, sans trop s'écarter du dogme catholique, constituera un bouleversement épistémologique qui aura eu un grand impact scientifique tout au long de la Renaissance.

Fondamentalement, l'État-nation, inspiré par la Renaissance et instauré par Louis XI, s'est opposé à la vision impériale et féodale du Moyen Âge. Comme l'a écrit Pierre Beaudry : « le concept de gouvernement "par le peuple et pour le peuple" avait été auparavant présenté au concile de Bâle (1431) par Nicolas de Cusa. Dans sa *Concordantia Catholica*, Cusa exhorte les chrétiens à abandonner leurs illusions sur la "gloire" de l'Empire romain et à reconnaître que celui-ci rejetait l'idée que l'homme est créé à l'image de Dieu (*imago Dei*), et aide Dieu dans sa création par sa créativité et son agape (amour charitable). Moralement dégénéré, l'Empire romain avait semé les graines de sa propre destruction. Cusa présente le fruit de ses propres recherches, prouvant que la donation de Constantin (un document du IX^e siècle affirmant que l'empereur Constantin aurait cédé le pouvoir temporel de l'Empire à la papauté) est un faux. Il montre comment l'Église s'est laissé corrompre par cette fausse cession du pouvoir impérial romain et soutient que l'État-nation doit se fonder sur le principe d'un roi qui tient sa légitimité de l'effort qu'il met à réaliser le bien de tous et à enrichir la nation. Pour bâtir cette "République", cette "chose commune", il doit nécessairement recueillir le consentement du peuple, et non imposer d'en haut une volonté arbitraire »... Nicolas de Cues, comme Dante, se prononcera également contre l'ultramontanisme, courant de l'église revendiquant la primauté temporelle du pape sur les empires et les pays, ouvrant ainsi la voie à l'établissement de l'État-nation. Le développement de la France, sous Louis XI, se fondait sur l'idée de république, c.-à-d. d'un gouvernement qui travaille à l'enrichissement physique et culturel de la population, au bien commun de la nation, plutôt que de se livrer au pillage organisé d'un empire. Une véritable république s'efforce d'augmenter la productivité de la population laborieuse et, pour ce faire, a recours à une politique dirigiste, à partir d'un gouvernement centralisé qui, à son tour, s'engage à favoriser les découvertes dans l'art et la science et à y faire participer

les citoyens. Réciproquement, l'individu ennoblira l'État-nation en contribuant au progrès général.

Avec Louis XI, une politique volontariste de croissance démographique a été mise en œuvre pour la première fois dans l'histoire humaine afin de construire un État-nation. Cette conception, ainsi que des réformes telles que l'introduction d'une monnaie universelle, la réglementation stricte des fonctions administratives et la réorganisation de la justice, ont constitué des innovations successives qui, ensemble, formaient un ensemble cohérent. Elles ont fait de ce roi l'ennemi des seigneurs féodaux, qui se sont vus interdire le lancement de guerres privées et l'exercice de privilèges arbitraires. Pour l'homme ordinaire, Louis XI a été un bon roi, un roi qui a servi le bien commun du peuple et lui a donné la dignité que lui refusait l'oligarchie féodale, souligne Pierre Beaudry.

La papauté et Laurent de Médicis, connu sous le nom illustre de « Le Magnifique », dirigeant éclairé de la République florentine, ont été des alliés d'une importance capitale pour Louis XI dans sa lutte acharnée contre son redoutable adversaire féodal, le téméraire duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, qui s'était allié aux Anglais et à la cité-État de Venise, épiscentre du commerce et des finances, afin de contrer l'essor de l'État-nation français. Le roi était confronté à la tâche primordiale de défaire l'aristocratie féodale qui entravait son chemin. Cependant, grâce à son intelligence prodigieuse et à son talent inégalé de négociateur, Louis XI parvint finalement à obtenir, sans recourir aux armes, la renonciation définitive du roi d'Angleterre à ses prétentions sur le royaume de France en 1475. Privé du soutien du souverain anglais, le duc de Bourgogne fut contraint de reconnaître sa défaite deux ans plus tard, en 1477, trouvant par la même occasion sa propre perte. Ce moment marqua véritablement la conclusion de la guerre de Cent Ans, et Louis XI réussit à réunir sous son autorité tous les duchés majeurs de la France. Ainsi, il agrandit le domaine royal

en annexant les terres de Bourgogne, du Maine, de l'Anjou, de la Provence, de la Picardie, de la Franche-Comté et de l'Artois. Tout au long de son règne, Louis XI entreprit de moderniser le royaume de France, en commençant par le développement des infrastructures de transport, comme le relatent de manière éclairante Aubin, Berdot et Léonard...

« Dans la logique de l'unification économique, Louis XI a, d'emblée, parfaitement compris l'importance cruciale des investissements d'infrastructure routière, fluviale et portuaire comme condition de succès d'une politique agressive en matière de développement agricole, industriel et commercial. En conséquence il fera tout, ou presque, sur tous ces plans, pour réduire les désenclavements de toutes sortes, locaux, régionaux et du royaume. Encore une fois, rappelons-le, sa conception de la prospérité économique est globale, autrement dit elle ne saurait dissocier les avancées en matière de développement des échanges internes au royaume de celles vis-à-vis de l'extérieur. Le désenclavement et la continuité des acheminements sont effectivement la règle au niveau du trafic commercial interne : autrement dit, il ne s'agit pas simplement de produire, mais il s'agit aussi et surtout de permettre de vendre, et ce sur une échelle la plus large possible. À ce niveau, un effort majeur est fait en matière de rénovation du réseau routier, notamment en rapport avec le nécessaire désenclavement de certaines villes ou régions, mais aussi comme condition évidente de rapidité dans la transmission de l'information : la création de la Poste royale (1479) relève de cette priorité accordée à la communication comme facteur de progrès et de plus grande efficacité. Parallèlement, le réseau fluvial est plus sollicité tant grâce à la remise en état et à la modernisation des voies navigables existantes qu'à l'extension du réseau disponible au moyen d'interconnexions multiples. »

Louis XI avait pleinement saisi l'importance capitale de l'efficacité des transports tant pour le commerce intérieur que

pour les échanges internationaux. La nécessité de communications fluides était une évidence pour le roi, comme en témoigne la mise en place du tout premier système postal français. Par ailleurs, il renforça l'armée permanente initiée par son père, entièrement dévouée à la France et à sa royauté, instaurant ainsi la première véritable force militaire nationale, indépendante de la noblesse féodale. Il scella également une alliance avec les banquiers Médicis de la République florentine dans le but de créer une monnaie unique, l'écu d'or au soleil, facilitant ainsi les échanges commerciaux à travers le royaume tout en finançant l'agriculture et les infrastructures. Malheureusement, son ambitieux projet de création d'une Banque nationale de France ne vit jamais le jour.

Par ailleurs, Louis XI entreprit le développement d'un vaste réseau d'industries textiles à travers le pays. À titre d'exemple, une entreprise lyonnaise employait jusqu'à 10 000 ouvriers, démontrant ainsi l'ampleur de ses réalisations. Il fit appel à des ouvriers spécialisés allemands et italiens afin de favoriser l'essor de l'industrie minière. Dans une volonté déterminée de valoriser les ressources souterraines de leur domaine, il n'hésita pas à nationaliser les terres des grands seigneurs récalcitrants qui refusaient d'exploiter ces richesses.

Louis XI, dans une volonté éclairée, soutint activement l'expansion des manufactures en mettant en place un système fiscal novateur, inversement proportionnel à la productivité du contribuable. Ainsi, il découragea la richesse improductive tout en favorisant le travail qualifié. Parallèlement, il accorda une protection précieuse aux initiatives des entrepreneurs et des inventeurs en instaurant des mesures protectionnistes dans les secteurs agricole, industriel et commercial.

Les mesures dirigistes mises en œuvre par Louis XI se révélèrent d'une efficacité redoutable, si bien qu'en l'espace de vingt ans, les salaires doublèrent et les recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu triplèrent. Pour la première

fois dans l'histoire de l'Europe, les villes devinrent de véritables foyers de création de richesse, témoignant ainsi de l'impact considérable des politiques progressistes du souverain.

Grâce à l'impulsion des courants religieux humanistes chrétiens, dont l'influence de Nicolas de Cues fut significative, Louis XI entreprit la création de nouvelles institutions éducatives, donnant ainsi naissance à de prestigieuses écoles et fondant deux illustres universités à Valence et à Bourges. Soucieux de diffuser les trésors de la connaissance, le roi instaura également la création d'imprimeries d'envergure, dont la renommée Sorbonne, permettant ainsi la diffusion des grands auteurs de l'Antiquité.

Doté d'une érudition exceptionnelle, Louis XI s'adonna à l'écriture, collaborant avec son médecin pour rédiger un testament historico-éthico-politique d'une valeur inestimable, intitulé *Le rosier des guerres*, destiné à son fils et héritier, le futur Charles VIII. Dans cet ouvrage, le souverain transmettra à son descendant les précieux enseignements qui guideront l'avenir de la nation, tant sur le plan historique que moral et politique.

2.2 François I^{er}, Verrazzano et Cartier

Sous le règne fastueux de François I^{er}, un souverain indisociable de l'éclatante Renaissance italienne et qui ouvrit les portes de cette ère dorée en France, émergea le terme évocateur de « Nouvelle-France » (Nova Gallia ou Nouvelle-Gaule). C'est à cette période charnière, au cours du voyage entrepris en 1524 par le Florentin Jean de Verrazane, également connu sous le nom de Giovanni da Verrazzano (1485-1528), au nom de François I^{er}, que cette dénomination vit le jour.

Il convient de rappeler que bien avant cette époque, dès les expéditions lointaines menées par les explorateurs français Jehan Denis et Thomas Aubert en 1506 et 1508, vers

Terre-Neuve et potentiellement le golfe du Saint-Laurent, sous le règne de Louis XII, roi de France de 1498 à 1515, des jalons avaient été posés. Il est même à souligner qu'Aubert, en 1509, réalisa un exploit sans précédent en ramenant en France les premiers Amérindiens. Cependant, c'est véritablement sous le règne éclairé de François I^{er} que le concept de Nouvelle-France fut popularisé et inscrit dans l'histoire, marquant ainsi l'engagement résolu de la France dans les terres inexplorées de ce Nouveau Monde.

Verrazzano, avec une détermination sans faille, parcourut les rivages orientaux de l'Amérique, débutant son périple à Cape Fear en Caroline du Nord. Remontant le long de la côte, il atteignit enfin le territoire actuel de la prestigieuse ville de New York, qu'il baptisa avec respect Nouvelle-Angoulême, en hommage à François I^{er}, souverain éclairé qui était également duc d'Angoulême. Il est d'ailleurs à noter l'existence du pont Verrazano-Narrows, véritable ouvrage d'art emblématique de New York, témoignage tangible de cette grande aventure. Continuant sa quête audacieuse, Verrazzano poursuivit le long des côtes, dévoilant la majestueuse baie de Cape Cod, longeant avec persévérance les terres du Maine avant de remonter jusqu'à la Nouvelle-Écosse et l'île du Cap-Breton. Son périple l'amena ensuite jusqu'à Terre-Neuve, avant qu'il ne regagne la France, confronté à l'amère réalité d'une provision épuisée.

Il est regrettable que l'histoire ait occulté la contribution majeure de ce grand explorateur. En effet, Verrazzano fut le précurseur qui établit les premières cartes authentiques de la côte est de l'Amérique du Nord, confirmant ainsi l'existence d'un continent séparé et bien distinct de la lointaine Chine, et créant une séparation indéniable entre l'Europe et ces contrées lointaines. Il convient également de souligner que la Nouvelle-France, à l'époque de François I^{er}, englobait inévitablement l'ensemble de l'Amérique du Nord. Ainsi, plus que le navigateur vénitien Giovanni Caboto, dont l'arrivée présumée

à Terre-Neuve en 1497 au nom du roi anglais ne repose sur aucune preuve historique solide, ou que l'Espagnol Juan Ponce de León, qui découvrit la Floride en 1513 au nom de l'Espagne, c'est bel et bien Verrazzano qui, par son intrépidité, revendique la découverte des terres qui abriteront par la suite les Treize Colonies des États-Unis, en foulant les rivages de New York au nom du roi français. Ajoutons à cette épopée glorieuse son exploration de l'Acadie et des provinces maritimes de l'actuel Canada, ce qui fait de lui le véritable découvreur de l'Amérique du Nord historique, dans toute sa magnificence.

En tant que grand mécène de la Renaissance française, qui accueillit notamment Léonard de Vinci à la fin de sa vie, accompagné de sa Joconde éternelle, François I^{er} laissa derrière lui un héritage prestigieux. Il fit ériger de somptueux châteaux, prôna avec ferveur les lettres et érigea le français au rang de langue officielle de l'administration française. En tant que farouche opposant de l'empereur Charles Quint, il dépensa une énergie considérable et épuisa les ressources du royaume dans ses guerres contre cet empire habsbourgeois. Telle une forteresse assiégée, il se retrouva cerné de toutes parts par les intrigues de cette puissance espagnole. Certes, son bilan économique pour la France n'égale sans doute pas celui de Louis XI, et ce pour cette raison précise. Toutefois, sa lutte acharnée contre cet empereur, – qui devint héritier par son père, Philippe de Habsbourg, duc de Bourgogne, des Pays-Bas et de la maison des Habsbourg d'Autriche, et par sa mère, Jeanne de Castille, des maisons d'Aragon et de Castille qui comprenaient l'Espagne, l'empire colonial espagnol ainsi que le royaume de Naples, et sacré empereur romain germanique en 1520 – l'incita sans aucun doute à s'aventurer à la conquête du Nouveau Monde.

Après l'exploration pionnière de Verrazzano, Jacques Cartier fut envoyé à trois reprises en Nouvelle-France par François I^{er}. Persuadé qu'il restait encore une possibilité de

découvrir une voie vers la Chine, Cartier entreprit tout d'abord une exploration minutieuse du golfe du Saint-Laurent après Terre-Neuve. Il aperçut les gracieuses îles de la Madeleine, puis l'Île du Prince-Édouard. Dans la Baie-des-Chaleurs, il eut l'occasion de rencontrer les Micmacs, avant de planter sa fameuse croix à Gaspé, proclamant solennellement la prise de possession de ces terres en l'honneur de son roi. Là-bas, il eut l'occasion de rencontrer le chef iroquois Donnacona et, avec la bienveillance de ses deux fils, qui avaient été ramenés en France et avaient appris la langue française, il entreprit son deuxième voyage. Guidé par leurs précieux conseils, il découvrit l'embouchure du fleuve majestueux, poussant jusqu'à Québec (ou plutôt Stadaconé, qui correspond actuellement au quartier de Limoilou), puis poursuivit son périple jusqu'à Montréal (alors nommé Hochelaga). Toutefois, les deux fils de Donnacona, conseillés par leur père pour des raisons commerciales, déclinèrent l'invitation de Cartier à les accompagner dans cette nouvelle expédition.

De retour à Stadaconé, Cartier décida d'affubler des terres qu'il avait explorées du nom de «Canada», conformément à l'appellation donnée par Donnacona à l'ensemble de ces contrées bordant le fleuve majestueux. L'ambition de colonisation prit forme lorsque Cartier et Roberval se lancèrent dans un troisième voyage. Cependant, cette tentative se solda par un échec cuisant, marqué par le tristement célèbre scandale des «faux diamants du Canada» présentés par Cartier en France et révélés en réalité comme de vulgaires pyrites et cristaux de quartz... Les guerres de religion, qui firent rage entre protestants et catholiques en France, atteignant leur paroxysme avec le massacre de la Saint-Barthélemy en 1572, virent les projets de colonisation française en Amérique retardés tout au long du seizième siècle.

2.3 L'époque de Henri IV et la fondation de Québec par Champlain

Sous le règne magnanime d'Henri IV, souverain qui porta la couronne de France de 1589 à 1610, s'amorça le processus captivant de colonisation de la Nouvelle-France, marqué par la fondation mémorable de Québec par Champlain en l'année 1608. Toutefois, il convient de rappeler que Henri IV monta sur le trône d'un royaume exsangue, épuisé par les affres des guerres de religion, laissant en héritage un trésor financier en lambeaux.

Henri IV, ce souverain illustre, batailla avec détermination pendant près d'une décennie pour être légitimement couronné roi de France. En tant que monarque protestant, il dut affronter vaillamment la Ligue catholique en France, soutenue par le roi Philippe II d'Espagne de la Maison de Habsbourg, digne héritier de l'empereur Charles Quint et d'Isabelle de Portugal. Philippe II, souverain d'Espagne, régentaient les terres lointaines de son Empire, principalement en Amérique. Dans un acte de conciliation, Henri IV consentit à se convertir au catholicisme afin d'unir la nation française. Cependant, il déclara néanmoins la guerre à Philippe II pour parachever l'unité de la France, plongeant ainsi le pays dans une guerre civile sanglante, connue sous le nom de guerre de la Ligue. La Maison de Habsbourg, au XVI^e siècle, œuvra inlassablement pour attiser les feux des conflits religieux en France, cherchant à fragiliser l'État-nation français. À l'issue de son combat contre l'Espagne, en tant que fils d'un catholique et d'une protestante et ayant changé de religion par opportunisme politique plusieurs fois au cours de sa vie, Henri IV promulgua l'édit de Nantes le 13 avril 1598, une mesure décisive pour instaurer la paix religieuse en France, apaisant les tensions entre protestants et catholiques. L'édit de Nantes garantit la liberté de culte aussi bien aux catholiques qu'aux protestants, mettant ainsi un terme aux déchirements religieux qui ensanglantèrent la France.

Le mois suivant, en mai 1598, les dirigeants français et espagnols vont signer la paix de Vervins dans la ville espagnole du même nom. Philippe II a accepté de retirer ses troupes de France. Cet accord de paix a eu un impact considérable dans toute l'Europe, car de nombreux éléments du traité ont été ratifiés par d'autres souverains. La reine Élisabeth I d'Angleterre et les dirigeants des Pays-Bas sont devenus parties au traité de paix de différentes manières. L'importante entente de Vervins a été suivie d'autres traités entre l'Angleterre et l'Espagne, la France et la Savoie, ainsi que l'Espagne et les Pays-Bas. Le reste du règne de Henri IV a été marqué par la paix. « Pour la première fois depuis des années, le roi de France devenait maître de tout son territoire. Le pays se rallia autour du jeune roi triomphant et de son rêve pour la France, soit un pays où régneraient la paix et le pluralisme. Henri se faisait de la France l'idée d'un pays uni par la tolérance de la diversité et le respect mutuel des différences. Nombreux furent ceux qui en vinrent à partager cette vision en 1598 », explique l'historien David Hackett-Fischer. Sous le gouvernement d'Henri IV, le peuple divisé de France se mit à se considérer comme une nation unie, écrit pour sa part l'historien David Buisseret.

Cependant, comme nous le rappelle Paul Laffitte, « à la fin du XVI^e siècle, après les guerres de religion, il semble que la France touche à l'instant de sa ruine : les charges publiques se sont accrues sans mesure ; la taille est mal répartie, beaucoup de roturiers s'en étant affranchis par de faux titres de noblesse ; l'État, obligé de garantir les emprunts contractés à l'étranger, a aliéné la plus grande partie des revenus ; tandis que le pouvoir central s'énervait, on a vu des seigneurs, retirés sur leurs terres, y recommencer les violences de la vie féodale ; un grand nombre de ponts ont été détruits ; les routes ne sont ni sûres ni entretenues, des bandes de partisans, anciens ligueurs ou anciens royalistes, rançonnent indifféremment ennemis ou amis ; les relations commerciales ont presque entièrement cessé de province à province ; dans les campagnes, le paysan,

écrasé d'impôts, incertain du lendemain, hésite à labourer le sol ; dans les villes, la misère de la multitude s'étale à côté du luxe de quelques-uns ; enfin, Paris, après les souffrances d'un long siège, a perdu tout ce qui en faisait une capitale puissante et enviée »

Grâce à l'incalculable contribution de trois personnages clés dans l'évolution de l'État-nation, à savoir Maximilien de Béthune, duc de Sully (1559-1641), Barthélemy de Laffemas (1545-1612) et Olivier de Serres (1539-1619), communément appelés la « clique protestante », le règne de Henri IV marqua une étape cruciale dans l'avancement de l'État-nation.

Sully, habile surintendant des Finances, des Fortifications et des Bâtiments du roi, assumait la responsabilité des Travaux publics, des Transports, de la Culture et de la Défense. Il entreprit une série de grands chantiers visant à relancer l'économie française. Routes, canaux, ponts et chaussées, écoles, hôpitaux, aucun domaine ne fut négligé. Pour mener à bien cette entreprise, il fit appel à une armée d'ingénieurs dévoués à la Couronne. De majestueux arbres furent plantés le long des routes pour satisfaire les besoins de la marine, témoignant ainsi de la vision à long terme de Sully.

Sully s'attela également à la réduction de la dette nationale, taxant la noblesse et contraindant les spéculations en instaurant une monnaie unifiée. Mais ce n'est point par de simples mesures d'austérité que Sully parvint à alléger le fardeau de son pays, mais bien par des investissements judicieux dans des secteurs productifs.

Quant à de Serres, sa publication monumentale intitulée *Théâtre d'agriculture* bouleversa le monde agricole en introduisant de nouvelles variétés de céréales, de légumes et de fruits, ainsi que de nouvelles techniques de production. Il encouragea la culture de la vigne dans chaque village, permettant ainsi au vin de prendre place sur les tables des

modestes paysans, offrant un souffle de convivialité et de prospérité à leurs existences modestes.

Laffemas, autodidacte d'origine modeste - lui-même était commerçant - a servi de précurseur à Colbert en matière de protectionnisme. Cependant, il serait plus exact d'utiliser le terme «économiste industriel», car le protectionnisme n'est qu'une des mesures pouvant être employées par l'État pour promouvoir l'industrie nationale. Laffemas, suivi plus tard par Colbert, utilisait des tarifs douaniers pour protéger les industries émergentes et les emplois nationaux.

Paul Laffitte, dans le *Journal des économistes* du 19^e siècle, écrit : «Avant les guerres de religion, il avait existé une industrie nationale ; sous François 1^{er} et Henri II, notamment, de grands progrès avaient été réalisés : la France exportait alors de nombreuses marchandises, parmi lesquelles les draps et les cuirs tenaient le premier rang. Après les guerres de religion, non seulement la production manufacturière était devenue presque nulle, mais le peu d'objets qui se fabriquaient encore avait perdu l'ancienne réputation des produits français, et l'exportation en avait complètement cessé.»

Infatigable serviteur du roi, Laffemas, par son ardeur au travail, se vit enfin confier le prestigieux titre de contrôleur général du commerce en 1602. Sous son égide, le Conseil des manufactures et du commerce fut créé par Sa Majesté la même année. Ce Conseil réunissait les éminents marchands, fabricants et artisans issus des villes industrielles de France, où, en compagnie des plus éminents spécialistes, l'état de chaque industrie était minutieusement analysé. Ainsi, le rôle crucial de ces acteurs économiques fut valorisé dans la société, leur importance reconnue et leur soutien par l'État indéniable. De concert avec cette démarche, des réglementations rigoureuses furent instaurées pour encadrer la fabrication, établissant des normes de qualité élevées, tandis que des privilèges temporaires étaient accordés pour les innovations prometteuses. Laffemas,

fidèle à son style d'écriture simple et accessible, formulait humblement au roi ses recommandations concernant l'industrie. Dès 1596, son œuvre majeure, intitulée *Règlement général pour dresser les manufactures*, fut rédigée avec soin.

Les actions entreprises par Laffemas en tant que contrôleur général eurent un double effet bénéfique : elles contribuèrent à améliorer les conditions dans le secteur industriel, tout en visant résolument à accroître la puissance productive du pays. En ce qui concerne les conditions au sein de l'industrie, Laffemas s'investit avec ardeur dans l'amélioration du fonctionnement des communautés d'arts et de métiers. Dans chaque ville industrielle, il créa une commission dédiée à la mise à jour des réglementations existantes et à la résolution des conflits, visant notamment à éradiquer la fraude dans les processus de fabrication. De plus, Laffemas poursuivit son entreprise d'unification des poids et mesures, cherchant à instaurer une harmonie rigoureuse à travers le royaume.

Quant à l'essor de la puissance industrielle française, Laffemas entama sa quête en favorisant l'expansion de la culture du mûrier et de l'élevage du ver à soie sur l'ensemble du territoire. Guidé en cela par l'expertise de De Serres, Laffemas considéra la restauration de l'industrie de la soie en France comme une entreprise d'une importance capitale. Il forma même une alliance avec le clergé afin de surmonter les résistances populaires à la culture du mûrier, établissant ainsi les magnaneries qui fournissaient la précieuse matière première nécessaire à l'industrie florissante des manufactures de soie.

Dans le domaine des futaines, des tapisseries, des draps d'or et d'argent, de la verrerie, de l'acier, Laffemas fit venir des artisans spécialisés des pays voisins européens, déployant tous les moyens pour acquérir la technologie indispensable à chaque industrie. Il subventionna ces secteurs de diverses manières, favorisant leur implantation dans des édifices

appartenant à l'État, réduisant leurs charges fiscales et mettant en place des mesures protectionnistes, visant à substituer les produits étrangers par des produits nationaux. En quelques années seulement, l'industrie française retrouva sa prospérité d'antan, s'élevant parmi les plus florissantes d'Europe. Dans cette démarche, le laisser-faire était bien loin d'être envisagé...

«Soulager la misère du peuple, telle fut l'idée de Laffemas. Telle fut aussi l'idée de Henri IV, et les réformes économiques de son règne n'ont pas d'autre but. Henri IV voulut donner au grand nombre, non pas seulement le bien-être matériel, mais la dignité d'une vie laborieuse : ce sera, dans le jugement de l'histoire comme dans la légende populaire, son éternel honneur ; ce sera l'honneur aussi des Sully, des Olivier de Serres, des Laffemas, de tous ceux qui ont travaillé à cette œuvre si française et si humaine.» relate encore Paul Laffitte.

De plus, comme le décrit avec justesse David Hackett-Fischer, «Henri IV rêvait de prospérité et d'abondance pour tous les peuples de France. Il devint aussi un grand bâtisseur et embellit de beaucoup sa capitale, Paris. Héritage magnifique, encore visible aujourd'hui : les berges et les quais le long de la Seine, le splendide Pont-Neuf, les jardins des Tuileries avec l'allée qui conduit au Louvre, les Champs-Élysées, la place Royale et la rue Dauphine. Le style Henri IV, une architecture privilégiant la brique et la pierre, donna le ton à Paris. Henri IV posa aussi les bases de la grande bibliothèque royale. C'est à lui qu'on doit aussi le palais et les jardins de Fontainebleau, les résidences royales de Monceaux et de Saint-Germain.»

Durant cette période s'étendant de l'édit de Nantes en 1598 jusqu'à l'assassinat tragique d'Henri IV en 1610, la France se releva vaillamment et amorça son industrialisation à travers une approche énergique et dirigiste. Face à l'immensité de l'Empire espagnol, le roi Henri IV prit la décision de placer ses pions en Amérique, dans une confrontation qui opposait d'un côté un État-nation dévoué au bien-être collectif de sa population et

désireux de garantir la liberté de culte, et de l'autre, un Empire strictement catholique, soutenu par la papauté, composé de peuples divisés et affligés de conflits internes, dépourvus de causes communes. C'était l'affrontement de l'État-nation contre l'Empire.

Face à la puissance imposante de l'Empire espagnol, à partir de l'édit de Nantes de 1598, une timide reprise des efforts de colonisation française en Amérique du Nord fut entreprise. À cette époque, les interactions entre la France et l'Amérique du Nord se limitaient essentiellement à des échanges commerciaux entre les pêcheurs malouins et basques qui fréquentaient, en plus de Terre-Neuve, les eaux de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. Progressivement, ces navigateurs commencèrent à rapporter des fourrures en plus de leur pêche habituelle.

« Les navires quittent la France chargés de chaudrons en cuivres, de haches, de couteaux, d'épées, de mercerie et de verroterie et reviennent d'Amérique du Nord plein de peaux de castors, de martres et de loutres, en plus des morues sèches et vertes et de l'huile de pêcheur. », écrit Bernard Allaire.

Dans ce contexte, marqué à la fois par les enjeux internationaux et par la popularité grandissante des chapeaux en feutre de castor en France, les fourrures nord-américaines ont su supplanter celles provenant de Russie sur le marché européen, offrant ainsi des perspectives lucratives. Ironiquement, si le commerce a favorisé les balbutiements de la colonisation, il a également entravé son développement jusqu'à l'ère de Colbert, en raison de l'emprise des commerçants sur cette entreprise. Les liens entre les pêcheurs malouins et basques avec les populations autochtones étaient déjà bien établis à la fin du XVI^e siècle. Des langages métissés, mélangeant le basque et le montagnais, témoignaient de ces interactions, et la cohabitation des Basques avec ces populations en est une preuve indéniable. Un chef micmac, Messamouët, fut même

invité en Europe par les Basques, illustrant ainsi les échanges culturels en cours.

La pêche à la morue, la chasse à la baleine par les Basques, et le commerce des fourrures revêtaient une telle importance que l'établissement d'un monopole royal de pêche en vue d'établir une colonie française en Amérique du Nord nécessitait un engagement soutenu de la Couronne.

Comme l'explique l'historien Éric Thierry, les milieux portuaires s'opposèrent alors à toute mesure du pouvoir royal tendant à restreindre leur liberté de pêcher et de trafiquer outre-Atlantique. François 1^{er} en avait déjà fait l'amère expérience lors des préparatifs des voyages de Jacques Cartier en 1534, 1535 et 1540-41. À chaque fois, le départ du navigateur pour le Canada avait été empêché par l'opposition des armateurs et des marchands malouins qui craignaient d'être privés de leurs marins et de rater la saison de la pêche à Terre-Neuve. Pour en venir à bout, il a toujours fallu l'intervention de la Cour de Saint-Malo qui a mis l'embargo sur tous les terre-neuvas en partance jusqu'à ce que Cartier ait pu constituer ses équipages.

Une première tentative de colonisation, initiée sous le règne d'Henri IV, fut entreprise en 1598 par le sieur de Laroche, nommé lieutenant du Canada et de Terre-Neuve par le roi, sur la mythique île de Sable, située à quelque 160 000 kilomètres des côtes de l'actuelle Nouvelle-Écosse. Hélas, cette entreprise se révéla désastreuse : faute de colons volontaires, Laroche se résolut à envoyer des prisonniers pour peupler l'île, mais ces derniers se mutinèrent en assassinant les soldats chargés de les surveiller pendant leur sommeil.

Face au manque de dynamisme et aux échecs cuisants de Laroche dans sa tentative de colonisation, il n'est guère surprenant de voir d'autres marchands tenter leur chance. Parmi eux, Pierre Chauvin, après avoir rencontré Henri IV, finit par devenir, sur l'insistance de Laroche, l'un de ses lieutenants,

mais il réussit néanmoins à obtenir l'exclusivité du commerce des fourrures à Tadoussac, pour le territoire en aval de cette localité.

Environ en juin 1600, Pierre Chauvin se lança dans une aventure audacieuse aux côtés de François Gravé et Pierre Dugua de Mons. Ils fondèrent le comptoir de Tadoussac, accompagnés d'une poignée d'hommes déterminés. Mais les épreuves qui attendaient ces hivernants à Tadoussac n'étaient pas de tout repos. La plupart d'entre eux durent leur survie aux Amérindiens, qui les accueillirent avec bienveillance.

Pierre Chauvin, quant à lui, parvint tout juste à équilibrer ses finances et se trouva face à de grandes difficultés pour financer une deuxième expédition. Il se rendit compte que les revenus commerciaux ne suffisaient pas à couvrir les frais de la colonisation, malgré le monopole plus ou moins respecté en raison des ressources limitées dont disposait Chauvin sur place. Toutefois, un aspect positif émergea de cette entreprise : le rapprochement forcé entre les Montagnais et les Français à Tadoussac, unissant ces deux peuples par la force des circonstances.

Après le décès de Pierre Chauvin, un homme de foi protestante, le roi ne tarda pas à lui trouver un successeur en la personne d'Aymar de Chaste, un fervent catholique. Ce dernier forma une compagnie comprenant des personnalités telles que François Gravé et le huguenot Pierre Dugua de Mons. Une expédition de reconnaissance fut alors organisée en 1603, avec à son bord Samuel de Champlain (1574-1635), un homme qui avait déjà servi d'espion pour Henri IV dans les colonies espagnoles américaines sous l'égide de Philippe II. À l'âge de vingt-huit ans, sa mission était d'explorer le Canada et de rapporter fidèlement ses découvertes au roi à son retour.

Le 15 mars 1603, ils embarquèrent à bord du navire *La Bonne Renommée* pour entreprendre leur voyage, et le 26 mai,

ils accostèrent à Tadoussac. À leur arrivée, ils furent témoins d'un festin grandiose célébrant la victoire des Montagnais sur leurs ennemis iroquois. Chaleureusement accueillis, ils bénéficiaient déjà de la reconnaissance des Montagnais, qui étaient familiers avec Gravé. Cependant, Champlain fit une découverte des plus surprenantes : lors de ces réjouissances, les Montagnais pratiquaient le cannibalisme, ce qui l'emplit d'une stupéfaction mêlée de perplexité.

Après de nombreux échanges commerciaux fructueux, Samuel de Champlain entreprit l'exploration du Saguenay, poussant même jusqu'au Lac-Saint-Jean, un lieu d'une importance capitale pour les échanges commerciaux entre les Montagnais, les Cris et les Mistassinis. Au terme de son expédition en Saguenay, Champlain s'en retourna, en compagnie de Gravé, guidés par une embarcation montagnaise, voguant sur les flots majestueux du fleuve Saint-Laurent. Cheminant jusqu'à Québec, ils poursuivirent leur périple jusqu'à Trois-Rivières, où ils décidèrent de remonter le cours du Saint-Maurice sur une courte distance de trois à quatre kilomètres, se butant alors à une chute d'eau impitoyable. Retrouvant les bras du fleuve, au-delà du lac Saint-Pierre, leurs yeux s'émerveillèrent face à la rivière des Iroquois, qu'on connaît de nos jours sous le nom de rivière Richelieu. Parcourant une trentaine de kilomètres, ils durent toutefois faire volte-face devant la force tumultueuse du courant. Les Montagnais narraient à Champlain les mystères qui se cachaient de l'autre côté de cette rivière : le futur lac Champlain et la gracieuse rivière Hudson, qui serpentait jusqu'à New York, et enfin l'océan.

Champlain poursuivit son aventure jusqu'à Montréal, faisant une escale bienvenue aux rapides agités de Lachine. Il écouta les récits des contrées lointaines, tels la majestueuse rivière des Outaouais, le vaste et imposant lac Ontario, le Niagara, qui se présentait comme « un grand sault, quelque peu élevé », ainsi que l'autre grand lac vénérable. Sur le chemin du

retour, Champlain rencontra les Algonquins sur l'île d'Orléans, où, avec une grande perspicacité, il confirma les récits des Montagnais, constatant, avec une satisfaction intérieure, la cohérence des informations.

Rentrant en France, Champlain et ses compatriotes, fiers de leurs réalisations, affrontèrent les océans, chargés d'un précieux butin de fourrures et de poissons, tout en apprenant le décès d'Aymar de Chaste, une nouvelle qui plongea leur cœur dans une profonde tristesse...

C'est Pierre Dugua de Mons qui héritera du flambeau, prenant ainsi officiellement la place jadis occupée par Laroche, en tant que lieutenant du roi en Nouvelle-France. Suite au retour triomphal de Champlain en France, Henri IV accordera à Dugua de Mons le privilège exclusif du commerce des fourrures pendant une décennie, afin de lui permettre d'établir une colonie en Nouvelle-France. Le roi, soucieux de ménager son allié anglais dans sa lutte contre l'Espagne, délimite le territoire de manière à ne pas froisser les prétentions nord-américaines du souverain d'outre-Manche. Le territoire ainsi circonscrit se déploie au nord des visées anglaises. Dugua de Mons se lancera donc à corps perdu dans l'aventure, accompagné de Champlain, de François Gravé, d'ouvriers aguerris et d'une poignée de nobles bien nés. À des fins officielles, il se vouera à l'évangélisation des Autochtones, à l'établissement d'alliances solides avec ces derniers, à la colonisation des terres vierges et à la quête de gisements miniers. Ainsi, à bord de l'embarcation, ils côtoieront un pasteur protestant et deux prêtres catholiques, emblèmes de deux religions en quête d'âmes sauvées. Après l'éphémère expérience sur l'île de Sable, le choix se portera, une fois de plus, sur une île, l'île Sainte-Croix, nichée à l'embouchure de la rivière éponyme, dont une partie forme de nos jours la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick. Cette décision stratégique de Champlain, idéalement située

pour le commerce des fourrures avec les Etchemins, tournera vite au cauchemar pour les colons durant le rude hiver.

Environ la moitié des 80 âmes peuplant cette colonie succomberont au mal insidieux du scorbut, contraignant les survivants à l'abandonner l'année suivante, pour s'établir à Port-Royal, dans l'actuelle Nouvelle-Écosse. François Gravé assurera la direction de cette nouvelle colonie, à la suite du départ de Dugua de Mons de ses terres le 21 septembre 1605. Ils tiendront le coup pendant une année, jusqu'à l'arrivée du sieur de Poutrincourt, accompagné d'une cinquantaine de vaillants colons. Ce fervent défenseur de la foi catholique a su persuader le roi Henri IV et Dugua de Mons de lui confier les rênes de la colonie de Port-Royal. Pendant ce temps, Champlain poursuit sans relâche ses explorations des rivages majestueux de la côte atlantique.

C'est au cours de ses incursions le long des rivages du Maine que les qualités exceptionnelles de Champlain en tant qu'explorateur et ambassadeur français auprès des Amérindiens ont brillé d'un éclat inégalé, se distinguant nettement de celles de ses supérieurs, Dugua de Mons et par la suite Poutrincourt. Bien que les trois hommes nourrissent des intentions nobles à l'égard des Autochtones, c'était la conduite résolument différente de Champlain lors des premières rencontres avec les peuples autochtones qui faisait toute la différence dans la pratique.

À l'été de l'année 1604, lors de la tentative de colonisation de l'île Sainte-Croix, de Mons confia à Champlain la mission d'explorer la côte de Norembègue, correspondant à l'actuel littoral de l'État américain du Maine, dans le but d'y dénicher un lieu propice à l'établissement d'une colonie bénéficiant d'un climat plus clément. Toutefois, cette région se trouvait à la jonction des territoires revendiqués tant par les Anglais que par les Français, conformément aux accords royaux conclus entre les deux nations.

Le 2 septembre, Champlain s'éloigne de l'île Sainte-Croix à bord d'une patache transportant une vingtaine d'hommes, accompagné de deux guides autochtones et de leurs canots. Il suit avec minutie la côte, prenant soin de cartographier les nombreux îlots qui jalonnent son parcours, dont l'île des Monts Déserts où il fait la rencontre de peuples autochtones. Lors de ces rencontres, Champlain inspire constamment confiance en s'approchant des Autochtones avec un petit groupe désarmé. Dissimulant ses armes à l'arrière, par mesure de précaution, il n'a guère besoin de les utiliser. Tout est mis en œuvre pour témoigner de son amitié en offrant des présents. Lorsque les Autochtones l'invitent à rencontrer leur chef, il accepte volontiers l'opportunité et se joint à eux pour partager le tabac, la nourriture et festoyer avec eux jusqu'au bout de la nuit, si nécessaire.

Les échanges de cadeaux sont toujours menés avec la plus grande délicatesse. C'est précisément ce qui se produit lorsque les Autochtones lui proposent de rencontrer leur chef Bessabez. En acceptant cette invitation, Champlain se laisse guider vers la baie et la rivière Penobscot. La rencontre se déroule à merveille, et Bessabez va jusqu'à l'inciter à s'établir dans la région. Tous deux évoquent la possibilité d'une paix régionale entre les diverses nations. Le lendemain matin, rempli de satisfaction, Champlain reprend son périple. Il poursuit son expédition jusqu'à la rivière Kennebec, mais doit faire demi-tour faute de provisions suffisantes.

L'année suivante, au printemps 1605, c'est Pierre Dugua de Mons qui décida de partir avec Champlain. En tant que supérieur de Champlain, Dugua de Mons dirigeait l'expédition. Champlain souhaitait se diriger directement vers la Kennebec, mais Dugua de Mons voulait tout revoir par lui-même. Arrivés à la rivière Penobscot, des Amérindiens vinrent à leur rencontre. Cependant, Dugua de Mons resta dans son embarcation, discutant froidement avec eux et refusant toute

invitation. Malgré ses bonnes intentions, Dugua de Mons avait peur et manquait du courage de Champlain. Il restait sur ses gardes. À la rivière Kennebec, ils rencontrèrent d'autres Amérindiens qui les invitèrent également à rencontrer leur chef. Dugua de Mons les suivit, mais une fois de plus, il fut poli, offrit des cadeaux, mais ne rencontra pas leur chef. Ils passèrent la nuit à l'embouchure de la Kennebec à Portland, puis repartirent le lendemain vers la baie de Saco, en face de l'actuelle plage d'Old Orchard Beach, où ils rencontrèrent les Sacos ou Almouchiquois. Ces Amérindiens étaient les premiers cultivateurs que Champlain rencontra, pratiquant la culture du maïs. Cependant, les Français ne pouvaient pas les comprendre, car leur langue était très différente de celle de leurs interprètes Etchemins et Souriquois. L'expédition continua le long de la côte du New Hampshire et se retrouva le lendemain près de l'actuelle ville de Boston, dans le Massachusetts. Les indigènes les accueillirent chaleureusement, et cette fois, Dugua de Mons envoya Champlain à leur rencontre. Tout se passa bien, Champlain passa plusieurs heures avec eux, mais Dugua de Mons décida de partir. Ils passèrent ensuite par la baie de Plymouth et se rendirent jusqu'à l'actuel Cape Cod et Mallebarre (aujourd'hui Nauset). Là-bas, ils rencontrèrent un grand nombre d'indigènes, et Dugua de Mons décida finalement de débarquer. Cependant, il gâcha tout en sortant avec des soldats armés. Curieusement, cet aristocrate n'avait aucun savoir-vivre avec les indigènes et cueillit leurs récoltes sans leur demander la permission.

Finalement, une altercation éclata et les Français durent utiliser leurs arquebuses pour s'en sortir. Une belle expédition pleine de potentiel fut totalement gâchée par l'attitude de Dugua de Mons. L'année suivante, c'est Poutrincourt qui, contre l'avis de Champlain, partira dans une autre expédition catastrophique qui mettra un terme aux prétentions françaises dans cette partie de l'Amérique. Il convient de noter que Jacques Cartier lui aussi était maladroit avec les Autochtones et a

échoué dans sa colonisation, entre autres à cause de ses erreurs diplomatiques envers les chefs amérindiens. Ainsi, c'est grâce au talent, au courage et à la détermination de Champlain que l'établissement d'une Nouvelle-France put se réaliser. Il établit un protocole et une méthode d'approche qui furent repris plus tard par les autres explorateurs français.

L'abandon de la colonie de St-George, proche de l'Acadie, par les Britanniques, qui avait motivé Henri IV à coloniser l'Acadie par peur de perdre ce territoire aux Anglais, la déception liée au climat de l'Acadie, que l'on croyait beaucoup plus chaud qu'à Tadoussac, la réduction du monopole des fourrures de Dugua de Mons de 10 ans à un an sous la pression des marchands français, ainsi que les excellentes alliances commerciales avec les Montagnais à Tadoussac, motivèrent Champlain à suggérer la colonisation de Québec à Dugua de Mons. Avant tout, Québec, dont le nom signifie le lieu où le fleuve se rétrécit, fut choisi en raison de sa position stratégique permettant à la France de protéger sa colonie face aux autres puissances européennes colonisatrices, telles que l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande. Avec le fleuve se rétrécissant à Québec, l'autre rive était à portée de canon.

Ainsi, c'est sous le règne d'Henri IV que Samuel de Champlain, fondateur de Québec et considéré par les historiens comme le père de la Nouvelle-France, commença son œuvre colonisatrice. Il participa à la fondation de la colonie acadienne à Port-Royal, puis fonda Québec en 1608 et négocia les principales alliances avec les Micmacs et les Montagnais. Ce grand explorateur survécut à une tentative d'assassinat ourdie par le colon traître Duval, soutenu par les Basques et les Espagnols, qui ne voyaient pas d'un bon œil l'établissement d'une colonie française en Amérique du Nord. Allié des Montagnais, des Hurons et des Algonquins, Champlain fut blessé lorsqu'il combattit les Iroquois sur la rivière aujourd'hui nommée Richelieu, lors de son quatrième voyage au Canada

en 1610. Cependant, l'utilisation de l'arquebuse par Champlain et quelques Français lors de deux batailles mémorables, à Ticonderoga à la rencontre du lac Champlain et du lac George en 1609, et sur le Richelieu en 1610, marqua à jamais les Iroquois. Ils furent vaincus à deux reprises par Champlain et ses alliés amérindiens. S'ensuivit une paix relative, une «quasi-paix très fragile, gagnée par la force des armes, mais qui dura une génération, jusqu'en 1634», écrit l'historien David Hackett-Fischer. Celui-ci explique que contrairement à ce qu'ont affirmé certains historiens, les alliances autochtones de Champlain n'ont pas déclenché de guerre amérindienne entre les Iroquois et les nations alliées aux Français, car ces guerres entre les Iroquois et les autres nations amérindiennes qui devinrent alliées de Champlain existaient déjà à son arrivée. En fait, les Iroquois étaient en guerre contre à peu près toutes les nations autochtones nord-américaines, au nord, au sud et à l'ouest. Ils étaient puissants et particulièrement craints pour leur cruauté envers les vaincus.

Champlain apprit en 1610 l'assassinat de Henri IV par Ravaillac, un meurtre probablement commandité par les Espagnols et les Jésuites. Plus que tout autre roi de France, Henri IV favorisa directement la colonisation de la Nouvelle-France. Richelieu et Colbert furent les principaux artisans de la colonisation sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, tandis que, contrairement à eux, le puissant ministre Sully s'opposa de toutes ses forces aux visées colonialistes de Henri IV en Nouvelle-France, pour des raisons restées mystérieuses.

La vision de Henri IV pour la France était celle d'un pays uni, en paix et prospère. Bien qu'il fût assassiné en 1610, son règne a solidifié les bases de l'État-nation français et a ouvert la voie à d'autres développements importants dans l'histoire de la France.

C'est dans ce contexte que la colonisation de la Nouvelle-France a été entreprise. Champlain, explorateur et

fondateur de Québec, a joué un rôle clé dans l'établissement de colonies françaises en Amérique du Nord. La Nouvelle-France est devenue une colonie prospère, axée dès son origine sur le commerce des fourrures et la coopération avec les peuples autochtones dans le but de favoriser la naissance d'un nouveau peuple en Amérique du Nord.

2.4 La relation particulière de Champlain avec Henri IV et les sources de leur humanisme en Nouvelle-France

Officiellement fils d'un pêcheur saintongeais, Samuel de Champlain entretenait un lien étroit avec le roi Henri IV, ainsi qu'un accès personnel privilégié à celui-ci, ce qui était remarquable pour un roturier. En raison de ces circonstances, de nombreux historiens ont spéculé sur d'éventuels liens entre Champlain et les grandes figures du royaume de France. De plus, un chef autochtone prétendit avoir entendu de la bouche de Champlain lui-même qu'il était le fils du roi de France. Bien que cette hypothèse, non confirmée sur le plan historique et potentiellement indémontrable, demeure possible, voire pratique, elle permettrait d'expliquer de nombreuses énigmes et lacunes dans l'histoire de Champlain.

Tout d'abord, Henri IV était connu pour ses nombreuses maîtresses. On parle « d'au moins cinquante-cinq maîtresses officielles et d'une multitude d'aventures éphémères. Il est établi qu'il eut au moins onze enfants illégitimes avec cinq femmes différentes. » À l'époque de la naissance de Champlain, le prince Henri se rendait fréquemment à La Rochelle, située à environ quarante kilomètres de Brouage, lieu de naissance de Champlain. Le prince, originaire de Pau dans les Pyrénées-Atlantiques, se déplaçait souvent en Saintonge.

Outre sa relation personnelle exceptionnelle avec le roi, l'état présumé de fils illégitime d'Henri IV pourrait expliquer plusieurs éléments. Par exemple, son statut social ambigu

serait éclairci. On l'appelait *sieur de Champlain* alors qu'il était très jeune, aux alentours de 24 ou 25 ans, avant même qu'il accomplît les nombreux exploits qui allaient le rendre célèbre. Normalement réservé aux personnes de naissance noble, ce titre était utilisé par Champlain lui-même, bien qu'il préférât signer simplement « Champlain » tout au long de sa vie. La pension qu'il recevait d'Henri IV à partir de 1601 jusqu'à la mort du roi en 1610 serait aussi mieux comprise. De plus, « son ascendance royale expliquerait également les difficultés rencontrées par Champlain après l'assassinat d'Henri IV : la froideur de la veuve, Marie de Médicis, à son égard ; la décision de mettre fin à sa pension ; et l'hostilité du cardinal de Richelieu, qui chercha à lui retirer sa lieutenance en Nouvelle-France. On comprendrait également mieux le refus de ces personnages éminents de reconnaître les mérites de Champlain pour son action, tandis que d'autres, ayant accompli bien moins en Nouvelle-France, furent comblés de titres de noblesse, de concessions foncières et de charges lucratives. » Ces points sont soulignés par l'historien David Hackett-Fischer dans son ouvrage *Le rêve de Champlain*. Cependant, l'historien mentionne également, peut-être par devoir professionnel, mais avec plus ou moins de conviction, qu'il serait possible d'expliquer la relation particulière entre Champlain et le roi Henri sans recourir à l'idée d'une filiation illégitime, simplement par un « enchaînement de faits ». En effet, « de nombreuses familles protestantes de classe moyenne soutenaient le roi Henri tout au long de sa vie. Parmi elles, les Champlain de Brouage, les Le Roy, Hersan et Camaret de La Rochelle, ainsi que les Boullé de Paris, étaient toutes liées au roi Henri IV. Ces familles, parmi d'autres, avaient secouru le prince Henri et sa mère dans leur période de nécessité. Lorsque le prince accéda au trône, il témoigna sa gratitude envers ces familles, conformément à sa nature. Il leur accorda des charges, des offices, des pensions et d'autres faveurs. Par la suite, le jeune Saintongeais attira l'attention du roi. Champlain était entièrement dévoué au service du roi, loyal à sa cause et habile à saisir les occasions

de mieux le servir. De son côté, le roi semblait avoir pris en affection ce jeune homme intéressant et appréciait l'avoir près de lui...», explique Hackett-Fischer. Il convient toutefois de noter que dans ce cas, les énigmes entourant la mystérieuse noblesse de Champlain, sans parler de l'intrigant «obligé de naissance» envers Henri IV signé de la main de Champlain lui-même, ainsi que l'hostilité du cardinal Richelieu et de la reine Marie de Médicis à son égard, resteraient inexplicées...

Quelle que soit l'origine de Champlain, il est indéniable que sa relation particulière avec le roi Henri IV est solidement documentée. Le patronage d'Henri a assuré la prospérité de la famille de Champlain et a été essentiel à la réussite de sa carrière. Henri n'a pas seulement été son protecteur, mais aussi son modèle et son mentor. Tout comme Talon et Colbert le feront plus tard, Champlain et Henri IV formeront un duo incroyable de part et d'autre de l'Atlantique, permettant la naissance de la Nouvelle-France.

Dans sa jeunesse, Champlain, né de parents protestants (réf. Annie Mathieu, *Le Soleil*), reçut une éducation pratique complète qui lui permit d'apprendre à monter à cheval, manier l'épée et tirer à l'arquebuse, tout en acquérant la lecture et l'écriture. Il obtint ainsi le titre d'écuyer. Il aurait peut-être fréquenté l'Académie de Brouage, réservée à la noblesse. Il eut comme tuteur un concitoyen érudit, le sieur Charles Leber du Carlo, un ami de la famille, bâtisseur de fortifications, ingénieur et géographe du roi, ainsi qu'un cartographe accompli. Il aurait très certainement enseigné à Champlain l'art de la cartographie. Champlain ne reçut pas une éducation classique et ne connaissait ni le latin ni le grec, mais son talent naturel pour les langues vivantes se développa au contact des diverses rencontres qu'il fit lors de ses voyages en mer. Cependant, sa plus grande formation lui fut sans aucun doute dispensée par son père, un pêcheur, qui lui enseigna toutes les techniques de navigation de l'époque, y compris la maîtrise de l'astrolabe

pour le calcul de l'élévation du soleil et l'utilisation du quadrant pour observer l'élévation de l'étoile Polaire. Antoine Champlain, le père de Samuel, gravit les échelons, passant du rang de pilote à celui de maître, puis de capitaine, et même de propriétaire de navire. Ainsi, Samuel apprit tous les aspects commerciaux de la navigation, ce qui l'amena très tôt à utiliser des langues telles que l'espagnol, le portugais, le basque et l'anglais pour traiter avec les négociants. De plus, les eaux côtières de la France étaient infestées de corsaires et de pirates, et les marins devaient donc savoir se défendre en mer et utiliser l'artillerie navale lorsque cela était nécessaire. De l'âge de 10 à 24 ans, Champlain assista également à la résolution de tous les conflits qui pouvaient survenir à bord d'un navire grâce à l'expérience de son père.

C'est pendant la guerre civile sanglante de la Ligue catholique, qui eut lieu de 1594 à 1598, que Champlain commença sa carrière militaire au service du roi Henri. Face à l'attaque de l'Espagne et de l'Italie, alliées aux extrémistes catholiques français de la Ligue, de nombreuses familles, qu'elles soient protestantes ou catholiques, y compris celle de Champlain, soutinrent le roi Henri dans un esprit purement français et patriotique.

À partir de 1595, Champlain servit le roi en Bretagne. Il commença en tant que sous-officier chargé de l'approvisionnement de l'armée. Étant donné que cet approvisionnement passait par la mer, Champlain fut rapidement remarqué pour son efficacité dans cette tâche difficile, grâce à sa connaissance approfondie de l'Atlantique acquise en tant que pêcheur. Il devint bientôt l'officier responsable de l'approvisionnement. En 1595, il reçut une solde supplémentaire « pour un voyage secret qu'il avait effectué dans le cadre d'un service important pour le roi ». On ignore la nature de ce « voyage secret » et en quoi consistait ce « service important ». Cependant, les officiers payeurs de l'armée commencèrent à mentionner le *sieur de*

Champlain, ce qui constitue un argument solide en faveur de la théorie selon laquelle Champlain serait le fils illégitime d'Henri IV, comme le mentionne Hackett-Fischer.

Selon ses propres dires, Champlain fut aide de camp de trois maréchaux de France très proches du roi : Jean d'Aumont, François d'Espinay, seigneur de Saint-Luc, et Charles de Cossé-Brissac, beau-frère de Saint-Luc. Champlain prit également part aux combats, car à cette époque, les officiers et les aides de camp participaient aux batailles. Il participa ainsi au siège de Crozon, sur la côte occidentale de la Bretagne, où l'armée française, soutenue par les Anglais, finit par venir à bout des Espagnols. Champlain passa cinq années à combattre en Bretagne, où il grimpa progressivement dans la hiérarchie militaire et se retrouva proche des premiers maréchaux de l'armée royale. Il est à noter que cette alliance entre l'Angleterre et la France contre l'Espagne et l'Italie justifiait le respect strict des revendications anglaises et françaises en Amérique du Nord par ces deux pays tout au long du règne d'Henri IV et au-delà, jusqu'à l'arrivée des frères Kirke en 1628 lors de leur prise illégale de Québec, qui suivit une brève guerre entre la France et l'Angleterre.

C'est à la fin de la guerre, en 1598, suite au traité de Vervins qui établissait la paix entre la France et l'Espagne, que Champlain commença sérieusement à envisager l'exploration du Nouveau Monde. Lassé de la guerre, sans occupation précise et sachant que le roi avait des projets pour le Nouveau Monde, Champlain décida de trouver un moyen de visiter les possessions espagnoles en Amérique afin d'approfondir ses connaissances et d'en tirer des enseignements pour l'avenir. Son objectif initial était de faire un rapport au roi Henri, mais Champlain affirme dans ses écrits que l'idée lui est venue par lui-même. Cependant, il n'était pas facile pour un étranger de visiter les possessions espagnoles, car tout acte d'espionnage ou même une simple absence de passeport pouvaient être

punis de mort. De plus, les relations entre Espagnols et Français étaient encore tendues à la suite de la récente guerre, ce qui rendait le plan de Champlain audacieux et risqué, d'autant plus que les dirigeants espagnols en Amérique étaient réputés pour leur cruauté. Comme il le fera tout au long de sa vie, Champlain se montra intelligent, habile et opportuniste.

Après le traité de paix, les Espagnols s'étaient engagés à retirer leurs troupes de France et à les ramener en Espagne. Cependant, faute de navires pour le rapatriement des soldats, ils convinrent avec la France que des navires français seraient affrétés pour cette mission. Champlain apprit alors qu'un grand navire de pêche abandonné, le Saint-Julien, était disponible et en bon état. Une partie de ce navire appartenait à son oncle, qui en était le capitaine. Cet oncle, haut en couleur et mystérieux, se faisait appeler le capitaine Provençal en raison de sa supposée origine marseillaise. Le propriétaire principal du navire était un aristocrate influent, ayant des relations aussi bien à la cour d'Espagne qu'à celle de France, portant le nom approprié de Julien de Montigny de la Hautière. Lorsque Champlain rendit visite à son oncle, il fut relativement facile pour le gouverneur La Hautière et le capitaine Provençal de conclure un contrat lucratif avec les autorités françaises et espagnoles pour rapatrier les troupes espagnoles.

On ne sait pas exactement quel était le statut de Champlain à bord du Saint-Julien, mais il embarqua avec son oncle le 23 août 1598 en Bretagne, à bord du navire bondé de soldats espagnols, faisant partie d'une flotte de dix-huit navires dirigée par le capitaine général et commandant suprême de l'expédition, Pedro de Zubiaur, en direction de Cadix, sur la côte sud-ouest de l'Espagne. Le plan de Champlain était simple et astucieux. Sachant que les navires étaient rares pour les expéditions vers l'Amérique, il savait qu'une occasion se présenterait tôt ou tard pour suivre le Saint-Julien jusqu'en Amérique et qu'il pourrait y être présent en tant que représentant du propriétaire du navire.

Après une traversée tumultueuse, au cours de laquelle Zubiaur fit incendier l'un des navires de sa flotte mis en quarantaine en raison de l'apparition d'une maladie inconnue, la flotte arriva à Cadix, centre névralgique du commerce hispano-américain, le 14 septembre 1598. Champlain passa un mois dans cette ville où il rencontra de nombreux marins et marchands qui lui permirent d'en apprendre davantage sur l'Empire espagnol. Le Saint-Julien reçut ensuite l'ordre de traverser la baie de Cadix pour se rendre à Sanlucar de Barrameda, située à l'embouchure du fleuve Guadalquivir qui conduisait à Séville. C'était là que se rassemblait la flotte espagnole destinée à l'Amérique, et c'est là que débarquaient les nombreux navires remplis de richesses du Nouveau Monde. Tout le commerce maritime espagnol se déroulait le long du Guadalquivir, entre Sanlucar de Barrameda et Séville, une ville merveilleuse de 150 000 habitants à l'époque, qui constituait le cœur de l'Empire maritime espagnol. Pendant trois mois, Champlain dessina discrètement les caractéristiques essentielles de Cadix, de Sanlucar de Barrameda et bien sûr de Séville : les murs, les tours, les portes, les fortifications, et ce, sans éveiller le moindre soupçon. Pendant ce temps, Champlain espérait que le Saint-Julien serait affrété pour le voyage annuel vers l'Amérique.

Une attaque anglaise à Porto Rico faillit provoquer le premier départ de Champlain pour l'Amérique. Étant situé au carrefour des voies commerciales reliant l'Amérique à l'Espagne, Porto Rico suscita une mobilisation rapide de toutes les ressources espagnoles pour le reprendre. Le capitaine général Zubiaur reçut l'ordre de prolonger l'affrètement des navires français et de préparer son escadre pour une expédition. Deux autres escadres espagnoles devaient les rejoindre. Alors qu'il pensait enfin partir pour l'Amérique avec son oncle capitaine, Champlain vit cette expédition annulée lorsque la nouvelle arriva : les Anglais moururent de la fièvre tropicale à Porto Rico. Zubiaur fut assigné à une nouvelle mission en Méditerranée et invita le capitaine Provençal à le

suivre. Champlain se retrouva donc quelque peu découragé quant à son départ pour l'Amérique. Cependant, lorsque la nouvelle fut annoncée selon laquelle la flotte des Indes partirait finalement pour l'Amérique sous la direction de Don Francisco Coloma, un navigateur expérimenté dans la traversée de l'Atlantique, le Saint-Julien fut à nouveau affrété, mais cette fois pour la marine marchande espagnole. Le capitaine Provençal devant partir en Méditerranée, son navire fut confié au capitaine Jeronimo de Vallebrera. La seule condition posée par Provençal à Don Francisco pour l'affrètement du navire était que Champlain soit présent à bord du Saint-Julien pour le représenter et recevoir une somme de 500 couronnes par mois. Un marché fut conclu. Champlain visiterait l'Amérique en tant que surveillant du Saint-Julien, rebaptisé le San Julian, tout en étant adéquatement protégé par le général de toute la flotte espagnole. Le 3 février 1599, la flotte des Indes leva l'ancre à Sanlucar de Barrameda, en direction de la Nouvelle-Espagne. Au cours de sa première traversée de l'Atlantique, Champlain fut stupéfié par le savoir-faire technique des marins espagnols. Il apprit d'eux les techniques de navigation pour traverser l'Atlantique. Champlain visita les principales îles des Caraïbes, telles que Porto Rico, Hispaniola, Cuba, ainsi que des petites îles comme Margarita et la Guadeloupe.

Il se rendra également au Mexique, en Floride et au Panama. Champlain dessinera les cartes de certaines îles et les fortifications des villes. Dans chacun de ces endroits, Champlain étudiera attentivement la flore et la faune locales, en étant émerveillé par leur diversité. Il cherchera également à établir des contacts avec les Indiens et les Africains réduits en esclavage, désirant apprendre d'eux et les comprendre.

«Il les considéra toujours comme des êtres humains comme lui-même, et maintes fois il fit état de leur intelligence dans ses écrits. Il fit de nombreux commentaires sur leur physique et leur apparence, qu'il jugeait de loin supérieurs à ceux de

leurs contemporains européens. Champlain s'intéressait aux Indiens pour eux-mêmes et aussi pour ce qu'ils pouvaient lui apprendre du Nouveau Monde. Toujours il se mit à leur école, surtout pour en apprendre davantage sur l'humanité», nous explique David Hackett Fischer.

Sur l'île Margarita, une petite île au large du Venezuela, Champlain observa la pêche perlière.

«Tous les jours, on envoyait en mer trois cents canots transportant des esclaves qu'on obligeait à faire des "plongées libres" en eau profonde, avec un panier sous le bras. Ils rapportaient ainsi des huîtres et autres mollusques d'où l'on extrayait des perles en grandes quantités, certaines de tailles impressionnantes. Les pêcheries perlières étaient un enfer. Les "plongées libres" n'avaient de libre que le nom. Les plongeurs indiens avaient été conscrits par les Espagnols et furent bientôt anéantis par une exploitation sans pitié. À l'époque de Champlain, ils furent remplacés par des esclaves africains; ce sont eux qu'il vit là-bas. Il s'intéressa beaucoup au sort de ces sous-classes ethniques de l'Empire espagnol, et son intérêt pour elles s'affermait avec chaque contact.», raconte Hackett-Fischer.

Le Mexique et la ville de Mexico émerveillèrent Champlain, et près de la moitié de son récit est consacrée à ce voyage. Tout au long de son périple, Champlain sympathisa avec les Autochtones et les Africains, les admirant en tant qu'êtres humains. Cependant, l'exploitation impitoyable de ces populations par l'Empire espagnol, ainsi que l'attitude de l'Église catholique à leur égard, révoltaient Champlain tout autant que les ravages de la guerre qu'il avait déjà vécus dans son expérience militaire précédente.

Comme le relate avec précision Hackett-Fischer (p. 114-115) : «Il fut horrifié cependant par le traitement que leur infligeaient les conquérants espagnols (aux Autochtones). Dans toutes

les possessions espagnoles, Champlain vit que l'exploitation cruelle des indigènes était généralisée. Il signala que les mines d'argent du Mexique employaient des forçats, tout comme les pêches perlières, les villes qu'on bâissait, les galères et nombre d'autres industries. Champlain imputa la responsabilité de cet état de choses au roi d'Espagne, qui "s'est réservé d'y employer un grand nombre d'esclaves pour tirer à son profit tout ce qu'ils pourront des mines, et outre le dixième de tout ce que tirent les fermiers. Par ainsi ces mines sont de très bons revenus au roi d'Espagne." Il fut encore plus horrifié par la tyrannie religieuse que les Espagnols imposaient aux Indiens. Il écrit que le roi d'Espagne "au commencement de ses conquêtes, avait établi l'Inquisition entre eux, et les rendait esclaves, ou faisait mourir cruellement en si grand nombre que le récit seulement en fait pitié". Champlain était très favorable à la propagation du christianisme dans le Nouveau Monde, mais non par le fouet et la potence. Il observa que les Indiens étaient si indignés par ces mauvais traitements qu'ils faisaient la guerre aux Espagnols, qu'ils les tuaient et les mangeaient. Leur résistance était si forte que "lesdits Espagnols firent contraints de leur ôter ladite Inquisition, et leur donner liberté de leur personne, leur donnant une règle de vie plus douce et tolérable". Mais même sous ce régime plus modéré, Champlain signale que les Indiens qui n'assistaient pas à la messe étaient sauvagement battus par les prêtres catholiques. "Trente ou quarante coups de bâtons aux défaillants à donner hors l'église. Voilà l'ordre que l'on tient à les maintenir en religion, en laquelle ils vivent partie pour crainte d'être battus". L'horreur que ce système inspire à Champlain s'exprime non seulement dans le texte, mais aussi dans les desseins, où il montre les Indiens brûlés par les inquisiteurs catholiques et battus à la porte de l'église parce qu'ils n'ont pas assisté à la messe. (...) Le séjour de Champlain en Nouvelle-Espagne a influencé durablement sa carrière en Nouvelle-France. Il en est ressorti avec l'idée nouvelle d'un empire où Indiens et Européens pourraient vivre ensemble dans un esprit différent.»

C'est vers le 11 août 1600 que Champlain retourna à Cadix, en Espagne, depuis La Havane, à Cuba. Il se rendit immédiatement chez son oncle qui était gravement malade et vivait toujours à Cadix. Champlain s'installa donc chez lui pour le soigner et s'occuper de ses affaires, qui étaient en désordre. Cela représentait un travail considérable pour Champlain, qui dut effectuer de nombreux voyages d'affaires entre la France et l'Espagne. Cependant, il fut grandement récompensé par son oncle, qui le désigna comme unique héritier de tous ses biens en France et en Espagne dans son testament rédigé en espagnol le 26 juin 1601. Une semaine plus tard, le capitaine provençal décéda, et Champlain hérita d'une fortune considérable comprenant un vaste domaine à La Rochelle, des biens commerciaux en Espagne, un grand navire de cent cinquante tonneaux, des liquidités, des placements et d'autres marchandises. La générosité de son oncle fit de lui un propriétaire foncier et le détenteur de nombreux autres biens. À partir de ce moment-là, Champlain devint financièrement indépendant et hérita ultérieurement d'autres propriétés appartenant à sa propre famille à Brouage.

Pendant son séjour à Cadix, Champlain entreprit également de rédiger le récit de son voyage dans le Nouveau Monde à l'attention du roi Henri IV. Bien qu'imprécis à certains égards en raison de la délicatesse de sa mission, Champlain y décrit le système d'exploitation de l'Empire espagnol ainsi que ses solides fortifications, sa faune merveilleuse et sa flore. Il y voyait peu de possibilités pour la France. Après avoir rédigé son texte, il retourna en France et rencontra rapidement le roi, à qui il remit son *Brief Discours* d'une taille comparable à un livre et enrichi de plusieurs illustrations. Le roi en fut très satisfait et accorda à Champlain une pension annuelle, lui ordonnant de rester à la cour. Cette indépendance financière allait permettre à Champlain de réaliser son rêve humaniste en Nouvelle-France, avec la collaboration du roi Henri IV, entre autres.

David Hackett Fischer insiste à plusieurs reprises dans *Le rêve de Champlain* sur l'aspect humaniste catholique global de Champlain et du roi Henri IV, et cela constitue une partie importante de l'originalité et de la force de son œuvre.

« Dans leur cheminement spirituel, Henri IV et Champlain évoluèrent de semblable façon. Champlain, comme Henri IV, adhéraît aussi à l'idéal universel de l'Église catholique, qui enseigne que tous les êtres sont enfants de Dieu, bénéficiaire de la miséricorde du Christ et pupilles de l'Église universelle. Cette idée religieuse était fort éloignée de la notion calviniste de la rédemption particulière, qui tient que le Christ n'est mort que pour une élite. L'idée catholique d'une religion universelle illumina le règne d'Henri IV et l'entreprise coloniale de Champlain en Nouvelle-France. » (réf. Hackett Fischer, p. 72)

Plus loin, il revient sur ce thème (réf. *ibid* p. 369) : « Fidèle à l'esprit d'universalité de l'Église catholique, la piété de Champlain embrassait toute l'humanité : attitude fort différente de celle des calvinistes qui fondèrent la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Hollande. Champlain croyait que le christianisme affranchissait les hommes, les rendait "plus libres", comme il dit. Pour lui, la grâce libérait du péché, et le christianisme, c'était la liberté de ne faire qu'un avec le Christ, en communion avec les autres âmes libres ».

Et finalement (réf. *ibid*, p. 612) : « Enfant, il avait été initié au paradoxe protestant qui met en valeur l'omnipotence de Dieu et la responsabilité humaine. Plus tard dans sa vie, il s'était fait catholique, et il croyait profondément à l'idée d'une Église universelle ouverte à toute l'humanité. Il partageait l'esprit libéral des humanistes chrétiens français qui avaient embrassé la terre entière du regard et considéraient tous les enfants de Dieu comme leurs proches. »

Dans cette description de Hackett Fischer de la vision spirituelle de Champlain, ne retrouvons-nous pas le credo humaniste chrétien de la Renaissance florentine transmis à

l'État-nation français à partir de Louis XI, selon lequel l'homme a été créé à l'image de Dieu? Chaque âme humaine devient ainsi sacrée, quelle que soit sa race ou son origine, et doit être éduquée afin de s'épanouir au maximum de ses capacités. Le rôle de l'État-nation dirigiste est de favoriser l'épanouissement maximal de chacune de ces âmes. Lorsque Champlain rencontre les Amérindiens, il les voit donc comme des âmes sacrées, à égalité avec lui. En aucun cas Champlain ne cherche à soumettre les Amérindiens aux Français. Cette collaboration unique entre Français et Amérindiens en Nouvelle-France ne pouvait venir que de la France, premier État-nation inspiré par la Renaissance. Ni l'Espagne catholique, purement impériale, ni les calvinistes anglais et hollandais, également soumis aux empires hollandais et britannique, ne pouvaient avoir cette vision humaniste proposée à la fois par un roi et son représentant en Amérique. Ainsi, ces paroles de Champlain aux Amérindiens vers la fin de sa vie (réf. Hackett Fischer, pp. 527-528) :

« Champlain fit part aux Montagnais du rêve qu'il avait de voir leurs enfants et ceux des Français se marier et vivre ensemble pour ne former qu'un seul peuple. Désignant le fort et l'habitation, il déclara : "Quand cette grande maison sera faite, alors nos garçons se marieront à vos filles, et nous ne ferons qu'un seul peuple." Ces paroles étaient sorties de son cœur, et les Indiens furent émus. Le père Le Jeune était présent à cette rencontre et en fit le récit. Il observa que les Indiens "écoutaient fort attentivement" et qu'ils "paraissaient profondément pensifs". L'un des chefs montagnais tirait "de son estomac cette aspiration de temps en temps, pendant qu'on lui parlait, Hám! Hám! Hám! Comme approuvant le discours du truchement". »

Tout le projet humaniste de Champlain visait à la création d'un nouveau peuple unissant les Français aux Amérindiens, un peuple par définition multiethnique. Champlain n'était-il

pas vu, tant par les Amérindiens que par les Français, comme le grand conciliateur de toutes les nations sur le territoire ?

En réalité, Henri IV et Champlain étaient loin d'être isolés dans leur vision humaniste. À partir de 1598, Henri IV était entouré d'un cercle d'humanistes partageant la même philosophie que le roi, dans ce que Hackett-Fischer appelle « le cercle américain » de la cour : « Pierre Jeannin était l'intendant des Finances et président du Parlement de Bourgogne. Nicolas Brûlart, marquis de Sillery, était un grand juriste qui serait bientôt nommé chancelier de France. L'ancien supérieur de Champlain aux armées, Charles II de Cossé-Brisac, était maréchal de France et gouverneur de la Bretagne. Ces trois hommes de confiance étaient membres du Conseil restreint du roi. Ils occupaient de nombreuses charges dans son gouvernement et exerçaient une influence considérable à la cour. Tous étaient des hommes de savoir, et tous avaient une vision mondiale qui embrassait le Nouveau Monde. Ils partageaient le rêve de Champlain et soutenaient son projet pour la Nouvelle-France. » (réf. Hackett Fischer, p. 177)

Il ne faut pas négliger les rôles essentiels de deux grands humanistes dans la colonisation de la Nouvelle-France : Pierre Dugua de Mons, originaire de la Saintonge comme Champlain, et Aymar de Chaste. Selon Marcel Trudel, sans Dugua de Mons, il n'y aurait tout simplement pas eu de Champlain. Évidemment, sans le talent de Champlain en tant qu'ambassadeur, Dugua de Mons n'aurait pas non plus sa place dans les livres d'histoire ! Champlain collabora plus tard avec la génération suivante d'humanistes tels qu'Isaac de Razilly, Charles de la Tour, le jésuite Paul Le Jeune et le récollet Gabriel Sagard.

Louis Hébert, premier colon à emmener toute sa famille en Nouvelle-France en 1617 et qui sera très proche de Champlain, faisait également partie de ce cercle humaniste. Les chefs amérindiens Membertou en Acadie, Bessabez en Norembègue, Anadabijou des Montagnais de Tadoussac, Iroquet de la

Petite-Nation algonquine, Ochasteguin des Hurons arendarhonons furent les plus grands interlocuteurs humanistes amérindiens de Champlain en Amérique, et ils furent tout aussi importants pour lui et pour la création de la Nouvelle-France.

À l'été 1610, tout allait bien pour la petite colonie de seize habitants de Champlain. La paix avait été établie avec les Amérindiens, et Champlain préparait la colonie à cultiver des champs de blé d'Inde, d'orge, de vigne et de froment. Il amorçait un processus d'autosuffisance alimentaire et renforçait tranquillement Québec. Cependant, un événement allait bouleverser Champlain et freiner le développement de la colonie pendant plusieurs années : l'assassinat de Henri IV par Ravaillac, un fanatique catholique, le 14 mai 1610. Lorsqu'un bateau arriva cet été-là et transmit la nouvelle à Champlain, il refusa simplement d'y croire. Il eut besoin d'une seconde lettre de Dugua de Mons pour réagir et retourner en France. Champlain dut temporairement céder la colonie à son homme de confiance, Jean Godet du Parc, qui fit un travail remarquable en son absence. Lorsqu'il arriva en France, Champlain constata que la reine Marie de Médicis était la régente du nouveau roi Louis XIII, âgé de 9 ans. Née à Florence, la reine était une beauté italienne éblouissante, mais elle était malheureusement entièrement vendue à l'Empire espagnol, influencée en cela par la famille de sa mère, Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand Ier du Saint-Empire romain germanique. Son père, François Ier de Médicis, duc de Toscane, était détesté de ses sujets et mourut empoisonné. Le roi Henri, qui n'entretenait pas de bonnes relations avec sa femme, retarda sa désignation officielle en tant que reine de France pendant dix ans. Le roi Henri IV fut assassiné... le lendemain du couronnement officiel de Marie de Médicis en tant que reine de France !

Champlain n'avait aucun accès à cette reine qui ne manifestait aucun intérêt pour la colonisation en Nouvelle-France et qui ne parlait que très peu le français. Considérée par de nombreux historiens comme l'une des pires

reines de France, elle fut exilée par son fils, le roi Louis XIII, en 1617. Elle réussit à s'échapper de prison et prit même les armes contre lui. Finalement, en 1619, ils parvinrent à se réconcilier. De plus, Pierre Dugua de Mons apprit à Champlain qu'il était désormais persona non grata à la cour en raison de sa religion protestante et que sa compagnie ne fonctionnait plus. Tout était donc à recommencer pour Champlain, et certains tentèrent même de lui supprimer sa pension royale. Il devait absolument trouver un nouveau noble prêt à relancer la colonie.

Champlain traversait des heures difficiles, mais il se tourna vers son cercle américain, composé de Charles de Cossé Brissac, Pierre Jeannin et Nicolas Brûlard, présents à la cour. Il en profita pour se marier à Hélène Boullé, la fille de douze ans de Nicolas Boullé, un haut fonctionnaire financier de la cour de France, afin de trouver des appuis financiers à la cour et de faire contrepoids au pouvoir des marchands opposés à la colonisation. En utilisant tous ses contacts et en surmontant de nombreuses péripéties, Champlain parvint à trouver un noble suffisamment influent pour prendre officiellement en charge la colonie : Charles de Bourbon, comte de Soissons et gouverneur de Normandie. Il accepta de fonder une compagnie et de devenir vice-roi de Nouvelle-France. Cependant, Soissons mourut un mois plus tard. Henri de Bourbon, prince de Condé et duc d'Enghien, le remplaça le 22 novembre 1612. Celui-ci exigea la vice-royauté de la Nouvelle-France et bientôt remit tous les pouvoirs à Champlain sur l'ensemble du territoire. Soissons et Condé furent les premiers d'une série de vice-rois de la Nouvelle-France qui ne la visitèrent jamais et n'y manifestèrent aucun intérêt. Champlain fut néanmoins officiellement responsable de la Nouvelle-France avec le seul titre de lieutenant de la colonie jusqu'à sa mort, à l'exception du triste épisode des frères Kirke de 1629 à 1633. Champlain releva toujours directement du vice-roi résidant en France et fut également responsable de la compagnie officiellement fondée par Condé. Les Récollets vinrent lui prêter main-forte

en 1615. Champlain poursuivit ses explorations du territoire, et la colonie survécut avec très peu de soutien de la part de la France, grâce à sa ténacité, son courage, son génie, sa vision et ses qualités exceptionnelles d'ambassadeur et de négociateur.

Rien n'illustre mieux les limites du libéralisme et le besoin d'un dirigisme d'État que la colonisation française en Amérique à l'époque d'Henri IV. Le point faible de la colonisation sous Henri IV fut son refus d'investir les fonds du Trésor français dans l'établissement des colonies nord-américaines. Les raisons de ce refus sont diverses, dont l'opposition radicale de son argentier Sully à investir dans les colonies, mais surtout l'opposition des marchands français qui ne pensaient qu'à exploiter leur commerce et qui s'opposaient sans cesse à tout monopole dans le commerce de la fourrure, ce qui aurait permis d'établir une colonie. Les commerçants sont avant tout des commerçants, et ils n'ont pas pour mandat de se soucier de l'avenir de la France. Seul un homme d'État peut avoir cette vision nationale.

Cet argent, qui n'arrivait pas du royaume de France, était donc indispensable pour établir une armée chargée de protéger les territoires de la colonie contre les attaques iroquoises, mais aussi pour faire respecter les zones de pêche et de commerce de fourrures face aux pirates. Il était également nécessaire de favoriser l'établissement de la colonie en envoyant des femmes, ce qui ne fut systématiquement mis en place qu'à partir de l'époque de Colbert. Henri IV se contenta d'accorder des monopoles de fourrures à des marchands qui étaient censés, avec leurs profits, contribuer à l'établissement de la colonie. Néanmoins, Henri IV ne ferma pas la porte aux protestants en Nouvelle-France. Étant lui-même un ancien protestant, le roi envoya des marchands protestants ainsi que Champlain, lui-même un ancien protestant converti au catholicisme, pour coloniser la Nouvelle-France. Le grand rêve humaniste d'Henri IV et de Champlain, celui de fonder un nouveau peuple réunissant les cultures française

et autochtone en une seule entité en Amérique du Nord, fut néanmoins réalisé grâce à la formation d'alliances entre les Autochtones et les Français par Champlain.

La plus grande erreur de la France après Henri IV dans l'établissement des colonies, en plus de son abandon ultérieur de la Nouvelle-France et de l'Amérique du Nord, a sans aucun doute été la limitation de la colonisation française en Amérique du Nord aux seuls catholiques. En réalité, ce sont les protestants qui avaient le plus grand intérêt à fuir l'Europe, car ils étaient souvent victimes des guerres de religion. Ils étaient des « colons naturels ». C'est ce qui explique le succès de la colonisation britannique, qui permettait aux colons de toute religion de s'établir en Amérique du Nord. Un nombre important de huguenots (entre 2000 et 15 000 selon les sources) se sont installés dans les colonies britanniques en Amérique du Nord, et plusieurs se sont également établis en Nouvelle-France, plus ou moins clandestinement. Mais combien se seraient installés en Nouvelle-France si le roi de France leur avait permis de fonder une colonie française protestante ? L'espace ne manquait pourtant pas... Dès les débuts de la colonisation, les relations étaient tendues dans la colonie entre les marchands protestants et les Récollets ou les Jésuites... La France avait été profondément marquée par les guerres entre catholiques et protestants, et elle avait sans doute trop peur de voir ces guerres se répéter en Nouvelle-France. La haine entre catholiques et protestants français est sans aucun doute l'une des raisons fondamentales qui expliquent la perte ultérieure de l'Amérique du Nord par la France.

CHAPITRE III

Colbert, un père spirituel du Québec dans la colonisation de la Nouvelle-France

3.1 De Pierre Boucher à Jean-Baptiste Colbert

«L'établissement de la Nouvelle-France est un des faits les plus remarquables du grand siècle. Le but poursuivi était le plus noble que l'on put proposer : c'était la civilisation et la conversion des lointaines populations de l'Amérique, si malheureuses dans leur dégradation et leur aveuglement. C'est ce que tentèrent non seulement les dépositaires de l'autorité publique, mais encore tout ce qu'il y avait de grands cœurs dans les familles de la noblesse, de la magistrature et de la bourgeoisie sorties des luttes civiles avec une foi plus ferme, des mœurs plus graves et plus sérieuses, et un zèle incomparable pour le bien».

Ainsi débute l'ouvrage *Colbert et le Canada*, publié en 1879 et rédigé par Adam Charles Gustave Desmazes, plus connu sous le nom de l'abbé Desmazes. Cet avocat français, devenu prêtre sulpicien à Paris en 1848 et titulaire d'un doctorat en lettres de l'Université Laval en 1868, acquit la citoyenneté canadienne et résida à Montréal de 1851 jusqu'à son décès en 1891. Il occupa la fonction de vicaire à la basilique Saint-Jacques de Montréal, première cathédrale montréalaise autour de laquelle s'étend aujourd'hui le campus de l'UQAM, ainsi qu'à la basilique Notre-Dame de Montréal.

Lorsque le 24 février 1663, le roi Louis XIV décida de dissoudre la Compagnie des Cent-Associés, également connue sous le nom de Compagnie de la Nouvelle-France et Compagnie du Canada, et de prendre le contrôle de la colonie par le biais d'un Conseil souverain qui exercerait l'autorité royale jusqu'en 1760, on était pourtant loin de la réalisation des aspirations de la Nouvelle-France.

La Compagnie des Cent-Associés, première véritable tentative de colonisation de l'Amérique par la France, créée par le cardinal de Richelieu avec Champlain en 1627, rencontra un succès mitigé et fut un échec par rapport aux objectifs de colonisation du territoire. Les compagnies précédentes, la Compagnie de Montmorency créée par le duc Henri II de Montmorency en 1621, vice-roi de Nouvelle-France de 1620 à 1624, ainsi que la Compagnie de Rouen, créée en 1614 par le prince de Condé, vice-roi de la Nouvelle-France de 1612 à 1620, avaient, elles aussi, pour objectif officiel de coloniser la Nouvelle-France, mais elles échouèrent également. Avant Colbert, toutes les compagnies de commerce se souciaient peu de la colonisation, malgré leurs obligations contractuelles. Leur principal intérêt était leur commerce. D'un côté, les missions religieuses tentèrent de convertir les Amérindiens à la religion catholique, avec un succès relatif, notamment les Jésuites à Port-Royal et les Récollets à Québec, qui arrivèrent vers 1615. De l'autre côté, les commerçants cherchaient à réaliser des profits en échangeant des fourrures avec les Amérindiens. Entre les deux, notre héros national, Champlain, représentait pratiquement à lui seul notre nation, explorant tous les territoires possibles, tissant des liens entre la civilisation française et les cultures amérindiennes, et luttant de toutes ses forces tout au long de sa vie pour obtenir un soutien politique, colonial et militaire de la France. En 1627, la Nouvelle-France comptait seulement une centaine de colons, soixante à Québec et quarante à Port-Royal. Lorsque la Compagnie des Cent-Associés fut finalement créée par Richelieu en 1627, avec la promesse

d'envoyer 4 000 colons, dont 300 la première année, leur voyage fut interrompu en 1628 par des corsaires anglais établis à Dieppe et alliés aux protestants de La Rochelle, dans le cadre de la guerre maritime franco-anglaise de 1627-1629. Les corsaires anglais, les trois frères Kirke, capturèrent les colons à Tadoussac. Cette capture permit aux Anglais de prendre le contrôle du Canada et de l'Acadie. Après trois ans de négociations, les frères Kirke durent quitter le Canada pour l'Angleterre, et le territoire de la Nouvelle-France fut rendu à la France en 1632. La prise de Québec en 1629 était illégale, car elle s'était produite après la fin de la guerre franco-anglaise, mais personne au Canada n'était au courant. Au moins, le territoire de la Nouvelle-France fut officiellement reconnu par la Grande-Bretagne lors du traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632.

Il est à noter qu'à partir de la Compagnie des Cent-Associés fondée par le cardinal de Richelieu en 1627, la Nouvelle-France devint officiellement catholique. L'arrivée des Jésuites au Canada vers 1625, déjà présents en Acadie depuis 1615, un ordre dont l'une des missions fondamentales était de combattre le protestantisme, découragea malheureusement les huguenots (le nom donné aux protestants du royaume de France) de s'établir en Nouvelle-France. Les Récollets, arrivés sur le Saint-Laurent peu après Champlain dès 1615, n'avaient pas cette obsession anti-protestante et ne les empêchaient pas de s'établir ici. Cette exclusion officielle des protestants en Nouvelle-France, bien que Champlain et tous les intendants de la Nouvelle-France tolèrent leur présence de manière officieuse, est probablement l'un des principaux facteurs qui ont limité la croissance de la colonie française. Cela étant dit, cela ne diminue en rien le rôle crucial de nombreux jésuites dans le développement de la colonie.

Il fallut donc recommencer la colonisation de la Nouvelle-France pratiquement à partir de zéro après la reprise

de 1632. À la mort de Champlain le 25 décembre 1635, la colonie ne comptait toujours que 150 Français, mais l'envoi de colons avait été officiellement lancé lors des deux dernières années de Champlain. En 1641, un an avant la mort de Richelieu et son remplacement par le premier ministre Mazarin en 1642, qui devint pratiquement le maître absolu de la France après la mort de Louis XIII en 1643, la population de la Nouvelle-France s'élevait à 240 personnes. Lorsque la Compagnie des Cent-Associés céda son monopole de la fourrure à la Compagnie des Habitants en 1645, cette dernière était plus intéressée par le peuplement. La France envoya ainsi plus d'un millier de colons et de religieux en Nouvelle-France de 1645 à 1661 grâce à des publicités promettant l'octroi de terres à développer pour les futurs colons. Avec les naissances naturelles et les conversions autochtones, la population atteignit 2 500 personnes en 1663. Malgré cela, il n'y avait toujours pas d'armée française pour protéger la colonie contre les attaques répétées des Iroquois mohawks soutenus par les Hollandais de la Nouvelle-Hollande (aujourd'hui New York) qui remontaient la rivière Richelieu (autrefois la rivière des Iroquois), entravant ainsi sérieusement le développement de Ville-Marie (Montréal), fondé en 1642 par Jeanne Mance et Maisonneuve, ainsi que de Trois-Rivières, fondée en 1635 par Laviolette sous Champlain.

Vers 1663, la Nouvelle-Angleterre comptait 40 000 habitants, la Virginie en avait 30 000, et la Nouvelle-Hollande en comptait 10 000. En contraste avec ces colonies, la Nouvelle-France était un géant territorial, mais un nain démographique, avec seulement 2 500 habitants, incluant les 500 Acadiens sous domination temporaire anglaise. Dépourvue d'une armée officielle, la population devait se défendre des Iroquois en formant des milices alliées aux autres tribus autochtones. Ainsi, les habitants apprenaient à se battre « à l'indienne » et se transformaient en combattants endurcis. Nos premiers

agriculteurs étaient de facto des guerriers pouvant être attaqués à tout moment pendant leur travail...

Parmi ces illustres chefs de milice se distingue Pierre Boucher (1622-1717). Aîné d'une fratrie de quatre enfants, il fut transporté de Mortagne, dans le Perche en Normandie, jusqu'en Nouvelle-France par son père, l'éminent menuisier Gaspard Boucher, qui décida de conduire toute sa famille outre-mer en 1634. Au service des Jésuites, Gaspard Boucher exerça son habileté de menuisier. Quant à Pierre Boucher, il s'embarqua pour la Huronie en qualité d'aide des missionnaires, où il séjourna de 1637 à 1641. Durant ces quatre années, il partagea la vie des Amérindiens, assimilant avec ferveur leurs langues autochtones et pénétrant les subtilités de leurs coutumes. À son retour à Québec, il fut engagé par le gouverneur Huault de Montmagny en tant que soldat, mais sa fonction principale était celle d'interprète et d'agent auprès des tribus indiennes. Il était le fidèle compagnon du gouverneur, l'accompagnant dans toutes ses démarches et prenant part aux négociations entre les autorités et les Autochtones, acquérant ainsi une expérience inestimable qui guiderait son existence. Son ascension fut constante, passant du rang de caporal à celui de sergent et il fut présent lors de la fondation de Ville-Marie le 18 mai 1642.

Cependant, c'est à Trois-Rivières, où il prit résidence en 1644, qu'il laissa sa marque. Il y fut nommé interprète officiel et commis, devenant rapidement une pièce maîtresse. Ses parents le rejoignirent à Trois-Rivières après sa nomination. Aux alentours de 1648, notre fragile colonie française était en proie à de nombreux périls. Ville-Marie n'était plus un bastion sûr, et seule Trois-Rivières subsistait pour empêcher l'ennemi de fondre sur Québec sans défense, une capture qui sonnerait le glas de notre nation. Le gouverneur de Trois-Rivières à cette époque difficile était Jacques Leneuf de la Poterie, davantage commerçant que soldat et souvent absent. Lorsque le nouveau gouverneur de la colonie, Louis D'Ailleboust, effectua une visite

à Trois-Rivières, il saisit rapidement que le véritable chef de la bourgade était Pierre Boucher, et il le nomma capitaine du village. À ce titre, Boucher entreprit de mettre en place un plan de défense.

Sous la houlette déterminée du capitaine Boucher, les habitations, jadis disséminées telles des proies faciles pour les Iroquois, seront d'abord rassemblées en un lieu sûr. Désormais, ces demeures, soigneusement regroupées, seront enveloppées par de robustes palissades, formant une enceinte impénétrable, surveillée en permanence par le corps de garde approuvé par le gouverneur. Chaque résident, main dans la main, apportera sa contribution à l'édification de cette fortification, s'exerçant au maniement des armes et se relayant pour monter la garde vigilante. Quiconque s'écarterait du droit chemin se verra recadré avec fermeté par le capitaine, tandis que toutes les familles se verront tenues de se confiner à l'intérieur de cette enceinte protectrice. Même avec cette discipline implacable, les assauts répétés des Iroquois demeureront de redoutables épreuves à repousser vaillamment.

En l'an 1652, Guillaume Guillemot, également connu sous le nom de Du Plessis-Kerbodot, assume le rôle de gouverneur par intérim de Trois-Rivières, nouvellement arrivé de France avec une réputation éclatante. Malheureusement, il commet l'erreur funeste de s'approprier le commandement de la défense de la ville. Dépourvu de compétences militaires et ignorant des subtilités des tactiques amérindiennes, il s'arroge la responsabilité de régler lui-même le sort des peuples autochtones. Ignorant les avertissements véhéments de Boucher et des autres colons, qui refusent catégoriquement de le suivre dans ce qu'ils perçoivent comme un acte de suicide collectif, il s'aventure avec une soixantaine de colons et d'alliés amérindiens à la rencontre des Iroquois, se fiant à l'aveugle, au mépris du danger latent.

Embarqués dans deux chaloupes, ils longent les rives, se retrouvant inévitablement pris au piège d'une embuscade ourdie par les Iroquois, qui, tels des prédateurs à l'affût, avaient scrupuleusement observé leurs mouvements. Vingt-deux Français, parmi lesquels figure le gouverneur lui-même, sont tués sur-le-champ ou faits prisonniers. C'est une véritable catastrophe nationale. Parmi les quarante premiers habitants de Trois-Rivières, à peine une poignée survit. La plupart des chefs de famille ont péri dans cette tragédie. Une panique indescriptible s'empare de toute la colonie, et plus particulièrement de Québec, où les religieux envisagent sérieusement un exode vers la France.

Dans cet état de désarroi généralisé, Boucher est nommé gouverneur par intérim de Trois-Rivières, offrant ainsi l'opportunité tant attendue de mettre à l'épreuve son système de défense. Le 26 août 1653, un an après le massacre de Guilletot et de ses hommes, c'est le gouverneur Boucher qui se dresse vaillamment pour défendre la tribu trifluvienne contre une force iroquoise comptant six cents combattants répartis en trois factions, encerclant la cité trifluvienne. Fidèles à leur tactique habituelle, les Iroquois s'emparent du bétail, incendient les récoltes et les bâtiments situés hors des fortifications, puis passent à l'assaut du fort lui-même.

Boucher, avec à sa disposition quarante hommes valides, essentiellement des adolescents et des vieillards, monte une garde intrépide, repoussant chaque assaut avec une résolution inébranlable. Assiégés pendant neuf jours, les Iroquois finissent par se décourager et proposent la paix. Dans une manœuvre stratégique visant à dissimuler la faiblesse de ses effectifs et à préserver ses soldats improvisés d'une attaque-surprise, Boucher se rend seul à l'extérieur du fort pour entamer des pourparlers avec les Iroquois. Il écrira par la suite : « La paix fut conclue sur les conditions qu'ils me restitueraient tous les prisonniers qu'ils détenaient dans leurs rangs, qu'ils iraient

chercher ceux qui étaient captifs dans leurs villages et les ramèneraient dans les quarante jours à venir. De plus, les personnalités éminentes des nations iroquoises se rendraient à Québec, munies de présents, pour solliciter la paix auprès de Monsieur Lauzon, notre gouverneur.» (Jean de Lauzon, qui a succédé à D'Ailleboust en 1651, sera un gouverneur d'une grande importance pour la colonie jusqu'en 1657). Toutes ces conditions furent respectées à la lettre, et au moment de leur départ, les Iroquois laissèrent en otage six de leurs enfants.

En apprenant cette victoire miraculeuse, le gouverneur Jean de Lauzon dit à Pierre Boucher qu'il avait «eu du bonheur d'avoir si bien conservé son poste, car si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu». Le rédacteur de la *Relation* nota : «Ce coup est si soudain, ce changement dans des esprits barbares si surprenant, qu'il faut confesser qu'un génie plus relevé que l'humain a conduit cet ouvrage». Pierre Boucher exerce également à Trois-Rivières les fonctions de juge civil et criminel, assurant la résolution des querelles de voisinage et des menus délits. Cependant, alors que le commerce de l'eau-de-vie reprend son ampleur et devient l'activité principale des habitants, il réalise que le bourg de Trois-Rivières de cette époque ne correspond guère à sa vision morale d'une seigneurie parfaite, qu'il aspire à établir dans la quiétude. Ce qu'il concrétisera plus tard en fondant Boucherville en 1667.

Conscient de la persistance du péril des attaques iroquoises, particulièrement vers les années 1658 et 1659, Pierre Boucher s'applique avec zèle à renforcer les défenses du Cap-de-la-Madeleine. Grâce à son labeur acharné, Trois-Rivières est épargnée, préservée des ravages de l'ennemi iroquois. Le père Jérôme Lalemand souligne alors «les grandes dépenses que le sieur Boucher a faites pour le soutien de tout le Cap-de-la-Madeleine contre les Iroquois et les dépenses qu'il y a faites pour s'y établir».

Lorsque le nouveau gouverneur de la colonie, le baron Pierre Dubois Davaugour, fait son entrée au Québec le 31 août 1661, il ne tarde pas à prendre conscience de l'état lamentable dans lequel se trouve la colonie. Ancien officier au service du grand général Turenne, combattant aguerri ayant parcouru l'Europe durant la guerre de Trente Ans, Davaugour est loin d'être un novice et n'a pas l'intention de prendre à la légère ses nouvelles responsabilités, malgré ses cinquante ans bien sonnés. Il perçoit tout le potentiel illimité de la Nouvelle-France, mais il sait pertinemment qu'aucun projet à long terme ne pourra aboutir sur ce vaste territoire tant que les Iroquois continueront leurs attaques incessantes, cherchant à s'établir et à entraver le commerce des précieuses fourrures de l'Ouest pratiqué par les colons. Ces attaques, outre le fait de causer la mort de nombreux Français, empêchent l'exploitation des abondantes ressources naturelles de la colonie. Les champs demeurent en friche et le bétail ne peut paître en toute quiétude. Davaugour prend alors une décision rapide : il confie la direction d'un Conseil général pour le service du roi et le bien du pays à un jésuite, le père Ragueneau, missionnaire en Huronie. Ce dernier entame une correspondance avec son ancien élève, le prince de Condé, en France, afin de solliciter l'envoi de troupes au Canada. D'ailleurs, le 12 août 1662, Davaugour organise le départ du père Ragueneau vers la France, afin qu'il témoigne devant le roi de l'urgence d'envoyer des renforts militaires.

Étant lui-même un homme de guerre, Davaugour est conscient de la nécessité d'envoyer un vaillant combattant, expérimenté sur le terrain, afin d'impressionner le roi Louis XIV, désormais monarque absolu de la France après la disparition de son premier ministre, Mazarin. Il s'agit là d'un « coup de majesté » de la part du roi, qui décide de ne pas nommer de premier ministre.

Après avoir consulté les Jésuites et les personnalités éminentes de la colonie, le choix de Pierre Boucher s'impose

naturellement à lui. En effet, nul autre que lui ne possède une connaissance aussi approfondie de la colonie, assortie d'éclatantes prouesses militaires. De plus, il jouit d'une certaine distinction, acquise grâce à ses relations avec les gouverneurs, ce qui lui permettra de rencontrer le roi en personne. Davaugour lui remet un manuel d'étiquette royale, dont il suivra scrupuleusement les préceptes.

Lorsqu'il s'embarque pour Paris le 22 octobre 1661, Pierre Boucher est conscient de l'importance capitale de sa prochaine mission pour l'avenir de la colonie. Pour ce fils d'un modeste menuisier, parti jadis explorer les terres boisées et les peuples autochtones de la Nouvelle-France, se retrouver engagé dans une entreprise d'une telle envergure et avoir l'occasion de rencontrer Louis XIV représente un défi d'une tout autre nature, comparable en cela à sa défense héroïque de Trois-Rivières contre les Iroquois. «J'eus l'honneur de parler au Roy, qui m'interrogea sur l'estat du Pays, dont je luy rendis un fidelle compte, et Sa Majesté me promit qu'elle secourrait le pays et le prendrait sous sa protection ; ce qu'elle a fait». Le jeune roi fut ému par le récit épique de ces Français luttant vaillamment pour la sécurité de la colonie dans une contrée sauvage et glaciale, ce qui le conduisit à promettre éventuellement l'envoi d'un régiment de soldats en Nouvelle-France, ainsi que l'envoi immédiat de cent soldats, de deux navires et de vivres pour une durée de deux ans. Ainsi, Pierre Boucher devint le premier colon canadien anobli par Louis XIV.

Boucher profite également de cette occasion pour transmettre des lettres des Jésuites canadiens à leur maison-mère parisienne, connaissant le père Paul Le Jeune, leur procureur. Il rencontre également le Grand Condé, prince de sang du roi, qui a récemment été pardonné après avoir dirigé la Fronde contre Louis XIV. Cependant, sa rencontre la plus déterminante pour l'avenir de la colonie est sans aucun doute celle avec Colbert, qui vient d'être nommé intendant des

Finances peu de temps après l'arrestation du traître Fouquet le 5 septembre 1661.

Il convient de comprendre que Nicolas Fouquet était effectivement responsable de l'administration effective de la Nouvelle-France, sur décision de Mazarin qui le nomma superviseur des Affaires coloniales en 1655 jusqu'à son arrestation par D'Artagnan en 1661. Isaac Pas, marquis de Feuquières, n'était en réalité qu'une façade, un prête-nom utilisé par Fouquet pour occuper le poste de vice-roi de la Nouvelle-France à partir de 1660. Fouquet, possédant lui-même quelques seigneuries en Nouvelle-France et dans les Antilles, s'intéressait à la colonie du point de vue commercial. Sous son influence, la vision purement marchande de la Nouvelle-France s'imposait de plus en plus, au détriment de l'intérêt de la colonie. Le rêve de Fouquet était de créer un empire commercial basé à Belle-Île, une île stratégiquement située près de la côte bretonne, qu'il envisageait de transformer en une sorte de petite Amsterdam, où seraient entreposés les produits provenant des colonies françaises. C'est la découverte de sa forteresse de Belle-Île, qu'il avait fortifiée afin de se prémunir d'une éventuelle attaque de Louis XIV, qui a précisément et unanimement conduit à son arrestation par la cour royale. Pour préserver son image à la cour de France, en tant que superviseur de la Nouvelle-France, Fouquet finançait les missionnaires jésuites. Il convient également de rappeler que le père de Nicolas Fouquet, François Fouquet, homme d'affaires et conseiller de Louis XIII, détenait des parts dans la Compagnie des Cent-Associés dès 1635, et que les réunions de la compagnie se tenaient chez lui de 1637 jusqu'à sa mort en 1640. Sans chercher à assimiler François Fouquet à son fils Nicolas sur le plan moral, il est donc possible de considérer l'arrestation de Nicolas Fouquet en 1661 non seulement comme un événement majeur de l'histoire de la France, mais également comme un tournant extrêmement positif dans l'histoire de la Nouvelle-France, marquant la transition du clan

Fouquet au clan Colbert dans la direction administrative et philosophique de la colonie.

La rencontre entre Pierre Boucher et Jean-Baptiste Colbert fut celle de deux grands esprits humanistes, en total contraste avec la vocation principalement commerciale du régime précédent. En tant que digne successeur de Champlain, Pierre Boucher partageait la même vision humaniste que Colbert et Champlain concernant la Nouvelle-France. Le but de la création de la Nouvelle-France n'a jamais été l'élimination des Amérindiens pour les remplacer par des Français. Bien au contraire, la colonisation française avait un objectif bien plus noble : créer un nouveau peuple fusionnant le meilleur de deux mondes en apparence opposés, à savoir les civilisations française et autochtone.

Certains défenseurs actuels de la rectitude politique et du multiculturalisme évoqueront la prétendue volonté d'assimilation des peuples autochtones par les Français, allant jusqu'à la qualifier parfois de génocide culturel. Mais ils méconnaissent complètement le projet de la Nouvelle-France en s'exprimant ainsi. La fusion entre le peuple français et les nations autochtones ne résulte pas en une simple transplantation forcée de la France en Amérique, visant à asservir les Autochtones, mais plutôt à la création d'un tout nouveau peuple, celui de la Nouvelle-France, qui est le nôtre. Ce peuple est né librement de l'union entre la civilisation française et celle des peuples autochtones, tel était le rêve de Champlain, de Boucher, de Colbert et de Talon. Pierre Boucher lui-même incarnera cet idéal de fusion civilisationnelle en épousant une Huronne convertie au catholicisme, Marie-Madeleine Chrétienne, qui malheureusement décédera lors de son premier accouchement. Cette fusion civilisationnelle entre la France et les peuples autochtones est avant tout une fusion de civilisations, bien qu'il y ait évidemment des descendants issus des deux peuples, en raison des conversions catholiques

réalisées par les missionnaires et des encouragements répétés des autorités royales à favoriser les mariages mixtes entre les Français et les Autochtones afin de renforcer la colonie. Il y a également les enfants métis des coureurs des bois. Cependant, l'aspect le plus important et essentiel de cette fusion réside dans l'union entre la grande civilisation française, la plus avancée d'Europe à l'époque, et la civilisation autochtone, donnant ainsi naissance au peuple de la Nouvelle-France, connu aujourd'hui sous le nom de peuple québécois. C'est dans cette fusion que se révèle la différence marquée entre le peuple québécois et le peuple français contemporain.

Cette fusion civilisationnelle fait du peuple québécois bien plus qu'un simple fragment du peuple français transplanté sur un autre continent. Il est tout à fait distinct de son cousin français, tout en étant parent avec lui et partageant la même langue...

Ainsi, Pierre Boucher repartit de La Rochelle pour la Nouvelle-France le 15 juillet 1662 avec deux vaisseaux, 100 soldats, ainsi que les vivres et munitions promises par le roi. Il recruta également une centaine « d'hommes de travail » qui empruntèrent de l'argent pour payer leur traversée. Le voyage de retour fut long et pénible, avec une soixantaine de morts parmi les soldats et les travailleurs suite à de violentes tempêtes. Boucher dut lui-même loger ses recrues, car la population les croyait atteintes de la peste... Après avoir reçu le rapport de Boucher, Davaugour le nomma gouverneur de Trois-Rivières. À la demande de Colbert, Boucher rédigea un rapport écrit sur les richesses de la Nouvelle-France et les raisons de la conserver pour la France. Il dédia personnellement son ouvrage *Histoire véritable et naturelle, Paris 1664* à Colbert. Ces rencontres entre Pierre Boucher, le roi et Colbert suscitérent un élan déterminant en faveur de la Nouvelle-France à Paris.

Cependant, il est important de noter que le travail colossal de Colbert pour redresser le royaume de France, combiné à

l'arrestation et au long procès de Fouquet, ainsi qu'au problème de l'empiétement anglais sur les colonies de l'Acadie et de Terre-Neuve, causa un certain délai dans la mise en place de la nouvelle administration de la colonie. La Compagnie de la Nouvelle-France fut dissoute au printemps suivant, et le roi envoya des émissaires chargés d'évaluer la situation de la colonie. La transition entre les régimes administratifs de la Nouvelle-France, passant de Fouquet à Colbert, ne fut pas facile à mettre en œuvre pour Colbert. Les hommes de Fouquet occupaient des postes clés dans l'administration de la marine coloniale, et il lui fallut du temps pour s'imposer parmi eux. Même Mgr de Laval en Nouvelle-France était partisan de Fouquet lors de son emprisonnement.

Fondamentalement, le passage se fit du principe d'une colonie-comptoir, où la compagnie dirigeait et possédait la colonie au nom de la France avec un monopole commercial accordé par le roi, à celui d'une véritable colonie de peuplement, province du royaume de France. Dans le premier cas, les investissements provenaient principalement d'intérêts privés actionnaires de la compagnie monopolistique, tandis que dans le second cas, le royaume de France prenait en charge le développement de la colonie. Dans le premier cas, la direction de la colonie reposait entièrement entre les mains du gouverneur, actionnaire de la compagnie de commerce. Dans le second cas, un Conseil souverain fut créé. Le titre de vice-roi de la Nouvelle-France restait honorifique, et son détenteur demeurait toujours en France. Godefroi Comte d'Estrades fut nommé vice-roi par Colbert. La responsabilité de la Nouvelle-France en France fut confiée au ministre responsable de la marine, qui était Colbert, officieusement responsable de la Marine à partir de 1661 à la suite de l'arrestation de Fouquet, et officiellement nommé Secrétaire d'État de la Marine à partir de 1669.

3.2 Avril 1663 : édit de création du Conseil souverain. — Première Constitution du Canada et de la Nouvelle-France

L'adoption de l'édit du Conseil souverain de la Nouvelle-France par le roi Louis XIV en avril 1663, à la demande de Colbert, revêt une importance capitale dans l'établissement de notre existence en tant que société civile et politique en Amérique du Nord. Selon Maître Christian Néron, avocat constitutionnaliste et éminent historien du droit et des institutions, cette décision marque véritablement la naissance officielle de notre peuple.

À la suite de la dissolution officielle de la Compagnie des Cent-Associés en février 1663, l'adoption de cet édit fait de la Nouvelle-France une province française à part entière. Cela confère au Conseil souverain des pouvoirs administratifs, législatifs et judiciaires d'une portée considérable sur l'ensemble du territoire colonial. Par cet édit, Louis XIV instaure un gouvernement royal en Nouvelle-France, calqué sur celui qui régit les provinces de France. Sur le plan judiciaire, l'édit élève le Conseil souverain au rang de tribunal de dernière instance de la colonie, chargé de rendre la justice en accord strict avec les lois et coutumes en vigueur dans le ressort territorial du parlement de Paris. Ainsi, Louis XIV se distingue en tant que premier souverain à unifier tout son royaume sous une seule et même loi, témoignant de sa volonté de consolidation et de cohésion.

Le premier Conseil souverain est composé du gouverneur général, Augustin de Saffray de Mézy, successeur de Davaugour, de Mgr François de Laval, futur évêque de Québec, de cinq conseillers, d'un procureur du roi et d'un greffier ou secrétaire. Ce Conseil souverain est responsable de la justice et de son organisation en tant que plus haut tribunal de la Nouvelle-France, de la rédaction des règlements de police, de l'enregistrement des actes royaux, de la gestion des finances publiques ainsi que de la taxation et de l'imposition des tarifs

douaniers. Il administre la Communauté des Habitants, qui a remplacé la Compagnie des Cent Associés, et est responsable de l'exportation des fourrures et de l'importation des marchandises. En somme, le Conseil souverain est à la fois un tribunal suprême et un organe général d'administration. C'est également un conseil à deux têtes, le gouverneur et l'évêque, tous deux nommés par le roi, qui désignent conjointement les autres membres du Conseil. On suppose que le gouverneur et l'évêque seront en bonne entente. Il est à noter que le premier intendant de la Nouvelle-France, Robert de Fortel, ne viendra pas dans la colonie, mais partira en Italie, expliquant ainsi l'absence d'intendant au sein du Conseil jusqu'à l'arrivée de Talon en 1665.

À cette époque, unifier le droit d'un même pays était une mesure très avant-gardiste pour la France et pour le reste du monde. Ce n'était pas évident de mettre cela en pratique en France en raison des traditions datant du Moyen Âge, qui accordaient des privilèges de classe enracinés dans chaque région. Cette diversité de systèmes juridiques favorisait la corruption dans la justice, les juges agissant selon leur propre volonté, ce qui rendait les procès extrêmement longs, etc.

Louis XIV soutenait sans réserve la volonté de Colbert d'unifier et de rationaliser le droit français afin d'instaurer l'ordre dans son royaume et d'accroître son prestige, facilitant ainsi la centralisation du pouvoir. Cependant, ces beaux principes juridiques, bien qu'ils fussent longs et complexes à mettre en pratique en France, étaient bien plus simples à appliquer en Nouvelle-France, un pays neuf comptant environ 3 000 colons et où l'administration de la justice était assurée par un gouverneur. L'unification du droit en Nouvelle-France pouvait être imposée et se réalisait d'elle-même. Le principe «un pays, une loi!», théorisé à Paris, devenait une réalité dans toute la Nouvelle-France bien avant de s'appliquer dans

l'ensemble de la France. Le Canada devenait ainsi un véritable laboratoire de modernité.

Selon Christian Neron, le deuxième objectif de la réforme de l'administration de la justice menée par Colbert, après l'unification, était de « rationaliser » le droit en le structurant sous forme d'ordonnances de codification. Cette entreprise audacieuse, gigantesque et sans précédent consistait à rassembler, synthétiser et structurer, sous forme de codes, toutes les lois en vigueur dans le ressort du parlement de Paris. En moins de vingt ans, cinq codes furent ainsi élaborés et mis en vigueur en Nouvelle-France au fur et à mesure de leur approbation par le roi et l'apposition du sceau du chancelier.

La poursuite de ces deux objectifs, l'unification et la codification du droit, produisit des résultats immédiats, substantiels et durables en Nouvelle-France. En revanche, en France, le poids de l'histoire, la diversité des coutumes et la résistance des classes privilégiées empêchèrent les Français de profiter des bienfaits de ces réformes et de s'habituer à vivre en pleine égalité sous une seule et même loi. Il faudra toute la violence et les brutalités de la Révolution de 1789 pour y parvenir.

« En Nouvelle-France, toutefois, l'unification et la rationalisation du droit s'implanteront si spontanément et naturellement que, pendant près de cent ans, et sans même s'en rendre compte, les Canadiens vont vivre et prospérer sous un système légal à ce point réglé qu'il sera difficile d'en trouver l'équivalent ailleurs. Certains réformateurs anglais diront "réglé comme un système d'horlogerie!". Sans l'avoir voulu ni recherché, ils vont bénéficier d'un système juridique hors du commun. Ils seront parmi les rares justiciables de cette époque à pouvoir vivre en pleine égalité sous une seule et même loi, à jouir d'une administration de la justice gratuite, moderne, réglée par des codes de procédure écrits, et à bénéficier d'une justice rendue par des juges professionnels et intègres tenus

de prouver leurs compétences. Ce système, si bien réglé, a été implanté ici à partir de 1663. À n'en pas douter, il s'agit là de l'acte de naissance d'une société civile et politique. Puis, à la codification et à l'unification du droit, va s'ajouter un autre procédé d'unification sociale : la langue.

Pour Colbert, la seule unification du droit pouvait être compromise sans son support obligé : la langue, à savoir la langue du roi, la langue dans laquelle étaient rédigées les lois du roi depuis 1539, année de l'adoption de Villers-Cotterêts. Et cette ordonnance, enregistrée à l'origine dans le ressort du Parlement de Paris, allait entrer en vigueur dans les colonies de la France en Amérique du Nord par le simple enregistrement de l'Édit de création du Conseil souverain à Québec le 18 septembre 1663 lors de la première séance du Conseil souverain de la Nouvelle-France.

Cette première ordonnance de notre histoire linguistique, qui précède de plus de trois siècles la Charte de la langue française, prescrit que toutes les lois, les ordonnances, les actes judiciaires, les actes officiels, et les actes rédigés devant notaires, doivent obligatoirement être rédigés dans le "langage maternel françois, et non autrement", et ce, sous peine de nullité absolue. Ainsi, une deuxième caractéristique de l'État-nation, "l'unicité linguistique" comme fait social et politique, s'ajoutait à "l'unicité juridique"... Pour Colbert, "une langue", "une loi", "un roi" étaient essentiels au succès de ses grandes réformes parce que cette unicité, en érodant la diversité, était seule capable de garantir la liberté dans l'ordre, et de favoriser la prospérité générale dans tout le royaume. Mais sans s'en rendre compte ni l'avoir recherché, Colbert avait mis en place tous les éléments qui allaient permettre à une nation de se former en Amérique du Nord. Bref, l'Édit de création du Conseil souverain, en posant comme principe fondamental de l'État l'unicité de langue et de lois, aura provoqué une sorte d'accélération sociale en projetant la colonie en avant de son temps,

et en posant imperceptiblement les bases d'une société civile et politique naturellement égalitaire. Sans s'en rendre compte, à leur insu, sans l'avoir voulu ni recherché, les Canadiens vont croître et se développer dans le cadre d'un modèle de solidarité sociale entièrement nouveau, soit celui d'une nation de citoyens. Fait exceptionnel et original pour l'époque, l'unicité de langue, l'unicité de droit, et l'usage de méthodes modernes d'administration publique vont ainsi favoriser l'émergence d'une fraternité civile où s'imposera l'idée de citoyenneté, gage de l'égalité de chacun devant la loi.», relate magistralement Christian Néron.

Évidemment, l'unité linguistique de la Nouvelle-France fut grandement favorisée par le besoin impérieux d'une communication immédiate parmi tous les colons. Ces derniers abandonnèrent leurs patois et dialectes, le cas échéant, pour adopter le français du roi dès leur arrivée en Nouvelle-France, phénomène amplifié avec l'arrivée des Filles du roi, majoritairement originaires de la région parisienne, qui imposèrent de facto le français du roi dans leur nouveau foyer. Ainsi, cette unité linguistique, tout comme l'unité juridique, prévalut dans l'ensemble de la Nouvelle-France bien avant de pouvoir s'appliquer dans toute la France, par la force des circonstances. Le colbertisme put donc s'implanter plus aisément et plus rapidement en Nouvelle-France en tant que doctrine égalitaire et sociale humaniste.

3.3 Les directives de Colbert à Talon (1665) et à Bouteroue (1668) pour le développement de la Nouvelle-France

L'intendant se tenait en tant que représentant éminent du ministre Colbert au sein de la colonie, portant la lourde responsabilité de trois domaines cruciaux : la justice, la police et les finances. Son rôle était similaire à celui des intendants des provinces françaises, avec toutefois une différence significative : la distance physique entre le ministre et son intendant

en Nouvelle-France était incomparablement plus grande que celle séparant le ministre de ses intendants provinciaux. Chaque voyage était périlleux, pouvant durer de trois semaines à trois mois. Les retours avant même d'avoir atteint leur destination étaient fréquents, tout comme les reports de départ. Pour Colbert, trouver un représentant de son calibre, en harmonie totale avec sa vision humaniste et prêt à s'investir pleinement dans la vie en Nouvelle-France, constituait une tâche ardue. Étant donné l'état précaire de la colonie et les ambitieux plans de Colbert pour son développement, l'ampleur de la mission à accomplir était herculéenne. Il n'est pas surprenant d'imaginer que Colbert préférait ne pas envoyer d'intendant du tout, ce qu'il fit à deux reprises, entre le Conseil souverain de 1663 et l'arrivée de Talon en 1665 (notons l'absence de Louis Robert de la Fortelle, notre premier intendant officiel qui ne mit jamais les pieds en Nouvelle-France), ainsi qu'après le départ définitif de Talon en octobre 1672 et l'arrivée de Duscheneau en 1675. Dans ces cas, il préférait différer quelque peu le projet plutôt que de dépêcher un individu incompetent, un opportuniste ou même quelqu'un de bonne volonté, mais ne possédant pas l'envergure requise pour accomplir cette tâche gigantesque.

Cette perle rare fut Jean Talon (1626-1694), originaire de Châlons-en-Champagne, chef-lieu du département de la Marne, en région Grand Est. Cet intendant, très apprécié de la délicate province frontalière du Hainaut de 1655 à 1665, ancien intendant de l'armée de Turenne et commissaire des guerres en Flandre, fut le choix de Colbert. Notons que, tout comme Colbert, Talon était un catholique gallican convaincu (réf. Joseph Cossette). Jean Talon est, indiscutablement, selon tous les historiens, le plus grand intendant que la Nouvelle-France ait connu. Nous soutenons l'idée que Jean Talon était en réalité l'alter ego de Colbert sur le territoire de la Nouvelle-France.

Nous considérons essentiel de reproduire ce résumé de la première instruction remise à Talon par Colbert, ainsi que celle

remise à son suppléant pour deux ans, Claude de Bouteroue d'Aubigny, du 22 octobre 1668 au 22 octobre 1670, afin d'apprécier pleinement le rôle fondamental joué par Colbert dans la colonisation de la Nouvelle-France. Ce résumé est tiré de l'ouvrage de l'abbé Desmazures.

« Avant de partir, M. Talon devra voir les Pères Jésuites qui sont allés au Canada et deux membres du conseil de Québec qui sont à Paris en ce moment : M. Bourdon, procureur général du conseil, et M. Louis Rouer de Villeray, conseillers, desquels il tirera tout ce qu'ils pensent savoir du Canada. Il devra aussi lire les instructions qui ont été données à M. de Tracy et les différents arrêts rendus par le Conseil souverain sur la concession et le défrichement des terres, etc., etc. Il faut qu'il sache que les Iroquois s'étant déclarés les ennemis perpétuels et irréconciliables de la colonie, et ayant empêché, par leurs massacres et leurs cruautés, que le pays ne pût se peupler et s'établir, et tenant tout en crainte et en échec, le roi a résolu de porter la guerre jusque dans leurs foyers pour les exterminer entièrement, n'y ayant nulle sûreté en leur parole. À cet effet, il envoie le sieur de Tracy avec quatre compagnies d'infanterie, et le sieur de Callières avec mille bons hommes du régiment de Carignan; et il y adjoindra trois à quatre cents soldats du pays qui savent la manière de combattre de ces peuples sauvages. L'intention du Roi est que l'intendant assiste aux conseils de guerre et qu'il soit informé de toutes les mesures qui s'y prendront, pour pouvoir subvenir à tous les besoins des troupes, et quand l'expédition sera finie, il devra encore songer à fournir les forts qui seront alors construits dans le pays ennemi, pour prévenir tout retour des sauvages. Étant à Québec, il devra s'informer de tout ce qui concerne l'administration de la justice, et de ce qui regarde l'état des familles, afin que s'il y avait quelque chose à redresser, il le fit même avant l'expédition chez les Iroquois, sans plus attendre... Il faut que l'intendant sache bien que la justice est établie pour le bonheur des peuples et l'accomplissement des intentions

principales du roi, et qu'il veuille à ce qu'elle soit rendue par le Conseil avec intégrité, sans cabale et sans frais. Enfin, bien que l'intendant ait le pouvoir de juger seul souverainement et en dernier ressort des causes civiles, il est bon qu'il ne se serve de ce pouvoir que rarement, laissant leur liberté aux juges établis. Il doit établir une bonne police pour contrôler l'administration des deniers publics, la culture des terres, l'organisation des manufactures. Il en disposera les règlements sur l'exemple de ceux qui sont en vigueur en France, mais après avoir consulté les principaux du pays. Il faut qu'il connaisse bien le revenu du pays, l'emploi des deniers, les dettes déjà contractées, afin qu'il remédie à tout. Il doit particulièrement observer que les habitants s'étant établis à des distances trop grandes, on ne peut leur venir en aide en cas d'alerte et ils ne peuvent non plus se porter secours. Désormais les défrichements seront faits de proche en proche. En conséquence, il faut ramener autant que possible tous ceux qui se sont trop éloignés, et enfin, pour l'intérêt de la colonie, il faut retirer une partie de leurs lots à ceux qui en ont plus qu'ils n'en peuvent occuper, cultiver et défendre ; on les donnera à de nouveaux arrivants.

Il faut que l'intendant s'occupe de faire préparer des terres et des habitations pour celles des nouvelles familles qui n'auraient pas d'autres ressources, au moins trente ou quarante habitations chaque année. Enfin, le roi, considérant tous ses sujets du Canada, depuis le premier jusqu'au dernier, comme ses propres enfants, et désirant satisfaire à l'obligation où il est de leur faire ressentir la douceur et la félicité de son règne, l'intendant s'étudiera à les soulager en toutes choses, et à les exciter au travail et au commerce, qui seuls peuvent les soutenir en ce pays, et d'autant que rien ne peut mieux y contribuer qu'en entrant dans le détail de leur intérieur : il est à propos qu'il visite toutes les habitations les unes après les autres, pour voir ce qu'il en est, et, de plus, qu'il pourvoie à toutes leurs nécessités, afin qu'en faisant le devoir d'un bon père de famille, il puisse leur donner les moyens de subsister

et même d'étendre leur exploitation sur les terres voisines de leurs propriétés...

Il verra à établir des manufactures, et à attirer des artisans pour les choses les plus nécessaires dont on trouve les matières premières si abondamment dans le pays, et dès lors on ne sera plus obligé d'y importer à grands frais de la toile, des draps, des coiffures et des chaussures, et on peut compter pour cela sur l'aide du roi qui est persuadé qu'il ne peut employer une forte somme d'argent à un meilleur usage... L'intendant verra encore si les terres rapportent beaucoup de blé, et s'il excède ce qui est nécessaire à la consommation des habitants : il verra à destiner un certain nombre de terres à la culture du chanvre et des légumes. »

Viennent ensuite plusieurs recommandations relatives à l'inspection des bois, à l'emploi des plus beaux arbres pour la construction et la mâture des vaisseaux. Enfin, la lettre donne à l'intendant des avis sur les bons rapports qu'il doit avoir avec le clergé ; on lui représente que le conseil royal a fixé à un vingtième la dîme due au clergé ; et si l'intendant trouvait que ce chiffre fut encore trop fort, il est autorisé à la réduire pour l'avantage des habitants : Sa Majesté s'engageant à y suppléer elle-même pour ce qui serait nécessaire à l'entretien du séminaire et des prêtres qui le composent. M. de Bouteroue, qui vint remplacer M. Talon pour deux ans, en 1668, reçut de nouvelles instructions qui entrent encore dans de grands détails. Cette pièce, conservée à la Bibliothèque nationale, est de la main même de Colbert.

Saint-Germain, le 5 avril 1668,

L'intendant, en arrivant, doit faire le recensement de tous les habitants du pays, faire tenir registre des baptêmes, décès et mariages ; renouveler le recensement chaque année ; prendre tous les moyens possibles pour l'augmentation de la population, mariage, immigration,

etc. Il doit tenir à l'administration, fidèle et sans frais, de la justice, bannir les chicanes, les divisions, les contentions, visiter souvent les familles et les assister, prendre soin des malades, chercher les remèdes aux maladies du pays; convaincre ceux qui souffrent que leur conservation est très chère au Roi et très nécessaire au public; observer la conduite des juges et des autorités, les avertir s'il est nécessaire; exciter le peuple au travail, lui en fournir tous les moyens en donnant des terres, en établissant des manufactures, etc., et en particulier des pêcheries sur le Saint-Laurent, qui pourraient être si productives; établir des relations avec les îles des Antilles en y portant du poisson, des viandes et les bois dont elles ont besoin; rechercher les mines et les mettre en exploitation; s'occuper de la conservation et de la multiplication des bestiaux; envoyer à La Rochelle tout ce qui peut convenir à la construction et au gréement des vaisseaux, comme chanvre, fer, plomb, charbon de terre, bois de toutes sortes et de toutes dimensions; observer la conduite des dépositaires de l'autorité, ne prendre jamais parti dans leurs divisions, afin d'être plus en état de concilier les esprits; rappeler aux sauvages, pour les attirer au christianisme, qu'il a été statué par le cardinal Richelieu que tout sauvage amené à la profession de la religion acquiert tous les droits de la nationalité française dont il pourra jouir au Canada et même en France, s'il y venait résider; examiner avec soin le tort qui est produit par le commerce du vin et des eaux-de-vie.»

Il est essentiel de préciser tout d'abord que l'emploi du terme «sauvage» à cette époque, que ce soit par Champlain, Colbert ou Talon, n'avait absolument rien de péjoratif et se référerait simplement aux peuples vivant dans les bois.

Avant d'analyser les directives de Colbert à ses deux intendants, il convient de souligner les trois décisions

extrêmement importantes qu'il a prises pour l'avenir de la colonie avant même l'envoi de l'intendant Talon en Nouvelle-France. Nous avons déjà mis en avant la première décision majeure qui était la formation du Conseil souverain. Les deux autres décisions majeures ont été déterminantes et vitales pour l'avenir de la colonie : l'envoi des troupes militaires nécessaires à sa défense, ainsi que la décision d'augmenter le nombre de colons et d'envoyer les Filles du roi en Nouvelle-France. Une autre décision, moins fructueuse que les deux précédentes, fut la création de la Compagnie des Indes occidentales, qui prit sous son aile à la fois toute la Nouvelle-France et les autres colonies françaises des Antilles, de l'Amérique du Sud et de la côte ouest-africaine. La lecture de ces directives confirme l'envergure de toute la vision colbertiste de la Nouvelle-France : une attention particulière fut accordée à l'établissement de manufactures, au développement des pêcheries, à la recherche de mines et à l'exploitation forestière, dans le but ultime de rendre la colonie autosuffisante. Cette ambition s'accompagnait d'une vision humaniste qui conférait aux autochtones convertis au catholicisme les mêmes droits que tout autre citoyen français, leur permettant même d'exercer pleinement leurs droits en France. L'importance accordée au recensement des naissances et des décès témoigne de l'engagement à suivre de près l'évolution de cette population, dans l'espoir de la voir croître aussi rapidement que possible.

3.4 L'armée française au secours de la Nouvelle-France : l'arrivée du marquis de Tracy

Au nom de la toute nouvelle Compagnie des Indes occidentales, dont l'enregistrement de la fondation par le parlement eut lieu le 31 juillet 1664 et dont nous approfondirons les détails par la suite, le lieutenant-général de la Nouvelle-France, Alexandre de Prouville de Tracy, connu sous

le nom du marquis de Tracy, entreprend de prendre possession de cette vaste Nouvelle-France qui englobe des territoires en Afrique, en Amérique du Sud, dans les Antilles et en Amérique du Nord. Il agit en qualité de représentant du vice-roi de la Nouvelle-France, Louis Godefrois d'Estrades, qui se trouve alors en mission diplomatique aux Pays-Bas.

Épuisé de ses récentes expéditions aux Antilles et en Afrique, où il a chassé les Hollandais pour établir la nouvelle Compagnie des Indes occidentales, le marquis de Tracy débarque au Canada le 30 juin 1665, accompagné de ses quatre compagnies totalisant 200 soldats. Il arrive à Québec avant le nouveau gouverneur général de Courcelles et le nouvel intendant Talon. Pendant une bonne partie du mois de septembre, il assure la gouvernance de la Nouvelle-France en tant que seule autorité laïque de haut rang, en attendant l'arrivée du gouverneur de Courcelles et de l'intendant Talon, qui rejoindront la colonie à bord des derniers navires du régiment de Carignan.

Telle une force de la nature, le marquis de Tracy, âgé de 62 ans et au crépuscule d'une carrière militaire glorieuse, retrouvera sa vigueur et s'établira dans la colonie avec une grandeur majestueuse. Jamais il ne se déplaçait sans être précédé de vingt-quatre gardes et de quatre pages, suivi de six laquais, entouré d'un nombre considérable d'officiers richement parés. Comme le relate l'historien Marcel Trudel, il offrait sur les rives du Saint-Laurent le spectacle d'une cour digne de la France. En qualité de représentant du vice-roi de France, il se hissait au rang le plus élevé jamais atteint par un dignitaire français sur le sol de la Nouvelle-France. Tracy incarnera l'autorité militaire absolue de la Nouvelle-France tout au long de son séjour, du 30 juin 1665 au 28 août 1667.

Contrairement aux compagnies précédentes, c'est le roi de France lui-même qui assume les dépenses militaires et de peuplement. En 1665, le roi dépêche le régiment de Carignan-Salières, composé de 1 200 soldats, pour rejoindre

les quatre compagnies accompagnant Tracy. Ces troupes arrivent à Québec à bord de sept navires entre le 19 juin et le 14 septembre 1665. Le roi prend en charge l'entretien et les frais de guerre de toutes ces troupes jusqu'en 1668. Il finance également la construction des forts sur le Richelieu et le lac Champlain, édifiés sous la direction de Tracy. En 1668, il assume les frais d'établissement de 400 militaires qui viendront renforcer la colonie en épousant des Filles du roi. En 1670, le roi renouvelle cet engagement en envoyant cinq compagnies supplémentaires au Canada. La compagnie s'engage à amener 400 colons chaque année, et le roi lui rembourse 100 livres par colon.

Après une première expédition infructueuse menée par Courcelles durant l'hiver de 1666, le marquis de Tracy, tel un commandant émérite, résoudra la question épineuse des Iroquois lors de son expédition automnale en 1666, menée dans le pays des Agniers (l'actuel État de New York). À la tête d'une armée composée de 600 soldats, 600 miliciens et soutenue par une centaine de Hurons et d'Algonquins, il orchestrera une démonstration de force d'une durée de deux mois. Bien que les pertes humaines furent limitées de part et d'autre, cette campagne consistant à brûler et piller les villages iroquois abandonnés par leurs occupants convaincra les Iroquois de signer un traité de paix en mars 1667. Cet accord mettra ainsi un terme à 25 années de cauchemar pour les colons, qui jouiront dès lors d'une paix totale pendant les 18 prochaines années. À la fin de l'été 1667, Tracy pourra regagner la France, sa mission accomplie. Le marquis de Tracy, personnage haut en couleur et acteur majeur de notre existence en tant que peuple, est souvent malheureusement oublié dans les annales de notre histoire nationale...

3.5 Les Filles du roi

À partir de 1663, Colbert entreprend de façon déterminée d'accroître considérablement la population de la Nouvelle-France par le biais de diverses mesures. Il convient de comprendre que la politique de fusion civilisationnelle entre Français et Amérindiens, élaborée dès l'époque de Champlain et soutenue par Richelieu, se heurtait, pour diverses raisons, à des difficultés pratiques qui empêchaient une réalisation suffisamment rapide pour permettre aux colons français, principalement masculins, d'établir des foyers et de fonder des familles dans le cadre de la colonisation. Ce n'est pas que les colons français ne se sentaient pas attirés par les femmes autochtones, bien au contraire. Souvent, ces colons quittaient la colonie en raison du manque de femmes, pour en trouver plusieurs qui les attendaient dans les bois, devenant ainsi coureurs des bois. Pour bon nombre de colons, l'attrait de la vie à la manière des Autochtones était plus puissant que les contraintes civilisationnelles rigoureusement instaurées par les Jésuites. Pourquoi s'acharner à cultiver la terre et à fonder un foyer avec une seule femme, sous la surveillance morale des religieux, quand on pouvait vivre l'aventure dans les bois, réaliser souvent davantage de profits grâce au commerce des fourrures et entretenir des relations avec plusieurs femmes? Telle était la question qui se posait à certains colons. De plus, avant l'arrivée du régiment de Carignan en 1665, il fallait également ajouter la crainte constante des attaques des Iroquois qui planait sur les colons, sur leur propre terre. Ainsi, stabilité et travail ardu et périlleux, ou bien aventure? Si les colons français se posaient cette question, on peut aisément imaginer à quel point il devait être difficile pour les Amérindiens de s'adapter au mode de vie français. La tâche des religieux était donc d'une ampleur titanesque. Les coureurs des bois se révélèrent extrêmement précieux dans l'exploration du territoire et leur connaissance des langues autochtones permit l'expansion géographique de la Nouvelle-France. Il ne faudrait

pas sous-estimer leur contribution à la Nouvelle-France. Cependant, concrètement, la descendance issue de leur métissage avec les femmes autochtones vint davantage accroître la population amérindienne que celle de la colonie, ce qui allait à l'encontre précisément de l'objectif souhaité par les Français depuis le début de la colonisation...

Colbert a rapidement pris conscience de l'importance du déficit féminin en Nouvelle-France lors de sa rencontre avec Pierre Boucher. Il était évident qu'une colonie ne pouvait s'établir de manière solide si la proportion de femmes était insuffisante. Jusque-là, 75 % des hommes français arrivant en Nouvelle-France étaient contraints de retourner en France, faute de pouvoir se marier. Selon l'endroit et la catégorie d'âge, le ratio hommes-femmes oscillait entre 6 et 14 hommes pour une femme! Colbert prit alors les mesures nécessaires pour que la population de la Nouvelle-France devienne progressivement une société équilibrée, composée tant d'hommes que de femmes, capable ainsi de se reproduire de manière appropriée par ses propres moyens. À bien des égards, on peut également le considérer comme le « père biologique » de la Nouvelle-France.

En 1663, la population de la colonie comptait environ 2500 individus, dont seulement environ 200 femmes! En 1666, le recensement révélait qu'il y avait 719 hommes célibataires âgés de 16 à 40 ans, contre seulement 45 femmes dans la même tranche d'âge. Ces 200 femmes provenaient d'initiatives privées et de communautés religieuses sous l'administration de la Compagnie de la Nouvelle-France. Environ 228 femmes à marier s'étaient établies en Nouvelle-France entre 1634 et 1662. La majorité d'entre elles étaient arrivées à partir de 1642, lors de la fondation de Ville-Marie sous l'impulsion de Jeanne Mance.

C'est sous la supervision directe de Colbert lui-même que furent orchestrés les départs des Filles du roi vers la

Nouvelle-France, entre 1663 et 1773. Au cours de ces onze années, plus de huit cents femmes quittèrent la France pour s'établir dans la colonie, et nous savons que sept cent soixante-quatre d'entre elles arrivèrent saines et sauvées à Québec durant cette période. La traversée de l'océan constituait pour ces jeunes femmes une épreuve redoutable, car elles devaient parfois endurer jusqu'à trois mois de mer dans des conditions souvent précaires. Toutefois, elles étaient principalement recrutées dans la région parisienne, au sein des Maisons de charité qui hébergeaient généralement des orphelines. Certaines pouvaient provenir de milieux plus aisés et bénéficiaient en conséquence d'une dot plus conséquente. Leur avenir en France se résumait à devenir religieuses ou domestiques au service de familles fortunées. Cependant, animées par l'esprit d'aventure et de liberté, certaines d'entre elles ont pris le risque de s'embarquer pour le Canada. La possibilité de choisir leur époux, la dot octroyée par le roi et la perspective de vivre sur leur propre terre avec un mari capable de pourvoir à la chasse (une activité réservée à la noblesse en France à l'époque) représentaient autant d'attraits pour bon nombre d'entre elles. En tout cas, celles qui ont opté pour la Nouvelle-France étaient tout sauf des femmes oisives sans ambition ! Elles étaient sélectionnées avec minutie selon les demandes des dirigeants de la colonie, et les critères de sélection étaient les suivants : une bonne santé leur permettant de survivre à la traversée, une moralité irréprochable attestée par un certificat de célibat délivré par le curé (qui agissait souvent lui-même en tant que recruteur), une condition physique favorable à l'aide aux habitants dans les travaux agricoles, l'absence de handicap, une apparence agréable et de préférence, une certaine beauté ! Compte tenu de l'importance de ces femmes dans l'histoire du Québec, pour tout ce qu'elles ont accompli en tant que courageuses travailleuses de la colonisation, mères de nombreuses familles et gardiennes de la langue française de l'époque (qui était pour elles le français du roi), on peut légitimement les considérer, aux côtés des femmes arrivées avant elles et qui risquaient

leur vie face aux Iroquois en l'absence d'une armée, comme les fondatrices de la Nouvelle-France. Sans elles, le Québec actuel n'aurait tout simplement pas vu le jour.

Le succès indéniable de la politique de peuplement de la Nouvelle-France, initiée par Colbert et approuvée par le roi Louis XIV, ne peut être contesté. La population de la colonie a connu une progression spectaculaire, passant de 2 500 habitants en 1663 à 6 768 habitants en 1673, année du dernier envoi des Filles du roi, pour atteindre 10 251 habitants en 1683, année du décès de Colbert. Plus important encore, le rapport hommes-femmes s'est équilibré, avec environ deux hommes pour une femme, permettant ainsi à la colonie de tendre vers le ratio normal d'une société où chaque homme trouve sa compagne, un équilibre qui sera atteint, selon les régions, dix à vingt ans plus tard.

Il est assez étonnant que malgré le rôle capital de Colbert dans l'essor démographique de la Nouvelle-France et, par conséquent, dans la formation du Québec actuel, certains historiens négligent de lui rendre justice. Au lieu de lui attribuer le mérite qui lui revient pour l'existence même de notre peuple, on lui reproche plutôt de ne pas avoir envoyé suffisamment de Filles du roi ou de colons en général, en comparaison avec les colonies britanniques, dont la population était dix fois plus élevée. C'est un peu comme si l'on reprochait à ses parents de ne pas avoir fondé une famille aussi nombreuse que celle des voisins! En réalité, ces accusations ridicules à l'encontre de Colbert ne font que révéler la totale méconnaissance du colbertisme de la part de leurs auteurs.

Tout comme Champlain et Boucher, Colbert nourrissait l'ambition de créer un nouveau peuple, résultat d'une fusion harmonieuse entre les civilisations françaises et amérindiennes. Son intention n'était pas de reléguer les Autochtones vers l'ouest et de s'installer massivement à leurs côtés, tel que l'avaient fait les Britanniques en encourageant l'installation

en Amérique de toutes les sectes rejetant la religion anglicane en Angleterre. Colbert était pleinement conscient des défis de concrétiser son projet civilisationnel, et c'est pourquoi il a pris des mesures pour envoyer des femmes et des soldats, éléments indispensables à la formation d'une colonie capable d'établir une société française en Amérique et de s'intégrer aux peuples autochtones.

En effet, pour réaliser la fusion de deux entités, il faut tout d'abord que ces deux entités existent de manière indépendante, ce qui n'était pas vraiment le cas pour les Français, dépourvus d'armée et d'un nombre suffisant de femmes. Toutefois, l'envoi des Filles du roi et des soldats n'a jamais signifié pour Colbert l'abandon de son idéal de fusion entre les peuples français et autochtones. Il avait simplement compris que sans ces envois, les Français allaient inévitablement se «sauvager» et se perdre dans les profondeurs des bois, plutôt que de donner naissance à un nouveau peuple francophone en Amérique. Certains historiens soutiendront sans doute que le rêve de Colbert a été un échec, arguant qu'il était irréaliste. Cependant, il convient de bien comprendre pourquoi ce rêve a échoué sur le plan démographique par rapport à l'ambition d'atteindre la population des colonies anglaises. Son échec réside dans le fait que le nombre d'Autochtones apprenant le français et s'établissant officiellement en Nouvelle-France s'est révélé insuffisant pour faire croître la population de manière significative. Néanmoins, cet échec ne doit pas occulter le fait que la fusion entre les Français et les Amérindiens a connu un franc succès à d'autres égards.

Pour appréhender les défis inhérents à la fusion des peuples autochtones avec les Français, il convient de revenir sur le gallicanisme de Colbert, exposé dans le précédent chapitre, un gallicanisme partagé sans réserve par Talon selon les écrits de Joseph Cossette. Cette forme de «nationalisme spirituel» prônant une Église catholique au service de la France, avec

l'idée d'une Église intégrée à l'État et au service de l'État, se heurtait radicalement aux positions des Jésuites, serviteurs loyaux et fervents des intérêts du Saint-Siège. De fait, avant 1663, la colonie était largement sous l'emprise des Jésuites, notamment par l'intermédiaire de Mgr de Laval. Colbert avait eu vent de l'emprise excessive de Laval et des Jésuites sur la direction de la colonie, empiétant ainsi sur le domaine temporel réservé à l'autorité civile.

Dans le cadre de la création d'une nouvelle province française en Nouvelle-France, placée sous la responsabilité du roi, il allait de soi que la première tâche de Talon serait de « remettre les Jésuites à leur juste place » dans le domaine temporel. Par exemple, lorsque des enjeux se situaient à la frontière entre le temporel et le spirituel, le pouvoir temporel devait naturellement prévaloir, conformément à la vision gallicane. Un exemple frappant était sans doute l'excommunication prononcée par Laval à l'encontre des marchands vendant de l'eau-de-vie aux Autochtones, allant à l'encontre des intérêts économiques de la colonie.

Le roi et Colbert enjoignent donc à Talon, avant son départ de France, de s'informer des activités et des abus des Jésuites, et de rétablir l'équilibre conformément aux principes gallicans. Il n'est pas fortuit que la première recommandation de Colbert à Talon, dans sa lettre, soit de rencontrer les Jésuites à Paris. Dès son arrivée au Canada, Talon se rend rapidement et discrètement auprès des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec afin de recueillir des informations sur les agissements des Jésuites. Amusé d'être rapidement reconnu par la bonne sœur, Talon écrit trois semaines plus tard à Colbert pour l'informer que tout semble normal avec les Jésuites, mais qu'il reste vigilant. En réalité, les Jésuites sont contraints de s'incliner devant le pouvoir de Talon, n'ayant guère d'autre choix. Au nom du roi, Talon prend possession de terres déjà défrichées appartenant aux Jésuites pour accueillir les nouveaux

colons. Quelques tensions surgissent lorsque Talon décide de permettre le commerce de l'eau-de-vie avec les Autochtones. Cette décision est des plus judicieuses, car l'interdire aurait revêtu les Anglais de ce monopole. Talon empêche également les Jésuites de Rome de contrôler la nomination de l'évêché de Québec.

Colbert prend néanmoins la décision, afin de réduire l'influence des Jésuites dans la colonie, d'y envoyer une autre congrégation religieuse, les Récollets, qui furent en fait les premiers à s'établir sur les rives du Saint-Laurent dès 1615 avant d'en être chassés par les frères Kirke en 1929. Il favorise également les Sulpiciens à Montréal, qui succèdent à Jeanne Mance et Maisonneuve en prenant les rênes de la ville en 1663. Les Jésuites réagissent positivement en se détournant progressivement de la gestion des paroisses pour se consacrer entièrement aux missions auprès des Autochtones. Cependant, c'est précisément dans leurs missions d'évangélisation des Autochtones que les Jésuites divergent des objectifs de Colbert, Talon et plus tard Frontenac.

Pour les Jésuites, l'essentiel est de sauver les âmes des Autochtones en les convertissant au catholicisme, et faire d'eux des habitants de la Nouvelle-France est secondaire à leurs yeux. Accroître le nombre de catholiques sur cette terre est leur unique et véritable mission fondamentale. Ainsi, le programme global de fusion civilisationnelle, initialement voulu par Champlain, officialisé par Richelieu, repris par Boucher, Colbert, Talon et Frontenac, n'est pas souhaité par ceux qui ont pour tâche de le mettre en œuvre : les Jésuites.

D'un côté, on trouve les directives de Colbert à Talon :

« Vous devez tascher d'attirer ces peuples et sur tout ceux qui ont embrassé le Christianisme dans le voisinage de nos habitations et s'il se peut les y mesler, afin que par la succession du temps n'ayant qu'une mesme loy & un mesme maistre ils

ne fassent plus ainsy qu'un mesme peuple et un mesme sang.» (réf. Charbonneau et Landry)

Ensuite, celles de Colbert à Frontenac :

« Sa Majesté estime qu'encore qu'il fust avantageux d'attirer les bourgades entières de sauvages au dedans, et entre les colonies françoises néanmoins il seroit meilleur de mesler les sauvages parmy les François en beaucoup moindre nombre, c'est à dire une sept ou huitième partie dans les lieux qui sont habités et cultivés par les François.» (réf. *ibid.* 1)

Alors que les Récollets prétendaient que les Français « deviennent Sauvages pour si peu qu'ils vivent avec les Sauvages », les Jésuites prétendaient au contraire « que la communication des François corrompoit les Sauvages, et estoit un obstacle à l'instruction qu'ils leur donnent ». (réf. *ibid.* 2)

Au lieu de chercher à intégrer les Sauvages aux Français, ils intensifiaient leur isolement, ce qui indignait Frontenac : « Je leur ai dit que je croyais que dans leurs missions ils devaient songer en rendant les sauvages sujets de Jésus-Christ, de les rendre aussi sujets du Roi ; que pour cela il leur fallait inspirer l'envie d'apprendre notre langue, comme les Anglais leur apprenaient la leur ; essayer de les rendre plus sédentaires, et de leur faire quitter une vie si opposée à l'esprit du Christianisme puisque le véritable moyen de les rendre chrétiens était de les faire devenir homme. Mais quelque mine qu'ils fassent, ils ne veulent point entendre ce langage. » (réf. *ibid.* 3)

Bien que la conversion catholique des Amérindiens effectuée par les Jésuites fût suffisante et cruciale pour conserver les alliances commerciales et militaires entre Français et Amérindiens, établissant ainsi un mur religieux entre eux et les Anglais protestants, le peu d'importance accordée aux Jésuites pour la francisation des Amérindiens, ou même leur opposition à celle-ci, a considérablement nui à la fusion des Amérindiens à la civilisation française en

termes démographiques. Il est par ailleurs impossible que les Jésuites, qui étaient les champions de la connaissance des langues autochtones dans le but de les convertir à la foi catholique, n'aient pas saisi l'importance, non seulement pour le renforcement démographique de la colonie, mais aussi pour la richesse personnelle des autochtones eux-mêmes, de parler le français. Cet état de fait illustre en fait la philosophie impériale catholique prônée par les Jésuites, opposée à la vision colbertiste de l'État-nation gallicane appliquée par les intendants de la Nouvelle-France. Pour les Jésuites, contrairement à Colbert, les « États » devaient servir l'Église, d'où leur attachement aux empereurs catholiques asservissant les États-nations. Il faut bien comprendre que les Jésuites agissaient en quelque sorte comme « l'armée du pape ». On soupçonna même les Jésuites d'avoir participé à l'assassinat du roi Henri IV en étant très sympathiques à l'empereur espagnol catholique, ennemi du roi français Henri IV, un ex-protestant converti au catholicisme. Les Jésuites avaient été expulsés de France en 1594, soupçonnés de complicité dans un attentat manqué contre le roi Henri IV, mais ils furent réintroduits en France dès 1603. Ils furent soupçonnés de nombreux attentats politiques et expulsés de nombreux pays, sans oublier la haine que leur vouaient les pays protestants. Cet ordre religieux fut formé dans le but explicite de combattre le protestantisme sur la terre. La Compagnie de Jésus, autre nom des Jésuites, fut abolie en 1773 par le pape Clément XIV et réintroduite en 1814 par le pape Pie VII.

Sans surprise, les Jésuites, à l'exception des vieillards, furent déportés de la Nouvelle-France immédiatement après la Conquête en 1760. Les Jésuites revinrent en force au Canada en 1842. Tout cela permet d'expliquer que les Jésuites, qui allaient jusqu'à sacrifier leur vie et subir la torture pour convertir les Amérindiens à la foi catholique, ne mettaient certainement pas la même énergie et le même dévouement pour faire de ces Amérindiens des citoyens à part entière

de la Nouvelle-France en leur enseignant le français. Il est important de noter que plusieurs autochtones étaient déjà polyglottes et parlaient plusieurs langues autochtones, et que l'apprentissage du français, qui leur permettait de participer pleinement à la colonie, ne signifiait en rien l'abandon de leur langue autochtone. Précisons également que les Récollets, eux, francisaient les Amérindiens à leur arrivée en Nouvelle-France en 1615. Les Récollets ont travaillé avec les Jésuites de 1625 à 1629, mais ils ont dû quitter la colonie lors de la prise de Québec par les Anglais pendant 3 ans, avant d'être complètement remplacés par les Jésuites entre 1632 et 1663, ceux-ci s'étant vu octroyer le monopole des missions évangéliques par Richelieu lors de la reprise de la colonie aux Anglais en 1632.

Ajoutons que les Jésuites, remis en place en Nouvelle-France par Richelieu après la reprise de la Nouvelle-France aux Anglais en 1632, furent les plus zélés dans l'application de l'interdiction de l'arrivée de protestants en Nouvelle-France, ce qui n'est pas surprenant étant donné la mission historique de cet ordre religieux destiné à combattre le protestantisme sous toutes ses formes. Bien que Colbert soit le principal responsable de l'existence et de la survie de la Nouvelle-France sur le plan démographique grâce à l'arrivée des Filles du roi, pour deux raisons spécifiques, à savoir l'absence de zèle des Jésuites pour franciser les Amérindiens et leur combat acharné contre la présence et l'arrivée de protestants en Nouvelle-France à partir de 1627, le plan Colbert a donné des résultats modestes sur le plan démographique par rapport à la colonie anglaise. Colbert aurait-il dû envoyer davantage de Français en Nouvelle-France ? Malgré le fameux refus de Colbert de « dépeupler la France pour peupler le Canada », adressé à Talon qui lui demandait plus de colons en 1666, lettre utilisée par les historiens libéraux anticoltbertistes pour déprécier l'œuvre de Colbert en Nouvelle-France, c'est curieusement à la demande de Talon que Colbert cessa d'envoyer des femmes en Nouvelle-France

après 1673, et la raison de cette demande reste mystérieuse et inexplicable à ce jour.

N'oublions pas que la période de 1672 à 1683 marque le début du déclin de l'influence de Colbert sur le roi Louis XIV, avec le déclenchement de l'horrible guerre de Hollande qui a considérablement affaibli les ressources financières de la France. Ce qui est indéniable, c'est que c'est uniquement sous Colbert que la France a véritablement mis en place une politique de peuplement de la Nouvelle-France. Aucun autre dirigeant français n'a manifesté une intention aussi sérieuse et méthodique de ne peupler la Nouvelle-France à aucun autre moment de son histoire. Sans cette politique de peuplement et l'envoi de soldats, la Nouvelle-France n'aurait pas résisté longtemps face aux Anglais et aux Iroquois... Sans Colbert, le destin de la Nouvelle-France aurait probablement été semblable à celui de la Nouvelle-Hollande, dont la population était trois fois plus importante que celle de la Nouvelle-France vers 1663...

C'est également en raison de l'objectif noble de civilisation que la question du nombre de colons envoyés en Nouvelle-France était relativement secondaire par rapport à leur qualité. Les Anglais envoyaient en masse des individus qu'ils ne souhaitent pas conserver dans leur pays, notamment au niveau religieux. Les Français, quant à eux, envoyaient des colons-ambassadeurs qui représentaient la civilisation française. Ce n'était pas du tout la même philosophie. Les Français avaient l'intention de convertir la population amérindienne déjà présente au catholicisme et de faire d'eux des citoyens de la Nouvelle-France. De plus, il convient de mentionner que la France était le royaume le plus riche d'Europe et que les conditions climatiques dans la colonie étaient peu accueillantes, entre autres facteurs. Bien sûr, il est facile aujourd'hui de prétendre que la stratégie anglaise était la meilleure. Cependant, le problème avec la stratégie française, à

long terme, résidait dans le fait que la France n'avait pas droit à l'erreur. En d'autres termes, il aurait fallu que les dirigeants français soient toujours des partisans de Colbert, à toutes les époques, pour que la Nouvelle-France puisse s'épanouir à la hauteur de son immense potentiel. L'erreur monumentale de la France a été la révocation de l'édit de Nantes en 1685, après la mort de Colbert, sous le règne de Louis XIV. Cette décision ridicule a tout simplement signifié l'interdiction de la religion protestante en France, 87 ans après la promulgation de l'édit de Nantes par Henri IV. Cependant, cette erreur aurait pu être bénéfique pour la Nouvelle-France. La France aurait simplement pu créer une colonie protestante ailleurs, en dehors du Saint-Laurent et de l'Acadie, vers l'ouest ou en Louisiane, par exemple. Un peu comme ce que les Anglais ont fait dans leurs colonies en y envoyant toutes les sectes ou religions qui s'opposaient à l'anglicanisme. Le dogme de l'absolutisme et du fanatisme catholique de Louis XIV, après Colbert, était tel que toute propagation du protestantisme dans le royaume de France était à proscrire, où qu'elle se trouve. Pire encore, Louis XIV cherchait à «gagner son ciel» et à racheter ses péchés en convertissant les protestants... Ce qui a eu pour conséquence que bon nombre de ces protestants se sont expatriés en Europe ou ont même rejoint les colonies anglaises en Amérique, renforçant ainsi les effectifs des colonies anglaises au détriment de la Nouvelle-France. Il est d'ailleurs intéressant de noter que de nombreux soldats «anglais» lors de la Conquête du Canada par l'Empire britannique étaient en réalité des protestants français... L'influence fanatiquement anti-protestante des Jésuites, en France comme en Nouvelle-France, tout au long de l'histoire de la colonie, a probablement été le facteur déterminant qui a éliminé les Français les plus aptes à quitter la France pour s'établir en grand nombre en Nouvelle-France, à savoir les protestants français. Ces protestants français ont d'ailleurs été parmi les premiers Français à tenter la colonisation de la Nouvelle-France, suivant les traces de Dugua de Mons et de Champlain. À titre d'exemple, ce sont

des francophones wallons protestants fuyant les persécutions religieuses catholiques, dirigés par Pierre Minuit, qui ont fondé New York en 1624 sous l'égide de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales. Des francophones protestants parmi les Hollandais qui soutenaient inévitablement les pires ennemis de la Nouvelle-France, les Iroquois. Quelle ironie!

3.6 L'éducation en Nouvelle-France

L'éducation et la formation professionnelle étaient incontestablement des piliers fondamentaux pour l'autonomie et l'avenir de la colonie selon Colbert. À l'instar de ce qu'il avait fait pour l'éducation en France, il fit appel en premier lieu aux Jésuites pour prendre en charge l'éducation de la colonie, mais il veilla également à y envoyer d'autres congrégations religieuses.

Le Collège des Jésuites existait déjà depuis 1635. Il s'agissait d'une modeste école destinée aux enfants des colons, offrant des cours classiques complémentaires à partir de 1655, ainsi que des cours scientifiques. Les classes de lettres du cursus classique étaient dispensées exclusivement en latin, où les grands classiques tels que Cicéron ou Virgile étaient étudiés. Les étudiants optant pour les sciences suivaient leurs cours en français. Certains cours étaient même proposés en algonquin ou en huron pour attirer les Autochtones. Un programme de bourses, le premier du genre en Amérique du Nord, était mis à disposition des étudiants talentueux et moins fortunés.

Dès 1663, Mgr de Laval fonda le Séminaire de Québec, qui avait pour vocation de former les prêtres de la colonie. Ce Séminaire est l'ancêtre de l'Université Laval à Québec. Laval ajouta en 1668 un Petit Séminaire destiné à la relève, ainsi qu'une École des arts et métiers où l'on enseignait également la lecture, l'écriture et le calcul. Les Récollets, premiers religieux canadiens, contraints de quitter précipitamment Québec

et leur couvent Saint-Charles en 1629, furent renvoyés en Nouvelle-France par Colbert en 1670 et rouvrirent leur couvent sous le nom de Notre-Dame-des-Anges. Partout, les normes d'enseignement étaient rigoureusement identiques à celles de la France.

Sur le plan scientifique, il incombe à la Compagnie de Jésus d'établir notre première institution d'enseignement supérieur (réf. Audet), inaugurée en 1671 sous le nom d'École de mathématiques et d'hydrographie. Le professeur éminent de sciences de cette époque n'est autre que Martin Boutet de Saint-Martin, un laïc dévoué aux Jésuites, qui dispense ce cours d'hydrographie dans cette école à la demande de Talon en 1671. Il s'agit là d'un enseignement d'une importance capitale pour une Nouvelle-France qui repose sur les eaux majestueuses du fleuve Saint-Laurent. Musicien, mathématicien, arpenteur et hydrographe, Boutet est un véritable humaniste qui, en 1678, reçoit son brevet d'ingénieur décerné par Louis XIV. On peut supposer que des connaissances hydrographiques ont été transmises de la France à la Nouvelle-France, et réciproquement, dans un contexte scientifique florissant dans le domaine de l'hydrographie française. Ultérieurement, les frères Charron fonderont une école d'hydrographie à Montréal en 1691. Comme le souligne Richard Leclerc :

«Les écoles de mathématiques et d'hydrographie sises à Québec et à Montréal dispensent, comme leur nom l'indique, des cours d'hydrographie et de mathématiques dans le dessein d'instruire des hommes aux techniques dont la Nouvelle-France a besoin dans la détermination d'assurer son développement économique et territorial. Arpenteurs, cartographes, explorateurs et officiers de marine étaient ces carrières prometteuses et stratégiques pour la colonie que l'on formait dans ces maisons spécialisées. Excellentes par le savoir qu'elles propagent et par les maîtres qui y tiennent chaire, ces

institutions firent marque, leurs œuvres étant même reconnues outre-Atlantique. »

Les Ursulines et les Hospitalières, qui ont fondé l'Hôtel-Dieu de Québec en 1639, le plus ancien hôpital au nord du Mexique, se sont dévouées à l'éducation des jeunes filles ainsi qu'à la conversion des Amérindiens. À Montréal, les premiers Sulpiciens, arrivés en 1657, ont érigé leur premier séminaire en 1661 avant de prendre possession de la ville en 1663. En 1682, ils édifieront leur deuxième séminaire, connu aujourd'hui sous le nom de Vieux Séminaire de Saint-Sulpice, qui subsiste encore à proximité de la basilique Notre-Dame. Marguerite Bourgeois, fondatrice de la congrégation Notre-Dame en 1658, s'est consacrée à l'éducation tant des filles que des garçons à Montréal, jusqu'à ce que les Sulpiciens établissent une école primaire pour les garçons, tandis que les filles continuaient d'être accueillies à Notre-Dame. Les services hospitaliers à Montréal étaient quant à eux assurés par l'Hôtel-Dieu de Montréal, fondé par Jeanne Mance en 1645.

3.7 La politique économique de Colbert en Nouvelle-France

En étudiant les recommandations de Colbert à Talon et plus tard à Boutheroue, qui ont été exposées précédemment dans cet ouvrage, il devient évident que Colbert avait pour objectif la création d'une société florissante et autonome en Nouvelle-France. L'expression « Nouvelle-France » représentait pour lui la véritable fondation d'une nouvelle France. Tous les aspects d'une société prospère et autonome étaient pris en compte : après les aspects légaux, militaires et démographiques, qui étaient indispensables à l'établissement d'une colonie, l'aspect économique, qui nécessitait la présence d'un homme tel que Talon sur le terrain pour être mis en œuvre, ne fut en aucun cas négligé, bien au contraire. Après le règne des compagnies privées, qui, en dehors de leur collaboration

aux missions de colonisation religieuses ou privées, se préoccupaient principalement de la vente de fourrures canadiennes en Europe, l'ère de Colbert marqua également un contraste total sur le plan économique.

Commençons par le fondement de toute économie : l'agriculture. Desmazes écrivait ainsi :

« Malgré les immenses avantages que l'agriculture présente, on l'avait complètement négligée dans ce pays. Les premières compagnies ne pensaient à s'occuper que de l'exploitation des fourrures ; c'est Colbert qui donna le premier l'impulsion à la culture du sol comme le souhaitait Champlain : il était persuadé qu'une colonie devait, avant tout, se soutenir par elle-même. Il dit souvent dans ses lettres que l'on doit encourager la production du blé, que l'on doit varier les cultures ; il envoie des bestiaux, des instruments de labour, des outils, et des hommes spéciaux pour en enseigner l'usage. C'est de ce temps que date l'introduction des chevaux, qui se sont multipliés si extraordinairement et qui sont pour le pays une grande source de revenus. »

Talon, avec sa vision éclairée, entreprit la création de trois villages proches de Québec : Bourg-Royal, Bourg-la-Reine et Bourg-Talon, établis sur les terres des Jésuites, dans la seigneurie des Islets, où il installa pas moins de 1 200 colons. Grâce à l'appui militaire, il devint enfin possible de développer convenablement Ville-Marie, qui était désormais sous le contrôle des Sulpiciens. Les colons, enfin libérés du service armé et de la menace des attaques iroquoises, commencèrent à s'étendre progressivement, de même que les militaires, le long de la rive sud de l'île de Montréal et au cœur de celle-ci. Pendant ce temps, Pierre Boucher, homme d'action, fonda la Seigneurie de Boucherville en 1667 et y prit résidence.

Il est indéniable que les terres de la vallée du Saint-Laurent étaient bien plus fertiles que celles des colonies anglaises situées

au nord du Maryland. Cette richesse agricole inexploitée, en raison du manque de sérieux et d'intérêt de la métropole, suscitait un sentiment de frustration parmi les habitants avant que la colonie ne passât sous le contrôle de Colbert sous le règne de Louis XIV. Face aux résultats rapides obtenus par les agriculteurs avec la culture du blé et des pois, le plan ambitieux de Colbert fut rapidement mis en œuvre par Talon.

L'historien Jacques Lacoursière exprime cela de manière éloquente : (réf. Lacoursière 1, p. 204)

« L'activité de Talon n'est pas restreinte seulement à l'agriculture et à l'occupation du territoire. Il développe l'industrie et le commerce et fait l'inventaire des richesses naturelles de la colonie. Jusqu'à son arrivée à Québec, la colonie était entièrement dépendante des importations de France pour l'habillement. Le roi trouve cette situation anormale et il inscrit dans ses instructions à Talon du 27 mars 1665 le paragraphe suivant : "Il observera que la construction des manufactures et l'établissement d'ouvriers pour fabriquer les choses nécessaires à la vie sont l'un des plus grands besoins du Canada. Soit que les habitants fussent trop occupés d'assurer leur subsistance et celle de leur famille par la culture du sol, soit que les administrateurs du pays aient manqué de zèle et d'initiative, il a été nécessaire jusqu'ici d'exporter dans la Nouvelle-France les étoffes dont les habitants avaient besoin pour se vêtir et les souliers pour se chauffer" ».

Et Lacoursière poursuit : (*Ibid.*, pp. 204-205)

« Comme la colonie produit déjà plus de blé qu'elle n'en a besoin, Talon incite les habitants à cultiver le lin et le chanvre. Il n'hésite pas à employer des moyens radicaux. En 1666, il fait saisir tout le fil qui se trouvait dans les boutiques et dans les magasins afin d'obliger les habitants à semer du chanvre. Trois ans plus tard, la colonie produit du fil et de la toile. L'intendant force presque les habitants à apprendre à tisser et à filer.

Selon l'historien Joseph-Noël Fauteux, Talon recommandait même qu'on l'enseignât aux séminaristes tant français que sauvages, fournissant le chanvre et le lin. Il fit encore distribuer des métiers dans les maisons particulièrement pour qu'on s'en servît dans la fabrication de différentes sortes de tissus et d'étoffe. Le but visé par les autorités n'est pas seulement l'auto-suffisance des habitants, mais d'arriver à produire des voiles et des cordages destinés à la marine de Sa Majesté! La multiplication du cheptel favorise l'établissement de tanneries. Talon accorde un prêt substantiel à François Byssot de la Rivière afin qu'il construise une tannerie à la Pointe-de-Lévy. L'on y traitera les peaux de bœufs, de vaches, d'originaux et de chevreuils. Byssot obtient des contrats de fabrication de chaussures pour les soldats. Un autre atelier fabrique des chapeaux, Talon peut écrire en novembre 1671 : "J'ai fait faire cette année de la laine qu'ont portée les brebis que Sa Majesté a fait passer ici, du droguet, du bouraguan, de l'étamine et de la serge de seigneur. On va travailler à du drap. On travaille les cuirs du pays près du tiers de la chaussure et présentement j'ai de quoi me vêtir des pieds à la tête; rien en cela ne me paraît plus impossible et j'espère qu'en peu de temps, le pays ne désirera rien de l'ancienne France que très peu de chose du nécessaire à son usage, s'il est bien administré." ». Il favorisera également la création de tanneries à Montréal, dont la tannerie des Rolland.

Talon favorisera également l'industrie de la pêche. Son biographe (réf. Chapais) écrit : « Dès 1666, Talon avait fait essayer la pêche de la morue dans le fleuve Saint-Laurent. Elle réussit très bien. On fit de la morue sèche et verte, qui se vendait en France à bon compte. La pêche au loup-marin fut aussi abondante. En 1667 elle fournit de l'huile à tout le pays, et on put encore en expédier aux îles et en France (...) Mais Talon voulait faire de la pêche une grande industrie, et il projetait la fondation d'une compagnie ayant pour objet l'établissement de pêcheries sédentaires dont il espérait beaucoup. »

Conformément aux exigences de Colbert, Talon déploya tous ses efforts pour développer une industrie minière véritablement digne de ce nom. Cependant, la recherche de minerais demande du temps et des ressources considérables, et il ne disposa pas suffisamment de temps pour mener à bien ce projet de manière exhaustive. Malgré cela, des initiatives sérieuses furent néanmoins entreprises pour établir une exploitation de goudron, ainsi que des prospections minières pour le cuivre dans la région du lac Supérieur et le plomb à Gaspé. On découvrit même la présence de minerai de fer dans la région de Trois-Rivières, qui donnera naissance par la suite aux célèbres forges du Saint-Maurice, constituant ainsi l'exploit industriel le plus remarquable du régime de la Nouvelle-France au siècle suivant.

Parallèlement, Talon encouragea la culture du houblon et l'établissement de brasseries, ainsi que la création de fabriques de savon et de potasse. Il tenta également de connecter les deux colonies françaises en envisageant la construction d'un chemin plus rapide reliant le Canada à l'Acadie par la rivière Kennebec. Talon était pleinement conscient que la Nouvelle-France serait éventuellement mieux protégée en étant plus intégrée et cohérente dans son ensemble.

Avec l'établissement florissant de l'agriculture, des pêcheries et de l'industrie textile, Talon entreprend maintenant de développer l'industrie du bois. La valeur de cette ressource et son importance, tant pour la France que pour la Nouvelle-France, ne font aucun doute. En effet, en France, Colbert met en œuvre une marine colossale et des chantiers navals qui requièrent une variété de bois. Il est donc tout à fait naturel que ses instructions à Talon insistent sur l'encouragement de cette industrie, car la construction de navires et le bois sont précieux pour les deux nations, la France et la Nouvelle-France. Du moins, il est impératif que la Nouvelle-France puisse fournir à la France du bois de construction.

En outre, Talon réalise que les ressources disponibles lui permettent également de fabriquer des navires, ce qui s'aligne parfaitement avec l'essor de l'industrie de la pêche. Ainsi, il établit un chantier naval sur les rives de la rivière Saint-Charles, à Québec. Talon ordonne alors la construction de petits navires destinés au commerce avec les Antilles. Et comme le roi se montre pleinement satisfait, des navires plus imposants destinés à la haute mer seront également construits.

L'historien Lacoursière poursuit (*Ibid.*, p. 206) : « Un des buts visés est la construction d'une petite flotte qui pourrait transporter des produits canadiens aux Antilles, prendre là sucre et rhum, les acheminer vers la France et ramener dans la colonie des produits manufacturés. L'idée du commerce triangulaire sourit aux marchands canadiens. Un de ces derniers s'allie à l'intendant pour une opération commerciale. "Ce même marchand et moi", écrit Talon, le 27 octobre 1667, "nous servant du retour d'un vaisseau de la compagnie qui va, avant de repasser en France, en Amérique méridionale, envoyons aux Antilles du saumon et de l'anguille salée, de la morue verte et sèche, des pois blancs et verts, des planches, du merrain, de l'huile de loup-marin et quelques mâtreaux qu'on fit y être très recherchés, le tout pour faire des épreuves et ouvrir le chemin au commerce que les habitants du Canada n'ont pas encore trouvé." »

Nous abordons maintenant une incongruité historique qui peut sembler déconcertante : la création de la Compagnie des Indes occidentales. Le retour officiel de la colonie à une société commerciale, environ deux ans après l'établissement du Conseil souverain, est paradoxal et source de confusion. Cependant, il est crucial de comprendre que le roi de France détient la majorité des actions de cette compagnie et nomme tous ses dirigeants. Il s'agit donc d'une compagnie d'État avec une participation privée minoritaire. On pourrait presque faire une analogie avec le cas où Hydro-Québec, de nos jours,

acquerrait un barrage en partenariat avec des investisseurs privés. Ainsi, l'État français assume toutes les pertes financières de cette compagnie.

La création de cette compagnie vise à permettre à la France de se libérer de la domination de l'empire commercial hollandais sur le commerce maritime de tous ses produits. Elle incarne la lutte de la nation française contre l'empire maritime hollandais. Cet empire commercial est si puissant et si bien organisé que les produits des Antilles françaises sont vendus aux Hollandais, qui les revendent ensuite en Europe.

Ce qui est nommé le Premier Empire colonial français, couvrant la période allant de la découverte du Canada par Cartier en 1534 jusqu'à la signature du traité de Paris en 1763, mérite une attention particulière. Contrairement à certaines puissances coloniales, il est crucial de noter que ce premier empire colonial français, du moins en ce qui concerne la colonie du Canada et celle de l'Acadie, n'a jamais eu l'intention d'asservir d'autres peuples pour s'enrichir. Au contraire, il s'agissait principalement d'une expansion territoriale extra-continentale au sein du royaume de France, semblable à l'expansion entreprise par la Russie européenne en Sibérie asiatique, par exemple.

D'autre part, à l'époque de Colbert, l'établissement de comptoirs commerciaux dans les Antilles et en Afrique de l'Ouest était la seule façon pour la France d'obtenir les produits de ces pays sans passer par les empires espagnols et hollandais. C'était en quelque sorte la politique de commerce international de l'État-nation français. Cependant l'analyse de la vision de Colbert sur le colonialisme, par rapport à celle de Louis XIV, influencée par le clan Le Tellier, dépasse le cadre de cet essai.

Le marquis de Tracy s'est vu confier la mission de reconquérir pour la France le contrôle de certains ports et îles des Antilles, cruciaux pour le commerce et l'industrie française, une tâche

qu'il vient d'accomplir à son arrivée au Canada. L'implantation de cette compagnie en ces terres, accompagnée de la plus imposante armée jamais envoyée par la France au Canada, ne relève nullement du hasard. Au Canada, l'ennemi principal des Français est le peuple iroquois, soutenu... par les Hollandais. Ces derniers ne toléraient pas que le commerce des précieuses fourrures canadiennes échappe à leur emprise. Nous avons tant focalisé notre attention sur l'ennemi britannique dans notre Histoire que nous avons négligé l'empire commercial hollandais, qui terrorisait nos concitoyens à cette époque par le biais des Iroquois. En effet, cet empire commercial assujettissait la France non seulement en métropole, mais également dans sa colonie canadienne.

Les Hollandais devaient inévitablement passer par les Iroquois pour attaquer les Français en Amérique, à moins de déclarer officiellement la guerre à la France, ce qui leur était impossible. Une fois la question des Iroquois réglée par Tracy, la Nouvelle-Hollande, qui correspond aujourd'hui principalement à l'État de New York, passera progressivement sous le contrôle des Anglais jusqu'au traité de 1674, où elle disparaîtra de l'Amérique du Nord, au profit de la Grande-Bretagne. Le Canada jouira alors d'une période de paix relative vis-à-vis des Iroquois... jusqu'à ce que les Anglais adoptent éventuellement la même stratégie que les Hollandais : passer par les Iroquois pour attaquer les Canadiens. Ainsi, le combat de Colbert pour libérer la France et l'Europe de l'hégémonie financière et commerciale des compagnies néerlandaises des Indes orientales et occidentales a assuré l'existence durable de la Nouvelle-France en Amérique du Nord. Notre existence en tant que peuple est donc intrinsèquement liée à cette lutte historique et géopolitique entre l'État-nation et les empires qui l'ont précédé.

En ce qui concerne la Nouvelle-France, la performance de la Compagnie des Indes occidentales n'a pas été particulièrement

remarquable. Fondamentalement, il y avait un antagonisme entre le pouvoir royal de l'intendant Talon et le pouvoir théorique de la compagnie en tant que propriétaire officielle de la colonie. Seul le marquis de Tracy pouvait assurer une direction équilibrée entre la compagnie et Talon. Après le départ de Tracy, l'intendant Talon ne pouvait pas fonctionner dans le cadre de cette compagnie qui lui mettait des bâtons dans les roues. Talon obtiendra d'ailleurs de Colbert la liberté de commerce pour les marchands dès 1666. Talon fera son propre commerce à sa manière et n'acceptera jamais l'autorité de cette compagnie. À la suite de multiples demandes de Talon, Colbert finira par la dissoudre en 1674, deux ans après le retour de Talon en 1672, bien que cette compagnie soit devenue de plus en plus superflue en Nouvelle-France bien avant cette date. À partir de 1674, on reviendra donc officiellement à une gouvernance purement royale de la Nouvelle-France, semblable à celle mise en place par le Conseil souverain en 1663.

L'année 1672 marque la fin de l'âge d'or du développement de la Nouvelle-France par Colbert. Deux événements vont contribuer à cela : le retour de Talon en France en raison de problèmes de santé, ainsi que le déclenchement de l'infâme guerre de Hollande, une guerre fondamentalement voulue par Louis XIV, poussé par le clan guerrier Louvois-Letellier. C'est le début de la fin de l'influence de Colbert sur Louis XIV. Cette guerre entraînera également le transfert éventuel de l'empire financier et commercial hollandais d'Amsterdam vers Londres. Non seulement toute l'attention de Colbert s'est concentrée sur le financement de cette guerre ridicule, mais la Nouvelle-France a perdu en même temps son plus grand intendant en la personne de Talon. Talon ne sera même pas remplacé, et c'est Frontenac, gouverneur général de la Nouvelle-France de 1672 à 1682, puis de 1689 à 1698, qui assumera seul les fonctions de gouverneur et d'intendant de la Nouvelle-France jusqu'à l'arrivée de l'intendant Jacques Duchesneau, qui occupera ce poste important de 1675 à 1682.

L'essor industriel de la Nouvelle-France en sera fortement affecté, car il dépendait grandement du leadership de Talon et des subventions royales qui seront désormais allouées à la guerre de Hollande. Néanmoins, la Nouvelle-France est définitivement née en 1672, suffisamment forte pour survivre par elle-même pendant des siècles, malgré la future Conquête britannique qui aura lieu 90 ans plus tard.

La Nouvelle-France continua néanmoins d'étendre son territoire sous l'égide de Colbert, même après le départ de Talon. À la fin du règne de ce dernier, Louis Jolliet et le père Marquette entreprirent l'exploration du Mississippi. En 1682, un an avant le décès de Colbert, René-Robert Cavelier de La Salle prit possession du bassin du Mississippi, qu'il baptisa Louisiane en l'honneur du roi Louis XIV. À cette époque, le Canada, l'Acadie et la Louisiane s'étendaient respectivement au centre, au nord et au nord-est de l'Amérique du Nord, depuis l'Acadie jusqu'au golfe du Mexique, en passant par le Canada et le Mississippi.

3.8 La Nouvelle-France après Colbert et l'impact de la Conquête du Canada par les Britanniques sur le peuple canadien

La Nouvelle-France a connu une croissance démographique remarquable, passant de quelque 10 000 habitants à la mort de Colbert à 70 000 habitants en 1760. La suite de l'épopée de la Nouvelle-France après la disparition de Colbert témoigne de sa vitalité. Malgré le désintérêt progressif de Louis XIV pour la colonie à partir de la guerre de Hollande, ainsi que la négligence qui s'ensuivit après le décès de Colbert et l'abandon de l'Acadie en 1713, l'exploration et l'expansion territoriale de la Nouvelle-France se poursuivirent vers l'ouest du continent. Au XVIII^e siècle, la Nouvelle-France, malgré le manque d'intérêt de la métropole, prospérait et son développement industriel

reprenait de plus belle dans presque tous les domaines initiés par Colbert et Talon.

Cependant, il est indéniable que l'absence d'un homme équivalent à Colbert se fit sentir, notamment dans la relation de pouvoir entre les autorités religieuses et civiles. Le gallicanisme prôné par Colbert et Talon se heurta à de grandes difficultés sous Frontenac et ses successeurs. Par exemple, l'évêque Saint-Vallier, successeur de Laval, nommé directement par ce dernier, renforça le pouvoir religieux au sein de la colonie. La collaboration avec les peuples autochtones se poursuivit afin de préserver la force militaire de la colonie face aux Anglais, mais, après Colbert et Frontenac, avec peut-être moins de directives concernant le métissage civilisationnel avec les autochtones. La vision élitiste de l'éducation, caractéristique des Jésuites, se renforça au fil du temps, et les restrictions culturelles imposées au théâtre et à la littérature, limitées au strict domaine religieux, privèrent la Nouvelle-France d'une part de la richesse culturelle de la France classique à l'époque de Colbert.

À la suite de la Conquête, les Anglais, conscients de l'importance de maintenir une présence française en Amérique pour justifier leur emprise impériale sur leurs colonies, firent une offre aux dirigeants français de l'époque : reprendre la Nouvelle-France en échange de leurs possessions insulaires dans les Antilles. Cependant, ces dirigeants, parmi les plus incompetents que l'histoire de France ait connus, ont agi sous le règne du faible Louis XV et sous l'influence de l'anglophile Voltaire. Ils ont préféré se tourner vers une poignée d'îles jugées plus lucratives par les marchands lobbyistes. Ce lobby marchand, soutenu par son sbire intellectuel libéral, Voltaire, fervent admirateur de l'Angleterre et adversaire de l'État-nation français, scella définitivement le destin de la Nouvelle-France en privilégiant une rentabilité commerciale immédiate au détriment de l'ensemble du Canada, comparé par le « visionnaire » Voltaire à « quelques arpents de neige » !

Voilà comment Voltaire perçut la majeure partie de l'Amérique du Nord, comprenant le Canada, l'Acadie et la Louisiane : de simples arpents de neige ! Ce fut là la deuxième immense erreur commise par la France.

En définitive, l'empereur Napoléon, ardent impérialiste, ayant récupéré une part importante de la Louisiane depuis 1800, qui avait subtilement été léguée par la France à l'Espagne plutôt qu'à l'Angleterre lors du traité de Paris de 1763 par Choiseul, décida de vendre illégalement la Louisiane aux Américains en 1803, utilisant ainsi les fonds reçus pour financer ses ambitions d'invasion en Europe. Choiseul avait envisagé un potentiel commercial futur avec la Louisiane, grâce à son climat chaud propice à la culture du coton, exploité par des esclaves, dans une perspective purement mercantile au service de l'Empire français. Il avait donc cédé une partie de la Louisiane à l'Espagne, sachant pertinemment qu'elle pourrait être récupérée ultérieurement.

L'analyse des événements démontre de manière indiscutable que ce n'est pas la modeste taille de la population de la Nouvelle-France, en comparaison des colonies britanniques, qui a conduit à la perte de la Nouvelle-France et du Canada au profit des Anglais. C'est tout simplement le désintérêt manifesté par la France post-colbertiste envers sa colonie d'Amérique du Nord. Il n'aurait pas été excessivement difficile pour la France d'envoyer des forces armées suffisantes pour préserver sa colonie, d'autant plus que les miliciens canadiens, alliés aux Amérindiens, étaient des guerriers farouches.

Le choix des Antilles au détriment du Canada illustre de manière éloquente l'incompatibilité flagrante entre les intérêts commerciaux et financiers à court terme et le bien-être à long terme de la nation française. Cette décision absurde prise par la France à l'époque de Louis XV met en lumière l'incompatibilité fondamentale entre le libéralisme et le bien-être de l'État-nation. Seuls les libéraux aveugles, bornés ou malintentionnés,

peuvent nier cette évidence qui nous a coûté une grande partie de l'Amérique du Nord. Louis XIV, abandonné après la disparition de Colbert à l'influence totale du clan guerrier et impérial européen de Louvois, a d'abord perdu l'Acadie en 1713 peu avant sa propre mort. Son successeur, le roi faible et dépourvu de vision qu'était Louis XV, sous l'emprise des intérêts commerciaux et financiers privés, a perdu presque entièrement l'Amérique du Nord pour la France à deux reprises. La première fois, en abandonnant militairement la Nouvelle-France à son triste sort lors de la Conquête en 1759-1760, la seconde fois, en privilégiant une poignée d'îles des Antilles lors de la signature du traité de Paris en 1763. Il s'agit sans aucun doute de la pire erreur politique de l'histoire de France. Charles de Gaulle, dernier grand chef d'État colbertiste de la France, est arrivé au Québec en provenance de France à bord d'un navire baptisé le *Colbert*. Il a reconnu cet abandon et a tenté de réparer cette immense erreur historique de la France en 1967 avec son célèbre cri de ralliement « Vive le Québec ! », devenu le fer de lance du mouvement indépendantiste québécois...

Ainsi, ce nouveau peuple et son noble dessein furent brutalement entravés dans leur épanouissement par la vision impérialiste anglo-saxonne lors de la Conquête de la Nouvelle-France par l'Empire britannique, marquée par l'instauration ultérieure de réserves autochtones, un système analogue à l'infâme apartheid en Afrique du Sud. Sous le prétexte de « préservation des races », réduisant l'essence humaine à un équivalent canin, cette vision impériale cherchait à fragmenter le peuple en différentes ethnies aisément manipulables par l'Empire britannique. En somme, diviser pour mieux régner.

Malgré le désintérêt progressif de la France après Colbert, qui culmina avec l'abandon total de la Nouvelle-France lors de la Conquête, et malgré le manque d'ardeur des Jésuites à favoriser l'expansion de notre peuple en ne francisant pas suffisamment les Autochtones, il est opportun de se questionner

sur la véritable nature de notre peuple canadien. En effet, ce dernier comptait environ 70 000 individus en 1760. Comment cette réalité se positionnait-elle par rapport au rêve initial de fusion civilisationnelle de Champlain, Boucher, Colbert, Talon et Frontenac ?

Selon l'éminent historien québécois Denys Delâge, le peuple canadien, tout comme le peuple acadien, résultait beaucoup plus de cette fusion civilisationnelle avec les Autochtones que le laisserait supposer notre récit historique national traditionnel. Dans une entrevue accordée à Jean-Claude Ravet dans la revue *Relations*, Delâge explique : « Quand on consulte les documents de l'époque de la Nouvelle-France, les Amérindiens y sont omniprésents. Les colons qui s'installent sur les terres sont impressionnés par le courage des Amérindiens qui vivent dans des conditions qu'il leur serait difficile de supporter, la plupart étant nomades, sans maisons fixes, passant l'hiver dans le bois. Les colons leur empruntent énormément de choses : plantes médicinales, techniques de survie en forêt, de chasse et pêche, déplacement dans le bois en hiver, etc. C'est aussi vrai pour le commerce des fourrures et pour la guerre. Les Innus, associés aux Algonquins, associés aux Hurons sont en guerre contre les Iroquois et souhaitent l'appui des Français. Le rapport entre les uns et les autres s'est fondé davantage sur le mode d'une alliance à des fins commerciales et militaires que sur celui d'une conquête. Ils font des expéditions ensemble, les colons apprennent à faire une guerre de guérilla et d'embuscade, comme le faisaient les Autochtones. On dit à l'époque qu'un guerrier amérindien vaut deux soldats canadiens, et qu'un soldat canadien qui a appris des Amérindiens, deux soldats français entraînés à faire la guerre sur de grands champs de bataille.

Cette forte interdépendance qui s'est tissée entre colons et Amérindiens transforme radicalement les représentations que les Français se faisaient des "Sauvages". L'image du barbare

demeure tenace à l'égard de l'ennemi, les Iroquois et leurs alliés, à cause de leurs pratiques guerrières, notamment la torture infligée à l'ennemi, jugée dégradante – les méthodes européennes ne l'étaient pas moins, sauf qu'elles répondaient à des rituels et à une symbolique différents. Mais elle laisse vite place à de l'étonnement mêlé d'estime et d'admiration donnant même lieu à un questionnement sur soi. Leur société égalitaire, la manière très libre d'éduquer les enfants, sans corrections physiques, les impressionnent beaucoup, de même que le respect des conventions et de la prise de parole de chacun dans les conseils, et l'attention avec laquelle on écoute chacun débattre. (...) sous le régime français, au-delà de cet objectif de fonder une nouvelle France, la proximité avec les Amérindiens est déterminante pour une grande partie de la population coloniale, elle influence énormément leur manière de vivre et de penser».

Delâge, à l'instar de Hackett-Fischer avec les colonisations anglaises et espagnoles en comparaison avec la colonisation française de la Nouvelle-France, met en lumière la nette distinction entre les visions colonisatrices anglaise et hollandaise et celle promue par la France. «Les Britanniques vinrent s'implanter dans des régions beaucoup plus densément peuplées de la côte est américaine, déjà occupée par des cultivateurs amérindiens. Il y a eu des guerres dès le départ, des conflits autour de la possession des terres agricoles qui ont fini par devenir une véritable politique de génocide. En 1637, par exemple, les Puritains massacrent les Pequots qui habitaient l'actuel Connecticut, et plus tard, en 1675, ils écrasent durement une révolte des tribus de la Nouvelle-Angleterre liguées pour contrer la poussée coloniale anglaise. (...) Tout comme les Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam, ils (les Britanniques) optèrent pour une démarcation claire. Une frontière fut dès l'origine établie entre le monde colonial anglais et celui des Amérindiens. Cela se pratiqua sur le mode de l'*indirect rule*, les autorités britanniques limitant l'essentiel de leurs relations

diplomatiques à une seule fédération (la Ligue iroquoise) qu'ils élevèrent au-dessus des autres nations pour parler en leur nom. Par opposition, les autorités politiques françaises entretenaient des rapports directs avec toutes les nations alliées. Bref, le modèle colonial anglais s'apparentait davantage à l'apartheid et le modèle français davantage au métissage.»

Mais que se passera-t-il à la suite de la déportation des Acadiens de 1755-58 par les Britanniques et après leur Conquête du Canada en 1760? Delâge poursuit :

«Dans la logique britannique, il n'y a pas de place pour la proximité avec les "Sauvages", ni pour les Métis qui ne peuvent pas être intégrés dans le contrat social de la communauté nouvelle, ne partageant ni ses valeurs politiques ni ses valeurs religieuses. Quand les Anglais prennent l'Acadie, en 1713, ils sont rapidement confrontés à l'absence de démarcation nette entre Acadiens et Micmacs à cause de l'importance des intermariages. Un des arguments fondamentaux pour justifier la déportation des Acadiens, c'est qu'ils sont "ensauvagés", métissés. Ils ne sont plus vraiment des Européens, ils n'ont plus droit à la terre. Ils sont tout simplement dépossédés de leur terre, comme les "Sauvages". Cette manière de voir a joué, après la Conquête, un rôle important au Canada. Les Canadiens ont eu très peur de subir le même sort que les Acadiens. Étant eux-mêmes très proches des Amérindiens, ils pourraient être jugés trop métissés, "ensauvagés" et donc dépossédés de leur terre. L'interaction est, en effet, si étroite avec eux, que les observateurs anglais – comme Murray par exemple – s'étonnent de ne pouvoir faire la différence entre un Huron et un Canadien». Ainsi la Conquête, par la peur de la déportation, va redéfinir l'essence de notre peuple en l'éloignant de la fusion civilisationnelle promue de Champlain à Frontenac. Delâge poursuit : «Un réflexe de survie, mais dans le regard du maître. On s'ajuste au regard du maître et on tient le discours qu'il faut pour échapper à sa vindicte, en

particulier à la dépossession territoriale. Les Canadiens vont développer un discours de justification proche du déni. “C’est vrai que nous étions proches des ‘Sauvages’, que nous nous sommes mêlés à eux, mais c’était en tant qu’avant-garde de la civilisation européenne et chrétienne.” Ce discours occulte, voire nie l’histoire du métissage biologique et culturel : les très nombreux mariages interethniques dans les pays d’en haut particulièrement, c’est à dire dans les régions des Grands Lacs et du Mississippi ; le processus d’indianisation tant des coureurs de bois que des missionnaires ; l’envoûtement des observateurs européens pour les langues et pour les institutions amérindiennes depuis la famille jusqu’aux conseils des villages et des fédérations de nations qui confortent la légitimité de principes républicains. Cela occulte également les nombreux transferts culturels bilatéraux relatifs à l’adaptation à l’hiver, aux transports, à la survie en forêt, à l’alimentation. Cela occulte enfin à quel point la rencontre et la confrontation avec les sociétés amérindiennes ont alimenté le relativisme culturel et la critique sociale tant dans la colonie qu’en Europe : critiques des hiérarchies, de la famille, de la monarchie, etc. (...) Mais pour les Canadiens français, le mal était fait : ils se définissent dorénavant dans le regard du maître. Une honte de soi fait son œuvre. Ils rompent avec leur passé compromettant. Ils n’ont dorénavant plus rien à voir avec les Autochtones. On se rappellera comment, jusqu’à une époque récente, on taisait, cachait tout lien de parenté avec eux.»

Delâge conclut en rappelant comment notre résistance face à la tentative d’assimilation de notre peuple par les Canadiens anglais au XIX^e siècle ainsi que l’avènement des théories racistes du darwinisme social ont renforcé notre aversion envers le métissage et l’«ensauvagement». Nous verrons par contre, au chapitre V, comment ce rejet du métissage était au fond forcé et superficiel lors de l’affaire Riel au XIX^e siècle.

Nous constatons ainsi, avec les recherches de l'historien Delâge, l'aspect sociopolitique des notions de nation canadienne-française et de nations autochtones historiquement distinctes sur le territoire du Québec à partir de la Conquête. Celles-ci sont donc des créations politiques conséquentes de la Conquête.

Une vision humaniste et colbertiste de l'indépendance du Québec aura donc un impact significatif sur la vision même de l'origine de notre peuple. Nous croyons premièrement que toute définition du peuple québécois rejetant la présence des nations autochtones en son sein est non seulement contraire à notre vision humaniste, mais tombe dans le panneau du conquérant britannique de diviser pour régner. Nous pensons également que la notion de nations autochtones sans relation avec le peuple québécois, sur le territoire québécois, est tout aussi contraire à notre vision et tombe de la même façon dans le piège du conquérant anglais. Nous pensons qu'une véritable démarche de libération nationale de tous les Québécois, axée dans la direction du progrès scientifique et culturel de tous, qu'ils soient supposément d'origine ethnique française, autochtone, anglaise ou autre, n'est possible qu'avec une vision unifiée du peuple québécois dans son ensemble.

Il est donc pour nous impérieux de définir la noble origine du peuple québécois dans une perspective humaniste. À ses débuts, notre peuple nourrissait l'aspiration à une fusion harmonieuse entre la civilisation gréco-judéo-chrétienne française et la culture amérindienne déjà présente sur les terres du Québec à l'arrivée des premiers Français. Préserver cette vision humaniste et cet idéal de convergence culturelle doit rester au cœur de notre définition en tant que peuple. Les racines humanistes de la Nouvelle-France s'ancrent dans la Renaissance européenne, source d'inspiration pour l'édification de l'État-nation français, de l'époque de Louis XI jusqu'à l'entreprise de la création de la Nouvelle-France, réalisée par

Champlain en étroite collaboration avec les chefs de tribus amérindiennes alliées à la France, et dont l'aboutissement s'est produit à l'époque de Colbert.

Peu importe le degré de métissage génétique entre les descendants des colons français et les peuples autochtones, l'essentiel réside dans la fusion des esprits, l'union des idées et des valeurs. Peu importe que ce noble dessein ait été partiellement abandonné par les Jésuites en Nouvelle-France ou qu'il ait disparu après la Conquête britannique, qui a instauré le triste concept de réserves autochtones et relégué les Autochtones à des enclos. L'idéal humaniste de nos pionniers fondateurs demeure l'essence même de nos origines et doit persister. Sans cette vision de fusion culturelle promue par Champlain, Boucher, Colbert, Talon et Frontenac, notre existence en tant que peuple distinct en Amérique du Nord serait impensable. Ainsi, cette idée fondamentale confère une signification humaniste véritable à notre projet d'indépendance québécoise.

Ainsi, en nous appuyant sur les recherches des historiens David Hackett Fischer (réf. Hackett-Fischer), Denys Delâge (réf. Delâge, et Ravet) et Marco Wingender (réf. Wingender), nous défendons l'idée que le véritable peuple canadien d'origine, né de la fondation de Québec par les premiers colons français en collaboration avec les autochtones, est bien le fruit d'une fusion culturelle entre les peuples français et autochtones et qu'il était donc un peuple métissé. Cette fusion civilisationnelle s'est manifestée dans les relations culturelles, politiques, militaires, économiques, géographiques et religieuses avec les peuples autochtones, ainsi que dans les croisements génétiques inévitables entre Français et Autochtones, au sein et en dehors de la colonie. Cette vision ouverte accueillait tous les Autochtones souhaitant y participer, tout comme c'était sans doute le cas pour le peuple acadien. D'un point de vue théorique, cette fusion a été nourrie par le projet de

créer un nouveau peuple, mêlant les civilisations française et autochtone, dans la grande tradition humaniste transmise par des figures telles que le roi Henri IV, Samuel de Champlain, Pierre Boucher, Jean Talon, Jean-Baptiste Colbert et le comte de Frontenac.

De plus, nous soutenons que l'appropriation de l'identité canadienne dès la Conquête par les Britanniques, symbolisée par le remplacement du terme « Canada » par « province de Québec » pour désigner notre territoire, ainsi que par l'arrivée ultérieure des loyalistes fidèles à la Couronne britannique dans ce qui sera appelé le Haut-Canada, a graduellement altéré notre identité de Canadiens. Cette altération a engendré une séparation artificielle entre les Canadiens français – une appellation auto-imposée due à l'accaparement de notre identité par les Britanniques et qui s'imposera au fur et à mesure que les loyalistes anglais deviendront majoritaires au Canada et commenceront à s'appeler eux-mêmes Canadiens – et les peuples autochtones. La crainte d'une déportation par les Britanniques à la suite de la Conquête, et notre réaction de survie aux tentatives d'assimilation du peuple conquérant, expliquent le rejet artificiel de toute présence autochtone dans notre nouvelle dénomination de « Canadiens français ». Canadiens français et Autochtones ont tous deux été victimes de la stratégie impériale de diviser pour mieux régner.

CHAPITRE IV

L'influence du colbertisme comme modèle de développement économique aux États-Unis et dans le monde

4.1 Le colbertisme américain ou « l'American System of Economics »

4.1.1 *De la Conquête à l'indépendance américaine*

Si la Conquête britannique, scellée en 1763 par le traité de Paris, a définitivement sonné le glas du colbertisme en Nouvelle-France et de la Nouvelle-France elle-même, les réalisations remarquables du grand Colbert en tant qu'administrateur et bâtisseur de l'État-nation français n'ont pas échappé au reste du monde. En réalité, il est devenu le modèle à suivre pour les visionnaires anti-impérialistes engagés dans la construction d'États-nations. Près d'un siècle après la disparition de Colbert, les États-Unis d'Amérique ont émergé en tant que plus grand État-nation de l'histoire humaine grâce à leur quête d'indépendance. Ce grand État-nation s'est formé principalement par le rejet catégorique de l'Empire britannique et de toute forme d'impérialisme. La guerre d'Indépendance américaine contre l'Empire britannique est sans doute l'événement politique le plus marquant de notre histoire. Un véritable patriote américain se doit d'être logiquement anti-impérialiste, particulièrement anti-impérialiste britannique. C'est là le fondement primordial à comprendre concernant

les États-Unis. Ne pas appréhender cette réalité biaiserait toute analyse politique américaine.

Ce grand État-nation qu'incarnent les États-Unis d'Amérique a été, par son existence même et son influence sur le reste de l'humanité, la véritable locomotive du progrès économique et social planétaire depuis l'indépendance américaine à la fin du XVIII^e siècle. Il représente également le phare de la liberté humaine, opposé à toute forme de despotisme. L'humanité n'aurait pas connu une telle avancée et ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans cet événement historique majeur, marquant un tournant positif dans le récit mondial. Par conséquent, c'est bel et bien la Révolution américaine qui devrait être reconnue comme l'événement majeur qui a redessiné l'histoire du monde, plutôt que la Révolution française. Nous constaterons ainsi comment l'idée de progrès, chère à Colbert, a été heureusement poursuivie en Amérique par la Révolution américaine, en opposition à l'Empire britannique.

Il est pertinent tout d'abord de saisir le lien entre ce grand événement historique qu'est l'indépendance américaine et la fin de la Nouvelle-France par le traité de Paris en 1663. Dès 1654, avec le plan d'Albany d'union des colonies anglaises sous l'autorité britannique, proposé par Benjamin Franklin, on pouvait pressentir une volonté d'indépendance éventuelle des Américains. C'est la fin de la menace franco-amérindienne en Amérique du Nord qui permit concrètement aux colonies anglaises de se sentir libérées de la nécessité de la présence protectrice de l'armée impériale britannique, protection que les Britanniques rendaient nécessaire en s'arrangeant pour attaquer inutilement la Nouvelle-France, provoquant des répliques franco-amérindiennes que trouvaient éprouvantes les habitants américains, peu enclins à la guerre. L'idée de l'indépendance a donc commencé à germer progressivement dès cette époque. Comme l'écrit Friedrich List : « Les colonies de l'Amérique du Nord furent tenues par la métropole, sous le

rapport des arts industriels, dans un si complet asservissement, qu'outre la fabrication domestique et les métiers usuels, on n'y toléra aucune espèce de fabriques. En 1750, une fabrique de chapeaux établie dans le Massachusetts provoqua l'attention et la jalousie du Parlement, qui déclara toutes les fabriques coloniales dommageables au pays (common nuisances), sans en excepter les forges, dans une contrée qui possédait en abondance tous les éléments de la fabrication du fer. En 1778, le grand Chatham, alarmé par les premiers essais manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre, soutint qu'on ne devait pas permettre qu'il se fabriquât dans les colonies un fer à cheval. Adam Smith a le mérite d'avoir le premier signalé l'iniquité de cette politique. Le monopole de l'industrie manufacturière par la mère patrie est l'une des principales causes de la révolution américaine ; la taxe sur le thé ne fit que déterminer l'explosion» (réf. List, p. 202).

Il n'est pas surprenant que ce soit à partir de la Nouvelle-Angleterre, où se fabriquait les navires et qu'avait lieu le commerce avec les colonies anglaises des Antilles, un commerce plus indépendant de la mère patrie et où tentèrent d'essimer les premières manufactures, que s'est fomenté la Révolution américaine. C'est donc à partir de la guerre de l'Indépendance américaine que les manufacturiers américains purent enfin se développer. Contrairement à la Nouvelle-France qui était encouragée par Colbert à développer son autosuffisance économique en développant des fabriques de toutes sortes, les colons anglais se voyaient empêchés de développer leurs manufactures par l'Empire britannique. Seuls les chantiers navals étaient encouragés, ceux-ci fournissant jusqu'au tiers de la flotte marchande impériale. Le commerce intercolonial étant permis, poissons, bois, sucre et esclaves étaient échangés, mais tout commerce avec les empires rivaux et les autres pays européens était proscrit et devait se faire par contrebande. L'oligarchie marchande britannique tenait à ce que les colonies lui fournissent du coton par le biais des esclaves et il n'était

pas question que se développe une industrie manufacturière américaine.

Lorsque la Couronne britannique décida de taxer les Treize Colonies afin de compenser les coûts de la guerre de la Conquête, un commencement de révolte se produisit dans celles-ci. Bien entendu, quand avec le « Tea Act » de mai 1773, la Couronne britannique décida de renflouer les coffres de la Compagnie des Indes orientales — son véritable empire financier qui venait de causer une crise financière à la suite de spéculations à Londres et Amsterdam mettant à mal le Trésor britannique — en lui accordant des privilèges sur le commerce du thé dans ses colonies nord-américaines, cela servit de point de ralliement officiel aux indépendantistes américains et c'est aussi en ce sens que la Révolution américaine est avant tout une révolte contre l'Empire britannique. Il en résultera cependant une antipathie historique des Américains envers toute forme de taxation, associant celle-ci à l'Empire britannique. Ce qui sera exploité abondamment plus tard par les opposants au colbertisme américain d'Alexander Hamilton.

Mais l'Acte de Québec de 1774, après la Conquête, mit également le feu aux poudres. Cet Acte était destiné principalement à mater le désir d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis de Londres de plus en plus perceptible parmi les Treize Colonies anglaises et à s'assurer la fidélité des Canadiens (qui étaient tous francophones à cette époque) à la Couronne britannique en légalisant formellement l'usage de la langue française et de la religion catholique dans la province. Londres va étendre le territoire de la « Province of Quebec », qui n'était plus qu'une bande à l'ouest et à l'est du fleuve Saint-Laurent suivant l'affreux traité post-Conquête britannique de Paris de 1663, vers le sud et vers l'ouest jusqu'au Mississippi en englobant la région des Grands Lacs et la vallée de l'Ohio, en plus de l'étendre vers le nord en nous redonnant le Labrador, la province de Québec atteignant ainsi en 1774

presque le territoire de l'ex-colonie française du Canada. Les Treize Colonies américaines autonomistes se retrouveront ainsi encore encerclées à l'ouest à la fois par la province de Québec au nord et au nord-ouest et par la Louisiane à l'ouest, la Louisiane ayant été cédée stratégiquement par la France à l'Empire espagnol dans ce même traité de Paris en 1663. De plus, la reconnaissance de la religion catholique, en plein territoire britannique voisin, vient exacerber une population coloniale largement protestante et composée en partie de fanatiques protestants orangistes féroce^{ment} anti-catholiques. Alors que la colonie française de la province de Québec aurait dû, par sa francophonie et sa religion distincte, normalement se trouver la plus anti-britannique parmi toutes les colonies britanniques et la plus portée à désirer son indépendance face à l'Empire britannique, l'Acte de Québec, malgré toutes les humiliations et tous les reculs subits par la suite, rendra le Québec, sauf en de rares exceptions, docile et soumis à la Couronne britannique jusqu'à ce jour.

Benjamin Franklin, éminent savant et figure paternelle de l'indépendance américaine, s'efforça en vain de rallier le Québec aux autres colonies anglaises, dans l'espoir de rompre conjointement les liens avec l'Empire britannique. Hélas, tous ses efforts furent vains. Malgré l'invasion américaine de 1775, qui fit de Montréal une cité américaine pendant deux années, les Québécois demeurèrent fidèles à la Couronne britannique. Ayant déjà obtenu la liberté de pratiquer leur culte catholique et le droit de s'exprimer en français grâce à l'intervention des Britanniques, et ayant récupéré presque tout le territoire perdu lors de la Conquête, l'Acte de Québec laissa croire aux Québécois, dans les années qui suivirent, qu'ils étaient presque revenus à la situation qui prévalait en Nouvelle-France, bien que soumis à un autre souverain, l'Angleterre, au lieu de la France. Cette illusion fut habilement conçue dans le but spécifique d'empêcher l'Église catholique de sympathiser avec les révolutionnaires américains. Les Britanniques nous avaient bernés!

Qu'avaient donc à nous offrir les Américains, se demandait-on ? Pourquoi se lancer dans une nouvelle guerre contre les Britanniques à ce stade ? Étant donné le faible nombre de colons anglais présents dans la province de Québec à l'époque, une éventuelle union avec les colonies anglaises indépendantes nous aurait placés en position largement minoritaire. La seule offre potentiellement intéressante aurait été une proposition conjointe de combat du Québec aux côtés des Américains contre l'Empire britannique, ce qui aurait ultimement conduit à l'indépendance tant du Québec que des États-Unis. Cependant, le territoire de la province de Québec, tel que défini par l'Acte de Québec, posait un sérieux problème. C'était précisément la portion de territoire de 1774, situé au sud et à l'ouest de l'actuel Québec, qui entravait l'expansion vers l'ouest des colonies anglaises. Ce territoire, qui fut rendu au Québec en 1774, constitua d'ailleurs une cause majeure de la Révolution américaine. Envisagerait-on une cession ultérieure de territoire aux Américains ? Quel peuple s'engagerait dans une guerre pour réduire son territoire ? Évidemment, avec le recul, il est aisé de juger que le territoire de la province de Québec était en réalité une possession britannique. Il n'appartenait pas aux Québécois, mais à la Couronne britannique, même si le peuple québécois y était majoritaire et bénéficiait de quelques droits fondamentaux à partir de 1774.

L'Acte de Québec s'est révélé être une tromperie bien orchestrée. La victoire des Américains contre l'Empire britannique a clairement privé le Québec de tout le territoire au sud qu'ils convoitaient. Pour aggraver les choses, les loyalistes américains, fidèles à la Couronne britannique, se sont réfugiés dans ce qui restait du territoire québécois et formeront le Haut-Canada, l'Ontario actuel, à la suite de l'Acte constitutionnel de 1791. À cette époque, le Québec n'avait pas de véritable homme d'État capable de saisir toute l'importance de l'indépendance américaine pour l'avenir de la province. Il n'y avait personne de l'envergure nécessaire pour négocier avec

Benjamin Franklin et déterminer la place du Québec dans une Amérique du Nord entièrement libérée de l'Empire britannique. Nous manquions d'une figure capable de comprendre que l'ensemble du territoire canadien aurait pu être peuplé par des francophones en s'alliant aux Américains, avec le soutien de la France... Les Américains offraient néanmoins aux Québécois une opportunité importante : se libérer de l'Empire britannique et participer, aux côtés des colonies anglaises, à la création du plus grand État-nation de l'histoire. Clément Gosselin, d'ailleurs, est le Québécois le plus notable à s'être rallié aux Américains dans leur lutte pour l'indépendance, rassemblant 300 compatriotes qui ont activement participé à cette cause.

Un grand homme français d'inspiration colbertiste est passé tout près de faire basculer le Québec dans le giron américain... ou français! Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, qui signera simplement *Lafayette* après la Révolution française. C'était un jeune aristocrate idéaliste de moins de 20 ans lorsqu'il arriva aux États-Unis sans l'autorisation de son roi, mais muni d'une lettre de recommandation de Benjamin Franklin, le 13 juin 1777. Véritable patriote français et visionnaire, surnommé le « héros des deux mondes », Lafayette avait déjà compris, dès sa tendre jeunesse, l'erreur historique de l'abandon de la Nouvelle-France à l'Empire britannique par la France de Louis XV, et réclamait naturellement son retour à la France de Louis XVI.

Cet anti-impérialiste notoire, porteur de sa prestigieuse référence, fut présenté à George Washington. La fortuite rencontre de ces deux grands esprits, de nationalités et de générations différentes, s'avéra un événement déterminant pour le succès de la Révolution américaine et la victoire de l'Union des colonies sur l'Empire britannique. Cette rencontre cristallisa le soutien de la France à l'Union. Un véritable lien père-fils se noua entre les deux hommes : Washington,

dépourvu de fils, et Lafayette ayant perdu son père très tôt dans sa vie.

Lafayette souhaitait ardemment récupérer la Nouvelle-France et il l'aurait probablement fait si le roi de France n'avait pas montré, malgré les apparences, un désintérêt total. Comme le relate avec justesse l'historienne française Françoise Lejeune (réf. Lejeune), Louis XVI et son stratège en chef, le comte de Vergennes, souhaitaient avant tout affaiblir l'Empire britannique en favorisant l'indépendance des colons américains, tout en laissant une place aux Britanniques en Amérique du Nord afin de ne pas permettre aux Américains de devenir à leur tour une force trop puissante à l'avenir. Cette place britannique en Amérique du Nord était, bien sûr, le Canada. Les stratèges français pensaient qu'avec les Espagnols à l'ouest et les Britanniques au nord, les Américains seraient encerclés dans leur expansion pour un bon moment. La France se voyait ainsi comme l'arbitre éternel de ces batailles américaines, où elle pourrait marchander son soutien à tel ou tel parti en échange de divers avantages. Cette stratégie impériale de diviser pour régner était bien éloignée de la vision civilisationnelle de Colbert.

Tout au long de cet ouvrage, nous constaterons que les différentes périodes de retrait du soutien de la mère-patrie envers le Canada, le Bas-Canada ou le Québec ont été le résultat d'actions menées par des dirigeants français dans une perspective impérialiste. Que ce soit par rivalité ou par entente impériale avec les Britanniques, ces dirigeants ont négligé les véritables intérêts nationaux de la France au profit des intérêts de l'oligarchie financière et marchande qui les contrôlait. Ainsi, il ne faut pas blâmer le peuple français de nous avoir abandonnés, mais plutôt ses dirigeants impérialistes qui, à différentes époques, ont abandonné leur propre peuple. C'est en effet la caractéristique fondamentale de tout régime qui sert l'oligarchie financière et marchande que de ne pas

servir le peuple, mais de l'asservir, peu importe qui il est. C'est une réalité qu'un Papineau, entre autres, comprendra plus tard lors de son séjour en Angleterre...

L'influence néfaste du captieux Voltaire, éternel défenseur des libertés de la bourgeoisie marchande et farouche adversaire du Canada, qui possédait lui-même des intérêts commerciaux personnels en Guadeloupe, fut importante jusqu'à sa mort en 1778. Vergennes et Louis XVI poursuivirent donc la même politique que Choiseul et Louis XV lors du traité de Paris de 1763, concernant le Canada pendant la Révolution américaine. Washington se méfiait grandement de l'aide reçue de la France en ce qui concerne la Nouvelle-France, et de nombreux Québécois pensaient que la France allait reprendre le Canada. Lorsqu'il devint possible pour les Américains de vaincre l'Empire britannique, la France apporta tout son soutien à l'indépendance américaine. Avant cela, la France n'aidait que financièrement les rebelles américains. Cet appui déterminant de la France envers les Américains et les exploits militaires de Lafayette, notamment lors de la bataille décisive de Yorktown, firent de Lafayette le héros étranger le plus célébré de l'indépendance américaine aux États-Unis. Tout cela démontre de manière indubitable que la France du XVIII^e siècle aurait pu reprendre le Canada, elle en avait clairement les capacités militaires, mais elle ne l'a pas fait à cause de l'abandon de la vision humaniste, colbertiste et civilisationnelle française menant à une décision stratégiquement impérialiste de la part de ses dirigeants de l'époque. Dans la même veine, en 1800, l'Espagne rétrocède la Louisiane à la France du futur empereur Napoléon 1^{er}. Celui-ci va mettre un terme définitif, jusqu'à ce jour, à la présence française en Amérique du Nord continentale en vendant la Louisiane aux Américains trois années plus tard, en 1803, afin de financer ses guerres européennes. Il est certes frustrant pour un Québécois de constater tous les efforts déployés par la France pour libérer les colonies anglaises, et son absence totale d'effort pour libérer sa propre

colonie canadienne du même Empire britannique. Cependant, ce désintérêt de la France envers la Nouvelle-France correspond également à celui de certains de ses dirigeants à certaines époques. Bien que les épisodes de désintérêt aient malheureusement été beaucoup plus nombreux que les périodes d'intérêt, cela ne doit jamais conduire à un rejet de toute la France par le Québec. C'est là l'erreur fondamentale du principe des « maudits français » qui nous ont abandonnés. La France nous a abandonnés, mais elle nous a aussi donné naissance ! L'un des objectifs de cet essai est de tenter de séparer le bon grain de l'ivraie en ce qui concerne les dirigeants français vis-à-vis du Québec. Il se trouve qu'en réalité, les véritables hommes d'État français, véritablement bons pour l'État-nation français, ont également eu à cœur la Nouvelle-France. Le drame réside dans le fait que ces grands hommes d'État français ont été plutôt rares après Colbert. À partir de Voltaire, véritable agent et transmetteur de la pensée britannique, une partie importante de l'élite française est devenue intellectuellement au service de la philosophie anglaise, admirant tout ce qui était britannique. Ainsi, la France, qui fut longtemps la plus grande puissance européenne, est devenue, après Colbert, à quelques exceptions près, en déclin perpétuel quant à son importance géopolitique, jusqu'à aujourd'hui. La remarquable exception en tant que véritable homme d'État-nation français, bénéfique à la fois pour la France et pour le Québec, dont nous parlerons plus loin, sera Charles de Gaulle.

4.1.2. Franklin, Hamilton, Carey, Lincoln et le colbertisme américain

À la suite du traité de Paris de 1783, les États-Unis se sont formés idéologiquement sous l'influence de plusieurs figures marquantes, notamment Benjamin Franklin, scientifique éminent, George Washington, et Alexander Hamilton, surnommé le « Colbert américain », qui fut l'aide de camp de

Washington. Deux autres personnages importants, Thomas Jefferson et James Madison, ont également joué un grand rôle dans la genèse des États-Unis, mais leur idéologie politique était différente. Cette divergence idéologique au sein des pères fondateurs des États-Unis a engendré deux tendances rivales, non seulement à la naissance des États-Unis, mais tout au long de leur histoire.

Une grande partie de cette situation découle des politiques économiques inspirées du colbertisme mises en place par Alexander Hamilton (1757-1804), premier secrétaire au Trésor des États-Unis de 1789 à 1795. Né à Charlestown dans les Antilles britanniques d'une mère d'origine huguenote et d'un père commerçant écossais, Hamilton maîtrisait parfaitement le français et l'anglais, une compétence rare dans les colonies britanniques, à l'exception notable de la province de Québec.

Hamilton a rédigé trois rapports essentiels qui ont défini sa vision de l'économie américaine et qui ont joué un rôle fondamental dans la formation des États-Unis : un rapport sur le crédit public, un rapport sur la création d'une Banque nationale, et un rapport sur l'industrie manufacturière.

La création d'un gouvernement central fort agissant en faveur de la promotion de la science, des inventions, de l'industrie et du commerce dans le but d'améliorer le bien-être général de la population est la caractéristique centrale de la vision hamiltonienne, partagée par Washington.

En tant que premier secrétaire au Trésor des États-Unis, Hamilton a établi la première Banque nationale des États-Unis ainsi que la monnaie américaine, tout en dotant le pays d'un système financier moderne et efficace.

Lorsqu'il est entré en fonction, Hamilton a trouvé une Confédération accablée de dettes et une économie ravagée par la guerre d'Indépendance. Malgré l'opposition de Jefferson et Madison originaires de Virginie, il a réussi à persuader

Washington de fonder une Banque nationale en consolidant toutes les dettes individuelles des colonies sous l'égide du gouvernement fédéral et en les regroupant avec la dette fédérale existante. Ce faisant, Hamilton a transformé une grande partie de cette dette en capital pour la nouvelle Banque nationale. Les investisseurs ont été encouragés à acheter des actions de la Banque nationale des États-Unis. Ainsi, Hamilton a transformé une dette considérable en une source de capital pour l'industrialisation des États-Unis. Comme l'a écrit l'historien Forrest McDonald dans sa biographie de Hamilton : « Cela signifie que la nation pourrait être construite grâce au crédit, car la caractéristique cruciale de la monnaie bancaire est que cette monnaie, créée dans le présent, ne provient pas de l'épargne passée, mais de l'espoir de profits futurs. » Ce « crédit public » serait utilisé pour le progrès et le bien commun. Ainsi, Hamilton n'a pas adopté des « mesures d'austérité » face à une situation d'endettement excessif, mais a plutôt augmenté cette dette en empruntant à l'étranger afin de diriger ces fonds, par le biais de la Banque nationale, vers des investissements productifs dans les infrastructures, l'agriculture et bien sûr, le secteur manufacturier. Hamilton a soutenu cette intervention de l'État pour l'industrialisation, essentielle au bien-être collectif du peuple américain. Il a complètement rejeté la spécialisation agricole prônée par les États du Sud. Les États-Unis, riches en ressources et en voie d'industrialisation, sont ainsi devenus un endroit très attractif pour les investisseurs européens. Un peuple capable de tenir tête à l'Empire britannique n'était pas destiné à devenir une république de banane, et cela était compris par le reste du monde. La confiance suscitée par de grands hommes d'État peut permettre à une nation de se hisser à des sommets insoupçonnés...

Hamilton a donc imposé des tarifs raisonnables pour subventionner l'industrie émergente des États-Unis face à la concurrence des fabricants britanniques. Après de longs débats et un travail acharné, Hamilton a réussi à imposer sa vision

économique dirigiste, jetant ainsi les bases de l'État-nation américain face à l'Empire britannique, qui, après la guerre militaire, a poursuivi une guerre idéologique en cherchant à imposer le libre-échange, prétendument favorable aux intérêts des États agricoles esclavagistes du Sud, et en tentant d'enrayer de l'intérieur le développement industriel de la nation. C'est ainsi qu'a paru en 1776 *La Richesse des nations* d'Adam Smith, un ouvrage britannique fondamental sur le libre-échange, censé être la clé du développement et de la prospérité des nations, promouvant la spécialisation des pays dans leurs avantages absolus, tels que l'agriculture et les ressources naturelles pour les États-Unis et le reste du monde. Cette théorie a été ultérieurement complétée par celle de l'avantage comparatif et de la spécialisation internationale du travail de l'économiste anglais David Ricardo. L'objectif poursuivi par Lord Shelburne, premier ministre sous George III, était de faire de la Grande-Bretagne « l'atelier du monde » et de transformer le reste du monde en fournisseur de matières premières. Il s'agissait d'une forme évoluée du colonialisme, un impérialisme du libre-échange. Il est important de souligner que l'Angleterre d'Élisabeth I avait mis en place un protectionnisme important pour établir l'État-nation anglais. Ce n'est qu'une fois atteinte la suprématie industrielle anglaise que l'Empire a commencé à promouvoir le libre-échange par le biais de ses économistes...

Alexander Hamilton sera plus tard considéré comme le père du système économique opposé au libre-échangisme britannique, qui sera appelé l'« American System of Economics » par le sénateur Henry Clay. Les grands économistes de ce système sont l'économiste germano-américain Friedrich List (1789-1846) avec son livre *Système national d'économie politique*, publié en 1841, qui deviendra la référence de Bismarck en Allemagne, et l'Américain Henry Carey (1793-1879) avec, entre autres, son ouvrage intitulé *L'harmonie des intérêts*, publié en 1851. Henry Carey était l'économiste américain le plus influent du XIX^e siècle et le principal conseiller d'Abraham

Lincoln. Hamilton, Carey et List ont accompli, entre autres, ce que Colbert n'avait pas fait : écrire des ouvrages expliquant les fondements théoriques du colbertisme.

Ce système est le prolongement et l'approfondissement théorique de la méthode de gestion étatique de Colbert appliquée au contexte et à l'époque des débuts des États-Unis d'Amérique. Elle sera reprise au vingtième siècle par F.D. Roosevelt et J. F. Kennedy. Certains auteurs traduisent en français L'«American System of Economics» par le «système américain d'économie». Pour des raisons évidentes, nous préférons généralement traduire cette expression anglaise en français par le «colbertisme américain», sauf dans certains cas particuliers. Le lecteur des chapitres précédents de ce livre ne sera d'ailleurs pas surpris par les fondements du colbertisme américain. Les trois piliers fondamentaux de ce système sont les suivants :

1) La création et le financement des infrastructures nécessaires au développement économique de la nation, favorisant ainsi le commerce et l'industrie. C'est pourquoi la construction de nombreux canaux, routes et chemins de fer a revêtu une importance primordiale dans le développement économique américain. Il importe peu que ces infrastructures soient publiques ou privées, mais elles doivent être réglementées par le gouvernement lorsqu'elles sont privées.

2) Une politique protectionniste pour les industries naissantes et celles confrontées à une concurrence étrangère féroce. Cela ne signifie pas une opposition absolue au libre-échange si cela est réellement bénéfique pour la nation. Bien entendu, d'autres méthodes de subventions aux exportations peuvent également être utilisées.

3) Une architecture financière comprenant une Banque nationale (First Bank of the United States) permettant l'émission de crédit public productif destiné à favoriser en priorité le

développement des infrastructures, de l'industrie et du progrès technologique appliqué aux industries naissantes, ainsi qu'une opposition vive à la spéculation financière. La création de cette Banque nationale est une contribution financière marquante à la méthode de Colbert appliquée au XIX^e siècle par Alexander Hamilton.

Mais par-dessus tout, la philosophie qui sous-tend ces piliers repose sur la conviction que le gouvernement peut et doit agir pour le bien commun, et que le progrès technologique et culturel de la nation est essentiel pour atteindre celui-ci. Cela va à l'encontre de la pensée du système britannique, qui postule que la « main invisible du marché » d'Adam Smith optimise l'allocation des ressources en fonction de l'utilité matérielle des individus, et que toute intervention économique gouvernementale est vouée à l'échec à long terme ou conduira à une utilisation non optimale des ressources. Le colbertisme américain s'oppose également au marxisme, qui considère que le rôle de l'État doit être de redistribuer équitablement les revenus et de nationaliser tous les moyens de production dans le but d'éliminer les classes sociales. Marx sera d'ailleurs le plus grand adversaire du système de List en Allemagne. Alors que pour les marxistes, la source de la richesse est fondamentalement le travail, et pour les économistes classiques, le travail et le capital, le colbertisme américain considère que le progrès technologique, les inventions et l'industrialisation sont la véritable source de la croissance.

D'autres aspects peuvent être ajoutés au colbertisme américain :

— Une importance accordée au système d'éducation publique, à l'éducation scientifique, à la recherche et au développement, etc., par l'État par le biais de subventions, à l'instar du colbertisme.

— Le rejet total de la lutte des classes, en faveur de l'harmonie des intérêts entre propriétaires et travailleurs, agriculteurs et industriels, la classe aisée et la classe ouvrière. Ce point est particulier au colbertisme américain du XIX^e siècle.

— Henry Carey sera également un défenseur de la population, à l'instar de Colbert, et donc naturellement opposé au malthusianisme. En fait, il est difficile de concevoir comment un humaniste pourrait s'opposer à l'augmentation de la population humaine...

Simon Vézina écrit : « De plus, au lieu de se concentrer sur la valeur marchande des objets et de la maximisation du profit pécuniaire comme critère unique de la poursuite d'activité économique, indépendamment de la nature de ce qui est produit, les penseurs du système américain embrassèrent la notion du développement des forces productives. Alors que l'école anglaise mit l'accent sur l'échange et l'extension du marché comme étant à l'origine de la croissance, l'école américaine, dont les penseurs observèrent les progrès de l'Angleterre et sa capacité à annihiler l'industrie textile indienne, en vint à découvrir une autre source de la croissance : "La croissance de la puissance de production, concluent les protectionnistes, tendait à excéder la croissance des profits privés desquels le capital était formé. Ni les profits ni l'augmentation des revenus n'étaient le ressort principal de la croissance économique, mais bien les progrès technologiques et les inventions, ainsi que la croissance de la productivité du travail, du capital et de la terre." (Traduction libre Hudson, *Economics and Technology*). Contrairement à l'école anglaise, ils ont donc pleinement intégré la technologie et les inventions comme étant à l'origine de la richesse, et ont mis l'accent sur l'éducation en tant que capital humain, un concept qui ne devait apparaître qu'au XX^e siècle. »

Pour Friedrich List, la richesse en matière de valeur est bien moins importante que le pouvoir de produire cette richesse

dans l'avenir. Il exprime ainsi : « Les causes de la richesse sont toutes autre chose que la richesse elle-même. Un individu peut posséder de la richesse, c'est-à-dire des valeurs échangeables ; mais s'il n'est pas capable de produire plus de valeurs qu'il n'en consomme, il s'appauvrira. Un individu peut être pauvre, mais, s'il est en état de produire au-delà de sa consommation, il deviendra riche. Le pouvoir de créer des richesses est donc infiniment plus important que la richesse elle-même ; il garantit non seulement la possession et l'accroissement du bien déjà acquis, mais encore le rétablissement de celui qu'on a perdu. S'il en est ainsi des particuliers, c'est plus vrai encore des nations, qui ne peuvent pas vivre des rentes. L'Allemagne a été dans chaque siècle désolée par la peste, par la famine ou par la guerre civile ou étrangère ; mais elle a toujours sauvé une grande partie de ses forces productives, et ainsi elle a toujours recouvré promptement quelque prospérité, tandis que l'Espagne riche et puissante, mais foulée par les despotes et les prêtres, l'Espagne en pleine possession de la paix du dedans est tombée dans une pauvreté et dans une misère toujours plus profondes. Le même soleil éclaire encore les Espagnols ; ils possèdent toujours le même sol, leurs mines sont encore aussi riches, c'est toujours le même peuple qu'avant la découverte de l'Amérique et avant l'établissement de l'inquisition ; mais ce peuple a peu à peu perdu sa puissance productive, et c'est pour cela qu'il est devenu pauvre et misérable. La guerre de l'émancipation a coûté à l'Amérique du Nord des centaines de millions ; mais la conquête de son indépendance a immensément accru sa puissance productive ; aussi, dans l'espace de peu d'années après la paix, a-t-elle acquis infiniment plus de richesses qu'elle n'en avait jusque-là possédées. »

L'histoire américaine a été marquée par une alternance entre l'influence théoricienne britannique du libre-échange, généralement soutenu dans le Sud, dans l'Ouest agricole et dans les milieux financiers de New York, et l'influence du colbertisme américain, soutenu dans les États industriels du Nord. Bien que

l'Empire ait perdu la guerre d'Indépendance, il n'a jamais cessé d'influencer la politique américaine dans le but de l'orienter vers le libre-échange et contre le colbertisme américain.

Dès l'indépendance américaine, cette bataille a été à la source même de ce pays, avec l'antagonisme entre Jefferson et Hamilton. Hamilton défendait l'idée d'un État fédéral tout-puissant, s'opposant à l'État décentralisé promu par Jefferson. Curieusement, Jefferson considérait Hamilton comme un aristocrate monarchique méprisant le peuple, désirant recréer, à travers son gouvernement central fédéraliste tout-puissant, un royaume semblable à celui de la Grande-Bretagne. Cette vision de Hamilton a malheureusement été perpétuée dans le monde académique par l'historien Claude Bowers dans les années 20. Après sa carrière politique, Hamilton s'est distingué par ses positions en faveur de la liberté de la presse et son engagement pour l'éducation des Amérindiens. Alexander Hamilton a toujours été fermement en faveur de l'abolition de l'esclavage pendant la Révolution, et il a ensuite été membre de sociétés de libération. Lors d'un célèbre duel, le traître américain Aaron Burr, farouche opposant d'Hamilton et véritable pantin britannique, assassina Alexander Hamilton. Burr sera plus tard accusé de trahison lorsque l'on prouvera qu'il tentait de créer un pays dans le Sud-Ouest américain, formé du Mexique, du Texas et de la Louisiane, avec le soutien des Britanniques et des Espagnols.

Si le colbertisme américain de Hamilton s'est tout d'abord clairement imposé sous les présidences de George Washington et de John Adams de 1789 à 1801, l'influence de Thomas Jefferson prévaudra généralement à partir de son élection à la présidence en 1801 jusqu'à l'arrivée d'Abraham Lincoln et de la guerre de Sécession en 1861. De brefs épisodes colbertistes eurent lieu notamment lors de la guerre anglo-américaine de 1812-1815, sous Madison, et lors de la présidence du fils de John Adams, John Quincy Adams (de 1825 à 1829), un

antiesclavagiste notoire qui réintroduisit un tarif protecteur qui fut fort bénéfique aux manufacturiers américains de cette époque. Andrew Jackson, président de 1829 à 1837, originaire du Sud, fut l'un des présidents les plus racistes de l'histoire américaine. Il déporta les Amérindiens vers l'ouest du Mississippi et annula les terres octroyées aux Noirs par des généraux du Nord. Le Parti whig, dont sera issu Abraham Lincoln, un parti créé en réaction à Jackson et promoteur du colbertisme américain influencé par l'économiste Friedrich List, se développa au cours de cette période, mais il ne parviendra jamais à s'imposer durablement à la présidence. À partir de Jackson, une succession de présidents généralement favorables au libre-échange, sous l'influence de la Grande-Bretagne, s'ensuivit. Parmi eux, Van Buren et Folk furent les plus notables, jusqu'à l'arrivée du président Buchanan, qui, en raison de son incapacité à résoudre la question de l'esclavage, créa les conditions propices à la guerre de Sécession.

L'argument démagogique anti-libre-échangiste par excellence invoqué par ces présidents était celui du « gain du consommateur », qui se traduirait souvent par des prix plus bas pour certains produits (fabriqués ailleurs) en situation de libre-échange. Cet argument naïf, mais souvent valide à court terme, était surtout utilisé dans les États du Sud afin de contrer le protectionnisme favorisant l'industrialisation des États du Nord, alors que le marché d'exportation des matières premières rapetissait et que le coût des produits finis augmentait dans les États du Sud. Ce point de vue, qui occupe une place de choix dans le monde académique et est encore enseigné dans les universités de nos jours, ne tient pas compte du long terme et de l'importance de l'industrie nationale. Pour les théoriciens du libre-échange et de l'économie classique, tout doit se déterminer à partir de décisions individuelles, la main invisible du marché devant nous conduire au bien-être optimal de la société. Tout cela a été « formellement démontré » dans un monde statique par l'économiste suisse Léon Walras et

par l'économiste fasciste italien Vilfredo Pareto. Les sophismes de cette philosophie seront réfutés ultérieurement par les économistes List et Carey.

L'influence impériale aboutira donc à la tentative de destruction des États-Unis d'Amérique lors de la guerre de Sécession, où l'Empire britannique soutiendra, de manière non officielle, mais sournoise, les États confédérés du Sud. Cette guerre sera déclarée après l'élection d'Abraham Lincoln. En faisant de l'abolition de l'esclavage sa priorité électorale, les États du Sud feront sécession après son élection pour cette raison. Ce sera le coup de génie de Lincoln de faire reposer cette guerre sur l'abolition de l'esclavage, forçant ainsi moralement les puissances européennes, dont l'Empire britannique de la reine Victoria qui venait d'abolir l'esclavage, et la France de l'empereur Napoléon III, un autre dirigeant français probritannique, à ne jamais reconnaître officiellement les États confédérés d'Amérique et encore moins à s'y associer militairement de manière officielle, même si leur intérêt économique à exporter vers des États confédérés libres-échangistes était évident et que la vision des États confédérés d'Amérique correspondait bien davantage à leur vision impériale. Ils se sont contentés de proposer des plans de paix, tous refusés par l'Union, qui auraient affaibli d'une manière ou d'une autre l'Union sans avoir à se compromettre. Alors que l'appui de la France fut crucial pour la réalisation de l'indépendance américaine, c'est la Russie qui, cette fois, va aider concrètement l'armée de l'Union en envoyant six navires dans le port de New York et six autres navires au port de San Francisco. En opposition à l'Empire britannique, la Russie impériale craignait beaucoup sa puissance. La Russie vendra ainsi l'Alaska aux Américains, craignant de la perdre militairement face aux Britanniques, en 1867.

Abraham Lincoln sera cependant assassiné le 14 avril 1865 par John Wilkes Booth, un assassinat sans doute planifié

depuis Montréal (réf. Blatchford), alors capitale financière de l'Amérique du Nord britannique et véritable nid d'espions confédérés à cette époque, un peu plus d'un mois après le début du second mandat de Lincoln, six jours après la victoire de l'Union et cinq jours après l'abolition de l'esclavage et son discours accordant le droit de vote aux Noirs...

Durant son règne, avec les conseils judicieux de Henry C. Carey et l'impulsion donnée par le choc de la guerre, Lincoln va amorcer la construction du premier chemin de fer transcontinental, qui sera achevé en 1869, reliant la côte est à la Californie. Sous l'impulsion de Lincoln et de Carey, les États-Unis deviendront la première puissance industrielle mondiale dès 1872, dépassant la Grande-Bretagne. Deux cent mille kilomètres de chemin de fer seront construits entre la guerre de Sécession et la fin du siècle. Le colbertisme américain prévaudra presque sans interruption jusqu'à l'assassinat du président McKinley peu après son second mandat à la présidence, le 6 septembre 1901, à Buffalo.

McKinley sera le dernier président à avoir combattu lors de la guerre de Sécession et le dernier à appliquer l'essentiel du système américain d'économie jusqu'à l'arrivée de F. D. Roosevelt.

4.1.3 L'abandon du colbertisme américain et la Grande Dépression

L'arrivée de Theodore Roosevelt marquera le début de la fin du colbertisme américain. Cet anglophile, devenu vice-président du président McKinley sous la pression de la faction de Wall Street du Parti républicain, inaugurera un siècle de collusion anglo-américaine. Il abandonnera officiellement la politique anticoloniale du président James Monroe, la doctrine de Monroe, qui définissait depuis 1823 la politique étrangère américaine en demandant aux puissances européennes de

ne pas intervenir dans les Amériques et en promettant en retour de ne pas intervenir dans les affaires européennes, établissant ainsi la neutralité américaine. Il appliquera plutôt le corollaire Roosevelt, permettant aux États-Unis d'intervenir en tant que « police internationale » dans les conflits entre les pays sud-américains et les pays européens lorsque des intérêts « légitimes » sont menacés. Concrètement, l'armée américaine servira les intérêts de la finance internationale, car les pays européens cherchent à obtenir par la force le paiement des dettes vénézuéliennes. Cela marque le début d'une forme d'impérialisme américain en Amérique du Sud. Il mettra également fin aux accords multilatéraux de McKinley avec le Mexique et d'autres pays sud-américains, qui excluaient les Britanniques de ces marchés. Teddy Roosevelt créera également d'immenses parcs nationaux, soustrayant de vastes portions du territoire américain au développement économique et isolant ainsi les pôles de développement économique les uns des autres. Enfin, l'arrivée du président Woodrow Wilson éloignera davantage le pays du colbertisme américain en réduisant les tarifs douaniers et en remplaçant le système de la Banque nationale par la Réserve fédérale en 1913, en plus d'impliquer les États-Unis dans la Première Guerre mondiale. La Réserve fédérale sera fondamentalement au service du système financier et totalement indépendante du Congrès américain. Cette création oligarchique ne servira pas l'intérêt commun de la population, mais se positionnera « au-dessus » d'elle, méprisant toute forme de direction économique présidentielle. Il deviendra ainsi de plus en plus difficile pour un président américain interventionniste d'établir un plan d'action concret et de revenir au système américain d'économie, comme le fera Franklin D. Roosevelt après la Grande Dépression. Le laisser-faire prévaudra donc dans les années folles sous la présidence de Calvin Coolidge, une simple marionnette de Wall Street, et les spéculateurs profiteront de cette ère de consommation effrénée. En réalité, même la classe moyenne se lancera dans la spéculation ! Le résultat sera le krach boursier de 1929 et

la Grande Dépression des années 30. On constate donc que, contrairement à ce que soutiennent certains historiens, Herbert Hoover n'est pas responsable de la Grande Dépression. Cette crise économique majeure est le résultat de l'abandon prolongé du système américain d'économie depuis le début du siècle. Les années vingt atteindront leur apogée avec la nomination d'Andrew Mellon en tant que secrétaire au Trésor, qui entamera son règne infernal en 1921, nommé par le président Warren Harding. Harding succombera à une crise cardiaque en 1923, mais Mellon poursuivra son règne en parfaite symbiose avec le président Calvin Coolidge (1923-1929), un protégé du puissant banquier J.P. Morgan. Par la suite, Coolidge ne se représentera pas, mais Mellon restera en poste aux côtés du président Herbert Hoover, qui finira par s'en débarrasser après le début de la Grande Dépression en le nommant ambassadeur des États-Unis en Grande-Bretagne le 12 février 1932. Obsédée par l'équilibre budgétaire, l'administration Mellon-Coolidge se distinguera par une gestion prônant fortement le laissez-faire économique.

Cette administration s'opposera à tous les projets d'infrastructure proposés dans les années 20, préférant réduire les impôts et les taxes. Elle utilisera ses excédents budgétaires pour rembourser la dette gouvernementale, laissant ainsi la situation désastreuse des agriculteurs se détériorer et favorisant la corruption financière ainsi que l'émergence de la plus grande bulle spéculative de l'histoire économique américaine. De 1924 à 1926, une bulle immobilière éclatera en Floride. La bulle des actions, quant à elle, sera alimentée par les prêts des maisons de courtage, qui représenteront de 75 % à 90 % de la valeur des actions. En 1925, ces prêts atteindront 1,5 milliard de dollars, passant à 2,5 milliards en 1926, puis à 3,48 milliards en 1927, à 4 milliards en 1928 et finalement à 5,7 milliards à la fin de 1928. Ce véritable saccage progressif de l'économie physique américaine au nom du laissez-faire économique sera bien entendu favorisé par Wall Street, les économistes

financiers et l'ensemble de leur appareil médiatique. Andrew Mellon ne dévia pas de cette voie après le krach boursier de 1929 : l'austérité et les politiques déflationnistes resteront ses principes fondamentaux jusqu'à la fin, de même que son refus de financer de grands travaux, achevant ainsi l'œuvre de destruction économique qu'il avait lui-même engendrée. Face à un secrétaire au Trésor aussi réticent à toute mesure de relance, Hoover n'aura d'autre choix que de l'envoyer en Grande-Bretagne. Une étude de l'Institut Brookings publiée en 1928 a révélé que 60 % des familles américaines percevaient un revenu annuel inférieur à 2000 \$, montant nécessaire pour subvenir aux besoins de base de la famille pendant les années vingt. Malgré l'industrialisation de l'automobile par Henry Ford, véritable génie industriel qui a augmenté les salaires de ses employés pour leur permettre d'acheter les voitures qu'ils fabriquaient, la réalité de la célèbre prospérité des années vingt était bien différente. Bien qu'il ne fût pas responsable de la Grande Dépression, Herbert Hoover n'avait ni la stature ni la compréhension approfondie des enjeux nécessaires pour redresser l'économie américaine. Hoover a créé la RFC (Reconstruction Finance Corporation), mais il ne l'a utilisée que pour prêter aux banques en difficulté et renflouer les obligations d'épargne des compagnies ferroviaires, principal actif des banques. Cela n'a rien donné. Le véritable coup de grâce pour le système bancaire américain est survenu en septembre 1931, lorsque la Banque d'Angleterre a retiré la livre sterling du système de l'étalon-or. S'ensuivra une crise majeure pour le dollar américain, alors que tous les investisseurs se sont précipités pour acheter de l'or avec leurs dollars. Après le krach boursier de 1929, seulement 4 % des banques étaient en faillite, mais en septembre 1931, ce chiffre a atteint 20 %. Hoover a tenté quelques mesures protectionnistes, mais en tant que mesures isolées, elles étaient inefficaces et insuffisantes, du moins à court terme, pour faire face à cet effondrement gigantesque du système financier et de l'économie réelle. Obsédé par l'équilibre budgétaire lui-même, Hoover

n'était pas à la hauteur de la tâche et le peuple américain l'a bien compris...

4.1.4. Franklin Delano Roosevelt

Considéré par les historiens comme le troisième président le plus éminent de l'histoire des États-Unis, juste après George Washington et Abraham Lincoln, Franklin Delano Roosevelt (FDR) (1882-1945) fut investi de la présidence des États-Unis le 4 mars 1933. À son avènement, l'économie américaine gisait en lambeaux et le système financier fléchissait sous le poids de la faillite. Entre 1929 et 1933, la production industrielle avait plongé de 37 % à 54 %, selon les sources. Au début de l'année 1933, l'industrie sidérurgique ne parvenait à mobiliser que 24 % de sa capacité de 1929, tandis que les revenus des agriculteurs chutaient de 45 % par rapport à cette même année. Officiellement, 12,83 millions d'ouvriers américains étaient sans emploi, soit près d'un quart de la main-d'œuvre disponible. À l'approche de l'investiture de Roosevelt, les États américains, les uns après les autres, décrétèrent une « fermeture bancaire » et tous les marchés boursiers suspendirent leurs activités. Le système financier vacillait au bord de l'effondrement.

Pour appréhender pleinement le génie politique qui habitait Franklin Delano Roosevelt, il est indispensable d'embrasser ne serait-ce qu'une brève rétrospective de l'histoire de sa famille. En tant qu'authentique New-Yorkais d'origine hollandaise, FDR peut tracer ses racines jusqu'à Claes van Roosevelt, ce colon hollandais qui prit pied dans la Nouvelle-Hollande. En 1650, accompagné de son épouse, il s'installa en Nouvelle-Amsterdam, jetant ainsi les bases d'une dynastie exceptionnelle. Mais ce n'est pas tout. Du côté maternel, les ancêtres wallons huguenots de FDR se révèlent tout aussi captivants. Sa mère, Sara Ann Delano, était la fille d'un opulent négociant d'opium, Warren Delano, lui-même descendant du vaillant wallon Philippe de la Noye, qui fit également le voyage vers la

Nouvelle-Amsterdam à cette époque. Deux petits-fils du tout premier colon Roosevelt donnèrent naissance à deux branches distinctes de la famille : la branche Hyde Park, établie sur les rives majestueuses de la rivière Hudson, fondée par Jacob Roosevelt, dont Franklin D. Roosevelt était issu, et la branche d'Oyster Bay, fondée par Johannes Roosevelt à Long Island, d'où provenait le président Theodore Roosevelt.

Franklin D. Roosevelt épousa Eleanor Roosevelt, une lointaine petite-cousine issue de la lignée de Johannes Roosevelt. Isaac Roosevelt (1726-1794), grand patriote fédéraliste américain de la lignée de Jacob et arrière-arrière-grand-père direct de Franklin D. Roosevelt, avait son portrait bien en vue dans le salon familial de FDR. Il fut le premier Roosevelt à jouer un rôle de premier plan et à faire entrer la famille dans l'aristocratie politique américaine. Ayant fait fortune dans le commerce du sucre en établissant une raffinerie industrielle à New York à une époque où cette ville était un centre mondial du commerce du sucre et pratiquait l'esclavage, il joua un rôle important dans l'adhésion de l'État de New York à l'Union. En tant que l'un des premiers membres de la Chambre de commerce de New York, il participa à la création de l'hôpital de New York. Lorsque l'armée britannique envahit la ville, il prit rapidement le parti des patriotes et dut quitter la ville. Il rejoignit brièvement une milice patriote et devint rapidement un collaborateur important d'Alexander Hamilton dans le domaine financier et dans l'élaboration de la Constitution américaine. En tant que membre du comité de sécurité de Washington, Isaac Roosevelt était l'un de ses principaux lieutenants, chargé du recrutement, des fonderies, des armes, des munitions et de l'équipement général des soldats de Washington. En 1779, il organisa une émission de papier-monnaie pour financer l'armée à court terme, avec un fonds d'amortissement pour le rembourser trois ans plus tard. Il fut donc l'un des principaux responsables financiers de Washington, aux côtés de Benjamin Franklin et Alexander

Hamilton. Isaac Roosevelt fut impliqué en tant que directeur dans la fondation de la Banque de New York, créée par Hamilton en 1784, et en devint lui-même président en 1786. C'était le début de l'indépendance financière américaine vis-à-vis de l'oligarchie financière britannique, qui fut complétée par la Banque nationale, créée par Hamilton.

Finalement, Isaac Roosevelt encouragea vivement Hamilton à faire passer l'Union de l'état de confédération, tel que défini dans les « articles de la Confédération » datant de 1777 à 1877, à l'état de fédération, tel que décrit dans la Constitution des États-Unis. Les célèbres « papiers fédéralistes » de Hamilton furent fondamentaux et continuent d'être une référence dans la Constitution américaine. Isaac Roosevelt mit tout son poids dans la balance pour faire ratifier de justesse la Constitution des États-Unis par l'État de New York en 1788.

Franklin Delano Roosevelt était donc issu d'une grande famille américaine. Son intérêt pour l'histoire de son pays et de sa famille était évident. Avant d'entreprendre des études de droit à l'Université Columbia de New York, il obtint un baccalauréat en histoire à l'Université Harvard. Il passa même une année supplémentaire après l'obtention de son diplôme, malgré une vie étudiante très active, pour suivre divers cours d'histoire générale. Bien que le jeune Roosevelt fût davantage reconnu pour son implication dans la vie étudiante que pour ses prouesses académiques, sa passion pour l'histoire de sa propre lignée familiale était déjà palpable. Un écrit de sa plume, datant de cette époque, se penche sur les racines ancestrales des Roosevelt à l'époque de la Nouvelle-Amsterdam.

À cette époque de sa vie, FDR était sous l'influence et la protection de son cousin Theodore Roosevelt, issu de l'autre branche de la famille, qui était alors président des États-Unis de 1901 à 1909. C'est d'ailleurs à cette époque qu'il rencontra Eleanor Roosevelt, une lointaine cousine issue de cette autre branche familiale, alors qu'il étudiait à Harvard. Il suivit les traces

de son cousin président en devenant avocat après avoir étudié le droit à l'Université Columbia. Après quatre ans de pratique du droit privé, il se lança en politique et fut élu sénateur de l'État de New York à l'âge de 28 ans en tant que démocrate en 1910. En tant que sénateur new-yorkais, FDR proposa diverses mesures sociales concernant les conditions de travail des travailleurs, les conditions de vie des immigrants, l'accès aux ressources médicales et à des logements décents, etc.

En tant que secrétaire assistant à la Marine américaine, il coordonna la mobilisation économique pendant la Première Guerre mondiale de 1913 à 1919. Il mit ainsi en pratique, en temps de guerre, les méthodes dirigistes du colbertisme américain dans toute la filière industrielle maritime, dans le but d'augmenter rapidement la production de bateaux pour l'armée. FDR fut le candidat démocrate à la vice-présidence de James M. Cox lors de l'élection de 1920, mais les démocrates furent battus par le tandem républicain Harding-Coolidge.

En août 1921, à l'âge de 39 ans, FDR fut frappé par la poliomyélite lors de ses vacances sur l'île Campobello, au Nouveau-Brunswick. Il fut paralysé dans les membres inférieurs. FDR entama alors une bataille personnelle épique contre cette maladie, ce qui le transforma à bien des égards. Sa longue lutte contre cette maladie lui fit prendre conscience de toute l'importance humaine du principe du bien commun, cher au colbertisme américain à la base de la fondation des États-Unis. Il fonda même un centre d'hydrothérapie à Warm Springs, en Géorgie, pour les patients atteints de cette maladie, où il passa une partie de son temps, et il accueillit des enfants atteints de cette maladie le jour de sa première investiture présidentielle. Sa maladie inspira les fondements de sa vision de l'État-providence américain et de la justice sociale. Néanmoins, il dissimula sa maladie en public pour sa réélection, se déplaçant avec une canne ou des attelles orthopédiques, généralement

soutenu par l'un de ses fils. En privé, il se déplaçait en fauteuil roulant.

C'est durant la période de 1921 à 1927 que FDR approfondit sa connaissance de l'histoire américaine et se rapproche davantage de la vision d'Hamilton. Il devient un lecteur assidu des papiers fédéralistes, s'éloignant ainsi complètement de la vision de son cousin, Théodore Roosevelt. Conscient de l'influence prédominante de la vision jeffersonienne au sein du Parti démocrate et du pouvoir de pression de Wall Street, il ne dévoile jamais publiquement son soutien à la vision d'Hamilton. Cela aurait sans doute été suicidaire pour sa carrière politique, ce qui a d'ailleurs confondu de nombreux historiens qui ont tenté de le lier à d'autres courants socialistes ou même keynésiens.

FDR est élu gouverneur de l'État de New York en 1928, où il fait de son mieux pour combattre la dépression. Pendant son mandat, FDR se rapproche des hommes politiques américains qui promeuvent le colbertisme américain, afin de préparer son New Deal. Ces hommes politiques, sénateurs et membres de la Chambre des représentants, travaillent dans l'ombre depuis les années 1910 et 1920, et demandent constamment la construction de nombreuses infrastructures nécessaires au développement économique américain. Un de ces sénateurs notoires est George W. Norris, républicain du Nebraska, père de la Tennessee Valley Authority (TVA), qu'il commence à promouvoir dès le début des années 1920. Les sénateurs Jones, Wagner et LaFollette, entre autres, sont d'importants collaborateurs du New Deal. Sur le plan académique, Roosevelt recrute des étudiants du professeur de l'Université de Pennsylvanie, Simon Patten, un protectionniste anti-impérialiste britannique notoire, disciple de Henry Carey et de Friedrich List, dont le disciple le plus éminent sera Rexford Tugwell. C'est durant cette période, vers 1931, que FDR rencontre probablement le collaborateur le plus illustre de son New Deal, Harry Hopkins.

Le New Deal est une création pure de FDR. C'est lui qui regroupe tranquillement autour de lui les acteurs politiques partageant la même philosophie, capables de l'assister dans cette tâche gigantesque. Aucun conseiller ne lui a proposé un New Deal comme solution à la Grande Dépression. En arrivant au pouvoir, il est prêt à déléguer les tâches à ses collaborateurs. Tel un Colbert du XX^e siècle, FDR redéfinit l'État-nation de son époque avec son New Deal. Mais avant tout, FDR inspire la confiance nécessaire à son peuple pour sortir de la Grande Dépression. On peut diviser l'œuvre de FDR en trois étapes : tout d'abord, le New Deal, de 1933 à 1937, puis la mobilisation économique pour la Seconde Guerre mondiale, de 1939 à 1944, et enfin sa lutte pour le développement économique d'après-guerre contre l'impérialisme britannique vers la fin de sa vie à la fin de la SGM.

Avec FDR, le principe de l'État-nation au service du bien-être général de la population, inspiré par Colbert, Hamilton, Franklin et Carey, revient enfin en force après des décennies d'abandon depuis l'assassinat du président McKinley en 1901. C'est un renversement total de la politique américaine, passant du laissez-faire britannique au dirigisme, qui ne laisse pas ses adversaires indifférents...

La première tâche de FDR en arrivant au pouvoir est de stabiliser et de remettre sur pied le système bancaire américain complètement effondré, afin de relancer l'emploi par le biais de grands travaux publics. FDR doit retirer le système bancaire américain des mains des spéculateurs de Wall Street et de Londres pour le remettre au service de la production américaine. Dès son deuxième jour en tant que président, le 5 mars 1933, FDR ferme toutes les banques américaines à partir du 6 mars en déclarant un congé bancaire général. Le 9 mars, Roosevelt fait passer l'Emergency Banking Act. Cette nouvelle loi permet à la Reconstruction Finance Corporation (RFC), créée par Hoover, mais qui n'obtient aucun résultat

en prêtant aux banques en difficulté, d'acheter des actions de celles-ci, ce qui les capitalise sans augmenter leur dette. Plutôt que de prendre beaucoup de temps pour transformer la Réserve fédérale américaine en une véritable Banque nationale sur le modèle souhaité par Hamilton, FDR finit par transformer la RFC en un instrument de crédit de type hamiltonien en dirigeant son crédit vers l'économie productive américaine, principalement dans les infrastructures. Dans un premier temps, la RFC sauve le système bancaire. La loi autorise également les branches régionales du système de la Réserve fédérale à escompter leurs achats d'actifs non valides avec de l'argent frais, ce qui augmente la liquidité dans l'économie tout entière, exploit réalisé par FDR. Les banques sont divisées en trois catégories : celles qui sont jugées saines et n'ont pas besoin d'infusion de nouveau capital, celles qui nécessitent une infusion de capital de la part de la RFC, et celles qui font faillite et ferment. À 8 h 37, le 9 mars, la loi est signée. Le 12 mars, FDR annonce à la radio, devant un auditoire estimé à 60 millions d'Américains, la situation bancaire. Il explique l'impact néfaste des activités spéculatives de certains banquiers sur l'économie américaine. Le jour suivant, les Américains déposent plus d'argent à la banque qu'ils n'en retirent. Le 15 avril, 76 % des 18 399 banques américaines reprennent leurs activités sans avoir besoin d'une infusion de capital. Mille cent banques sont jugées insolvables et ferment. Plus de 3 000 banques restent fermées sans être en faillite. Bien qu'elles soient réticentes au début à recevoir l'injection de capitaux de la RFC, elles y ont finalement recours, et la RFC injecte 1,3 milliard de dollars dans 6 800 banques. La RFC possédera donc environ un tiers du capital-actions de l'ensemble du système bancaire américain. À ce stade, la RFC commencera à désinvestir du système bancaire au fur et à mesure qu'il le jugera suffisamment stable pour le faire.

Parallèlement à ses actions au sein de la RFC et constatant une fuite de l'or des États-Unis vers l'Europe, en raison des

spéculateurs anticipant une baisse du dollar américain, FDR signe le 5 avril 1933 l'Executive Order 6102, exigeant la remise d'une grande partie de l'or détenu par les particuliers à la Réserve fédérale. Celle-ci requérait dans sa charte de 1913 une réserve de 40 % en or pour la monnaie émise aux banques privées, ce qui limitait sa capacité à accroître l'offre monétaire pour lutter contre la déflation sans acquérir davantage d'or. L'exportation et la thésaurisation de l'or sont alors interdites, sauf pour quelques bijoutiers, et des amendes considérables sont imposées à toute personne ne restituant pas son or au cours officiel de 20,64 \$ l'once avant le 1^{er} mai 1933. Le 20 avril, sous les conseils de l'économiste George Warren, FDR abandonne l'étalon-or et annonce que toutes les dettes, tant privées que publiques, ne seront plus remboursées en or, mais uniquement en dollars. Cette décision, que FDR parvient à défendre devant la Cour suprême en 1935, marque un tournant majeur.

Le 30 janvier 1934, FDR promulgue le Gold Reserve Act qui, tout en renforçant l'esprit de l'Executive Order 6102, transfère les réserves d'or de la Réserve fédérale américaine au département du Trésor des États-Unis, permettant ainsi la création du Fonds de stabilisation des échanges qui sera géré par ce département sous l'égide de Henry Morgenthau, secrétaire au Trésor des États-Unis. Après l'abandon de l'étalon-or, le gouvernement américain obtient ainsi le pouvoir de stabiliser la devise américaine sans l'intervention de la Réserve fédérale. Juste après l'adoption du Gold Reserve Act, FDR annonce que le prix de l'or passera de 20,67 \$ à 35 \$ l'once, un tarif qui restera constant jusqu'en 1971. Cette importante dévaluation du dollar américain et cette hausse du prix de l'or stimuleront l'exploitation des mines d'or à travers le monde ainsi que l'exportation d'or vers les États-Unis, favorisant ainsi une baisse du taux d'intérêt tout en mettant fin à la déflation.

Finalement, FDR consolidera son contrôle total de la politique monétaire américaine en nommant son conseiller Marriner Eccles, banquier et économiste de l'Utah, à la présidence de la Réserve fédérale le 15 novembre 1934. Il occupera ce poste jusqu'au 31 janvier 1948. En tant que fervent partisan du colbertisme américain, FDR se dotera des outils nécessaires pour une politique monétaire dirigiste et axée vers le bien commun du peuple américain, en s'assurant de pouvoir stabiliser lui-même la valeur du dollar américain. Il a réussi ce tour de force sans avoir eu besoin de changer la nature de la Réserve fédérale. Le PNB américain croîtra en moyenne de 8 % par année de 1933 à 1937.

FDR a fondamentalement réquisitionné l'or de son pays afin de protéger la valeur de la monnaie américaine, ce qui équivaut à une forme de contrôle des capitaux, une préoccupation majeure de l'oligarchie financière qui souhaite décider où placer son argent et réaliser des profits spéculatifs aux dépens des populations des États-nations. Il est évident que la valeur des plus grands investissements de l'histoire de l'État américain, que Roosevelt s'appropriait à financer dans le domaine des infrastructures pour sortir son pays de la Grande Dépression, ne pouvait être laissée à la merci des financiers de Wall Street et de Londres. FDR a mis en place une politique économique visant à assurer l'entrée d'or aux États-Unis pour protéger la monnaie de son peuple. Même si les mécanismes et l'époque étaient différents, Colbert, comme Roosevelt, attachait également une grande importance à la quantité de métaux précieux entrant dans son pays, au point que de nombreux historiens ont réduit sa politique à cette seule dimension. Selon le discours communément admis, le seul but de Colbert était d'amasser de l'or en France, et tout le reste de sa politique en découlait. Ainsi, la différence entre Colbert et FDR serait que le premier construisait des infrastructures pour amasser de l'or, tandis que le second amassait de l'or pour pouvoir les construire ! FDR était-il mercantiliste ? Une étude comparative

des politiques monétaires de Roosevelt et de Colbert se situe hors du cadre de cet essai. Mais il serait tout aussi ridicule de réduire la politique économique de FDR à cette entrée d'or, comme certains économistes l'ont fait, que de réduire celle de Colbert au mercantilisme. Ces deux grands hommes d'État ont simplement utilisé les connaissances économiques de leur époque dans le seul et unique but de provoquer la croissance économique de leur État-nation pour sortir leur population de la pauvreté. Ils se sont avérés suffisamment intelligents pour comprendre que la première étape de leur démarche était de s'opposer radicalement à l'oligarchie financière de leur époque.

Colbert avait Fouquet et l'empire financier hollandais à combattre, tandis que Franklin Delano Roosevelt devait faire face à J.P. Morgan Jr, également connu sous le nom de Jack Morgan, de l'empire Morgan, ainsi qu'à tout Wall Street et la Cité de Londres. Au lieu de prêter leurs fonds aux entreprises américaines, les banques se contentaient d'acheter simplement des obligations du gouvernement américain. En 1931, les banques plaçaient 29 % de leur argent dans les obligations du gouvernement américain. En 1934, ce chiffre atteindra 58 % ! Elles ne pouvaient pas faire pire pour provoquer l'effondrement de l'économie tout en s'appropriant les revenus de ces bons du Trésor. La guerre était déclarée entre FDR et Morgan. Malgré les appels de Roosevelt à Wall Street pour une collaboration avec le New Deal, il devra s'appuyer sur la célèbre commission dirigée par Ferdinand Pecora afin de s'attaquer à Wall Street et à son gourou Frank Morgan. La Commission d'enquête Pecora, lancée à la fin du règne de Hoover en janvier 1933 et encouragée par la victoire de FDR, enquêtera et mettra en lumière la création du système spéculatif et de corruption de Wall Street qui a conduit à la Grande Dépression : pyramides financières, corruption de politiciens de haut niveau, dont Coolidge. Morgan et d'autres gros bonnets de Wall Street seront convoqués. Cela conduira directement à l'Acte bancaire de

1933, également connu sous le nom de Glass-Steagall Act. Cette division des banques en banques commerciales d'une part et en banques d'investissement d'autre part, rendue obligatoire par le Glass-Steagall Act, est considérée par plusieurs experts comme la pierre angulaire d'un système financier sain, car elle empêche les spéculateurs de s'emparer de l'épargne déposée dans les banques commerciales. Avec la création de la SEC (Securities and Exchange Commission) en 1934, chargée de superviser Wall Street, ainsi que la mise en place d'un système d'assurance dépôts pour la première fois sous Roosevelt, ces mesures seront considérées comme des facteurs essentiels non seulement pour sortir de la Grande Dépression, mais aussi pour les trente glorieuses années de croissance économique qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Le Glass-Steagall Act sera continuellement attaqué par le monde de la finance à partir des années 70 et sera finalement abrogé par le Gramm-Leach-Bliley Act de 1999 sous la présidence de Bill Clinton.

Au cours de ses cent premiers jours, du 4 mars au 16 juin 1933, FDR a fait adopter 15 lois ou décrets présidentiels, la plupart étant des mesures majeures : régulation et réorganisation bancaires, décrets concernant les travaux publics et les infrastructures, etc. C'est en 1934 que Roosevelt décide d'utiliser de manière élargie la « Reconstruction Finance Corporation » (RFC) dans toute l'économie, pas seulement pour relancer le système bancaire. Elle devient ni plus ni moins qu'une banque nationale de crédit public, selon les souhaits d'Hamilton. Elle accorde des prêts directement aux entreprises dans le but de reconstruire l'économie américaine, et ses prêts sont remboursés avec intérêts, ce qui augmente son capital. À la fin des années 30, la RFC devient le plus important investisseur institutionnel des États-Unis et la plus grande banque, en termes de volume de prêts, aux États-Unis. Sa capacité financière lui permet d'être indépendante du Congrès dans ses choix de financement de projets. Dès son arrivée à la présidence, FDR nomme Jesse Jones, un banquier texan et

fervent opposant de Wall Street, à la tête de la RFC. À l'été 1934, FDR obtient du Congrès une modification importante de la charte de la RFC, lui permettant de prêter directement aux entreprises.

Les investissements de 9,5 milliards de dollars de la RFC sont diversifiés et couvrent tous les secteurs de l'économie productive américaine. Quatre milliards de dollars sont alloués aux banques pour des prêts aux entreprises. Un milliard de dollars sont consacrés aux chemins de fer et aux travaux publics, 1,5 milliard de dollars à l'agriculture, et des centaines de millions de dollars sont investis dans le logement. Cinq cents millions de dollars sont alloués au programme FERA (Federal Emergency Relief Administration) dirigé par Harry Hopkins. Des centaines de millions de dollars sont investis dans de grands travaux d'infrastructure de la PWA (Public Works Administration), dirigée par Harold Ickes, tandis que 246 millions de dollars sont consacrés aux programmes d'électrification rurale de la REA (Rural Electrification Administration), incluant la mise en place de lignes électriques à travers le pays et l'achat d'appareils électriques par la population rurale. La RFC finance également 632 projets de digues et d'irrigation.

En 1933, 40 % des hypothèques étaient en défaut de paiement. Des milliers de propriétaires perdaient leur maison et se retrouvaient sans abri. La plupart des banques prêteuses d'hypothèques étaient en faillite. C'est pourquoi la RFC crée en juin 1933 la Home Owner Loan Corporation (HOLC). Elle investit 200 millions de dollars, ce qui permet à la HOLC d'émettre pour 2 milliards de dollars d'obligations échangeables contre les hypothèques en défaut, tandis que les propriétaires reçoivent des avances de fonds pour le paiement des taxes et des réparations. Cette mesure permet à des millions de propriétaires de garder leur maison. En 1936, la HOLC sauvegarde 3 milliards de dollars d'hypothèques, garanties par

300 millions de dollars investis par la RFC. Une hypothèque sur cinq est sauvée dans tout le pays grâce à ce plan.

La RFC répète cet exploit dans le secteur des fermes familiales en créant la Federal Farm Mortgage Corporation (FFMC), qui finance de la même manière 20 % de toutes les hypothèques agricoles et empêche ainsi leur saisie. Vers 1938, la RFC réduit ce type d'opérations de sauvetage et se tourne vers le financement de la mobilisation économique pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 25 juin 1940, Roosevelt obtient du Congrès de plus grandes possibilités financières pour la RFC (montant plus élevé, faibles taux d'intérêt, termes variables, garanties plus flexibles, etc.). Vingt-trois milliards de dollars sont injectés par la RFC au cours des cinq années suivantes. La Defense Plant Corporation (DFP) est créée. Elle se charge de construire les usines avec leur équipement, puis les loue aux entreprises avec une option d'achat. La DFP construit 2 300 usines de cette manière. De plus, la DFP finance des sociétés de matières premières stratégiques dans les secteurs du métal, du caoutchouc, etc. Entre 1933 et 1945, la RFC émet pour 33 milliards de dollars de nouveaux crédits, soit plus que la somme de l'ensemble du secteur bancaire privé pendant la même période. Le plan Marshall, qui vise à reconstruire l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, suivra la même méthode d'investissement de crédit dirigé que la RFC.

L'infrastructure la plus imposante de l'ère de Roosevelt, comparable au canal du Midi de Colbert, fut le grand projet de la vallée du Tennessee, ou TVA (Tennessee Valley Authority), faisant partie d'un vaste complexe d'infrastructure énergétique appelé les « Four Quarters » Projects. Ces quatre projets majeurs à travers l'Amérique comprenaient la TVA dans le Sud-Est, le barrage Hoover dans le Sud-Ouest, le barrage Grand Coulee dans le Nord-Ouest, et enfin, dans le Nord-Est, le projet que FDR ne put réaliser de son vivant : la voie maritime du Saint-Laurent, visant à relier les Grands Lacs à l'Atlantique en collaboration

avec le Canada. FDR, en tant que gouverneur de l'État de New York, avait permis dès 1931 la création de la NYPA (New York Power Authority) du côté américain. Au total, ces quatre projets couvraient vingt-deux États américains et allaient transformer à jamais la capacité productive de l'économie américaine.

La TVA était un projet de développement économique global pour toute la région de la vallée du Tennessee, englobant l'ensemble de l'État du Tennessee ainsi que de vastes portions de l'Alabama, du Mississippi et du Kentucky, ainsi que des parcelles de la Géorgie, de la Caroline du Nord et de la Virginie. Grâce à la création principalement de centrales électriques, ainsi qu'au contrôle des crues, à l'amélioration de la navigation pour favoriser l'industrialisation, à l'amélioration de la productivité agricole et à la restauration de l'équilibre écologique de la vallée, cette région, autrefois la plus délabrée pendant la Grande Dépression, devint l'une des plus prospères.

Les conditions de vie dans ces anciens États du Sud étaient dignes du Moyen Âge ou des régions les plus pauvres d'Afrique ou d'Amérique du Sud aujourd'hui. La malaria touchait de 30 % à 40 % de la population. Il y avait peu d'hôpitaux et le taux d'analphabétisme atteignait 50 %. L'électricité était presque inexistante. Les inondations fréquentes causées par les niveaux de pluie les plus élevés du pays limitaient le potentiel agricole à environ un tiers de son potentiel en drainant les terres arables, et de nombreuses villes étaient régulièrement inondées et détruites. Dans de telles conditions, toute industrialisation était impensable.

L'influence des Confédérés, par l'intermédiaire du Ku Klux Klan, s'est longtemps fait sentir pour entraver tout projet de développement économique. L'idée de ce mégaprojet de développement avait été soutenue dans les années 20 par le sénateur républicain George Harris, qui fut critiqué par le président Hoover en le taxant de socialiste, et bien sûr, par le conglomérat de la C&S dirigé par Morgan. Ce conglomérat

contrôlait l'industrie électrique de tout le Sud-Est en vendant son énergie à des prix exorbitants, rendant ainsi son utilisation impossible et bloquant tout développement économique. Le conglomérat a intenté 57 poursuites contre la TVA pour empêcher sa réalisation. La Cour suprême des États-Unis, opposée au New Deal, a mis 5 ans pour statuer sur la constitutionnalité du projet de la TVA, aboutissant finalement en 1938 et permettant enfin son accélération. David Lilienthal, le deuxième président de la TVA, a décrit dans son livre un exemple du travail physique nécessaire à cette grande réalisation : « Dans le chaud et le froid, sous la pluie et sous le soleil d'août, des dizaines de milliers d'hommes vont tailler, transporter et faire exploser la terre avec leurs tracteurs, nettoyant plus de 175 000 acres de terre maintenant recouverte par l'eau des réservoirs. Ils ont construit ou relocalisé plus de 1 200 miles d'autoroutes et presque 140 miles de chemins de fer. Avec des tonnes d'explosifs et leurs pelles mécaniques, ils ont excavé 30 millions de verges cubes de roche et de terre pour préparer les fondations de ces barrages, excavations assez larges pour enterrer vingt Empire State Buildings... »

Bien sûr, de nombreuses innovations technologiques ont été générées lors de l'exécution de tous les travaux de la TVA. Le barrage de Fontana, le plus grand barrage de l'est des États-Unis, a été construit en 18 mois, 24 heures sur 24, en 1941-1942, nécessitant une technologie avant-gardiste pour le coulage du ciment.

Richard Freeman écrit : « Ce mégaprojet incorporant la production hydroélectrique, le contrôle des crues et des inondations, l'irrigation, l'agriculture scientifique, le développement de manufactures, l'éradication de maladies, la diminution de l'analphabétisme et l'électrification va transformer la région. En 1933, le résident de la vallée du Tennessee utilisait par habitant seulement 60 % de l'électricité utilisée par la moyenne des Américains, en 1939, il en utilisait

125 % ! Le coût de l'électricité est passé de 7,5 cents le KW par heure à 2,5 cents en 1935, une diminution de 65 %.

L'agriculture a été catapultée. Quinze mille fermes de démonstrations ont été créées avec des agronomes travaillant avec les fermiers en appliquant les méthodes scientifiques dernier cri. Entre 1933 et 1943, le rendement sur ces fermes a triplé permettant ainsi aux fermiers de toute la région de faire de même. Avec l'électricité, des usines d'aluminium se sont implantées dans la région en produisant l'aluminium des avions de combat. En 1930 la vallée avait quatre fermiers par travailleur de manufacture, en 1960, c'était deux travailleurs de manufactures par fermier et chaque fermier était plus productif. La malaria et toutes les autres maladies transmissibles étaient pratiquement éliminées par le programme sanitaire de la TVA. La TVA a même distribué 52 000 livres à travers la région pour combattre l'analphabétisme. Finalement, le gouvernement fédéral a créé un centre de développement nucléaire dans cette région, maintenant favorisée par son abondance d'électricité. Une région autrefois réputée pour son retard économique est ainsi devenue à l'avant-garde de la science».

Évidemment, un tel succès a eu des répercussions dans le monde entier. Ce projet a inspiré, entre autres, la Chine dès le début du projet avec son barrage des Trois-Gorges, ainsi que le Canada avec la voie maritime du Saint-Laurent réalisée dans les années 1950 en collaboration avec les Américains, et le Québec avec le projet Manicouagan-Outardes, initié dans les dernières années de Maurice Duplessis. Sans oublier, bien entendu, le projet de la Baie-James de Robert Bourassa, clairement inspiré, de son propre aveu, par la TVA.

Les deux autres grands projets hydroélectriques réalisés par le New Deal ont également eu un impact significatif sur leurs régions respectives. La rivière Colorado, prenant sa source dans les montagnes Rocheuses du Colorado et se déversant vers le sud en Arizona et au Nevada, provoquait d'énormes

inondations tandis que les régions environnantes souffraient de sécheresse. Le barrage, nommé Hoover en l'honneur du président qui a amorcé le projet à la fin de son mandat en 1931, a été construit dans le Black Canyon, près de Las Vegas, dans le Nevada. La construction de ce merveilleux barrage, situé à 800 pieds sous le sommet du canyon, dans un endroit inaccessible où toutes les machines ont dû être construites sur place, a nécessité de nombreux exploits d'ingénierie. Ce barrage de 726 pieds de haut, le plus haut du monde à l'époque, est devenu une véritable icône technologique américaine. En plus de sa production hydroélectrique essentielle pour les villes de Los Angeles, Tucson et Phoenix, il a permis de diriger le cours du Colorado, qui était autrefois sauvagement dispersé, directement vers la vallée impériale en Californie du Sud. Cela a irrigué une région autrefois aride et l'a propulsée vers une croissance industrielle et démographique inespérée.

Le pilier nord-ouest du développement économique prend ses racines en Colombie-Britannique, où se trouve la source du fleuve Columbia. Ce fleuve descend rapidement vers les États américains de Washington, de l'Oregon, de l'Idaho et du Montana, créant un vaste bassin versant de 220 000 miles carrés dans le Nord-Ouest américain. Pour contrer les inondations qui rendaient une grande partie des terres infertiles, une série de barrages hydroélectriques a été construite, dont les deux joyaux sont le barrage de Grand Coulee dans l'État de Washington et le barrage Bonneville en Oregon. Terminé en 1942, Grand Coulee était le plus grand barrage hydroélectrique au monde jusqu'à la construction du barrage d'Itaipu au Brésil en 1984. Il représente l'une des plus grandes structures en béton au monde. En plus de rendre les terres fertiles dans toute la région, la baisse du prix de l'électricité, grâce à tous ces barrages, à moins de 2 sous le kilowatt-heure, a permis la production d'aluminium nécessaire à la fabrication des bateaux et des avions américains pendant la Seconde Guerre mondiale. Des entreprises comme Boeing, Alcoa et Kaiser se sont installées dans la région après

sa construction pour contribuer à l'effort de guerre et ont participé à l'essor industriel de la région. En 1934, 49,2 millions d'Américains n'avaient pas accès à l'électricité, ce qui représentait 89 % des Américains vivant dans les régions rurales et 39 % de tous les Américains. La construction de ces grands barrages a résolu le problème de la production d'électricité, mais il fallait également la distribuer à la population. Roosevelt a donc créé la REA (Rural Electrification Administration) pour électrifier la nation. Cette agence a accordé des prêts aux coopératives rurales afin qu'elles puissent acheter de l'électricité et construire des lignes électriques. Entre 1933 et 1945, la proportion de fermes ayant accès à l'électricité est passée d'une sur dix à 48 %.

Les puissantes inondations du Mississippi, qui s'étend du Minnesota jusqu'au golfe du Mexique, détruisaient la faune, les vies et les villes, notamment La Nouvelle-Orléans. La navigation sur le fleuve était extrêmement difficile en raison des nombreux bancs de sable et des zones peu profondes tout au long de son parcours. Avec le soutien de Roosevelt, le corps des ingénieurs de l'armée américaine a entrepris la construction d'une série de vingt-huit écluses, barrages, réservoirs et digues. Les inondations ont été arrêtées au sud de la ville de Cairo, en Illinois, et entre 15 et 20 millions d'acres de terre ont été récupérés. Le fleuve est devenu navigable. Quinze ans après le début de ces travaux, le trafic maritime avait été multiplié par cinq. Les effets cumulés de ces grands projets ont entraîné une croissance spectaculaire de la productivité nationale.

Avec ces projets majeurs, plus de 45 000 projets d'infrastructure ont été réalisés par la PWA, comprenant des ponts, des tunnels, des stations de traitement des eaux usées, des réserves d'eau potable, des écoles et des hôpitaux. En plus des grands barrages, Roosevelt a également fait construire 43 barrages majeurs et projets hydroélectriques dans 22 États, ainsi que

plus de 450 petits et moyens barrages. Au total, 250 centrales électriques ont été construites. Mille stations de traitement des eaux usées ont été construites dans tout le pays, dont une station gigantesque à Chicago, qui était la plus grande du monde à l'époque. Entre 1934 et 1938, on a construit plus de ces stations d'épuration dans l'État de New York que dans les 30 années précédentes, comme l'indique Richard Freeman.

Pendant le New Deal, 121 760 lits d'hôpitaux ont été construits. Roosevelt avait constaté que 40 % des comtés n'avaient aucun hôpital et que 60 % des États avaient moins d'hôpitaux que le minimum requis. Entre 1933 et 1939, 70 % de toutes les écoles du pays ont été construites grâce au New Deal. En Californie, 536 écoles capables de résister aux tremblements de terre ont été construites.

L'administration Roosevelt a également investi dans tous les modes de transport, notamment les tunnels, les ponts, les chemins de fer, les ports et les voies navigables. Un projet d'électrification des locomotives a été financé, le métro aérien de Chicago a été construit, et presque tous les ports des côtes américaines ont été agrandis et améliorés, pour n'en nommer que quelques-uns.

Dès le 6 juin 1933, le président Roosevelt a promulgué la NIRA (National Industry Recovery Act), qui comprenait notamment un programme de travaux publics. Il a créé la PWA (Public Works Administration) en tant qu'agence fédérale chargée d'employer les travailleurs sans emploi dans les travaux publics. Un budget de 3,3 milliards de dollars sur deux ans, soit 30 % du budget américain, a été alloué aux travaux publics. Il s'agissait du plus gros montant jamais consacré aux travaux publics dans l'histoire américaine. La PWA était dirigée par Harold Ickes, qui était également secrétaire de l'Intérieur de Roosevelt. En novembre 1933, Roosevelt a créé la CWA (Civil Works Administration), qui est devenue ensuite la WPA (Works Progress Administration), dirigée par Harry Hopkins. La

PWA, chargée des grands travaux d'infrastructure, a employé en moyenne 3,1 millions de travailleurs par an et a permis, en incluant l'effet multiplicateur des emplois indirects créés dans le secteur privé, la création de 7,1 millions d'emplois au total. La CWA, qui s'occupait des petites infrastructures, a employé jusqu'à 4,2 millions de travailleurs. Les détracteurs du New Deal ont tenté, et tentent encore aujourd'hui, de faire croire que les travaux réalisés dans le cadre de ce programme étaient inutiles. Cependant, il s'agissait de l'agence qui a effectué le plus de travaux pratiques, notamment l'amélioration des routes secondaires, des rues des villes et des villages, les travaux de voirie municipale, les parcs, les stades, les terrains de jeux et les piscines, ainsi que la rénovation des écoles. Cette agence s'est même occupée de l'enseignement dans les comtés ruraux.

Wall Street, dans sa lutte acharnée contre le New Deal, a utilisé ses alliés au sein du Parti démocrate, comme le directeur du budget Lewis Douglas, pour saboter la CWA. Prétextant que ce programme créait une classe de travailleurs permanents dépendants de l'État, Douglas a ordonné à Hopkins de démanteler l'agence le 15 février 1934. En six semaines, Hopkins a dû licencier les 4 millions de travailleurs de son agence! Douglas a démissionné du gouvernement le 31 août de la même année, constatant que Roosevelt persistait dans les dépenses du New Deal. Après son retour dans le secteur privé, il est devenu recteur de l'Université McGill ainsi qu'un infatigable détracteur du New Deal. Roosevelt a poursuivi avec la création de la WPA, toujours dirigée par Hopkins en 1935, avec un budget de cinq milliards de dollars, spécialisée dans les petits et moyens travaux. Le nombre d'employés est passé à environ deux millions entre 1936 et 1938. Enfin, une troisième agence, le CCC (Civil Conservation Corps), employait des jeunes pour un dollar par jour, en leur offrant le logement, les vêtements et la nourriture. Ces jeunes étaient employés pour construire des sentiers, des refuges, des parcs, des terrains de camping, des routes de montagne et pour des travaux de reboisement.

En 1937, le secrétaire du Trésor de FDR, l'énigmatique Henry Morgenthau, partisan du New Deal dès son entrée en fonction, parvint à convaincre Roosevelt qu'il était temps pour l'économie américaine de « voler de ses propres ailes ». Il persuada Roosevelt - commençant à lui tenir ce discours à partir de 1936 - que l'économie américaine n'avait plus besoin du New Deal, que le libre marché pourrait prendre le relais par lui-même. Roosevelt décida donc de se concentrer sur le rééquilibrage du budget. Les fonds de la PWA furent coupés en 1937 et tous les travailleurs se retrouvèrent au chômage. Au lieu de prendre le relais du secteur public, Wall Street retira ses fonds de l'économie, provoquant une nouvelle crise de liquidité. FDR était tombé dans leur piège. L'indice industriel chuta de 110 à 85 en six mois. L'industrie sidérurgique passa de 80 % de sa capacité à 19 % ! Deux millions de travailleurs se retrouvèrent sans emploi et le Dow Jones chuta de 39 %. De plus, Roosevelt se retrouva en minorité au Congrès en 1938, rendant de plus en plus difficile la poursuite de son New Deal.

F. D. Roosevelt créa le premier système de sécurité sociale aux États-Unis. Il s'agissait d'une assurance sociale pour les retraités basée sur une taxe fédérale de 6 % prélevée sur les salaires des employés et des employeurs, ainsi qu'une assurance pour les personnes âgées démunies, les aveugles et les familles incapables de subvenir aux besoins de leurs enfants. Il établit également le premier programme d'assurance chômage américain. FDR favorisa également la création de syndicats, proposa un salaire minimum et une limitation du nombre d'heures de travail. Il tenta également de lutter contre le racisme, mais se heurta à une importante faction raciste au sein du Parti démocrate, principalement dans les États du Sud. Dans tous ses programmes, la couleur de peau n'avait aucun impact sur le salaire, à travail égal.

Ainsi, FDR combattit et atténua la Grande Dépression avant la Seconde Guerre mondiale, mais ne parvint pas à la vaincre

complètement. Bien que le taux de chômage fût plus bas qu'au début de la dépression, il restait élevé en 1939. Malgré tous les programmes d'infrastructure, leur interaction avec l'économie dans son ensemble n'avait pas atteint tous les secteurs. Il manquait encore un élément clé pour parvenir au plein emploi. Cependant, cette étape de développement économique était cruciale pour aborder la suivante. Les capacités de production de l'économie américaine avaient été considérablement renforcées grâce aux investissements dans les infrastructures électriques et les transports, ce qui permettrait à l'Amérique de devenir une puissance scientifique capable de vaincre le nazisme.

Le progrès scientifique engendré par la mobilisation de guerre pour vaincre le nazisme constitua l'élément manquant au New Deal pour atteindre à la fois le plein emploi et faire évoluer l'économie américaine vers un niveau technologique jamais atteint dans l'histoire. Cette étape fut franchie à partir de 1939, avec une accélération encore plus grande à partir de 1941, lorsque les Japonais, en attaquant Pearl Harbor, précipitèrent officiellement l'entrée des États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale. Franklin Delano Roosevelt poussa alors le colbertisme à son plus haut niveau jamais atteint, dépassant ainsi Colbert lui-même grâce au niveau scientifique plus avancé de son époque et au potentiel économique supérieur des États-Unis par rapport à la France, sans oublier le fait que Roosevelt était le chef de l'État, contrairement à Colbert. La guerre, qui avait freiné Colbert à une autre époque, fut donc brillamment mise à profit par FDR au XX^e siècle. Il convient toutefois de souligner que ce n'est pas la guerre en tant que telle qui fut bénéfique à l'économie américaine et à l'économie mondiale. Toute la production de guerre était économiquement inutile. On aurait pu jeter cette production au fond de l'océan sans que rien ne change. De plus, à l'exception de l'attaque de Pearl Harbor, les États-Unis ne furent jamais attaqués sur leur territoire, ne subissant ainsi aucune perte en termes

d'infrastructures et de vies civiles, et leurs pertes militaires outre-mer furent relativement limitées par rapport à celles des autres pays européens.

Comme nous le verrons, c'est le progrès scientifique principalement engendré par la course aux armements nucléaires et à l'aviation militaire qui fut à l'origine de ce progrès technologique et économique. L'augmentation de la productivité américaine résultant du progrès technologique lié à la mobilisation économique de «l'arsenal de la démocratie» de FDR compensa largement cette production inutile et meurtrière pour les soldats nazis en Europe et les civils japonais lors des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki, une décision prise par le président Harry Truman après le décès de Roosevelt. John Fitzgerald Kennedy, le dernier président américain colbertiste, eut d'ailleurs le même impact économique que FDR grâce à la mobilisation scientifique dans la course à la conquête de la Lune, lancée sous son mandat dans les années 60, sans avoir besoin de faire la guerre.

Bien que les États-Unis eussent été la plus grande puissance industrielle à la fin du XIX^e siècle, la mobilisation économique de la Seconde Guerre mondiale démontra que cette économie était loin d'avoir atteint son plein potentiel. Les fonds de la RFC furent alors exclusivement dirigés vers des secteurs désignés comme prioritaires pour la productivité économique : industries manufacturières, mines, centrales électriques, transports et dans une moindre mesure, l'agriculture. Les autres secteurs économiques, en particulier ceux liés aux biens de consommation, reçurent beaucoup moins de financement. La spéculation, la finance et les marchés immobiliers secondaires ne bénéficièrent d'aucun crédit. Wall Street fut entièrement sous contrôle...

L'impôt sur le revenu fut étendu pour la première fois à tous les Américains et prélevé sur les chèques de paie. Le nombre d'Américains assujettis à l'impôt sur le revenu passa de

4 millions en 1939 à 43 millions en 1945. Des bons de guerre furent également créés pour financer les dépenses.

Le projet Manhattan fut le projet scientifique le plus impressionnant de la Seconde Guerre mondiale. Il emploiera plus de 130 000 personnes, dont 22 000 scientifiques et ingénieurs, avec un budget de deux milliards de dollars américains en 1945. De grands scientifiques tels qu'Enrico Fermi et Robert Oppenheimer collaboreront pour exploiter la science de l'atome dans le but de créer une réaction en chaîne à partir de l'uranium 235 ainsi qu'une autre avec le plutonium. La physique nucléaire sera appliquée pour la première fois dans la création de la bombe atomique. Cependant, les avancées technologiques serviront également à la création de l'énergie du futur, l'énergie nucléaire, dont la forme la plus avancée, la fusion nucléaire, pourrait potentiellement fournir l'énergie dont l'humanité aura besoin pendant des milliers d'années, sans émission de radioactivité ni production de déchets nucléaires. De nos jours, le projet de collaboration internationale ITER, en France, représente le plus grand espoir à moyen terme pour la fusion nucléaire. En plus de la production d'électricité, les applications de l'énergie nucléaire sont multiples, allant de la médecine nucléaire au dessalement de l'eau des océans, en passant par l'irradiation des aliments, le traitement de la pollution et le chauffage par canalisation de la chaleur produite dans les centrales. C'est le moteur à réaction nucléaire qui pourrait nous transporter plus loin dans l'espace...

De son côté, l'utilisation de l'électricité parviendra à des sommets jamais atteints auparavant. Une ancienne technologie datant d'avant la Première Guerre mondiale, l'utilisation à grande échelle de l'électricité ne deviendra possible qu'avec les grands projets de barrages de la TVA et de Grand Coulee réalisés sous le New Deal de Roosevelt, qui permettront le développement d'usines d'aluminium nécessitant d'énormes quantités d'énergie électrique. La production d'aluminium

quadruplera entre 1940 et 1944. L'aluminium utilisé dans les avions sera ni plus ni moins que le nerf de la guerre, ce qui démontre le vieux principe selon lequel la force potentielle d'une économie civile détermine éventuellement la force militaire d'une nation. Sans le New Deal débutant en 1933, la mobilisation économique pour la guerre et donc la victoire américaine et des alliés n'auraient pas été possibles.

Contrairement au mythe répandu par certains historiens, la mise en place de l'économie de guerre pour la Seconde Guerre mondiale ne consistait pas seulement à utiliser des chômeurs disponibles et des capacités inutilisées. On a plutôt créé une toute nouvelle économie fondée sur les nouvelles technologies associées à des formes élevées de productivité du travail, ce qui a généré une croissance économique remarquable. Le transfert de cette productivité élevée dans l'économie civile a plus que compensé les dépenses de guerre inutiles. Roosevelt lui-même a joué un rôle positif dans la croissance de cette productivité en fixant toujours des objectifs de production les plus élevés possibles. Ces objectifs, qui semblaient souvent impossibles aux médias et à certains de ses collaborateurs dans la production d'avions, par exemple, ont toujours été atteints!

De janvier 1940 à août 1945, les Américains produiront : 300 000 avions de guerre, 124 000 bateaux de tous types, 41 milliards de cartouches de munitions, 100 000 tanks, 2,6 millions de camions militaires, 600 000 jeeps, 434 millions de tonnes d'acier, 36 milliards de verges de coton et 3 milliards de livres d'aluminium! La production industrielle a plus que doublé (+ 118 %) entre 1939 et 1944, avec une croissance moyenne de 17 %. Le PNB réel, mesuré en dollars constants, a augmenté de 56 % de 1939 à 1945. Les salaires réels ont augmenté de plus de 50 % au cours de cette période. Les profits des entreprises ont été multipliés par quatre et demi, démontrant qu'il n'y a pas de contradiction entre l'augmentation des profits et l'augmentation des salaires lorsque

la hausse de la productivité est au rendez-vous. Qu'en est-il de l'offre de travail durant cette période? En 1939, il y avait officiellement 9,5 millions de chômeurs aux États-Unis. En 1944, ce nombre était tombé à 0,67 million de chômeurs. Où sont-ils allés travailler? L'industrie manufacturière a embauché 7,3 millions de personnes et l'armée a engagé onze millions de travailleurs. Les femmes et les Noirs sont donc entrés pour la première fois sur le marché du travail. Après la guerre, les femmes se sont souvent retirées du marché du travail, mais les hommes noirs y sont restés, améliorant considérablement leur niveau de vie. Le taux d'intérêt directeur est presque toujours resté à 1 % durant cette période, réfutant totalement l'argument selon lequel une hausse de la demande de crédit ferait augmenter le taux d'intérêt, ce qui ne s'est pas produit malgré une demande de crédit énorme. L'inflation est restée relativement basse, même avant le contrôle des prix et des salaires en 1942, étant causée par la rareté de certains biens de consommation. En 1947, malgré la diminution de près de dix millions de travailleurs dans l'armée, le taux de chômage sera de... 2,36 %. La classe moyenne américaine était créée...

La RFC (Reconstruction Finance Corporation) aura un rôle déterminant dans le financement de l'économie de guerre. Entre 1940 et 1945, la RFC investira 23 milliards de dollars, presque entièrement dans l'économie de guerre. Roosevelt et ses conseillers techniques décidaient du domaine d'investissement et la RFC émettait un prêt à un taux variant entre 2 % et 4 %. La RFC créera et financera, entre autres, la DFC (Defense Plant Corporation) qui investira 4,5 milliards de dollars dans l'aviation, incluant la reconversion de l'industrie automobile en industrie de l'aviation, 1,5 milliard de dollars dans les industries productrices d'aluminium et de magnésium qui deviendront des industries très importantes après la guerre, 2 milliards de dollars dans les machines-outils, élément fondamental du progrès technologique qui a été pratiquement créé à partir de rien, 715 millions de dollars dans l'industrie

du caoutchouc synthétique, une autre industrie créée par le New Deal, 1,23 milliard de dollars dans l'industrie sidérurgique et des centaines de millions de dollars dans la construction navale, etc. Divers projets d'infrastructures essentiels pour l'économie de guerre ont également été financés, tels que des pipelines reliant le Texas à New York, la construction de remorqueurs pour les navires, d'autobus et de tramways pour transporter les travailleurs, etc.

Roosevelt va créer le Conseil de guerre pour chapeauter toutes ses autres créations administratives. Il placera à sa tête Donald Nelson, directeur marketing de Sears. Il est important de noter que dans une économie dirigiste, telle que celle dirigée par le Conseil de guerre, l'État ne possède pas nécessairement les moyens de production, comme dans une économie socialiste ou dans l'économie soviétique. L'État impose plutôt une politique industrielle favorisant les secteurs industriels de son choix. On reste complètement dans une économie capitaliste. Les entrepreneurs cherchent à augmenter leurs profits au sein de leur réseau de fournisseurs. L'État dirigiste s'assure également, dans la mesure du possible, de favoriser la concurrence interne dans chaque secteur industriel afin de promouvoir la plus grande croissance de la productivité possible. L'État dirigiste nationalisera un secteur, généralement de manière temporaire, lorsque cette méthode est la seule possible pour développer une industrie essentielle pour la nation. Contrairement au fascisme et à son industrie de guerre, aucun travailleur n'était obligé ou forcé de travailler dans un secteur spécifique.

Lorsque Roosevelt se heurtera à l'opposition du cartel dirigé par Morgan de l'U.S. Steel et de la Bethlehem Steel face à ses demandes d'augmentation des capacités de production de l'acier, sous prétexte que celles-ci ne seraient pas rentables après la guerre, Roosevelt fera commencer la construction de nouvelles usines d'acier par la « Defense Plant Corporation »,

financée par la RFC. Morgan cédera... Ce dirigisme sera particulièrement visible à partir de 1942, lorsque les États-Unis seront officiellement en guerre, et l'importance du secteur de la machine-outil, véritable transmetteur technologique et de productivité, sera associée à la création d'une industrie de guerre presque inexistante à cette époque.

La révolution technologique engendrée par l'effort de guerre des années 1939-1945, rendue possible grâce à la mise en place du New Deal de FDR, a transformé l'industrie américaine. Après la guerre, en plus de l'industrie nucléaire, plusieurs industries ont émergé ou ont été transformées par ce que Richard Freeman appelle une transformation technologique non linéaire. Il s'agit de changements technologiques majeurs réalisés en très peu de temps.

L'aviation et l'industrie navale ont été complètement transformées en convertissant toute l'industrie automobile en industrie aérienne. Les Américains ont fait passer cette industrie du stade artisanal au stade industriel. Non seulement les avions étaient plus rapides, solides et efficaces, mais grâce aux incitations de Roosevelt, leur temps de construction a été réduit de moitié. La capacité de production américaine est passée de 5 865 avions en 1939 à un sommet absolu de 96 000 avions en 1944. Le coût de construction par livre a été divisé par trois grâce à de nouvelles méthodes de construction en série. Des avancées techniques telles que de nouvelles techniques de soudure, l'utilisation de l'aluminium et des progrès en aérodynamique ont été appliquées dans la fabrication des fuselages, tandis que la puissance des moteurs d'avion a été triplée. Les ressources consacrées à l'aviation militaire ont également conduit à l'application des moteurs à réaction dans l'aviation civile, bien qu'ils eussent été encore peu utilisés à la fin de la guerre. Les États-Unis auront rapidement rattrapé et dépassé les avancées allemandes dans ce domaine à la fin de la Seconde Guerre mondiale. De plus, le radar a été utilisé pour

la première fois pendant la guerre, et ses capacités techniques ont été améliorées. Quant à l'industrie navale, le temps de production d'un navire aura diminué de 90 % par rapport à celui de l'époque de la Première Guerre mondiale.

L'aluminium a joué un rôle essentiel grâce à sa légèreté et à sa durabilité, ce qui en a fait un matériau clé de l'industrie aérienne militaire, remplaçant ainsi l'acier. Sous l'impulsion de l'effort de guerre et des capacités de production accrues de l'énergie électrique, la production de cette industrie a été multipliée par vingt-huit pendant cette période. Le Québec a également bénéficié de cette industrie grâce aux investissements de la compagnie américaine Alcoa au Saguenay-Lac-Saint-Jean pendant l'effort de guerre. Après la guerre, l'aluminium a trouvé de nombreuses applications industrielles dans l'industrie aérienne, ainsi que dans l'industrie automobile grâce à un effet de « retour d'ascenseur » de l'industrie aérienne.

Le magnésium, un métal encore plus léger que l'aluminium et presque aussi solide, a également connu une augmentation de production significative pendant cette période. Sa production est passée de 15 millions de livres à 366 millions de livres entre 1939 et 1945. Bien que son coût de production soit plus élevé que celui de l'aluminium, ce métal est considéré comme prometteur pour l'avenir, et des investissements dans cette industrie sont en cours au Québec.

Le caoutchouc synthétique, une création purement américaine de la Seconde Guerre mondiale, a également joué un rôle crucial. En 1939, les États-Unis utilisaient la moitié du caoutchouc naturel mondial, principalement importé d'Asie du Sud-Est. Lorsque les Américains ont vu leurs fournisseurs de caoutchouc naturel passer sous le contrôle des pays de l'Axe, ils ont lancé un effort soutenu et intense pour améliorer la production de caoutchouc synthétique. Il est difficile d'imaginer mener une guerre sans pneus et sans caoutchouc, alors que ces matériaux étaient présents en quantités considérables dans les

avons, les chars et les uniformes des soldats ! En dépit du refus de collaboration de la Standard Oil qui détenait des brevets en partenariat avec une compagnie allemande, le programme américain de caoutchouc synthétique a favorisé la recherche et la construction de 51 usines, faisant passer la production de 2000 tonnes à 700 000 tonnes par an, soit une augmentation de 350 fois. Ce remarquable effort de recherche, qui consistait à remplacer près d'un million de tonnes de caoutchouc naturel, a réuni le gouvernement américain, les entreprises de caoutchouc, l'industrie pétrochimique émergente et les laboratoires de recherche universitaires. À la fin de la guerre, cette industrie, pratiquement inexistante avant le conflit, fournissait 87 % des besoins américains en caoutchouc.

Les plastiques, les fibres synthétiques et les résines synthétiques sont d'autres exemples d'industries nées de la nécessité de la société de consommation de pallier le contrôle de l'industrie militaire sur d'autres matériaux pendant la Seconde Guerre mondiale. Cependant, cela a créé une mauvaise réputation initiale pour les plastiques, perçus comme des substituts de moindre qualité. L'industrie des polymères, dont le caoutchouc synthétique est un exemple, est présente à tous les niveaux de l'économie : automobile, construction, habillement, emballage, etc. Il est difficile de trouver une industrie qui n'utilise pas de polymères. Le défi actuel réside dans la récupération du plastique, un domaine dans lequel plusieurs entreprises québécoises sont actuellement engagées. Cette industrie démontre également comment l'épuisement d'une ressource peut être remplacé par l'utilisation d'une autre ressource, grâce à la créativité humaine.

Les machines-outils ont joué un rôle crucial, car elles intègrent et diffusent dans l'économie les découvertes scientifiques les plus avancées, que ce soit pendant la Seconde Guerre mondiale ou aujourd'hui avec la robotisation. La production de machines-outils est passée de 34 000 à 307 000 entre 1939

et 1942, soit une multiplication par dix. Ce domaine a eu un impact technologique majeur sur tous les autres secteurs économiques, car l'industrialisation de l'aviation pendant la guerre a exigé des progrès phénoménaux dans le domaine des machines-outils. Les machines-outils sont à la base de toute industrialisation et du progrès de la productivité industrielle d'après-guerre. Il est impossible de reproduire à grande échelle sans elles. Aujourd'hui, la robotisation et l'automatisation constituent les machines-outils modernes. Le retard actuel du Québec dans ce domaine par rapport à l'Asie et au reste de l'Occident est préoccupant, bien que la province dispose de centres de recherche dans ce domaine. Les avantages de la robotisation sont évidents à tous égards : productivité, élimination des emplois dangereux, impact écologique, etc. Un manque de planification étatique semble évident dans ce secteur.

D'autres inventions capitales, que nous considérons aujourd'hui comme acquises, ont également été industrialisées à cette époque. Par exemple, **la pénicilline**, dont l'importance médicale n'est plus à démontrer, a connu une production de masse pendant la guerre. De même, **le tube à vide** utilisé dans les radars a révolutionné la transmission radio et ouvert la voie à l'ordinateur. **Le microscope électronique**, quant à lui, a permis l'étude de l'atome et de la cellule. Toutes ces avancées ont été rendues possibles grâce à l'effort de guerre et à la révolution technologique qui en a découlé.

En conclusion, la révolution technologique engendrée par l'effort de guerre des années 1939-1945, soutenue par la mise en place du New Deal de FDR, a eu un impact majeur sur l'industrie américaine. Les industries de l'aviation, de l'industrie navale, de l'aluminium, du magnésium, du caoutchouc synthétique, des plastiques et fibres synthétiques, ainsi que des machines-outils ont toutes connu des transformations majeures et ont contribué à l'essor économique et

technologique des États-Unis. Ces avancées ont été rendues possibles grâce à la collaboration entre le gouvernement, les chercheurs et l'industrie, démontrant ainsi la puissance de l'innovation et de la créativité humaine lorsqu'elles sont mises au service d'un objectif commun.

4.1.5. Les adversaires de Franklin D. Roosevelt

Soixante-dix-huit ans après la conclusion de la Seconde Guerre mondiale, il serait opportun de mettre un terme aux récits idéalisés concernant les origines et les conséquences de ce conflit mondial. Sans nier les horreurs perpétrées par les nazis dans les camps de concentration conçus par Hitler, ni minimiser par une quelconque manière les collaborations officielles entre Mussolini, Hirohito et Pétain avec ces atrocités, il est néanmoins nécessaire de cesser de considérer les sociétés des pays alliés des années trente comme des bastions de pureté et de vertu face au fascisme.

Les faits démontrent clairement que la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Canada et la France étaient également des foyers du fascisme à l'échelle mondiale pendant la Grande Dépression. L'effondrement du système capitaliste en Occident durant les années trente a favorisé l'émergence de deux tendances opposées, mais toutes deux marquées par une forte propension dictatoriale : le corporatisme conduisant au fascisme et le socialisme menant à la dictature communiste. Ces deux tendances dictatoriales se sont alimentées mutuellement en exploitant la peur de voir l'autre dictature prendre le pouvoir. Chacune prétendait incarner l'avenir de l'humanité : Staline pour le communisme en URSS, tandis que le Portugal, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie avaient respectivement Salazar, Franco (pendant la guerre civile espagnole), Hitler et Mussolini à la tête de leurs régimes fascistes bien établis.

Le seul homme d'État d'importance des années trente en Occident qui adopta une politique économique colbertiste fut Franklin Delano Roosevelt. En général, le colbertisme américain, abandonné par la classe politique américaine depuis l'assassinat du président McKinley en 1901, était mal perçu depuis cette époque. Cela explique pourquoi, bien qu'il fût un fervent lecteur de Hamilton, FDR ne s'est jamais présenté publiquement comme un représentant de ce système. À moins qu'il n'existe des documents dans ses archives privées, il n'y a aucune preuve de son soutien au colbertisme américain ou à Hamilton, même si toutes ses actions économiques et politiques étaient en parfaite symbiose avec ce système défendu autrefois par son ancêtre Isaac Roosevelt. Au contraire, pour être élu, il a même érigé un monument à Jefferson afin d'éviter toute association avec Hamilton. La philosophie du colbertisme américain de Hamilton, Carey ou Colbert était marginale à l'époque, coincée entre l'engouement naissant pour le fascisme et le communisme, ainsi que l'ultralibéralisme économique promu par la haute finance de Wall Street, qui favorisait le fascisme, et les grands industriels monopolistes en accord avec la vision jeffersonienne qui prédominait depuis 1901 au sein des deux grands partis américains.

Une parenthèse est nécessaire ici afin d'expliquer la place de l'économiste John Maynard Keynes dans la pensée économique du vingtième siècle. Son œuvre principale, *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, parue en 1936, constitue le fondement du keynésianisme. Nous ne cherchons pas à diminuer l'importance de ce grand penseur dans la science économique. En effet, la discipline économique ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans les concepts inspirés par Keynes. Cependant, il est important de noter que la pensée de Keynes a pris une place prépondérante dans les milieux académiques, une place qui aurait dû être occupée par le système américain d'économie, que nous appelons colbertisme américain. Ce système aurait pu servir

de troisième voie entre l'école classique libérale britannique et le marxisme.

Lors de la Grande Dépression des années trente, face au vide théorique entre le marxisme et l'économie libérale classique, et compte tenu de la marginalisation académique du colbertisme américain, il était crucial qu'une théorie britannique prenne une place centrale dans le domaine académique tout en préservant les principes fondamentaux de l'Empire britannique et du colonialisme. C'est là que Keynes intervient. Sa théorie considère la demande globale comme le principal déterminant, du moins à court terme, de la production économique globale. Alors que la pensée économique traditionnelle se limitait à la courbe de l'offre et au long terme, les « macro-économistes » sont devenus des partisans de la stimulation gouvernementale à court terme pour éviter les redoutables dépressions telles que celle des années trente.

À partir de cette époque, l'attention des macroéconomistes s'est tournée vers le court terme. Une des maximes célèbres de Keynes à l'adresse des gouvernements était la suivante : en période de récession, vous pouvez dépenser pour n'importe quoi, creuser des trous inutiles pour ensuite les combler, mais dépensez de l'argent pour stimuler la demande globale ! C'est à partir de ce moment que la quantité et le moment des dépenses gouvernementales, et non leur qualité et leur utilité, sont devenus le point central des préoccupations des économistes. Keynes a même suggéré que, pour équilibrer le budget, l'État devrait accumuler des excédents pendant les périodes de prospérité afin de les désinvestir en cas de crises ultérieures.

Ainsi, ce n'était plus l'utilité physique et économique à long terme des dépenses gouvernementales qui justifiait leur existence, contrairement à la vision de Roosevelt et du colbertisme, mais plutôt leur seul impact sur la demande globale afin d'éviter les récessions. Alors que le système américain

d'économie avait progressivement perdu de son influence dans le monde académique au début du siècle, la science économique s'est retrouvée avec deux écoles concurrentes qui ignoraient complètement le colbertisme et le système américain d'économie. D'un côté, l'école classique prétendait que toute dépense gouvernementale était moins productive qu'une dépense privée, quelle qu'elle soit, et s'acharnait à le démontrer dans ses études. De l'autre côté, l'école keynésienne se concentrait uniquement sur le court terme en prétendant qu'il était essentiel de stimuler l'économie pour éviter les récessions.

Aucune des deux écoles macroéconomiques ne s'intéressait réellement à la pertinence des mesures protectionnistes, par exemple, reléguant ce sujet au domaine du commerce international en tant que partie de la micro-économie, où le libre-échange avait toujours le dessus sur le protectionnisme, sans tenir compte des niveaux de développement. Les économistes se sont donc moins préoccupés de l'importance du financement et de la mise en place des infrastructures de transport et d'énergie dans le développement économique à long terme de la nation que de l'importance à court terme de ces investissements pour sortir des récessions économiques le plus rapidement possible. L'importance du progrès technologique et de la science, qui était au cœur du colbertisme et du système américain, a été ignorée par Keynes et les keynésiens, et n'a été véritablement intégrée à la science économique que beaucoup plus tard, confinée aux modèles de croissance économique. Dans ces modèles, le progrès technologique a été initialement considéré de manière simpliste comme «exogène» au système par l'économiste Robert Solow dans son fameux modèle de croissance néo-classique de 1956. Ainsi, la chose la plus importante du développement économique, le progrès technologique, semblait tomber du ciel dans ce modèle.

La science économique a ensuite dirigé son étude de l'impact du progrès technologique sur la croissance économique vers des modèles aux hypothèses mathématiques de plus en plus complexes, afin de déterminer des modèles de « croissance endogène » réservés à quelques spécialistes obscurs de la croissance économique à long terme. Dans leur vision à court terme, les keynésiens ont complètement négligé la notion d'une banque nationale dédiée à l'octroi de crédits productifs à long terme dans l'économie réelle, élément crucial dans le colbertisme américain de Hamilton et de Franklin D. Roosevelt. Les keynésiens ont donc proposé de stimuler la demande globale en temps de récession par une baisse générale des taux d'intérêt ou par une augmentation des dépenses gouvernementales, sans aucune intervention industrielle dirigée. Cependant, sans intervention, la baisse des taux d'intérêt favorisera indifféremment autant le marchand de cigarettes que le constructeur de ponts. La macroéconomie est d'ailleurs parfois considérée comme une science commerciale, définissant la production nationale comme l'ensemble de la production de biens et services marchands officiels, sans se soucier de leur nature. Ainsi, la légalisation du cannabis par le gouvernement Trudeau a automatiquement augmenté le PNB canadien, tout comme le ferait éventuellement la légalisation de la prostitution. En conséquence, aucune distinction ne sera faite entre un investissement productif ayant un impact sur la productivité et un investissement qui n'en a pas. Une partie de la baisse des taux d'intérêt, allouée aux investissements improductifs, contribuera ainsi à l'inflation, du moins à long terme, ce qui n'aurait pas été le cas si les investissements avaient été dirigés exclusivement vers les secteurs ayant un impact positif sur la productivité. Le débat sur la politique monétaire des banques centrales sera ainsi faussé dès le départ. De plus, en occultant le rôle essentiel du financement par le crédit productif provenant d'une véritable banque nationale, ainsi que l'importance de son absence en tant que cause de la spéculation ayant conduit à la Grande Dépression, les disciples de Keynes

ont inconsciemment ouvert la porte à la spéculation financière qui a repris de plus belle à la fin des Trente Glorieuses et des accords de Bretton Woods (négociés en 1944 par l'homme de FDR, Harry Dexter White, contre Keynes) lorsque le taux de change flottant entre les devises a été progressivement imposé à partir de la fin de l'année 1971. À partir de ce moment-là, tout le débat sur l'action économique de l'État a porté non pas sur la création de richesse, mais sur sa répartition. Étant donné que les keynésiens donnaient carte blanche aux gouvernements quant à la nature des dépenses publiques, un débat gauche-droite s'est imposé, se concentrant principalement sur la répartition de la richesse dans la société. Le rôle de l'État en tant que créateur de richesse par la construction d'infrastructures et par une politique industrielle a progressivement été éliminé à partir des années 70, tandis que les spéculateurs reprenaient leurs activités avec enthousiasme.

Avec la Grande Dépression, la peur viscérale du communisme poussa inexorablement toute la sphère financière de Londres et de New York vers le fascisme. Ce constat n'est pas surprenant et s'avère même logique du point de vue financier. En pleine dépression économique, face à l'échec du système libéral et sans perspective d'amélioration, et constatant l'essor du communisme en URSS qui menaçait le pouvoir financier et tout le système capitaliste, le monde financier considéra l'avènement de dictateurs fascistes comme le meilleur rempart contre le communisme. Cependant, l'élection de Franklin D. Roosevelt brisa leurs plans et précipita la montée au pouvoir d'Hitler en Allemagne. Les mesures prises par Roosevelt, telles que l'abandon de l'étalon-or et la réquisition de l'or qui ont mis en danger leurs épargnes et ont retiré leur pouvoir spéculatif, ses politiques de soutien aux plus démunis et de création d'emplois, ainsi que son interventionnisme économique en faveur des infrastructures publiques et de l'économie productive, provoquèrent la colère de Wall Street. FDR ne serait en aucun cas leur marionnette. En réaction,

les millionnaires de Wall Street créèrent l'American Liberty League, une organisation bipartisane fondée en 1934 dont l'objectif officiel était de s'opposer à Franklin D. Roosevelt et à son New Deal. Irénée Du Pont, industriel de Wall Street associé à la société éponyme, un fasciste notoire supporteur de Hitler depuis les années 1920, était le plus impliqué dans cette ligue ; les anciens candidats démocrates conservateurs défaits Al Smith (1928) et John W. Davis (1924) furent les politiciens de service, tandis que Grayson Murphy, courtier important de J.P. Morgan, jouait le rôle de principal sbire. Ils furent soutenus, entre autres, par Rockefeller Associates, U.S Steel, General Motors, Chase, Standard Oil, Pew (Sun Oil), et même par Prescott Bush, père de George Bush et grand-père de George W. Bush et Jeb Bush.

Ces acteurs ne fomentèrent rien de moins qu'un coup d'État visant à renverser Franklin D. Roosevelt et à établir une dictature fasciste aux États-Unis. Heureusement, ils furent dénoncés devant le comité fédéral McCormack-Dickstein par le général Smedley Butler, récipiendaire de la médaille d'honneur de la Marine, qui avait été sollicité par la ligue pour lever une armée de 500 000 hommes en vue de mener ce coup d'État. Le témoignage du journaliste Paul Comly French du Philadelphia Record incrimina Gerald Maguire, employé de Grayson Murphy et sbire de Morgan.

Bien évidemment, ce groupe d'influents échappa à toute sanction grâce au soutien des médias contrôlés par Wall Street, qui ridiculisèrent les témoignages de Butler et de French. Gerald Maguire, qui avait voyagé en Allemagne, en Italie et en France pour étudier la montée du fascisme, s'inspira du modèle de la ligue française de la Croix de feu, qui comptait de nombreux vétérans de la Première Guerre mondiale. Maguire finit par admettre devant le comité qu'il avait contacté Butler uniquement dans le but de lui faire appuyer une condamnation du retrait de l'étalon-or dans un ralliement de vétérans...

J.S. Morgan (1813-1890) fut l'ancêtre de cette dynastie financière américaine qui établit un lien financier puissant entre Wall Street et Londres. Son fils, J.-P. Morgan (1837-1913), fut un investisseur important du côté allié lors de la Première Guerre mondiale. Finalement, lors de la commission Pecora, il fut démontré que son petit-fils, J.-P. Morgan Jr. (1867-1943), finança, entre autres choses, la prise du pouvoir de Benito Mussolini en Italie dès 1922. La hantise du communisme, à la suite de la Révolution russe, poussa donc Morgan et l'ensemble du milieu financier à soutenir financièrement la prise de pouvoir de dictateurs fascistes. Un des personnages américains importants dans le financement d'Hitler fut Prescott Bush, employé du sidérurgiste et financier allemand Fritz Thyssen, le premier financier d'Hitler et le plus grand industriel allemand de l'époque nazie. Bush fut associé aux frères Harriman, qui furent les premiers employeurs de Bush recommandés par son beau-père, le banquier George Herbert Walker, ainsi qu'à Thyssen au sein de la Banque U.B.C. (Union Banking Corporation) de New York, qui n'était rien de moins que la banque américaine de Thyssen. L'UBC, créée en 1924 par les Harriman et Walker pour Thyssen, fut plus tard gérée par Bush. «À la fin des années 1930, Brown Brothers Harriman (BBH), qui revendiquait le statut de plus grande banque d'investissement privé du monde, et l'UBC avaient acheté et expédié des millions de dollars d'or, de combustible, d'acier, de charbon et de bons du Trésor américain en Allemagne, pour alimenter et financer la préparation de la guerre par Hitler». (réf. Harris et Campbell) Bush détenait également des parts dans certaines compagnies minières de Thyssen, dont la Consolidated Silesian Steel Company (CSSC) basée en Silésie, une région frontalière germano-polonaise, une entreprise qui eut recours au travail forcé dans les camps de concentration, y compris à Auschwitz. Après l'entrée officielle des États-Unis dans la guerre, le gouvernement saisit les actifs de BBH et de l'UBC suite à un article du New York Herald Tribune intitulé «Hitler's Angel Has \$3m in US Bank» («L'ange d'Hitler possède 3 millions

de dollars dans une banque américaine»), publié le 30 juillet 1942 en vertu de la loi sur le commerce avec l'ennemi. Une habile architecture financière permit aux Harriman, à Bush et à Walker de sauver les apparences en détenant leurs actions au nom de la Bank voor Handel basée à Rotterdam, une banque appartenant au baron Heinrich Thyssen, frère de Fritz Thissen, c'est-à-dire la banque hollandaise des Thyssen...

Dans son ouvrage magistral intitulé *Conjuring Hitler*, l'éminent économiste et historien italo-américain Guido Preparata expose les intrications souterraines qui ont permis à l'ombre de Hitler de s'épanouir grâce aux jeux financiers orchestrés par les cercles de Londres et de New York. Au cœur de cette toile complexe se trouve le réseau d'institutions bancaires, orchestré par le président de la Banque Centrale de Grande-Bretagne, Montagu Norman, qui a façonné les destinées de l'Allemagne. Parmi ses acolytes se distingue le gouverneur énigmatique de la Banque de New York, Benjamin Strong, dont l'influence s'étendit de 1914 jusqu'à son dernier souffle en 1928, engendrant ainsi la Grande Dépression, ainsi que Hjalmar Schacht, qui exerça les fonctions de gouverneur de la Banque centrale allemande de 1924 à 1930, puis de 1933 à 1939 sous l'égide d'Hitler lui-même. Ces personnages tissèrent les fils invisibles qui modelèrent le destin funeste de l'Allemagne.

Au-delà de la crainte du communisme, les motivations géopolitiques sous-jacentes étaient étroitement liées à la théorie du Heartland du célèbre géographe britannique et pionnier de la géopolitique, Halford John Mackinder (1861-1947). Selon cette théorie, à la fin du XIX^e siècle, l'Empire britannique, constatant l'essor industriel et impérial de l'Allemagne et de la Russie, provoqué en partie par des politiques dirigistes inspirées du colbertisme et du système américain d'économie du XIX^e siècle, se devait de s'opposer de toutes les manières possibles à une alliance économique eurasiennne entre ces deux

puissances. En effet, une telle union aurait créé une masse continentale gigantesque appelée le *heartland*, dotée d'un potentiel économique démesuré s'il avait accès aux océans, mettant ainsi en péril la domination économique mondiale des Britanniques. Selon Mackinder, celui qui contrôle le *heartland* contrôle le destin de la planète.

Ainsi, afin de préserver leur suprématie économique, les Britanniques avaient pour objectif de maintenir leur emprise sur les « puissances océaniques » telles que la Grande-Bretagne elle-même, les Amériques (en influençant les élections présidentielles pour favoriser des dirigeants non colbertistes et probritanniques aux États-Unis), le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon. La seule force susceptible de défier l'Empire britannique et de marginaliser sa position était une alliance germano-russe, unissant toute l'Eurasie dans un bloc économique puissant, capable de potentiellement dominer à la fois les puissances océaniques et le reste du monde. Cette perspective était particulièrement redoutée par les Britanniques, car elle aurait relégué leur Empire au rang d'une puissance mineure. Ainsi la théorie du *Hearthland* applique la stratégie impériale de diviser pour mieux régner à l'échelle de la planète.

La Première Guerre mondiale n'ayant pas anéanti l'Allemagne, qui n'était d'ailleurs pas plus responsable que les alliés de cette guerre, on lui imposa des conditions si draconiennes par l'ignoble traité de Versailles que celle-ci en vint inmanquablement à provoquer un autre conflit. Dans ce contexte, le remboursement des dettes allemandes, le retour au système de l'étalon-or et le soutien artificiel de la livre sterling par Montagu Norman, à travers des écarts d'intérêt favorables à la livre par rapport au dollar, lui permirent de maintenir son emprise sur le système financier et d'assurer le pouvoir de Londres. Malheureusement, ces mesures entraînèrent la plus grande dépression du XX^e siècle, tout en préparant le terrain

pour le déclenchement d'un conflit majeur entre l'Allemagne et l'URSS, évitant ainsi la redoutée union économique eurasiennne.

Fort de sa connaissance intime de Franklin D. Roosevelt depuis la Première Guerre mondiale et ayant une certitude quant à l'engagement américain potentiel contre les nazis, Winston Churchill, ce fervent impérialiste britannique, exerça une pression considérable sur le premier ministre Chamberlain pour que la Grande-Bretagne et la France déclarent officiellement la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939, deux jours après l'invasion de la Pologne par les forces allemandes le 1^{er} septembre. Toutefois, à l'instar de Staline, Churchill était pleinement conscient des ambitions territoriales d'Hitler, cet anglophile notoire, animé par un antisémitisme virulent, une hostilité envers les Slaves et une aversion pour le bolchevisme, des idées déjà exposées dans «*Mein Kampf*» depuis 1925. Tous étaient bien conscients que le dessein d'Hitler, sa quête d'un «*espace vital*», se dirigeait inexorablement vers l'URSS, et que le Führer mènerait une guerre d'extermination visant à détruire une partie du peuple russe et d'asservir ses survivants à la race germanique sur l'ensemble du territoire soviétique (réf. Omer Bartov 2007). Bien que l'holocauste, avec son horreur incommensurable, ait principalement ciblé les Juifs, dont beaucoup étaient des Juifs soviétiques, il ne constituait en réalité qu'un «*hors-d'œuvre*» dans le plan satanique du Führer, dont le mets principal était en réalité le peuple russe. Comme l'explique l'historien israélien Omer Bartov : «*(...) À peine un peu plus haut (que les Juifs) dans ce classement se trouvaient les Slaves, considérés comme des sous-hommes (Untermenschen) qu'il fallait assassiner, faire travailler et affamer à mort, ou exploiter comme main-d'œuvre réduite en esclavage au profit des Allemands qui colonisaient leurs terres*» (réf. *ibid*). Ainsi, selon ce spécialiste de la Shoah de l'Université Brown, la Wehrmacht n'a pas du tout adopté le même comportement à l'Est qu'à l'Ouest lors de la Seconde Guerre mondiale face à l'ennemi. Le véritable adversaire

d'Hitler était "le judéobolchevisme et les hordes asiatiques de l'Est", dont le centre était Moscou, et les soldats allemands ont reçu une marge de manœuvre considérable pour perpétrer de nombreux crimes de guerre – dont plusieurs étaient systématiquement ordonnés par leurs généraux envers la population civile et les prisonniers soviétiques –, ce qu'ils n'ont pas hésité à faire. Hitler n'avait jamais eu l'intention d'attaquer la Grande-Bretagne, et cette déclaration de guerre fut un choc total pour lui. Il est désormais établi que certains membres influents de la famille royale britannique étaient favorables à Hitler dans les années trente. Lorsque le roi George V mourut le 20 janvier 1936, son successeur légitime, Édouard VIII, notoirement sympathisant nazi, fut contraint d'abdiquer en raison de ses affiliations. À cette époque, le fantasme des financiers de Wall Street d'établir des empires fascistes anglo-américains et allemands pour dominer le monde avait été réduit à néant depuis l'accession de Franklin D. Roosevelt au pouvoir en 1933. On inventa alors une épopée romantique, digne du talent narratif britannique, entre Édouard VIII et une actrice américaine, afin de justifier et de dissimuler sa démission honteuse.

Le professeur éminent d'histoire de l'Université de Montréal, Michael Jabara Carley, un érudit éclairé sur cette question, expose avec brio, dans son article datant de 1993, comment la Grande-Bretagne et la France ont décliné l'opportunité d'une alliance anglo-franco-soviétique, sur le modèle de celle qui prévalait lors de la Première Guerre mondiale. Cette proposition émanait de l'URSS tout au long des années trente, avec pour dessein de contrer les ambitions expansionnistes de l'Allemagne nazie. Hélas, la peur irraisonnée et la profonde aversion pour le communisme, profondément enracinées dans l'esprit des élites britanniques et françaises, combinées au refus catégorique de la Pologne de permettre un quelconque passage de troupes soviétiques sur son territoire en cas d'agression allemande, ont scellé le sort d'une alliance avec l'URSS.

En outre, la conviction inébranlable que l'Allemagne nazie étendrait inexorablement son emprise vers l'est, menaçant directement l'URSS, a considérablement refroidi l'ardeur de la France et de la Grande-Bretagne à concrétiser cette alliance tant réclamée.

Après avoir honteusement abandonné la Tchécoslovaquie à son funeste sort, livrée aux griffes de l'Allemagne nazie et de la Pologne lors des tristement célèbres accords de Munich, conclus entre la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, au mépris flagrant de la Tchécoslovaquie et de l'URSS ; la France et la Grande-Bretagne ont usé de manœuvres hypocrites pour retarder les négociations avec l'URSS quant à la création de l'alliance anglo-franco-soviétique tant désirée par cette dernière. Sachant pertinemment que l'URSS, affaiblie par les purges orchestrées par Staline, ayant décimé bon nombre de ses dirigeants militaires de l'armée rouge, n'était pas prête à affronter seule les forces nazies, Staline se vit contraint de s'accommoder du pacte de non-agression germano-soviétique en 1939, lorsqu'il réalisa que son offre d'alliance envers la France et la Grande-Bretagne était condamnée à demeurer lettre morte.

Voyant son offre d'alliance rejetée par la Grande-Bretagne et la France, le pacte germano-soviétique se révèle être un subterfuge sournois, ourdi par Staline afin de gagner du précieux temps dans la préparation de la guerre inéluctable contre Hitler, tout en récupérant les territoires perdus lors des affres de la Première Guerre mondiale, y compris cette fameuse « partie polonaise » tant convoitée. En outre, ce pacte lui offrait une occasion inouïe d'étendre stratégiquement les frontières de l'URSS en s'emparant de territoires finlandais lors de la conflictuelle guerre d'Hiver. Parallèlement, il accordait à l'Allemagne un approvisionnement sans faille en matières premières en provenance de l'URSS, tout en lui conférant l'accès privilégié au port de Mourmansk, offrant ainsi un

point de départ idéal pour le déploiement de ses redoutables sous-marins lors de l'âpre bataille de l'Atlantique, jusqu'à ce funeste moment où l'Allemagne entreprit son invasion impitoyable de l'URSS.

L'épisode durant lequel la Grande-Bretagne et la France étaient officiellement en guerre contre l'Allemagne à partir du 3 septembre 1939 jusqu'à l'invasion allemande des Pays-Bas, de la Belgique et de la France le 10 mai 1940 est appelé «la drôle de guerre» ou, en anglais, «phony war» (la fausse guerre). Cet épisode se composait de petites escarmouches aux frontières sans que les pays ne soient touchés. La véritable bataille, principalement stratégique, ne commença réellement que sur l'Atlantique, entre les sous-marins allemands et les navires et avions alliés. Dans cette partie de l'Atlantique, nos compatriotes gaspésiens furent parfois témoins de ces affrontements. Les Britanniques furent contraints d'ouvrir le feu sur le territoire allemand après la capitulation rapide de la France le 22 juin 1940, forçant ainsi Hitler à les attaquer dans ce qui deviendra la bataille d'Angleterre à partir de juillet 1940. Hitler cherchait à terroriser les Britanniques pour les forcer à conclure rapidement la paix, mais la marine et l'armée de l'air britannique, soutenues par les armes américaines, résistèrent et ripostèrent aux attaques allemandes. Le point culminant de cette guerre eut lieu à l'automne 1940, puis elle diminua jusqu'à sa fin en mai 1941, lorsque l'Allemagne décida de rompre le pacte germano-soviétique pour envahir l'URSS le 22 juin 1941. Hitler ne réussit jamais à conclure la paix malgré ses tentatives d'accord séparé avec la Grande-Bretagne. Le plan impérialiste de Churchill était clair : tenir bon contre les nazis avec l'aide du matériel américain jusqu'à ce que les Allemands se lancent dans une guerre contre l'URSS. Ensuite, retenir les Américains suffisamment longtemps sur le front de l'Ouest pour que le front de l'Est devienne un carnage qui dévasterait toute l'Eurasie et qui, après la guerre, transformerait le continent eurasiatique en un territoire divisé entre une URSS

communiste et une Allemagne dévastée, au service des intérêts britanniques. Le sacrifice de 27 millions de Soviétiques, dont les militaires étaient en partie équipés par la machine de guerre américaine, eut finalement raison des nazis et de leurs horreurs dans l'une des pires boucheries de l'histoire de l'humanité, causant au moins 60 millions de morts sur la terre, en plus de toute la destruction matérielle. Lorsque la victoire soviétique sur l'Allemagne devint évidente sur le front de l'Est, les autres pays alliés vinrent achever l'Allemagne sur le front Ouest en débarquant en Normandie, juste avant que l'URSS ne s'emparât de toute l'Europe. Cela aurait pu constituer un empire eurasien dirigé par Moscou, à la fois communiste et unifié.

Tout le génie géopolitique de Churchill reposait donc sur sa déclaration de guerre à l'Allemagne, qui lui garantissait à la fois d'éviter un continent eurasien unifié par une Allemagne nazie victorieuse de l'URSS, ou bien un continent eurasien unifié par l'Union soviétique communiste victorieuse de l'Allemagne nazie sans l'aide de la Grande-Bretagne.

La vision anti-impérialiste de Franklin D. Roosevelt prit forme dès 1934, marquée par le retrait des Marines d'Haïti et l'avènement d'un nouveau traité de relations avec Cuba. Cette vision, connue sous le nom de politique de bon voisinage, avait pour objectif de mettre fin aux interventions militaires américaines en Amérique latine, autrefois déclenchées pour châtier les nations débitrices qui faillaient à leurs engagements financiers. Ces interventions, initiées par Theodore Roosevelt et poursuivies par Woodrow Wilson, marquèrent la fin de la doctrine isolationniste énoncée par James Monroe.

La politique de bon voisinage comprenait également un volet crucial de développement économique et industriel mutuel, dont le meilleur exemple fut la collaboration fructueuse entre l'administration de F.D. Roosevelt et le président Getúlio Vargas du Brésil vers 1942. L'objectif était d'étendre le modèle de développement économique inspiré

par le colbertisme américain à l'ensemble de l'Amérique latine. Cette politique de bon voisinage, fortement influencée par les principes de reconnaissance mutuelle de souveraineté établis par les traités de Westphalie sous l'égide de Mazarin au XVII^e siècle, se matérialisa par une véritable politique de développement économique, établissant des cadres pour les transferts technologiques et l'assistance au développement. Dans le cas du Brésil, grâce à la collaboration entre Roosevelt et Vargas, le succès du développement industriel fut véritablement colossal, soutenu notamment par la participation de Maurice Cook, ancien responsable de l'électrification rurale et de la Tennessee Valley Authority pendant la période du New Deal. Sur le plan culturel, cette politique de bon voisinage exerça une influence palpable sur Hollywood, qui cessa de dépeindre les personnages latino-américains de manière stéréotypée et péjorative.

Franklin D. Roosevelt rêvait d'établir un monde d'après-guerre, fondé sur l'esprit de Westphalie, en s'appuyant sur sa politique de bon voisinage et sur l'établissement de politiques de développement mutuel permettant à tous les pays de sortir du colonialisme et de se développer de manière saine, en augmentant le niveau de vie de leurs populations. Il s'opposait ainsi fortement à Churchill, l'impérialiste, sur la question de l'après-guerre.

La meilleure illustration de cette opposition entre FDR et Churchill sur la question impériale apparaît clairement dans ce dialogue entre ces deux géants auquel assistait Elliott Roosevelt, le fils de FDR, lors de la Conférence de l'Atlantique, comme rapporté dans son livre *Mon père m'a dit*.

« — Naturellement, dit-il avec une assurance teintée de malice, une fois la guerre terminée, l'une des conditions premières d'une paix durable doit être une plus grande liberté du commerce.

Il ménagea un bref silence. Le premier ministre avait baissé la tête. Il observait mon père par-dessous les sourcils.

— Pas de barrières artificielles, poursuivit mon père. Le moins possible d'accords économiques comportant la clause de la nation la plus favorisée. La voie ouverte à l'expansion. Les marchés ouverts à une concurrence saine.

En disant cela, mon père promenait son regard dans la pièce, innocemment. Churchill remua dans son fauteuil.

— Les accords commerciaux de l'Empire britannique sont..., commença-t-il en pesant les mots. Mon père l'interrompit :

— Oui, ces accords commerciaux de l'Empire sont une question à étudier. C'est à cause d'eux que les peuples de l'Inde et d'Afrique, de toutes les colonies du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient sont aussi arriérés.

Le cou de Churchill s'empourpra. Il se pencha en avant.

— Monsieur le Président, l'Angleterre n'envisage pas un instant de renoncer à la position privilégiée dont elle jouit dans les dominions. Le commerce qui a fait la grandeur de l'Angleterre doit rester ce qu'il est et cela dans des conditions fixées par le gouvernement de ce pays.

— Voyez-vous, dit lentement mon père, c'est sur ces questions qu'un désaccord pourrait naître entre vous, Winston, et moi. Je suis persuadé qu'on ne saurait concevoir une paix durable sans le développement des pays arriérés et aussi des peuples arriérés. Comment y parvenir? En tout cas pas en employant les méthodes du XVIII^e siècle.

— Qui vous parle d'employer des méthodes du XVIII^e siècle?

— N'importe lequel de vos ministres, quand il préconise une politique qui consiste à tirer d'une colonie ses richesses naturelles sous forme de matières premières, sans rien donner

à ces pays en échange. Les méthodes du XX^e siècle veulent qu'on industrialise ces colonies. Les méthodes du XX^e siècle veulent qu'on accroisse la richesse de ces peuples en élevant leur niveau de vie, en leur donnant de l'instruction, et en améliorant leurs conditions sanitaires, bref qu'on leur donne quelque chose en échange de leurs richesses brutes.

Tout le monde resta figé sur place. Hopkins souriait. Le commandant Thompson, l'aide de camp de Churchill, était maussade et semblait inquiet. Le premier ministre lui-même avait l'air d'un homme menacé d'apoplexie.

— Vous faites allusion à l'Inde ? grogna-t-il ?

— Oui. Je ne peux pas croire qu'on puisse combattre l'esclavage fasciste sans rien faire pour libérer les peuples, partout dans le monde, d'une politique coloniale périmée.

— Et les Philippines ?

— Je suis content que vous me posiez la question. Les Philippines obtiendront leur indépendance en 1946. Et la population y bénéficie déjà des conditions d'hygiène modernes et d'une instruction publique également moderne.

— On ne peut rien changer aux accords économiques de l'Empire.

— Ce sont des dispositions artificielles.

— Ce sont les fondements de notre puissance.

— La paix, dit fermement mon père, est incompatible avec le maintien d'un despotisme, quel qu'il soit. La structure de la paix réclame l'égalité des peuples et cette condition sera remplie. Or, l'égalité des peuples implique à son tour la liberté du commerce. Peut-on nier que la tentative des Allemands pour dominer le commerce en Europe Centrale ait été l'une des principales causes de la guerre ?

Il n'y avait pas d'entente possible entre les deux hommes sur ce point.»

FD. Roosevelt s'opposait aussi malheureusement à de Gaulle, qu'il percevait comme un futur dictateur impérialiste français. La France représentait pour FDR une seconde puissance coloniale allant contre sa vision post-colonialiste. FDR n'était pas naturellement francophile, ce qui est aisé à comprendre étant donné sa condition de descendant hollandais de la Nouvelle-Hollande assimilé au « melting-pot » anglo-américain. Il aurait même conseillé au premier ministre canadien Mackenzie King l'assimilation des Canadiens français ! FDR recevant une certaine désinformation des Britanniques au sujet de De Gaulle, associée au fait que le général n'était pas encore devenu le grand apôtre de la décolonisation qu'il deviendra par la suite, explique sans doute que la colle n'ait jamais pris entre ces deux grands colbertistes. La relation entre de Gaulle et John Fitzgerald Kennedy, le dernier président colbertiste américain, sera par contre beaucoup plus cordiale, de Gaulle étant alors clairement devenu un apôtre de la décolonisation...

4.1.6 L'après-guerre et John Fitzgerald Kennedy

Après le décès de Franklin D. Roosevelt le 12 avril 1945, le noble projet anti-impérialiste qu'il avait entrepris se trouva grandement compromis par l'ascension au pouvoir de Harry Truman, un fervent partisan de l'impérialisme anglo-américain et de l'influence britannique. Truman, marqué par son anglophilie et son penchant pour l'impérialisme, fit preuve d'un acte inutile et inhumain en déployant deux bombes atomiques sur le Japon, en dépit de l'opposition des généraux Eisenhower et MacArthur, ainsi que des amiraux Halsey et Strauss. Ce geste tragique plongea le monde dans l'effroi de la guerre nucléaire. Cette attaque terroriste de Truman contre la population civile japonaise, alors même que le Japon cherchait une sortie honorable de la guerre, visait principalement à

intimider l'Union soviétique, marquant ainsi le premier coup porté à la collaboration américano-soviétique qui se dessinait.

Le projet impérialiste de Churchill, consistant à diviser fortement l'Europe entre l'Est et l'Ouest, deviendra pleinement opérationnel avec le lancement de la guerre froide lors de son discours du 2 avril 1946 à Fulton, dans le Missouri, où il créera un « rideau de fer » invisible séparant les pays européens. Truman, qui avait invité Churchill à prononcer ce discours, était présent à ses côtés sur la tribune. Churchill appelait à une alliance spéciale et fraternelle entre les deux grandes puissances « anglo-saxonnes », les États-Unis et l'Empire britannique, contre ce qu'il percevait comme l'expansionnisme de l'URSS. Il osa même comparer ce pays, qui avait sacrifié 26 millions de ses citoyens pour vaincre le nazisme, à l'Allemagne hitlérienne des années 1930. Dans un premier temps, le discours de Churchill fut accueilli très froidement par la presse américaine. Le secrétaire au Commerce Henry Wallace, par exemple, critiqua le discours en accusant Churchill de provoquer inutilement le gouvernement soviétique. Le sénateur Pepper de Floride et plusieurs membres de la Chambre des représentants dénoncèrent Churchill en tant qu'impérialiste. Staline, bien sûr, mordit à l'hameçon de Churchill et réagit très mal à cette déclaration, en comparant immédiatement cette alliance proposée par Churchill à une alliance impériale raciste anglo-saxonne.

L'ère Truman marqua l'établissement du complexe militaro-industriel américain et l'intégration progressive des « faucons guerriers » au sein de l'administration américaine. Le second mandat de Truman fut marqué par l'apogée de la guerre froide et, en réaction, les essais thermonucléaires russes en 1949, suivis l'année suivante par le plan de la guerre froide, également connu sous le nom de directive NSC-68 du Conseil de sécurité nationale, élaboré par Paul Nitze, le principal faucon du complexe militaro-industriel de l'époque. Ce rapport décrivait

l'URSS comme un pays agresseur cherchant l'hégémonie mondiale et la destruction des États-Unis, et préconisait le triplement du budget de la défense américaine afin de lancer une course aux armements nucléaires contre l'URSS avant qu'il ne soit trop tard et que l'URSS ne détruise les États-Unis. L'année 1954 était même désignée comme l'année cible durant laquelle l'URSS pourrait frapper les États-Unis. Les États-Unis devaient donc détenir la supériorité militaire dans tous les domaines, en commençant par le nucléaire. Finalement, la guerre de Corée, débutée en 1950, servit d'exutoire au complexe militaro-industriel américain.

L'Europe de l'Est, mise à l'écart du Plan Marshall en raison des manœuvres de Truman, de Churchill et de la réaction de Staline, fut privée d'un véritable plan de développement économique, contrairement à l'Europe de l'Ouest qui bénéficia du Plan Marshall. Ce plan de développement économique, de type colbertiste, associé aux accords monétaires de Bretton Woods, heureusement signés sous Roosevelt, fut mis en place par Truman afin d'assurer un développement urgent de l'Europe de l'Ouest, de peur qu'une situation économique difficile ne la pousse vers le communisme. Il en résulta les Trente Glorieuses, une période de trente années de croissance économique entre 1945 et 1975, qui permit à l'Europe occidentale de sortir de la misère et de rattraper progressivement le niveau de vie américain. C'est ce type de plan que Roosevelt aurait souhaité voir appliquer dans le reste du monde...

Dans le but de préserver la position de l'Empire britannique dans le monde, la stratégie britannique sera entièrement axée sur la destruction de l'alliance anglo-russo-américaine de la Seconde Guerre mondiale et la redirection de la puissance militaire américaine contre les Soviétiques. À partir de ce moment-là, sauf exception, la géopolitique mondiale sera principalement déterminée par l'opposition entre l'alliance anglo-américaine et le bloc communiste. Après la mort de FDR,

l'Empire britannique s'efforcera constamment d'orienter les États-Unis vers une politique impérialiste associée à l'Empire britannique, en mettant en avant la « relation spéciale » entre Britanniques et Américains, cette fameuse union anglo-saxonne considérée comme moralement supérieure au reste de l'humanité et apte à guider la planète vers un avenir meilleur. Pour atteindre cet objectif, les Britanniques utiliseront leurs canaux d'influence spéciaux aux États-Unis, en commençant bien sûr par les financiers de Wall Street présents dans les deux grands partis...

L'accession de Dwight David Eisenhower à la présidence le 20 janvier 1953 va enfin freiner l'escalade des tensions de la guerre froide. La priorité du président sera de mettre fin à la guerre de Corée, qui s'enlisait dans un boursier similaire à ce que deviendra plus tard la guerre du Viêt Nam sous les présidences américaines de Johnson et Nixon. Eisenhower, qui se situe fondamentalement dans la lignée anti-impérialiste de F. D. Roosevelt, souhaite non seulement mettre fin à la guerre de Corée, mais aussi à la guerre froide. Il entreprend une série de rencontres avec Staline sans la présence de Churchill, ce qui met naturellement ce dernier en colère, dans le but de réunifier l'Allemagne et de mettre fin à la guerre de Corée et à la guerre froide. Malheureusement, le décès de Staline le 5 mars 1953 complique grandement la réalisation de ces objectifs. Eisenhower parvient néanmoins à mettre fin à la guerre de Corée le 27 juillet 1953. « La seule chose pire que de perdre une guerre nucléaire est de la gagner », déclare Eisenhower. Cela illustre bien sa volonté de ne pas attiser davantage les braises de la guerre froide. Dès juin 1953, Eisenhower établit une nouvelle directive officielle, la note NSC 162/2, qui élimine les aspects dangereux du NSC-68. Il est établi que l'URSS ne semble pas se préparer à attaquer les États-Unis dans un avenir prévisible et que cette hypothèse est plutôt improbable. Bien que les États-Unis doivent rester prêts à toute éventualité, le document suggère également la possibilité de conclure des accords avec

l'URSS et la Chine communiste. Au lieu de s'engager dans une course aux armements, ce rapport préconise le maintien de la puissance militaire nécessaire pour contrer l'URSS, mais à un coût aussi bas que possible. Ainsi, la politique de dissuasion remplace la guerre froide préventive.

Eisenhower fait également preuve de leadership anticolonialiste lorsque le successeur de Churchill, Anthony Eden, en collusion avec la France et Israël et sans même en informer Eisenhower, envahit et prend le contrôle du canal de Suez que le président égyptien Gamal Abdel Nasser venait de nationaliser en toute légalité. Eisenhower, ne plaisantant pas avec son soutien à Nasser, défend rapidement la souveraineté égyptienne par le biais de l'ONU et en imposant des représailles financières à la Grande-Bretagne. Eden sera contraint de démissionner de son poste de premier ministre après avoir retiré ses troupes de la région. Eisenhower ne sera pas plus conciliant avec la France coloniale, refusant de soutenir le pays après sa défaite à Dien Bien Phu en Indochine.

Eisenhower, qui avait été impressionné par l'efficacité et l'importance du système autoroutier allemand, l'autobahn, avait pleinement conscience de la nécessité de moderniser le réseau autoroutier américain. Cela était particulièrement vrai pour les autoroutes nationales traversant les différents États (système autoroutier inter-États). Un plan national était nécessaire, et c'est ainsi qu'a été créé le Highway Trust Fund, qui financerait indépendamment le système autoroutier en émettant ses propres obligations et en utilisant certaines taxes liées aux automobiles et à l'essence pour payer les intérêts. Le réseau autoroutier américain est rapidement devenu un élément fondamental de la croissance économique du pays.

La vision progressiste et humaniste d'Eisenhower s'est concrétisée dans son discours du 8 décembre 1953 intitulé *Des atomes pour la paix*. Ce discours portant sur les dangers et les avantages apportés à l'humanité par l'énergie atomique

ouvre la porte à un contrôle des armes atomiques dans le but d'assurer la paix. En pleine guerre froide, il ouvre également la porte à la création d'une agence dans laquelle tous les pays pourraient participer, incluant l'URSS, afin de développer les applications civiles de l'énergie atomique pour le bien-être de l'humanité. Cela mènera à la création de l'Agence de l'énergie atomique qui impliquait l'URSS et tous les pays souhaitant y participer. Les résultats de ces recherches dans les domaines de l'utilisation de l'énergie nucléaire pour l'agriculture, la médecine et bien sûr la production d'énergie électrique grâce à la fission nucléaire étaient partagés avec tous les pays dans un objectif de développement économique mutuel et mondial. La création de l'Agence internationale de l'énergie atomique a ouvert de nouvelles perspectives de développement économique à la fois pour les pays développés et en développement.

Le lancement du satellite soviétique *Spoutnik* en 1957 a suscité une vive réaction aux États-Unis. Certains faucons ont mal interprété ce développement technologique qui constituait, selon eux, un retard dangereux pour la sécurité américaine. Le rapport Gaither, dont l'un des auteurs était Paul Nitze, a tenté d'utiliser ce retard technologique pour demander un programme militaire axé sur d'importants investissements dans les missiles nucléaires, les bombardiers, les bombes nucléaires, etc. Leur rapport a été publié dans le *New York Times* sans l'approbation d'Eisenhower. Furieux, ce dernier a compris l'importance du retard technologique, mais il a utilisé cette situation pour orienter les États-Unis vers la conquête de l'espace, une décision justifiée.

Le discours de fin de mandat d'Eisenhower est probablement son discours le plus célèbre. Il met en garde le pays contre l'émergence d'un ennemi potentiel non pas extérieur ou idéologique, comme l'URSS ou le communisme, mais d'un ennemi intérieur situé au sein même du pays : le complexe militaro-industriel américain. Ayant lui-même fait carrière

au sein de ce complexe, Eisenhower déclare : «... Dans les assemblées du gouvernement, nous devons donc nous garder de toute influence injustifiée, qu'elle ait ou non été sollicitée, exercée par le complexe militaro-industriel. Le risque potentiel d'une désastreuse ascension d'un pouvoir illégitime existe et persistera. Nous ne devons jamais laisser le poids de cette combinaison mettre en danger nos libertés et nos processus démocratiques. Nous ne devrions jamais rien prendre pour argent comptant».

Une autre partie de ce discours traite spécifiquement de l'établissement scientifique. «La perspective d'une domination des spécialistes de notre nation par les emplois fédéraux, les budgets attribués aux projets et le pouvoir de l'argent, est bien présente et doit être considérée avec gravité. Cependant, tout en apportant à la recherche scientifique et aux découvertes le respect que nous leur devons, nous devons également être attentifs à un danger à la fois aussi grave et opposé, à savoir que l'ordre public puisse devenir captif d'une élite scientifique et technologique.»

Ainsi, l'avertissement d'Eisenhower est d'une importance encore plus cruciale que la simple perte éventuelle de contrôle de l'État sur les décisions militaires. Il concerne également la possible perte de contrôle de l'État sur l'ensemble du domaine scientifique et technologique, aux mains des spécialistes et des experts. Par exemple, aujourd'hui, l'autorisation donnée aux spécialistes du climat d'avoir carte blanche dans leur domaine de connaissance par l'État, avec toutes les conséquences économiques, technologiques et sociales qui en découlent, reléguant tous leurs opposants au rang de charlatans, quel que soit leur niveau de connaissance, est un exemple troublant parmi d'autres qui nous incite à réfléchir. Quoi qu'il en soit, ce discours mettant en garde contre «l'ennemi intérieur» s'est révélé prophétique pour son successeur à la Maison-Blanche.

Si Franklin Delano Roosevelt a été le Bach du colbertisme américain au XX^e siècle, John Fitzgerald Kennedy en a clairement été le Mozart. Ses origines irlandaises catholiques ont fait de lui un adversaire naturel de l'impérialisme britannique. L'arrière-grand-père de JFK, Patrick Kennedy (1823-1858), fermier irlandais, a émigré d'Irlande et est arrivé à Boston en raison de la Grande Famine en Irlande (1845-1852), principalement causée par le traitement horrible réservé aux Irlandais par l'Empire britannique, ainsi que par la maladie de la pomme de terre. Il est décédé du choléra, tout comme son fils aîné, après avoir travaillé en tant que tonnelier, fondé sa famille et établi la branche américaine des Kennedy en ayant cinq enfants. Son deuxième fils, Patrick Joseph (P.J.) Kennedy (1858-1929), a eu plus de chance et a réussi dans les affaires en ouvrant une taverne et en faisant du commerce de whisky. Il a investi ses économies en bourse et s'est lancé en politique, étant élu représentant à la Chambre des représentants du Massachusetts, puis sénateur de cet État. Cependant, il a préféré rester dans l'ombre en se concentrant sur l'organisation politique démocrate. C'est son fils aîné, Joseph Patrick Kennedy Sr. (1888-1969), connu comme le patriarche de la célèbre famille, qui a réellement fait fortune dans divers domaines, allant de la banque à la construction de navires militaires (où il a rencontré FDR pendant la Première Guerre mondiale), en passant par l'importation d'alcool, le cinéma et surtout la spéculation à Wall Street. Il a eu le flair politique de soutenir FDR lors de l'élection présidentielle de 1932, devenant ainsi l'un des rares requins de la finance à s'associer à lui. Il a ensuite été nommé par FDR président de la Security Exchange Commission (SEC) en 1935, avec pour mission de «nettoyer la finance» et de limiter le contrôle de la famille Morgan sur le marché financier. Il est ensuite devenu ambassadeur des États-Unis à Londres de 1938 à 1940, mais en désaccord avec FDR et Churchill quant à leur stratégie militaire, étant partisan de l'apaisement avec Hitler et s'opposant à l'entrée en guerre des États-Unis, il a dû quitter ce poste et mettre fin

à sa carrière politique personnelle. Il rêvait de succéder à FDR, mais l'entrée en guerre des États-Unis et le troisième mandat de FDR ont ruiné ses plans. Marié à Rose Fitzgerald, fille de John F. Fitzgerald (1863-1950), maire d'origine irlandaise de Boston après avoir été membre de la Chambre des représentants des États-Unis, ils ont eu neuf enfants, dont quatre fils : Joseph Patrick Kennedy Jr. (1915-1944), premier projet de son père pour devenir président, qui est tombé au combat le 12 août 1944 à l'âge de 29 ans à Blythburgh, au Royaume-Uni ; John Fitzgerald Kennedy (1917-1963), connu sous le nom de Jack Kennedy ou JFK, assassiné en tant que président en exercice des États-Unis le 22 novembre 1963 à Dallas, à l'âge de 46 ans ; Robert Francis Kennedy (1925-1968), connu sous le nom de Bobby Kennedy ou RFK, assassiné le 6 juin 1968 à Los Angeles alors qu'il était sénateur de l'État de New York et candidat démocrate en pleine course pour la Maison-Blanche, à l'âge de 42 ans ; et Edward Moore Kennedy Sr. (1932-2009), connu sous le nom de Ted Kennedy, le seul des frères Kennedy à mourir de mort naturelle le 25 août 2009 à son domicile de Hyannis Port, dans le Massachusetts, à l'âge de 77 ans. Joe Kennedy Sr. a transféré ses ambitions politiques sur ses fils et a donc vu trois d'entre eux mourir...

Dès son discours intitulé *Remarques du sénateur John F. Kennedy au Sénat* le 2 juillet 1957, communément appelé *Le discours algérien*, JFK démontre clairement sa vision anti-impérialiste et anticolonialiste. Le discours débute ainsi (traduction libre de l'auteur) :

« Monsieur le Président, la force la plus puissante dans le monde aujourd'hui n'est ni le communisme, ni le capitalisme, ni la bombe H, ni un missile guidé – c'est le désir éternel de l'homme d'être libre et indépendant. Le grand ennemi de cette force gigantesque de liberté est appelé, à défaut d'un terme plus précis, impérialisme – et aujourd'hui, cela signifie

l'impérialisme soviétique et, qu'on le veuille ou non, bien qu'ils ne soient pas équivalents, l'impérialisme occidental. »

En plaçant l'impérialisme comme l'adversaire principal de la liberté humaine, JFK annonce ses couleurs. Il s'inscrit directement dans la continuité de la politique étrangère anticoloniale de Franklin Delano Roosevelt. Cette vision commune anticoloniale des relations internationales entre États-nations souverains suit en fait la logique des rapports établis lors de la paix de Westphalie du cardinal Mazarin. Kennedy marque ainsi une rupture idéologique avec les années Truman et avec le règne d'Eisenhower, dont les élans anti-impérialistes étaient souvent freinés en pratique par son secrétaire d'État, John Foster Dulles. En se positionnant clairement en faveur de l'indépendance de l'Algérie, Kennedy dénonce le colonialisme d'un important pays allié des États-Unis, la France, démontrant ainsi son opposition absolue à l'impérialisme, ce qui ne laisse pas indifférents les dirigeants de l'Empire britannique et tous leurs alliés impérialistes américains. En prônant une politique américaine anticoloniale, Kennedy promet implicitement l'appui des États-Unis aux dirigeants nationalistes des pays du tiers-monde qui sont en position de dépendance vis-à-vis des empires coloniaux européens. Ce faisant, il offre à ces pays colonisés une alternative à l'option communiste offerte par l'URSS, à savoir une véritable indépendance. JFK tente ainsi de sortir le monde de la division bipolaire entre les deux empires, tracée par Churchill après la mort de FDR, c'est-à-dire l'impérialisme capitaliste soutenu par le nouvel empire anglo-américain souhaité par Churchill-Truman en complicité avec les empires subalternes français et hollandais, face à l'impérialisme communiste dirigé par l'Union soviétique. Chaque libération d'un pays colonisé viendra galvaniser les aspirations nationalistes des pays colonisés voisins. C'est ce processus de décolonisation voulu par FDR, JFK et de Gaulle qui provoquera la colère des impérialistes ainsi qu'une série d'attentats.

Peu après le discours de Kennedy, Charles de Gaulle devint président de la France en 1959. Celui-ci reconnut la futilité des guerres coloniales pour la France et entama le processus d'indépendance de l'Algérie, amorçant ainsi le retrait de la France de son alliance impériale avec les Britanniques.

En Afrique noire, John F. Kennedy soutint Ahmed Sékou Touré dans sa quête d'indépendance face à la France pour la Guinée, ainsi que Kwame Nkrumah, le père du nationalisme africain, dans sa quête d'indépendance du Ghana vis-à-vis du Royaume-Uni. Nkrumah séjournait aux États-Unis lors de la construction de la Tennessee Valley Authority (TVA) sous le règne de FDR, et il rêvait de reproduire ce concept dans son pays. JFK, fervent défenseur du progrès, devint un collaborateur précieux pour lui, veillant à lui fournir l'aide technique et financière nécessaire pour mener à bien ce grand projet. Il fit notamment appel à Kaiser Aluminium, une société ayant précédemment travaillé sur les grands barrages américains de Bonneville, Hoover et Grand Coulee. Ainsi, le barrage d'Akosombo fut construit entre 1961 et 1965 dans les gorges d'Akosombo sur la rivière Volta, créant le plus grand lac artificiel au monde, le lac Volta. Ce grand barrage contribua considérablement à l'offre énergétique régionale, bénéficiant également au Bénin et au Togo. Il ouvrit de nouvelles voies navigables, favorisa l'industrie de la pêche et permit une certaine diversification industrielle grâce à la production d'aluminium, propulsant ainsi le Ghana dans l'ère moderne. Malheureusement, Nkrumah, premier chef d'État reçu par JFK à la Maison-Blanche le 8 mars 1961, fut renversé dans un coup d'État soutenu par les Britanniques en 1966, après la mort de Kennedy.

Le président Kennedy réussit à forcer pratiquement la Belgique à reconnaître l'indépendance du Congo. Il insista notamment pour que le Congo reste uni après l'assassinat orchestré par le directeur de la CIA Allen Dulles le 17 janvier 1961, trois jours avant l'entrée en fonction officielle de JFK

en tant que président des États-Unis, de Patrice Lumumba, grand nationaliste congolais et père de l'indépendance du Congo. Les Britanniques organisèrent secrètement un soulèvement séparatiste dans la province du Katanga au Congo, où se trouvait le conglomérat belgo-britannique de l'Union minière, exploitant les mines d'uranium et de cuivre, avec des mercenaires blancs provenant de la Rhodésie du Nord. Kennedy réagit rapidement en mettant fin au soulèvement de cette province en équipant les Casques bleus de l'ONU de matériel américain, leur permettant d'anéantir les armées sécessionnistes du Katanga soutenues par les Britanniques. Le leader séparatiste du Katanga, Moïse Tshombe, fut arrêté par les soldats de l'ONU, et le gouvernement du Congo demanda le retrait du consulat britannique de la province du Katanga. Des centaines d'étudiants congolais saccagèrent l'ambassade britannique pour exprimer leur reconnaissance, puis célébrèrent à l'ambassade américaine. Parallèlement, Kennedy stoppa également la livraison des missiles nucléaires Sky-Bolt aux Britanniques, qui symbolisaient pour le premier ministre Macmillan la « relation spéciale » entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, telle que promise par Eisenhower. Ces missiles passèrent plutôt sous l'autorité de l'OTAN, rendant ainsi la relation anglo-américaine de moins en moins spéciale...

Le conflit au Viêt Nam découla de la décision prise en période d'après-guerre par l'administration Truman, fortement influencée par Churchill, de favoriser le retour de la France dans sa colonie en Indochine en refusant le soutien américain au leader nationaliste vietnamien Hồ Chí Minh, comme demandé par ce dernier dans sa lettre du 28 février 1946 adressée à Truman, six mois après la déclaration d'indépendance du Viêt Nam vis-à-vis de l'Empire colonial français. Hồ Chí Minh se tourna alors vers l'URSS, et s'ensuivit la guerre d'Indochine contre la France, qui se solda par la défaite française lors de la bataille de Diên Biên Phu en 1954 et l'établissement, à la suite des accords de Genève du 11 juillet 1954, d'un gouvernement

communiste au Viêt Nam du Nord dirigé par Hô Chi Minh, et d'un gouvernement au Viêt Nam du Sud, soutenu par les Américains et dirigé par l'ancien empereur Bao Dai, suivi en 1955 par Ngo Dinh Diêm. Tout était donc en place pour une confrontation capitalo-communiste, aboutissant à une guerre qui durerait vingt ans. Le soutien américain au Viêt Nam du Sud impliquait la présence de conseillers et de personnel militaire américain pour la coordination militaire. On ne saura jamais ce qui serait advenu de la guerre du Viêt Nam sans l'assassinat de JFK, mais selon le professeur d'histoire de l'Université de l'Alabama spécialisé dans ce conflit, Howard Jones, dans son livre *Death of a generation : How the Assassinations of Diem and JFK Prolonged the Vietnam War*, JFK était parfaitement conscient que cette guerre ne pourrait que mener à une impasse, et il prévoyait de retirer quasiment toutes les troupes américaines après sa réélection en 1964, souhaitant laisser les Vietnamiens décider de leur propre destin. Bien qu'il annonçât le retrait de 1 000 soldats du Viêt Nam avant la fin de l'année 1963, Kennedy craignait qu'un retrait important des troupes américaines ne compromette sa réélection, étant donné le fanatisme anticomuniste prévalant parmi les conservateurs de l'époque. Il comptait sur sa politique d'apaisement avec l'URSS pour favoriser une résolution négociée de ce conflit. Quoi qu'il en soit, cette guerre est devenue un enfer pour les Américains à partir de 1965, bien après la mort de JFK, avec une implication américaine beaucoup plus importante sous le règne de Lyndon Johnson. Le fait que Bobby Kennedy se soit lancé dans la course démocrate en 1968 en promettant le retrait des troupes américaines du Viêt Nam s'il était élu président, confirme l'hypothèse de l'opposition de JFK à cette guerre, compte tenu de l'importance de RFK en tant que conseiller du président Kennedy. Bien que J.F. Kennedy fût clairement anticomuniste, il n'adhérait pas à la vision manichéenne de la guerre froide et de la confrontation entre les deux mondes souhaitée par les impérialistes britanniques. Le chemin de JFK vers l'apaisement avec l'URSS et le monde communiste, tel

que démontré par le premier accord d'interdiction partielle des essais nucléaires entre les États-Unis, l'URSS et la Grande-Bretagne, signé à Moscou le 5 août 1963, ne fut pas de tout repos pour Kennedy.

On sait aujourd'hui comment Allen Dulles, directeur de la CIA sous Truman et Eisenhower, et frère de John F. Dulles, secrétaire d'État d'Eisenhower, a tendu le piège de l'invasion de la baie des Cochons dans lequel JFK est naïvement tombé en arrivant à la Maison-Blanche. Ce plan d'invasion de Cuba, exécuté par une force paramilitaire spéciale de 1 200 réfugiés cubains entraînés par la CIA d'Allen Dulles et décrété par Eisenhower, a été un échec monumental. Kennedy n'était pas chaud à l'idée et avait prévenu tout le monde qu'il n'enverrait jamais l'armée américaine en renfort, mais évidemment personne ne l'a cru. Dulles a réussi à convaincre Kennedy qu'il avait tout à perdre en arrêtant cette opération décidée par Eisenhower. Les paramilitaires cubains exaltés ne lui pardonneraient jamais et constitueraient des ennemis politiques intérieurs potentiellement très hostiles. En revanche, Dulles prétendait que ce débarquement devait provoquer une insurrection dans le camp de Castro pouvant le renverser. Après l'échec monumental et humiliant de cette opération, qui a donné une très mauvaise première impression internationale de Kennedy, et compte tenu de l'assassinat de Patrice Lumumba commandité par Dulles juste avant l'arrivée de Kennedy au pouvoir, Allen Dulles a été congédié à juste titre de son poste de directeur de la CIA en novembre 1961 et Kennedy n'a plus jamais fait confiance à cette organisation...

Mais l'année suivante, en octobre 1962, Castro réagit en demandant l'aide de l'URSS pour protéger son île contre toute invasion américaine. Après l'humiliation de l'année précédente, Khrushchev n'hésite pas à envoyer ses missiles vers Cuba. Cependant, JFK, ayant tiré les leçons de ses erreurs passées et se fiant à son instinct et à ses conseillers, en évitant l'influence

des faucons militaires, résout cette crise absolue de la guerre froide de manière magistrale en faisant reculer les Soviétiques de manière totalement pacifique, sans que personne ne perde la face. À partir de ce moment, auréolé de ce prestige international, JFK devient très puissant sur la scène internationale et peut plus facilement imposer ses vues dans le reste du monde.

Les années Kennedy sont marquées par une forte croissance économique. En tant qu'adepte du colbertisme américain, Kennedy subventionne les investissements en capital des entreprises grâce à un crédit d'impôt dédié à l'investissement en capital physique, ce qui relance, entre autres, l'industrie de l'acier en s'opposant fermement à US Steel, contrôlée par Morgan. Il augmente également le salaire minimum et améliore les droits civiques des Noirs dans un projet de loi qui sera adopté après sa mort par Lyndon Johnson. Son *discours radiodiffusé et télévisé du 11 juin 1963*, à la suite du chaos provoqué par l'admission de deux étudiants noirs à l'Université de l'Alabama, annonce un projet de loi qui éliminera complètement, sur le plan légal, la notion de race de la vie américaine.

« Cent années se sont écoulées depuis que le président Lincoln a libéré les esclaves, mais leurs héritiers, leurs petits-fils, ne sont pas entièrement libres. Ils ne sont pas encore délivrés des chaînes de l'injustice. Ils ne sont pas encore affranchis de l'oppression sociale et économique. Et cette Nation, malgré tous ses espoirs et toutes ses prétentions, ne sera pas pleinement libre tant que tous ses citoyens ne seront pas libres.

Nous prêchons la liberté dans le monde entier, et nous le pensons, et nous chérissons notre liberté ici chez nous, mais devons-nous dire au monde, et plus important encore, nous dire les uns aux autres que c'est ici la terre de la liberté, sauf pour les Noirs? Que nous n'avons pas de citoyens de seconde classe, à l'exception des Noirs? Que nous n'avons pas de système de classe ou de caste, pas de ghettos, pas de race maîtresse, sauf en ce qui concerne les Noirs? »

Le règne trop bref de JFK est fortement marqué par sa relation avec l'URSS. Son plus grand coup de génie survient en réaction au vol spatial historique du Soviétique Youri Gagarine le 12 avril 1961, le premier vol spatial habité de l'histoire de l'humanité, qui a eu lieu 5 jours avant le désastreux débarquement de la baie des Cochons. Complètement abasourdi par cet exploit extraordinaire, Kennedy ne saura pas comment y répondre sur-le-champ, déclarant que les États-Unis tenteront d'être leaders dans des « domaines plus importants pour l'humanité ». Cependant, le 25 mai 1961, environ un mois et demi après l'exploit de Gagarine, JFK se reprend et crée le projet Apollo, dont l'objectif est d'envoyer un homme sur la Lune et de le ramener sain et sauf sur Terre avant la fin de la décennie ! Le peuple américain, encore traumatisé par l'exploit de Gagarine, ainsi que tous les partis politiques, adhère avec enthousiasme à ce magnifique projet. Un peu plus d'un an après son arrivée à la Maison-Blanche, John F. Kennedy parvient à mobiliser les États-Unis dans une mission scientifique comparable à l'effort de guerre de Franklin D. Roosevelt. Malgré leur retard technologique par rapport à l'URSS dans la course à l'espace, la croissance économique et technologique des États-Unis est une fois de plus propulsée par ce projet grandiose et humaniste, un projet dirigiste qui va propulser le colbertisme américain dans l'ère spatiale. Les retombées de ce projet se font encore sentir de nos jours dans la révolution informatique et les avancées en télécommunications qu'il a engendrées. Des milliards de dollars sont investis de manière intensive dans ce projet scientifique sans précédent, et des centaines de nouvelles entreprises de haute technologie sont créées en conséquence. John Neuffer, l'actuel président de l'Association de l'industrie des semi-conducteurs, explique comment la NASA a acheté massivement des semi-conducteurs, plus d'un million de puces entre 1962 et 1967, représentant 60 % de toutes les puces produites aux États-Unis pendant cette période, pour alimenter ses ordinateurs dans le cadre des missions Apollo, créant ainsi l'industrie des semi-conducteurs

qui a donné naissance à la Silicon Valley. Le prix des premières puces testées par la NASA était de 1 000 \$ chacune, mais ce prix est tombé à 15 \$ la puce lorsque Neil Armstrong a posé le pied sur la Lune.

Avec la collaboration intense du président Lyndon Johnson, qui a soutenu ce projet depuis le début en tant que vice-président de Kennedy, et de l'administrateur de la NASA, James Webb, le projet Apollo accomplira sa mission en alunissant sous le règne du président Nixon avec les astronautes Neil Armstrong et Buzz Aldrin dans le cadre de la mission Apollo 11, le 20 juillet 1969, avec l'aide de Michael Collins, qui est resté en orbite dans le module lunaire. Ils sont revenus sains et saufs le 24 juillet. Les Américains se rendront sur la Lune à six autres reprises de 1970 à 1972 et effectueront quatorze sorties scientifiques.

Dans son *discours du 25 mai 1961* au Congrès, JFK annonça également une augmentation substantielle du budget afin d'accélérer le développement du projet Rover, une fusée à propulsion nucléaire, dans le but de permettre, un jour, «des explorations spatiales encore plus excitantes et ambitieuses, peut-être au-delà de la Lune, peut-être aux confins du système solaire». Sa vision ne se limitait donc pas à un seul grand accomplissement ponctuel, mais envisageait une véritable civilisation humaine dans l'espace. Conscient de l'importance de téléviser cet événement, Kennedy demanda des fonds supplémentaires pour renforcer les satellites de télécommunications nécessaires à la retransmission télévisuelle, ainsi que des fonds pour les satellites de météorologie.

En réalité, la première idée de Kennedy était d'envoyer des hommes sur Mars. Cependant, étant donné que cet objectif était irréalisable à moyen terme, Kennedy se tourna vers la conquête de la Lune. Le financement alloué au développement de fusées à propulsion nucléaire était destiné à cet objectif à long terme. Malheureusement, les dépenses engagées pour la

guerre du Viêt Nam, consécutives au décès de JFK, ont conduit à des coupes budgétaires dans ce programme, qui devront probablement être rétablies si l'humanité souhaite un jour se rendre sur Mars...

Cependant, son discours le plus célèbre reste celui prononcé le 12 septembre 1962 à l'Université Rice à Houston, intitulé *Nous choisissons d'aller sur la Lune*. Il confirma son engagement en l'intégrant dans son concept de «Nouvelle frontière», une expression qu'il avait définie lors de son discours d'investiture démocrate le 15 juillet 1960. Ce concept englobait non seulement le développement de la NASA, mais aussi la stimulation de l'économie, la lutte contre la ségrégation raciale, l'amélioration de la défense nationale et l'aide internationale aux pays du tiers-monde.

En utilisant la conquête de l'espace comme métaphore pour la découverte de l'Amérique, Kennedy toucha le sens patriotique et l'esprit pionnier des Américains. Il mit l'accent sur l'aspect pacifique du développement scientifique et sur la liberté pour l'Amérique de choisir son destin plutôt que de le subir. John F. Kennedy transforma ainsi en grande partie la guerre froide, qui était une course aux armements nucléaires potentiellement destructrice pour l'humanité, en une course vers la Lune. Dans ce discours, il déclara :

«Nous avons mis les voiles sur cette nouvelle mer parce qu'il y a de nouvelles connaissances à acquérir et de nouveaux droits à gagner, et ils doivent être gagnés et utilisés pour le progrès de tous. Car la science spatiale, comme la science nucléaire et toute technologie, n'a pas de conscience propre. Qu'elle devienne une force pour le bien ou pour le mal dépend de l'homme, et ce n'est que si les États-Unis occupent une position de prééminence que nous pouvons aider à décider si ce nouvel océan sera une mer de paix ou un nouveau théâtre de guerre terrifiant. Je ne dis pas que nous devrions ou allons rester sans protection contre l'utilisation abusive de l'espace,

pas plus que nous ne sommes pas protégés contre l'utilisation hostile de la terre ou de la mer, mais je dis que l'espace peut être exploré et maîtrisé sans alimenter les feux de la guerre, sans répéter les erreurs que l'homme a commises en étendant son mandat autour de ce globe qui est le nôtre.»

Loin de considérer la course à l'espace comme une simple compétition entre les États-Unis et l'URSS, Kennedy proposa une collaboration avec l'URSS pour mener à bien ce projet. Le 20 septembre 1963, un mois et demi après l'accord sur l'interdiction partielle des essais nucléaires et deux mois avant sa mort, il prononça un *discours devant l'ONU* qui fut très apprécié des journalistes soviétiques. Dans ce discours, il déclara :

«Finalement, dans un domaine où les États-Unis et l'Union soviétique ont une capacité spécifique, le domaine de l'espace, il y a place pour une nouvelle coopération, pour davantage d'efforts conjoints dans la régulation et l'exploration de l'espace. J'inclus parmi ces possibilités une expédition conjointe sur la Lune. L'espace n'offre aucun problème de souveraineté; par cette résolution de cette Assemblée, les membres des Nations unies ont renoncé à toute revendication de droits territoriaux dans l'espace extra-atmosphérique ou sur les corps célestes et ont déclaré que le droit international et la Charte des Nations unies s'appliqueraient. Pourquoi, par conséquent, le premier vol de l'homme vers la Lune devrait-il être une question de compétition nationale? Pourquoi les États-Unis et l'Union soviétique, en se préparant à de telles expéditions, devraient-ils s'engager dans d'immenses duplications de recherche, de construction et de dépenses? Nous devrions sûrement explorer si les scientifiques et les astronautes de nos deux pays — en fait du monde entier — ne peuvent pas travailler ensemble à la conquête de l'espace, en envoyant un jour dans cette décennie sur la Lune non les représentants d'une seule nation, mais les représentants de tous nos pays.»

Même Fidel Castro, insatisfait de son statut de simple satellite communiste, était ouvert à une collaboration avec les Américains et une rencontre avec JFK était prévue après son voyage à Dallas. C'est ainsi que John Fitzgerald Kennedy orienta la guerre froide avant son assassinat...

Pendant que les Américains envoyaient des hommes sur la Lune, les Soviétiques, qui avaient inauguré l'ère spatiale avec le lancement du premier satellite artificiel de la Terre en 1957, *Spoutnik 1*, perfectionnaient leurs satellites en orbite autour de la Lune avec leur série de projets luna. En 1970, les Soviétiques enverront le premier robot téléguidé depuis la Terre pour se poser sur une surface extraterrestre, dans le cadre de leur programme Lunokhod. En fait, il est difficile de trouver une technologie actuelle qui ne provient pas de la course à l'espace. L'informatique, la robotique, la science biomédicale, les télécommunications, ces industries essentielles à notre vie quotidienne ont été initiées ou développées à cette époque.

Toute la philosophie de Kennedy était basée sur le progrès de l'humanité. Le développement de l'énergie nucléaire civile et de l'hydroélectricité était fortement encouragé. Le 26 septembre 1963, il déclara que d'ici la fin du siècle, la moitié de toute l'énergie électrique produite aux États-Unis devrait provenir de l'énergie nucléaire. L'exploitation maximale de l'énergie hydroélectrique était également prévue. Chaque goutte d'eau se dirigeant vers l'océan devait servir à produire de l'électricité. JFK réussit à financer la construction de centrales nucléaires en Indonésie et au Viêt Nam. Il réorganisa également l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de promouvoir les projets de dessalement, en coordonnant avec plusieurs pays des projets de ce type au Moyen-Orient dans le but de favoriser la paix par le développement économique.

On ne pourra jamais démontrer que l'assassinat de John F. Kennedy a résulté d'un complot. Pour cela, il faudrait que le gouvernement américain le reconnaisse officiellement, et

ce n'est pas demain la veille. Les gouvernements victimes d'assassinats politiques vont très rarement les reconnaître, sauf évidemment si le coup est revendiqué. Imagine-t-on le gouvernement américain déclarer, par exemple, que la mafia, la CIA, le complexe militaro-industriel américain, les Soviétiques, les Cubains, les Britanniques, ou une combinaison de certains de ces éléments aient tué leur président ? Cela n'a aucun sens. Les grandes tragédies classiques mettent souvent en scène les assassinats politiques au cours de l'histoire. C'est d'ailleurs le domaine du grand art de révéler les événements indicibles.

JFK est assassiné à Dallas, et son meurtrier présumé est assassiné deux jours plus tard au poste de police. Son frère est assassiné cinq années plus tard lorsqu'il veut devenir président. Tout cela relèverait-il du hasard de tireurs fous ? Démontrer de manière empirique l'existence d'un complot visant à assassiner un homme politique relève en réalité de l'absurdité. Pour prouver un tel complot criminel, la police doit pouvoir étayer ses accusations par des preuves solides, fondées sur des faits concrets : des enregistrements téléphoniques compromettants, des photographies d'actes répréhensibles, des communications écrites, et ainsi de suite. Cependant, obtenir de telles preuves requiert une enquête spécifique, souvent menée sur des mois, voire des années, visant des individus clés, tels que des « parrains » de la mafia, ainsi que leur entourage. Ces individus se montrent extrêmement prudents et maîtrisent parfaitement les méthodes policières. Il n'est d'ailleurs pas rare que la police s'infilte elle-même au sein du crime organisé afin d'atteindre ses objectifs.

Peut-on alors imaginer l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontés les services secrets de n'importe quel pays lorsqu'ils cherchent à rassembler des informations cruciales pour prouver l'existence d'un complot ourdi par un service secret étranger ? Il est évident que si les services secrets d'un pays ont de solides motifs de croire qu'une organisation ou

un individu menace la vie du chef de l'État, ils interviendront rapidement dès qu'ils auront collecté les informations nécessaires pour procéder à des arrestations, empêchant ainsi tout acte d'assassinat. Malheureusement, cette situation ne se produit pas toujours lorsque le complot est fomenté par d'autres policiers...

Un assassinat politique constitue, par essence même, une reconnaissance de l'échec de tout le système de sécurité mis en place pour protéger la vie du chef de l'État. C'est un échec retentissant pour toutes les institutions policières du pays et, surtout, pour les services de renseignement nationaux de haut niveau. Les auteurs d'un complot visant à assassiner une personnalité telle que John F. Kennedy ne peuvent certainement pas être des amateurs. Ils peuvent être issus des services de renseignement d'un pays étranger, en collusion avec la mafia locale dans le lieu de l'assassinat, ou encore appartenir à des groupes terroristes. Ces services de renseignement étrangers sont souvent aussi compétents et professionnels que ceux du pays dont le chef d'État est visé. Ils peuvent également infiltrer les services de renseignement nationaux du pays ciblé pour éliminer leur chef d'État. Afin de préserver les apparences, les services de renseignement chargés de la sécurité du chef d'État assassiné se résignent alors à admettre leur inefficacité sur le terrain en suggérant que l'auteur de l'assassinat est un tireur isolé et déséquilibré. En réalité, ils ne peuvent rien faire de plus.

Si on ne peut démontrer empiriquement que les assassinats des frères Kennedy relèvent de complots politiques, il est en revanche fort aisé d'en comprendre la possibilité pour quiconque connaît bien l'histoire américaine et l'envergure de la politique de John F. Kennedy, ainsi que son lien avec le colbertisme américain.

John F. Kennedy, au cours de ses trois années de règne, a profondément bouleversé les relations internationales, les propulsant rapidement vers un schéma similaire aux traités de

Westphalie, vision anti-impérialiste soigneusement élaborée par Franklin D. Roosevelt peu avant sa disparition. Sous cette nouvelle approche, le colonialisme était catégoriquement exclu, tandis que la confrontation impériale de la guerre froide, si chère à Churchill sur le plan militaire, était reléguée au second plan au profit d'une course vers la conquête lunaire. Une collaboration américano-soviétique commençait à prendre forme dans le domaine spatial, et des rapprochements avec Castro devenaient envisageables. Kennedy envisageait également le retrait des troupes américaines du Viêt Nam, ce qui aurait encore rapproché les États-Unis de l'URSS et aurait permis l'émergence d'un développement eurasien harmonieux, une véritable angoisse pour les impérialistes britanniques.

La politique de Kennedy était donc conçue pour susciter l'ire du complexe militaro-industriel, craint par Eisenhower, ainsi que des factions impérialistes anglo-américaines soutenues par Londres et Wall Street. Sans oublier les exilés cubains exaltés et la mafia de Chicago, frustrés par l'abandon de Kennedy lors du fiasco de la baie des Cochons, car la reprise de Cuba aurait signifié le retour de la mafia américaine à La Havane. De plus, les lois antiracistes promises par Kennedy ne manquaient pas de provoquer les éléments profondément racistes du sud du pays, tels que le Ku Klux Klan. La popularité éclatante de JFK annonçait inévitablement un autre mandat présidentiel jusqu'en 1968. Et ensuite ? Il aurait été possible d'envisager Robert Kennedy jusqu'en 1976, puis Ted Kennedy jusqu'en 1984. Ainsi, une véritable dynastie familiale aurait pu s'étendre sur une vingtaine d'années supplémentaires, surpassant même la longévité de l'ère de FDR. Cela constituait sans doute l'une des principales raisons pour lesquelles les nombreux adversaires des Kennedy ont sans doute conspiré pour les assassiner.

4.1.7 Le rétablissement de l'empire financier anglo-américain

Au lieu d'obtenir la présidence de la famille Kennedy, les Américains ont dû se contenter de Lyndon Johnson, qui a succédé à JFK à sa mort et a été élu en 1964, plongeant ainsi son pays dans la guerre du Viêt Nam. Ensuite, ils ont élu Richard Nixon, président des États-Unis du 20 janvier 1969 au 9 août 1974, qui a posé les bases de l'architecture du système monétaire internationale souhaitée par l'oligarchie financière en amorçant le processus visant à mettre fin aux accords de Bretton Woods établis par Franklin D. Roosevelt en 1944. Ces accords, signés par 44 gouvernements, garantissaient un taux de change fixe entre les devises adossées au dollar américain, convertible en or à raison de 35 dollars l'once. Cependant, en 1971, Richard Nixon a annoncé unilatéralement la suspension de la convertibilité du dollar américain en or, arguant de problèmes techniques monétaires liés aux dépenses américaines engendrées par la guerre du Viêt Nam, au lieu de résoudre ces problèmes par la négociation. Par coïncidence, la même année a vu la création de l'Inter-Alpha, un regroupement de banques européennes initié par le financier britannique Jacob Rothschild, 4^e baron Rothschild, dans le but de mobiliser les fonds nécessaires pour que l'oligarchie financière puisse contrôler les monnaies nationales. L'empire financier anglo-américain était de retour.

L'Empire britannique, qui n'a jamais été autre chose qu'un empire militaro-financier, héritier historique du centre financier de Venise s'établissant ensuite à Amsterdam et enfin à Londres par le biais de la Compagnie britannique des Indes orientales, et adversaire inflexible du développement des États-nations, renaîtra spirituellement après avoir été temporairement mis de côté par F.D. Roosevelt depuis 1944, grâce à cette alliance bancaire initiée par la famille Rothschild. Ainsi, nous passerons progressivement d'un taux de change fixe à un taux de change entièrement flottant entre toutes les devises à partir de mars 1973, une situation officiellement entérinée

par le FMI le 8 janvier 1976 lors des accords de la Jamaïque. Le système de taux de change réglementé, le taux de change fixe adossé à l'or de Bretton Woods, qui a assuré la croissance économique de la classe moyenne occidentale pendant les Trente Glorieuses, sera officiellement abandonné en 1976 au profit du taux de change de la « main invisible d'Adam Smith », c'est-à-dire un taux de change supposément déterminé par le marché, c'est-à-dire le taux de change flottant actuel. De l'entente entre les pays souverains, garantissant des échanges économiques prévisibles et stables à long terme, représentée par le système de taux de change fixe des accords de Bretton Woods, nous sommes passés à un taux de change flottant, déterminé au jour le jour par le marché. Le taux de change, déterminant la valeur relative des monnaies nationales entre elles, peut donc être fortement influencé par les spéculations et manipulations de l'oligarchie financière avec la fin des accords de Bretton Woods. Malgré le tournant politique impérial à la suite de l'assassinat de JFK avec la guerre du Viêt Nam, les États-Unis, en plein essor, ont bénéficié du système mis en place par F.D. Roosevelt et de leur avancée technologique, notamment avec la course vers la Lune lancée par John F. Kennedy et poursuivie par Lyndon Johnson.

Les années 70 marqueront ainsi la métamorphose de l'État-nation américain, placé sous la tutelle de l'empire financier anglo-américain. Grâce au contrôle du marché pétrolier exercé par l'oligarchie financière, conjugué à sa mainmise sur l'ensemble du système financier, les États-nations occidentaux seront peu à peu soumis à la dépendance envers cet empire. Après la démission et le décès de Charles de Gaulle en 1970, le dernier grand colbertiste du vingtième siècle, le champ sera totalement libre pour l'oligarchie financière, qui exploitera la dépendance énergétique croissante de l'Occident vis-à-vis des importations de pétrole provenant des pays membres de l'OPEP. Ainsi, elle mènera une offensive décisive pour reprendre le contrôle de la plus grande puissance nationale

de l'histoire de l'humanité : les États-Unis d'Amérique. Les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979 joueront un rôle clé dans cette entreprise.

Il convient tout d'abord de saisir que la notion de concurrence libre et ouverte n'a jamais prévalu dans le marché pétrolier. Dès la fin du XIX^e siècle, l'Empire britannique s'était approprié les principaux gisements pétroliers du monde pour servir les intérêts de sa marine. Trois compagnies occupaient alors le devant de la scène : la Royal Dutch Shell, qui contrôlait les ressources russes, la compagnie Anglo-Perse, devenue BP, qui dominait les ressources du Moyen-Orient, et la Standard Oil de John D. Rockefeller, maîtresse du marché américain. À la suite de la dissolution de la Standard Oil en 34 sociétés distinctes en 1911, les trois compagnies d'origine ont évolué pour former ce qu'on a appelé les « sept sœurs », le cartel pétrolier qui a régné sur l'industrie depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 70, pour ensuite se transformer en un cartel composé de six ou sept « supermajors ».

Peu de temps avant son décès, Franklin D. Roosevelt, lors d'une rencontre clandestine, à l'insu de Churchill, avec le roi saoudien Abdul Aziz ibn Saud (1880-1953) le 14 février 1945 à bord d'un contre-torpilleur de la marine américaine voguant sur le canal de Suez, a scellé un accord visant à assurer un approvisionnement à long terme en pétrole des États-Unis en provenance de l'Arabie saoudite, sans la tutelle britannique. Ainsi fut initiée une relation directe entre son pays et l'Arabie saoudite. Cette démarche engendra des accords garantissant des prix stables à long terme entre le « cartel des sept sœurs » et les nations productrices de pétrole, une alliance qui s'étendit de l'après-guerre aux années 70.

L'oligarchie financière a tiré profit de l'essor du pétrole dans l'économie occidentale ainsi que de l'émergence du nationalisme panarabe et de la légitime revendication d'augmentation des prix du brut au sein du cartel. Elle a orchestré une

gigantesque crise économique dans le seul but de soumettre les États-Unis et les autres nations occidentales à ses dictats financiers. Pour atteindre cet objectif, elle a manigancé les marchés de concert avec le cartel pétrolier des sept sœurs, notamment en influençant la dévaluation du dollar américain afin d'accroître le prix du pétrole brut exprimé en dollars américains réclamé par l'OPEP.

Lorsque les pays de l'OPEP ont imposé un embargo sur la vente de pétrole aux États-Unis pendant la guerre du Kippour en 1973, ces derniers ont été contraints de l'acheter à Rotterdam à un prix quadruple. Puis, en 1979, lorsque le shah d'Iran, fidèle serviteur des intérêts britanniques, a été renversé par l'Ayatollah Khomeiny, le cartel des sept sœurs a orchestré une nouvelle panique visant à diriger le flux pétrolier vers Rotterdam. Lorsque l'Iran a temporairement réduit sa production, le prix du baril de pétrole a doublé, mettant fin aux accords de prix à long terme. Désormais, c'est le marché à terme du pétrole qui assure la stabilité des prix à long terme des achats pétroliers.

Avec le taux de change flottant et la fluctuation des prix du pétrole sur le marché, l'empire financier anglo-américain a solidement pris les rênes de l'économie mondiale au début des années 80. De plus, les pays de l'OPEP ont été désignés officiellement comme les boucs émissaires des crises économiques. Leurs pétrodollars investis aux États-Unis pouvaient être prêtés aux nations du tiers-monde, qui se retrouvaient alors contraintes de s'endetter pour acquérir leur pétrole à un prix exorbitant.

Au début des années 80, l'inflation engendrée par le choc pétrolier a poussé Paul Volcker, président de la Réserve fédérale américaine, à augmenter les taux d'intérêt jusqu'à 20 %, entraînant la pire récession depuis la Seconde Guerre mondiale. Les pays en développement ont également été frappés par une crise de la dette sans précédent lorsqu'ils ont

dû rembourser leurs emprunts à des taux usuraires de 16 %. Contraints de produire davantage pour honorer leurs dettes, ces pays ont été encouragés par le FMI à adopter une politique de « rigueur budgétaire » et à se spécialiser dans leur « avantage comparatif ». Cette orientation a provoqué une chute des cours de leurs exportations agricoles et a contribué à l'aggravation de leur situation financière.

Progressivement, le marché des produits dérivés, ce vaste casino financier mondial, se chargera de fixer les prix à court et à long terme non seulement du pétrole, mais également de quasiment tous les produits échangés à travers la planète, reléguant ainsi aux oubliettes toute forme d'entente réglementaire entre les nations souveraines. L'alliance entre l'oligarchie financière, représentée par les produits dérivés, et les cartels de producteurs imposera donc le prix international des matières premières et des produits agricoles, au grand dam des pays producteurs de ces ressources.

C'est à partir de la récession des années 80 que l'idéologie néolibérale s'imposera progressivement dans les gouvernements occidentaux, dans le milieu académique et dans les médias. Tout le développement des infrastructures de transport et d'énergie ralentira, laissant place à l'austérité budgétaire. La notion de crédit productif, autrefois essentielle, sera considérée comme désuète, et l'on inculquera aux gens l'idée que la création de richesse ne peut être réalisée que par le secteur privé, réduisant ainsi l'importance du rôle de l'État dans cette création. Comme si nous n'avions rien retenu des enseignements de l'après-guerre et de la Grande Dépression !

La libéralisation et la déréglementation des marchés financiers atteindront leur apogée en 1999, avec l'adoption du Gramm-Leach-Bliley Act sous la présidence de Bill Clinton. Cette législation marquera le démantèlement d'une des lois phares de Franklin Delano Roosevelt, l'emblématique Glass-Steagall Act de 1933. Cette dernière, déjà partiellement contournée

depuis les années 70, établissait une séparation étanche entre les banques commerciales et les banques d'investissement.

Grâce au Glass-Steagall Act, il était interdit à une même institution de jouer à la fois le rôle traditionnel de collecte des dépôts des déposants et de prêteur aux emprunteurs, rôle dévolu aux banques commerciales, et de se livrer simultanément aux activités de banque d'investissement et de courtage boursier, attribuées aux banques d'investissement et aux maisons de courtage. Cette interdiction visait précisément à empêcher l'utilisation des dépôts des travailleurs honnêtes, confiés à leur banque, pour des investissements boursiers démesurés, tels que ceux qui avaient largement contribué à la frénésie spéculative des années 20 et aux retraits massifs des déposants lors de la crise bancaire de la Grande Dépression des années trente.

Cependant, avec l'adoption du Gramm-Leach-Bliley Act, cette barrière vitale fut levée, ouvrant la voie à une nouvelle ère où les activités des banques se mêlaient indistinctement. Cette décision marqua un tournant décisif dans l'histoire financière américaine et eut des répercussions considérables sur l'économie mondiale.

La chute de l'Union des républiques socialistes soviétiques (l'URSS) à la fin des années 80 a ouvert la voie à l'établissement du modèle impérial unipolaire militaro-financier anglo-américain à travers le monde. L'imposition de ce modèle impérial unipolaire a malheureusement entravé les espoirs initiaux de rapprochement et d'unification de l'Eurasie après soixante-dix années de divisions idéologiques.

Deux phénomènes, soutenus par l'empire financier anglo-américain, ont sabordé ce processus. Le premier a été une transition radicale et brutale du communisme vers l'économie de marché, sans aucune étape intermédiaire. Cette transition abrupte a favorisé l'émergence rapide de nouveaux

milliardaires, issus principalement d'anciens apparatchiks du Parti communiste, notamment dans les secteurs du pétrole et des ressources naturelles. Malheureusement, cette évolution a engendré une catastrophe économique, sociale et humanitaire pour la vaste majorité des populations des anciennes républiques de l'URSS et des pays de l'ex-pacte de Varsovie au cours des années 90.

Ce modèle de pillage des ressources nationales et de désindustrialisation des pays de l'ex-bloc soviétique visait à accélérer la transformation de la Russie selon le modèle en vigueur au Moyen-Orient. Dans cette région, une caste de milliardaires est tolérée, tandis que tout développement industriel menant à l'établissement d'un véritable État-nation est découragé. En outre, une soumission totale à l'empire est exigée, sous peine de se voir déclarer la guerre. Cette situation reflète le sombre jeu de pouvoir orchestré par l'empire financier anglo-américain, qui manipule les aspirations des peuples et sacrifie leurs intérêts au profit de ses propres desseins hégémoniques.

Le second phénomène, soigneusement encouragé par l'empire anglo-américain dans le but de contrer le développement économique de l'Eurasie, a été l'expansion des anciens pays du pacte de Varsovie au sein de l'OTAN. Cela s'est accompagné de la guerre illégale menée par l'OTAN au Kosovo en 1999, en violation des principes de l'ONU et contre la volonté de la Russie. L'OTAN a ainsi trahi sa promesse faite à l'URSS, dans le but de réaliser la réunification allemande, de ne pas s'étendre aux pays situés à l'est de l'Allemagne. Entre 1999 et 2004, tous les pays d'Europe de l'Est et les trois pays baltes (anciennes républiques de l'URSS) ont été ajoutés à l'OTAN. Une attention particulière a été accordée au cas sensible de l'Ukraine, située stratégiquement au carrefour de l'Eurasie.

Dès les premiers stades, des mouvements néo-fascistes, inspirés par les collaborateurs ukrainiens nazis de la Seconde Guerre mondiale, ont été financés pour créer un nationalisme

ukrainien spécifiquement anti-russe, dans le but de diviser cette république et de l'opposer à la Russie. En 2004, la Révolution orange a éclaté, suivie de l'Euromaïdan en 2014, des événements qui ont été entièrement soutenus par les services secrets occidentaux en étroite collaboration avec les miliciens néo-fascistes ukrainiens.

Ces manœuvres politiques complexes démontrent l'ingérence stratégique de l'empire anglo-américain, qui exploite des forces nationalistes et extrémistes pour affaiblir et fragmenter la région eurasiennne, en vue de consolider sa propre suprématie géopolitique. L'OTAN, créée officiellement pour contrer la supposée menace militaire des pays du bloc communiste, aurait logiquement dû disparaître après l'éclatement de l'URSS, la dissolution du pacte de Varsovie et la fin du communisme. Pourtant, elle a fait exactement le contraire en étendant son emprise dans les pays limitrophes à l'ouest de la Russie, tout en désignant explicitement la Russie comme sa principale menace. Ainsi, cette organisation qui aurait dû se dissoudre a réussi à justifier sa pérennité et son utilité future!

Les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont catalysé le rôle et l'importance de l'armée américaine au Moyen-Orient, lançant ainsi la soi-disant « guerre contre le terrorisme » dès le mois suivant, avec l'invasion de l'Afghanistan. Un an et demi plus tard, la guerre illégale et criminelle en Irak, menée par les États-Unis en collaboration avec la Grande-Bretagne, connue sous le nom de seconde guerre du Golfe, a renforcé le modèle militaire impérial unipolaire de l'empire anglo-américain. Ces deux désastres humanitaires ont anéanti tout développement économique au cœur de l'Eurasie, dans la région du Moyen-Orient.

L'impérialisme militaro-financier, dont l'objectif n'est pas le bien-être à long terme des populations nationales, mais celui des membres de l'oligarchie financière, manifeste un désintérêt

total envers l'industrialisation des nouveaux États-nations. En effet, le développement de ces États-nations constitue souvent un obstacle aux objectifs de maximisation des profits à court terme chers à l'oligarchie financière, qui cherche à étendre son emprise économique à travers le globe en quête perpétuelle du coût le plus bas pour ses ressources et sa main-d'œuvre, afin de maximiser ses gains et faire flamber les valeurs boursières. L'idéologie du libre-échange intégral, autrefois préjudiciable au développement de nombreux pays, se présente désormais sous l'appellation trompeuse de mondialisation économique, tandis que toute forme de protection industrielle étatique est systématiquement réduite. Les États-nations voient leur rôle se réduire au strict minimum. Ainsi, nous assistons, en Occident, et plus particulièrement aux États-Unis, à l'inquiétante érosion de la classe moyenne, qui s'accompagne de la dégradation des infrastructures de transport et d'énergie - celles-ci particulièrement touchées par la déréglementation -, des infrastructures éducatives et de santé publique, ainsi que de la désindustrialisation simultanée de l'Occident, tandis que le secteur des services de haute technologie connaît une ascension fulgurante. Pour légitimer cette idéologie impériale, une caste technologique privilégiée, généralement urbaine et branchée, soutenue activement par les médias de masse, se rallie à la fois à la philosophie mondialiste et à sa religion anti-développement correspondante : l'environnement.

Par ailleurs, nous sommes témoins d'une regrettable déperdition de l'identité nationale, engendrant un schisme de plus en plus profond entre le monde de plus en plus multiethnique des métropoles et celui des régions. Cette résurgence autonomiste des villes, qui s'accompagne de l'affaiblissement de l'État-nation, nous replonge, d'une certaine façon, dans une réalité qui rappelle le Moyen Âge, une époque précédant l'avènement de l'État-nation, où les empires et les cités majeures détenaient le pouvoir politique prépondérant.

L'oligarchie financière se montre toujours prompte à financer les conflits, car ces derniers ont généralement pour objectif de contrer l'essor des États-nations ou de rompre les liens stratégiques entre pays, tels que l'Allemagne et la Russie durant la Seconde Guerre mondiale, comme l'explique la théorie du Heartland de Mackinder. Les guerres laissent souvent les pays endettés, les plongeant ainsi dans une dépendance vis-à-vis des marchés financiers. Il convient de comprendre que les services financiers, tels que les banques, les courtiers et les compagnies d'assurance, bien qu'indispensables au bon fonctionnement de l'économie, ne produisent pas de valeur physique. Ils ne sont donc, tout comme la bureaucratie gouvernementale et les dépenses militaires, qu'un « mal nécessaire » de la société. Si les services financiers prennent de l'expansion et acquièrent une importance démesurée, ils deviennent des parasites du système économique, ne survivant qu'en détruisant l'économie physique qui les soutient. Les ressources investies dans ce secteur cessent alors d'être allouées en quantité suffisante à l'économie réelle, indispensable à notre survie, telles que l'agriculture, la production manufacturière, les transports et les soins de santé. Ainsi, bien que nécessaire, le système financier doit occuper une place minimale au sein d'une économie saine et en développement. Par conséquent, tout système impérial militaro-financier est condamné à la ruine, car le pillage et la guerre, seules méthodes d'expansion de la puissance impériale et de garantie de sa survie, finiront inévitablement par se retourner contre les citoyens des pays soi-disant favorisés par l'empire. Cela se manifeste actuellement par la destruction économique de l'Allemagne, résultant de la politique impériale oligarchique de guerre en Ukraine, qui a conduit à la saisie des oléoducs Nord Stream par l'armée américaine, faisant exploser les coûts énergétiques dans l'économie la plus importante d'Europe (Hersh, 2023). De plus, l'ingérence de l'oligarchie financière au sein des États-nations au XX^e siècle a encouragé et conduit au fascisme, comme nous l'avons vu dans ce chapitre. Il n'est donc guère surprenant de constater la réapparition

croissante de mouvements et de partis d'extrême droite dans tous les pays occidentaux et d'Europe de l'Est. Le fascisme n'est pas une conséquence du nationalisme, mais bien une perversion de celui-ci engendrée par l'impérialisme financier, où les visions racistes et corporatistes remplacent la vision humaniste citoyenne néo-platonicienne de la Renaissance, qui a conduit à la création de l'État-nation sous Louis XI.

Ironiquement, c'est l'ensemble du système de protection sociale établi par l'État-nation au lendemain de la guerre qui retarde la rapide désintégration de l'empire militaro-financier anglo-américain et prévient ainsi une nouvelle Grande Dépression similaire à celle des années trente. Alors que l'abandon progressif des principes colbertistes a pris une trentaine d'années avant de mener à la crise économique des années 30, les filets de sécurité sociale instaurés par les États-nations offrent une durée de vie prolongée au système impérial. L'économie physique actuelle, dont les fondations proviennent des Trente Glorieuses, est plus résistante que celle du début du siècle.

Ainsi se trouve l'Occident aujourd'hui, à ce triste point. L'empire financier anglo-américain, habile à survivre de crise en crise en dépouillant les États-nations grâce à des renflouements financiers, se déploie militairement par le biais de l'OTAN et politiquement par les États-Unis, les pays anglo-saxons du Commonwealth tels que la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que le Japon et une Union européenne vassalisée. Leur objectif est clair : entraver la croissance des États-nations tels que la Chine, l'Inde et la Russie, qui aspirent à s'allier avec plusieurs nations d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique pour les développer selon le modèle du crédit productif axé sur la construction d'infrastructures financées par la Chine dans son projet ambitieux de route de la soie. Ce modèle de développement est diamétralement opposé au modèle de « développement durable » promu par l'oligarchie financière occidentale. Tout en imposant leurs

dictats financiers d'équilibre budgétaire par le biais du FMI et de la Banque mondiale, ces derniers tentent d'imposer aux pays en développement des technologies archaïques censées freiner les changements climatiques, mais dont le véritable dessein est de ralentir le développement et l'industrialisation des futurs États-nations. Cet empire financier, désespéré au point de saisir les réserves russes et afghanes détenues dans ses banques, voit sa crédibilité et sa fiabilité se détériorer, ce qui entraînera inévitablement une réduction irréversible de l'utilisation de ses instruments financiers par les pays non occidentaux, scellant ainsi potentiellement sa propre chute.

Au lieu d'établir des alliances avec les pays des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) dans le cadre de programmes de développement économique mondial, et de tisser des liens économiques entre la Russie, l'Allemagne et l'Europe de l'Ouest pour favoriser un formidable essor économique eurasien, nous sommes témoins, atterrés, du spectacle surréaliste des dirigeants occidentaux transformés en marionnettes dociles au service d'un empire financier anglo-américain en phase terminale. Dépourvus de toute considération pour le bien-être de leurs propres populations, ces chefs d'État occidentaux s'adonnent à une destruction totale, anéantissant l'Ukraine ainsi que leur propre économie et l'économie mondiale à travers des sanctions économiques suicidaires. Ils financent la guerre opposant l'Ukraine à la Russie, tout en se préparant à soutenir de la même manière un conflit entre Taïwan et la Chine, et ce, sous le prétexte de nos soi-disant «valeurs démocratiques»...

4.2 Le colbertisme américain ailleurs dans le monde

4.2.1 Otto von Bismarck et le colbertisme américain en Allemagne

L'impact de la victoire de l'Union sur les Confédérés lors de la guerre de Sécession a eu d'énormes répercussions dans

le reste du monde, car il s'agissait également de la victoire du système américain d'économie, ou colbertisme américain, sur le système impérialiste britannique et son associé impérialiste de deuxième ordre français. L'Allemagne, la Russie et le Japon ont connu une progression considérable de leur industrialisation à la fin du XIX^e siècle, sous l'influence notable de Henry Carey, devenu l'économiste le plus influent au monde.

Depuis le Saint-Empire romain germanique et son descendant, l'empire d'Autriche des Habsbourg, l'établissement d'un État-nation allemand s'était heurté aux vestiges de ces deux empires multinationaux. La dispersion des Allemands en différentes principautés, placées plus ou moins sous la domination d'empires, se maintenait avec la collaboration implicite des puissances étrangères, notamment après le congrès de Vienne en 1815. Malgré la victoire allemande dans l'alliance anti-napoléonienne, la création de la Confédération allemande a maintenu les principautés allemandes divisées sous l'emprise de deux directions rivales : le royaume de Prusse et l'empire d'Autriche. La création du Zollverein par la Prusse, une union douanière des länders allemands, promue activement par l'économiste protectionniste allemand Friedrich List (List était un disciple du père de Henry Carey, l'économiste Mathew Carey [1760-1839]), dans les années 1830, fut le premier pas vers la création de l'État-nation allemand. Cette création s'est effectuée par la construction de chemins de fer favorisant l'industrialisation de la Prusse grâce au charbon et à l'acier.

L'arrivée d'Otto von Bismarck (1815-1898), nommé ministre-président du royaume de Prusse par le roi Guillaume 1^{er} (1797-1888) à partir de 1862 jusqu'à 1890, et chancelier de la confédération de l'Allemagne du Nord de 1867 à 1871, permettra dans un premier temps l'union politique allemande. Contrairement aux impérialistes britanniques et français, Bismarck soutiendra clairement l'Union contre les Confédérés lors de la guerre de Sécession, posant ainsi les bases d'une

alliance ultérieure anti-impérialiste entre l'Allemagne et les États-Unis, contre les empires britanniques et français. Les actions militaires et diplomatiques de Bismarck en Europe, qui éloigneront les Britanniques et les Français de l'Amérique, ainsi que son encouragement aux banquiers allemands à prêter à l'Union, joueront un rôle non négligeable dans la victoire de cette dernière, seulement surpassé par l'appui militaire direct de la Russie. La vision politique proaméricaine anti-impériale de Bismarck s'est forgée lors de ses études en droit à l'Université de Göttingen, où il rencontrera celui qui deviendra son meilleur ami, le futur diplomate américain John Lothrop Motley (1814-1877), qui, en tant qu'ambassadeur des États-Unis dans l'empire d'Autriche et en Grande-Bretagne, fera tout pour empêcher l'intervention officielle des Britanniques dans la guerre de Sécession.

Après la guerre des Duchés contre le Danemark (1864), la guerre contre l'empire d'Autriche (1866) et finalement contre la France du Second Empire de Napoléon III en 1870, la proclamation de l'Empire allemand par le roi de Prusse, devenu empereur Guillaume 1^{er}, et Bismarck aura lieu en 1871. À la suite de l'accord de libre-échange Cobden-Chevalier de 1860 entre la France de Napoléon III et la Grande-Bretagne, le Zollverein était entré dans une période de libre-échange avec ces deux pays. Après l'unification allemande, une intelligentsia dirigiste s'étendra progressivement à partir de l'ambassadeur américain à Berlin, George Bancroft, qui transmettra des traductions allemandes des œuvres de Carey à Bismarck. L'exposition universelle marquant le centenaire de l'indépendance américaine en 1876 à Philadelphie, avec une forte dimension industrielle, aura également un impact considérable en Allemagne grâce à son immense succès national et international. L'industriel allemand Wilhelm Von Kardoff, proche des cercles de Carey, deviendra l'organisateur industriel de Bismarck, et à partir de 1878, la stratégie industrielle de ce dernier deviendra carrément colbertiste, avec la mise en place

de tarifs sur l'acier, promue autrefois par List. Bismarck déclara en mai 1879 devant le Reichstag :

« Notre politique précédente de porte ouverte a fait de nous la terre de dumping de tous les pays en production excédentaire. De mon point de vue, cela a baissé nos prix au niveau plancher. Cela a empêché la croissance de nos industries et le développement de notre vie économique. Nous devons fermer cette porte et ériger une haute barrière. Ce que je propose maintenant est de créer le même marché pour les producteurs allemands qui existait autrefois, de la bonté de nos cœurs, pour l'exploitation des producteurs étrangers. Si le danger du protectionnisme était si grand que les défenseurs du libre-échange le prétendent, la France se serait appauvrie depuis très longtemps, puisqu'elle a adhéré à cette théorie depuis l'époque de Colbert. »

Un système de protection sociale et de pension pour les travailleurs sera mis en place. L'État allemand promouvra la création d'un cartel industriel allemand, relié à un système bancaire favorisant la mise en commun de laboratoires de recherche et développement, ainsi que la mise en place d'infrastructures de transport d'importance, telles que des canaux, des chemins de fer, des ports, une marine marchande et militaire. Les villes et les industries seront électrifiées, ce qui entraînera une augmentation remarquable de la productivité. Les capacités en machines-outils seront soutenues par les nouvelles industries chimiques, électriques et métallurgiques. Après les États-Unis, qui venaient de dépasser la Grande-Bretagne, l'Allemagne reléguera bientôt la Grande-Bretagne au troisième rang mondial sur le plan de la puissance industrielle.

Ainsi, malgré la catastrophe incommensurable engendrée par le nazisme, la République fédérale d'Allemagne réussira brillamment à mettre en œuvre le plan Marshall, inspiré du colbertisme américain, dans l'après-guerre. Le grand homme d'État Konrad Adenauer, qui s'était opposé au nazisme en

Allemagne, reconstruira l'Allemagne de l'Ouest en étroite collaboration avec le président américain Truman, et par la suite avec les présidents Eisenhower et Kennedy. Adenauer construira l'Europe de l'après-guerre avec la France du général de Gaulle.

Lothar Komp résume brillamment le « miracle économique allemand » de l'après-guerre (réf. Komp). Il explique que la situation économique catastrophique de l'Allemagne après la guerre était bien pire que celle des autres pays d'Europe de l'Ouest, car le pays avait été détruit en bonne partie par les Alliés. Les infrastructures de transport et d'énergie, ainsi qu'environ le quart des habitations, étaient en ruines, sans parler de l'arrivée de 8 millions de réfugiés provenant de l'Allemagne de l'Est. Cela nécessitait, pour sortir l'Allemagne de ce borbier, une approche dirigiste appliquant les principes du colbertisme américain de manière rigoureuse.

C'est le banquier Hermann Joseph Abs, principal conseiller économique d'Adenauer, qui aura l'idée de suivre à la lettre la méthode que Franklin D. Roosevelt avait utilisée pour sortir les États-Unis de la Grande Dépression, en créant la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW, Banque de crédit pour la reconstruction), calquée sur la Reconstruction Finance Corporation (RFC) de Roosevelt. Comme dans tous les pays visés par le Plan Marshall, les entreprises participant au plan devaient éventuellement verser la valeur des fournitures reçues des Américains, telles que les matières premières, les engrais, les véhicules, les machines et autres équipements dont elles avaient urgemment besoin, dans leur propre monnaie nationale, sur un compte de leur propre banque centrale. Les gouvernements respectifs pouvaient ensuite en disposer comme ils le souhaitaient, en accord avec les États-Unis. Dans certains cas, comme en Angleterre et en Norvège, ces sommes de contrepartie ont été utilisées pour réduire les dettes

publiques. En Allemagne, elles ont été entièrement et continuellement consacrées, intérêts inclus, à la reconstruction, comme dans une porte tournante.

Abs convaincra les Américains de laisser les fonds reçus en mark des entreprises allemandes par la banque centrale allemande être réinvestis continuellement dans la KfW, afin d'augmenter ces investissements et de permettre au gouvernement allemand de rembourser les fonds du Plan Marshall non pas à partir du fonds de la KfW, mais avec les revenus tirés des taxes et impôts supplémentaires engendrés par ces investissements supplémentaires. Il va de soi que, pour que cela fonctionne, les investissements effectués par cette banque devaient être entièrement orientés vers les fondements de l'industrie allemande, notamment le charbon, l'acier, la construction résidentielle, ainsi que dans ses infrastructures de transport et d'énergie, plutôt que dans des secteurs non prioritaires. En règle générale, la KfW agissait comme prêteur en dernier ressort aux entreprises des secteurs jugés prioritaires pour le développement économique de l'Allemagne. Un contrôle des prix a été introduit sur les produits rares et essentiels à la relance économique et dans le logement. Dans le cas du charbon et des matières premières, par exemple, on a subventionné les entreprises qui produisaient à perte afin de s'assurer de relancer ces industries essentielles. Cette approche avait peu à voir avec les méthodes actuelles du FMI, qui recommandent généralement de « rationaliser » en fermant les entreprises non rentables, de vendre les quelques compagnies rentables aux étrangers, et de se spécialiser dans les « avantages comparatifs » qui ne devaient être, à ce moment-là en Allemagne, que la bière allemande et la choucroute !

L'Allemagne étant dans un tel état critique, la peur de voir celle-ci basculer dans le giron communiste incitera Truman à collaborer avec Adenauer en élaborant le Programme d'urgence

de 1949 entièrement fondé sur cette méthode dirigiste et colbertiste de Franklin D. Roosevelt.

Ce programme a immédiatement entraîné une augmentation spectaculaire de la production allemande dans les secteurs de l'énergie, du charbon et de l'acier. Au début de 1949, la production de charbon était tombée à seulement 20 % des niveaux de 1936. En 1950, elle avait augmenté de 50 % par rapport à 1948, et en 1951, elle avait doublé par rapport à 1948. Les investissements dans l'acier ont augmenté de 90 % entre 1949 et 1951, et la production d'énergie était, en 1951, 60 % plus élevée qu'en 1949. Le logement, l'industrie légère et d'autres secteurs ont également connu une croissance rapide. À la fin des années 1950, l'Allemagne s'était hissée au rang des principales nations industrielles. Le chômage de masse des premières années de l'après-guerre avait disparu. Les entreprises allemandes étaient actives sur les marchés d'exportation du monde entier, et les dettes étrangères étaient remboursées en avance sur le calendrier. Dans les années 1960, cette banque financera des projets d'infrastructure dans plusieurs pays en développement, aux Indes, en Afrique, au Brésil, en Argentine, et en Indonésie, fournissant des emplois spécialisés pour les firmes allemandes. Dans les années 1970, la KfW promouvra l'expansion économique allemande en fournissant des capitaux aux moyennes entreprises allemandes à des taux normalement offerts aux grandes entreprises.

4.2.2 Serge Witte et le colbertisme américain en Russie

En Russie, l'influence du colbertisme américain se fit ressentir concrètement à partir du tsar Alexandre II, surnommé le Libérateur, qui régna sur l'Empire russe de 1855 à 1881. Historiquement, les plans de développement élaborés par Leibniz à partir de 1712 sous le règne de Pierre le Grand sont à l'origine du dirigisme russe. Sous l'influence de Leibniz, Pierre le Grand fonda l'Académie des sciences et des arts avec

une vision de développement national qui réussit à préserver sa mission humaniste malgré les nombreux détournements qu'elle a pu subir au fil de son histoire.

Dès le début du XIX^e siècle, des liens étroits se nouèrent entre John Quincy Adams et le comte Rumyantsev dans le but d'implanter le colbertisme américain en Russie. Cependant, la lutte d'influence auprès d'Alexandre I^{er} échoua face à l'influence britannique et aux tourments des guerres napoléoniennes. Après la victoire de la Russie sur Napoléon, le tsar Alexandre I^{er} maintint la Russie dans un rôle de gendarme de l'Europe grâce à la Sainte-Alliance, qui regroupait l'Empire russe, l'empire d'Autriche et le royaume de Prusse.

Après la défaite de la Russie en Crimée en 1856 face à l'alliance britannique, ottomane et française, Alexandre II se tourna résolument contre l'Empire britannique et noua des collaborations scientifiques, commerciales et militaires avec l'Amérique d'Abraham Lincoln. Ainsi, il envoya sa flotte navale dans les ports américains pour soutenir l'Union. Dès 1861, Alexandre II abolit le servage dans son pays, libérant ainsi 23 millions de paysans russes du statut de serf, méritant ainsi pleinement son surnom de libérateur grâce à l'une des plus grandes réalisations de l'histoire de la Russie. Son ministre des Finances, Michail A. Reutern, formé par Henry Carey et promu à Saint-Pétersbourg par l'ambassadeur américain en Russie, Cassius Clay, accède au poste de ministre en 1862. Reutern est convaincu qu'une Russie dépourvue de chemins de fer et d'industrie ne peut garantir la sécurité de ses frontières. Malgré l'opposition farouche de la noblesse terrienne soutenue par les Britanniques, une première étape cruciale est franchie dans la construction de la Russie avec la mise en place de l'impôt sur le revenu et la création d'une banque centrale.

L'apogée du colbertisme américain en Russie surviendra un peu plus tard, à la fin du XIX^e siècle, sous l'impulsion du comte Serge Witte. Spécialiste des chemins de fer et nommé

ministre des Finances de 1892 à 1903 par Alexandre III, il deviendra également le premier ministre russe sous le règne de Nicolas II, occupant ce poste de novembre 1905 à mai 1906. Witte bénéficiera de l'assistance du grand scientifique Dmitri Mendeleïev, célèbre pour son tableau périodique des éléments en chimie. En tant que fervent lecteur du *Système national d'économie politique* de Friedrich List, Witte mettra en place des tarifs douaniers et entreprendra l'industrialisation de la Russie par le biais de la construction de chemins de fer, dont le plus emblématique est le Transsibérien, achevé en 1903. Il triplera également le nombre de voies ferrées entre Saint-Petersbourg et la Crimée. Witte protégera le rouble contre la spéculation en intervenant sur les marchés financiers et le fixera à l'étalon-or dès 1897, garantissant ainsi sa stabilité.

Conscient de l'importance du capital humain dans sa politique de développement, Witte fit appel à des ingénieurs étrangers et facilita l'arrivée de capitaux venant des quatre coins du monde afin de financer l'essor industriel de la Russie. L'industrie ferroviaire, qui employait pas moins de 400 000 personnes, engendra l'essor de l'industrie métallurgique russe. Les secteurs pétrolier et chimique, ainsi que la production de charbon, suivirent cette dynamique. En l'espace de dix ans, la production de fer tripla tandis que celle du charbon doubla.

Witte, visionnaire du développement de la Sibérie, créa des ateliers de production et érigea des villes le long du Transsibérien, à l'instar de Novossibirsk, fondée en 1893. Tout cela s'inscrivait dans une stratégie visant à exploiter le potentiel de la Sibérie.

Cependant, en refusant d'entraîner la Russie dans la guerre russo-japonaise, Witte dut démissionner de son poste en 1903, convaincu que la Russie n'était pas prête pour un tel conflit. Son adversaire, le ministre de l'Intérieur Vyacheslav Plehve, fervent partisan de cette guerre dévastatrice, était un raciste antisémite corrompu au service de la noblesse terrienne.

Plehve l'accusa même de conspiration juive, en raison du fait que Witte était marié à une femme d'origine juive convertie. Néanmoins, Witte fut appelé à négocier la paix après cette guerre désastreuse pour la Russie, et ses compétences exceptionnelles lui permirent d'éviter tout paiement d'indemnités de guerre au Japon. Cette prouesse lui valut un retour temporaire dans les bonnes grâces de Nicolas II, qui le nomma comte de l'Empire russe.

Malheureusement, l'agriculture russe de cette époque, éternellement assujettie à la noblesse terrienne, demeurait techniquement arriérée, entravant ainsi la capacité de la Russie à élever le niveau de vie de sa population au même rang que celui des Américains. L'écart béant entre les avancées industrielles fulgurantes planifiées par Witte et le retard dans la productivité agricole constitua l'une des causes de la révolution russe de 1905. Dans cette période trouble, le manifeste d'octobre, rédigé et proposé par Witte à Nicolas II, préconisant la mise en œuvre des réformes politiques indispensables à l'épanouissement du peuple russe, fut accepté à contrecœur par le tsar.

Witte, en tant que premier ministre de la Russie, rédigea une constitution établissant un régime de monarchie semi-constitutionnelle, accordant des libertés civiques au peuple. Il convoqua également la première Douma de l'Empire russe. Malheureusement, lors des élections qui suivirent, le Parti constitutionnel démocratique, plus radical, remporta la majorité, ce qui empêcha Witte de rallier ce parti à son gouvernement. Nicolas II décida alors de congédier Witte et nomma le conservateur Ivan Gromykyne comme premier ministre. Cela marqua la fin du colbertisme américain en Russie, mais les bases industrielles et scientifiques de la future économie soviétique avaient été solidement établies.

4.2.3 Le colbertisme américain au Japon et la restauration de Meiji

Le Japon, pour sa part, a rigoureusement suivi les principes du colbertisme américain. Trois intellectuels japonais, Yukichi Fukuzawa, Toshimichi Okubo et Shigenobu Okuma, se sont inspirés d'Abraham Lincoln et ont créé, avec l'aide de conseillers américains disciples de Mathew Carey dans les années 1860 et 1870, une renaissance du Japon appelée la restauration de Meiji. Fukuzawa, jouant un rôle plus ou moins équivalent à Benjamin Franklin aux États-Unis, est le concepteur original de ce plan. Il a organisé une armée pour renverser le régime despotique féodal du shogunat Tokugawa, qui était calqué sur le modèle des dynasties tyranniques et impériales chinoises féodales depuis le début du XIV^e siècle, et depuis le début du XVII^e siècle dans le cas de la famille Tokugawa.

Les seigneurs Tokugawa étaient des dictateurs militaires (shoguns) qui contrôlaient le pays par la force à partir de la cour impériale de Kyoto. Les paysans étaient des serfs forcés de payer une grande partie de leurs revenus au seigneur local (le daimyo).

Comme Franklin, Fukuzawa n'a rejoint aucun gouvernement, mais après avoir été formé au confucianisme, il s'est tourné vers l'étude des sciences occidentales dans la colonie néerlandaise de Nagasaki et à Tokyo, où il a étudié Kepler et les grands penseurs occidentaux. Il est ensuite allé à l'Université Brown aux États-Unis. À son retour au Japon, il a fondé une école privée occidentale en 1858, qu'il a dotée de professeurs enseignant le colbertisme américain aussitôt que possible. Cette école est finalement devenue la première université du Japon, l'Université Keio à Tokyo, en 1890. Fukuzawa a également fondé des journaux, dont le premier journal japonais, le Jiji Shinpo, en 1871.

Pendant les siècles du shogunat, le pouvoir réel était détenu par le shogun à Edo, aujourd'hui Tokyo, tandis que l'empereur

représentait le pouvoir spirituel en tant que descendant de la déesse du soleil, dans son palais de Kyoto. Le jeune prince Mutsuhito, fils de l'empereur Komeï décédé en 1867, a représenté la nouvelle ère Meiji, prenant le nom de l'empereur Meiji, selon la tradition, tandis que le quinzième shogun régnant, Tokugawa Yoshinobu, a volontairement abdiqué pour laisser place à la modernisation du Japon. En réalité, les Japonais ont compris qu'ils avaient le choix entre la modernisation et l'industrialisation par le colbertisme américain ou la soumission à l'Empire britannique. Ce changement radical et très rapide dans l'histoire du Japon s'est effectué sans aucune révolution populaire. Ayant observé les horreurs de la guerre de l'Opium imposée par l'Empire britannique à la Chine, les Japonais ont anticipé l'ouragan impérial britannique et se sont préparés intellectuellement en conséquence lorsque le commodore américain Mathew Perry est arrivé avec sa flotte militaire en 1854 pour exiger l'ouverture du Japon au commerce américain. Yukichi Fukuzawa, accompagné de ses collègues Toshimichi Okubo et Shigenobu Okuma, qui avaient étudié aux Pays-Bas, ont alors planifié et réalisé une révolution intellectuelle, industrielle et scientifique sans précédent dans leur pays. Ces grands humanistes japonais ont compris que le progrès scientifique était universel, indépendamment de l'origine nationale des découvertes, et qu'elles pouvaient être appliquées au bénéfice de tous les êtres humains de la terre, sans exception. C'est pourquoi le Japon est l'un des rares pays asiatiques à n'avoir pas connu la colonisation européenne.

Dans son livre principal, *L'appel à l'étude*, Fukuzawa expose sa pensée révolutionnaire dans le Japon de l'époque. Pierre-François Souyri écrit : « L'idée centrale que Fukuzawa reprend d'ouvrages occidentaux divers sans jamais les citer (Thomas Buckle et François Guizot pour l'essentiel), c'est que développer le pays pour l'enrichir et renforcer sa puissance militaire afin de résister à toute tentative d'agression occidentale est nécessaire, mais insuffisant. Il faut aussi faire naître des hommes civilisés,

c'est-à-dire modernes, des Japonais qui pensent différemment. Pour cela, il faut les éduquer, élever leur niveau de conscience, en faire des individus autonomes. Fukuzawa comprend la civilisation comme processus accumulatif du savoir de tous les individus qui composent la nation. Non seulement il faut introduire de nouveaux modes de pensée dans les systèmes, les institutions, les démarches scientifiques, mais il faut faire évoluer les mentalités et les attitudes des Japonais vis-à-vis des connaissances nouvelles. L'originalité de Fukuzawa, c'est qu'il invoque à la fois la nécessité de l'autonomie des individus face à l'État (ce qui sera à la base du futur mouvement pour les droits du peuple, *Jiyū-minken undō*) et la nécessité de l'indépendance de l'État face aux grandes puissances.

Son *Appel à l'étude* repose sur deux idées. D'abord, l'égalité entre les hommes qu'il comprend surtout comme une autonomie de l'individu ; il ouvre d'ailleurs son essai par une formule restée célèbre : Le Ciel ne crée aucun homme inférieur aux autres hommes. Cela signifie qu'étant tous engendrés par le Ciel, les hommes sont égaux entre eux et qu'il n'existe pas à la naissance de distinctions de rang ou de classe. La formule de Fukuzawa est une adaptation de la Déclaration d'indépendance américaine qui commence par "All men are created equal", mais qu'il ne cite pas non plus. Cette phrase qui bouleversa nombre de lecteurs fut lue, recopiée, commentée à l'infini dans les années qui suivirent. Personne n'avait jamais affirmé avec autant de vigueur le principe de l'égalité fondamentale des êtres humains, à commencer par les nouveaux dirigeants du pays qui se gardaient bien d'aller si loin. Par ailleurs, Fukuzawa évoque le principe de l'indépendance comprise comme une égalité entre pays. "La liberté et l'indépendance concernent autant les nations que les individus". Et il unit les deux principes. Son objectif, c'est la naissance de personnes autonomes mues par une énergie elle-même produite de leur éducation, et qui construisent une nation civilisée et autonome, capable de faire

face aux défis extérieurs : “ne pas craindre d’avoir à affronter les bateaux de guerre anglais et américains” ».

Comment ne pas établir un saisissant parallèle entre la vision humaniste de Fukuzawa et celle qui a sous-tendu la Renaissance italienne, fondement même de la création des authentiques États-nations ? Si tous les hommes sont créés à l’image de Dieu, l’égalité des hommes à la naissance en est une conclusion logique. Le droit à la vie, à la liberté et à la recherche du bonheur de la Déclaration d’indépendance américaine est devenu pleinement d’inspiration humaniste lorsque le droit à la propriété, qui avait été influencé par John Locke, pro-esclavagiste et auteur de la Constitution de la Caroline, a été remplacé par le droit à la recherche du bonheur. Selon David Shavin, ces trois droits fondamentaux représentaient, pour Benjamin Franklin, l’un des signataires de la Déclaration, une synthèse de la philosophie politique de Leibniz (réf. Shavin).

L’implication anticolonialiste des Américains a été essentielle dans cette grande entreprise, à partir d’Abraham Lincoln. Engagés dans une guerre géostratégique contre l’Empire britannique, les Américains ont vu l’industrialisation et la modernisation du Japon comme un fer de lance pour libérer l’Asie de l’emprise britannique sur tout le continent. Erasmus Peshine Smith, un étudiant d’Henry Carey, conseiller économique de Lincoln, a été envoyé par le président américain Ulysses S. Grant en tant que conseiller du ministre Okubo, qui a créé le conseil industriel japonais, et du ministre des Finances Okuma, qui a établi la première Banque nationale du Japon en utilisant les méthodes du crédit productif hamiltonien. Le Japon disposait de très peu d’épargne privée japonaise et l’État est ainsi devenu la source de crédit. Le Japon a nationalisé les terres de la noblesse féodale samouraï et a créé une dette nationale en payant la noblesse en papier gouvernemental. Le gouvernement a ensuite contraint cette noblesse samouraï à investir l’argent reçu de l’État dans de nouvelles industries.

L'utilisation des armes par l'empereur Meiji n'a été nécessaire qu'en 1876 pour réprimer les rébellions samouraïs soutenues par les Britanniques. Le Japon n'a donc pratiquement pas emprunté aux étrangers pour financer son industrialisation. En l'espace d'une dizaine d'années, de 1873 à 1882, les samouraïs ont créé et financé 200 nouvelles entreprises dans des domaines tels que la construction, le transport, le ciment, le textile, etc. Le ministre Okubo a stratégiquement favorisé la première compagnie de transport japonaise, Mitsubishi, fondée par l'ancien samouraï Iwasaki, qui a d'ailleurs transporté les troupes de l'empereur lors de la rébellion de 1876 afin de sauver le régime Meiji. L'importance d'une flotte marchande nationale a été jugée stratégiquement capitale pour mettre en œuvre une politique d'encouragement des exportations. Le gouvernement japonais lui-même a créé et dirigé un très grand nombre d'entreprises stratégiques dans les domaines de l'industrie chimique, de la construction navale et du transport ferroviaire. En 1875, les entreprises gouvernementales représentaient 56 % des usines, 75 % de l'énergie utilisée et 88 % des employés du secteur manufacturier. Dès que ces industries critiques ont été jugées capables de survivre sans être détruites par le dumping étranger, elles ont été privatisées.

Cependant, l'influence impériale britannique allait progressivement revenir au Japon avec le remplacement du premier ministre Okuna Shinegobu par le général Yamagata Aritomo en 1898. Alors qu'Okuna collaborait avec Serge Witte et les réformistes chinois pour libérer la Chine de l'Empire britannique, jusqu'à l'échec de la Réforme des Cent-Jours, une tentative de réforme similaire à la restauration de Meiji qui a échoué en Chine, Yamagata a formé une alliance militaire avec les Britanniques, ce qui a abouti à la guerre « victorieuse » du Japon contre la Russie de 1903 à 1905, préfigurant ainsi la Seconde Guerre mondiale. À partir de ce moment, le Japon a perdu son rôle de libérateur de l'Asie, comme souhaité par les humanistes de la restauration de Meiji, qui cherchaient à créer

une Asie composée d'États souverains en opposition à l'Empire britannique. Le Japon est ensuite tombé progressivement dans l'isolationnisme culturel. Une alternance d'influence s'est alors produite au Japon entre la faction impérialiste et la faction Meiji. Par exemple, le Japon a soutenu la libération de la République de Chine de Sun Yat-Sen, tandis que Takeo Miki s'est opposé à l'influence fasciste du groupe Mitsui dans les années trente. Cette tradition dirigiste de l'ère Meiji a resurgi avec force après la Seconde Guerre mondiale.

La faction impériale japonaise, soutenant Yamagata, était promue par le clan Mitsui, dont les origines remontent au XVII^e siècle, à l'époque pré-Meiji. Initialement fabricants de saké, ils étaient devenus les marchands officiels du shogunat Tokugawa, semblables à l'oligarchie marchande britannique. Cependant, le clan Mitsui s'est rallié de manière opportuniste au gouvernement issu de la restauration de Meiji, devenant l'un des deux cents zaibatsu, ces investisseurs issus de la classe des samouraïs. Mitsui a d'ailleurs formé la première banque privée du Japon en 1876. Ce même groupe Mitsui, véritable représentant de l'aspect sombre et impérialiste du Japon, a réintroduit l'opium en Chine en dissimulant de l'opium dans les cigarettes vendues aux Chinois dans les années 1930, et a également utilisé des prisonniers de guerre alliés comme esclaves lors de la Seconde Guerre mondiale en collaboration avec l'armée impériale japonaise. Le Japon a néanmoins investi dans ses infrastructures de transport, telles que les chemins de fer, et dans le secteur énergétique à la suite de la guerre russo-japonaise, ce qui a favorisé le développement de son industrie lourde. Un homme d'État éminent, Takahashi Korekiyo, a réussi à sortir le Japon de la Grande Dépression. Il a dévalué le yen, abandonné l'étalon-or, augmenté les dépenses gouvernementales et réduit les taux d'intérêt. Malheureusement, il a été assassiné par des militaires en 1936 lorsque sa proposition de réduire les dépenses militaires a été rejetée. Cela a ouvert

la voie à l'influence militariste et impérialiste qui a conduit le Japon à la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, l'impulsion économique initiée par Takahashi a perduré pendant longtemps. Elle a favorisé l'émergence de différentes industries au Japon. L'industrie chimique, représentée par des entreprises telles que Showa Hiryo, l'industrie de la rayonne avec Tejin, Asahi Kenshoku et Toyo Rayon, l'industrie électrique avec Toshiba, Hitachi et Mitsubishi Électrique, l'industrie automobile avec Toyota et Nissan, ainsi que l'industrie aérienne avec Nakajima Hiroki et Mitsubishi Heavy Industries, ont toutes bénéficié de ce développement économique.

Connaissant parfaitement la recette du colbertisme américain, le Japon n'a eu aucun mal à se rétablir dans l'après-guerre et à retrouver la voie du succès. Libéré de l'emprise de la faction impériale fasciste par sa défaite, le Japon a connu ce que l'on a appelé le « miracle japonais ». Ce « miracle », tout comme l'avait été la restauration de Meiji, n'était en réalité qu'une adaptation rigoureuse, à la japonaise, du colbertisme américain, réalisée cette fois grâce au fameux MITI (Ministry of International Trade and Industry), créé en 1949. Le MITI, véritable ministère de la stratégie de développement industriel, a coordonné la politique commerciale et industrielle du Japon. Il a mis l'accent sur la coordination des politiques commerciales, notamment le protectionnisme et les aides à l'exportation, ainsi que sur le soutien stratégique à la recherche et au développement industriel.

Après la guerre, les forces d'occupation américaines ont imposé le démantèlement des grandes entreprises en mettant en place des lois antimonopole. Une réforme agraire a été instaurée, favorisant le modèle du fermier-propriétaire, et la syndicalisation, pratiquement inexistante au Japon, a été encouragée. Cependant, ces mesures n'ont pas suffi à relancer l'économie japonaise. Joseph Dodge, de la Banque de Détroit,

a imposé des mesures fiscales et monétaires strictes pour contraindre le gouvernement à équilibrer son budget et lutter contre l'inflation. De 1945 à 1951, la politique de Dodge a permis de combattre l'inflation, mais l'économie japonaise est restée en récession. C'est la guerre de Corée, au début des années cinquante, qui a stimulé la reprise économique du Japon de l'après-guerre. Les Américains ont confié aux Japonais des contrats de production militaire, représentant les deux tiers de leurs exportations à cette époque. Cela a entraîné la mise en place de toute une politique d'exportation japonaise. En 1951, la Banque Import-Export du Japon et la Banque de Développement du Japon ont été créées. La première s'occupait de la gestion des revenus d'exportation des entreprises, tandis que la seconde était chargée des investissements nécessaires au développement à long terme des industries stratégiques. Une politique de bas taux d'intérêt a été adoptée pour soutenir les secteurs de l'électricité, du charbon, du transport et de l'acier. La production de charbon et d'électricité devait être augmentée pour soutenir la reconstruction économique. La marine marchande détruite pendant la guerre devait être reconstruite, et toute reconstruction était impossible sans une industrie sidérurgique dotée des capacités nécessaires à la croissance économique. Ainsi, une transition de l'industrie légère vers l'industrie lourde a été planifiée. Des incitations fiscales importantes et des exemptions de tarifs douaniers pour les investissements en capital ont été mises en place. À partir de 1953, la formation de cartels a été autorisée pour lutter contre la récession.

Le premier ministre Hayato Ikeda a progressivement abandonné les recommandations de l'équilibre budgétaire prônées par Dodge à partir de 1960, jusqu'à les abandonner complètement en 1965, en proposant son plan de doublement du revenu national sur une période de 10 ans. Cette période de dirigisme classique au Japon est un bel exemple du soutien gouvernemental apporté au secteur privé. Sans nationalisation

ni substitution du gouvernement à l'entrepreneur, le dirigisme japonais, inspiré du colbertisme américain, a soutenu l'industrie nationale en fournissant les infrastructures de transport et d'énergie nécessaires à son développement, ainsi qu'une politique protectionniste adaptée pour protéger les jeunes industries.

La surface agricole japonaise et la proportion de travailleurs agricoles vont diminuer grâce aux progrès technologiques dans le secteur agricole. De 1947 à 1975, le nombre de travailleurs agricoles est passé de 16 à 6,7 millions. Pendant cette période, la production agricole a augmenté de 256 %, fournissant ainsi une main-d'œuvre essentielle à l'industrie japonaise. Le boom économique japonais a entraîné l'arrivée de travailleurs des zones rurales vers les villes. Ils ont été embauchés par des sous-traitants de grandes entreprises et ont travaillé pour de petits salaires. Cependant, l'État japonais a veillé à la modernisation de ces milliers de petits sous-traitants en favorisant leur modernisation technologique, ce qui a conduit à une augmentation des salaires. Ces sous-traitants ont ensuite sous-traité à d'autres entreprises à des salaires encore plus bas, et ainsi de suite. Ce système de relations pyramidales, partant du fabricant principal jusqu'aux derniers sous-traitants, est rendu possible par le type de relation à long terme établie entre chaque niveau de sous-traitance. À partir de 200 fabricants principaux, la première couche de sous-traitants compte de 4 000 à 5 000 entreprises, et la troisième couche compte de 20 000 à 30 000 entreprises.

La méthode utilisée par le Japon pour favoriser la recherche et le développement industriel est la formation de consortiums de R&D. Plusieurs entreprises concurrentes d'un même secteur d'activité se regroupent pour créer des laboratoires de recherche. Le gouvernement favorise ensuite ces consortiums par des incitations fiscales. Afin d'éviter les conflits d'intérêts, la recherche porte indirectement sur les objectifs des entreprises.

Par exemple, à la fin des années 70, cinq fabricants japonais ont créé un consortium dans le but d'optimiser l'intégration à très grande échelle (VLSI). Cependant, la recherche s'est concentrée sur le développement d'équipements de fabrication pour améliorer le processus de cristallisation du silicone utilisé dans la fabrication des puces électroniques. Une grande partie de la recherche a été sous-traitée à des entreprises extérieures au consortium.

Naturellement, le développement des infrastructures de transport japonaises nécessaires à la croissance économique a été fortement promu par le MITI. L'intégration complète de toutes les îles du pays a été réalisée grâce aux transports terrestres. L'accomplissement majeur a été la construction du tunnel ferroviaire Honshu-Hokkaido, qui relie l'île d'Hokkaido à l'île principale. Le développement de dix-neuf villes de quelques milliers d'habitants en tant que pôles technologiques a été initié, et une décentralisation de la ville de Tokyo vers d'autres centres urbains a été encouragée. À partir des années 90, le MITI a perdu de son efficacité en raison des accords commerciaux mondiaux défavorables aux politiques protectionnistes ou de promotion des exportations.

4.2.4 Sun Yat-Sen et le colbertisme américain à Hawaï et en Chine

Lorsque nous avons entrepris nos recherches pour la rédaction de cet ouvrage, nous ne nous doutions pas que la propagation du colbertisme par les Américains, grâce à leur système américain d'économie, avait été un enjeu majeur jusqu'à Hawaï. Cependant, c'est à cet endroit précis qu'une bataille d'influence s'est déroulée, aboutissant à l'intégration éventuelle d'Hawaï en tant que cinquantième État des États-Unis, ainsi qu'à la libération et à la modernisation de la Chine, créée en 1912 par le père de la République de Chine, le Dr Sun Yat-Sen. Celui-ci arriva à Hawaï en 1879, à l'âge de treize ans, chez son frère aîné, un planteur, propriétaire terrien

et marchand prospère. À cette époque, l'archipel hawaïen était le théâtre d'une guerre d'influence entre le modèle esclavagiste impérial britannique et le modèle du colbertisme américain, ce dernier étant promu et représenté par des missionnaires religieux protestants américains, présents depuis 1820. Ces missionnaires protestants éduquèrent jusqu'à 40 % de la population des îles et formèrent dès 1831 quatre cents professeurs autochtones. Dès 1843, ils convertirent 27 000 Hawaïens au christianisme, créèrent un langage écrit hawaïen et traduisirent la Bible dans cette langue. Pendant ce temps, les Britanniques remportèrent la guerre de l'Opium en Chine en 1842, humiliant ainsi la dynastie Qing d'origine mandchoue qui gouvernait la Chine depuis 1644. Ils s'emparèrent de la ville de Hong Kong ainsi que de cinq autres ports, dont le port de Shanghai. Les Britanniques tentèrent d'imposer leur système et leur opium dans les îles du Pacifique, en jouant sur les différences ethniques pour opposer les Américains et les différentes ethnies des archipels. Les Britanniques s'associèrent aux monopoles de planteurs d'Hawaï et firent venir de Chine une main-d'œuvre servile, péjorativement appelée les « Chinese coolies », pour travailler dans les plantations de canne à sucre. De leur côté, les anti-impérialistes américains, dont le secrétaire au Trésor hawaïen Garrit Judd, inspirés par le révérend Samuel Damon, firent tout leur possible pour briser ce système impérial. Ils commencèrent par instruire la population, puis proposèrent des prêts pour favoriser le développement de l'agriculture par les habitants locaux eux-mêmes, dans le but de briser les monopoles locaux et d'éradiquer le système servile britannique. Après la victoire de l'Union sur les Confédérés aux États-Unis, l'idéalisme du colbertisme américain se répandit dans le monde entier. En 1872, le roi hawaïen fut reçu par le président Ulysse S. Grant, et ils signèrent un traité de réciprocité commerciale. Contrairement à un traité de libre-échange, un traité de réciprocité repose sur le principe selon lequel les deux pays s'engagent à commercer ensemble dans le but de renforcer mutuellement leurs économies. En

1876, Henry Carey, le théoricien du colbertisme américain, chercha spécifiquement à contrecarrer le système meurtrier de la Compagnie britannique des Indes orientales en Chine, basé sur le commerce de l'opium. Un processus similaire à celui ayant conduit à la restauration de Meiji au Japon fut tenté en Chine. Un programme d'échange sino-américain, organisé par un groupe de Chinois confucianistes et nationalistes appelé les réformistes, vit le jour. Des étudiants chinois furent formés à Hartford, dans le Connecticut, en génie militaire et en génie industriel américains. Ils établirent ensuite des établissements similaires en Chine. Wharton Barker, disciple de Carey, conceptualisa un projet de Banque nationale chinoise avec le diplomate chinois Li Hungchan. En 1888, un projet d'industrialisation et d'infrastructure de transport en Chine, financé par cette Banque nationale, fut proposé, mais il ne fut pas accepté par le gouvernement mandchou, sous la pression des Britanniques. Cependant, ce groupe nationaliste demeura présent en Chine et apporta une aide opportune à Sun Yat-Sen dans l'établissement de la République de Chine.

Sun Yat-Sen arriva d'abord à Honolulu, où il fréquenta un collège anglican, apprenant l'anglais, la musique et les mathématiques, ainsi que les principes du christianisme. Bien entendu, dans ce collège conçu pour l'élite locale, il fut également exposé à l'influence impérialiste britannique, qui s'opposait à l'annexion américaine. À l'âge de dix-sept ans, en 1883, il poursuivit ses études au collège Ohau, dirigé par Samuel Damon, un missionnaire américain, fréquenté par les enfants des missionnaires. C'est là qu'il découvrit la médecine occidentale et le principe du gouvernement américain. Il souhaitait poursuivre ses études aux États-Unis, mais son frère, choqué par son intérêt pour le christianisme et l'Occident, l'en empêcha et le renvoya en Chine. Ce fut finalement à Hong Kong qu'il se convertit au christianisme. Après un bref retour à Hawaï en 1886, Sun Yat-Sen décida d'étudier la médecine occidentale pendant cinq ans dans une toute nouvelle université à Hong

Kong, où il mûrit son projet de révolution républicaine en Chine. Lorsque la guerre éclata entre le Japon et la Chine en 1894, Sun Yat-Sen vit la défaite des Mandchous face au Japon comme une opportunité de renverser cet Empire et de libérer la Chine en créant la République de Chine. Il se rendit à Hawaï pour rejoindre ses amis américains afin de réunir les fonds nécessaires à la révolution. Influencé par le révérend Damon, Sun Yat-Sen créa avec un groupe de trente nationalistes chinois la Société de restauration chinoise, dont le but était de renverser le gouvernement mandchou, de restaurer la Chine aux Chinois et d'établir un gouvernement républicain par la création de la République de Chine. La dynastie Qing, d'origine mandchoue et non ethniquement chinoise, avait dirigé la Chine de manière tyrannique pendant trois siècles, depuis son remplacement de la dynastie Ming en 1642. La superposition de l'Empire britannique sur cet Empire mandchou faisait des Chinois des sujets de deux colonisations. Ce mouvement nationaliste chinois, créé à Hawaï, s'étendit progressivement dans toute la Chine, à partir de Hong Kong, car Sun et quelques membres de son groupe partirent de Honolulu pour Hong Kong à la fin de la guerre entre les Japonais et les Mandchous en janvier 1895, accompagnés de quelques ingénieurs militaires américains et occidentaux. Malgré cela, le soulèvement de Canton en 1895, dirigé par Sun Yat-Sen, fut un échec. Sun Yat-Sen voyagea en Europe, aux États-Unis et en Asie, établissant des cellules de la Société de restauration de la Chine partout dans le monde, sur le modèle de l'organisation originale créée à Hawaï.

Pendant cette période d'études prolongée, Sun Yat-Sen développa les principes fondamentaux de la révolution chinoise, basés sur les trois principes du peuple, dérivés du concept élaboré par Abraham Lincoln de «gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple». Il fonda la République de Chine sur les fondations directes de la création des États-Unis d'Amérique, en assimilant les vastes provinces de l'Empire chinois aux différents États américains. En 1911,

lorsqu'il se trouvait aux États-Unis, il apprit que le général Li Yuenhung avait annoncé que le contrôle de l'armée révolutionnaire était suffisant pour lui permettre de venir en Chine déclarer la République. Sun Yat-Sen fut proclamé premier président de la République de Chine en 1912. Sans surprise, les États-Unis furent le premier pays à reconnaître cette république. Il démissionna de la présidence l'année suivante, se posant davantage en tant que guide spirituel à la manière de Benjamin Franklin qu'en homme d'État. Il écrivit un livre intitulé *Le développement international de la Chine*, dans lequel il exposa son plan de transformation de la nation. Il appela à la construction des nombreuses infrastructures de transport qui manquaient en Chine, telle que chemins de fer, routes, ponts et ports, ainsi qu'à l'introduction des technologies les plus modernes pour industrialiser le pays. Aujourd'hui, Dr Sun Yat-Sen est vénéré à la fois en Chine continentale et à Taïwan, où son idéologie est au cœur de la politique.

CHAPITRE V

Les grands hommes politiques québécois et leur relation avec le colbertisme

*On connaît une nation aux hommes qu'elle produit,
mais aussi à ceux dont elle se souvient et qu'elle honore.*

— JOHN FITZGERALD KENNEDY

Ce chapitre vise à explorer les liens entre le colbertisme, le colbertisme américain et les illustres hommes politiques québécois qui ont marqué notre histoire nationale.

Cette relation s'avère complexe et hautement subjective, mais elle est essentielle pour quiconque souhaite comprendre la construction d'un Québec indépendant en tant que pays. La principale difficulté réside dans le fait que le Québec n'a jamais été une nation souveraine. Par conséquent, aucun premier ministre québécois n'a pu véritablement embrasser pleinement le colbertisme, car le pouvoir politique qu'il exerce ne représente, et n'a jamais représenté, que la moitié des compétences d'un État indépendant. Heureusement, il est possible de classer plus facilement les actions des hommes d'État québécois dans certains domaines comme étant d'inspiration colbertiste ou en harmonie avec cette vision de l'État.

5.1 Louis-Joseph Papineau

Louis-Joseph Papineau (né le 7 octobre 1786 à Montréal et décédé le 23 septembre 1871 à Montebello) est indéniablement notre premier grand homme d'État québécois né sur notre territoire et de renommée nationale. Il est également

probablement l'un des personnages les plus complexes à analyser et à comprendre.

À l'époque la plus politiquement active de Papineau, le Bas-Canada - correspondant aujourd'hui à la partie la plus peuplée du Québec, essentiellement la vallée du Saint-Laurent, mais également incluant le Labrador, qui fait aujourd'hui partie de la province de Terre-Neuve-et-Labrador - est une colonie britannique totalement distincte du Haut-Canada jusqu'à l'Acte d'union voté par le Parlement britannique en 1840. Ainsi, le Bas-Canada entretient une relation directe avec la Grande-Bretagne, sans passer par une quelconque forme de gouvernement « canadien » ou d'union. Il est régi par le régime de l'Acte constitutionnel de 1791, qui succède à l'Acte de Québec de 1774 et divise la « Province de Québec » en Haut-Canada et Bas-Canada de part et d'autre de la rivière des Outaouais, à la suite de l'arrivée progressive de réfugiés loyalistes des États-Unis depuis 1781 - principalement sur les territoires qui sont aujourd'hui l'Ontario et le Nouveau-Brunswick (mais quelques-uns également au Québec actuel et en Nouvelle-Écosse) - ces réfugiés ayant perdu la guerre de l'Indépendance américaine et ayant quitté leur colonie, volontairement ou de force selon leur situation. Il convient de souligner que les deux principales sources européennes à l'origine du Canada actuel trouvent leurs racines en grande partie parmi des individus qui ont connu la défaite lors des deux événements historiques les plus marquants de l'histoire nord-américaine. D'un côté, les Canadiens, initialement tous francophones, ont été vaincus par les Britanniques lors de la Conquête. De l'autre, les réfugiés loyaux envers la Couronne britannique ont subi un sort similaire aux mains des Américains à la fin de la Révolution américaine.

À la suite de l'Acte de 1791, le Bas-Canada politique est donc composé de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, constituée de cinquante députés élus par le peuple, les propriétaires

terriens ayant le droit de vote. Cependant, ils sont supervisés par le gouverneur général nommé par Londres, ainsi que par les membres du Conseil législatif, qui votent officiellement les lois et sont nommés à vie par le gouverneur, et par les membres du Conseil exécutif, sorte de Conseil des ministres du gouverneur, également nommés par ce dernier. Ainsi, un affrontement continu oppose les élus du peuple canadien, très majoritairement francophones, qui ne peuvent finalement que proposer des projets de loi, et le Conseil législatif, composé principalement de riches marchands anglophones et de quelques seigneurs francophones de service, surnommés «la Clique du Château», qui bloque généralement la mise en application des lois proposées et votées par les élus du peuple à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada. Aux élections de la Chambre d'assemblée, deux partis s'affrontent : le Parti canadien, proche du peuple, et le Parti des bureaucrates, le parti des riches marchands. Le Parti canadien, qui deviendra le Parti patriote, remporte toujours les élections du Bas-Canada.

C'est dans ce contexte historique et politique singulier que la famille Papineau se lance en politique, alors que le père de Louis-Joseph, Joseph Papineau (1752-1841), arpenteur, notaire réputé et gestionnaire occasionnel de seigneuries, est élu dès 1792 à la première députation de la Chambre d'assemblée, où il restera jusqu'en 1814. D'origine modeste, ce notaire prospère, jouissant d'une grande réputation auprès du clergé en tant que notaire des Sulpiciens, de la petite noblesse seigneuriale et de la bourgeoisie des marchands anglais, acquiert une partie de la seigneurie de la Petite-Nation, un vaste territoire situé dans l'Outaouais, du Séminaire de Québec. Il devient donc seigneur et léguera plus tard cette seigneurie à son fils Louis-Joseph. Cette acquisition élève la famille Papineau sur le plan social et aura une grande importance dans la politique de Louis-Joseph Papineau par la suite. Bien plus notaire que politicien, Joseph Papineau, souvent absent de l'Assemblée et peu présent lors des débats, intervient cependant en 1793 pour que les

procès-verbaux de celle-ci soient rédigés en français lorsque leur sujet touche le droit civil français. Il a également pétitionné à Londres en 1784 pour obtenir une Chambre d'assemblée.

Formé par les Sulpiciens de Montréal et le Petit Séminaire de Québec, Louis-Joseph Papineau, un élève moyen, mais autodidacte qui puise abondamment dans la bibliothèque de son père, devient un jeune prodige de la politique et est élu dès 1808, à l'âge de 22 ans, député à l'Assemblée sous la bannière du Parti canadien dans le comté de Kent (Chambly). Il devient ainsi collègue de son père. Il entame sa carrière d'avocat en 1810. Monarchiste et grand admirateur des institutions de l'Empire britannique dans sa jeunesse et dans sa vie politique jusqu'à son voyage en Grande-Bretagne en 1822, ce futur républicain partisan de l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis se bat paradoxalement contre ces derniers lors de la guerre de 1812, en tant qu'officier de milice du Bas-Canada, dans un fort du Haut-Canada proche de la frontière américaine. Il en tire même un certain prestige qui facilite sa réélection en tant que député en 1814, dans la circonscription de la ville de Montréal-Ouest, mandat qu'il conservera jusqu'en 1838. Il est élu orateur (président) de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada le 21 janvier 1815 et devient la même année le chef du Parti canadien, succédant à Pierre-Stanislas Bédard. Il restera à la tête de ce parti, qu'il transforme en Parti patriote en 1826, jusqu'en 1838. Papineau s'impose incontestablement comme le leader du peuple bas canadien lors de l'épisode de la crise des subsides (1818-1828). La guerre anglo-américaine de 1812 ayant coûté très cher à l'Angleterre, les autorités coloniales tentent de se rembourser en prélevant des taxes collectées par la Chambre d'assemblée, qui se trouve en surplus budgétaire. Mais la constitution de 1791 accorde à la Chambre un droit de regard sur les revenus de la colonie, ce à quoi elle s'oppose farouchement à partir de 1818, année où le gouverneur exige formellement d'elle le paiement des sommes nécessaires pour la dépense militaire. Une véritable partie de bras de fer

s'engage entre le gouverneur Sherbrooke et Papineau durant une décennie. En 1828, ils se rendent tous deux à Londres pour régler le différend et le Parlement est contraint de respecter sa propre constitution et de donner raison à... Papineau!

Le Parti bureaucrate tentera à trois reprises (1809, 1822, 1840) de réaliser finalement l'union entre le Haut-Canada et le Bas-Canada, dans le but de réduire le poids et l'influence des Canadiens. C'était la crainte du peuple canadien d'être mis en minorité par cette union avec le Haut-Canada. En dépit d'une population plus importante au Bas-Canada qu'au Haut-Canada à l'époque, tous les projets d'union accordaient une représentation égale aux deux colonies, plaçant ainsi automatiquement le peuple canadien en minorité en raison de la présence de la minorité anglophone au Bas-Canada. De plus, l'union des deux Canadas anéantissait tout espoir d'indépendance future pour le peuple canadien, car le Bas-Canada en tant qu'entité distincte pouvait espérer un éloignement ultérieur de la Couronne britannique et une délégation de pouvoirs à Québec.

Lors de leur deuxième tentative d'union en 1822, Papineau se rendit en Angleterre en tant que chef du Parti canadien et orateur de la Chambre d'assemblée pour contrer cette mesure. Ce voyage ébranla ses convictions monarchistes, car il y constata la pauvreté du peuple anglais et les profondes différences de classes sociales. Papineau prit alors conscience de la réalité concrète de l'Empire britannique, ainsi que de tout empire : être au service de familles oligarchiques aristocratiques et non du peuple. Ce fut le début d'une prise de conscience progressive pour Papineau, qui le conduisit à s'opposer farouchement à l'impérialisme britannique et au système de la monarchie constitutionnelle britannique. Après avoir réussi à faire échouer le projet d'union de 1822, Papineau en sortit renforcé et gagna en prestige auprès de la population du Bas-Canada. Son Parti canadien prit alors le nom de Parti

patriote en 1826. Papineau embrassa peu à peu le système républicain des États-Unis d'Amérique, rejetant complètement la tyrannie impériale britannique, tout comme les Américains. Dans ce système, le peuple et non un roi est souverain. Les représentants du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif sont tous élus par le peuple. Par exemple, aux États-Unis, les membres de la Chambre des représentants et du Sénat, qui constituent le pouvoir législatif, sont élus par le peuple. Le président, qui représente le pouvoir exécutif, est également élu par le peuple. Les États-Unis sont donc une véritable démocratie, la première véritable démocratie. En revanche, dans le système de la monarchie constitutionnelle canadien actuel, seul le pouvoir exécutif est élu et responsable devant le peuple. Le pouvoir législatif, le pouvoir de légiférer, est entre les mains de personnes nommées par le gouverneur général à l'époque de Papineau, ou par la succession des premiers ministres à notre époque. Mais que les membres du Conseil législatif soient nommés par Pierre, Jean ou Jacques ne change rien au fait que ces personnes ne sont redevables à personne d'autre qu'au souverain britannique auquel ils ont prêté serment ! Cela n'altère en rien le caractère totalement antidémocratique de leur pouvoir. En tant que démocrate, il est légitime de se demander pourquoi ces individus nommés sont présents au sein du Conseil législatif, aujourd'hui le Sénat, ainsi que le gouverneur général : mais pourquoi sont-ils là ?

La situation de conflit permanent entre le gouverneur et le Conseil législatif d'une part, et l'Assemblée du Bas-Canada d'autre part, à l'époque de Papineau, rendait évident et choquant cet état de fait. Le peuple bas-canadien et la majorité des membres de l'Assemblée ne pouvaient que réclamer l'élection du Conseil législatif. Ainsi, le 21 février 1834, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada adopta les 92 Résolutions.

En réalité, ces 92 Résolutions portent mal leur nom. Bien qu'il y ait effectivement quatre-vingt-douze résolutions

dans ce texte, l'une d'entre elles occupe à elle seule le début des résolutions et environ la moitié du document : c'est la demande adressée à Londres de rendre le Conseil législatif démocratique en élisant ses membres par la population. Cette demande, brillamment portée en premier lieu par Louis-Joseph Papineau, fait de lui, implicitement, notre premier homme d'État à proposer une forme de souveraineté politique pour notre peuple et notre premier grand démocrate. Si Londres avait hypothétiquement accepté le principe du Conseil législatif élu, au lieu de rejeter en bloc l'ensemble des 92 Résolutions, le Bas-Canada aurait accédé à une forme d'indépendance dans ses affaires intérieures. Le gouverneur nommé par le roi aurait été contraint d'agir de concert avec le Conseil législatif élu, en symbiose avec l'Assemblée élue. Le lien avec Londres aurait pu se poursuivre, pour un temps, sur le plan économique et international. En réalité, l'indépendance réclamée par les patriotes de Papineau en 1834 aurait été plus forte et démocratique, sur le plan interne, que le niveau d'indépendance actuel du Canada vis-à-vis de Londres, qui a atteint aujourd'hui un niveau de dégénérescence démocratique inimaginable depuis le coup d'État constitutionnel de 1982. (réf. F. Bastien)

C'est l'historien Yvan Lamonde qui a rétabli la vérité concernant la relation entre la pensée de Papineau et ses actions, ainsi que les événements ultérieurs tels que l'Acte d'Union de 1840 et le soi-disant gouvernement responsable attribué à Louis-Hippolyte Lafontaine en 1848. Lamonde explique que certains historiens, qu'ils soient québécois ou canadiens, ont progressivement et insidieusement omis délibérément, d'une génération à l'autre, dans leur récit historique du Canada, la revendication principale de Papineau, du Parti patriote et du peuple du Bas-Canada telle qu'elle est exprimée dans les 92 Résolutions, à savoir l'élection du Conseil législatif. Ils l'ont remplacée par le concept de responsabilité ministérielle de l'exécutif, qui a été réalisée par Louis-H. Lafontaine en 1849 pour l'union du Haut-Canada et du Bas-Canada.

Ainsi, l'historiographie canadienne présente Papineau comme un précurseur du gouvernement responsable, trop pressé d'atteindre son objectif, ayant plus ou moins causé la violence des patriotes en 1837 par son impatience à parvenir à ses fins. Lafontaine aurait, de manière pacifique et en étroite collaboration avec Baldwin, atteint les objectifs de Papineau et des patriotes dans cette version idéalisée de l'épopée canadienne. Il est difficile d'imaginer que des historiens sérieux aient pu tenter de faire accepter une telle vision de notre histoire nationale. Pourtant, la réalité historique des actions et des écrits de Papineau est clairement en totale contradiction avec l'évolution du Canada vers le régime de l'Acte d'Union et le gouvernement responsable de Lafontaine. Cela va si loin que Papineau a finalement rejoint un mouvement annexionniste américain.

Papineau était farouchement opposé à l'Acte d'Union de 1840 et à la notion de gouvernement responsable à la britannique comme substitut à l'élection du Conseil législatif à l'américaine. L'élection du Conseil législatif est le fondement de la véritable démocratie et de la République américaine, tant admirée par Papineau. L'Acte d'Union était une abomination redoutée par Papineau et par le peuple bas-canadien tout au long du début du XIX^e siècle. Le rôle de Lafontaine dans notre histoire, en accordant des droits à la langue française au Parlement du Canada-Uni et en obtenant, de concert avec Baldwin, la responsabilité ministérielle pour le gouvernement du Canada-Uni, est indéniable, mais il ne doit en aucun cas être confondu avec l'œuvre et la pensée de Papineau. C'est ce que l'historien Yvan Lamonde a brillamment démontré dans son livre *Papineau, erreur sur la personne*.

« En effet, Londres a imposé la nouvelle Constitution sans qu'elle ait été ratifiée par le Parlement de sa colonie ; on a foulé aux pieds le principe démocratique de la représentation proportionnelle (rep by pop) au profit d'une représentation égale des

deux colonies (42 députés chacune), alors que la population du Bas-Canada est de 650 000 habitants et celle du Haut-Canada, de 400 000 ; on a banni l'usage du français dans les délibérations parlementaires ; on a décrété la mise en commun des dettes, celle du Haut-Canada atteignant 5 millions de dollars alors que celle du Bas-Canada est minime (375 000 dollars) ; on a maintenu la litigieuse liste civile de pensions et de patronage et, ce que Lafontaine omet de rappeler, un Conseil législatif dont les membres sont nommés par le gouverneur plutôt qu'élus. À sa femme, Papineau écrit qu'un libéral, un démocrate ne peut acquiescer à un tel régime constitutionnel : "Non, un homme d'État éclairé et libéral ne peut pas approuver l'infâme Acte d'union, et les conditions iniques dont il est tout saturé, imposé qu'il a été notoirement contre le gré connu et exprimé des majorités." Dans ce contexte, accepter le poste de gouverneur "pour faire exécuter cet acte de pillage effréné, de dégradation politique pour le Bas-Canada, c'est y arriver en ennemi déclaré de la population (...)". Pour le républicain Papineau, la responsabilité politique ne viendra pas d'abord de la formule britannique du gouvernement responsable, mais du respect de la souveraineté populaire déléguée dans et à la Chambre d'assemblée et déléguée dans et à un Conseil législatif élu. Alors le gouverneur devrait tenir compte du poids populaire des deux Chambres et du coup, ces trois instances seraient responsables», nous explique Yvan Lamonde.

La réponse officiellement négative de Londres aux 92 Résolutions parviendra trois ans plus tard, le 6 mars 1837, sous le nom des Résolutions Russell, à l'Assemblée du Bas-Canada. Ce rejet total de toutes les demandes du Bas-Canada amènera inévitablement la radicalisation de Papineau et du mouvement patriote. Une centaine d'assemblées populaires organisées par les patriotes auront donc lieu à partir du printemps 1837 et durant tout l'été à travers tout le Québec. Papineau y sera présent comme orateur principal. Des demandes de boycottage de produits britanniques, similaires aux actions

des révolutionnaires américains, seront proposées, ainsi que la poursuite de pressions constitutionnelles. C'est la méthode de Papineau. Elle fonctionnera jusqu'à l'assemblée la plus célèbre des patriotes, celle des six comtés, le 23 octobre 1837. Durant deux jours, les milices patriotes de tout le Québec se réunissent à Saint-Charles-sur-Richelieu sous la présidence du Dr Wolfred Nelson. Près de 5 000 personnes y seront présentes, incluant treize députés de la Chambre d'assemblée. On y officialisera les Fils de la Liberté, inspirée par son équivalent américain Sons of Liberty, comme milice patriote officielle. Papineau, contrairement aux autres orateurs, ne lancera pas l'appel aux armes. Mais Nelson le fera clairement. Papineau savait fort bien que les milices patriotes à elles seules n'avaient aucune chance de victoire contre l'armée anglaise. Mais la confrontation avec les milices loyalistes anglaises du Doric Club, qui au même moment se réunissaient à Montréal sous la présidence de Peter McGill et John Molson, allait provoquer l'implication de l'armée. Le *Montreal Herald* titrera en éditorial : « Le temps de l'indécision est passé. Les Britanniques doivent ou écraser leurs oppresseurs, ou se soumettre tranquillement au joug qui leur est préparé. » Papineau va donc clairement perdre le contrôle sur les milices radicales patriotes.

Le 6 novembre, un affrontement entre le Doric Club et les Fils de la Liberté a lieu à Montréal. Cette confrontation est considérée comme le début des affrontements armés par les historiens. Le 17 novembre, la Royal Montreal Cavalry arrête à Saint-Jean deux patriotes accusés de participation à l'assemblée de Saint-Charles. Une embuscade tendue par le milicien Jacques Viger (qui deviendra le premier maire de Montréal) et ses hommes constituera le premier affrontement armé officiel entre les patriotes et l'armée britannique. Le 22 novembre aura lieu la bataille de Saint-Denis-sur-Richelieu, seule victoire des patriotes. Papineau sera présent, mais « tenu à l'écart » par Nelson. Papineau, n'ayant jamais cru à la victoire des patriotes sans le soutien des Américains, désapprouvait toute action ou

résistance armée. Il va donc émigrer aux États-Unis dans le but de soutenir le soulèvement antibritannique des patriotes après l'horrible bataille de Saint-Charles-sur-Richelieu. Elle sera suivie par une autre défaite, celle de Saint-Eustache. Le Dr Robert Nelson, frère de Wolfred, sera également réfugié aux États-Unis avec Papineau et d'autres patriotes à Middlebury au Vermont, pour débattre du projet de prise de contrôle militaire du Bas-Canada. Ces patriotes organiseront trois attaques contre l'armée britannique en 1838, mais sans le soutien de Papineau qui a toujours refusé l'option armée sans le soutien officiel des États-Unis ou celui de la France. Ils écriront aussi une Déclaration d'indépendance du Bas-Canada où Robert Nelson sera proclamé président de la république du Bas-Canada et général de son armée. Cette Déclaration sera très avant-gardiste pour l'époque en déclarant le Bas-Canada comme République indépendante totalement libérée de la Couronne britannique, avec séparation de l'Église et de l'État, droits égaux pour les Blancs et les Autochtones, abolition du régime seigneurial, liberté de la presse, égalité des langues françaises et anglaises. Mais Papineau ne signera pas cette Déclaration d'indépendance du Bas-Canada pour la raison suivante : il aurait dû abandonner sa seigneurie de la Petite-Nation. Après l'échec définitif des rébellions de 1838 – Papineau étant incapable d'obtenir l'appui militaire des Américains – 108 patriotes seront finalement jugés, dont douze seront exécutés et 58 déportés en Australie en 1839.

Alors que Papineau restera deux ans en exil aux États-Unis et passera cinq autres années en exil en France, c'est Lafontaine qui lui succédera durant la période de l'union forcée par Londres des deux colonies du Haut-Canada et du Bas-Canada en 1840, conséquence directe des affrontements armés des patriotes que Papineau redoutait tant. Lors de son exil américain, du 28 novembre 1837 au 8 février 1839, Papineau tentera d'obtenir l'appui officiel des Américains pour une invasion du Bas-Canada. Mais le président américain durant son séjour sera

le démocrate Martin Van Buren, un aristocrate et adversaire acharné du système américain d'économie, partisan du libre-échange avec la Grande-Bretagne. Il fait partie de la lignée de présidents américains probritanniques, libre-échangistes et anticolbertistes qui, pendant une trentaine d'années, à partir d'Andrew Jackson, premier président démocrate, ont mené à la quasi-destruction des États-Unis lors de la guerre civile. Papineau est donc arrivé à un bien mauvais moment de l'histoire politique américaine pour convaincre les États-Unis d'entrer en guerre contre la Grande-Bretagne afin de libérer le Bas-Canada! Le gouvernement américain de Van Buren promulguera même une loi interdisant à tout citoyen américain de participer à l'insurrection canadienne le 5 janvier 1838. Difficile d'être plus clair dans son refus. Comme Papineau sera toujours contre les tentatives de lutte armée sans un appui officiel des États-Unis ou de la France, c'est ce qui l'a dissocié des autres patriotes qui ont encore tenté, en vain, en 1838, de libérer le Bas-Canada par les armes.

Papineau va ensuite tenter de nouveau de libérer le Bas-Canada du joug britannique en se rendant à Paris, où il arrive le 5 mars 1839. Accueilli favorablement par les républicains français, Papineau devient cette fois victime de l'entente cordiale entre le roi Louis-Philippe 1^{er} et la reine Victoria, qui exclut toute action hostile à la Grande-Bretagne de la part de la France. De retour au Canada en 1845, grâce notamment aux actions de Lafontaine qui permettront son retour sans risque, Papineau se trouve alors confronté à l'Acte d'Union qui fait du Bas-Canada et de son peuple une minorité. Il est élu en 1848, mais doit démissionner en s'opposant à Lafontaine, partisan d'un gouvernement responsable à l'anglaise. Papineau se marginalisera en tant que politicien républicain en prônant bientôt l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis.

Alors que tout semblait indiquer que Papineau était un indépendantiste du Bas-Canada, opposé à Lafontaine partisan

de l'union, il en vient à proposer à son peuple l'annexion et même l'assimilation éventuelle à l'Amérique républicaine anglophone. Face à deux situations minoritaires, Papineau choisit la voie républicaine, prenant le risque de voir l'assimilation de son peuple se produire peut-être plus rapidement que dans le système de monarchie constitutionnelle canadienne.

Pour comprendre ce choix de Papineau, il faut évidemment comprendre sa pensée politique, profondément influencée par celle de Thomas Jefferson. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la vision politique de Jefferson, s'opposant au colbertisme, à Hamilton et au système américain d'économie, était anti-centralisatrice et anti-étatique, généralement favorable au libre-échange et proche de celle des États confédérés potentiels. En d'autres termes, Papineau envisageait le Bas-Canada comme un futur État fédéré américain faisant partie d'une fédération américaine très décentralisée, proche de la confédération souhaitée par les Confédérés lors de la guerre de Sécession, plutôt que comme membre de la fédération américaine actuelle. Il idéalisait même cette hypothétique confédération américaine en l'étendant aux pays d'Amérique latine. Il est important de noter que les présidents américains de 1830 à 1861, de Jackson à Buchanan, avant l'arrivée du grand Abraham Lincoln, étaient très proches de cette pensée politique. Ils s'opposaient à un État central fort à la manière de Hamilton. Ainsi, Papineau était un homme de son temps en tant que républicain et admirateur de Jefferson. En tant que nationaliste du Bas-Canada, Papineau voyait probablement autant de chances de survie de son peuple dans une confédération américaine décentralisée que dans celle du Canada uni.

L'historien Olivier Guimond, dans son mémoire de maîtrise de 2017, démontre l'influence considérable de Thomas Jefferson sur la pensée politique de Papineau. On

peut penser qu'il fallait être un républicain anti-colbertiste et anti-hamiltonien pour proposer l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis et concilier son identité francophone avec celle de l'annexion aux États-Unis. Un Papineau nationaliste, mais colbertiste, dirigiste et partisan des idées hamiltoniennes visant le bien commun, n'aurait jamais soutenu l'annexion américaine. Il aurait été jusqu'à sa mort un partisan d'une république indépendante du Bas-Canada, prônant la création d'un État-nation bas-canadien de forme républicaine. À tout le moins, il aurait pu amorcer un mouvement politique pour libérer le Canada-Uni ou la Confédération canadienne de l'Empire britannique en proposant une véritable République canadienne. Il aura été plutôt en faveur de l'annexion à une sorte d'Empire américain qui superviserait une fédération décentralisée, voire confédérée, permettant à ses États membres de ne pas être sous la tutelle d'un État central dirigiste, tel que le souhaitait Hamilton. Cette crainte d'un État central tout-puissant, écrasant l'individu, héritée des Lumières, est à la source même de la vision jeffersonienne. Ainsi, Louis-Joseph Papineau était-il un impérialiste américain républicain ? En tout cas, en rejetant avec force l'Empire britannique pour embrasser une fédération décentralisée à l'américaine version Jefferson, plutôt que de promouvoir l'indépendance du Bas-Canada, Papineau a théoriquement sacrifié sa propre nation et le bien commun de celle-ci pour la pureté démocratique américaine et la liberté individuelle théorique à la manière de Jefferson. En réalité, Papineau n'était pas un nationaliste canadien-français traditionnel. Il était anticlérical et s'opposait aux privilèges de l'Église catholique. La survie de la langue française en Amérique du Nord était secondaire pour lui. Si l'action politique de Papineau s'est alignée sur le nationalisme canadien-français de son époque, c'est parce que la libération du peuple bas-canadien était dirigée contre l'impérialisme britannique qui contrôlait les institutions politiques du Bas-Canada. Dans les 92 Résolutions, Papineau réclame la véritable démocratie américaine pour son peuple. Mais le

combat de Papineau était avant tout idéologique : sa quête personnelle était la libération du peuple par l'établissement d'institutions démocratiques républicaines. La vision anti-aristocratique de Jefferson, partagée par Papineau, mettait l'accent sur l'égalité des chances dès la naissance et la réussite basée sur le mérite. La nation pour Papineau ne serait pas définie par la culture, elle serait même multiculturelle avant l'heure. Ainsi, il proposait une nationalité colombienne s'étendant du Mexique au Canada. Comme de nombreux idéologues, Papineau se plaçait au-dessus de son peuple.

L'adhésion de Papineau à la philosophie politique de Jefferson s'explique sans doute par sa lecture des Lumières françaises et anglaises pendant sa jeunesse. Les Lumières s'opposaient au monarchisme absolu de droit divin qui prévalait en France, incarné à son apogée par Louis XIV. Comme Colbert était son bras droit au début de son règne, on associe parfois erronément le colbertisme exclusivement à cette monarchie de droit divin. L'influence des Lumières a eu comme fâcheuse conséquence de jeter le bébé, c'est-à-dire le colbertisme, avec l'eau du bain, c'est-à-dire le monarchisme absolu. Une conséquence négative des Lumières a donc été de rejeter le dirigisme étatique français, pourtant si efficace pour la France et si important dans le développement de la civilisation humaine partout dans le monde, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Ces Lumières, d'origine philosophique britannique impériale avant d'être françaises, étaient en réalité dirigées contre l'État-nation français, au prétexte d'une libération des droits individuels. Cela rappelle le combat que nous vivons actuellement au Québec entre l'État-nation québécois et les droits individuels protégés par une Charte des droits canadienne que nous n'avons jamais signée. Il convient de noter que le XVIII^e siècle, celui des Lumières, est également celui du déclin de la France et de l'ascension de l'Empire britannique. Cette transition philosophico-politique du dirigisme français vers l'individualisme

des droits de l'homme n'a pas été sans conséquence pour la France, qui est finalement devenue un Empire subordonné à l'Empire britannique au XIX^e siècle. Cette admiration des Lumières pour la philosophie anglaise correspond historiquement au déclin de l'influence internationale de la France. La force et l'identité fondamentale de la France résident dans le fait d'être le premier État-nation de l'histoire de l'humanité. C'est ce qui lui a conféré son prestige et sa réputation internationale. Sans la création de l'État-nation français, les États-Unis auraient été impossibles à concevoir. Le colbertisme, en tant que prolongement et accomplissement de l'État-nation français créé par Louis XI, François I^{er} et Henri IV, en tant que méthode de gestion gouvernementale et civilisatrice, est selon nous la plus grande contribution politique de la France à l'humanité. L'origine de son prestige international en découle. Lorsque la France a cherché à devenir un vulgaire empire napoléonien ou à être subordonnée à l'Empire britannique ou anglo-américain, comme c'est le cas aujourd'hui, elle a cessé d'être elle-même.

L'individualisme des Lumières s'est ainsi transposé en Amérique sous la forme d'un culte de la propriété foncière et de la valorisation de la possession de la terre, considérée comme le fondement de la démocratie citoyenne chez Jefferson et Papineau. L'agriculture a été privilégiée au détriment du progrès industriel, reléguant les avancées scientifiques liées à l'industrialisation au second plan.

L'admiration de Papineau pour Jefferson est bien documentée, comme le souligne Guimond (réf. Guimond, p. 133) : « Il a bien été établi que Papineau est un grand admirateur de Jefferson. En fait, dès décembre 1837, il écrit à l'historien américain George Bancroft tout son attachement pour le "républicanisme tel que l'ont compris et enseigné Thomas Jefferson et son école", et exprime l'espoir qu'il a de voir le président jeffersonien Martin Van Buren soutenir la cause des patriotes canadiens. Concernant les "matériaux

de la connaissance”, les historiens ont montré que Papineau possédait l'œuvre majeure de Jefferson dans sa bibliothèque états-unienne, les *Notes on the State of Virginia* (édition de 1784-1785), ainsi que ses *Mélanges politiques* (édition française de 1833). Sur Jefferson, il avait accès également à *Thomas Jefferson, sa vie et études sur la Démocratie américaine* (anonyme, Paris, 1862). Par ailleurs, la mémoire familiale des Papineau veut qu'on ait retrouvé sur sa table de chevet, au lendemain de sa mort (1871), une biographie de Jefferson.»

Pourtant, on a vu comment Van Buren, inspiré par Jefferson et que Papineau croyait intéressé par le Bas-Canada, a trahi clairement les espoirs de Papineau. Plus loin encore, Papineau, le «Jefferson bas-canadien», en arrive à une adulation de Jefferson (Guimond p. 136) : «(...) Le degré de réalité de lecture des écrits de Jefferson est élevé chez Papineau. En plus des indices laissés dans sa correspondance, il nous est permis de croire que celui que ses contemporains ont déjà appelé “The Jefferson of Canada” devait parler souvent du “génie” de “l’immortel Jefferson”, celui qu’il décrit comme : “le prince du Cénacle” derrière la Déclaration d’indépendance; “le plus aimé” de ses “maîtres en politique”; une icône dont le lieu de résidence, Monticello, aurait dû depuis longtemps avoir été immortalisé dans une gravure; un homme dont le lieu de décès est digne d’un pèlerinage; et un héros dont le lieu de résidence forme l’un des sanctuaires où les plus grandes et les plus pures aspirations pour le bonheur de l’humanité ont été révélées, évangélisées et assurées à l’avenir de ce pays d’abord, pour s’étendre au loin bientôt après.»

L’opposition entre les deux visions, hamiltonienne et jeffersonienne, fédéraliste et républicaine, était très claire à cette époque. Les fédéralistes et les républicains représentaient deux systèmes de pensée et philosophies politiques qui se confrontaient de manière dramatique, comme c’est le cas dans les États modernes. Les fédéralistes trouvaient

principalement leur soutien parmi les citoyens, tandis que les cultivateurs étaient naturellement enclins à adopter le point de vue républicain, nous rappelle l'historien René Rémond. Jefferson lui-même caricaturait les fédéralistes d'Hamilton en les décrivant comme des réfugiés tories, une classe marchande d'origine britannique ainsi que des marchands américains exploitant des capitaux anglais, des spéculateurs et des fonctionnaires du gouvernement fédéral avides de pouvoir et sans scrupules. Papineau valorisait la vie à la campagne, qu'il considérait comme pure, en opposition à la vie corrompue de la ville (Guimond, p. 140-141).

Cette vision jeffersonnienne d'Hamilton, partagée par Papineau, contribuait à la confusion entretenue par les détracteurs d'Hamilton. Le désir anticolonialiste d'Hamilton de libérer véritablement les États-Unis de la dépendance envers l'Empire britannique, en développant des infrastructures de transport, en favorisant l'industrialisation et en créant une banque centrale pour financer cette industrialisation, était totalement incompris par Papineau. Celui-ci occultait ainsi la création du plus grand État-nation de l'histoire de l'humanité, en associant Hamilton à la corruption, au luxe, aux marchands impliqués dans le commerce avec l'Empire et aux spéculateurs qui étaient, en réalité, souvent les plus farouches opposants d'Hamilton. Il ridiculisait également les fonctionnaires fédéraux. Jefferson et Papineau établissaient une équivalence entre le pouvoir centralisateur et interventionniste basé à Washington, œuvrant pour le bien commun américain, et le colonialisme despotique de l'Empire britannique. Ce sophisme était à la base du républicanisme de Jefferson. Papineau ne croyait pas dans l'État-nation en général, et donc il n'y croyait pas non plus pour la nation canadienne-française. C'est pourquoi il optait pour l'annexion du Bas-Canada à la république des États-Unis d'Amérique. Il considérait toute forme de pouvoir centralisateur comme une tyrannie en puissance, analogue à celle exercée par l'Empire britannique sur ses colonies, et il associait les

fédéralistes américains au monarchisme britannique. Pour Papineau, tout comme pour Jefferson, la liberté des citoyens primait finalement sur la liberté nationale. Ainsi, le peuple du Bas-Canada, et non le peuple canadien-français, serait libre grâce à ses institutions pleinement démocratiques républicaines. Cependant, il serait un État fédéré soumis à une république toute-puissante américaine qui, tout comme le Canada, tendrait peut-être vers une centralisation capable d'engloutir davantage le peuple canadien-français dans le grand creuset américain. Sans l'influence culturelle directe de l'Église catholique, le Bas-Canada, au sein des États-Unis, serait libre, mais il serait aussi libre de s'angliciser ! Toutefois, une étude plus approfondie, dépassant le cadre de cet essai, serait nécessaire pour déterminer quel choix, entre les deux fédérations, celle des États-Unis républicains et celle de la monarchie constitutionnelle canadienne, serait véritablement optimal pour la survie de la langue française au Québec, si l'indépendance du Québec était véritablement impossible. Par exemple, la Constitution américaine est écrite et définit mieux les pouvoirs des États fédérés que la Constitution canadienne, et le gouvernement fédéral américain empiète beaucoup moins fréquemment sur les compétences des États.

Selon Yvan Lamonde, l'indépendance préconisée par Papineau pour le Bas-Canada est relative, car il s'agirait en réalité de devenir un État fédéré américain, bénéficiant toutefois d'un système électif et d'une souveraineté suffisante pour garantir la liberté des citoyens. Lamonde précise que cette option de « sous pavillon américain » rejoint l'aspect élitiste et moralisateur du discours jeffersonien de Papineau sur la nationalité. Ainsi, la position quelque peu surprenante de Papineau privilégie clairement l'annexion plutôt qu'une forme d'indépendance, car cela éviterait les « grands embarras » résultant du manque d'individus éclairés et de l'ignorance prévalente. En adoptant une perspective jeffersonienne, Papineau ne voit que le système républicain et électif comme moyen de moraliser le

peuple. Selon lui, à terme, une « nationalité colombienne » se formera sur tout le continent américain. Dans ce contexte, quel avenir est réservé à la langue française et à la nationalité canadienne-française ?

Papineau est conscient des dangers, mais son projet « nationalitaire » est avant tout politique et républicain, plutôt que culturel. L'important, pour lui, est que le peuple, composé de citoyens égaux, soit collectivement et politiquement libre, tout comme l'État qui découle de lui. Une fois que les leviers politiques sont entre les mains de la majorité, la bataille la plus importante est gagnée. Pour le reste, il laisse venir ce qui adviendra, y compris pour la langue, tant que « l'esprit français » peut perdurer, selon les écrits de Papineau cités par Lamonde. Par « esprit français », Papineau fait-il référence à celui de Voltaire ? En souhaitant même l'extension des États-Unis au Canada et à l'Amérique espagnole, Papineau est peut-être victime de son anti-impérialisme britannique poussé à l'extrême. Obsédé par le rejet de l'Empire britannique, Papineau valorise une république panaméricaine, qui pourrait facilement évoluer vers un empire panaméricain, ce qui pourrait le faire passer pour un défenseur de l'impérialisme basé sur la liberté individuelle. Son rejet de l'État-nation et du colbertisme américain d'Hamilton pourrait avoir eu cette implication.

D'autre part, le mépris exprimé par Papineau et Jefferson envers les villes et le progrès industriel, ainsi que leur dédain pour tout ce qui n'est pas lié à la propriété foncière, expliquent admirablement comment la vision de Papineau a pu être récupérée plus tard par Lionel Groulx, pour qui la « race canadienne-française catholique » était destinée à la vie agricole. Guimond explique également en détail, dans son mémoire, le lien entre la vision jeffersonnienne de Papineau et son attachement fondamental au système seigneurial, ce qui

explique son refus de signer la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada.

Papineau considérait avec raison que le système seigneurial mis en place en Nouvelle-France était excellent pour la colonisation. Ce système se distinguait du féodalisme européen, car il ne pouvait être comparé à celui où les seigneurs européens exploitaient impitoyablement les paysans. Cette vision rejoint celle de Jefferson, pour qui l'accès à la terre était essentiel au développement des colonies, et la présence de petits propriétaires fonciers était en symbiose avec sa conception de la citoyenneté républicaine. Ceux qui possédaient la terre pouvaient voter, et c'est ce lien entre la présence de nombreux petits propriétaires et la démocratie qui revêtait une grande importance dans la vision de Jefferson et de Papineau. Selon eux, le progrès industriel finirait par transformer les petits propriétaires terriens en prolétaires urbains. De plus, le système seigneurial avait l'avantage de préserver la possession des terres des spéculateurs.

En réalité, cette vision républicaine de Jefferson, s'opposant au dirigisme qui a permis l'industrialisation américaine, convenait parfaitement à l'Empire britannique qui possédait alors une avance technologique considérable. L'Empire britannique a tout fait pour empêcher le triomphe de la vision de Hamilton. Le libre-échange, soutenu par les propriétaires fonciers américains, a été promu par Jefferson et ses partisans, et Papineau l'a également adopté sans problème.

Sans surprise, Papineau a recommandé à son fils Amédée de lire Adam Smith, le grand prêtre britannique du libre-échange, et s'est opposé au protectionnisme de Henry Carey. On sait que les propriétaires fonciers du Sud, souvent également propriétaires d'esclaves et producteurs de coton, étaient opposés au protectionnisme des États du Nord, qui souhaitaient industrialiser les États-Unis afin de se libérer de la domination économique de l'Empire britannique.. Ce protectionnisme favorisait les États

du Nord et pouvait nuire, du moins à court terme, aux États du Sud, en augmentant le prix des biens manufacturés dans le Sud et en entravant les exportations de coton. Les propriétaires fonciers préféraient maintenir le libre-échange pour écouler plus facilement leur production de coton. Londres souhaitait conserver les États-Unis dans un rôle de producteur de matières premières et les empêcher de développer leur industrie. Que les partisans de la pensée de Jefferson l'aient voulu ou non, ils jouaient parfaitement le jeu de l'Empire britannique. Bien que l'Empire britannique perdît le contrôle politique des États-Unis par la guerre, il a longtemps espéré le récupérer sur le plan économique afin de les assujettir à sa domination industrielle.

En fin de compte, Papineau assume pleinement sa logique libre-échangiste à l'échelle continentale et son soutien au développement agricole plutôt qu'industriel. Papineau est à l'origine du libre-échangisme québécois en Amérique du Nord. Comme l'écrit Guimond, dans cette même lettre, Papineau prône un libre-échange qui, idéalement, devrait se déployer en dehors du cadre colonial, car la récente Confédération constitue une forme de continuité à cet égard, c'est-à-dire dans un contexte libre et américain. Les avantages d'un commerce libre « de produits entre la baie de Baffin et le golfe du Mexique » sont « innombrables » et seraient multipliés « par l'union » avec les États-Unis.

Ainsi, lorsque Papineau souhaite l'annexion, ce n'est pas seulement pour des raisons de liberté politique, mais aussi pour des raisons de liberté économique. Une lettre datant de 1821 montre que Papineau favorisait depuis longtemps un commerce libre avec le sud de la frontière. Il exprime son opposition à l'idée de mettre en place de forts droits pour prévenir l'entrée de bétail en provenance des États-Unis. Selon lui, favoriser les communications du pays sans augmenter le commerce avec nos voisins est absurde et préjudiciable. Il considère de telles lois comme étant folles et nuisibles. Ses références au « bétail »,

aux «champs» et aux «ateliers» illustrent sa subordination de la libéralisation économique à des impératifs moraux et communautaires, en mettant l'accent sur l'agriculture comme fondement économique. En effet, le discours économique de Papineau met l'accent sur la primauté du secteur agricole par rapport à l'industrie et du commerce de produits agricoles par rapport au commerce d'objets considérés comme luxueux et futiles, dont la production est laissée aux Européens.

Bien que Papineau ait souvent raison de promouvoir le libre-échange en ce qui concerne les ressources naturelles, il néglige l'importance des mesures protectionnistes pour favoriser le progrès industriel national. Sa vision du libre-échange est parfaitement en accord avec sa vision économique qui privilégie les produits de la terre plutôt que le développement industriel. En tant que grand démocrate, Papineau, suivant Jefferson, n'est pas véritablement un apôtre du progrès technologique, à l'exception du progrès technologique agricole.

Papineau est logiquement favorable à la vision et aux revendications des États sudistes lors de la guerre de Sécession. Comme Jefferson, il estime que le moment de mettre fin à l'esclavage n'est pas encore venu. Bien qu'il soutienne le maintien de l'Union, il est clairement opposé à l'abolition de l'esclavage tel que demandé par les États du Nord. Il ne défend pas les fondements de l'institution de l'esclavage, la considérant comme antirépublicaine, et est en faveur de son abolition graduelle et démocratique, à l'instar de Jefferson. Cependant, il ne se range pas du côté des abolitionnistes radicaux du Nord. Papineau considère que le Sud défend sincèrement ses idées et lutte pour ses droits injustement attaqués. Il ne voit pas le Sud comme étant injustifié dans ses récriminations, qui, selon lui, sont exprimées par une majorité de personnes dans les États du Sud. Il estime que les sudistes défendent une vision de la république plus fidèle à l'esprit du «federal compact», c'est-à-dire une vision décentralisée et respectueuse des droits

des États. De plus, le Sud représente la portion agraire des États-Unis à laquelle il est le plus sympathique. Il considère que les productions du Sud sont bien plus précieuses que celles du Nord, malgré tous les navires, chemins de fer et manufactures qui font défaut au Sud, étant presque exclusivement agricoles.

Manifestement, Papineau éprouve de la sympathie pour le Sud en raison de ses sensibilités agraires, tandis que le Nord est dépeint de manière antipathique. En tant qu'anticolonialiste convaincu, Papineau croit que le Nord est gangrené par des intérêts européens, en particulier ceux de l'Angleterre, qui menacent délibérément l'intégrité de l'Union. De plus, l'industrialisation du Nord expliquerait la corruption qui y règne. Papineau considère que l'hypocrisie des États du Nord est flagrante et dure depuis longtemps. Selon lui, les abolitionnistes du Nord, excités par les « prosélytes » de l'Angleterre, sont moins intéressés par la liberté et l'égalité que par l'argent, comme le rappelle Olivier Guimond.

Par conséquent, Papineau s'oppose à Abraham Lincoln dans cet avertissement à son fils Amédée, qui est partisan de l'abolition de l'esclavage. Ils échangent de longues lettres et débattent des enjeux de cette « funeste guerre fratricide ». Les deux ne parviennent pas à s'entendre, car Amédée est un abolitionniste pressé. Papineau écrit à propos de leurs désaccords sur la question du droit de sécession : « Nous continuons à être en désaccord, tout comme les deux camps américains sont irréconciliables ». Papineau reproche à son fils d'être dominé par l'esprit partisan des républicains abolitionnistes d'Abraham Lincoln, un homme qu'il considère comme étant « trop mince par tout et en tout ». Il déplore la position adoptée par Amédée, d'autant plus qu'à ses yeux, cela signifie qu'il s'allie à ceux que Jefferson combattait : « Tu as longtemps fait partie de la noble cohorte démocratique des États-Unis. Tu la désertes pour passer au parti républicain, anciens whigs, anciens fédéralistes, anciens courtisans de l'alliance anglaise ».

En conclusion, l'importance de Papineau en tant qu'adversaire inflexible de l'Empire britannique sur le sol canadien est fondamentale pour notre histoire. Papineau a exigé la véritable libération du peuple bas-canadien face au pouvoir impérial britannique. Son anti-impérialisme britannique ainsi que sa vision démocratique républicaine sont primordiaux pour tout projet authentique d'État-nation québécois. Bien qu'il aille trop loin dans son rejet du nationalisme canadien-français, nous lui sommes également redevables pour son rejet de tout nationalisme ethnique canadien-français. Avant l'union forcée du Bas-Canada avec le Haut-Canada en 1840, les revendications idéologiques démocratiques et républicaines de Papineau étaient parfaitement en phase avec le nationalisme canadien-français, car le Bas-Canada était une colonie britannique distincte du Haut-Canada. Toute émancipation de la colonie face au colonialisme et à l'impérialisme britannique correspondait automatiquement à une libération nationale équivalente pour le peuple bas-canadien, similaire au mouvement souverainiste québécois qui existe au Québec depuis les années soixante. Cependant, les choses se sont compliquées après l'union forcée de 1840. La vision républicaine jeffersonnienne de Papineau, son anti-colbertisme et son opposition au colbertisme américain ont fait de lui un partisan de l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis, au lieu de promouvoir l'indépendance du Bas-Canada. Face à ces deux situations minoritaires pour son peuple, à savoir l'union forcée sous la domination britannique et l'annexion aux États-Unis, Papineau a choisi celle où son peuple serait le plus libre sur le plan institutionnel, à savoir la république des États-Unis d'Amérique, oubliant ainsi complètement l'idée de l'indépendance du Bas-Canada ou plus tard celle de l'indépendance de la province de Québec en 1867.

Le legs de Papineau revêt une importance immense quant à la quête du Québec pour devenir une république authentique, où le peuple jouit d'une souveraineté totale. Il rappelle aux

souverainistes québécois l'impératif non seulement de se libérer de l'emprise du Canada anglais, mais également de se défaire des liens qui les attachent à l'Empire britannique et à toute forme de supranationalité impériale. Par extension de ce principe, nous verrons qu'il importe de ne jamais sacrifier la souveraineté absolue du peuple en échange d'une représentation au sein d'organisations supranationales ou confédérales, à l'instar de ce que certains pays européens ont fait avec l'Union européenne. Tel est le premier enseignement de Papineau pour ceux qui aspirent à ériger le Québec en une nation pleinement souveraine. Papineau met également en lumière l'importance de créer un authentique État-nation québécois républicain, afin d'éviter de succomber à l'annexionnisme américain, une voie qu'il a lui-même empruntée, ou de se soumettre à une entité confédérale, comme l'ont envisagé plus tard les souverainistes québécois avec leurs propositions de souveraineté-association ou de partenariats économiques et politiques avec le Canada anglais. Dans le premier scénario, il en résulterait vraisemblablement la disparition du seul peuple francophone en Amérique du Nord au sein des États-Unis, tandis que dans le second, nous assisterions, à tout le moins, à une perte démocratique inestimable pour les citoyens d'un État vraisemblablement soumis à l'empire anglo-américain.

Finalement un autre enseignement que l'on peut tirer de l'histoire politique de Papineau réside dans la contradiction fondamentale à laquelle le Québec se trouve confronté chaque fois qu'il renonce à sa pleine souveraineté pour s'intégrer à un autre pays, que ce soit le Canada ou les États-Unis. Dans les deux cas, le Québec demeure une minorité et les Québécois risquent d'y perdre leur identité en tant que peuple. Cela implique que le nationalisme québécois pourrait avoir pour conséquence la promotion, par les Québécois nationalistes, d'une vision décentralisée du régime fédéral, ce qui pourrait indirectement ne pas favoriser une approche colbertiste de la gestion au niveau fédéral. Bien qu'il soit tout à fait possible

d'adopter des politiques colbertistes au niveau fédéral dans certains secteurs relevant de la compétence fédérale et dans ceux partagés avec les provinces, l'accent mis par le Québec sur la décentralisation a souvent pour effet de mettre l'accent sur le contrôle de ses propres pouvoirs plutôt que sur la nature de l'action du gouvernement fédéral.

Ainsi, la création d'une fédération binationale républicaine telle que proposée par Daniel Johnson dans les années 1960, qui délimiterait précisément les compétences des provinces et du gouvernement fédéral dans une nouvelle constitution, accorderait tous les pouvoirs nécessaires au Québec, y compris un statut de république fédérée, et donnerait un contrôle égal aux deux nations canadiennes dans toutes les compétences fédérales, y compris la monnaie, constitue certainement une option intéressante pour le Québec. Cependant, à moins que cette situation théorique ne se réalise, ce qui nous apparaît aujourd'hui peu probable, seule une souveraineté totale permettrait au Québec d'établir véritablement un État-nation et d'acquérir tous les attributs d'un pays indépendant, notamment sa propre monnaie nationale. C'est seulement ainsi qu'il pourra véritablement s'appuyer sur le progrès scientifique, culturel et industriel pour façonner son avenir et atteindre son plein épanouissement en établissant sa propre civilisation nord-américaine.

5.2 Honoré Mercier

Fils de Jean-Baptiste Mercier, grand patriote papineauiste qui avait été emprisonné autrefois pour avoir aidé deux patriotes condamnés à fuir aux États-Unis, Honoré Mercier (15 octobre 1840 - 30 octobre 1894), né et élevé à Saint-Athanase, aujourd'hui Sainte-Anne-de-Sabrevois (un village proche de Saint-Jean-sur-Richelieu en Montérégie), sera très tôt attiré par la politique en raison des liens de son père avec les disciples des patriotes de 1837, réunis dans le Parti libéral, qui

se rassemblaient souvent à la maison familiale. Mercier sera alors captivé par le député local Charles Laberge, un superbe orateur patriotique proche du vénérable Papineau, lors d'un célèbre discours nationaliste enflammé donné le jour de la Saint-Jean-Baptiste.

Grâce à l'engagement de son père, un fermier patriote pour qui l'éducation est primordiale, Mercier entre au Collège des Jésuites de Montréal, le Collège Sainte-Marie, dont l'édifice fait maintenant partie de l'UQAM depuis sa fondation en 1969. Mercier se révèle être un excellent étudiant avide de mettre ses talents à l'épreuve lors des joutes oratoires organisées par son professeur de latin, le père Claude Larcher, qui devient son mentor et son ami. Au collège, il assiste à des conférences données par Papineau, Mgr Bourget et d'autres figures politiques ou religieuses importantes de l'époque. Après ses études classiques, Mercier commence ses études de droit dans un cabinet d'avocats de Saint-Hyacinthe dirigé par l'ancien maire Maurice Laframboise, devenu député libéral de Bagot à l'époque où le député du comté de Saint-Hyacinthe est Louis-Victor Sicotte, élu pour le Parti rouge et vice-premier ministre du Canada-Uni sous le libéral John Sandfield McDonald. Le Parti rouge est le descendant du Parti patriote, un parti radical anticlérical allié aux libéraux. Mercier se joint au journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, un journal de tendance conservatrice. La situation politique canadienne en 1862 est la suivante : le régime de l'Union est en place avec deux premiers ministres, un pour le Haut-Canada, John Sandfield Macdonald, et un autre pour le Bas-Canada, Louis-Victor Sicotte. Les deux Canadas ont un nombre égal de députés malgré des populations différentes. On gouverne selon le système de la double-majorité, ce qui signifie qu'une majorité est requise dans le Haut-Canada et une autre majorité doit être obtenue dans le Bas-Canada. En réalité, la double-majorité était une coutume utilisée principalement pour les questions ne touchant que le Bas-Canada. En pratique, bien que

les deux Canadas eussent un nombre équivalent de députés à cette époque, la minorité anglophone du Bas-Canada pouvait s'allier à la députation anglophone du Haut-Canada, formant ainsi une majorité anglophone canadienne et reléguant le peuple canadien-français à la minorité dans l'ensemble de la province unie. Instaurant cette coutume vers 1843, Denis-Benjamin Viger, un véritable patriote nationaliste canadien-français qui rejetait fermement l'Union de 1840, visait à défaire cette union sans la défaire officiellement en octroyant au Bas-Canada une sorte de droit de veto sur toute la politique canadienne. Cependant, aucun gouverneur de l'Union n'a jamais accepté ce principe.

Lors de la mise en place du régime de l'Acte d'Union en 1840, la population du Bas-Canada était plus nombreuse et la dette beaucoup moins élevée que celle du Haut-Canada. Les Bas-Canadiens étaient donc légitimement indignés par cette situation. La consolidation des dettes des deux Canadas en un seul Canada-Uni a clairement avantagé le Haut-Canada, qui a ainsi pu financer son développement économique grâce au Bas-Canada. Vers la fin de ce régime, la démographie s'est inversée avec l'arrivée de l'immigration britannique, faisant du Haut-Canada une région plus peuplée que le Bas-Canada. Désormais, c'est le Bas-Canada qui profite du système de députation égale des deux Canadas et qui ne veut pas le perdre. C'est maintenant le Haut-Canada qui réclame une représentation proportionnelle à la population... une fois devenue majoritaire. C'est dans ce contexte que Mercier, âgé de 22 ans, prendra pour la première fois la parole dans le débat public en s'opposant, dans *Le Courrier*, à l'abandon du système de la double-majorité promu par un certain George Brown, célèbre journaliste, agitateur anti-francophone et homme politique du Haut-Canada qui deviendra également un défenseur de la Confédération canadienne. «Le peuple du Bas-Canada ne consentira jamais à une représentation basée sur la population. L'Union sera plutôt brisée et anéantie à

jamais. Cette représentation entraînerait la mort sociale du peuple canadien-français. Et le peuple canadien-français ne veut pas mourir », écrit Mercier. Cependant, Brown est élu à la Chambre des communes et réussit à convaincre suffisamment de députés pour contraindre John Sandfield Macdonald à sacrifier Louis-Victor Sicotte, farouche opposant à l'abandon de la double-majorité, et à nommer Antoine-Aimé Dorion comme vice-premier ministre. Le principe de la double-majorité est alors officiellement abandonné. Pour cette raison, à ce moment-là, Mercier est fortement antilibéral, allant jusqu'à accuser les libéraux d'être anti-catholiques. Cependant, le gouvernement Macdonald-Dorion est réélu malgré tout contre le parti libéral-conservateur de Georges-Étienne Cartier, avec le soutien de Louis-Victor Sicotte. Dès son jeune âge, Mercier comprend comment les aléas de la division politique vont nuire à son peuple, désormais en minorité.

« Le salut des principes constitutionnels et justes est certain si les conservateurs et les libéraux modérés, unis entre eux, opposent une résistance ferme et patriotique à la phalange de Monsieur Brown, aux grits et aux rouges qui ont levé la même bannière et qui ont arboré le même étendard. Cette union de l'élément national doit être sagement opérée et habilement dirigée. Un esprit patriotique doit présider à sa formation ; et cet esprit devra inspirer et commander des sacrifices communs et réciproques. Au nom de la patrie et de ses intérêts, les ressentiments du passé et les jalousies du présent doivent disparaître ; il faut s'unir... »

Avec ce discours prônant l'union de son peuple, Mercier devient une personnalité locale en tant que journaliste à Saint-Hyacinthe. Ce thème de l'union patriotique de son peuple sera d'ailleurs fondamental tout au long de sa carrière. Il est présent partout et dans tous les débats. Lorsque son ancien employeur Maurice Laframboise accepte un poste de ministre dans le gouvernement Macdonald-Dorion, Mercier l'attaque

sans vergogne : « M. Laframboise trahit. Il foule aux pieds les intérêts de ses compatriotes pour un portefeuille de cinq mille piastres ». Étant donné qu'à cette époque, un député nommé ministre devait se représenter devant ses électeurs, Mercier mène activement campagne contre Laframboise, l'un des hommes les plus riches et puissants de toute la région. Mercier soutient Georges de Boucherville, un avocat passionné par les questions rurales et un ancien patriote emprisonné en 1837. Malgré tout son dévouement envers de Boucherville, Maurice Laframboise est élu. Louis-Victor Sicotte est ensuite nommé juge et Mercier le blâme également d'avoir accepté ce poste. Mercier est sans compromis. Cette fois-ci, Mercier soutient Rémi Raymond dans l'élection partielle de Saint-Hyacinthe qui décidera du successeur de Sicotte. Mercier a plus de chance cette fois-ci, car il remporte l'élection, le conservateur Rémi Raymond bat Auguste Papineau, parent du grand Papineau, qui se présente pour les rouges.

Tombé amoureux de Léopoldine Boivin, Mercier doit alors faire une pause dans sa carrière politique, car son beau-père exige qu'il termine ses études de droit avant de lui accorder la main de sa fille. Il doit donc retourner à Montréal pour terminer son stage au barreau, tout en conservant sa chronique dans *Le Courrier*...

C'est sous le gouvernement conservateur de John A. Macdonald et d'Étienne-Pascal Taché, élu en 1864, que la Confédération canadienne voit le jour. Malheureusement, Taché décède le 30 juillet 1865 et ne pourra pas voir la réalisation de la Confédération. Son rôle historique dans la naissance de la Confédération, en tant que figure majeure lors de la Conférence de Québec en 1864, ainsi que sa vision plus confédérale en tant qu'ancien patriote nationaliste canadien-français, sont affaiblis par sa disparition. Ce projet ne suscite guère d'enthousiasme au sein de la population, car il est principalement promu par les élites économiques et politiques en accord avec Londres.

Initialement conçu par George-Étienne Cartier dès 1858, sous le gouvernement de John A. Macdonald et de George-Étienne Cartier (de novembre 1857 à mai 1862), le projet de Confédération canadienne est présenté à Londres en 1858 par Cartier, John Ross et Alexander T. Galt. Toutefois, il est temporairement mis de côté par Londres, car les autres provinces ne sont pas prêtes. Cartier parvient à rallier le libéral George Brown à la grande coalition en faveur de la Confédération. Ce projet vise clairement, selon les propres termes de Cartier, à éviter l'annexion aux États-Unis. À l'époque, la guerre de Sécession aux États-Unis rend tous les Canadiens nerveux : que se passera-t-il lorsque cette guerre sera terminée ? Les soldats démobilisés tenteront-ils de conquérir le Canada ? Divers facteurs géopolitiques encouragent l'Empire à favoriser la création rapide de la Confédération canadienne. L'Empire, qui a soutenu discrètement les États confédérés pendant la guerre de Sécession, entretient de très mauvaises relations avec le gouvernement américain. À la suite de la victoire de l'Union et de l'assassinat de Lincoln par l'acteur américain raciste et sympathisant confédéré John Wilkes Booth, à partir d'un plan conçu à Montréal au printemps 1865, le gouvernement américain annule tout d'abord son traité de réciprocité (une forme différente de traité de libre-échange) avec le Canada le 17 mars 1866. En revanche, les relations entre l'Empire russe et le gouvernement américain sont à leur apogée. La Russie a officiellement et concrètement soutenu l'Union pendant la guerre de Sécession en envoyant une flotte à New York et à San Francisco, empêchant ainsi la Grande-Bretagne de soutenir officiellement les États confédérés sous peine de déclarer la guerre à la Russie. Ainsi, la Russie d'Alexandre II a joué un rôle modeste, mais crucial, similaire à celui de la France lors de la guerre d'Indépendance américaine. Cependant, c'est la vente de l'Alaska par la Russie aux Américains le 30 mars 1867 qui a changé la donne géopolitique pour l'Empire britannique concernant ses territoires nord-américains et a précipité les événements au Canada.

À cette époque, la petite colonie de la Colombie-Britannique vivait en marge des autres territoires britanniques en Amérique du Nord en raison des montagnes Rocheuses qui les en séparaient. De plus, la Terre de Rupert était encore sous le contrôle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et la colonie du Canada-Uni semblait très éloignée. La Colombie-Britannique dépendait principalement d'un traversier reliant la région à la Californie pour son commerce. En mars 1867, la colonie envoya une pétition à la reine Victoria pour demander de quitter l'Empire et de rejoindre les États-Unis. La Colombie-Britannique résista donc à l'appel de la création de la Confédération le 1^{er} juillet 1867, car elle ne croyait pas en la construction du chemin de fer canadien et se sentait plus proche des États-Unis.

Cependant, une Colombie américaine était inacceptable du point de vue géopolitique pour l'Empire britannique. La vente de l'Alaska aux Américains et la récente collaboration russo-américaine représentaient un énorme danger de collaboration terrestre éventuel si la Colombie-Britannique devenait américaine. En effet, seule la mer de Béring aurait séparé la Russie non seulement de l'Alaska, mais de tous les États-Unis. Nous avons vu au chapitre précédent comment la théorie de Mackinder expliquait la volonté britannique de scission économique du *heartland* composé fondamentalement de l'Allemagne et de la Russie. Or, une Colombie américaine aurait représenté une extension potentielle gigantesque de l'*heartland* eurasien vers le continent américain, en opposition directe avec les stratégies de contrôle du monde par l'Empire britannique, qui visaient à contrôler le commerce mondial par le commerce maritime. Ainsi, l'une des justifications géopolitiques de la création du Dominion du Canada par Londres, en y incluant une Colombie-Britannique, était la séparation géographique définitive entre la Russie et la partie continentale principale des États-Unis. Cette justification s'ajoutait à la volonté impériale britannique d'empêcher l'annexion du Canada par les États-Unis. D'ailleurs, Alexandre II, inspiré par

Lincoln, a appliqué le colbertisme américain en Russie après la vente de l'Alaska, en construisant le Transsibérien, et le projet de tunnel ferroviaire reliant l'Alaska à la Russie existe depuis cette époque.

Ainsi, l'Empire a acheté la Terre de Rupert le 18 juillet 1868 et l'a annexée au Canada comme terre de la Couronne, établissant ainsi une continuité territoriale entre la Confédération canadienne et la Colombie-Britannique. Avant la ruée vers l'or à partir de 1858, la majorité de la population de la partie continentale de la Colombie-Britannique était francophone. Cependant, l'achèvement du chemin de fer américain reliant l'Atlantique au Pacifique le 10 mai 1869 a renforcé les arguments économiques des partisans de l'annexion américaine en Colombie-Britannique, parmi lesquels le gouverneur Frederick Seymour était un fervent défenseur. Malheureusement, Seymour décéda le 10 juin 1869. Il fut remplacé par le gouverneur Anthony Musgrave, nommé par Londres et naturellement favorable à la Confédération canadienne. Cependant, cela n'empêcha pas un groupe de marchands et de politiciens britanno-colombiens d'envoyer une deuxième pétition demandant l'annexion aux États-Unis au président Ulysse S. Grant le 10 décembre 1869. Finalement, la Colombie-Britannique devint la sixième province de la Confédération le 20 juillet 1871...

En tant qu'ancien patriote républicain, George-Étienne Cartier est l'un des plus grands opportunistes de l'histoire canadienne. Passant du statut de patriote républicain à celui de fervent monarchiste constitutionnel au service de Londres, d'abord sous Lafontaine et son gouvernement responsable à la britannique, puis en tant que promoteur de la Confédération au service de l'Empire. La vision panaméricaine de Papineau est remplacée dans l'imaginaire collectif par la vision pancanadienne de Cartier. Cartier devient le plus grand défenseur de la création du Dominion du Canada d'un océan à l'autre,

avec la construction du chemin de fer canadien, qu'il défend depuis la création de la Compagnie du Grand Tronc en 1852. Par la suite, il promeut également la création des provinces de l'Ouest, toujours avec la crainte de les voir passer sous contrôle américain, notamment en raison des attaques des fenians, un groupe d'Irlandais patriotes américains anti-britanniques, de 1866 à 1871. Il s'oppose évidemment au chef du Parti rouge, Antoine-Aimé Dorion, qui promeut, dans la droite ligne de Papineau, l'annexion aux États-Unis. Ce Parti rouge, le républicanisme et l'idée d'annexion américaine disparaîtront progressivement du paysage politique canadien après la Confédération canadienne de 1867, jusqu'à une brève tentative de Mercier lui-même en 1893, à la toute fin de sa vie, où il promouvra une République canadienne remplaçant la monarchie constitutionnelle à la britannique, mais sans l'annexion aux États-Unis. Le seul point de convergence entre Cartier et Papineau est que, à l'instar de la Confédération américaine jeffersonienne de Papineau, George-Étienne Cartier, qui n'est pas plus colbertiste que Papineau et est opposé à un véritable État-nation colbertiste, conçoit une Confédération décentralisée en accord avec Londres, accordant des pouvoirs importants aux provinces, une vision qui est totalement étrangère à John A. Macdonald. Toute discordance entre les provinces est intéressante pour l'Empire, où la stratégie de diviser pour régner a toujours prévalu. C'est ainsi qu'il vend son projet aux Bas-Canadiens, en laissant entrevoir l'idéal de deux mondes : l'autonomie culturelle pour le Québec et la sécurité militaire du Dominion canadien. Tel est l'origine de la vision confédérative telle que perçue par le Québec, en opposition à la vision fédérative de John A. Macdonald qui finira par prévaloir au Canada, des deux peuples fondateurs.

C'est donc Georges-Étienne Cartier qui finira par faire pencher la balance en faveur de la Confédération dans le Bas-Canada. Cet ancien patriote, autrefois lieutenant de Wolfred Nelson à la bataille de Saint-Denis, s'est reconverti en avocat

des chemins de fer canadiens et bénéficie de l'estime et de la confiance du jeune Mercier. Cependant, ce dernier se méfie de John A. Macdonald et de George Brown, et surtout du projet de Confédération lui-même, dont il ne peut ignorer les conséquences pour son peuple. Ainsi, le 15 juillet 1864, Mercier quitte *Le Courrier*, car il ne peut soutenir la Confédération. Il se trouve que les opposants à la Confédération dans le Bas-Canada se trouvent généralement parmi les libéraux, qui mèneront campagne contre elle. Font-ils cela par partisanerie ou par conviction ? Se seraient-ils opposés à la Confédération s'ils avaient été au pouvoir à l'époque ?

Difficile à dire, mais quoi qu'il en soit, leur opposition finira par rapprocher Mercier des libéraux. Beaucoup voient dans cette union la « minorisation » définitive du peuple canadien-français. « Le pouvoir fédéral aura tendance à centraliser, à empiéter sur les prérogatives des provinces, à réduire leurs droits, à mépriser leurs garanties ; étant le plus fort, il sortira victorieux des conflits inévitables, et cela sera catastrophique pour la province de Québec, qui a des particularités à préserver », écrit Jean-Baptiste-Éric Dorion dans *Le Défricheur*. Avec notre connaissance contemporaine du comportement des électeurs lors des référendums, il semble assez peu probable que cette Confédération aurait obtenu l'appui d'une majorité de citoyens, du moins dans le Bas-Canada. Néanmoins, elle a été bien accueillie par le clergé et les élites en général, ce qui suffisait pour la démocratie à la britannique. Comparé au régime de l'Union, le Bas-Canada retrouvait néanmoins son existence juridique grâce au retour de la province de Québec et de sa capitale, Québec. Cependant, la relation entre le peuple canadien-français et le Canada anglais deviendra minoritaire non seulement sur le plan démographique et donc au sein du gouvernement fédéral, mais aussi dorénavant sur le plan institutionnel, le Québec devenant l'une des quatre provinces de la Confédération canadienne, au lieu d'une proportion d'un

pour deux pendant le régime de l'Union et de «un pour un» de la Conquête au régime de l'Union...

Lorsque le Parlement adopte les résolutions de la Conférence de Québec en 1865, la Confédération est presque un fait accompli et les opposants ont tendance à se rallier. C'est à cette époque que Mercier, jeune avocat fraîchement admis au barreau, revenu à Saint-Hyacinthe, «refoule son rêve d'indépendance du Québec dans un coin de son cœur», selon l'historien Robert Rumilly, et se rallie, à contrecœur, à la Confédération. Il se rallie évidemment à la vision confédérative présentée par Cartier. Mercier fonde et préside alors, avec trois de ses amis, Pierre Boucher de la Bruère, Paul de Cazes et Michel-Edras Bernier, un cercle intellectuel appelé l'Union catholique, supervisé par messire Tétreault désigné par le séminaire, qui organise des débats et des conférences et met en place une bibliothèque et une salle de lecture qui remportent un vif succès. Ce quatuor revient également au journal *Le Courrier* sous la promesse d'une «liberté d'expression». L'Union catholique s'oppose à l'Institut canadien, un groupe de libéraux anticléricaux souvent associés à la franc-maçonnerie, présidé alors par Louis-Antoine Dessaulles, également originaire de Saint-Hyacinthe et neveu du grand Papineau. Un événement important pousse Mercier à changer de camp politique. Lorsque les provinces maritimes présentent des demandes jugées irrecevables par le gouvernement canadien de l'Union, on envisage un arbitrage impérial de Londres pour régler le conflit. Ce geste serait jugé inacceptable pour le quatuor de l'Union catholique, car il bafouerait ainsi l'autonomie des provinces dès le départ. Lorsque George-Étienne Cartier accepte l'arbitrage impérial, Mercier et son quatuor se rendent compte qu'ils ont été trahis par Cartier et prennent conscience de l'arnaque impériale. Mercier (pour la deuxième fois) et de Cazes décident de quitter *Le Courrier*, un journal conservateur, et de quitter le Parti conservateur de Cartier.

Honoré Mercier, que ses adversaires politiques tenteront de dépeindre comme une girouette, n'en est pas du tout une. Il est simplement inflexible dans son nationalisme et dans la défense de son peuple depuis son plus jeune âge, et il le restera jusqu'à la fin de sa vie. Il quittera les libéraux du gouvernement de John Sandfield Macdonald et Antoine-Aimé Dorion lorsque ceux-ci aboliront la double-majorité, rendant ainsi son peuple officiellement minoritaire au Canada. Il quittera également les conservateurs de John A. Macdonald et Georges-Étienne Cartier lorsqu'il se rendra compte que la Confédération promue par Cartier est en réalité une dangereuse arnaque impériale pour son peuple. «Le geste a d'autant plus de panache qu'Honoré Mercier s'apprête à fonder son foyer», écrit Rumilly. En effet, il épouse finalement sa Léopoldine le 29 mai 1866 dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe. «(...) Il quitte également le Parti conservateur qui semble assuré d'une longue maîtrise du pouvoir, et qui lui aurait sans doute assuré un mandat parlementaire et une carrière aisée. Il les quitte en chevalier, sans contrepartie, car il voit dans la Confédération une menace pour l'indépendance des provinces, un piège pour les Canadiens français. Et il tient parole», écrit encore Rumilly.

Mercier s'établit tranquillement comme un redoutable avocat à Saint-Hyacinthe tout en renforçant le prestige de l'Union catholique qu'il préside avec maîtrise. Mercier participe modestement aux élections fédérales et provinciales de 1867 qui ont lieu simultanément en août et septembre 1867, après la proclamation officielle de la Confédération le 1^{er} juillet. Ce sont donc à la fois les premières élections de la Confédération canadienne et de la province de Québec. À cette époque, il est permis de se présenter simultanément aux élections fédérales et provinciales, ce que fait par exemple George-Étienne Cartier. Le conservateur John A. Macdonald est élu premier ministre du Canada et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, un autre conservateur, est élu premier ministre du Québec. C'est une victoire sans équivoque pour le parti de la Confédération,

qui voit également l'émergence dans l'opposition législative québécoise d'une future figure libérale en la personne de Joseph-Adolphe Chapleau (1840-1898), le futur grand adversaire de Mercier. Chapleau, avocat flamboyant aussi talentueux que Mercier, sera exactement le contraire de ce dernier dans sa carrière politique : il sera le parfait carriériste virtuose de la petite politique partisane, orientée uniquement vers la prise et la conservation du pouvoir. Néanmoins, il ne sera pas un premier ministre du Québec insignifiant.

Une société secrète appelée le Club Saint-Jean-Baptiste a été fondée à Montréal par le républicain anticlérical et socialiste Médéric Lanctôt pour combattre la Confédération. Des annexionnistes en font également partie. Lanctôt n'a entraîné rien de moins que le jeune Wilfrid Laurier (1841-1919) dans son club, ce dernier s'opposant clairement au projet de Confédération à cette époque, qu'il qualifie de « faux dans sa conception même, immoral et inique dans les détails ». Les députés du Parti rouge Alexandre Dufresne, Maurice Laframboise et Joseph-Xavier Perrault (petit-fils de Joseph-François Perrault, l'un des pères de l'instruction publique au Québec) en font partie, mais ils seront battus avec Lanctôt lors des élections de 1867. Ce club restera marginal, mais l'idée d'un parti national réunissant le peuple canadien-français au-delà des deux partis traditionnels prendra son origine dans ce mouvement. Mercier, dont la carrière d'avocat criminaliste ne cesse de prendre de l'ampleur, s'est donc discrètement allié à ce mouvement, qui a entraîné, contre l'avis du chef libéral Antoine-Aimé Dorion, tout le parti libéral contre la Confédération. Mercier se retrouve donc à soutenir les personnes qu'il avait vivement critiquées en tant que journaliste au journal *Le Courrier*...

À partir de 1869, Louis Riel (1844-1885) et le peuple métis ont joué un rôle extrêmement important tant dans la carrière politique de Mercier que dans l'histoire du Québec et du Canada.

Le gouvernement canadien de John A. Macdonald souhaite annexer les Territoires du Nord-Ouest, comprenant alors le territoire actuel des provinces de l'Ouest et des territoires, à la Confédération. Au lieu de consulter les Métis, le peuple installé sur ce territoire, Macdonald les traite comme du bétail en négociant directement à Londres avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, concessionnaire de toute la région, sans même en informer les Métis. Les protestations de Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface et neveu du doyen des Pères de la Confédération, sir Étienne-Pascal Taché, décédé en 1865, n'empêchent pas Macdonald d'y envoyer ses arpenteurs arrogants anglophones redéfinir les possessions territoriales des Métis, que ceux-ci avaient définies de façon officieuse avec des divisions cadastrales de style français et non pas selon les règles de l'art du système anglais.

Louis Riel, un Métis recommandé par Mgr Taché à la seigneuresse Masson, une mécène importante ayant financé les études de nombreux talents, dont Chapleau, a donc suivi des études classiques à Montréal, au collège des Sulpiciens. Sa forte personnalité et son charisme, combinés à son instruction, font de lui le chef naturel des Métis dès qu'ils se sentent insultés et attaqués par Macdonald. Les Métis forment un Comité national de défense qui ferme leur territoire au gouverneur nommé par Macdonald. Les Métis n'ont rien contre la Confédération, mais ils veulent simplement être respectés. Les colons anglais déjà présents sur le territoire sont d'ailleurs majoritairement d'accord avec les Métis et souhaitent la création d'un gouvernement provisoire avec Riel à sa tête. Ottawa s'entend alors avec Riel sur la création de la province du Manitoba et son intégration à la Confédération. Le gouvernement provisoire est créé et légalement reconnu, avec sa capitale à Fort Gary, qui est aujourd'hui une partie de Winnipeg, au Manitoba. Cela fait de Riel le père du Manitoba.

Malheureusement, une petite bande d'anglophones têtus tente de renverser le gouvernement provisoire. L'un des arpenteurs envoyés par Macdonald, un fanatique irlandais protestant nommé Thomas Scott, est fait prisonnier par le gouvernement provisoire et finalement jugé et exécuté après ses multiples insultes racistes et une tentative de fuite. Tous les orangistes de l'Ontario sont alors furieux. Cette exécution devient l'excuse parfaite pour Macdonald, lui-même orangiste comme Scott, pour discréditer tout le peuple métis et, finalement, faire exécuter Riel.

En attendant, Macdonald se range hypocritement du côté des arguments de Mgr Taché et lui promet verbalement d'amnistier Riel. Il promet également aux Métis des écoles séparées en langue française. Les Métis, mis en confiance, attendent pacifiquement l'arrivée des envoyés d'Ottawa. Cependant, Macdonald envoie lâchement des militaires dirigés par le colonel Wolseley, sous prétexte de stopper une attaque des fenians expansionnistes américains, pour «prendre» Fort Gary aux Métis. Le colonel arrête le vice-président du gouvernement provisoire, François-Xavier Dauphinais, en brutalise quelques autres et tente en vain de capturer Riel, qui doit fuir aux États-Unis pour sauver sa peau. Cet événement devient la première «crise de race» de la Confédération. Même si, dans les faits, les colons anglais du Manitoba soutiennent Riel, cet affrontement lointain est perçu comme une bataille où les Canadiens français soutiennent Riel et les Canadiens anglais soutiennent tous Macdonald. Cette saga historique de la création du Manitoba est dénommée la rébellion de la rivière Rouge, en référence à la colonie de Métis formée de Cris, Assiniboines, Saulteaux, Canadiens français, Écossais et Anglais, centrée à Rivière-Rouge, près de Winnipeg.

Riel revient peu de temps après au Manitoba. Dans le but de démontrer sa bonne volonté, il lève des troupes métisses pour aider le lieutenant-gouverneur Adams George Archibald

à contrer une attaque des fenians américains. Il est intéressant de noter que Riel, qui est également citoyen américain, aurait probablement pu donner le Manitoba aux Américains s'il les avait appuyés au lieu de lever des troupes pour le Canada. Les fenians, des Irlandais catholiques, pensaient pouvoir convaincre Riel et son peuple métis catholique de se rallier aux Américains. Cependant, l'influence de Mgr Taché sur Riel contrecarre leurs plans. Archibald apprécie donc ce geste important de Riel en faveur du Dominion du Canada. Lorsque les orangistes ontariens l'apprennent, ils sont à nouveau furieux contre Archibald et contre Riel. Pour éviter une autre crise nationale, Macdonald est contraint de payer Riel pour qu'il s'exile temporairement aux États-Unis. Riel accepte, mais revient pour l'élection fédérale de 1872, se présentant dans le district de Provencher, dans le sud-est du Manitoba. Il l'emporte par acclamation, mais, à la suggestion de Mgr Taché, il se désiste pour laisser sa place à George-Étienne Cartier, battu dans son comté, dans l'espoir de recevoir enfin l'amnistie officielle du gouvernement conservateur. Cartier devient donc député, mais il est mourant et part pour Londres afin de recevoir des soins médicaux. Avant son départ, Cartier aurait dit : « Méfiez-vous de sir John A. Macdonald, il n'aime pas les Canadiens français. » Cartier décède à Londres le 20 mai 1873, sa réputation ternie par le scandale du Canadien Pacifique et en abandonnant Riel, qui ne sera pas amnistié. La dépouille de Cartier revient l'année suivante à bord d'un des plus beaux vaisseaux de guerre de Sa Majesté.

Bien que Riel soit réélu plusieurs fois par acclamation, il ne pourra jamais siéger comme député à la Chambre des communes, étant constamment expulsé de celle-ci. Ces circonstances ne font qu'augmenter sa popularité et son soutien au Québec. Sa tête étant toujours mise à prix, il se réfugie à Keeseville, un village francophone situé au sud de Plattsburgh dans l'État de New York. Finalement, il obtient

une amnistie du gouverneur général du Canada en 1875, à condition de s'exiler pendant 5 ans.

La situation politique au Québec au début des années 1870 peut être résumée ainsi : le clergé est divisé en deux camps, il y a tout d'abord les ultramontains, dirigés par M^{gr} Ignace Bourget de Montréal et M^{gr} Louis-François Laflèche de Trois-Rivières, pour lesquels le pouvoir de l'Église doit dominer la politique et l'ensemble de la société. Selon eux, le pape, infallible, doit dominer l'Église. Ils sont entourés de médecins, d'avocats et de journalistes religieux partageant leurs convictions. L'arrivée au Québec de prêtres français fuyant précipitamment la France anticléricale depuis la Révolution française vient peu à peu soutenir le camp ultramontain, associant les libéraux québécois aux libéraux parisiens. Rumilly écrit : « On vient d'apprendre les horreurs de la Commune de Paris, et les "bleus" assimilent les "rouges" du Canada aux "rouges" de Paris, qui ont fusillé l'archevêque, incendié l'hôtel de ville et les Tuileries. » Les ultramontains soutiennent donc ouvertement les conservateurs tout en les surveillant et s'opposent vigoureusement aux rouges et aux libéraux. De son côté, M^{gr} Laflèche publie même un programme catholique, promu à partir de 1886 par le député de Saint-Maurice, Nérée Duplessis, père d'un certain Maurice Duplessis. Paradoxalement, en tant que catholiques extrémistes, afin que l'Église puisse continuer d'exister, les ultramontains soutiennent toujours l'ordre établi par l'Empire britannique protestant, dominé par un roi ou une reine à la tête de la religion anglicane. Ces derniers leur ont offert, depuis l'Acte de Québec, une sorte de « pacte avec le diable », à savoir le maintien de la religion catholique dans la colonie et leur contrôle social en échange de leur soutien inconditionnel et de leur soumission totale à l'Empire britannique protestant.

M^{gr} Elzéar Alexandre Taschereau de Québec, membre d'une grande et riche famille canadienne-française libérale, dont sera issu son neveu, le premier ministre du Québec de 1920 à

1936, Louis-Alexandre Taschereau, sera leur adversaire déclaré. Premier cardinal né au Canada, Mgr Taschereau défendra ardemment l'Université Laval en tant qu'ancien recteur, ce qui le mettra en opposition avec la création de l'Université de Montréal, promue par Mgr Bourget.

Un phénomène social majeur à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, s'accroissant au cours des années 1870, fut l'émigration de nombreux Québécois vers les États-Unis. Alors que les terres cultivables au Québec ne suffisaient plus à retenir une population de plus en plus nombreuse, les Américains, après la guerre de Sécession, adoptèrent la vision hamiltonienne ou colbertiste de leur république, sous l'impulsion de Lincoln jusqu'à l'assassinat de McKinley et l'arrivée de Théodore Roosevelt à la présidence en 1901. Cela entraîna une augmentation de l'industrialisation et, entre autres, l'établissement de manufactures de vêtements offrant des salaires relativement décentes pour l'époque aux travailleurs.

Le traitement réservé à Riel, ajouté à la sécurité d'un emploi régulier offert par les Américains aux travailleurs québécois, ainsi qu'à la rémunération incertaine du travail agricole proposé par Mgr Taché au Manitoba, orienta majoritairement le choix des désœuvrés québécois vers les États-Unis. De plus, les États industriels du Nord-Est américain étaient plus proches du Québec que le Manitoba. En conséquence, de nombreuses provinces de l'Ouest anglophone se formèrent, tandis que la population québécoise, si l'on tient compte de tous les descendants de nos exilés, aurait pu être deux fois plus importante aujourd'hui si des politiques industrielles colbertistes avaient été favorisées au Québec et au Canada, comme cela s'est produit aux États-Unis.

Pierre Couture écrit : « Les profiteurs anglais ont réussi à enclaver les Canadiens français dans les vieilles seigneuries, si bien que ceux-ci y meurent de faim. La parcellisation des terres familiales à chaque succession les a réduites à une taille

insuffisante pour nourrir les fermiers dévoués qui s'épuisent à les cultiver. Pendant ce temps, des spéculateurs sans âme, financés par les requins de Londres, occupent les cantons et les réservent à leurs affidés anglophones. Tout est manigancé pour pousser le petit peuple à l'exode. Après avoir militairement assassiné et honteusement déporté les Acadiens, voici que les occupants anglais s'acharnent à faire disparaître les Québécois en leur imposant un choix économique inhumain : mourir de faim chez eux ou s'exiler dans les usines américaines avides de main-d'œuvre docile, peu coûteuse et peu exigeante. Dans les deux cas, c'est le suicide d'un peuple. Exactement l'effet recherché... »

Ainsi, de nombreux rouges, souvent anticléricaux, vont proposer l'annexion aux États-Unis, suivant l'exemple de Papineau. La bourgeoisie anglophone protestante de Montréal sera également tentée par l'annexion américaine, ce qui favorisera de curieuses alliances entre les anciens patriotes républicains rouges et la bourgeoisie montréalaise anglophone.

En conséquence, les deux principaux partis auront chacun leurs radicaux : les conservateurs auront les ultramontains et les libéraux auront leurs rouges anticléricaux, parfois annexionnistes ou socialistes, et l'Institut canadien constituera une source intellectuelle importante aux anticléricaux.

Le conservateur Pierre-Olivier Chauveau est réélu comme premier ministre du Québec en 1871. Après sa nomination à la présidence du Sénat du Canada, il cédera sa place comme premier ministre à Gédéon Ouimet en 1873, mais le véritable parrain du Québec est Cartier, grâce au principe de la double-députation qui lui permet d'être élu à la fois à Québec et à Ottawa. Le conservateur Adolphe Chapleau et le libéral Wilfrid Laurier sont élus et sont les deux orateurs les plus flamboyants à Québec, âgés de trente et un ans.

C'est dans ce contexte que le premier Parti national de Mercier sera créé. Après son deuxième mariage avec Virginie Saint-Denis le 9 mai 1871, qui sera, tout comme sa première femme décédée, une merveilleuse compagne pour lui, Mercier se sentira prêt à se lancer en politique, avec une carrière d'avocat déjà bien établie. Le traitement misérable réservé à Riel par le gouvernement conservateur de Macdonald, dont Cartier est le principal représentant au Québec, ainsi que la trahison de Macdonald et Cartier envers les Acadiens dans la question de la perte de leurs écoles françaises et catholiques au Nouveau-Brunswick, créeront une sorte d'urgence nationale.

Joseph-Xavier Perrault, Louis-Amable Jetté, François-Liguori Bédicque, et trois autres éminents avocats se réunissent à la fin de 1871 dans le dessein d'élaborer un programme pour le Parti national. Ils prennent soin d'informer Antoine-Aimé Dorion, chef du Parti libéral, que leur mouvement a pour objectif d'assister le parti et non de s'y opposer. Maurice Laframboise soutient leur cause en finançant le journal *Le National*. Honoré Mercier et Laurent-Olivier David, avocat, historien, journaliste, homme politique et patriarche de la prestigieuse famille David, ainsi que Wilfrid Laurier, sont parmi ceux qui sont invités à rejoindre ce mouvement. Laurier, déjà élu à Québec, décline l'invitation, tandis que Mercier, qui réclamait depuis 1863 l'union patriotique des conservateurs et des libéraux, ne peut évidemment pas refuser cette opportunité. David, quant à lui, accepte l'invitation. Le Parti national est censé rassembler des conservateurs et des libéraux, et il devient le tout premier mouvement nationaliste du Québec après la Confédération. Il attire davantage de libéraux que de conservateurs, ce qui amène les conservateurs à affirmer que ce parti n'est en réalité que le Parti libéral sous un autre nom. Il est vrai que ce parti s'en prend principalement aux conservateurs de Macdonald et Cartier, qui sont au pouvoir. Mercier est à la fois trésorier et fondateur de ce parti, et il en devient rapidement la figure de proue. L'une des tâches cruciales

de Mercier consiste à faire accepter le parti parmi les ultramontains, une mission facilitée par les persécutions subies par les Acadiens au Nouveau-Brunswick, qui voient leurs écoles catholiques abolies sans que Macdonald lève le petit doigt pour les défendre. Celui-ci invoque hypocritement la compétence exclusive des provinces en matière d'éducation, en dépit de l'article 93 de la Constitution qui est censé protéger les droits scolaires des minorités religieuses. Le parti se présente aux élections fédérales de 1872. La campagne électorale est particulièrement houleuse à Montréal, et des affrontements éclatent lors des rassemblements de George-Étienne Cartier. Jetté, qui se présente directement dans la circonscription de George-Étienne Cartier à Montréal-Est, remporte une victoire éclatante contre un Cartier malade, en pleine déroute, suscitant l'étonnement de tout le Canada. Mercier, quant à lui, est élu pour la première fois de sa vie dans la circonscription de Rouville, dans la région du Richelieu en Montérégie, mais les conservateurs de John A. Macdonald conservent le pouvoir. Il est significatif que ce premier Parti national ne se présente pas aux élections provinciales du Québec, mais plutôt au niveau fédéral, ce qui laisse entendre que l'esprit national canadien-français était alors profondément ancré dans le Canada, malgré toute l'importance accordée par Mercier aux compétences exclusives des provinces en matière d'éducation. Toutefois, la cause de son peuple transcende les frontières. C'est d'ailleurs pour défendre le droit aux écoles franco-catholiques des Acadiens du Nouveau-Brunswick que Mercier prononcera son plus grand discours à la Chambre des communes le 14 mai 1873, soutenant avec éclat la motion présentée par le député Costigan :

«... Maintenant je dirai à la majorité de cette Chambre, surtout à la majorité qui représente ici la province du Nouveau-Brunswick, que la cause des cent mille catholiques de notre province-sœur est la cause de 1 500 000 catholiques de toute la Puissance, qui sont représentés par nous dans cette Chambre.

Les catholiques de tout le pays sont unis comme un seul homme sur cette question, et si la majorité de ce parlement rejette la prière des catholiques du Nouveau-Brunswick, elle blesse au cœur les catholiques de toute la Puissance, qui devront protester solennellement contre un tel déni de justice, et prendront en face de la nation l'engagement sacré de se venger à la première occasion que les circonstances fourniront... »

Mercier et les libéraux-nationaux vont habilement entraîner les conservateurs québécois à soutenir la motion. Sous les talents de persuasion du chef libéral Alexander Mackenzie, George Brown et les députés ontariens se rallient également à la cause, reléguant les conservateurs à une position minoritaire lors du vote. Ce succès éclatant, tant pour Mercier que pour le Parti national, résonne avec force.

Toutefois, Macdonald, rusé comme un renard, trouve une échappatoire en persuadant le député néo-brunswickois Costigan, auteur de la motion, ainsi que Mgr Sweeney, de porter la question devant les tribunaux de Londres. L'année suivante, le Conseil privé de Sa Majesté établit que la loi néo-brunswickoise n'est pas contraire à la Constitution. Ainsi allait la démocratie à la manière britannique ! Après la tragédie de Caraquet en 1875, qui a coûté la vie à deux personnes, de maigres concessions sont accordées aux Acadiens, leur permettant des cours de religion en dehors des heures de classe et l'enseignement du français au niveau primaire, mais jamais dans des écoles distinctes, comme cela était le cas avant cette loi. Ils devront patienter jusqu'aux années 1960 pour obtenir ces droits légitimes...

À peine débarrassé des tumultes liés à la question des écoles acadiennes, un véritable séisme politique ébranle John A. Macdonald, mais seulement pour une période éphémère de cinq ans. Malgré sa réélection en 1872, Macdonald est contraint de démissionner le 5 novembre 1873 en raison du scandale éclatant au sujet du Canadien Pacifique, qui secoue les

cercles politiques à la fin du printemps de cette même année. Ce scandale met en cause George-Étienne Cartier ainsi que Macdonald lui-même. Tous deux sont accusés d'avoir reçu des fonds de la part du magnat montréalais Hugh Grant en échange de l'attribution du contrat de construction visant à relier la Colombie-Britannique à l'est du Canada par chemin de fer. Avec le décès de Cartier, la campagne effrénée menée par Mercier et les libéraux nationaux durant l'été 1873 fait des ravages. Les conservateurs, alors dirigés par Hector Langevin, sont bien moins flamboyants et populaires que Cartier au Québec. Alexander Mackenzie, le chef libéral, forme un gouvernement sans offrir de poste ministériel à Mercier. Il déclenche des élections en janvier 1874 et se fait élire, mais il s'arrange pour que Mercier quitte le Parti libéral en présentant un autre candidat dans la circonscription de Mercier. On ne souhaite pas la présence d'un Mercier aux convictions trop nationalistes à Ottawa, lui-même ayant évoqué l'idée de l'indépendance du Canada. En effet, Mackenzie, à l'instar de Macdonald, invoque la juridiction provinciale en matière d'éducation pour ne rien faire concernant les écoles catholiques des Acadiens et refuse d'accorder l'amnistie à Riel, qui est exclu de la Chambre et se voit contraint à l'exil aux États-Unis....

Une autre recrue talentueuse provenant du Québec va remplacer Mercier au fédéral : Wilfrid Laurier se fait élire comme libéral à Ottawa lors de cette élection de 1873. La fin du double mandat éloigne définitivement Laurier de la scène provinciale. Les idées libérales bien définies de Laurier ne cadrent pas à Québec, étant donné la puissance du clergé. Quant au Parti national, il n'aura finalement servi qu'à placer les libéraux au pouvoir à Ottawa. Alexander Mackenzie sera donc premier ministre du Canada de 1873 à 1878 avant le grand retour de Macdonald...

Sur la scène provinciale, le conservateur Charles-Eugène Boucher de Boucherville succède à Gédéon Ouimet et accède

au poste de premier ministre du Québec en 1875. Cependant, la démocratie britannique frappe de plein fouet lorsque Mackenzie nomme le fervent libéral Luc Letellier de Saint-Just au poste de lieutenant-gouverneur à Québec. Les tensions s'intensifient entre le procureur général Auguste-Réal Angers et les municipalités, alors qu'ils se disputent âprement les tracés ferroviaires. Le lieutenant-gouverneur saisit cette occasion pour destituer le gouvernement de Boucherville, dénonçant sa « gestion des affaires publiques déplorable et scandaleuse ». C'est le coup d'État du 2 mars 1878. Le libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière est désigné comme le nouveau premier ministre. Originaire de France, il est le premier chef du Parti libéral du Québec (PLQ) et également le premier premier ministre libéral et protestant de la province. Au printemps 1878, Joly réussit à se faire élire par extrême justesse, minoritaire, grâce à l'appui de deux députés conservateurs indépendants, ce qui lui donne un député de plus que Chapleau.

Dans le même temps, Mercier, après sa défaite serrée en tant que libéral lors des élections fédérales de 1878, qui ont vu le conservateur John A. Macdonald reprendre le pouvoir qu'il conservera jusqu'à sa mort en 1891, se voit offrir le poste de solliciteur général par Joly. Il accepte l'offre et doit donc se faire élire comme libéral à Saint-Hyacinthe, ce qu'il réussit avec brio. Ainsi, en 1879, Mercier devient ministre à Québec et député de Saint-Hyacinthe. Les joutes oratoires sont d'une férocité sans pareille entre lui et Chapleau, tandis que les marges de victoire lors des votes à l'Assemblée sont extrêmement minces.

Pendant ce temps, Macdonald destitue Luc Letellier et nomme Théodore Robitaille au poste de lieutenant-gouverneur. La province de Québec semble peu à peu se transformer en une simple succursale du gouvernement fédéral. Une querelle entre le Conseil législatif et le gouvernement Joly conduit finalement au renversement de ce dernier par le Conseil non élu le 30 octobre 1879, et c'est le conservateur Joseph-Adolphe

Chapleau qui est désigné premier ministre du Québec, tandis que Mercier, réélu à Saint-Hyacinthe, se voit contraint de retourner dans l'opposition.

Chapleau, doté d'une personnalité imposante, d'une beauté saisissante et d'une éloquence envoûtante, parvient à dégager quelque peu le Québec de l'emprise du gouvernement fédéral et à conférer une certaine importance au poste de premier ministre de la province. Il va même jusqu'à établir des contacts avec la France afin d'y obtenir des emprunts. Ainsi naît le Crédit foncier franco-canadien, inspiré du modèle du Crédit foncier français, une institution spécialisée dans les prêts hypothécaires et agricoles qui vient concurrencer les offres de capitaux britanniques et fait baisser les taux d'intérêt. Cet événement marque la première collaboration économique du Québec avec la France depuis la signature du traité de Paris.

Chapleau, sur le plan politique, entretient des liens étroits avec Mercier. Tout comme Mercier, il se trouve en porte à faux vis-à-vis des radicaux de son propre parti, qui, dans le camp conservateur, sont représentés par les ultramontains. À cet égard, lui et Mercier engagent des pourparlers de coalition, lancés par le ministre conservateur et futur premier ministre Joseph-Alfred Mousseau, dans le but de marginaliser l'influence des radicaux. Malheureusement, ces pourparlers achoppent essentiellement en raison des oppositions des radicaux, tant libéraux que conservateurs. La principale exigence de Mercier, que Chapleau était disposé à accepter, était bien évidemment l'abolition du Conseil législatif, une institution largement contrôlée par les ultramontains et l'Empire, qui entravait toute avancée démocratique réclamée par la population. Mercier soutient les efforts de Chapleau pour relier le réseau ferroviaire québécois à celui du reste du Canada, une réalisation rendue possible grâce à l'implication de l'homme d'affaires et propriétaire de compagnie ferroviaire, Louis-Adélard Sénécal. Chapleau balaie l'élection provinciale du 2 décembre 1881 en

remportant 49 comtés sur 65 et en récoltant plus de 50 % du vote populaire contre Joly. Après avoir résolu la question du chemin de fer, Chapleau, confronté à l'opposition farouche des ultramontains au sein de son parti, décide d'accepter l'offre de Macdonald et de se lancer dans la scène politique fédérale. Pour un ambitieux tel que lui, c'est une promotion incontestable. Joseph-Alfred Mousseau le remplace alors comme premier ministre du Québec en août 1882. Chapleau pense ainsi diriger «son premier ministre Mousseau» depuis Ottawa. Mercier, qui avait envisagé de prendre sa retraite politique à la suite de sa défaite aux élections fédérales de 1878, était devenu entre-temps une figure de renommée locale. Il s'est vu offrir la possibilité d'être élu par acclamation dans sa circonscription de Saint-Hyacinthe lors de l'élection provinciale de 1881, une proposition qu'il a acceptée. Le 18 janvier 1883, Mercier accède au poste de chef du Parti libéral et devient le chef de l'opposition officielle, à la suite de la démission de Joly, qui le désigne lui-même comme son successeur. Mercier s'investit corps et âme dans son rôle de chef de l'opposition. Il se révèle être un travailleur infatigable, omniprésent et ne se ménage aucun répit. Il conteste l'élection de Mousseau dans sa propre circonscription pour cause de corruption et parvient à faire annuler le résultat en mai. Mousseau se voit alors contraint de se faire réélire dans sa circonscription en septembre. Par ailleurs, Mercier fonde son propre journal, *Le Temps*, dans le but de se démarquer de *La Patrie*, le journal des libéraux radicaux. Gangrené par les accusations de corruption, confronté à des relations tendues avec les ultramontains qui l'accusent de laïciser l'éducation et étant dans l'incapacité de réaliser une coalition avec les libéraux modérés de Mercier, Mousseau se trouve contraint de démissionner et de céder sa place, le 23 janvier 1884, au docteur John Jones Ross, dont le nom de famille pourrait laisser penser à un anglophone, mais qui, en réalité, est davantage francophone. Marié à une francophone et ayant une mère issue de la famille Gouin, Ross est en réalité un fervent soutien des ultramontains, agissant

comme un serviteur dévoué de Mgr Laflèche, l'évêque de Trois-Rivières, qui, tout comme lui, est originaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Mgr Laflèche a d'ailleurs succédé à Mgr Bourget de Montréal en tant que principal chef ultramontain.

La seconde moitié des années 1880 revêt une importance déterminante dans l'histoire nationale du Québec. Nous soutenons que le personnage de Louis Riel, dans l'histoire du Québec, devrait occuper une place tout aussi significative, à l'échelle appropriée, que celle de Jeanne d'Arc dans l'histoire de la France. La subjugation impuissante du Québec face au traitement infligé à Riel et aux Métis par Macdonald et le gouvernement fédéral restreindra le territoire national de notre peuple à la seule province de Québec, et c'est Honoré Mercier qui jouera le rôle principal dans le déclenchement de cette transition géopolitique nationale de notre peuple du Canada vers le Québec. D'un point de vue territorial, Riel aura ainsi un effet diamétralement opposé à celui de Jeanne d'Arc, qui a enclenché le processus du départ des Anglais du territoire de la France, ce qui va étendre les frontières de la nation en lui rendant son espace historique. À l'instar de Jeanne d'Arc, Riel incarne un personnage mythique investi d'une mission divine visant à libérer son peuple de l'opresseur, allant même jusqu'à se croire le fondateur d'une nouvelle religion. En tant que personnage métissé d'origine française et autochtone, Louis Riel représente dignement toute la vision humaniste chrétienne française, depuis Champlain jusqu'à Colbert, en passant par Pierre Boucher, qui cherche à créer un nouveau peuple issu de l'alliance des civilisations française et autochtone. Il est également un chef de guerre, à l'image de Jeanne d'Arc. Tous deux ont été condamnés par l'Église, mais là où l'inspiration divine de Jeanne d'Arc a été qualifiée a posteriori de triomphante, celle de Riel a été considérée comme un délire schizophrénique, conséquent de sa défaite.

Les mêmes dilemmes auxquels les Métis ont été confrontés au Manitoba se reproduiront quinze ans plus tard en Saskatchewan. Déplacés de force du Manitoba vers la Saskatchewan à la suite de la rébellion de la rivière Rouge de 1869-1870, les Métis se retrouvent alors confrontés à l'arrivée des colons anglophones de l'Ontario, qui remettent en question leurs droits fonciers établis selon le système français. Sous la direction de Gabriel Dumont, les Métis font appel à Riel, qui, en tant que réfugié aux États-Unis et enseignant, est sollicité pour les aider à résoudre cette problématique. Riel tente tout d'abord une approche conciliante dans le but d'unir tous les Métis autour de sa cause en tant que chef métis. Cependant, à mesure qu'il se considère de plus en plus comme un leader spirituel métis, Riel perd le soutien de Mgr Taché, qui prône exclusivement la prière, ainsi que celui des Anglais, et se rallie aux Métis les plus radicaux. Il s'allie également à des tribus autochtones. Les hostilités éclatent alors : Riel et Dumont remportent quelques escarmouches mineures, mais l'armée canadienne, sous le commandement du général Middleton, arrive en renfort bien plus rapidement – moins de deux semaines après que Riel a pris le pouvoir – que lors de la rébellion de la rivière Rouge, grâce à l'utilisation du chemin de fer. Lors de la bataille de Batoche, Riel se voit contraint de se rendre et est capturé. Il réclame un procès, tandis que Gabriel Dumont s'enfuit aux États-Unis.

L'opinion publique québécoise, bien qu'initialement favorable aux Métis, était officiellement en faveur de la loi et de l'ordre. Sous l'influence du clergé, qui était hostile à Riel, on soutenait donc prudemment l'envoi des militaires canadiens, parmi lesquels figuraient des Canadiens français. Ironiquement, les soldats canadiens-français qui étaient partis combattre les Métis étaient accueillis avec faste à leur retour. Au départ, le Parlement provincial se souciait peu de la situation des Métis. Cependant, Arthur Turcotte, un député indépendant de Trois-Rivières, conscient du soutien général

de la population envers les Métis, tenta de faire adopter une motion qui, tout en désapprouvant le soulèvement, soulignait la responsabilité du gouvernement fédéral dans «l'incurie et la négligence ayant entravé le règlement de certaines revendications parfaitement justifiées et en suspens depuis de nombreuses années». La motion fut soutenue et défendue par Mercier, mais fut finalement rejetée malgré les amendements proposés par ce dernier. Mercier, comme la majorité de la population, comprenait l'évidence. Si la révolte des Métis était condamnable en soi, elle était néanmoins compréhensible étant donné toutes les demandes formelles des Métis adressées au gouvernement fédéral, notamment par l'intermédiaire de Mgr Taché. Pendant une décennie, le gouvernement fédéral avait laissé la situation se détériorer en n'agissant pas et en ignorant les demandes tout à fait légitimes des Métis. Par conséquent, le gouvernement fédéral portait une grande part de responsabilité dans ces événements tragiques.

C'est lors du procès de Riel que le destin bascula irrémédiablement. Les orangistes protestants, animés d'une rancune tenace envers Riel et les Métis pour la condamnation à mort de Scott, saisirent enfin l'opportunité tant attendue de se venger. Le procès de Riel se déroula à Regina du 28 au 31 juillet 1885, sous les regards attentifs d'un jury composé exclusivement d'anglophones. Malgré la présence de trois brillants avocats québécois, minutieusement sélectionnés et dépêchés par Mercier, le verdict tomba implacable : Riel fut reconnu coupable de haute trahison, tout en bénéficiant de la recommandation de clémence émise par le jury. Le juge Hugh Richardson, connu pour son mépris notoire envers les francophones, prononça alors la sentence capitale. L'exécution fut initialement fixée au 18 septembre, dans les enceintes de la prison de Regina. Parallèlement, un Métis anglophone du nom de William Henry Jackson, secrétaire de Riel, fut jugé inapte d'esprit et acquitté par ce même tribunal. Il fut ensuite interné dans un asile d'où il parvint à s'échapper...

La condamnation à mort de Riel résonna tel un cataclysme au sein du Québec. Comme le relate Robert Rumilly avec justesse :

« C'est, au pays du Québec, comme si la foudre était tombée sur chaque maison. Le peuple est atterré pendant vingt-quatre heures, puis l'émotion monte, d'abord sourde comme une lame de fond. La différence de traitement entre Riel et Jackson accentue l'impression d'un soufflet donné au peuple canadien-français. *La Presse* écrit le 2 août "Si la folie est une excuse pour un Anglais, elle doit en être une pour Riel." ... Les Canadiens français unanimes demandent la grâce de Riel. *La Minerve* elle-même, sévère pour Riel, écrit le 5 août "qu'un acte de clémence, conforme à la recommandation du jury, ne saurait manquer d'avoir l'approbation générale". La presse ontarienne trouve au contraire le tribunal impartial et le verdict équitable. La division — le fossé — se creuse selon la ligne des races. Dans la province de Québec, le peuple se rassemble un peu partout, pour protester ou pour demander grâce. À Montréal, le Comité Riel convoque une assemblée pour le dimanche 9 août, au champ de Mars. Il y vient dix mille hommes. Des conservateurs patriotes comme Georges Duhamel coudoient des libéraux avancés comme Rodolphe Laflamme. Les orateurs insistent sur l'abandon de la peine de mort en matière politique, chez les nations civilisées. Il faut sauver Riel, crie David. Il faut sauver Riel, répètent les autres orateurs. "On le sauvera!" répond la foule, d'une seule voix. "On le sauvera!" crie-t-on à la même heure à Québec, où six cents personnes signent séance tenante la première pétition. "On le sauvera!" crie-t-on à la même heure à Yamachiche, à Pointe-du-Lac, à Varennes, à Farnham, à Hull. "On le sauvera!". Il est impossible que le peuple unanime n'obtienne pas, n'arrache cette grâce. Les requêtes circulent, se couvrent de signatures. »

Tandis que le Québec s'embrase de passion pour défendre la cause de Riel, les Ontariens se livrent à des pendants

symboliques et leurs journalistes se déchaînent contre lui. L'affaire Riel se transforme rapidement en un conflit acharné entre les francophones et les anglophones. Elle déborde même aux États-Unis, où les Canadiens français américains, véritables représentants du Québec d'outre-frontière, ne restent pas indifférents au sort de Riel et réclament avec vigueur son acquittement. Cette situation préoccupe grandement Mercier, qui voit le Québec comme le pivot essentiel de la francophonie nord-américaine. Même Mgr Taché, bien qu'ayant condamné Riel dès le début, n'aspire pas à sa mort, tout comme nombre d'autres personnes qui intercédent en sa faveur, sollicitant un délai d'un mois afin que ses avocats puissent plaider sa cause devant le Conseil privé de Londres. Hélas, le pourvoi de Riel est impitoyablement rejeté par le Conseil privé de Londres. Une nouvelle stratégie est alors adoptée, visant à mettre en avant la folie de Riel. Le Comité de défense de Riel, réuni autour de Mercier et David, adopte officiellement cette tactique, tout en maintenant, entre autres, l'argument de l'abolition de la peine de mort pour des raisons politiques. Le manifeste du comité est signé à la fois par des libéraux tels que Mercier et David, ainsi que par des conservateurs. Un second sursis est accordé pour l'exécution de Riel, cette fois fixée au 10 novembre, provoquant l'indignation du public anglophone, où les injures fusent de toutes parts. En cette période marquée par la pandémie de variole, certains journaux ontariens souhaitent purement et simplement la disparition du peuple canadien-français. Mercier, à qui l'on a demandé de rester en retrait dans l'affaire Riel en raison de son impopularité au Canada anglais, place tous ses espoirs en Chapleau, le ministre québécois le plus influent de Macdonald. Dans une supplique, Mercier implore Chapleau de mettre sa démission en jeu pour sauver Riel. Il lui adresse ces mots : « Si Riel est pendu sans que tu démissionnes, tu es un homme fini ; si tu démissionnes, tu sauves Riel. Dans le premier cas, le parti libéral a un adversaire puissant de moins, et le pays une honte de plus. Dans le second cas, le pays a une gloire de plus, et le ministre démissionnaire devient l'idole de

ses compatriotes. J'ai tout à gagner en tant que chef de parti si tu restes. Tu as tout à gagner si tu démissionnes. Démissionne, Chapleau, et prends la tête de la province. Je serai à tes côtés pour t'aider de mes modestes efforts et bénir ton nom, ainsi que celui de notre frère Riel, sauvé de l'échafaud.»

Après une longue nuit blanche de profonde réflexion en compagnie de ses trois conseillers, Chapleau prendra la décision de ne pas démissionner. C'est ainsi que Mercier démontre avec éclat sa volonté de sacrifier sa gloire personnelle pour le bien de son peuple, prêt à soutenir Chapleau au Québec afin de préserver l'unité nationale. Malheureusement, Chapleau rejette cette offre, révélant par-là son habileté en tant que politicien rusé, mais sa carence en tant qu'homme d'État véritable. Cette décision laisse alors tout l'espace libre à Mercier, qui, dès lors, poursuit son élan nationaliste sans entrave, conduisant à la naissance du second Parti national et à son accession au pouvoir à Québec.

L'un des événements marquants qui jalonnent cette période, définissant ainsi la vision nationaliste de Mercier, se produira au printemps de l'année 1886 lors de l'ouverture de la session parlementaire. C'est à ce moment-là qu'une motion de blâme contre le gouvernement fédéral, à la suite de la condamnation à mort de Riel qui sera pendu le 16 novembre 1885 à l'âge de 41 ans, sera présentée à l'illustre Assemblée législative de la province de Québec, renommée l'Assemblée nationale en 1968. En sa qualité de chef de l'opposition, Mercier se saisira de cette occasion pour exposer de manière précise sa vision du nationalisme, réaffirmant ainsi sa détermination et son engagement envers les idéaux qui animent son peuple.

Au sein de cet élan nationaliste québécois, l'une des sources d'inspiration fondamentales réside dans la condamnation injuste de Louis Riel, personnage qui, bien que formé au sein des frontières québécoises, se révèle être un chef métis de

l'Ouest canadien, par ailleurs détenteur de la citoyenneté américaine. Dans cet individu, le peuple québécois a su identifier l'un des siens, un métis porteur des héritages des colons français et des peuples autochtones. Ainsi, Louis Riel a non seulement été pleinement reconnu comme étant l'un des nôtres, mais il a également constitué le point de départ d'une transformation graduelle de notre paysage géopolitique, d'un axe Ottawa centrique vers un centre rayonnant depuis Québec.

Lors d'un discours à la fois vibrant et poignant, prononcé lors d'une motion présentée devant l'Assemblée législative du Québec, Mercier met en exergue avec une clarté limpide les « liens de sang » qui l'unissent à Riel, mettant ainsi en lumière la profondeur des racines communes qui les relient.

« On m'a reproché d'avoir appelé Louis Riel mon frère. Je préfère appeler Louis Riel mon frère plutôt que de faire comme certains qui appellent les orangistes leurs frères... Je n'ai jamais eu honte d'un homme pendu lorsqu'il l'a été pour l'amour de son pays. Je n'ai jamais eu honte d'un Delorimier, d'un Duquet, d'un Chénier ; je n'ai jamais eu honte de mon père, fait prisonnier en 1837 parce qu'il aimait son pays. Il faudrait que je sois bien dégénéré pour avoir honte d'appeler Louis Riel mon frère. Louis Riel est mon frère par le sang, tout comme il est le frère de chacun de vous. Peu importe à quel point vous essayez de renier cet homme, vous serez toujours obligés de vous rappeler notre lien de sang. Et tôt ou tard, vous serez contraints, bon gré mal gré, de défendre sa mémoire. Car rappelez-vous, viendra un jour où vos haines politiques disparaîtront et où vous retrouverez la place de votre cœur. »

En évoquant Louis Riel, ce métis franco-amérindien, comme son frère de sang, Mercier trace les contours d'une vision nationale pour son peuple qui se rapproche de celle incarnée par des figures telles que Colbert, Talon, Boucher et Champlain. À l'inverse de Lionel Groulx, qui plus tard définira une race canadienne-française catholique issue des Normands,

excluant ainsi les autochtones de cette race, la vision de Mercier, largement partagée par le peuple qui l'élèvera au pouvoir à deux reprises, érige sa race en une fusion de deux lignées qui furent autrefois séparées et que tout opposait initialement : la lignée française et la lignée amérindienne. Ainsi, cette vision humaniste de la nation rejette catégoriquement l'idée d'une nationalité fondée sur la race au sens biologique du terme. Si notre « race » est le fruit de l'entrelacement des lignées française et amérindienne, alors cette race est inéluctablement métisse ou « impure » par essence, appelée à accueillir toute autre « race » désirant s'y mêler. À l'opposé de Groulx, qui prône une race supérieure descendant de la partie septentrionale de la France et en excluant explicitement les Amérindiens de celle-ci, Mercier, quant à lui, demeure fidèle à la vision humaniste fondatrice de la Nouvelle-France, celle de l'union des civilisations amérindiennes et françaises, s'identifiant ainsi à l'esprit métis incarné par Louis Riel.

Le véritable socle identitaire de la nation, selon Mercier, réside avant tout dans la langue française. Loin de prôner l'isolement, le nationalisme de Mercier représente en réalité une ouverture sur le monde. En s'identifiant à Louis Riel, ce Métis de l'Ouest, citoyen américain et canadien, il met en évidence à la fois les dimensions culturelle et panaméricaine de son nationalisme.

En réponse à l'argument de la non-ingérence dans les affaires fédérales avancé contre la motion Garneau présentée à l'Assemblée législative du Québec condamnant le gouvernement fédéral dans l'affaire Riel, Mercier assigne clairement au Québec le rôle de rassembleur et de protecteur de toutes les minorités françaises à travers le pays.

« Avons-nous envoyé nos ancêtres dans les plaines du Nord-Ouest pour les ignorer, les abandonner, les oublier... Regardez donc ! Quand un Français souffre dans n'importe quelle partie du monde, la France envoie des soldats pour

le secourir, quelquefois le venger. Lorsqu'un Chinois sera maltraité dans n'importe quelle partie du monde, vous verrez le céleste Empire s'émouvoir et demander protection pour le malheureux. Et pensez-vous que cette politique de non-intervention va réussir dans ce pays-ci? Vous pouvez le prêcher, hélas, dans l'Assemblée législative du Québec, et espérer que la majorité de vos collègues va vous approuver, mais allez donc mettre la main sur la poitrine du plus humble de nos Canadiens français, dans les campagnes et dans les villes, et lorsque vous parlerez de non-intervention, son cœur battra comme celui d'un patriote. Il vous dira que c'est toujours l'affaire d'un homme de cœur, de défendre son frère.»

Mercier déploiera ses talents d'orateur aussi bien aux États-Unis, dans le «Québec d'en bas», qu'en entretenant des liens étroits avec la France. En tant que seul État francophone d'Amérique du Nord, le Québec revêtera, selon Mercier, une vocation indéniablement internationale, portant haut les couleurs de la francophonie.

Nul doute que l'événement marquant de la condamnation à mort de Riel sera le catalyseur permettant à Mercier de concrétiser son idéal d'une union patriotique nationale. La pendaison de Louis Riel occupera une place prépondérante dans les discours enflammés de la campagne électorale de Mercier contre Ross. Sous la bannière du Parti national, les libéraux de Mercier accueilleront avec ferveur les conservateurs nationalistes, profondément mécontents de l'injuste exécution de Riel.

Mercier saura également rallier à sa cause les fervents ultramontains nationalistes Jules-Paul Tardivel et Benjamin Trudel. Wilfrid Laurier, qui cherchera lui aussi à exploiter l'affaire Riel contre les conservateurs lors de l'élection fédérale qui se tiendra plus tard à l'automne, deviendra un allié indéfectible de Mercier dans cette bataille électorale. En retour, Mercier

apportera son soutien à Laurier lors des élections fédérales à venir.

La plateforme électorale de Mercier reposera principalement sur l'autonomie provinciale, prônant une plus grande indépendance pour le Québec. Les candidats conservateurs loyaux envers Ross seront accueillis par des cordes de pendaison, dans un climat électoral chargé d'émotion et de tumulte, où les partisans des deux partis rivaux se côtoyaient souvent dans la même salle.

Les conservateurs trouveront du soutien auprès de Mgr Laflèche de Trois-Rivières et, bien entendu, de la minorité anglophone. Chapleau, quant à lui, tentera sans succès de venir en aide aux conservateurs provinciaux et de contrebalancer l'influence de Mercier lors des assemblées partisans. De manière concrète, Mercier, menant une campagne d'une intensité rare, réussira à rassembler suffisamment de « conservateurs nationalistes » autour des libéraux pour remporter l'élection du 14 octobre 1886.

Cependant, Ross ne se rendra pas facilement. Il résistera, en réalité, aussi longtemps que possible avec le soutien du premier ministre Macdonald et du lieutenant-gouverneur du Québec, Louis-François Masson. Ross fera tout son possible jusqu'à la dernière minute pour rallier les conservateurs nationalistes dont Mercier avait besoin pour former son gouvernement. De son côté, Macdonald redoute les pertes de sièges que Mercier pourrait lui causer au Québec face à Laurier, et il déploiera tous les efforts pour entraver son élection. Ils ne parviendront qu'à retarder de trois mois la formation du gouvernement Mercier. Une semaine avant la convocation prévue de l'Assemblée législative le 27 janvier 1887, Ross démissionnera. En désespoir de cause, Taillon tentera de le remplacer et de former un gouvernement conservateur, mais il sera renversé par Mercier le 27 janvier 1887, marquant ainsi

la victoire tant attendue d'Honoré Mercier, qui accédera enfin au poste de premier ministre du Québec.

Le poste de premier ministre du Québec sied à la perfection à Mercier, qui, dès sa première année, s'attelle à résoudre plusieurs dossiers cruciaux pour la province. En premier lieu, il entreprend d'incorporer la Compagnie de Jésus et sollicitera l'intervention du Saint-Père l'année suivante afin de régler la délicate question de la redistribution de leurs biens. Cette question délicate remonte à l'époque de la Conquête britannique, où tous les biens des Jésuites avaient été confisqués par les Britanniques et où l'expansion de la Compagnie de Jésus avait été prohibée.

Au décès du dernier jésuite vivant en 1800, il ne restait plus de membres de la Compagnie de Jésus dans le Bas-Canada. Le gouverneur du Bas-Canada avait alors cédé les biens des Jésuites, comprenant des seigneuries, un collège à Québec et des terrains à Montréal, à la Couronne britannique, permettant ainsi aux anglo-protestants de bénéficier de ces avoirs et favorisant notamment l'essor de l'Université McGill. Après la Confédération, ces biens furent entièrement restitués au gouvernement du Québec. Toutefois, la Compagnie de Jésus, rétablie par un décret papal en 1814 après sa dissolution en 1773, est revenue au Québec en 1842 et n'a cessé de réclamer la restitution de ses biens.

L'Université Laval, sous le patronage du cardinal Taschereau, seule institution universitaire francophone du Québec à cette époque, redoutait la concurrence des Jésuites dans le domaine de l'enseignement supérieur et s'opposait farouchement aux revendications de la Compagnie. Fort de sa propre éducation dispensée par les Jésuites, Mercier affichait son soutien à la restitution des biens réclamés par les Jésuites, conscients de l'importance de cette décision pour la justice et l'équité.

Ainsi, en plaçant la restitution des biens des Jésuites au cœur de son programme politique, Mercier démontrait sa volonté de corriger les injustices du passé et de rétablir l'équilibre dans le paysage institutionnel et éducatif du Québec. Le Parti national, coalition entre libéraux modérés et conservateurs nationalistes, se trouvait en position privilégiée pour résoudre cette question cruciale. C'était un problème important car de nombreuses bonnes terres, très bien situées, étaient inutilisées par le gouvernement du Québec. La première étape sera accomplie en incorporant la compagnie de Jésus. Mercier réglera l'entièreté du problème à la fin de sa première année de règne lors de son voyage en France et en Italie.

Dans le but de préserver le soutien des conservateurs nationaux, Mercier relégua temporairement son ambition d'éliminer le Conseil législatif. Il s'abstint également de voter des motions condamnant les actions, ou l'inaction, de Macdonald dans l'affaire Riel, estimant que sa propre élection constituait en soi une réprimande suffisante. Les élections fédérales eurent lieu en février 1887. Mercier rendit la pareille à Laurier et aux libéraux fédéraux québécois en participant à leurs rassemblements. Toutefois, ces efforts ne suffirent pas à renverser Macdonald, qui remporta l'élection avec une légère baisse de voix au Québec et une légère augmentation dans le Canada anglais. Ainsi, la revanche de Riel se matérialisa lors des élections provinciales.

Dès sa prise de fonction, Mercier s'engagea résolument dans la promotion de la colonisation et du développement économique national, investissant notamment dans le chemin de fer du Lac-Saint-Jean. Face à l'accroissement démographique et à l'insuffisance des terres le long du Saint-Laurent, le Bas-Canada se trouvait confronté à un manque d'industrialisation flagrant et à une pénurie de terres cultivables, incitant bon nombre de ses habitants à s'exiler vers les manufactures américaines. Cette migration massive, estime-t-on, priva

finally le Québec d'environ la moitié de sa population. La mission de Mercier était donc de freiner cet exode en favorisant à la fois l'industrialisation et la création de nouvelles terres ainsi que de nouvelles régions éloignées, telles que l'Abitibi et le Témiscamingue, dans le nord du Québec.

Lorsque Mercier accéda au pouvoir, la colonisation du Lac-Saint-Jean était déjà bien avancée, mais il fallait absolument relier cette région à Québec et à Montréal par le biais d'un chemin de fer pour poursuivre son essor économique. Dès sa première année de mandat, Mercier s'attela donc à achever la construction de cette voie ferrée. L'inauguration eut lieu le 29 août 1887, bien que le tracé ne fût pas encore entièrement étendu jusqu'au Lac-Saint-Jean. C'est en 1888 qu'il parvint finalement à Roberval. Pour marquer cette réalisation majeure, Mercier entreprit un voyage en train en compagnie de nombreux ministres provinciaux et fédéraux, ainsi que du député local, et partout où ils s'arrêtèrent, ils furent accueillis en héros.

Ce fut également l'occasion pour Mercier de gagner le soutien du clergé en rencontrant Mgr Racine, premier évêque de la région, à Chicoutimi, qui lui exposa ses demandes pour son séminaire. Au cours d'une expédition, Mercier fut guidé par un autochtone qui lui décrit le lac Mistassini comme étant nettement plus vaste que le lac Saint-Jean, une observation qui influença Mercier dans ses revendications territoriales dans le nord du Québec. Il favorisa grandement la colonisation de l'Outaouais et du Témiscamingue grâce à l'intervention du père Charles-Alfred Paradis, un disciple du curé Labelle et membre des Oblats, qui s'employait à recruter des colons. Les marchands de bois s'opposaient farouchement à la colonisation, soucieux de préserver leurs droits d'exploitation sur d'immenses réserves forestières. Mercier dut donc modifier la législation en faveur des colons, ouvrant ainsi la voie à un essor harmonieux et équilibré de ces nouvelles régions.

Pour financer ses ambitieux projets, Mercier se résolut à faire voter un emprunt de 3,5 millions de dollars par l'Assemblée législative. Accompagné de son ministre des Finances, Joseph Shehyn, il se rendit à New York dans l'intention de solliciter cette somme auprès des financiers. Les entretiens se déroulèrent favorablement, laissant entrevoir une issue prometteuse. Cependant, des agents de John A. Macdonald, tapis dans l'ombre, se hâtèrent de rencontrer les investisseurs afin de discréditer Mercier et le Québec. Usant de manœuvres sournoises, ils répandirent perfidement l'idée que ce gouvernement national serait une coalition intrinsèquement instable. Ce sabotage orchestré par le gouvernement fédéral eut pour conséquence que Mercier rentra les mains vides de son voyage à New York. Contraint de revoir sa stratégie, il entreprit alors d'organiser ultérieurement un voyage en France pour solliciter un prêt auprès des financiers français.

Entre-temps, Mercier reçut la nouvelle que les libéraux fédéraux venaient d'élire un nouveau chef québécois en la personne de Wilfrid Laurier... Or, il était évident que Mercier n'avait pas soutenu avec ferveur la candidature de Laurier depuis un discours où ce dernier s'était prononcé contre la création d'un parti national. Laurier était en train de peaufiner l'idéologie du Parti libéral fédéral, et celui qui s'était autrefois opposé à la Confédération finirait par s'éloigner de Mercier.

Le problème fondamental des provinces canadiennes face au fédéral était le suivant : les provinces pionnières de la Confédération ont été victimes d'une tromperie financière de la part du gouvernement fédéral lorsqu'elles ont renoncé à leur droit de douane et d'accise en échange d'une subvention. Cependant, il s'est avéré que les recettes douanières et d'accise augmentaient de manière exponentielle, tandis que la subvention fédérale ne progressait que de manière linéaire, en fonction de la population. Macdonald se montrait inflexible sur

ce point et n'était généreux qu'envers les nouvelles provinces qu'il cherchait à attirer pour agrandir sa Confédération.

Le geste inaugural de Mercier en tant que premier ministre du Québec est incontestablement empreint d'autonomisme résolu. Il convoque une conférence d'une envergure sans précédent, rassemblant les chefs de gouvernement des provinces canadiennes, à Québec. L'objectif de cette rencontre historique est de défendre avec véhémence les compétences provinciales face aux tendances centralisatrices émanant de John A. Macdonald. En réalité, il s'agit de la première Conférence interprovinciale depuis l'époque de la Confédération, vingt années auparavant, et elle se tient à la fin du mois d'octobre 1887 à Québec. Même Macdonald lui-même est convié par Mercier, mais le chef conservateur décline l'invitation. Malgré cette absence notoire, la Conférence interprovinciale de Québec constitue un triomphe retentissant pour Mercier et pour les provinces participantes. Quatre provinces sur les six autres accueillent avec enthousiasme l'invitation du premier ministre québécois, et elles sont chaleureusement reçues par les Québécois, célèbres pour leur art de recevoir avec magnificence. Les personnalités présentes incluent Oliver Mowat pour l'Ontario, George Blair pour le Nouveau-Brunswick, William Fielding pour la Nouvelle-Écosse, ainsi que John Norquay pour le Manitoba. Cependant, la Colombie-Britannique, sous l'emprise de Macdonald, et l'Île-du-Prince-Édouard brilleront par leur absence remarquée.

À l'époque, Oliver Mowat, qui a assumé les fonctions de premier ministre de l'Ontario de 1872 à 1896, était sans conteste le chef provincial le plus éminent et prestigieux du Canada. Du haut de ses 67 années, il détenait le titre envié de doyen parmi tous les chefs de gouvernements canadiens. C'est lui qui coprésida la Conférence en collaboration avec Mercier. Mowat, qui avait joué un rôle primordial en tant que Père de la Confédération, s'était constamment affirmé comme

un défenseur intraitable des prérogatives provinciales au sein du système fédéral canadien, se retrouvant ainsi souvent en opposition frontale avec Macdonald sur des enjeux touchant la frontière ontarienne et diverses législations. La symbiose entre Mowat et Mercier allait donc de soi. Les chefs provinciaux furent accompagnés de leurs ministres les plus éminents, conférant ainsi une aura de prestige supplémentaire à cette somptueuse conférence, qui réunit cinq premiers ministres dotés d'une forte personnalité, ainsi que quinze autres ministres, en plus de la présence du nouveau lieutenant-gouverneur du Québec, Auguste-Réal Angers, qui prêta serment peu avant la clôture de cette grandiose assemblée.

Tous furent d'accord pour faire de l'autonomie provinciale le sujet principal de la Conférence. Près de la totalité des vingt-deux points de la liste présentée par Mercier concerna la défense des compétences provinciales. Au final, vingt-six résolutions furent adoptées, toutes visant à réduire les pouvoirs du gouvernement fédéral. Les principales résolutions adoptées comprirent l'augmentation des subventions du fédéral aux provinces, l'accroissement des pouvoirs des lieutenants-gouverneurs, la réserve aux provinces de la nomination de certains sénateurs, la facilitation de la suppression des conseils législatifs par les provinces, et le transfert du pouvoir de désaveu des lois provinciales du fédéral au gouvernement impérial. Une résolution encouragea même le Manitoba dans son conflit ferroviaire avec le fédéral, tandis que les provinces exprimèrent également le souhait d'établir un accord de réciprocité commerciale avec les États-Unis, une politique promue par Wilfrid Laurier, l'adversaire libéral direct de Macdonald.

Il convient ici de préciser le concept de protectionnisme associé au Parti conservateur de Macdonald, qui s'oppose aux accords de réciprocité réclamés par les libéraux fédéraux. Superficiellement, la politique nationale de Macdonald présente des similitudes avec le colbertisme américain. La

construction d'un chemin de fer reliant les deux océans dans le but de développer les provinces de l'Ouest canadien et l'imposition de tarifs aux importations américaines pour le financer concordent effectivement avec cette idée et ont certainement eu des effets bénéfiques sur l'industrialisation canadienne. Cependant, la différence réside dans le fait que cette politique a été mise en œuvre en réaction à la véritable politique colbertiste américaine, mais sous l'égide de l'Empire britannique sans être nécessairement dans l'intérêt et le développement du peuple canadien.

Le développement de l'économie canadienne aurait dû se faire en harmonie avec son partenaire américain, avec une intégration des deux économies grâce à un tarif commun vis-à-vis des produits britanniques et du reste du monde, ce qui aurait été infiniment plus bénéfique pour l'économie et le bien-être des Canadiens. Il est crucial de faire la distinction entre un accord de réciprocité et un accord de libre-échange. Alors que l'accord de libre-échange laisse le marché dicter les échanges entre deux pays sans réglementation préalable, l'accord de réciprocité vise à établir une relation gagnant-gagnant entre les deux pays, supposant ainsi certaines règles à respecter dont l'objectif est le développement mutuel conjoint des deux partenaires. Ce qui était réclamé par Laurier et Mercier était dans cette lignée des accords de réciprocité. La politique tarifaire canadienne était dictée par Londres pour le compte de l'Empire, et aucune collaboration n'a eu lieu entre le Canada et les États-Unis, particulièrement après l'épisode de la guerre de Sécession qui a vu l'Empire britannique soutenir hypocritement les Confédérés, ce qui mit fin au traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis, au grand détriment du Canada, ce qui a entraîné l'exode de nombreux québécois aux États-Unis. C'est précisément ce que soulignera Mercier lorsqu'il évoquera les avantages économiques de l'annexion du Canada aux États-Unis dans son discours de fin de carrière. Ce n'est que bien plus tard, en 1965, qu'une forme de collaboration

efficace entre le Canada et les États-Unis, indépendante du libre-échange, se concrétisera avec la signature du pacte de l'automobile, favorisant l'industrialisation de l'Ontario au XX^e siècle. Conclu dans l'esprit d'un traité de réciprocité, ce pacte prévoyait que le nombre de voitures fabriquées au Canada par les compagnies automobiles américaines fût égal au nombre de voitures vendues au Canada, ce qui était fort différent d'un pacte de libre-échange qui n'aurait imposé aucune contrainte de fabrication canadienne aux producteurs automobiles américains.

Néanmoins, l'appui historique du Québec à toute forme d'alliance économique avec les États-Unis, que ce soit par un accord de réciprocité ou un traité de libre-échange, à partir de l'époque de Papineau, de Mercier et ensuite Wilfrid Laurier, s'explique sans doute par le fait que la population canadienne-française était majoritairement formée d'agriculteurs et que les industriels québécois étaient généralement des Montréalais anglophones. Comme les agriculteurs sont généralement libre-échangistes, il était électoralement rentable et probablement économiquement rentable, du moins à court terme, d'appuyer le libre-échange pour la population francophone québécoise. Les industriels anglo-montréalais étaient, eux, avantagés par la politique protectionniste de John A. Macdonald.

La disparité actuelle entre le Canada et les États-Unis illustre clairement la distinction entre les systèmes impérialistes et colbertistes. D'un côté, nous avons un pays devenu la première puissance mondiale, avec une population de 329 millions d'habitants, tandis que de l'autre côté, nous avons le Canada, bénéficiant d'un territoire encore plus vaste que les États-Unis, mais ne comptant que 38 millions d'habitants. L'utilisation très restreinte des instruments colbertistes par l'Empire au Canada a principalement servi à maintenir l'unité canadienne en tant que rempart contre une collaboration trop étroite entre les États-Unis et la Russie, ennemi redoutable de l'Empire

britannique à l'époque et toujours d'actualité, ainsi qu'à contrer les aspirations canadiennes à l'annexion aux États-Unis d'Amérique.

La résolution la plus significative de la Conférence, suscitant des débats animés au sein des médias, concerne la suppression du pouvoir de désaveu du gouvernement fédéral à l'égard des lois provinciales, en cas de chevauchement avec les compétences fédérales. Son transfert au pouvoir impérial est vivement critiqué. Mercier et les provinces espèrent que l'Angleterre, en raison de son éloignement géographique, ne souhaitera pas s'immiscer dans les affaires internes de sa colonie. De plus, le jour où le Canada rompra définitivement ses liens coloniaux, ce pouvoir de désaveu disparaîtra automatiquement. Son adversaire Chapleau et certains journaux répliquent en arguant que le Québec n'a guère d'influence en Angleterre, mais qu'il détient un poids certain à Ottawa. Toutefois, il s'agit là d'un sophisme, car les députés fédéraux au pouvoir ne soutiennent que très rarement les demandes visant à préserver les compétences provinciales. Cette requête de Mercier sera ultérieurement reprise par Alexandre Taschereau, puis par Duplessis, qui réclamera purement et simplement la suppression de ce pouvoir de désaveu du gouvernement fédéral, sans transfert à Londres.

En réalité, ce pouvoir, officiellement exercé par le gouverneur général, a peu à peu perdu de sa pertinence, bien qu'il demeure inscrit dans la Constitution. En pratique, Macdonald perçoit cet exercice comme une attaque conjointe de Mowat et de Mercier, et le soutien apporté au Manitoba est probablement ce qui l'irritait le plus. Le fourbe Macdonald se servira du Conseil législatif du Québec pour assouvir sa vengeance envers Mercier. Ce Conseil, composé de vieux sénateurs conservateurs, refusera d'approuver les résolutions de la Conférence, pourtant entérinées par l'Assemblée législative du Québec. Macdonald laissera les autres provinces les adopter, mais pas le Québec, qui

est pourtant l'hôte et l'instigateur de la Conférence ! Chapleau critiquera Mercier avec sarcasme, lui rappelant son omission de mentionner l'affaire Riel lors de la Conférence. Toutefois, l'affaire Riel demeurera profondément ancrée dans le cœur des Québécois pendant des décennies, constituant ainsi le fondement de notre nationalisme émergent.

À la fin de l'année 1887, Mercier partira pour l'Europe afin de régler deux problèmes importants. Il se rendra en France pour obtenir un emprunt que le gouvernement fédéral l'empêche de contracter à New York, et il se rendra en Italie pour rencontrer le pape et finaliser la question des Jésuites. Évidemment, Mercier doit dissimuler la véritable raison de son voyage en France, et il invoque maladroitement des problèmes de santé à la gorge ainsi que la préparation du Québec pour l'Exposition universelle de Paris en 1889. Cela provoque une mini-tempête dans les milieux ultramontains, qui lui reprochent vivement de célébrer le centenaire de cette révolution anticléricale. Sachant qu'il devra de toute façon passer par New York pour prendre son bateau, il laisse entendre qu'il rendra visite à un financier fictif de New York nommé Salomon pour tromper les sbires de Macdonald. Macdonald finit par tomber dans le piège et envoie ses hommes à la recherche de Salomon, qui n'existe pas !

Après avoir assisté à la messe dans la petite église de la colonie canadienne-française de New York, Mercier est invité au presbytère par un jeune curé nommé Tétreault. C'est là qu'il rencontre Gabriel Dumont, qui s'est dépêché de quitter sa résidence de Staten Island dès qu'il a appris la venue de Mercier. « Un silence pieux et lourd s'installe un instant au presbytère lorsque l'un des hôtes prononce le nom de Louis Riel », écrit Rumilly.

Hector Fabre, frère cadet de l'archevêque de Montréal et compagnon nationaliste de Mercier depuis le premier Parti national de 1872, est devenu le premier commissaire général du Canada à Paris en 1882. Ce poste a en réalité été créé par

Chapleau. Fabre a donc organisé la venue de Chapleau à Paris, où il a été accueilli en grande pompe. Fabre et sa femme sont très en vue à Paris. Ils assistent à toutes les réceptions et facilitent grandement la venue de Mercier. Bien que nommé par Chapleau, Fabre demeure un nationaliste convaincu et se considère officieusement comme le commissaire général du Québec. Mercier est accueilli avec le même faste que Chapleau, mais avec plus de succès pour son emprunt. On lui présente Sadi Carnot, récemment élu président de la République, la même année où Mercier devient premier ministre. Carnot est issu de la célèbre famille politique et scientifique des Carnot, dont son grand-père, le patriarche Lazarre Carnot, est l'un des fondateurs de l'École polytechnique avec Gaspard Monge. Le président Sadi Carnot, fervent partisan du colbertisme, sera d'ailleurs assassiné sept ans avant l'assassinat du président américain McKinley en 1901 par un anarchiste italien en 1894. Carnot avait établi une alliance franco-russe qui ne plaisait pas particulièrement à la Grande-Bretagne (comme toutes les alliances continentales européennes avec la Russie), mais qui a permis à la France de sortir de son isolement diplomatique après sa défaite contre l'Allemagne en 1870. Mercier, tout comme Chapleau, recevra des décorations de la France, et la bonne entente entre lui et Carnot favorisera la réalisation de l'emprunt. L'engagement de Mercier envers la France ne date pas seulement de son problème d'emprunt, et les Français le savent.

«En 1870, M. Mercier a lancé à Saint-Hyacinthe, où il est député, une souscription pour les blessés français, qui a immédiatement suscité une grande sympathie dans toute la population canadienne. Ces démonstrations ont marqué le début des relations entre les deux pays», écrit son biographe Robert Rumilly.

Mercier poursuivra sa double mission en se rendant à Rome pour rencontrer le pape. Le dossier des Jésuites a été

habilement préparé au Vatican au cours de l'année par le lieutenant-gouverneur Rodrigue Masson, et Mercier n'aura qu'à formaliser l'accord qui laissera au pape le soin de décider du sort des biens des Jésuites. C'est la seule façon pour Mercier de contrecarrer les plans du cardinal Taschereau. Ainsi, en se rendant à Rome pour rencontrer le pape et en faisant appel au Saint-Père pour résoudre un vieux problème québécois d'héritage religieux concernant les Jésuites, Mercier affirme à la fois le caractère catholique du peuple québécois et le caractère international du Québec. En tant que premier ministre du Québec, Mercier se met au même niveau qu'un autre chef d'État indépendant, celui de la Cité du Vatican, le pape. Il montre à l'Église québécoise qu'il est au-dessus d'elle, mais il démontre aussi au Canada anglais qu'il existe d'autres autorités que le gouvernement fédéral ou l'Empire britannique qui méritent le respect au Québec. Cette ingérence du pape dans une décision politique québécoise va évidemment déclencher les passions contre le Québec dans le reste du Canada anglo-protestant, dont la soumission à l'Empire britannique constitue le fondement même de son existence.

Tout ce qu'il y a d'orangistes et de francophobes anglophones va se défouler sur le Québec. À leurs yeux, cette «agression papiste menée par surcroît par les Jésuites» dans une province de l'Empire est décriée à grands traits dans les journaux torontois, et la demande de désaveu de cette loi à Macdonald sera rapidement exigée. Macdonald, qui haïssait Mercier, aurait normalement et avec grand plaisir désavoué cette loi, mais il choisira de ne pas le faire pour des raisons électorales évidentes. C'est que Mercier a été fort habile en prévoyant une somme supplémentaire de 60 000 \$, en plus des 400 000 \$ à partager, qui sera versée aux anglo-protestants québécois. Ainsi, il a réussi à obtenir l'unanimité québécoise sur la question. De plus, le véritable maître d'œuvre de ce règlement est en réalité un conservateur québécois, l'ex-lieutenant-gouverneur Rodrigue Masson. Le coup porté

aux conservateurs québécois avec l'affaire Riel a fait très mal au parti de Macdonald au Québec, et en désavouant une décision qui rallie quasiment tous les Québécois, il aurait pu être fatal à son parti dans la province. En outre, il ne pouvait négliger le poids des catholiques ontariens, qu'il risquait également de perdre complètement au profit des libéraux de Laurier. Macdonald ne désavouera pas cette loi, prenant bien soin de prendre son temps pour le confirmer à Mercier et au pape. Après une longue attente, ne voulant froisser personne au Canada, le pape allouera finalement 160 000 \$ aux Pères Jésuites, 100 000 \$ à l'Université Laval de Québec, 40 000 \$ à l'Université Laval de Montréal, et 100 000 \$ répartis entre différents diocèses du Québec. Dans l'épisode de la question des Jésuites, toute la grandeur de la vision nationaliste de Mercier s'est donc dévoilée : l'affirmation internationale du Québec en tant que nation fondamentalement française et catholique, mais aussi le grand respect de Mercier envers la minorité anglo-protestante québécoise.

La popularité de Mercier depuis son retour d'Europe est élevée en mars 1888. Son double succès européen lui donne l'assurance dont il avait besoin pour lancer son entreprise de développement économique du Québec, visant à récupérer les francophones déjà expatriés aux États-Unis et à retenir ceux qui sont en voie d'expatriation. Mercier partage la même vision que celle du curé Labelle sur la colonisation, et il se nommera lui-même ministre de la colonisation. Il nomme le curé Labelle sous-ministre en chef de son ministère. Cette nomination du charismatique et très populaire curé Labelle au sein de son gouvernement est un coup de génie. Identifié aux conservateurs, la présence du curé dans son gouvernement renforce la présence de conservateurs nationaux dans son parti, qu'il veut rendre plus national. Le clergé québécois, très favorable à la colonisation, mais méfiant éternellement des libéraux et percevant toujours Mercier comme un libéral, est abasourdi par ce geste de Mercier. En réalité, Mercier s'approprie l'Église pour

la mettre au service de l'État québécois. Cette récupération nationaliste de l'Église par l'État québécois n'est pas nécessairement appréciée par le clergé. L'Église veut la colonisation pour étendre le catholicisme dans tout le Canada, tandis que Mercier veut la colonisation pour le Québec et le bien des Québécois. Il veut même rapatrier les Franco-Américains catholiques au Québec. Mgr Taché, par exemple, prêchait la colonisation du Manitoba, qu'il aurait préférée à la colonisation du Québec. L'Église catholique joue en réalité un double jeu. Elle favorise bien entendu la colonisation franco-catholique, mais, par la force des choses, le côté catholique finira par l'emporter sur le côté français. Au bout du compte, pour l'institution de l'Église, peu importe si les colons sont éventuellement assimilés aux anglophones, car ils seront quand même catholiques et leur mission sera accomplie, et « leurs âmes seront sauvées ». Il convient également de noter que l'Église est politiquement soumise avant tout à la puissance de l'Empire britannique, et que Mercier n'est que le premier ministre d'une province. La position des ultramontains est complexe, car s'ils voient d'un bon œil la fusion de la religion et de la politique, c'est dans l'optique où l'Église elle-même ne s'implique pas directement, ne se salit pas les mains et... mène la barque, pas l'inverse !

Cependant, au-delà des institutions se trouvent les hommes qui les représentent. Avant cette nomination cruciale, Mercier fait preuve d'une grande habileté avec Mgr Fabre, dont dépend la disponibilité du curé Labelle pour occuper le poste de sous-ministre. Officiellement, Mercier sollicite un mois du temps du curé Labelle, afin qu'il puisse contribuer à la réorganisation des services de colonisation à Québec. Fabre accorde cette autorisation restreinte à Labelle, sans toutefois spécifier explicitement la nature temporaire de cette autorisation dans sa lettre. Opportuniste, Mercier saisit cette ouverture et procède à la nomination officielle de Labelle en tant que sous-ministre de l'agriculture et de la colonisation. Dans un premier temps du moins, Fabre ne réagit pas...

Dès le départ, le duo Mercier-Labelle s'en prend à l'oligarchie marchande britannique à travers les marchands de bois, installés ici depuis la Conquête, en modifiant la loi pour la mettre au service de la colonisation. Pierre Couture écrit : « (...) Le bal des réformes avait tout de suite débuté. Première cible, les marchands de bois — tous des Anglo-Saxons issus de la Conquête. Leurs compagnies forestières, géantes sans entrailles, pillaient littéralement le territoire, dévastant des forêts entières à la recherche des troncs parfaits et n'hésitant pas à gaspiller la ressource de façon éhontée pour ne récolter que la crème de la crème. Et tout cela, surtout, en ne versant que des redevances symboliques au Trésor québécois. Et tout cela, surtout, en mettant des bâtons dans les roues des candidats colons. Les compagnies rasaient les forêts de ceux-ci, s'appropriaient leurs arbres et les privaient des premiers revenus nécessaires à l'implantation durable. Elles décourageaient aussi les meilleures volontés, se gardant de laisser des témoins surveiller leurs déprédations sans frein. Au cours de ses innombrables randonnées d'exploration, le curé avait pu constater par lui-même l'étendue des dégradations qui tenaient presque du brigandage. Les firmes se livraient à ces dévastations en toute légalité d'ailleurs, la loi leur accordant priorité en tout. Antoine Labelle y avait mis bon ordre en faisant voter un projet de loi de son cru. À partir de ce moment, la priorité avait été accordée aux colons. À eux étaient réservées les terres à bois et le moyen d'en tirer un bon revenu leur était garanti. La bataille avait été rude. On ne s'attaque pas impunément à des géants du commerce et de l'industrie. Surtout pas à des Anglais qui n'hésitent pas à voir du racisme tourné contre eux dès lors qu'on les empêche de tout détruire, de tout s'approprier. Menaces, poursuites, chantage, charme, toute la panoplie des moyens de persuasion y était passée. Il avait bien fallu en rabattre un peu pour détourner l'essentiel des fureurs, mais dans l'ensemble, le nouvel édifice législatif avait tenu. »

Robert Rumilly décrit l'ambitieux plan de transport ferroviaire du curé Labelle : « Le curé Labelle voit de plus en plus grand. Il réclame le prolongement de son chemin de fer de Saint-Jérôme, sur une vingtaine de lieues, puis sa bifurcation. Un embranchement, vers l'Est, rejoindrait le chemin de fer du Lac-Saint-Jean. L'autre, vers l'Ouest, traverserait le Nord ontarien jusqu'à Winnipeg. De grandes voies tributaires, lames du gigantesque éventail, longeraient les principales vallées, celles du Saint-Maurice, de la Lièvre et de la Gatineau. Dans la cure de Saint-Jérôme s'élabore, en somme, le projet qui, plus tard et sous une forme modifiée, donnera naissance au transcontinental... le curé écrit à son secrétaire, l'écrivain-chroniqueur Arthur Buies : "Je ne crois pas qu'il y ait un chemin de fer au monde qui ait plus d'avenir et qui soit plus important pour la race française. Il devient naturellement comme le débouché pour la colonisation des trois quarts de la province." Ce plan est donc l'origine de l'ouest du Québec actuel et même du Nord ontarien, Labelle empiétant parfois du côté ontarien au grand dam des orangistes, ne voyant guère la différence entre le Canada français et le Québec. »

Mercier endossa ce plan avant-gardiste, approuvé par les diocèses de Montréal et d'Ottawa. La popularité de Mercier et celle du curé Labelle étaient alors à leur zénith. Le Québec les encensait de toutes parts : les conservateurs nationaux, les Jésuites, les journaux. On soulignait même la nomination du curé Labelle et ses projets de colonisation française jusqu'à Paris.

Le curé Labelle, une véritable force de la nature, imposant de sa stature de près de 6 pieds et portant le poids de 333 livres, incarne un personnage digne des récits rabelaisiens. Il est une véritable légende qui résonne à travers tout le Québec. Le curé Labelle fréquentait même le non moins légendaire homme fort Louis Cyr, et leurs rencontres étaient l'occasion de festins où s'entremêlaient gloutonnerie et jeux de force au poignet.

Mais contrairement au curé carriériste raffiné, assoiffé de titres pontificaux, Labelle, dont les compétences étaient multiples, se dédiait corps et âme à un seul dessein : peupler le Québec par la colonisation, établir des villages et des paroisses, explorer les richesses minières et défricher nos terres afin de mettre un terme à l'émigration vers les États-Unis. Il était impératif de développer et d'occuper notre territoire au-delà de la vallée du Saint-Laurent, et il était donc logique de commencer par le nord de Montréal, confiant cette entreprise à Antoine Labelle (1833-1891), originaire de Laval. Ses détracteurs devaient se tenir sur leurs gardes face au créateur du chemin de fer des Laurentides. Affublé à juste titre du surnom de « roi du Nord », Labelle entreprendra même de recruter des immigrants jusqu'en France pour peupler ses contrées laurentiennes, où il s'attirera une popularité sans précédent.

Labelle et Mercier avaient pleinement saisi l'essence du rôle crucial du transport dans le développement économique du Québec. Une région isolée, privée de liens commerciaux, se condamne à la stagnation. Ainsi, toute politique de développement qui néglige l'édification d'infrastructures de transport solides ne repose en réalité que sur des vœux pieux. Dès 1869, le curé Labelle commence son exploration des Laurentides. Lors de ses nombreux voyages dans les bois, il conceptualise ni plus ni moins les villages actuels. Le curé voyait les Laurentides comme un lien stratégique vers l'Ouest canadien dans son ensemble et il était parfaitement conscient de la qualité très variable des terres au niveau agricole. Labelle voyait les Laurentides comme la Suisse canadienne et y voyait bien avant tout le monde son intérêt comme centre touristique pour les Montréalais et pour tout le Québec. Mais Labelle comprenait parfaitement l'importance de l'industrialisation, comme l'a prouvé son implication dans la création de manufactures de papier à Saint-Jérôme. Dès 1872, dans un *discours à l'hôtel Jacques-Cartier*, il énonce sa pensée :

«Je sens que la province a besoin d'un chemin de fer dans le Nord et que nous ne devons reculer devant aucun sacrifice pour l'obtenir. L'émigration (aux États-Unis) nous dévore. Nos ressources restent inertes dans les entrailles de la Terre. Notre bois pourrit sur le sol. Allons-nous périr au milieu de l'abondance? Non, Messieurs. Pour développer notre pays, il nous faut des industries, il nous faut des chemins de fer.

Qui veut la fin doit vouloir les moyens. Toute la province est intéressée au développement du Nord, car la prospérité de l'une de ses parties fait la prospérité des autres. Lorsqu'un membre de notre corps est malade, toute la machine humaine s'en ressent. De même, dans le corps social, nous sommes tous solidaires les uns des autres. Nous nous tenons ensemble comme les pierres d'une maison. Si, dans le Nord, on nous laisse en souffrance, toute la province et tout le pays en seront affectés. C'est ce qu'on a compris au conseil de ville de Montréal... Nous avons besoin d'un Grand-Tronc dans le Nord, comme dans le Sud. Nous sommes aussi intelligents et aussi industriels que les habitants du Sud. Qu'on nous donne les mêmes moyens d'action et nous le prouverons. C'est ainsi que nous pourrions devenir plus tard les rivaux des Anglais et des Américains dans le commerce et l'industrie...», relate Elie-J. Auclair, le biographe du curé Labelle.

En cette même année 1872, il est accueilli en héros à Montréal, car il sauve de nombreux Montréalais du froid en y transportant du bois des Laurentides. On finira par comprendre, à la dure, l'importance de son chemin de fer vers Saint-Jérôme... Labelle a été en réalité tout au long de sa vie un apôtre du développement économique en participant à l'élaboration des lignes d'Ottawa-Montréal et de Montréal-Québec. La pire erreur serait de voir aujourd'hui dans le curé Labelle un rétrograde voulant réduire son peuple au seul domaine agricole. S'il en avait été ainsi, il n'aurait jamais entrepris la colonisation des Laurentides. Mais avant tout le curé Labelle était un homme

de terrain et c'est ce qui faisait sa force et sa popularité. Il connaissait le Nord comme le fond de sa poche et il prenait lui-même la hache avec les colons. Son côté rustique l'a sans doute rendu moins populaire dans les milieux académiques et dans les hautes sphères du clergé. Son optimisme et sa foi dans la colonisation, alliée à la popularité et au soutien de Mercier, vont pourtant propulser la construction du Québec. En fait l'impact donné par le duo Mercier-Labelle à la colonisation a été si important qu'il a également engendré la colonisation des Cantons de l'Est et du sud de Montréal.

Après avoir achevé le chemin de fer du Lac-Saint-Jean, c'est Mercier qui va amorcer les premières études sur la construction du pont de Québec. Le pont de Québec est alors le maillon manquant du réseau pancanadien promu à l'époque par George-Étienne Cartier. Son importance géoéconomique était capitale pour l'avenir de Québec, car l'absence de ce pont paralysait le commerce transcontinental. Les marchandises étaient de préférence expédiées par les États-Unis, avec les retombées économiques qui en découlaient. Mercier annonce son intention de financer la moitié du coût de construction, à condition que le gouvernement fédéral finance l'autre moitié. Bien entendu, jamais Macdonald n'aurait cofinancé un ouvrage d'une telle importance avec Mercier au pouvoir à Québec. Les régions du Québec telles que les Laurentides, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Gaspésie (où Mercier est devenu député et où il passait ses vacances) ont toutes été largement tributaires de la politique de Mercier. Mercier a également construit des ponts sur les principales rivières du Québec et s'est intéressé à l'hydroélectricité.

Mercier s'occupe naturellement du dossier de l'extension des frontières septentrionales du Québec. Son objectif est d'étendre ces frontières jusqu'à la Baie-James. Le territoire du Québec, héritier de celui de la Nouvelle-France qui couvrait autrefois toute la région centrale et nord-est de l'Amérique du

Nord jusqu'en 1713, avait été réduit à une bande étroite de chaque côté du Saint-Laurent après la Conquête britannique lors du traité de Paris de 1763. Il a été agrandi lors de l'Acte de Québec avec l'ajout de terres vers le centre des États-Unis, puis réduit après l'indépendance américaine. Après l'amputation du Haut-Canada, le territoire du Québec s'est retrouvé près des rives du Saint-Laurent, avec une partie du Labrador ajoutée à partir de 1867.

L'expansion possible concernait le district d'Ungava qui, contrairement au Labrador, n'était revendiqué par aucun autre État et revenait ainsi au Québec comme un prolongement naturel de son territoire. Mercier a donc insisté pour que le territoire de la province atteigne au moins la Baie-James. La frontière entre l'Ontario et le Québec ne posant aucun problème, le premier ministre ontarien Mowat a tenté de régler rapidement ce dossier de manière constitutionnelle et il avait besoin de l'accord du Québec pour étendre sa frontière nordique. Cependant, Mercier souhaitait s'assurer de conserver le Labrador au Québec et attendait cette confirmation qui ne viendrait pas de son vivant. Les frontières du Québec n'ont pas été modifiées pendant son règne. Macdonald, bien entendu, a tout fait pour retarder les discussions à ce sujet. Ainsi, il faudra attendre 1898 pour voir l'extension du Québec à la Baie-James et 1912 pour atteindre le maximum du territoire possible pour le Québec avant la perte du Labrador au profit de Terre-Neuve suite à la décision du Conseil privé de Londres en 1927.

Mercier ne fait aucun compromis en ce qui concerne les droits des minorités linguistiques au Canada. Il accorde une grande importance aux droits des anglo-protestants et exige en retour le même traitement pour les minorités franco-catholiques canadiennes en dehors du Québec. Il va même jusqu'à mettre en garde le reste du Canada, soulignant que si les droits des franco-catholiques peuvent être violés en dehors du Québec, les droits de la minorité anglo-protestante

québécoise pourraient également être menacés en représailles. « Si l'on peut abolir les écoles séparées là où elles existent en vertu de la loi dans les autres provinces, je ne vois pas pourquoi la même règle ne s'appliquerait pas à la province de Québec... Je ne vois pas pourquoi la minorité de la province de Québec aurait plus de droits que les minorités des autres provinces, lorsque ces droits sont consacrés par la même Constitution et que les mêmes intérêts sont en jeu... Si les catholiques ou les habitants d'origine française des autres provinces ne sont pas traités comme ils le devraient, je ne vois pas pourquoi les protestants et les Anglais de la province de Québec seraient traités différemment. » Aujourd'hui, nous n'entendons même plus ce genre de discours, il est donc d'autant plus admirable que Mercier ait eu le courage de le prononcer à la fin du XIX^e siècle...

Mercier et Labelle partagent la même vision concernant le rapatriement des Québécois expatriés aux États-Unis. À cette époque, il est encore envisageable pour le Québec et le Canada français de redevenir majoritaires au Canada grâce à un rapatriement massif des expatriés américains. Mercier s'efforce sérieusement de les rapatrier en rencontrant plusieurs personnalités franco-américaines lors de congrès et de célébrations de la Saint-Jean-Baptiste. Il prononce de grands discours, allant jusqu'à critiquer le roi George III d'Angleterre, mais il se heurte aux institutions franco-américaines qui, bien qu'admirant Mercier, ne souhaitent pas réduire leur propre population pour des raisons évidentes : certains journaux ne veulent pas perdre leurs lecteurs, certains prêtres ne veulent pas perdre leurs paroissiens, etc. Aucune communauté ne souhaite, par définition, diminuer sa population. Cela ne diminue en rien l'importance du leadership francophone exercé par le Québec sous Mercier dans toute l'Amérique du Nord française ni l'importance de l'établissement du premier lien solide avec la France depuis la Conquête. Le Québec ne retrouvera pas cette

ambition internationale avant la Révolution tranquille, lors de la visite du général de Gaulle...

À l'apogée de sa popularité, Mercier provoque les élections du 17 juin 1890, lors desquelles il est triomphalement réélu pour un deuxième mandat, renforçant encore sa position. Le 13 juin, à Montréal, Mercier expose clairement les fondements de son idéologie politique nationale, se distinguant notamment de personnalités telles qu'Honoré Beaugrand, un libéral plus radical.

«Je répète que mon gouvernement est un gouvernement national et non un gouvernement libéral. À présent que nous sommes forts, il y a des gens qui voudraient que je manquasse de parole à l'égard des conservateurs nationaux. Je ne ferai pas cela ; mon gouvernement restera national. Je suis libéral ; mais entendons-nous sur ce mot. Je suis libéral dans le sens d'homme de progrès. Mais je ne suis ni radical ni franc-maçon (c'est pour Beaugrand). Je suis Canadien français et catholique. Je respecte les autres nationalités et les autres croyances ; mais je demande qu'on respecte les miennes.»

L'idée de progrès constitue l'essence même des initiatives politiques de Mercier, inspirant chacune de ses actions. Conscient que l'éducation est le fondement essentiel du progrès de son peuple, il met en place une mesure d'une popularité éclatante : les cours du soir destinés aux adultes. Tout en préservant son alliance avec les conservateurs nationaux pour maintenir le pouvoir, il se trouve contraint de respecter le monopole ecclésiastique en matière d'éducation.

Dans ces circonstances, Pierre Couture rapporte : «En 1889, il avait quand même réussi un joli coup. À l'époque, il se trouvait coincé entre, d'une part, les associations ouvrières, qui réclamaient de plus en plus fort un accès facile et adapté à l'instruction, et, d'autre part, monseigneur Laflèche et ses semblables, qui s'opposaient de toute leur autorité à

l'instruction obligatoire et gratuite. Pour s'infiltrer entre ces deux blocs, Honoré avait imaginé la création des cours du soir. Ils ne seraient pas obligatoires, mais ils seraient gratuits. L'Église n'avait pas protesté. Quant aux ouvriers, ils s'étaient engouffrés dans l'ouverture. Les cours étaient gratuits, offerts à quiconque avait seize ans et plus et dispensaient une gamme intéressante de formation. L'enseignement portait sur le français, l'anglais, la lecture, l'histoire, la géographie, la comptabilité et le dessein industriel. En moins d'une semaine, cinq mille personnes s'étaient déjà inscrites, et bientôt, la demande avait largement dépassé l'offre. À Montréal seulement, il avait fallu ouvrir une trentaine d'écoles, tandis que des cercles avaient poussé un peu partout. Manifestement, il avait répondu là à une demande populaire pressante.

Mais les conservateurs n'y avaient rien compris. Après l'avoir abattu, en 1891, ils avaient immédiatement supprimé la gratuité. La désertion avait été massive. Elle avait justifié la suppression du programme l'année suivante. Une initiative juste, destinée à venir en aide aux ouvriers, destinée à former des citoyens instruits et à l'aise dans la modernité, avait été assassinée après seulement trois ans d'existence. Que le chemin est long vers la libération!»

Mercier, dès 1877, s'était prononcé en faveur de l'éducation obligatoire et gratuite pour tous. En 1881, en tant que chef de l'opposition, il avait vivement soutenu Chapleau dans la création d'une école des arts et métiers. «Pour Mercier, il est essentiel de former l'ensemble du peuple, le véritable peuple... Les riches peuvent se débrouiller, mais il faut ouvrir grand les portes de l'école aux agriculteurs et artisans, ceux qui construisent, qui sèment, mais ne récoltent pas toujours. Et cela ne concerne pas seulement la réponse aux besoins des entreprises et la garantie d'emplois. L'école doit également former des citoyens, des citoyens qui connaissent leurs droits et les moyens de les faire respecter. Elle doit inculquer les

principes de la Constitution, le sens critique nécessaire pour juger les paroles des hommes politiques et la capacité de prévoir les besoins de demain afin de s'y préparer», écrit Pierre Couture.

Mercier a également œuvré pour améliorer les conditions des ouvriers dans les manufactures. Pierre Couture poursuit :

«Juste avant qu'Honoré arrive au pouvoir, les conservateurs de John Jones Ross avaient adopté une loi sur les manufactures. Ça ou rien c'était pareil... Pour eux, les manufactures étaient forcément énormes. Elles comptaient au moins vingt salariés ou plus. Les petits ateliers, les usines moyennes n'existaient pas pour cette loi. Pire encore, le texte énonçait quelques timides devoirs et des droits encore plus effacés, mais ne prévoyait aucune surveillance pour assurer sa mise en œuvre. Pas un seul poste d'inspecteur n'était créé. On imagine mal les abus entraînés par une telle désinvolture législative.

À son arrivée au pouvoir, Honoré avait choisi de remédier à ses lacunes. Dès 1888, il avait redéfini la notion de manufacture pour y inclure toute entreprise de fabrication, sauf l'atelier familial. Puis il avait nommé trois inspecteurs des établissements industriels afin d'assurer le bon ordre. Mais c'était insuffisant, il le savait bien. C'est pour cela que, deux ans plus tard, il avait haussé l'âge minimum d'embauche et créé la fonction de médecin hygiéniste. Et il n'avait pas choisi n'importe quel des médecins hygiénistes... le docteur Michel-Delphis Brochu. Le docteur Brochu, celui qui avait créé à l'Université Laval, en 1884, la chaire d'hygiène à la faculté de médecine. Bien sûr, les mouvements ouvriers ne s'étaient pas contentés de ces mesures, mais le branle avait au moins été donné et la mesure avait constitué un socle sur lequel bâtir.»

Pour éviter de se perdre dans un océan anglophone, le Québec doit impérativement augmenter sa population. En plus de sa politique de colonisation destinée en ce sens et

de sa politique d'immigration française, Mercier, inspiré par Colbert, offre cent hectares aux chefs de familles de douze enfants ou plus. Des ponts métalliques et des chemins de fer sont construits. Mercier a accompli beaucoup en peu de temps, mais malheureusement, en tant que simple premier ministre d'une province de l'Empire, il n'a ni le temps ni les moyens de mettre en place une véritable politique industrielle capable de rapatrier une partie significative des expatriés québécois devenus franco-américains, ni d'attirer un grand nombre d'immigrants français ou belges. C'est pourquoi Labelle s'efforce désespérément d'attirer des Belges et des Français au Québec. Labelle effectue un second voyage en Europe au printemps et devient une véritable célébrité en France. Il est accueilli partout et rencontre Lucien Bonaparte Wyse, neveu de Napoléon 1^{er}, un ingénieur prestigieux ayant participé à la construction du canal de Panama, puis se rend à Rome dans l'espoir de devenir évêque de Saint-Jérôme. Mercier est également très apprécié à Rome. À cette époque, il est perçu comme l'un des rares chefs d'État au monde à se déclarer clairement catholique et à en être fier. En effet, Mercier considère le pape comme un éminent chef d'État international, ajoutant ainsi l'État de la Cité du Vatican à la France en tant qu'État allié du Québec, se situant à l'extérieur de l'Empire britannique. Mercier utilisera une fois de plus le pape pour résoudre un autre problème socioreligieux au Québec. Il y a deux écoles de médecine à Montréal qui doivent absolument fusionner si la ville veut un jour avoir sa propre université indépendante de l'Université Laval. L'École de médecine et de chirurgie de Montréal et la Faculté de médecine de l'Université Laval à Montréal ont tenté en vain de fusionner depuis 13 ans. L'École de médecine est soumise à une université du Haut-Canada pour délivrer ses diplômes, ce qui engendre une querelle entre les ultramontains montréalais et le cardinal Taschereau de l'Université Laval. Mercier s'arrange pour que le pape recommande la fusion des deux établissements, mettant ainsi fin à l'attente interminable et réalisant enfin cette fusion tant espérée.

Le programme du second mandat de Mercier est très chargé. Différents plans sont étudiés pour le pont de Québec, dont l'une des possibilités est la construction de deux ponts sur l'île d'Orléans. Le développement du réseau ferroviaire fait également partie du programme ; Mercier voit grand et envisage même une ligne de chemin de fer pour le développement du Labrador. Le programme comprend également la poursuite de la colonisation, la création d'une école d'agriculture, le remplacement de l'ancienne École normale de Québec par une vaste école moderne érigée sur les plaines d'Abraham, une augmentation du traitement des inspecteurs, le pavage des chemins ruraux, la construction de ponts métalliques, de palais de justice et de prisons, etc. Tout cela nécessitera un nouvel emprunt, comme le souligne Rumilly.

«Je suis en faveur d'un emprunt si nécessaire, afin que la province continue à progresser, à prospérer», déclare Mercier. Lors de son discours mémorable du 22 décembre 1890 à l'Assemblée législative du Québec intitulé *Les chemins de fer comme moteur du développement du Québec*, Honoré Mercier entreprend d'élucider la corrélation qu'il discerne entre l'édification des voies ferrées, l'essor économique et l'avancement social.

«... Il m'est bien permis, n'est-ce pas, de tirer la conclusion que voici : c'est que tous les pays qui en Europe ou en Amérique ont prospéré ont bâti abondamment des chemins de fer. Dans la longue énumération que je vous ai faite, vous avez dû constater que les pays les plus avancés à tous les points de vue sont ceux qui chiffrent le nombre de mille de chemins de fer en plus grande quantité. Pourquoi ? Ce n'est pas seulement parce que les chemins de fer constituent un progrès matériel. Ce n'est pas parce qu'il y a un plus grand nombre de milles de chemins de fer qui s'allongent les uns après les autres. Ce n'est pas le fait matériel de la pose des lisses de fer, des ponts ou autres travaux physiques qui ont dû être accomplis

qui constitue le progrès, mais c'est parce que ces chemins de fer ont traversé d'immenses contrées incultes, ont développé les terres publiques, ont fait pénétrer la colonisation et la civilisation partout et ont enlevé à l'esclavage de l'ignorance des populations nombreuses et à l'improduction d'immenses propriétés, ont fait connaître des terres superbes qui ont attiré des millions d'habitants, ont fait voir des rivières innombrables, où il y avait des pouvoirs d'eau tout puissants qui ont engagé des capitalistes à aller y établir des manufactures, et y ont fait construire des villes. Quand des villes y ont été construites, on y a vu des écoles, des collèges, des églises, des magasins, des manufactures, etc., tout ce qui constitue le progrès dans un pays civilisé. De sorte que la construction de ces chemins de fer a amené, surtout aux États-Unis, des résultats immenses que l'on constate avec étonnement. Si ce que je viens de dire est vrai pour la France, l'Angleterre, la Russie, les États-Unis et l'Autriche, à plus forte raison est-ce vrai pour la province de Québec?» (réf. C. Corbo)

Mercier va également modifier la loi Flynn sur les Mines, datant de 1880, inspirée du système des «Lords» anglais, qui accorde le droit de propriété du sous-sol au propriétaire du terrain. Mercier va rétablir la propriété des mines au Québec avec la loi Duhamel. Le propriétaire foncier, auquel on offrira en premier lieu la licence d'exploitation, pourra être exproprié s'il n'exploite pas la ressource. Hector Fabre écrit dans *Paris-Canada* : «M. Mercier a esquissé un programme de grand gouvernement». C'est ce que nous lui reprochons, rétorque *La Minerve* (devenu conservateur à cette époque); car le gouvernement de la province de Québec ne saurait être un grand gouvernement; nous ne sommes qu'une fraction dans une fraction coloniale de l'Empire britannique. Né pour un petit pain? Difficile d'imaginer une réplique plus colonisée... Mercier et son antithèse, seraient-ils encore les deux facettes du Québec d'aujourd'hui?

Une mauvaise nouvelle survient pour le curé Labelle le 15 décembre 1890 : les cardinaux de la Propagande annoncent que le diocèse de Montréal ne sera pas séparé, et cette décision est confirmée par décret du pape. Mgr Labelle ne deviendra pas évêque de Saint-Jérôme. Il sait qu'avec cette décision, Mgr Fabre pourra l'obliger à quitter son poste de sous-ministre à la colonisation. Mgr Fabre, après avoir soutenu les efforts de colonisation de Labelle pendant des années, a donc eu raison de Mgr Labelle. Labelle est découragé et offre sa démission à Mercier, qui ne l'accepte pas. Environ trois semaines plus tard, Mgr Labelle décède à Québec le 4 janvier 1891.

« Le corps est transféré de Québec à Saint-Jérôme pour les funérailles, et Mercier monte sur le convoi à Montréal. À Saint-Jérôme, tendue de noir, la population s'agenouille dans la neige. Il y a l'archevêque d'Ottawa, l'évêque de Saint-Hyacinthe, presque tous les ministres, et Israël Tarte. De part et d'autre du corbillard, traîné par huit chevaux caparaçonnés, Chapleau et Mercier tiennent chacun un des cordons du poêle », écrit Rumilly. Mercier et le Québec perdent ainsi l'un des plus grands bâtisseurs de l'histoire du Québec.

Un des objectifs inavoués de Mercier, alors au sommet de sa popularité, est de se débarrasser de sir John A. Macdonald lors de l'élection fédérale du 5 mars 1891. Mercier reporte d'ailleurs son voyage prévu en France afin de concentrer toutes ses énergies au Québec pour aider le libéral Wilfrid Laurier à battre les conservateurs de Macdonald lors de cette élection. Mercier est parfaitement conscient que le rusé loyaliste Macdonald est un adversaire farouche du développement de l'État-nation du Québec et de la préservation du fait français au Canada. Même si Laurier est clairement devenu partisan de la Confédération canadienne, l'objectif commun de vaincre Macdonald les rapproche. Ernest Pacaud est d'ailleurs l'agent commun des deux hommes et des deux partis politiques, le Parti national et le Parti libéral fédéral, et l'organisation politique est la même

pour les deux chefs. Les élections se jouent sur la question de la réciprocité, promue par Laurier. Macdonald a mis fin à la réciprocité à partir de 1878 en adoptant une forme de protectionnisme national pour tenter de protéger les fabricants canadiens des marchandises importées des États-Unis. Comme aux États-Unis, les comtés agricoles seront favorables au libre-échange tandis que les villes seront plus protectionnistes, les conservateurs profitant de la confusion entre le libre-échange et les accords de réciprocité. Chapleau, qui s'ennuie à Ottawa sous Macdonald et occupe le poste de second d'Hector Langevin pour le Parti conservateur au Québec, sera épargné des attaques de Laurier et Mercier, ceux-ci anticipant son retour au Québec. Mercier, qui s'occupe du Québec en laissant Laurier se concentrer sur le reste du Canada, accorde onze comtés supplémentaires aux libéraux au Québec. L'Ontario reste sensiblement inchangé, mais les autres provinces de l'Ouest et les Maritimes compensent cette différence et Macdonald conserve le pouvoir...

Mercier partira donc en France pour son deuxième voyage en Europe. Son premier objectif est financier, avec un emprunt de 10 millions, puis commercial et culturel. Mercier est une fois de plus accueilli avec les plus grands honneurs en France. Poursuivant sur la lancée de sa première visite et sur celle non moins triomphante du curé Labelle, Mercier est reçu partout. « La société parisienne s'arrache le premier ministre si éloquent : sociétés savantes, réunions académiques, cercles littéraires, économiques, agricoles, instituts techniques, cercles catholiques, partout on invite Mercier, et il accepte, infatigable. »

Il est reçu dans toute la splendeur de l'Élysée récemment rénové, comme un chef d'État, décoré par le président Sadi Carnot, passant cette fois du rang d'officier à celui de commandeur de la Légion d'honneur. Cette rencontre va marquer Mercier. À Bruxelles, le roi des Belges le nomme commandeur de l'ordre de Léopold. L'enthousiasme des

catholiques français envers Mercier, se présentant toujours comme Canadien français catholique, ne faiblit pas malgré la politique anticléricale du gouvernement français. Mercier arrive à Rome où le pape Léon XIII le fait comte palatin. Il encourage la nomination d'un évêque franco-américain à Rome, car il n'y en a aucun pour un million de Franco-Américains. Naturellement, le clergé irlandais, qui souhaite imposer l'anglais dans toutes les églises catholiques américaines, crée un scandale et s'oppose vivement à lui.

Pendant ce temps, les agents du gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de leur haut-commissaire à Londres, Charles Tupper, manœuvrent pour réduire l'emprunt de Mercier à seulement 4 millions de dollars. «J'ai atteint mon objectif, Mercier ne peut pas se procurer d'argent», écrira-t-il plus tard. Mercier effectue une visite émouvante à Tourouvre, une ville du Perche d'où un grand nombre de familles sont parties pour le Canada, commençant par les Gagnon, suivis des Mercier, Guimond, Provost, Loiseau, Rivard, etc. Lors d'une cérémonie très émouvante à l'église de Toulouse, il fait don de deux vitraux. Sur celui de gauche est écrit :

«Vers l'an 1650, Julien Mercier et quatre-vingts familles de Tourouvre partent pour le Canada. Le curé leur dit : n'oubliez jamais ni Dieu ni la France.» Sur celui de droite, il est écrit : «31 mai 1891, Honoré Mercier, premier ministre du Québec, vient prier dans l'église de Tourouvre et dit : Monsieur le curé, nous n'avons oublié ni Dieu ni la France.»

Mercier visite l'abbaye mère de la Trappe d'Oka, c'est-à-dire l'abbaye Notre-Dame de Bellefontaine, ainsi que la cathédrale de Chartres. Il rencontre des industriels pour le pont de Québec et des investissements au Québec, ainsi que les viticulteurs de Bordeaux. Il fait également célébrer une messe en l'honneur du curé Labelle et laisse une plaque commémorative à l'église de Saint-Malo en hommage à Jacques Cartier. Il tente même de recruter Gustave Eiffel, tout juste retraité après avoir

construit sa tour pour l'exposition universelle de 1889, pour la construction du pont de Québec.

De retour au Québec le 18 juillet, Mercier organise une grande fête sur deux jours à sa splendide demeure de Sainte-Anne-de-la-Pérade, qui était autrefois la résidence de Madeleine de Verchères. Cette fête est dédiée aux cent quatre-vingts zouaves pontificaux et se déroule les 18 et 19 août. Durant l'événement, une cérémonie est organisée pour remettre les médailles reçues du pape en l'honneur des zouaves pontificaux. Certains utilisent la beauté de cette résidence et le faste de la réception pour critiquer Mercier, l'accusant de profiter de son titre pour vivre dans le luxe. Ces détracteurs cherchent ainsi à ternir l'image de Mercier, comme l'ont fait ceux qui lui ont nuï pendant son mandat de premier ministre.

Mercier était un homme empreint de fierté. Sans nul doute, il incarnait l'orgueil le plus sincère parmi tous les premiers ministres québécois envers son peuple. Rumilly évoque avec éloquence sa mission pour le Québec, cette terre qui constitue un centre d'attraction et de rayonnement, le foyer de tous les Français d'Amérique, dans une vision d'une ampleur sans pareille. Mercier se faisait le défenseur de son peuple, que ce soit à travers les contrées du Canada ou d'Amérique. Il était logique, dès lors, qu'un homme de sa fierté, pour lui-même et pour son peuple, ne puisse se contenter d'une existence humble lors des réceptions officielles. Renoncer à un train de vie frugal était inévitable, et il se devait de se sustenter dans les établissements les plus réputés. Ce qu'il réclamait ardemment pour son peuple, le respect et la reconnaissance, le conduisait inévitablement vers des réceptions grandioses, à la hauteur du peuple qu'il représentait et qu'il chérissait par-dessus tout autre premier ministre du Québec. En réalité, Mercier se percevait et agissait en tant que libérateur du Québec, tel un souverain, portant avec noblesse la charge que ce titre implique. En vérité, une telle attitude est nécessaire pour affranchir son peuple de

l'emprise tyrannique d'un autre peuple, d'un autre roi ou d'une autre reine, en l'occurrence celui ou celle d'Angleterre. Ce sont les Québécois qui ont subi la colonisation et qui, ébranlés dans leur fierté, s'offusquent de voir Mercier se hisser avec grandeur, paré de décorations et se comportant tel un monarque. Ceux qui sont véritablement animés par un sentiment d'attachement à leur nation ne peuvent que contempler Mercier avec admiration...

Il s'organise alors contre Mercier l'un des coups d'État les plus importants de toute l'histoire canadienne. Après le décès de John A. Macdonald le 6 juin 1891, le plus grand adversaire de Mercier au Canada et le seul homme politique canadien-anglais doté de la stature et de l'habileté nécessaires pour affronter, sous les apparences de la démocratie, Mercier et son nationalisme québécois, les conservateurs au pouvoir se voient contraints de se tourner temporairement vers le terne John Abbott en tant que premier ministre intérimaire. Le Canada anglais décide alors d'en finir avec Mercier. Sous pression d'Israël Tarte et des libéraux de Wilfrid Laurier dans un scandale impliquant Hector Langevin et son ministère des Travaux publics, les conservateurs, pris de panique à l'idée d'imaginer un duo potentiel composé de Wilfrid Laurier dirigeant le Canada et d'Honoré Mercier dirigeant le Québec simultanément, vont orchestrer un scandale impliquant Mercier, qui leur servira de prétexte pour le faire révoquer par leur homme de main conservateur francophone, l'infâme lieutenant-gouverneur du Québec, Auguste-Réal Angers, nommé précédemment par John A. Macdonald lors de la Conférence interprovinciale de Québec. Mieux encore, ce scandale leur permettra également de minimiser et de détourner l'attention de l'opinion publique de leur propre scandale impliquant Langevin : ce sera le fameux scandale de la Baie-des-Chaleurs. Ce scandale trouve son origine dans la création de la Compagnie du Chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs en 1872, initiée par le sénateur conservateur et ancien lieutenant-gouverneur Théodore

Robitaille, un financier spéculateur et médecin né à Varennes, résidant à New Carlisle et député de Bonaventure. Cette compagnie, qui n'a rien accompli et a perdu ses subventions, est réorganisée en 1882 et entame finalement ses travaux en 1886, l'année de la première élection de Mercier en tant que premier ministre et député de Saint-Hyacinthe. Robitaille engage son successeur en tant que député de Bonaventure, le député fédéral Louis-José Riopel, en tant que gérant, et ce dernier s'associe avec l'entrepreneur Charles Newhouse Armstrong. La gestion de ce chantier se révèle catastrophique. Rumilly écrit :

«Cependant, en 1890, les travaux exécutés ne correspondent toujours pas aux engagements souscrits et aux subsides touchés. Sur cent milles de voie ferrée, soixante milles sont commencés, mais inachevés, et il manque encore des ponts sur le parcours; sur les quarante milles de la rivière Cascapédia au bassin de Gaspé, rien n'est commencé. Pis que cela : les ouvriers et les fournisseurs ne sont pas payés. Les réclamations affluent. Des ouvriers impayés sabotent la voie, arrachent des rails, renversent une locomotive. Le chanoine P. N. Thivierge, curé de Bonaventure, écrit au premier ministre, député du comté. Charles Langelier, secrétaire provincial, a chargé son frère Chrysostome (très au courant du dossier ayant travaillé lui-même pour Robitaille) d'ouvrir une enquête...»

Il se trouve que Mercier, au fil des années, est tombé amoureux de la Gaspésie lors de ses vacances et, au sommet de sa gloire, a décidé de se faire élire député provincial dans le comté de Bonaventure pour son deuxième mandat lors de l'élection du 17 juin 1890. Il a été élu par acclamation, ce qui lui a permis de s'impliquer dans les autres comtés lors de l'élection. La Gaspésie devient alors une cause personnelle pour Mercier, qui aspire à en faire un autre Lac-Saint-Jean, avec toute la bonne volonté imaginable. La région de la Gaspésie souffre cruellement de l'absence d'un chemin de fer, qui

lui permettrait de faire du commerce avec d'autres régions et de retenir sa main-d'œuvre. Faute de travail, celle-ci finit souvent par partir s'installer dans les Maritimes ou ailleurs. Le plan de développement économique consiste à étendre la ligne de chemin de fer jusqu'à Gaspé, afin de rejoindre son merveilleux port en eau profonde, accessible toute l'année, qui est également le deuxième plus grand port naturel au monde. Il ne s'écoule guère de temps avant que Mercier ne révoque le contrat conclu avec ces conservateurs peu intègres et préjudiciables à l'ensemble de la région, préférant le confier à des entrepreneurs de son parti. C'est Achille Carrier, le nouveau député national élu de Gaspé, qui présente officiellement la demande de résiliation lors d'une assemblée, à la suite du rapport Langelier. Naturellement, Mercier accepte. Les Gaspésiens sont enfin soulagés de voir les travaux reprendre avec enthousiasme grâce à une nouvelle compagnie, dont Ernest Pacaud, l'homme de confiance du Parti national et du Parti libéral fédéral de Laurier, est l'un des acteurs clés. Les habitants de la Gaspésie entrevoient enfin une lueur d'espoir au bout du tunnel. À ce moment-là, ils sont loin de se douter de ce qui les attend...

Une étincelle va provoquer l'explosion de toute cette affaire. L'entrepreneur précédent, Armstrong, présente une réclamation de 175 000 \$ à la province de Québec pour les services rendus avant de céder son contrat. Cela se produit pendant que Mercier et son ministre des Finances, Joseph Shehyn, sont tous les deux en voyage en Europe. Pacaud commet l'erreur fatale de promettre à l'entrepreneur, un conservateur frustré d'avoir perdu son contrat, de «régler les choses» pour lui. Pacaud et Armstrong conviennent que ce dernier recevra officiellement 175 000 \$ et en remettra 100 000 \$ à Pacaud. Entretemps, l'entente entre les conservateurs nationaux et Mercier commence à se fissurer avec la question de la laïcisation des asiles. Le conservateur national Louis-Philippe Pelletier, désireux de maintenir les asiles sous

la tutelle religieuse, vient de retirer son soutien à Mercier, ce qui a été mal pris par ce dernier. En réponse, Mercier a retiré la publicité gouvernementale des journaux de Pelletier, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences sur la manière dont ces journaux traiteront désormais Mercier dans leur couverture médiatique. Pierre Garneau, premier ministre temporaire remplaçant Mercier en voyage, ainsi que commissaire des travaux publics et homme d'affaires impliqué dans les chemins de fer, trouve cette transaction douteuse. Il subit les pressions de Pacaud, du ministre François Langelier et des financiers montréalais impliqués dans la nouvelle Compagnie du Chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. Garneau expose son dilemme au lieutenant-gouverneur Angers. Garneau envisage de démissionner, mais Angers lui conseille de rester et de ne pas signer. Finalement, le premier ministre intérimaire décide de rester... et signe la lettre de crédit demandée par Armstrong. Les conservateurs ont désormais un os à ronger et ne manqueront pas cette occasion de crier au détournement de fonds publics en impliquant évidemment Mercier. À Ottawa, pendant que le Parlement fédéral se lance dans des investigations sur les scandales, ciblant même Chapleau en plus de Langevin, le Comité des chemins de fer du Sénat s'intéresse soudainement, comme par hasard, à la Compagnie du Chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, qui reçoit également un soutien financier fédéral. Le sénateur Robitaille, humilié par Mercier, est présent et ne manque pas une séance. Armstrong est convoqué et finit par avouer avoir donné 100 000 \$ à Pacaud en échange de 175 000 \$. Le 14 août, le *Globe and Mail* publie un article sur le scandale de la Baie-des-Chaleurs. On demande l'arrestation de Pacaud et la convocation de Mercier. Ce dernier envoie François Langelier protester contre l'ingérence d'une entité fédérale dans une affaire provinciale. « Il nie au Comité le droit d'examiner les actions du gouvernement du Québec. Le gouvernement de la Province de Québec est responsable devant l'Assemblée législative de Québec, et non devant ce que je pourrais appeler une assemblée étrangère. » Seul le député

fédéral de Gaspé, Louis-Zéphirin Joncas, proteste au nom de la population gaspésienne, invoquant l'éventuelle interruption des travaux.

Tout cela se produit juste avant la fête des zouaves pontificaux offerte par Mercier, un véritable pied de nez catholique aux tories. Après la fête, les libéraux tentent en vain d'opposer les scandales de Langevin à celui de la Baie-des-Chaleurs. Cependant, Langevin démissionne, ce qui permet aux conservateurs de lancer une véritable offensive contre Mercier. C'est alors une déferlante d'opposition à l'encontre du premier ministre du Québec. Tous les journaux canadiens-anglais et québécois s'acharnent sur lui, à l'exception notable des deux journaux de son parti. On invente même un faux scandale concernant les Jésuites, heureusement démenti par ces derniers. Mercier est sonné par ce scandale et réagit de manière maladroite. Il chute de très haut et en ressent une grande douleur! Pacaud, dans un voyage déjà prévu, part en Europe sans fournir d'explications à Mercier. Mercier ne sait tout simplement pas comment réagir et perd ses moyens. Angers porte un premier coup dur à Mercier. Il propose la création d'une commission royale composée de trois juges et, surtout, met en demeure tout le gouvernement Mercier, qui ne pourra plus effectuer de dépenses sauf en cas d'urgence. Le gouvernement est paralysé. Les journaux favorables à Mercier, tels que *L'Électeur* et *La Patrie*, crient au scandale, mais tous les autres journaux soulignent simplement que ce geste confirme la gravité de la situation. Mercier réagit mollement face à Angers et finit par accepter la mise en place de la Commission royale d'enquête composée de trois juges.

En réalité, Mercier sait qu'il est innocent et pense qu'il va s'en sortir grâce à la Commission, car il sait qu'un des trois juges proposés par Angers, Louis-Amable Jetté, lui est favorable et qu'il préside la Commission. Des notables de la Gaspésie, ravis de voir enfin une nouvelle compagnie faire avancer le

chemin de fer, viennent évidemment soutenir Mercier devant la Commission en témoignant de tout le bien qu'il a fait pour eux et en exposant toute la corruption qui avait sévi précédemment dans ce dossier. Malheureusement, l'opinion publique se souciait peu de la Gaspésie. Personne ne s'intéressait à la corruption bien plus grave causée par la compagnie de Robitaille, qui avait affecté la population. Pacaud se présente devant la Commission et déclare sous serment que cet argent lui a principalement servi à couvrir des dépenses électorales, dont une partie fédérale. Il affirme également sous serment que Mercier n'a jamais été informé de cette transaction. Bien que cinq mille dollars aient été envoyés en France à Mercier, celui-ci déclare sous serment qu'il ignore leur provenance. Selon Rumilly, il est probable que cet argent ait été utilisé pour payer les vitraux de l'église de Tourouvre.

Après la Commission, un événement dramatique survient : le juge Jetté tombe subitement malade. Les deux autres juges, manifestant une attitude moins favorable envers Mercier, présentent un rapport intérimaire à Angers. Bien que ce rapport stipule que la preuve de la connaissance de la transaction par Mercier n'est pas établie, le lieutenant-gouverneur Angers, sans attendre le rapport final signé par le juge Jetté, révoque sans délai Honoré Mercier de ses fonctions de premier ministre du Québec!

Le coup d'État est mené à bien par Auguste-Réal Angers. Le règne d'Honoré Mercier touche à sa fin, et il ne retrouvera plus jamais le poste de premier ministre du Québec. Angers fait immédiatement appel à son ancien chef, Charles de Boucherville, pour former un nouveau gouvernement. Boucherville, victime du coup d'État de 1878 orchestré par le lieutenant-gouverneur libéral Luc Letellier de Saint-Just, voit ainsi s'accomplir sa revanche. La boucle est désormais bouclée...

Mercier sort enfin de sa torpeur et passe à l'attaque, mais il est trop tard, plus personne ne l'écoute. Le Canada anglophone se réjouit de sa déchéance, et au Québec, ceux qui sont en proie au défaitisme et à la mentalité colonisée ne veulent plus rien entendre de lui. Les journaux tels que *Le Courrier du Canada* n'hésitent pas à le qualifier de fou furieux, tandis que *La Minerve* le dépeint comme un homme passionné, mais violent et injurieux, un démagogue et un charlatan. Quant à *La Presse*, elle se complait à le tourner en dérision en le surnommant ironiquement Monsieur le Comte. On raconte qu'il est submergé par le désespoir, hurlant et laissant éclater sa rage...

Les ultramontains de Mgr Laflèche ne demandaient pas mieux que de voir de Boucherville, leur sbire, devenir premier ministre. La grande finance anglo-montréalaise est aux anges, débarrassée du nationaliste Mercier. Sir Donald Smith, député fédéral de Montréal-Ouest, président de la Banque de Montréal et administrateur du Canadien Pacifique, est particulièrement satisfait. Avec de Boucherville, il obtient ce que toute l'oligarchie financière désire : une politique de rigueur budgétaire sans aucune vision pour l'avenir de la nation, si ce n'est le respect des libertés individuelles et du droit de propriété. Finalement, le juge Jetté présente son rapport, qui innocente complètement Mercier et tous les ministres, à l'exception de Charles Langelier qui fait l'objet d'une demi-exception. Cependant, il est bien trop tard pour que ce rapport ait la moindre incidence ; on en parle à peine. De Boucherville, minoritaire à l'assemblée, doit dissoudre celle-ci et demander des élections. Les conservateurs remportent une victoire écrasante lors des élections du 8 mars 1892, sur le thème de la corruption des libéraux. Mercier parvient tout juste à conserver son siège de député de Bonaventure.

Mercier est vaincu, malade et souffre du diabète, ce qui est de plus en plus visible. Mais les tories québécois et canadiens

ne sont pas satisfaits de sa défaite politique. Ils veulent sa ruine personnelle, le voir dans la rue, voire même en prison. La haine envers lui est profonde. Le 20 avril 1892, il est accusé de crimes ! Le « roi des Québécois » devra-t-il recevoir sa couronne d'épines et être crucifié comme le « roi des Juifs » ? Il est convoqué devant le tribunal le 28 mars, jour de l'ouverture de l'Assemblée législative. Félix-Gabriel Marchand, qui deviendra premier ministre du Québec en 1897 jusqu'à sa mort en 1900, mettant ainsi fin au règne conservateur post-Mercier, devient le chef des libéraux pour défendre Mercier. Mercier va bientôt perdre toutes ses propriétés et ne parvient à récupérer que son bien le plus précieux, sa bibliothèque, grâce à l'aide de quelques amis. Mercier se présente donc devant le tribunal le 26 octobre à Québec, accompagné de Pacaud, lui aussi accusé, pour subir son procès criminel. Ce procès est un grand événement. Mercier et Pacaud sont acquittés. Lorsqu'il sort du tribunal, Mercier reçoit une ovation de la foule. Une certaine sympathie envers Mercier se fait sentir dans la société, marquant le début de sa dernière étape politique. Ses anciens partisans le portent même en triomphe jusqu'à son domicile. L'espoir de reconquérir le pouvoir s'insinue fugacement dans son esprit.

Mais Rumilly écrit :

« Il arrive à Mercier, après sa chute et son procès, en moins accentué, la même aventure qu'à Papineau à son retour d'exil. On se bouscule pour le voir, on le montre aux enfants sur la terrasse Dufferin, on l'acclame, mais on ne lui redemande pas de reprendre son poste de chef. Dans les manchettes des journaux, c'est le nom de Laurier qui paraît en caractères de plus en plus gros. »

Cela permettra à Mercier d'entamer sa dernière étape politique. Son dernier combat sera consacré à l'indépendance du Canada. Conscient de la réalité de la démocratie impériale britannique, dont il a lui-même été victime en tant que premier

ministre, et surtout de son impact dévastateur sur l'avenir de son peuple, Mercier, qui n'a plus grand-chose à perdre, diabétique et sachant qu'il approche de la fin de sa vie, tente de favoriser un mouvement d'indépendance du Canada vis-à-vis de l'Empire britannique en encourageant la création d'une République canadienne totalement indépendante de Londres. Le Conseil privé de Londres vient de révoquer une décision unanime de la Cour suprême du Canada en faveur des franco-catholiques dans le dossier des écoles séparées. Selon Mercier, avec l'indépendance du Canada, les Franco-Manitobains auraient conservé leurs écoles françaises séparées. Il pense que cette décision peut favoriser un mouvement indépendantiste canadien vis-à-vis de l'Empire, tout comme l'affaire Riel avait favorisé l'élection de son Parti national. Cependant, ni Chapleau, qui vient de succéder à l'infâme Angers en tant que lieutenant-gouverneur du Québec, ni Laurier, de plus en plus loyaliste, ne sont prêts à se battre pour les Franco-Manitobains.

Mercier terminera néanmoins sa carrière politique avec deux discours historiques sur l'avenir du Canada. Le premier discours aura lieu le 4 avril 1893 au parc Sohmer à Montréal. Par la suite, il sera invité à Boston pour prononcer un discours similaire. Devant une foule de 6 000 personnes composée de patriotes et de correspondants de grands journaux américains et canadiens, Mercier parle pendant deux heures. Les journaux américains s'intéressent toujours à la question de l'annexion du Canada aux États-Unis. Mercier énumère les trois options constitutionnelles possibles pour le Canada : le statu quo, l'annexion aux États-Unis et l'indépendance du Canada.

Depuis la fin de la guerre de Sécession, les Américains connaissent une formidable expansion industrielle qui est admirée dans le monde entier. Ils appliquent intégralement le colbertisme américain à travers tout le continent, ce qui irrite l'Empire britannique. En tant que simple colonie étouffée sous le joug britannique, le Canada ne fait pas le poids. De

nombreux Québécois traversent la frontière et bénéficient d'un niveau de vie supérieur à la moyenne des Canadiens. Ce ne sont pas seulement des ouvriers qui ont émigré aux États-Unis, mais aussi des avocats, des notaires et une partie de notre élite qui prospère au sud de la frontière. À cette époque, le « Québec d'en bas » est plus florissant que le « Québec d'en haut », et les communautés francophones préservent leur langue et leur religion. L'arrivée continue de Québécois stimule ces communautés qui voient l'agrandissement et la création de paroisses, tandis que l'emprise des Irlandais sur le catholicisme américain n'est pas encore complète.

Mercier rejette donc catégoriquement le statu quo dans son discours. Pour lui, il n'y a que deux choix possibles : l'indépendance totale du Canada sous la forme d'une république, ou bien l'annexion aux États-Unis. Mercier démontre rigoureusement que l'indépendance du Canada est une étape essentielle pour l'annexion aux États-Unis d'Amérique. Les partisans des deux options doivent donc tous se rallier à l'indépendance du Canada, car l'annexion, dans des conditions favorables aux Canadiens, doit absolument suivre l'indépendance. Même s'il prend parti pour l'indépendance du Canada dans son discours, on sent clairement qu'il ne souhaite pas déplaire aux partisans de l'annexion américaine, car il consacre une grande partie de son discours à en vanter les grands avantages économiques. Pour Mercier, il ne fait aucun doute que l'annexion aux États-Unis rendrait les Canadiens plus riches et plus épanouis, et que l'ensemble de notre territoire se développerait rapidement. Même sur le plan culturel, Mercier, peut-être influencé par la situation temporaire qu'il observe aux États-Unis, ne voit pas plus de difficulté à conserver le français aux États-Unis qu'au Canada. Il soutient que les États américains possèdent plus de pouvoirs face au gouvernement fédéral américain que les provinces canadiennes face à Ottawa, sans parler de Londres. Surtout, il affirme que les pouvoirs des États américains sont absolus et que le gouvernement fédéral

ne peut empiéter sur eux, contrairement à ce qui se passe au Canada. Les Américains ne perdent pas leur énergie à se quereller sur les chevauchements de juridictions comme le font les Canadiens. La situation est claire.

Toutefois, la raison de l'intérêt de Mercier pour la voie de l'annexion aux États-Unis diffère nettement de celle de Papineau. Au fond de son cœur, Mercier cherche un moyen de réunir son peuple expatrié au sud de la frontière. L'annexion aux États-Unis, tout comme une éventuelle annexion de la Nouvelle-Angleterre au Canada, nous rassemblerait. Il y a donc une raison nationaliste pour Mercier de soutenir l'annexion, ce qui n'est pas le cas de Papineau. En réalité, comme le suppose Rumilly, Mercier voit avant tout l'indépendance du Canada comme un moyen conduisant à une fin indéterminée, pouvant mener soit à l'indépendance du Canada, soit à l'indépendance du Québec, soit à l'annexion aux États-Unis. L'essentiel pour lui est vraiment de briser en premier lieu le lien colonial britannique, une étape incontournable sur le chemin de la liberté du peuple. Nous n'avons toujours pas complètement rompu ce lien aujourd'hui, loin de là. Il conclut son discours en ces termes :

« Debout comme un homme libre sur la terre d'Amérique, je défends la cause sacrée de mes compatriotes, quelles que soient leur race ou leur croyance religieuse, et je demande pour tous l'émancipation coloniale et la liberté... Vous n'êtes qu'une colonie ignorée du monde entier ; je vous offre de devenir un grand peuple, reconnu et respecté parmi les nations libres. Hommes, femmes et enfants, c'est à vous de choisir : vous pouvez rester esclaves en tant que colonie, ou devenir indépendants et libres, au milieu des autres peuples, vous joignant au banquet des nations. »

Il est également très important de noter que Mercier a proposé dans ses discours la création d'une vaste alliance française centrée à Paris. Cette proposition s'adressait aux

Franco-Américains. Mercier cherchait à rassembler son peuple séparé par la frontière américaine. Il n'a jamais accepté la perte d'une partie très importante de son peuple aux mains des Américains, même s'il comprenait parfaitement leur choix de quitter le Québec pour un avenir meilleur. Ainsi, la francophilie de Mercier était internationaliste.

La grande question qui demeure est évidemment la suivante : pourquoi Mercier n'a-t-il pas explicitement proposé l'indépendance du Québec ? Toute son action politique allait dans ce sens. La réponse est simple. En 1966, avant le discours du général de Gaulle, deux partis proposaient l'indépendance du Québec : le RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) et le Ralliement national. Ces deux partis réunis n'ont obtenu que 8,8 % des suffrages. En 1893, lors de la dernière année active de Mercier en politique, il y avait quelques députés libéraux indépendantistes qui évoquaient l'indépendance du Québec lors de discussions avec Mercier. Cependant, le pourcentage de voix recueillies par cette option était probablement si faible qu'il n'était sans doute pas possible d'en discuter publiquement pour un homme de l'envergure de Mercier. À cette époque, l'indépendance du Canada était quelque chose de beaucoup plus réalisable à moyen terme, car de riches Anglo-Montréalais l'avait soutenue avec Papineau dans les années précédentes. D'ailleurs, l'indépendance du Québec semblait tout simplement impossible sans se faire massacrer par les Britanniques, à une époque où le souvenir de la rébellion des Patriotes était encore vif.

Pour étudier ne serait-ce qu'un soupçon de l'héritage de Mercier, il serait fallacieux de ne pas reconnaître en lui l'essence d'un indépendantiste québécois. Au plus profond de son être, il est inconcevable que Mercier n'ait pas aspiré à l'indépendance du Québec. Comment aurait-il pu repousser une telle idée, si elle n'avait pas nécessité un conflit armé ? Seule la perspective d'un rapatriement massif des Franco-Américains au sein du

Canada, transformant ainsi les Canadiens français en peuple majoritaire sur l'ensemble du territoire, aurait pu justifier que Mercier demeure fédéraliste. Il est probable qu'il ait été fédéraliste jusqu'à ce qu'il se rende compte de l'insurmontable impossibilité de rapatrier en masse les expatriés franco-américains. Et s'il a eu le loisir de saisir cette impossibilité, il est assurément devenu un indépendantiste québécois.

Toutefois, bien au-delà de la question de savoir si Mercier était ou non un indépendantiste québécois, une question qui se posait alors de manière bien différente, il est indéniable que Mercier, dans la mesure de ses moyens en tant que simple premier ministre d'une province au sein du Canada et de l'Empire britannique, a été le plus fervent défenseur du colbertisme parmi tous les premiers ministres du Québec jusqu'à ce jour. Il représente pour nous l'exemple suprême à suivre pour quiconque aspire à accéder au poste de premier ministre du Québec et, plus encore, il est le guide indiscutable pour ériger le Québec en une nation indépendante.

Nous avons pris soin, dans cet ouvrage, de mettre en lumière les aspects les plus saillants de l'œuvre de Mercier, ceux qui en font le modèle premier du colbertisme en matière de gouvernance, un modèle qui devrait guider la construction du Québec en tant que nation indépendante.

D'emblée, en accordant à Louis Riel, un Métis, la fraternité la plus sincère, Mercier définit son peuple, les Canadiens français catholiques, comme englobant les Autochtones. Ainsi, Mercier s'inscrit dans la lignée humaniste des pionniers français, de Cartier et Champlain à Frontenac, en passant par Boucher et Talon, héritiers des splendeurs de la Renaissance italienne. Ils aspiraient à façonner un nouveau peuple, forgé des civilisations françaises et amérindiennes. En rejetant la conception ethnique du peuple canadien-français, promue par divers courants au fil de notre histoire, ainsi que la vision inspirée de l'apartheid, qui catégorise les peuples autochtones selon

la pureté de leur sang, Mercier fait preuve d'une clairvoyance sans pareille. De surcroît, Mercier se profile comme le plus ardent défenseur des minorités linguistiques et religieuses au Québec, notamment la minorité anglo-protestante.

Par la création du Parti national, alliance des conservateurs nationalistes et des libéraux modérés de son époque, Mercier n'a cessé de prêcher l'unité de son peuple. Cette démarche lui octroie l'immense avantage d'unifier ce que l'on nomme communément la droite et la gauche. Fondamentalement humaniste, insensible aux étiquettes, Mercier confère une place prépondérante aux valeurs québécoises dans son programme. Se considérant comme un Canadien français catholique, arborant cette fierté avec éclat, que ce soit à Paris, Rome, Londres, Toronto ou Boston, Mercier promeut nos valeurs de l'époque avec brio, où qu'il aille. À juste titre, il se révèle notre tout premier ambassadeur véritable et le précurseur de nos dirigeants québécois sur la scène internationale.

Mercier a également consolidé les relations amorcées avec la France par Chapleau. Il est pleinement conscient de l'importance de cette relation pour le destin de son peuple. Sa vision du Québec en tant que foyer national de toute la francophonie nord-américaine, ainsi que son aspiration à tisser des liens solides avec cette francophonie au sein d'une vaste alliance internationale centrée sur Paris, révèle une ambition grandiose pour son peuple. En tant que fervent promoteur de la culture française, Mercier se mue en protecteur dévoué du grand écrivain québécois Louis-Honoré Fréchette, dont le talent suscite un profond respect en France à l'époque. L'auteur de *La légende d'un peuple*, notre grande épopée poétique québécoise, gravite autour de son mécénat bienveillant en 1887. Il n'est guère surprenant que notre vision classique du Québec d'antan, telle que révélée par l'œuvre immortelle de Claude-Henri Grignon, *Les belles histoires des pays d'en haut*,

prenne vie précisément à l'époque éclairée de Mercier et du curé Labelle...

La question de la laïcité occupe également une place prépondérante dans la pensée de Mercier, et bien qu'il dût faire des concessions une fois au pouvoir, ce n'était que pour préserver cette même position qu'il n'aurait pu atteindre sans l'appui des conservateurs nationaux. Qu'il s'agisse du domaine de l'éducation ou de la question des asiles, Mercier a manifesté une vision avant-gardiste de la laïcité. Tout au long de sa carrière politique, l'éducation des Québécois demeure un pilier fondamental pour Mercier. Lorsqu'il s'agit de protéger les droits des travailleurs, de promouvoir les conditions de travail des femmes et des enfants, ainsi que d'améliorer les conditions sanitaires élémentaires, Mercier, en tant qu'humaniste catholique accompli, se distingue en étant le précurseur des réformes législatives significatives qui seront ultérieurement renforcées. En ce sens, Mercier transcende les clivages de droite et de gauche. Il incarne l'essence même du Québec et a façonné notre identité et nos valeurs québécoises. Son influence s'étend non seulement sur les premiers ministres tels qu'Alexandre Taschereau et son neveu Lomer Gouin, mais également sur Duplessis, Lesage, Johnson, Bourassa, Lévesque, Parizeau, Bouchard, et tous les autres qui ont suivi.

Mercier accorde une place prépondérante à la colonisation et à la croissance démographique de son peuple, des aspects qu'il considère comme essentiels pour tout authentique nationaliste québécois. Il ne fait aucun doute que la question démographique revêt une importance capitale pour notre peuple, isolé au cœur d'une vaste mer anglophone. Mais chez Mercier, il n'y a pas de place pour la complaisance, car il met tout en œuvre pour stimuler notre natalité, rapatrier nos compatriotes québécois émigrés aux États-Unis et dissuader ceux qui envisagent de partir, tout en attirant des francophones européens vers le Québec. Mercier incarne indéniablement

l'esprit populationniste, à l'image de Colbert, et il envisageait même notre peuple atteignant la marque impressionnante de cent millions d'habitants dans un siècle!

En tant que fervent colbertiste, Mercier attribue une importance primordiale au développement des transports, qu'il considère comme le socle sur lequel repose tout progrès économique et toute prospérité. Son discours mémorable intitulé *Les chemins de fer comme moteur du développement du Québec*, prononcé à l'Assemblée législative du Québec le 22 décembre 1890, illustre de manière éclatante sa vision colbertiste du développement économique, axée sur le principe du progrès. Il convient de souligner que, en plus de nos chemins de fer, nos routes et nos ponts ont également bénéficié de la vision économique éclairée de Mercier. En tant que pionnier de notre industrie minière, Mercier aurait pu accomplir bien plus pour l'ensemble de notre secteur industriel s'il avait détenu les pouvoirs d'un authentique chef d'État souverain, plutôt que d'être confiné au rôle limité de simple premier ministre d'une province canadienne, étouffée qui plus est par un empire étranger qui l'a destitué de son poste au début de son deuxième mandat...

Enfin, Mercier intègre Papineau à la quintessence même de sa vision, une vision résolument anticolonialiste et anti-impérialiste qui le pousse à désirer ardemment l'émancipation véritable de son peuple à travers l'établissement d'une république indépendante, dépourvue de toute influence étrangère, en particulier britannique. Il saisit avec une clairvoyance inégalée les implications de cette prétendue démocratie britannique appliquée au Canada. Il perçoit avec acuité la duperie dont est victime son peuple, et il se hisse en tant que premier libérateur à détenir le pouvoir de métamorphoser l'avenir de notre peuple dans la voie du progrès.

5.3 De l'après-guerre au Parti québécois : «Vive le Québec libre!»

5.3.1 Maurice Duplessis

La période qui succéda à la Seconde Guerre mondiale fut un terreau fertile pour le colbertisme à travers le monde, et le Québec ne fit pas exception. Après les horreurs infligées par le nazisme et l'émergence du communisme en Europe orientale, il était impensable pour l'Occident de ne pas prendre les mesures nécessaires pour se relever avec vigueur et assurer une renaissance durable. De véritables hommes d'État émergèrent progressivement en Europe occidentale et en Amérique du Nord, et cette ère de prospérité économique fut communément appelée les Trente Glorieuses, en référence aux années fastes s'étendant de 1945 à 1975.

Au Québec, Duplessis, Lesage, Johnson, Bourassa et Lévesque avaient tous une vision plus ou moins dirigiste de l'État québécois. L'État québécois, en tant qu'entité provinciale, ne pouvant pas être dirigé de façon entièrement colbertiste, ses chefs d'État demeuraient néanmoins dirigistes, chacun à leur manière, avec leurs forces et leurs faiblesses respectives.

Les changements majeurs dans la société québécoise, tels que le transfert des compétences provinciales de la santé et de l'éducation de l'Église catholique romaine vers l'État québécois, la nationalisation de l'électricité avec la création d'Hydro-Québec et d'autres sociétés d'État, l'établissement d'une politique culturelle québécoise et d'une identité internationale distincte pour le Québec, ainsi que la mise en place d'outils économiques propres à l'État québécois dans le domaine financier, notamment la création de la Caisse de dépôt et de la Société générale de financement, sont bien connus sous le nom de Révolution tranquille. Ces changements majeurs, qui se sont principalement produits dans les années soixante, ont été initiés par le Parti libéral du Québec et encouragés tout au long

de cette décennie par la France colbertiste du général de Gaulle. Cela faisait suite à un règne de quinze années consécutives du même premier ministre et du même parti politique au pouvoir avec une année supplémentaire : l'Union nationale de Maurice Duplessis. Le décès totalement inattendu de Paul Sauvé, le dauphin officiel de Duplessis, après seulement cent jours de règne, plongea le parti au pouvoir dans la confusion totale et permit au Parti libéral de Jean Lesage de prendre les rênes du pouvoir le 5 juillet 1960, après seize années d'opposition frustrante pour les libéraux, dont huit années sous la direction de Georges-Émile Lapalme.

La plupart des politologues estiment que la Révolution tranquille aurait tout de même eu lieu avec Paul Sauvé en vie et réélu pour quatre ans. Son fameux « Désormais » et surtout ses premières actions en tant que premier ministre, ainsi que son statut officiel de numéro deux pendant le règne de Duplessis, étant le seul de son caucus à pouvoir tenir tête au chef, en sont de bons indices. La poursuite de la Révolution tranquille avec l'arrivée de Daniel Johnson, un unioniste, le 16 juin 1966, et son successeur après son décès, Jean-Jacques Bertrand, jusqu'à l'arrivée du libéral Robert Bourassa le 12 mai 1970, soit une période de près de quatre ans de règne unioniste, contre presque six ans de règne des libéraux de Lesage de 1960 à 1966, tend également à soutenir cette thèse. Néanmoins, le Parti libéral s'est approprié de façon quasi exclusive la Révolution tranquille dans l'imaginaire collectif, même si cela ne correspond pas tout à fait à la réalité. La première raison est sans doute liée à l'influence médiatique qui a considérablement changé après le décès de Duplessis. À l'exception du journal *Le Devoir*, les propriétaires de journaux ont soutenu Duplessis tout au long de son règne, bien qu'ils fussent fondamentalement libéraux. Les relations exceptionnelles entre tous les patrons et Duplessis s'étendaient aux propriétaires de journaux anglophones et francophones. Après sa mort, tous les journaux soutenaient les libéraux et leurs réformes

depuis l'arrivée au pouvoir de Lesage en 1960, tandis que l'Union nationale était unanimement considérée comme un parti archaïque. À plus long terme, une raison importante de cette appropriation libérale de la Révolution tranquille réside simplement dans la disparition de l'Union nationale du paysage politique québécois peu de temps après l'élection de Robert Bourassa en 1970, au profit du Parti québécois de René Lévesque, lui-même ancien numéro deux libéral dans l'équipe Lesage et initiateur de la seconde nationalisation de l'électricité. Ce régime de bipartisme PLQ-PQ est resté en place jusqu'à l'élection de la Coalition avenir Québec de François Legault en 2018. L'Union nationale a connu un bref, mais important sursaut lors de l'élection du Parti québécois en 1976, attirant le vote d'un grand nombre de libéraux anglophones mécontents de la loi 22 de Robert Bourassa, et obtenant 18 % des suffrages au Québec, favorisant ainsi la prise du pouvoir majoritaire par le PQ avec 41 % des voix, mais l'Union nationale est ensuite disparue pour de bon. Si l'on tient compte du fait que la consolidation de la Révolution tranquille a eu lieu dans les années 70, avec six années de gouvernement libéral (assurance maladie, Baie-James) et quatre autres années du PQ dirigé par l'ex-libéral René Lévesque (loi 101, zonage agricole, assurance automobile, etc.), cela donne seize années sur vingt d'esprit libéral couvrant la totalité de la Révolution tranquille, des premiers pas de Jean Lesage en tant que premier ministre du Québec jusqu'à la première défaite référendaire du 20 mai 1980.

L'époque de Duplessis, surnommée par certains historiens la Grande Noirceur, a sans doute souffert de l'effet de la partisannerie libérale et péquiste. Mais les véritables instigateurs de l'anti-duplessisme sont sans aucun doute les libéraux fédéraux tels que Pierre Elliott Trudeau (alors au NPD), Gérard Pelletier et Jacques Hébert qui, dans leur revue *Cité libre*, ont constamment dénoncé Duplessis durant toutes les années cinquante, de concert avec le journal *Le Devoir*. L'accession au

pouvoir de Pierre Elliott Trudeau en 1968 et son règne presque ininterrompu de plus de quinze ans jusqu'en 1984, méprisant toute forme de nationalisme québécois, en commençant par celui du régime Duplessis, ont certainement contribué à propager le mythe, du moins chez les fédéralistes québécois, de la Grande Noirceur duplessiste. Étant en partie créateur de ce mythe grâce à la grève de l'amiante de 1949 qui lui a offert une rampe de lancement pour sa carrière politique, Trudeau l'a exploité afin de légitimer son fédéralisme centralisateur, destiné à étouffer les aspirations nationales des Québécois.

La Révolution tranquille québécoise s'est vue entrelacée d'un phénomène sociologique occidental, qui s'est superposé à elle, indépendamment des partis politiques : la contre-culture des années 60, qui a profondément marqué la génération des baby-boomers. L'arrivée des hippies, la révolution sexuelle, l'expérimentation des substances psychédéliques, l'essor de la musique rock, le mouvement « peace and love » et la résistance d'une grande partie de la jeunesse américaine à la guerre du Viêt Nam, au sein d'une jeunesse nombreuse, aisée et mieux éduquée que la génération précédente, sont des phénomènes sociologiques qui continuent d'alimenter les analyses historiques et sociologiques. La conjonction de ce phénomène sociologique occidental avec le transfert du contrôle de l'éducation québécoise de l'Église catholique vers l'État québécois a entraîné une nette diminution de la fréquentation de l'Église catholique par les Québécois. Les principaux défenseurs de Duplessis, l'Union nationale et l'Église catholique, se sont ainsi progressivement effacés de la société québécoise lors des années soixante-dix en laissant toute la place à deux partis, l'un fédéraliste et l'autre souverainiste, véhiculant des idées libérales.

La diabolisation de Duplessis s'est répandue, d'une part, parmi les baby-boomers plus âgés, dont certains pouvaient ressentir une frustration devant les opportunités offertes aux

jeunes dans leur révolution des mœurs, une expérience qui leur avait été en grande partie refusée dans leur jeunesse. D'autre part, l'ensemble de la classe technocratique, bien installée au sein de la toute nouvelle fonction publique québécoise, érigée pendant la Révolution tranquille, et en particulier ceux qui avaient en charge les idées au sein du domaine essentiel de l'éducation (et, par extension, dans toute la société), a sans cesse justifié ses réformes pédagogiques souvent fantaisistes et avortées en se comparant à l'époque supposée sombre de la Grande Noirceur. « Certes, nous n'infligeons pas à nos élèves des châtiments corporels pour les forcer à apprendre à écrire », était leur ultime réponse sans réplique pour expliquer le taux alarmant d'analphabétisme actuel et le manque de culture générale historique et littéraire qui prévaut dans notre société, particulièrement dans notre jeunesse, exposant dangereusement notre peuple au risque de voir son identité nationale disparaître. La réalité est que la méthode traditionnelle d'enseignement du français prodigué par les bonnes sœurs, loin de torturer leurs élèves, leur apprenait à écrire en neuf années d'écoles, alors que nos diplômés universitaires actuels, formés par des méthodes supposément avant-gardistes, peinent à écrire deux lignes sans faute. En réalité, tel est le véritable dessein de toute diabolisation passée : justifier l'incompétence actuelle.

Nous soutenons que cette malheureuse division en deux de notre prospérité d'après-guerre, soit avant et après la Révolution tranquille, qui est propre au Québec pour les raisons précédemment évoquées, est une raison importante de notre retard dans les infrastructures de transport, étant donné leur association avec le patronage de l'époque Duplessis, particulièrement dans le cas de l'état pitoyable de notre réseau routier. Nous croyons également que cette division explique notre retard en matière d'éducation, la maîtrise de la langue écrite et parlée étant le fondement de l'éducation nationale. Deux sources majeures du développement économique à long terme

d'une nation, les infrastructures de transport et l'éducation ont été ainsi affectées.

Il ne sera pas question ici de déifier Maurice Duplessis, car il n'était pas suffisamment colbertiste selon nous, mais plutôt d'expliquer son rôle essentiel et fondamental dans l'histoire du Québec moderne. Après tout, ses réélections successives prouvent certainement qu'il n'a pas pu faire que des choses néfastes, car dans le cas contraire, il faudrait accuser notre peuple lui-même de masochisme ou de stupidité, ce qui serait absurde. Le peuple québécois n'a pas changé du jour au lendemain, comme par magie, le soir de l'élection du 22 juin 1960, et même les libéraux les plus partisans n'accorderont pas un tel pouvoir divin sur nos âmes à Jean Lesage!

Maurice Duplessis a créé son propre parti, l'Union nationale, tout comme Mercier l'avait fait avant lui avec le Parti national, et Papineau avec le Parti patriote. Plus tard, les premiers ministres René Lévesque avec le Parti québécois et François Legault avec la Coalition avenir Québec feront de même.

En tant que chef de l'opposition officielle ainsi que chef du Parti conservateur du Québec qui était exclu du pouvoir depuis 1897, Duplessis s'est allié stratégiquement à l'Action libérale nationale (ALN) de Paul Gouin, une branche dissidente des libéraux. Cette alliance Duplessis-Gouin est devenue l'opposition officielle lors des élections du 7 novembre 1935 avec 42 députés (26 de l'Action libérale nationale et 16 conservateurs) sur 90. L'alliance stipulait que Duplessis serait le chef et que Gouin choisirait les ministres. Duplessis est donc devenu le chef de l'opposition et a pris toute la place. Il est devenu célèbre en réussissant à faire démissionner Taschereau de son poste de premier ministre du Québec en démontrant de manière éclatante la corruption du régime Taschereau, et surtout en prouvant son implication personnelle dans celle-ci.

Il s'est querellé avec Gouin et a fondé l'Union nationale sans lui, même si vingt des vingt-cinq députés de l'Action libérale nationale ont suivi Duplessis dans l'Union nationale. Duplessis a été élu premier ministre pour la première fois le 26 août 1936 en battant le nouveau chef libéral Adélard Godbout. Cependant, son refus de nationaliser l'électricité, une demande des députés de l'Action libérale nationale, a rapidement entraîné le départ de ces députés de l'Union nationale.

Cette « purge » des éléments provenant de l'Action libérale nationale au sein de l'Union nationale constitue le premier accomplissement politique majeur de Duplessis. L'Action libérale nationale de Gouin était fortement influencée par le chanoine Lionel Groulx et par le corporatisme d'Esdras Minville, défenseur de la doctrine sociale de l'Église catholique, ainsi que par le Programme de restauration sociale de l'École sociale populaire. Dans la cinquième partie de ce programme, consacrée aux réformes politiques, on peut lire :

« La création d'un conseil économique provincial composé d'un comité directeur et de sous-comités correspondant aux principales branches de la vie économique et sociale. Ce conseil sera composé de spécialistes nommés par l'État, mais désignés par les différents groupements professionnels et sociaux. Sa mission consistera à élaborer une politique économique et sociale et à apporter aux gouvernants son expertise et ses études. De plus, le conseil participera à la nomination des sous-ministres et des fonctionnaires supérieurs de l'État. »

Ce programme rédigé par Albert Rioux, président de l'Union catholique des cultivateurs, le Dr Philippe Hamel, président de l'Association dentaire du Canada, Alfred Charpentier, président du Conseil central des syndicats catholiques de Montréal, et Wilfrid Guérin, directeur de la Ligue d'action nationale, vise à instaurer un régime où les politiques économiques et sociales de l'État seront inspirées par diverses organisations sociales, qui participeront même au choix des sous-ministres.

Certaines propositions, telles que la nationalisation de l'électricité, sont en réalité des mesures associées à la gauche. C'est d'ailleurs une caractéristique fondamentale des mouvements d'inspiration fasciste que de proposer certaines mesures de gauche pour attirer le peuple (le terme « nazi » lui-même étant une contraction de « Parti national-socialiste »), mais il ne faut pas se laisser tromper. Une société dominée par des corporations telles que les Caisses populaires Desjardins, les syndicats catholiques, l'Union agricole, les regroupements professionnels et les universités, n'est pas une société véritablement libérale et démocratique. C'est plutôt une société où règne le corporatisme, un des fondements du fascisme de cette époque. Bien que certaines propositions de cette École fussent intéressantes et reprises ultérieurement, ce mouvement n'attendait qu'un dictateur charismatique inspiré par leurs recommandations. Ils auraient souhaité que Maurice Duplessis soit « leur » chef, mais Duplessis a décidé d'être le chef de tous les Québécois. Habile politicien, Duplessis s'est servi de ce mouvement comme prétexte pour changer le nom du Parti conservateur et pour associer son parti aux mesures agricoles prônées par ce mouvement. Conscient de l'importance du vote des agriculteurs pour son parti, il ne pouvait pas abandonner ce vote à une autre formation politique. La création du Crédit agricole est l'une des rares mesures conservées par Duplessis du programme de l'Action libérale nationale. L'influence fasciste dans le nationalisme promu par les membres de l'Alliance libérale nationale s'est maintenue jusqu'à l'après-guerre. L'historien Yves Lavertu souligne l'influence de l'intellectuel d'extrême droite Charles Maurras sur cette élite nationaliste et leur défense du criminel de guerre pétainiste et nazi Jacques de Bernonville en 1948.

Yves Lavertu écrit « Sur les bords du Saint-Laurent, cet appui prendra dès le début une connotation idéologique en raison du profil de ses premiers adhérents. En première ligne des partisans de Pétain, on retrouve en effet l'interface de toute

société qui s'intéresse aux questions internationales, c'est-à-dire l'élite. Parmi ce groupe, les admirateurs du maréchal vont se recruter non dans la frange canadienne-anglaise mais bien chez les Canadiens français catholiques et nationalistes.

Pour une partie importante de cette élite, le régime de Pétain en évoque un autre qui a déjà bonne presse ici ; celui du dictateur portugais Salazar. L'Estado Novo de Salazar plaît déjà à une frange importante des intellectuels et des membres du clergé. Baignant dans un catholicisme intégriste, cette élite en est venue à applaudir une dictature latine qui fait la part belle à l'Église en plus de mettre de l'avant un projet corporatiste. Vichy s'inscrit, selon eux, dans cette lignée et est perçu comme un clone de ce régime. Pour comprendre les fondements du pétainisme québécois, il faut également se pencher sur l'impact de la pensée de Charles Maurras au Canada français. Bien avant la guerre, on se nourrit au lait des grands hebdomadaires littéraires et politiques d'inspiration maurassienne. L'isolationnisme canadien-français entrouvre facilement la porte lorsqu'il s'agit de faire pénétrer de France ou d'ailleurs une presse des plus conservatrices. Les abonnés y trouvent une rationalisation de leur antisémitisme et de leur anticommunisme. Fidèle à Charles Maurras qui voit dans l'arrivée de Pétain "une divine surprise", cette élite adoptera tout au long de la guerre les réflexes de cet intellectuel compromis de Vichy. (...)» En ce qui concerne l'après-guerre, Lavertu poursuit :

«L'épuration en cours à cette époque en France n'aura pas son pendant canadien-français. Il n'y a pas eu dans ce coin d'Amérique de procès du pétainisme. Le phénomène a pu continuer sur son élan de départ en perdant tout de même, au fil des années, quelques adhérents. L'admiration envers Pétain ne s'éteindra donc pas avec l'internement de ce dernier à l'île d'Yeu. En plein cœur des années 1950, certains observateurs français seront estomaqués de constater la

persistance de l'idéologie vichyste au sein de l'intelligentsia canadienne-française.

L'étude de l'affaire Bernonville, cette saga juridico-politique, permet d'ailleurs de mesurer l'état de ce sentiment au tournant des années 1940. Jacques de Bernonville, un ex-chef de la Milice, s'est enfui au Québec en 1946 afin d'échapper à l'épuration française avec la complicité des autorités fédérales. En septembre 1948, les autorités fédérales décident cependant de le déporter. Cependant, celles-ci se heurtent rapidement à une opposition de la part de ses supporters regroupés autour de l'historien Robert Rumilly, du maire de Montréal Camillien Houde, du député nationaliste René Chaloult et d'un vieux routier de la politique, Philippe Hamel.»

Comme nous l'avons exploré précédemment, à la suite de l'effondrement du système capitaliste, tout l'Occident était traversé par une double vague totalitaire : le fascisme et le communisme. Dans le chapitre IV, nous avons analysé la lutte de F. D. Roosevelt contre le mouvement fasciste américain, soutenu par Wall Street et la Cité de Londres, afin de promouvoir sa vision colbertiste et sociale-démocrate. À cette époque, l'Europe était largement imprégnée de tendances fascistes.

Au Québec, une forme de fascisme propre à notre société a été radicalement promue par Adrien Arcand, un anglophile notoire et chef du Parti national social-chrétien, qui préconisait un fascisme à consonance impériale britannique. Une variante plus nuancée et subtile de cette idéologie fut promue par le clérico-nationaliste Lionel Groulx.

L'origine de ce mouvement trouve ses racines dans la réaction suscitée par les premières étapes de l'industrialisation du Québec au début du siècle, durant les mandats des premiers ministres libéraux Lomer Gouin (qui a exercé ses fonctions de 1905 à 1920) et Alexandre Taschereau (en poste de 1920 à 1936). Ces deux gouvernements ont favorisé l'entrée de capitaux

étrangers au Québec, donnant ainsi lieu à une industrialisation progressive qui offrait aux habitants des zones rurales des opportunités d'emploi en milieu urbain. La proportion de la population urbaine au Québec est passée de 40 % en 1901 à 63 % en 1931. Ce pourcentage est demeuré relativement stable durant la Grande Dépression des années trente, et il a légèrement augmenté pour répondre aux besoins de la guerre, atteignant 65 % en 1944. Au début du siècle, la communauté anglophone protestante dominait sur le plan économique à Montréal. Certains prêtres catholiques s'inquiétaient de voir leur peuple perdre la foi en s'installant en ville, où les tentations étaient plus nombreuses qu'à la campagne. C'est ainsi qu'une part importante du clergé a associé le progrès industriel au péché, et une idéologie réactionnaire, celle du clérico-nationalisme prôné par le chanoine Groulx, a pris une place prépondérante dans la vie intellectuelle de l'époque. La lecture de l'ouvrage *La naissance d'une race* de Groulx, notamment les pages 25 à 36, permet de saisir l'incompatibilité totale entre sa vision de notre peuple et la vision humaniste de Champlain, Boucher, Talon, Colbert et Frontenac.

Groulx entreprend tout d'abord de définir notre peuple à travers ses origines ethniques. Il s'attache à démontrer la noblesse de notre race en mettant en exergue l'importance des Normands dans la colonisation de la Nouvelle-France. Pour Groulx, les Normands, descendants des Vikings qui ont tour à tour dévasté la France et plusieurs pays d'Europe, incarnent l'essence même de l'ethnie nordique et blanche, une ethnie qu'il glorifie. Il insiste sur le processus de construction de notre race, qui aurait été façonnée grâce à une sélection rigoureuse des colons envoyés en Nouvelle-France, en fonction de leurs qualités physiques et morales. Tout individu jugé défectueux était immédiatement renvoyé en France! Mais l'élément crucial, aux yeux de Groulx, réside dans le fait que les Normands étaient des agriculteurs en France et qu'ils ont poursuivi cette activité en Nouvelle-France (page 39). Selon

lui, les Normands auraient ainsi tracé la voie à suivre pour les colons issus des autres régions de la France. Grâce à cette supériorité et à d'autres caractéristiques sociales, ils auraient été les maîtres de la colonisation. Ainsi, nous serions davantage Normands que Français. Leur attachement à la terre acquiert une dimension sacrée dans la construction du mythe de notre race, dont la mission divine consisterait à propager le catholicisme et la langue française en Amérique du Nord, grâce à leur dévotion envers la terre et Dieu. Le concept de retour à la terre par le biais de la colonisation revêt donc une importance cruciale pour la réalisation de ce projet. Il est à noter que l'objectif de la colonisation, selon Groulx, n'a rien à voir avec celui de Mercier, qui visait à retenir notre population au Québec afin de l'empêcher de s'exiler aux États-Unis. La colonisation souhaitée par Groulx vise plutôt à prévenir la corruption de son peuple en l'empêchant de se perdre dans les usines de Montréal. Bien entendu, Groulx prétend que le métissage entre Français et Autochtones est un mythe, arguant que les quelques mariages recensés n'auraient donné naissance à aucune descendance! Selon lui, nous ne posséderions donc absolument rien d'autochtone!

Évidemment, selon lui, les immigrants provenant d'autres pays européens et ayant rejoint la Nouvelle-France, en réalité plus nombreux qu'on ne le pense, sont purement et simplement ignorés. Cette vision de notre peuple, cherchant à «ennobler la race», se situe, en réalité, dans la même idéologie que le discours raciste anglo-saxon opposé qui nous dépeint tout au contraire comme des «descendants de prisonniers», semi-sauvages et indolents, un discours propagé par les racistes orangistes protestants. En somme, d'après Groulx, notre mission divine se résume à coloniser le sol nord-américain afin de propager la foi catholique et la langue française. Groulx condamne le progrès industriel et le déplacement des membres de notre race de la campagne vers la ville, où ils risqueraient de s'angliciser et de sombrer dans la décadence.

Profitant de la Grande Dépression et de la crise du libéralisme économique qui s'ensuivit, Groulx a soutenu le corporatisme de l'École sociale populaire et la doctrine sociale de l'Église catholique comme une troisième voie pour échapper au libéralisme. Cela l'a finalement amené à appuyer la Révolution nationale du maréchal Pétain, où la devise républicaine *Liberté, Égalité, Fraternité* fut remplacée par *Travail, Famille, Patrie*. Son influence sur une partie de l'élite intellectuelle québécoise a largement contribué à l'appui honteux de la majorité des Québécois envers Pétain plutôt que vers la France libre du général de Gaulle. Le cardinal Villeneuve aurait joué un rôle décisif en amorçant le basculement du soutien populaire des Québécois de Pétain vers de Gaulle en décembre 1941. De son côté, le journal *Le Devoir*, fortement influencé par les idées de Groulx, a soutenu Pétain jusqu'à son procès dans la France libérée.

Cependant, bien que la vision nationaliste de Groulx repose fondamentalement sur des considérations ethniques, il demeure un historien d'une importance majeure. En redonnant une certaine fierté à son peuple, il a incontestablement réveillé le nationalisme québécois. Il a également remis en question la perception de la Conquête du Canada par les Britanniques en tant que destinée divine et a établi l'histoire comme une discipline à l'Université Laval de Montréal (prédécesseur de l'Université de Montréal) en 1915. Son influence a profondément secoué l'intelligentsia de son époque et a marqué pratiquement tous les politiciens québécois des années 50, 60 et 70. Lors de son décès en 1967, l'Assemblée législative du Québec lui a rendu un vibrant hommage en mettant le drapeau en berne.

Cependant, il convient de souligner qu'un penseur tel que Groulx, aussi éloquent et important qu'il pût être dans l'histoire du nationalisme québécois de son époque, promouvait une vision ethnique de son peuple, valorisait les dictateurs

européens de son temps et ne prônait pas la démocratie. Il a conduit son peuple à soutenir le maréchal Pétain, un collaborateur d'Hitler et chef de l'État français qui a envoyé des juifs français à leur extermination en Allemagne. Par conséquent, il serait inacceptable et dangereux, à notre humble avis, de se réclamer aujourd'hui de la pensée de Groulx comme source d'inspiration pour les indépendantistes québécois contemporains. Cela ne signifie aucunement qu'il faille sombrer dans le « wokisme », brûler ses livres ou le censurer de quelque manière que ce soit. Toutefois, il est impératif de prendre ses idées avec recul et de les remettre en perspective dans le contexte actuel, en tenant compte des valeurs démocratiques et humanistes qui nous guident aujourd'hui.

Bien que l'influence de Groulx ait exercé un rôle prépondérant dans le nationalisme québécois du milieu des années 1910 jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale au Québec, il est essentiel de ne pas commettre l'erreur grossière, partagée par de nombreux intellectuels fédéralistes, dont le plus célèbre fut indéniablement Pierre Elliot Trudeau, ou d'autres tels que le dramaturge René-Daniel Dubois, de faire une assimilation hâtive entre la vision nationaliste de Groulx et le nationalisme québécois de toutes les époques. Cette assimilation entre le fascisme et le nationalisme québécois ne résiste pas à une analyse rigoureuse, à moins de condamner le nationalisme de tous les pays et de toutes les époques, qu'il s'agisse du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Angleterre, et ainsi de suite, tous ayant connu des mouvements fascistes dans leur histoire. Le véritable dessein des antinationalistes ou d'autres post-nationalistes, à l'instar de Justin Trudeau, est de dévaloriser le concept d'État-nation afin de se soumettre aux diverses idéologies promues par l'empire militaro-financier anglo-américain.

Le premier ministre canadien durant plus de 21 ans entre 1921 et 1948, Mackenzie King (1874-1950), est tristement

célèbre pour son antisémitisme, son impérialisme britannique et son admiration pour Hitler. De manière sadique, il a refusé l'asile politique aux déportés juifs de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, faut-il pour autant assimiler l'ensemble du nationalisme canadien-anglais au fascisme ? L'acte barbare commis par Mackenzie King dépasse largement tout ce que Groulx aurait pu imaginer concernant les Juifs. Par ailleurs, il serait tout à fait erroné d'établir un lien entre le programme de la Révolution tranquille et le fascisme, que ce soit parce que le slogan *Maître chez nous* de Jean Lesage s'inspire de Groulx, ou que les idées de la Commission Tremblay ont influencé la construction du Québec moderne. La nationalisation de l'électricité, par exemple, était une mesure de gauche promue par l'Action libérale nationale. Une première nationalisation partielle a d'ailleurs été réalisée par Godbout en 1944. La reprise, l'achèvement et la mise en œuvre de cette idée par René Lévesque sont des événements marquants de la Révolution tranquille. Duplessis, quant à lui, était un homme de droite et un fervent défenseur du libéralisme économique, s'opposant par principe à toute forme de nationalisation. Sa crainte résidait dans la fuite du capital anglais du Québec, seule source de financement dont nous disposions. Bien qu'il tentât de réglementer les prix de l'électricité avec plus ou moins de succès, il n'a jamais envisagé de privatiser les premières acquisitions d'Hydro-Québec réalisées sous Godbout, car, au contraire, Hydro-Québec a connu une expansion sous le règne de Duplessis.

En réalité, persister à associer le nationalisme québécois au fascisme révèle une forme de racisme envers le peuple québécois. Cette attitude méprisante envers notre nationalisme suggère sans équivoque que notre peuple serait incapable de transcender le tribalisme. Toutefois, adopter une position qui minimise ou, pire encore, nie l'existence d'une période fasciste dans le nationalisme québécois des années trente, tout comme cela s'est produit partout en Occident, ne constitue pas

une approche constructive pour bâtir un pays fondé sur les principes de liberté et de progrès universels chers à des figures telles que Papineau, Mercier, Gouin, Taschereau, Duplessis, Lesage, Johnson, de Gaulle et Lévesque. Refuser de reconnaître cette facette fascisante de notre nationalisme, qui a d'ailleurs caractérisé bon nombre de nations occidentales durant les années trente, est profondément malsain et dangereux. Un exemple frappant à l'échelle internationale est actuellement fourni par l'Ukraine. Ce pays souverain issu de la dissolution de l'ex-URSS constitue un parfait exemple d'une nation où une partie du nationalisme est directement associée aux nazis ukrainiens qui ont combattu aux côtés d'Hitler contre l'URSS pendant la Seconde Guerre mondiale. Le refus des Ukrainiens d'assumer cet épisode tragique de leur histoire et le fait de glorifier le collaborateur nazi Stepan Bandera font partie des causes du conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine. Nier la petite partie fascisante de notre propre histoire nationale peut compromettre toute crédibilité au nationalisme québécois. Ne pas reconnaître nos erreurs historiques constitue la pire manière de nous affirmer sur la scène internationale et peut même, dans certaines circonstances, conduire à l'horreur de la guerre.

Ainsi, Duplessis mit un terme immédiat à la présence du fascisme québécois au sein de son parti, déclenchant ainsi une haine éternelle de la part du chanoine Groulx et de ses disciples envers sa prétendue « trahison » envers Gouin et son programme. Il relégua les partisans de ce mouvement dissident des libéraux à un insignifiant tiers parti, le Parti national, qui devint finalement un autre groupe marginalisé, du moins sur le plan électoral, sous le nom de Bloc populaire canadien.

Durant tout son règne, Duplessis s'attaqua au communisme infiltrant les syndicats, tandis que le fascisme, du moins officiellement, s'effaçait de lui-même avec la défaite du nazisme et l'effondrement de l'Allemagne à la fin de la Seconde

Guerre mondiale. Cette double offensive menée par Duplessis, délicate et subtile à l'extrême droite et ostentatoire à l'extrême gauche, lui valut de nombreux ennemis issus de ces deux camps tout au long de son mandat. Incapables de le vaincre de son vivant, ses adversaires prirent leur revanche après sa mort en le dépeignant comme un despote, en omettant le fait qu'il combattit avec ardeur les deux grands courants totalitaires du XX^e siècle : le fascisme et le communisme.

Maurice Duplessis, du moins lors de sa deuxième période de pouvoir de 1944 jusqu'à sa mort en 1959, est incontestablement l'homme politique le plus puissant que le Québec ait jamais connu. Le tournant de sa carrière a été l'année 1943, lorsque, très malade, sur les conseils de Godbout, qui le reconnaissait potentiellement comme un grand homme d'État, il décida de mettre fin à son principal vice : l'alcool. À partir de ce moment-là, il se transforma en un véritable prodige de la sphère politique. Célibataire, Duplessis s'est littéralement « marié avec la province » et a consacré tous ses talents et son énergie à l'industrialisation et à la construction des infrastructures du Québec au sein du Canada, tout en défendant farouchement l'autonomie du Québec telle que permise selon lui par la Constitution de 1867. Duplessis était admiré à la fois au Québec, dans toute l'Amérique du Nord et même dans l'Empire britannique. L'historien Conrad Black explique de manière approfondie, dans sa biographie de Duplessis, la contribution économique extraordinaire de ce dernier au Québec. Duplessis était le chef d'une province, et non d'un pays, ce qui rendait impossible pour lui d'adopter une politique monétaire de crédit productif. Il a quand même été favorable aux méthodes de F. D. Roosevelt lors de son premier mandat, compte tenu des circonstances de la Grande Dépression, son soutien financier important au frère Marie-Victorin pour la création du Jardin botanique illustrant bien cette période. Fondamentalement conservateur, Duplessis n'appréciait pas que le gouvernement investisse directement dans des secteurs

économiques normalement desservis par le secteur privé. Il rejetait l'endettement gouvernemental. La stratégie de Duplessis consistait donc à attirer les capitaux étrangers, principalement anglo-américains, afin d'industrialiser le Québec grâce aux investissements dans les mines, l'hydroélectricité, les pâtes et papiers, ainsi que les produits chimiques.

Suivant la pratique établie sous les premiers ministres Gouin et Taschereau, rendue possible par la loi Duhamel votée sous le régime d'Honoré Mercier, les capitalistes étrangers exploitaient les ressources sans en devenir propriétaires. Les droits d'extraction étaient loués aux capitalistes, ce qui garantissait la préservation du patrimoine national au Québec. En plus de la présence massive de matières premières, l'avantage comparatif du Québec résidait dans une main-d'œuvre abondante, religieuse, travailleuse et disciplinée, relativement à l'abri des influences communistes provenant des syndicats nord-américains. En fait, Duplessis lui-même était un avantage comparatif pour les investisseurs étrangers, car il pouvait remplacer une dizaine de fonctionnaires à lui seul, accélérant ainsi la réalisation de nombreux investissements. Anticipant la reprise économique de l'après-guerre, Duplessis a grandement fait bénéficier les Québécois des capitaux étrangers qui ont contribué à leur plus grande croissance économique du XX^e siècle. Ses excellentes relations avec les capitalistes anglophones étaient pour lui dans l'intérêt du Québec, car le Québec français disposait de peu de capitaux à cette époque. Cependant, Duplessis veillait toujours à un aspect crucial : il respectait et protégeait le capital, mais celui-ci devait être productif et contribuer à l'emploi de son peuple. Conrad Black expose parfaitement la philosophie économique de Duplessis. Celui-ci associait le corporatisme promu par les clérico-nationalistes au fascisme, en incluant la défense inconditionnelle de l'ouvrier prônée par le père Georges-Henri Lévesque. Il rejetait les solutions proposées par les syndicats internationaux, car il considérait qu'elles favorisaient la lutte des classes et le

déséquilibre social, entraînant un matérialisme démoralisant s'opposant à la tradition et destructeur du catholicisme. Cependant, Duplessis rejetait également totalement la vision économique des puissants financiers, une doctrine purement matérialiste et déshumanisante, indifférente à la majorité de la population. Ainsi, la pureté catholique de Duplessis refusait l'avidité des puissances financières. Il souhaitait un salaire raisonnable pour les ouvriers dans un État respectant le capital, mais surtout, comme Duplessis le disait souvent, un État où le capital humain prévaut sur le capital financier. Le libéralisme de Duplessis n'avait strictement rien à voir avec le néolibéralisme à la mode dans les années 1990. Ce néolibéralisme était en réalité un libéralisme financier immoral basé sur la spéculation, un aspect que Duplessis rejetait catégoriquement, tout comme la plupart des autres dirigeants occidentaux de son époque, conscients des ravages causés par la spéculation lors de la Grande Dépression. En résumé, Maurice Duplessis était un homme de progrès et un humaniste catholique avant d'être un homme de droite.

Duplessis répugnait ainsi au plus haut point à la spéculation, et gare à ceux qui s'y aventuraient. Dès qu'il détectait une tentative de spéculation de la part d'un nouvel acquéreur, il intervenait énergiquement, allant même jusqu'à suspendre la vente des actions de la compagnie à la bourse de Montréal ou de Toronto. Duplessis exerçait un contrôle total sur la Commission des valeurs boursières, qui agissait promptement dès qu'une tentative de manipulation des actions des compagnies menaçait les ressources naturelles du Québec. Pour Duplessis, les attaques spéculatives étaient perçues comme des assauts contre le patrimoine national québécois. De plus, il insistait pour que les nouvelles compagnies établissent leur siège social à Montréal.

Ce sont les circonstances économiques exceptionnelles de l'après-guerre qui ont incité Duplessis à s'appuyer

fondamentalement sur l'économie de marché pour assurer le développement économique du Québec. Si le colbertisme oblige l'État à se substituer à l'économie de marché lorsque l'entreprise privée refuse d'investir, ce n'était pas du tout le cas après la guerre. La hausse de productivité résultant de la politique économique dirigiste de F.D. Roosevelt de 1933 à 1945 avait permis une rentabilité des investissements dans presque tous les secteurs économiques.

Duplessis était opposé aux grèves et aux lock-out, mais il veillait personnellement à ce que les salaires des travailleurs fussent décents et comparables à ceux des autres provinces. Il faisait souvent construire et financer les infrastructures nécessaires à l'exploitation des ressources par les compagnies elles-mêmes. Un exemple frappant est le développement économique de la Côte-Nord. Cinq compagnies américaines se sont réunies pour investir 300 millions de dollars dans la construction d'un chemin de fer de 330 milles partant de Sept-Îles et s'enfonçant dans la toundra pour l'extraction du fer. Cela a conduit à l'établissement d'une communauté de 10 000 personnes sur la Côte-Nord. Le rêve de Talon et Colbert était devenu réalité! L'accord conclu par Duplessis pour l'Iron Ore rapportait cent mille dollars supplémentaires chaque année, sans exonération fiscale, et incluait les taxes et redevances régulières sur les richesses naturelles. Le Québec n'investissait pas un sou! Dans les années cinquante, l'industrie du minerai de fer a continué de prospérer sur la Côte-Nord, à partir de Port-Cartier et de Schefferville. Finalement, à la fin de son règne et sous l'impulsion de son ministre Daniel Johnson, Duplessis a lancé le projet de barrage hydro-électrique de Manic-5, le premier d'une série de grands projets de barrages hydro-électriques qui ont fait la fierté des Québécois dans les années soixante.

Le mythe selon lequel Duplessis donnait nos ressources aux capitalistes sans rien recevoir en retour, «pour un sou

la tonne», comme le déclamait Lapalme, est l'un des plus grands mensonges propagés par les libéraux frustrés dans l'opposition. Ce mensonge est basé sur les cent mille dollars supplémentaires, en plus des redevances régulières sur le minerai extrait, qui s'ajoutaient aux taxes et impôts perçus par le Québec. Cette somme supplémentaire correspondait apparemment à un sou la tonne. Lorsqu'est venu le moment de renouveler l'accord, comme prévu en 1968, il a été pratiquement reconduit tel quel. Louis Saint-Laurent a déclaré dès 1955 que cet accord était excellent pour le Québec, et même René Lévesque, autrefois farouchement opposé à Duplessis, a revu son opinion sur ses accords en matière de ressources naturelles et a dévoilé une statue en hommage à Duplessis devant l'Assemblée nationale en 1977.

Tout comme Colbert trois siècles avant lui, Duplessis a su mettre l'Église à sa place en exploitant ce qu'elle faisait de mieux : la santé et l'éducation. Avec une forte natalité comme celle qu'a connue le Québec après la guerre, les économies réalisées grâce au travail presque bénévole de nos sœurs et religieux dans nos écoles et nos hôpitaux étaient énormes. Que faisait Duplessis avec ces économies ? Il les investissait dans la construction de routes, de ponts, de chemins de fer, d'écoles et d'hôpitaux. Duplessis a également électrifié nos régions. Grâce en grande partie aux religieux, il a réalisé tout cela sans emprunter un sou sur le budget de l'État ! Ce fut le coup de génie économique de Duplessis.

En 1945, il a créé l'Office de l'électrification rurale pour favoriser l'électrification des régions rurales par le biais de coopératives d'électricité, et ce fut un immense succès. Le taux d'électrification rurale est passé de 20 % en 1945 à 95 % en 1959 ! De 1946 à 1950, 7 800 km de lignes électriques ont été ajoutés, pour un total de 16 200 km en 1963. À la mort de Duplessis, la puissance électrique totale installée, qui était de 616 MW en 1944 lors de la création d'Hydro-Québec par

Godbout, était passée à 2 906 MW en 1959. En plus de Manic-5, les centrales de Carillon et la troisième phase de la centrale de Beauharnois (la deuxième phase ayant été terminée en 1953) ont été lancées par Hydro-Québec à la toute fin du régime Duplessis.

Même si Duplessis, grâce au contexte favorable de l'après-guerre résultant des politiques interventionnistes de Roosevelt, utilisait les outils du pur libéralisme économique en excluant le parasitisme de la spéculation, sa compréhension innée du développement industriel et de l'économie physique par le biais du développement des infrastructures de transport et d'énergie était fondamentalement colbertiste. Les chiffres tirés de la biographie de Conrad Black sur Duplessis illustrent clairement le progrès industriel réalisé au Québec pendant les années Duplessis. Entre 1944 et 1959, la production des industries minières est passée de 90 millions de dollars à 480 millions de dollars (en Ontario, elle est passée de 209 millions à 971 millions). Après la guerre, la division entre la nouvelle industrie et les industries traditionnelles sera frappante. Les salaires dans les industries de transformation des métaux et du minerai, de l'industrie papetière, des produits chimiques, du matériel roulant ferroviaire, de la construction navale, des appareils électriques et de l'aéronautique étaient nettement plus élevés (1 500 \$ et plus) que ceux versés dans les industries traditionnelles (moins de 1 000 \$) du tricot, du cuir, du textile, de la chaussure et de la confection. Duplessis a parfaitement compris l'importance de favoriser ces nouvelles industries à fort capital. En 1959, le Québec avait laissé derrière lui ses petites usines et ses industries marginales reposant sur une main-d'œuvre bon marché. Entre 1944 et 1959, la valeur brute des produits manufacturés est passée de 3,2 milliards à 7,4 milliards de dollars. La production moyenne par travailleur est passée de 6 600 \$ à 16 000 \$ (en Ontario, de 7 500 \$ à 19 400 \$), et le salaire moyen est passé de 1 500 \$ à 3 800 \$ (en Ontario, de 1 750 \$ à 4 240 \$). Le nombre d'employés dans tous

les établissements industriels est passé de 357 300 à 431 200 (en Ontario, de 498 100 à 615 700), et les salaires versés dans ce secteur sont passés de 566 millions à 1,55 milliard de dollars entre 1946 et 1959 (en Ontario, de 845,2 millions de dollars à 2,56 milliards de dollars).

La production de l'industrie forestière est passée de 145 millions en 1944 à 520 millions en 1959. Dans le même temps, le secteur de la construction est passé de 1,3 milliard à 4,1 milliards et le commerce de détail de 1,3 milliard à 4,1 milliards. La capacité de production hydroélectrique du Québec est passée de 5,85 c.v. à 11,26 c.v. entre 1944 et 1959, tandis que celle de l'Ontario, entièrement nationalisée, est passée de 2,67 c.v. à 7,79 c.v.

Le nombre de véhicules motorisés au Québec est passé de 219 000 à la fin de 1943 à 1 022 000 en 1959 (en Ontario, de 684 000 à 1 978 450). La croissance du réseau routier a été phénoménale. Duplessis a pavé les routes passant par 600 villages et a mis en place un système d'entretien des routes pendant l'hiver, permettant ainsi aux vastes régions de communiquer entre elles. La Gaspésie, Matagami, Chibougamau, Baie-Comeau, Saint-Félicien et le Lac-Saint-Jean n'auraient pas pu se développer sans ce réseau routier. Le kilométrage de routes pavées est passé de 22 700 milles à 41 400 milles entre 1944 et 1959 (en Ontario, de 56 400 milles à 68 300 milles).

Tout comme Colbert, Duplessis a parfaitement compris l'importance des réseaux de transport dans le développement économique de son État-nation. Dans sa biographie de Daniel Johnson, Pierre Godin fait le même constat que Conrad Black concernant le progrès économique du Québec sous le régime de Duplessis.

«Les chiffres parlent d'eux-mêmes : de 1944 à 1960, en seize années à peine, le Québec est devenu un géant industriel.

Établie en 1944 à 87 \$ par habitant (305 millions), la dette provinciale n'est plus, en 1960, que de 39 \$ par habitant (194 millions), en dépit de la hausse constante des dépenses gouvernementales. Au 1^{er} avril 1960, le gouvernement affiche, en outre, un surplus budgétaire de 114 423 \$ — le quinzième d'affilée depuis 1944... De 1945 à 1959, l'indice du salaire moyen a triplé : de 69 à 168. Même croissance pour le revenu personnel qui est passé de 2,3 à 6 milliards. Durant la même période, on a investi au Québec plus de 24 milliards dans les six principaux secteurs économiques : services publics, habitation, secteur manufacturier, commerce, ressources naturelles et finance. » En 1939, constate Pierre Godin, il y avait à Montréal 2 501 établissements industriels comparativement à 3 885 à Toronto. Vingt ans plus tard, Montréal supplante Toronto avec 3 951 établissements contre 3 073. Sous Duplessis, la croissance économique de Montréal a été la plus forte en Amérique du Nord avec celle de la ville de Houston.

Rouillard et Rouillard, pour leur part, écrivent en 2019 :

« Contrairement aux années 1976-2018, les travailleurs et travailleuses tirent avantageusement profit de la croissance vigoureuse de l'expansion industrielle d'après-guerre. L'amélioration substantielle du niveau de vie des salariés a permis, dès les années 50, à une frange importante des familles ouvrières de participer à la société de consommation.

Elles consacrent une proportion de plus en plus faible de leur revenu à satisfaire leurs besoins de première nécessité (logement, nourriture, vêtement). Plusieurs d'entre elles peuvent se permettre l'achat d'appareils ménagers, d'une automobile et même d'une maison en banlieue. Elles effectuent ce que deux sociologues ont appelé le passage de l'univers des besoins où les familles n'ont de revenu que pour satisfaire presque uniquement leurs besoins primaires à l'univers des aspirations où les familles peuvent accéder à la propriété, parvenir à une sécurité financière (police d'assurance, régime de retraite) et

assurer une meilleure éducation à leurs enfants. À partir des années 1960, on peut même dire que le Québec entre dans une ère postindustrielle où les besoins s'expriment plus en termes de service (éducation, santé, échange d'informations) que de biens manufacturés.»

Lorsqu'on compare le Québec à l'Ontario dans les années cinquante, il est également important de tenir compte du fait que l'Ontario a accueilli environ un million d'immigrants de plus que le Québec, ce qui constituait un avantage économique considérable étant donné que la proportion de sa population active était supérieure à celle du Québec, qui était composée de familles nombreuses et donc de bouches supplémentaires à nourrir.

Dans le domaine de l'éducation, le gouvernement Duplessis a construit un très grand nombre d'écoles pour répondre aux besoins du baby-boom. En 15 ans, 4 100 écoles ont été construites, desservant 780 000 élèves avec 23 000 salles de classe. C'est sous son règne que la petite école rurale traditionnelle du téléroman *Les filles de Caleb*, où tous les cours étaient donnés dans la même pièce, a été abandonnée. À la mort de Duplessis, plus de la moitié des écoles de la province avaient été construites sous son règne. En 1958-59, le Québec comptait 8 281 écoles pour 1 000 939 élèves et 41 084 enseignants, tandis que l'Ontario en comptait 7 542 pour 1 249 673 élèves et 43 586 enseignants. Selon Black, le Québec était en avance sur les autres provinces en matière de formation spécialisée et dans la plupart des autres formes d'éducation supérieure. En 1959, écrit Pierre Godin, le nombre d'étudiants dans les universités était plus élevé au Québec qu'en Ontario! Il est passé, en quinze ans, de 23 493 à plus de 65 000! Entre 1944 et 1959, le nombre d'étudiants suivant des cours du soir est passé de 7 577 à 19 078, dans les écoles de métier de 6 853 à 17 818, et dans les écoles techniques et d'enseignement spécialisé (arts graphiques, arts appliqués, textiles, marine, production de papier, techniques,

ameublement) de 6 005 (153 de plus qu'en 1930) à 11 611. Entre 1944 et 1959, le nombre d'étudiants inscrits aux Beaux-Arts a triplé, les études polytechniques ont accueilli cinq fois plus d'étudiants et les inscriptions en administration ont doublé. Duplessis a également remboursé une énorme dette de 100 millions de dollars pour les commissions scolaires.

Duplessis a construit un nouveau campus à l'Université Laval, ce qui lui a valu le titre de deuxième fondateur de l'université. Il a également assuré la sécurité financière d'une nouvelle section de l'Université de Montréal et a fondé l'Université de Sherbrooke et l'Université Sir George Williams. Le nombre de bourses universitaires a été multiplié par huit au cours de cette période de 1944 à 1959. Le nombre de professeurs dans les universités du Québec est passé de 1 522 en 1944 à 7 281 en 1958-59, et le nombre d'étudiants est passé de 23 493 en 1944 à 64 119 en 1959. Black écrit :

« En remaniant entièrement le système d'éducation afin de donner une plus grande importance à l'instruction pratique et en étendant sa portée jusqu'à inclure le niveau économique le plus bas de la société, on avait effacé pour toujours le retard qui faisait partie de l'héritage du Canada français et qui avait entravé son progrès pendant deux siècles. Ce fait, beaucoup plus que les alarmes et les expérimentations des années soixante, constituait un développement révolutionnaire pour le Québec. Ce fut l'une des plus grandes réalisations de la carrière de Maurice Duplessis ».

Évidemment, il restait encore beaucoup à faire, car le taux de fréquentation scolaire était insuffisant, ce qui sera réalisé lors de la Révolution tranquille.

En matière de santé, les réalisations de Duplessis sont loin d'être insignifiantes. Sous son régime, le nombre de lits d'hôpitaux est passé de 22 000 en 1944 à 54 476 en 1959, tandis qu'en Ontario il est passé de 31 000 à 56 512. Le nombre

de lits par 10 000 habitants était plus élevé au Québec qu'en Ontario (108,9 contre 94,9), et le Québec est passé de la sixième à la troisième place parmi les provinces canadiennes à cet égard entre 1944 et 1959. Au cours de son premier mandat, Duplessis a créé le ministère de la Santé en 1937. Pendant son deuxième mandat, il a étendu les programmes d'hygiène et de prévention de la tuberculose en mettant en place des centaines de cliniques mobiles et d'unités sanitaires associées à des réseaux d'hôpitaux locaux, ce qui a permis de réduire l'incidence de cette maladie comme cause de mortalité de 128 pour 1 000 habitants à 31 pour 1 000 habitants en 1959. Il aurait même envisagé un plan d'assurance maladie, mais estimait qu'il y avait une pénurie de médecins pour pouvoir le mettre en œuvre.

Qu'en était-il du patronage sous Duplessis ? Le patronage était le système de financement des partis politiques à l'époque de Duplessis, et cela avait toujours été le cas jusque-là. Des entrepreneurs libéraux étaient engagés lorsque les libéraux étaient au pouvoir, et des entrepreneurs conservateurs ou unionistes étaient engagés lorsque les conservateurs, puis les unionistes, les remplaçaient au pouvoir. À l'époque de Duplessis, les entrepreneurs versaient un pourcentage de leurs profits à la caisse de l'Union nationale. Cependant, Duplessis veillait toujours à ce que le travail effectué par les entrepreneurs au Québec ne soit pas plus coûteux que le même travail effectué dans une autre province. Les contribuables n'y perdaient rien. Duplessis était un catholique pratiquant sincère et dévoué. Il n'aurait pas toléré le détournement de fonds publics, que ce soit par lui-même ou encore moins par ses ministres, même si certains de ces derniers étaient moins « purs » que leur chef. D'ailleurs, il est décédé dans la pauvreté.

L'urbanisation du Québec s'est poursuivie sous Duplessis, passant de 65 % en 1944 à 71 % en 1959, et la région métropolitaine de Montréal a connu une croissance dépassant

même celle de Toronto. Seule la région de Houston a connu une croissance supérieure à celle de Montréal dans toute l'Amérique du Nord pendant le règne de Duplessis.

Les libéraux ont souvent caricaturé Duplessis comme le complice des méchants patrons anglophones qui exploitaient sans scrupules les Canadiens français. Mais qu'en était-il vraiment dans la réalité? Quelles ont été les actions de Duplessis envers le mouvement ouvrier?

Durant son premier mandat en 1937, le gouvernement Duplessis a été le précurseur en reconnaissant le droit des travailleurs à s'organiser et en facilitant la formation de groupes pour les négociations collectives. Une loi a été adoptée pour interdire toute entrave ou dissuasion à l'adhésion syndicale des travailleurs, comme le souligne Black. À l'arrivée de Duplessis au pouvoir en 1936, la législation ouvrière était rudimentaire, se limitant à une loi sur les accidents du travail, une loi sur les ententes collectives et une loi garantissant un salaire minimum pour les femmes. Cependant, grâce à la Loi du salaire raisonnable et à la commission qui en découle en 1937, le Québec a pour la première fois légiféré sur le salaire minimum général (hommes et femmes) et les conditions de travail. La Loi établissait des catégories d'emplois et des normes salariales en fonction de la région, garantissant un revenu minimum intangible et des congés payés. Les droits des travailleurs à faible revenu ont été établis par les ordonnances de la Loi du salaire raisonnable, notamment en 1938. À la fin de l'existence de l'Office des salaires raisonnables en 1940, les salaires minimums au Québec avaient rattrapé et même dépassé ceux de l'Ontario, selon Denis Ledoux. Cependant, Adélard Godbout a aboli cette commission pour créer la Commission du salaire minimum le 22 juin 1940. Il a étendu l'application du salaire minimum à un plus grand nombre de travailleurs et a décrété une augmentation de 10 %. Cependant, Adélard Godbout n'a pas empêché le gouvernement fédéral

de geler le salaire minimum en retirant à cette commission provinciale son pouvoir de régler le salaire minimum dès 1942, dans le but de contrer l'inflation en temps de guerre. Duplessis a repris ce pouvoir en 1946, et la Commission a décrété une augmentation de 40 % du salaire minimum, suivie d'une autre augmentation de 20 % en 1950.

Suivant Godbout, qui en février 1944 a permis aux syndicats de négocier de bonne foi au nom des travailleurs lorsque 60 % des travailleurs d'une entreprise voteraient en faveur d'un contrat de travail collectif, Duplessis, dès 1945, a modifié cette loi pour faire passer le seuil de 60 % à la simple majorité absolue de 50 % + 1, le pourcentage d'ouvriers requis par un syndicat pour être reconnu comme agent de négociation. Cela constituait une avancée syndicale majeure. Le nombre de syndicats au Québec est passé de 673 en 1944 à environ 1 600 au moment du décès de Duplessis, et le nombre d'ouvriers syndiqués est passé de 176 000 à près de 320 000. Les faits démontrent clairement que Duplessis était fondamentalement opposé aux grèves et aux syndicats communistes, mais pas au syndicalisme en tant que tel. La Loi du cadenas, qui visait à interdire toute promotion du communisme dans les syndicats ou ailleurs dans la société et qui est souvent citée en exemple pour démontrer l'autoritarisme ou l'antisyndicalisme de Duplessis, a pourtant été votée à l'unanimité par l'Assemblée législative du Québec en 1937. On oublie souvent qu'Adélard Godbout, élu premier ministre du Québec le 8 novembre 1939, n'a pas abrogé cette loi pendant son mandat qui a pris fin le 30 août 1944. Cette loi a été déclarée inconstitutionnelle en... 1957! L'anticommunisme de Duplessis était étroitement lié à son alliance avec le clergé catholique, qui rejetait unanimement le communisme et dont certains éléments toléraient le fascisme. Aucun premier ministre du Québec n'aurait osé abroger la Loi du cadenas à cette époque sans subir les foudres à la fois du clergé et des milieux d'affaires...

L'assistance aux indigents, qui est l'ancêtre de l'assistance sociale actuelle, était financée par les villes, les municipalités rurales, l'Église et le gouvernement du Québec. Ensemble, l'Église et l'État ne faisaient pas preuve de mesquinerie envers les pauvres. L'assurance chômage, que Duplessis désapprouvait, car elle ne faisait pas de distinction entre les personnes capables ou incapables de travailler, a été mise en œuvre au Québec en 1958, deux ans après sa création par le gouvernement fédéral. Duplessis a augmenté les aides aux mères dans le besoin et a toujours été généreux envers les accidentés du travail. En 1945, il a instauré une clinique de réadaptation très efficace, non seulement pour la réadaptation physique, mais aussi pour la réinsertion professionnelle des victimes d'accidents. Duplessis a également fondé l'Office provincial de l'hygiène industrielle, qui a offert à des centaines de milliers de travailleurs des examens médicaux gratuits, des radiographies pulmonaires et d'autres services, ainsi que de meilleures conditions de travail, y compris pour les travailleurs de l'amiante. L'Office garantissait aux travailleurs des salles de bains appropriées, des espaces de loisirs, des cafétérias, etc. À la fin du règne de Duplessis, plus de 90 % des travailleurs de l'industrie au Québec bénéficiaient de régimes d'hospitalisation et de régimes d'assurance maladie de groupe, et plus de 80 % pouvaient adhérer à un régime d'assurance salaire et à un régime de retraite. Ce pourcentage était inférieur à 20 % à l'arrivée de Duplessis en 1944.

Maurice Duplessis incarne le fondement du nationalisme québécois de l'après-guerre. Tout d'abord, en adoptant le drapeau du Québec en 1948, il offre un merveilleux symbole rassembleur d'une grande importance pour la province. Surtout, en s'opposant fermement aux visées hégémoniques d'Ottawa en matière fiscale liées à la création de l'impôt sur le revenu fédéral pour financer les dépenses de guerre, il met en place notre propre impôt sur le revenu québécois, distinct de celui du gouvernement fédéral.

S'appuyant sur la Constitution canadienne de 1867 et sur la vision du pacte entre deux nations, Duplessis défend continuellement les intérêts du Québec en respectant la Constitution canadienne et en s'inspirant du principe de l'autonomisme. D'ailleurs, le modèle actuel de fédéralisme canadien repose toujours sur les négociations tendues entre Duplessis et Saint-Laurent, qui ont conduit à la mise en place du système de péréquation dans les années 1950.

En tant que fils de Nérée Duplessis, un député conservateur de Trois-Rivières qui vouait une loyauté sans faille à l'évêque ultramontain Mgr Laflèche, Maurice Duplessis entretient avec l'Église catholique une relation radicalement différente de celle de son père avec ce prélat. En tant que catholique pratiquant sincère, bien que sa jeunesse fût marquée par une certaine joie de vivre qui l'éloignait du puritanisme, Duplessis se dévoue corps et âme au service de l'État-nation québécois. En recentrant les religieux dans leur rôle et en s'imposant lui-même comme le leader incontesté des Québécois, Maurice Duplessis, malgré sa profonde religiosité, permet paradoxalement aux Québécois de se libérer de l'emprise de la religion. Car le leader auquel les Québécois s'identifiaient, qu'ils aimaient et réalisaient continuellement, était le premier ministre du Québec et non le cardinal de l'Église catholique romaine.

En confirmant l'Église catholique dans son rôle prépondérant dans les secteurs de la santé et de l'éducation, Duplessis permet non seulement à l'État de réaliser d'importantes économies et de construire et moderniser l'infrastructure économique du Québec à une époque marquée par une forte natalité, mais il place également l'Église dans une position de dépendance financière à l'égard de l'État québécois. Ainsi la célèbre phrase de Duplessis, « Les évêques mangent dans ma main », qui fait écho au gallicanisme de Colbert. Duplessis exerce un contrôle absolu sur le clergé nationaliste qui lui est favorable. Seul le clergé montréalais, représenté par Mgr Charbonneau puis le cardinal

Léger, échappe à l'emprise de Duplessis et de l'État québécois. En général, le clergé nationaliste est composé principalement par les Jésuites tandis que les Dominicains et les autres congrégations forment le clergé fédéraliste. Les Jésuites sont engagés et désireux de participer activement à la vie économique et sociale, tandis que les Dominicains et les Sulpiciens sont davantage des théoriciens et favorables à l'œcuménisme, ce qui représente une préoccupation majeure pour la Compagnie de Jésus. Par exemple, Mgr Charbonneau prétendait représenter tous les Montréalais, quelle que soit leur confession, et arborait fièrement le drapeau de l'Union Jack sur son palais archiepiscopal. Quant au cardinal Paul-Émile Léger, un sulpicien bien établi à Rome, il était clairement identifié comme un libéral fédéraliste par son frère, l'ambassadeur Jules Léger. Il devint le plus grand rival de Maurice Duplessis dans le cœur des Québécois. Doté d'une grande envergure intellectuelle et d'une modestie exemplaire, ainsi qu'une personnalité marquante, le cardinal Léger pourrait être considéré en un certain sens comme l'un des précurseurs de la gauche québécoise, avec ses discours empreints de moralité à l'égard des dirigeants d'entreprise et ses grandes réalisations ultérieures dans les pays défavorisés. Son efficacité en tant qu'administrateur lui garantit son indépendance et l'empêche de se soumettre aux directives de Duplessis. Les relations entre le cardinal Léger et Duplessis étaient empreintes de courtoisie, sans toutefois être chaleureuses. Le prédécesseur du cardinal Léger en tant qu'archevêque de Montréal était Mgr Joseph Charbonneau, un sulpicien que la gauche québécoise érigea ensuite en héros des travailleurs après son intervention dans le conflit d'Asbestos. En réalité, il s'agissait d'un libéral franco-ontarien antinationaliste québécois qui avait acquis des parts du journal *Le Devoir* dans le but de s'opposer à Duplessis. Mgr Charbonneau, dont la bonne volonté ne faisait aucun doute, incarnait en quelque sorte un électron libre «socialiste» au sein de la sphère religieuse de l'époque, mais il ne bénéficiait pas de la protection des Dominicains et fut contraint de démissionner de son poste

d'archevêque de Montréal sous la pression du clergé. Le père Georges-Henri Lévesque, un Dominicain protégé par ces derniers et pionnier des sciences sociales au Québec en tant que fondateur de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, était surnommé « pelleteux de nuages » par Duplessis. Duplessis n'a engagé aucun de ses disciples, qui occuperont les postes les plus élevés de la fonction publique québécoise lors de la Révolution tranquille. Cependant, le père Lévesque était bien considéré au niveau fédéral, où il siégeait à la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada, connue sous le nom de Commission Massey et présidée par Vincent Massey. Cette commission, créée par Louis Saint-Laurent en 1949, avait pour mission de jeter les bases d'une politique culturelle canadienne. Elle est à l'origine de l'ingérence inconstitutionnelle du gouvernement fédéral dans notre culture avec la création de l'Office national du film, du Conseil des arts du Canada, du Musée national des beaux-arts et de la Bibliothèque nationale du Canada, ainsi que du début du financement fédéral des universités.

Le reste du clergé témoignait unanimement de son soutien à Duplessis, et cela commençait par l'archevêque Mgr Maurice Roy de Québec, qui serait par la suite élevé au rang de cardinal en 1965. Son prédécesseur, le cardinal de Québec Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, avait quant à lui rendu l'âme en 1947. Lors du Congrès eucharistique catholique de juin 1938, Duplessis avait orchestré une mise en scène théâtrale en remettant à Villeneuve un anneau symbolisant l'alliance entre l'Église et l'État, devant une foule de quelque 100 000 personnes rassemblées sur les plaines d'Abraham. En vérité, bien que Villeneuve se montrât très satisfait de l'engagement anticommuniste de Duplessis avec l'adoption de la Loi du cadenas, il ne parvenait guère à exercer un contrôle réel sur le premier ministre, pas plus qu'il n'en avait eu sur Taschereau. Duplessis se montrait extrêmement habile dans la manipulation des symboles religieux, mettant notamment en scène l'installation

d'un crucifix à l'Assemblée législative du Québec, accordant au cardinal Villeneuve un siège aussi imposant que celui du lieutenant-gouverneur lors de l'ouverture de la session parlementaire, et faisant flotter un drapeau à connotation catholique. En réalité, Duplessis se servait de ces symboles religieux à la fois pour renforcer le pouvoir de l'État-nation québécois et pour assurer sa propre réélection. En un sens, il rejoignait Mercier dans sa relation avec l'Église...

Pour la première fois depuis Mercier, dont le règne a malheureusement été beaucoup trop court, les Québécois ont eu un chef indiscutablement charismatique et nationaliste pour guider leur État-nation, le Québec. Sous l'égide de Duplessis, la longue marche vers le progrès économique et industriel, préalable essentiel à la liberté d'un peuple, s'est effectuée de manière éclatante et les Québécois ont pu enfin s'identifier à leur nouvel État-nation dans les années 1960. Le destin a voulu que ce soit le libéral Jean Lesage plutôt que l'unioniste Paul Sauvé qui lance le processus de mise en place d'un État réellement moderne au service du peuple québécois.

Maurice Duplessis demeure un phénomène inégalé dans l'histoire politique du Québec. Profondément religieux et d'une intégrité incontestable, cet homme a consacré sa vie entière à la cause du Québec. Il est resté célibataire et est décédé en ne laissant pratiquement aucun héritage. Sa maîtrise exceptionnelle de l'art oratoire lui conférait un pouvoir redoutable, terrifiant pratiquement tous ceux qui le côtoyaient. Il fut probablement la machine politique la plus prodigieuse de notre histoire. Doué d'une mémoire phénoménale, ce surdoué infatigable travaillait sans relâche, exerçant un contrôle total sur tous ses ministères et possédant une connaissance approfondie de presque tous les acteurs politiques grâce à son propre réseau d'influence. Il prenait peu de congés et a tout simplement succombé à l'épuisement causé par sa noble tâche de construire le Québec d'après-guerre.

Quant à l'époque sombre connue sous le nom de Grande Noirceur, il convient de noter que seule une partie de la population a réellement goûté à l'obscurité pendant le règne de Duplessis : les orphelins. Cependant, rien n'indique que Duplessis était au courant du triste sort qui leur était réservé par certains membres corrompus de l'Église catholique...

5.3.2 La Révolution tranquille

La Révolution tranquille, un tournant décisif dans notre histoire, vit les libéraux s'engager résolument dans la modernisation de l'État québécois, réalisant ainsi ce que le régime Duplessis avait laissé inachevé. Malgré les progrès économiques considérables que les Québécois avaient connus sous le règne de Duplessis, notre nation faisait face à des problèmes sociaux profondément enracinés.

Tout d'abord, la classe dirigeante de notre société était majoritairement composée d'anglophones ou d'étrangers, ce qui se traduisait par une sous-représentation de la majorité francophone du Québec dans les postes de direction. Les capitalistes et entrepreneurs québécois, bien que leur nombre augmentât de manière significative depuis la fin de la guerre, demeuraient peu nombreux. Cette bourgeoisie provinciale, souvent favorisée par le système de clientélisme duplessiste, était insuffisamment représentée et dispersée.

« La bourgeoisie provinciale et rurale qui soutient le régime n'est plus à la hauteur de la situation. Ses valeurs et sa vision sont aux antipodes de l'actuelle conjoncture. Elle manque simplement des compétences nécessaires face aux défis qui attendent ce Québec récemment industrialisé. Les politiques du gouvernement Duplessis ont donné naissance à une mutation socio-économique qui a permis l'émergence d'une nouvelle élite, plus urbaine. En 1960, cette élite ne réclame ni plus ni moins que la destitution de l'ancienne. Composée

de professionnels libéraux, d'universitaires, de technocrates et de cadres liés au sommet du syndicalisme, cette nouvelle classe est mieux à même d'analyser l'avenir du Québec que la petite bourgeoisie rurale associée à l'Union nationale», résume brillamment Pierre Godin dans sa biographie de Daniel Johnson.

Un autre problème fondamental concernait la rémunération des francophones québécois par rapport à celle des anglophones. À Montréal, écrit Pierre Godin, un anglophone bénéficiait d'un salaire supérieur de 35 % à celui d'un francophone, qui occupait également seulement 20 % des postes de direction. La proportion de francophones propriétaires des moyens de production oscillait entre 10 et 15 %. Si l'on considère cet aspect social et linguistique, le progrès québécois devient relatif.

Depuis la fin de la guerre, aucune mesure de redressement n'a été prise pour combler l'inégalité persistante entre francophones et anglophones. Les disparités entre les deux groupes linguistiques sont demeurées inchangées. Étant donné que les francophones disposaient de peu de ressources financières et que le progrès économique par le biais du libre marché était extrêmement lent, voire inexistant, il devenait inévitable que toute solution visant à rétablir un équilibre proportionnel entre la population francophone au Québec et sa part de capital nécessitait une intervention de l'État. En tant que seul gouvernement d'un État majoritairement francophone, le gouvernement du Québec se trouvait ainsi être l'acteur tout désigné pour cette tâche. Paradoxalement, l'émergence d'un gouvernement à la fois nationaliste et interventionniste de gauche était non seulement favorable, mais peut-être même essentielle pour la création d'une classe capitaliste francophone au Québec, ce que pouvait offrir le Parti libéral du Québec avec les disciples du père Lévesque, à la différence de l'Union nationale qui, bien qu'étant nationaliste, était plutôt de

droite et opposée à l'interventionnisme de l'État. Il est possible que l'Union nationale ait réalisé la Révolution tranquille sous la direction de Paul Sauvé, mais il est peu probable que la formation d'une classe d'entrepreneurs francophones ait été aussi rapide sans une intervention active de l'État pour la soutenir. Cependant, nous ne saurons jamais quelles actions Paul Sauvé aurait prises dans ce contexte particulier.

Il fallait donc répondre à une question cruciale : où trouver les ressources financières ? Car c'était précisément ce qui faisait défaut aux entrepreneurs francophones du Québec de l'époque, l'argent ! Les libéraux entreprirent donc de financer le développement de nos propres entrepreneurs québécois en créant une institution chargée de gérer les régimes de retraite des Québécois, qui allait devenir la prestigieuse Caisse de dépôt. Jacques Parizeau, notre éminent économiste financier, se hissa donc au sommet de cette entreprise, accompagné de l'illustre actuaire Claude Castonguay à ses côtés. Le capital issu de l'épargne québécoise servirait alors à soutenir financièrement, entre autres, de nouvelles entreprises québécoises, majoritairement fondées par des francophones qui représentaient la majorité de la population au Québec. Cette création de capitalistes nationaux grâce à l'appui de l'État-nation s'inscrivait parfaitement dans la tradition colbertiste. Cependant, une bataille acharnée se déroula entre le gouvernement Lesage et le gouvernement fédéral de Pearson pour que le Québec pût administrer sa propre caisse de retraite. Ce fut l'une des grandes victoires de Jean Lesage, qui parvint non seulement à récupérer les impôts sur le revenu nécessaires à Ottawa pour financer les dépenses de la Révolution tranquille, mais également à obtenir la gestion de nos régimes de retraite au détriment de Pearson et du fédéral. En effet, Jean Lesage n'avait pas d'autre choix. Son ministère de l'Éducation, la nationalisation d'Hydro-Québec et ses programmes sociaux tels que l'assurance hospitalisation, tout cela représentait un coût considérable pour l'État québécois. Après avoir atteint les limites maximales de

l'endettement du Québec, il se vit contraint de mobiliser son gouvernement pour rechercher des sources de revenus supplémentaires au niveau fédéral. À cet égard, Lesage poursuivit avec brio l'œuvre initiée par Duplessis, qui avait déjà ouvert la voie en matière d'impôt sur le revenu à la fin des années cinquante.

Entouré d'une équipe de technocrates exceptionnels tels que Claude Morin, Michel Bélanger, Jacques Parizeau et Claude Castonguay, Jean Lesage a non seulement obtenu la juridiction québécoise sur la gestion des régimes de retraite lors d'une mémorable rencontre au Château Frontenac à Québec, le 31 mars 1964, reléguant ainsi le projet concurrent du gouvernement fédéral à l'oubli, mais il a également retiré, environ deux semaines plus tard à Ottawa, le Québec de vingt-huit programmes conjoints avec le fédéral, en échange de quoi il a récupéré 20 points d'impôt, ce qui a permis au Québec de percevoir 44 % de l'impôt sur le revenu dès 1966. La « faiblesse » affichée par Pearson face au Québec, ayant cédé tant sur la question de l'impôt que sur celle de la caisse de retraite, a été très mal accueillie dans le Canada anglophone et a servi de catalyseur à l'arrivée des trois colombes à Ottawa en 1968, sous la houlette de Pierre Elliott Trudeau. Leur objectif clair était de « remettre le Québec à sa place » après l'émergence de cet État-nation québécois, devenu rapidement intolérable pour les nationalistes centralisateurs canadiens.

Alors que les réformes de la Révolution tranquille s'engouffraient à toute allure au début des années 1960, un homme allait se distinguer au sein de l'Union nationale : Daniel Johnson. Évoluant de politicien astucieux à homme d'État éminent, il fut élu chef du parti le 23 septembre 1961. Initialement perçu comme un fidèle adepte du duplessisme, dépassé par l'évolution de son époque, il fut souvent tourné en dérision par les médias. Le caricaturiste Normand Hudson du journal *Le Devoir*, en particulier, lui attribua le sobriquet moqueur de « Danny Boy », évoquant le patronage et la

supposée corruption de l'époque de l'Union nationale, telle que dépeinte par les libéraux. Pourtant, à ce moment, nul ne se doutait que Daniel Johnson nourrissait un dessein bien précis : celui de réaliser l'indépendance du Québec, ou du moins de transformer profondément le Canada en éradiquant ses institutions monarchiques archaïques. Son ambition était de proposer une nouvelle constitution canadienne, érigée sur les principes d'égalité entre les deux peuples fondateurs du pays, où le Québec accèderait au statut minimal de république fédérée.

Comme pour tout grand homme d'État, afin de comprendre Daniel Johnson sur le plan politique, il est nécessaire de saisir ses origines familiales. Fils d'une mère canadienne-française, Marie Daniel, et d'un père d'origine irlandaise, Francis Johnson, Daniel Johnson se trouvait au carrefour des deux langues au sein de sa famille. Il était dans la situation inverse de celle de Louis Saint-Laurent, qui avait une mère irlandaise et un père canadien-français. La langue maternelle de Daniel Johnson était donc le français, mais il avait néanmoins la possibilité de devenir anglophone compte tenu du prestige de l'anglais et de sa maîtrise de cette langue, ou du moins de fréquenter des institutions scolaires anglophones.

Ainsi, dans son ouvrage politique intitulé *Égalité ou indépendance* (pp. 52-53), Johnson écrit ceci à propos de son choix culturel : «Le problème constitutionnel m'est apparu dans toute son ampleur et sa gravité le jour où j'ai choisi de faire mes études dans des institutions canadiennes-françaises. Bien sûr, je suivais là une inclination toute naturelle. Mais je n'en étais pas moins conscient des implications logiques de mon choix. Comme tous les jeunes qui continuent de s'inscrire dans les collèges et universités du Canada français, j'optais en définitive pour l'une des deux cultures dont on dit qu'elles ont également droit de cité en ce pays. Et une culture, ce n'est pas seulement une langue. C'est une philosophie de la vie. C'est une

façon de voir et penser avant d'être une façon de s'exprimer. Opter pour la culture française, c'est donc poser un acte de foi : de foi dans la permanence et le rayonnement de cette culture au Canada. Car si la culture française n'a pas d'avenir en notre pays, si elle doit éventuellement disparaître comme certains le prétendent, si elle condamne ceux qui en vivent à n'être jamais que des citoyens diminués, « plafonnés », des citoyens de seconde zone, alors c'est une pure perte de temps et un effroyable gaspillage d'énergie que de poursuivre sa formation dans des institutions d'expression française. Opter pour la culture française, c'est plus encore qu'un acte de foi. C'est un engagement. Un engagement à tout mettre en œuvre pour que les Canadiens de l'une ou l'autre communauté culturelle aient des chances égales de parvenir non seulement au succès matériel, mais à l'épanouissement total de leur personnalité. »

Voyons maintenant comment cet acte de foi et cet engagement de Daniel Johnson envers la culture française vont se conjuguer de manière particulière et fructueuse avec ses origines paternelles irlandaises. Pierre Godin explique dans le premier tome (pp. 376-377) de sa biographie en deux volumes de Daniel Johnson comment son père était un admirateur du leader indépendantiste irlandais, Eamon de Valera, le libérateur de l'Irlande face à l'Empire britannique. Son père se sentait solidaire des Irlandais du Sud persécutés, tout comme les Canadiens français, par les Anglais. L'inspiration politique de Johnson, principalement transmise par son père, se tournait davantage vers Valera que vers des figures comme Henri Bourassa ou Lionel Groulx, qui étaient les références principales des nationalistes canadiens-français des années 1930. Le nationalisme de Daniel Johnson était donc totalement dépourvu de tout nationalisme ethnique en raison de ses propres origines familiales, et son nationalisme trouvait son fondement dans une opposition anti-impérialiste. « Son sentiment irlandais dominait la conscience qu'il avait de son appartenance canadienne-française. Sa double appartenance culturelle

communiquait une ambivalence certaine à son nationalisme. Comme Irlandais catholique, il s'opposait aux anglophones protestants. Comme Canadien français, ce n'était pas la religion, mais la langue qui en faisait un "ennemi" des "Anglais" », écrit Godin. En réalité, loin d'être un ennemi des Anglais, Johnson servait souvent de médiateur entre les deux communautés linguistiques, et il critiquait souvent les anglophobes parmi ses collègues étudiants, ajoute son biographe. Il est évident que ce n'étaient certainement pas la langue ou la culture anglaise que Johnson rejetait, mais bien l'impérialisme britannique, en raison de son admiration pour Valera transmise par son père. Ainsi, tout en étant un fervent nationaliste canadien-français, Daniel Johnson ne rejoindra jamais le Bloc populaire, inspiré par Groulx et Bourassa, mais plutôt l'Union nationale de Maurice Duplessis. Ainsi, le fondement culturel, et non ethnique, de la nation canadienne-française ne peut être plus clair que chez Daniel Johnson. Cependant, avant toute chose, Daniel Johnson était un homme de progrès. Il le démontrera tout d'abord lors de son bref mandat en tant que ministre des Ressources hydrauliques, où il réussira à finaliser les travaux du projet de la centrale de la Berminis et à lancer la construction des barrages de Carillon, de la Manicouagan et de la rivière aux Outardes. Il insistera particulièrement pour que les ingénieurs québécois d'Hydro-Québec soient ceux chargés du plus grand projet hydroélectrique du monde, le futur chantier de la Manicouagan, plutôt que des ingénieurs américains. En tant que chef de l'opposition, Johnson sera tout d'abord un adversaire acharné d'un autre grand homme politique, René Lévesque, dont le projet phare sera la nationalisation de l'électricité, qui constituera l'enjeu des élections de 1962. Bien que le succès de cette nationalisation soit indéniable aujourd'hui, il est très instructif de comprendre les arguments avancés par Johnson à l'époque pour s'y opposer. Tout d'abord, comme il le répondit de manière cavalière au jeune et impétueux fonctionnaire Bernard Landry qui lui demanda pourquoi il s'opposait à la nationalisation lorsqu'il

est devenu premier ministre : « Premièrement, en régime britannique, le chef de l'Opposition doit s'opposer, c'est son devoir. Pour le reste, tu iras te faire expliquer cela par ton maître à penser, le socialiste Pierre Elliot Trudeau, qui était contre l'étatisation lui aussi. » (réf. Bernard Landry, p. 365). Pour le chef de l'Union nationale, comme l'explique Pierre Godin (réf. Godin tome 1, pp. 316-318), il n'est pas nécessaire de nationaliser puisqu'Hydro-Québec contrôle déjà l'énergie électrique. L'entreprise est maîtresse du jeu, car c'est elle qui détermine les tarifs et les sources d'approvisionnement par l'intermédiaire de la Régie des services publics. En 1962, Hydro-Québec produit déjà plus de 33 % de l'électricité tout en fournissant toute la région de Montréal. Elle dispose d'un potentiel qui lui permettrait, en seulement huit ans et sans expropriations inutiles et coûteuses, de produire environ 75 % de l'électricité québécoise. Johnson, qui est idéologiquement opposé à un étatsisme total et favorable à une mixité entre le secteur privé et le secteur public dans la production d'énergie hydroélectrique, estime que de tels investissements de l'État, d'une valeur de 600 millions de dollars, seraient plus rentables s'ils étaient réalisés dans d'autres secteurs de l'économie québécoise. Il pense également que cet investissement n'est pas opportun : « Pourquoi ne pas suivre l'exemple d'Hydro-Ontario qui a eu la sagesse d'attendre que les compagnies privées tombent l'une après l'autre comme des pommes trop mûres avant de les exproprier à bas prix ? Il y a déjà un précédent de taille au Québec. Qu'est-ce qu'Hydro-Québec, en fait ? C'est l'ancienne Montreal Light, Heat and Power nationalisée au bon moment et à peu de frais par le gouvernement du Québec en 1944 » (réf. *ibid*). D'autres considérations plus électoralistes, telles que la montée soudaine du Crédit social à droite de l'Union nationale, qui était farouchement opposé à la nationalisation et pouvait capter une partie du vote unioniste en région, ont également joué un rôle certain. Mais Daniel Johnson y voyait également une « manœuvre financière libérale ». « Pourquoi cette précipitation vers une nationalisation totale ? N'est-ce

pas pour enrichir des financiers liés aux libéraux, comme le conseiller législatif Jules Brillant, grand souscripteur de la caisse libérale et propriétaire de la Compagnie de Pouvoir du Bas-Saint-Laurent? Ou encore Peter Thompson, à la fois trésorier du Parti libéral, de la Shawinigan Water and Power et de la Northern Quebec Power?» (réf. *ibid*). Quoi qu'il en soit, la nationalisation d'Hydro-Québec sera l'une des sources d'un empire financier, Power Corporation, qui était alors contrôlé par Peter Thompson et acquis par Paul Desmarais en 1968. On connaît l'influence politique que ce milliardaire libéral a exercée sur la politique canadienne et québécoise, notamment en finançant des partis politiques, des universités, des fondations, des organismes culturels et de recherche, et en jouant un rôle déterminant dans la politique canadienne.

À peine plus d'un an après avoir été élu chef de l'Union nationale, Daniel Johnson se retrouvera confronté à l'élection référendaire sur la nationalisation de l'électricité. L'idée de la nationalisation, lancée par l'Action libérale nationale et reniée par Duplessis en 1936, puis réalisée en une première étape par le gouvernement libéral d'Adélard Godbout à la dernière année de son mandat en 1944, fait manifestement partie du destin des Québécois, et il aura fort à faire pour s'y opposer. Que peut faire Johnson face à une mesure aussi populaire que le rapatriement des leviers de décision gérant une richesse qui appartient aux Québécois? Son propre congrès est divisé, et même Jean-Jacques Bertrand, son plus grand concurrent à la chefferie unioniste, se range du côté de la nationalisation. C'est un symbole de la libération des Québécois. Si l'Union nationale s'oppose à la nationalisation, elle aura l'air de s'opposer à la libération du peuple québécois, lui dit le député Antonio Flamand. Incapable de sortir du cadre idéologique traditionnel de l'Union nationale à ses débuts en tant que chef de l'opposition, Johnson ne pouvait pas prendre clairement parti pour la nationalisation. Le 14 novembre 1962, Daniel Johnson perdra sa première élection en tant que candidat au poste de

premier ministre du Québec en tenant une position ambiguë sur la nationalisation de l'électricité (référendum sur le sujet après l'élection avec vote libre des députés de son parti), et, mal préparé, en perdant le premier débat télévisé électoral de l'histoire du Québec face à Jean Lesage.

C'est après cette élection que Daniel Johnson va complètement réorienter sa stratégie nationaliste. Alors que les premiers partis et mouvements indépendantistes éclosent au Québec, Johnson comprend l'air du temps. Il constate amèrement que son parti, l'Union nationale, le parti traditionnellement nationaliste au Québec, a bel et bien perdu une élection sur une question nationaliste, à savoir la nationalisation de l'électricité contre le Parti libéral. Sans aucun doute, il se dit qu'on ne l'y reprendra plus!

Johnson comprend rapidement que le « nationalisme défensif » traditionnel de l'Union nationale, fondé sur le respect intégral de la Constitution canadienne en combattant les intrusions fédérales dans les juridictions provinciales, ne suffira plus dans les années soixante.

En fait, il avait déjà poussé cette approche défensive à bout. Comme l'explique François Rocher (réf. Rocher, p. 218), dans sa réplique au discours du budget de 1961, Johnson s'oppose vigoureusement aux versements « conditionnels » du fédéral au Québec, dont dépend de plus en plus le budget du Québec. « Ce sont là des paiements qui nous parviennent avec des étiquettes, avec des instructions, avec des modes d'emploi, avec des contrôles fédéraux, bien que leur objet soit dans tous les cas d'une nature spécifiquement provinciale. En acceptant ce type de subvention, le gouvernement du Québec menace la souveraineté du Québec et, qui plus est, implante au Québec des structures pensées par Ottawa pour l'ensemble du pays, sans égards aux particularités culturelles de la province de Québec. C'est donc la possibilité d'autodétermination culturelle, sociale et économique qui est menacée à terme. »

Dans la même veine et s'inspirant de la Commission Tremblay de la fin des années 1950, Johnson démontrera la logique constitutionnelle de renforcer le pouvoir de taxation corporatif du Québec dans le domaine des ressources naturelles, une approche qu'il préférera à l'étatisation et considérera plus avantageuse pour le Québec, car celui-ci encaisserait les bénéfices sans être responsable des pertes éventuelles.

Mais plus encore, François Rocher (réf. Rocher, p. 217) citant *La Presse* du 15 mars 1962 : « Ainsi le B.N.A. Act avait (...) opté pour une forme de séparatisme, car les provinces sont aussi souveraines dans leur ordre que le gouvernement central dans le sien, notamment afin de (...) permettre à nos deux communautés nationales de se développer librement, de s'autodéterminer chacune suivant ses aspirations, ses particularismes et son génie propre. » C'est dans cette perspective que Johnson réclamera, dès 1962, une confédération au sein de laquelle les deux groupes ethniques pourront collaborer sur un pied de stricte égalité, à défaut de quoi il faudra songer à « autre chose ». Sans se dire séparatiste, il ne fait aucun doute que cette « autre chose » sera bien le séparatisme. Johnson va même jongler, en 1962, avec l'idée d'inscrire au programme de son parti un référendum provincial sur l'indépendance du Québec. Il ferait ainsi d'une pierre deux coups. Il éviterait à l'Union nationale de se diviser sur le fond du problème en recourant à l'appel direct à la population. D'autre part, il couperait l'herbe sous les pieds aux nouveaux partis indépendantistes en pleine ascension. Cette intéressante stratégie n'aura pas de suite... pour l'instant.

On voit donc que le concept d'égalité des deux peuples fondateurs semble inné chez Johnson, tout comme la « menace séparatiste » pour l'obtenir. Deux éléments de base de la pensée et de la stratégie de Johnson semblent donc présents dans son esprit dès son arrivée à la tête de son parti : d'une part, l'égalité des deux peuples fondateurs au sein du Canada sous

la menace de l'indépendance du Québec en cas de refus constituera le fondement de sa politique nationaliste. D'autre part, cela lui permettra de rester officiellement fédéraliste tout en ne fermant pas la porte à l'indépendance du Québec au sein même de son parti. Il évitera ainsi une rupture entre la majorité fédéraliste de son parti et sa minorité indépendantiste. Cette stratégie aura également l'avantage, comme le fera remarquer Francine Lalonde (réf. Lalonde, p. 304), de ne pas diviser la politique québécoise en deux clans et partis opposés de souverainistes contre indépendantistes, ce qui se produira peu après son décès, lorsque René Lévesque le remplacera en tant que leader nationaliste québécois. Avec cette stratégie, son propre parti pourra donc se permettre de suivre allègrement le courant indépendantiste de la société, de le promouvoir indirectement et de s'y adapter selon les circonstances.

En 1963, à la suite de sa défaite électorale de novembre 1962, Johnson ajoutera une importante corde à son arc nationaliste. Il passera officiellement du « nationalisme défensif » au « nationalisme offensif » en faisant de l'Union nationale le parti de la nouvelle constitution.

À partir de janvier 1963, selon Pierre Godin (p. 374, tome 1), Johnson soutient qu'il faut rédiger une nouvelle constitution afin de consacrer le principe fondamental de l'égalité des deux nations souveraines qui forment le Canada. Cette date marque une étape importante dans l'évolution constitutionnelle de Johnson. Il a trouvé deux idées clés - une nouvelle constitution et la reconnaissance de deux nations égales - qui formeront le noyau de sa stratégie constitutionnelle dans les années à venir. Le 17 janvier 1963, Johnson lance un ultimatum pour le moins provocant à l'Assemblée législative : — Il ne reste que deux options possibles, dit-il, entre lesquelles il faudra choisir avant 1967 : ou bien nous serons maîtres de nos destinées dans le Québec et partenaires égaux dans la direction des affaires du pays, ou bien ce sera la séparation complète.

De 1946 à 1959, Daniel Johnson a été témoin des luttes épiques de son chef, Maurice Duplessis, contre les empiétements constitutionnels du gouvernement fédéral dans les domaines de compétence provinciale. Il connaît donc très bien le dossier et a eu amplement le temps, lors de son attente pour devenir ministre, de cogiter à ce sujet. Contrairement à son chef, qui pensait que le respect scrupuleux et intégral du texte de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique constituait la voie vers l'épanouissement collectif du Québec et que le non-respect de ce texte sacré par le gouvernement fédéral était au cœur du problème, Daniel Johnson estime que le problème réside dans le texte lui-même, obscur, sibyllin et rempli de zones grises laissant place à différentes interprétations concurrentes.

Égalité ou Indépendance est l'œuvre politique majeure de Daniel Johnson. Cet opuscule de 122 pages, publié en 1965, constitue à la fois un cours essentiel sur la politique et la Constitution canadienne, ainsi que le plaidoyer de Daniel Johnson en faveur d'une nouvelle constitution canadienne. Johnson explique clairement dans ce livre pourquoi la constitution est l'élément central et distinctif d'une véritable fédération, et comment toutes les zones grises de la Constitution canadienne, exploitées à la fois par le gouvernement fédéral et par les neuf autres provinces anglophones complices de celui-ci, ont progressivement transformé la fédération canadienne en un régime unitaire décentralisé.

« Il est de l'essence même du fédéralisme que les provinces ou les États fédérés ne soient pas subordonnés au pouvoir central, mais investis d'une pleine souveraineté dans les domaines qui sont de leur compétence exclusive. L'étendue de leurs droits et de leurs responsabilités ne doit pas dépendre de la volonté du pouvoir central, mais de la constitution elle-même, qui est au-dessus de tous les gouvernements. » (Réf. Daniel Johnson, p. 67)

Les pouvoirs exclusifs des provinces et ceux du gouvernement fédéral sont relativement clairs dans la Constitution, mais c'est dans le domaine de la taxation que cela devient flou. À quoi sert-il d'avoir l'exclusivité d'une juridiction si les revenus nécessaires pour exercer cette juridiction ne lui sont pas associés? Par ailleurs, le Conseil privé, qui était le tribunal extérieur neutre et indépendant chargé d'arbitrer les contentieux constitutionnels concernant la répartition des compétences entre le fédéral et les provinces, ne remplit plus ce rôle depuis l'abolition des appels au Conseil privé en 1949. Ainsi, c'est maintenant la Cour suprême, dont tous les juges sont nommés par l'autorité fédérale, qui assume ce rôle. Johnson pose donc la question : « Quel est le syndicat ouvrier qui consentirait à porter ses griefs devant un tribunal d'arbitrage dont tous les membres, quelles que soient par ailleurs leur compétence et leur intégrité, auraient été nommés par la partie patronale? » (réf. Daniel Johnson, p. 77)

La Seconde Guerre mondiale a permis au gouvernement fédéral de s'emparer des impôts directs sous les yeux impuissants du premier ministre du Québec de l'époque, Adélard Godbout, lors de la promulgation de la Loi de location des impôts provinciaux, qui transférait la totalité de l'impôt sur le revenu au gouvernement fédéral, ne laissant que 5 % aux provinces. En réalité, comme l'explique Arthur Tremblay (Réf. Tremblay, p. 421), le *Welfare State* promu par le fédéral à partir de l'après-guerre, que Duplessis condamnait en l'associant au socialisme, s'expliquait en grande partie par la justification du fédéral de ne pas rendre les « impôts loués aux provinces » à la fin de la guerre, ce qui a entraîné une ingérence incessante du fédéral dans les compétences provinciales en matière de santé, d'éducation, de sécurité sociale, etc.

« Après le conflit, le fédéral imagina divers moyens, dont celui des accords fiscaux, pour ne remettre aux provinces que ce qu'il voulait bien leur remettre. Si bien qu'aujourd'hui, ce

n'est plus dans la Constitution que se trouve la vraie mesure des droits provinciaux, mais dans la volonté d'Ottawa, dans les lois fédérales, dans les programmes conjoints par le truchement desquels le gouvernement central se permet de prendre des initiatives et d'établir des normes même dans les domaines que les Pères de la Confédération avaient réservé aux provinces. C'est du caprice d'Ottawa que dépendent désormais les pouvoirs des provinces. Celles-ci se trouvent dépouillées des pouvoirs exclusifs ou souverains qui leur avaient été attribués en 1867. En fait, sans plus s'occuper de la Constitution que si elle n'existait pas, Ottawa légifère en matière d'imposition directe, d'enseignement, d'hospitalisation, d'assurance, de sécurité sociale, de richesses naturelles, de logement, de travaux d'hiver, de chemins miniers et forestiers, de planification régionale et même d'institutions municipales, toutes choses qui sont censées être de la compétence des provinces. Et qui s'en plaint? Personne en dehors de cet éternel trouble-fête qui s'appelle le Québec et qui s'obstine encore à invoquer une constitution déjà abolie à toutes fins pratiques.» (réf. Johnson, pp. 68-69)

Johnson explique également dans son livre *Égalité ou indépendance* (pp. 37-39) comment la Constitution de la Confédération canadienne de 1867 ne correspond plus du tout à la réalité canadienne un siècle plus tard. Tout d'abord, le vocabulaire utilisé dans cette constitution est imprécis. Le Canada n'est pas une confédération, mais bien une fédération, et les provinces ne sont pas des provinces, mais des États fédérés. Une confédération est un phénomène de droit international et n'est pas régie par une constitution, mais par un traité entre pays souverains décidant de céder une partie de leurs pouvoirs à un organe central, dans des domaines très précis tels que la défense du pays, la monnaie ou la politique étrangère. Cet organe central est composé de délégués des États membres, et non de députés élus par le peuple. Il n'y a aucun lien direct entre l'organe confédéral et les citoyens, précise-t-il.

En utilisant le terme de «Confédération», les auteurs de notre constitution semblaient accorder aux États membres une souveraineté plus grande que celle qu'ils leur attribuaient en réalité. Au contraire, ils ont exagéré leur dépendance en les appelant des provinces.

Dans le sens strict du terme, une province est une division territoriale placée sous l'autorité d'un délégué du pouvoir central. Il s'agit d'un phénomène de décentralisation administrative, mais à l'intérieur d'un État unitaire. En effet, il peut exister et il existe effectivement des États unitaires plus ou moins décentralisés. Les provinces peuvent y bénéficier d'une certaine autonomie. Cependant, cette autonomie ne dépend pas de la constitution, mais uniquement de la volonté du pouvoir central, qui peut donc la modifier ou même la supprimer entièrement. C'est pourquoi on les appelle des provinces et non des États, explique Johnson.

Tout cela nous permet de mieux comprendre ce qu'est un véritable régime fédéral. Il s'agit d'un régime intermédiaire entre l'État unitaire et la confédération, constituant une sorte d'équilibre entre la séparation et l'unité. Dans ce régime, l'autorité de l'État n'est pas hiérarchisée, mais partagée entre deux niveaux de gouvernement, chacun exerçant la plénitude des pouvoirs étatiques dans les limites de sa compétence. Il est essentiel que ce partage des pouvoirs soit défini par la constitution elle-même. Si cela dépend de la volonté du pouvoir central, ce n'est plus du fédéralisme, mais plutôt un régime unitaire décentralisé. Ainsi, pour qu'il y ait fédéralisme, il est absolument nécessaire d'avoir une constitution écrite à laquelle le pouvoir central et les États membres sont tous deux tenus de se conformer. En corollaire de cette exigence, il doit également exister un tribunal au-dessus des deux niveaux de gouvernement qui soit le gardien et l'interprète suprême de la constitution. Pour marquer clairement la place du fédéralisme, disons que dans un pays gouverné par plusieurs

administrations, il peut y avoir trois régimes différents. Si le partage des pouvoirs dépend de la volonté des États membres, alors nous avons affaire à une confédération. S'il dépend de la constitution, il s'agit d'une fédération. Et s'il dépend de la volonté du pouvoir central, nous avons alors un État unitaire décentralisé, explique Daniel Johnson. En raison de cette recherche d'équilibre entre séparation et unité, les modèles de fédéralisme sont donc multiples dans le monde, car ils doivent s'adapter à chaque réalité. «Ainsi, les deux pays les plus puissants du monde à l'heure actuelle, les États-Unis et la Russie, sont régis par des constitutions fédérales, mais ces constitutions se ressemblent peu, car dans le premier cas, il s'agit d'un pays relativement homogène, tandis que l'Union des républiques socialistes soviétiques regroupe des populations de langues et de nationalités très diverses. Deux des républiques fédérées, l'Ukraine et la Biélorussie, ont même une certaine compétence internationale qui leur permet d'être directement représentées aux Nations Unies. Il n'est donc pas nécessaire que, dans une fédération donnée, tous les territoires fédérés aient exactement les mêmes droits et les mêmes responsabilités. C'est précisément là l'essence même du fédéralisme : pouvoir s'adapter à toutes les situations». (réf. Johnson, p. 36)

Notons que l'Union européenne, autrefois un exemple caractéristique d'une véritable confédération, est maintenant devenue une union politico-économique *sui generis*, c'est-à-dire unique en son genre, de vingt-sept États européens. Selon la définition donnée par Johnson, elle se situerait entre la fédération et la confédération. Ne possédant pas de constitution, elle ne peut être considérée comme une fédération. Cependant, l'élection des membres de son parlement et l'existence de celui-ci la rapprochent de la fédération.

Johnson explique également de manière éloquente le phénomène qui a progressivement conduit la fédération canadienne de 1867 vers un régime unitaire décentralisé. À

l'origine, les quatre provinces ou États fédérés, le Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, étaient pratiquement aussi distincts les uns des autres que le Québec l'était vis-à-vis d'eux. Les deux provinces maritimes s'étaient développées séparément, tant du Haut-Canada (devenu l'Ontario) que du Bas-Canada (devenu le Québec). Il n'y avait guère de liens historiques entre les trois provinces anglaises. C'est probablement pour cette raison pratique que le régime fédéral a été instauré avec des pouvoirs égaux pour toutes les provinces. Ainsi, la «séparation dans l'union» offerte par le modèle d'une fédération n'était pas farfelue et s'imposait tout autant pour les autres provinces que pour le Québec. Bien que le Québec fût la seule province francophone, les pouvoirs accordés au Québec, identiques à ceux des autres provinces, ont néanmoins été jugés suffisants pour son épanouissement par une partie de l'élite québécoise de l'époque.

Ayant cela à l'esprit, il n'est pas si surprenant qu'après 1867, ce soit l'Ontario d'Oliver Mowat qui a été la première province à engager la lutte pour les droits provinciaux. Lors de la première conférence interprovinciale convoquée à Québec par Honoré Mercier, on vit les délégués d'Halifax déposer au procès-verbal une sorte de protêt, indiquant qu'ils se joignaient aux pourparlers «sans préjudice du droit du gouvernement et du peuple de la Nouvelle-Écosse d'adopter telle ligne de conduite qui pourra à l'avenir être jugée désirable dans le but d'obtenir la séparation de cette province du Canada». Le Québec n'a donc rien inventé en termes de séparatisme au Canada.

Cependant, l'évolution de la fédération de 1867 ne s'est pas déroulée de la même manière dans les quatre provinces. C'est là que réside la source du problème canadien pour le Québec, selon Daniel Johnson. La langue commune aux trois provinces anglophones et leur regroupement au sein de la fédération canadienne, la construction du chemin de fer d'un océan à

l'autre, les moyens de communication, tout cela a conduit à la formation d'une identité anglo-canadienne nouvelle qui s'est substituée à l'identité provinciale en tant que sujet britannique pour les trois provinces anglaises et les autres provinces anglaises ultérieures à la Confédération de 1867. La nation anglo-canadienne est donc apparue progressivement, avec Ottawa comme capitale. L'État-nation canadien-anglais s'est peu à peu identifié à sa capitale à Ottawa, reléguant ainsi ses capitales provinciales à un rôle secondaire. Le Québec, quant à lui, a presque suivi le chemin inverse. Historiquement, le premier et seul véritable peuple canadien, ce peuple canadien devenu le peuple canadien-français, a mis énormément de temps à percevoir clairement dans le gouvernement du Québec le gouvernement associé à son État-nation. En réalité, on pourrait dire qu'il n'y est même pas encore complètement parvenu aujourd'hui et ce fameux « vol d'identité » de l'appellation du terme canadien par les loyalistes à la Couronne britannique au véritable peuple canadien y est certainement pour quelque chose. Devenant de plus en plus minoritaire au Canada, le peuple canadien-français a peu à peu compris, à partir de Mercier et de l'affaire Riel, que le Québec était le véritable foyer de tous les Canadiens français et que la « province » de Québec était notre véritable État-nation, étant la seule entité contrôlée majoritairement par le peuple canadien-français. Tandis que toutes les autres provinces laissaient naturellement Ottawa s'approprier leurs pouvoirs, rassurées qu'elles étaient par leur majorité anglophone à Ottawa, le Québec est progressivement devenu la seule province à s'opposer à ce mouvement centrifuge des pouvoirs provinciaux vers Ottawa. Comme le souligne Johnson, dépourvues d'une constitution claire et d'un véritable arbitre de celle-ci, les conférences fédérales-provinciales, où le Québec représente un gouvernement sur onze, sont devenues l'arène où se décide la répartition des pouvoirs.

Daniel Johnson tourne en dérision de manière absolue le désir de rapatriement de la vénérable Constitution de 1867, assortie d'une formule d'amendements et d'une Charte des droits et des libertés.

« Qu'on la laisse mourir à Londres ! Si l'on veut une constitution vraiment canadienne, il y a un moyen bien simple de l'obtenir. Comme je l'ai déjà suggéré à plusieurs reprises, qu'on laisse mourir à Londres la vieille Constitution qui n'a jamais élu domicile au Canada et qui, parvenue à l'âge de 97 ans, ne s'est jamais résolue à parler l'une des deux langues nationales du Canada puisqu'il n'en existe pas de version française officielle. Et donnons-nous, au Canada, entre Canadiens, une constitution qui soit vraiment nôtre et qui réponde à nos besoins d'aujourd'hui. (...) À part le Canada, y a-t-il dans le monde entier un seul autre pays qui, après avoir obtenu sa souveraineté, tient quand même à garder la Constitution qui lui a été donnée au temps où il était encore une colonie ? Et parmi les quelque soixante nations nouvelles qui ont conquis leur indépendance depuis la fin de la dernière guerre, s'en trouve-t-il une seule qui ait eu l'idée de récupérer son vieux statut colonial ? N'y aurait-il donc dans tout l'univers qu'un seul pays, le nôtre, qui soit incapable de se donner une nouvelle constitution ? » (réf. Daniel Johnson, p. 78-79).

Depuis 1931, le Statut de Westminster a consacré l'égalité juridique des membres du Commonwealth. C'est à partir de ce moment-là seulement que le Canada est devenu techniquement un pays souverain, puisqu'aucune loi du Parlement du Royaume-Uni ne pouvait plus affecter un dominion. Cependant, une exception a dû être faite pour l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, car elle demeure une loi du Royaume-Uni. Selon Johnson, étant donné que nous vivons dans une fédération, il est impératif d'avoir une constitution écrite pour répartir les sphères de compétences entre l'autorité fédérale et les États membres. De plus, dans tout système fédératif, le principe de

la primauté de la constitution est inhérent. La Constitution canadienne n'appartient ni au Parlement canadien ni aux provinces. Les deux ordres de gouvernement lui sont également soumis. Par conséquent, il doit exister une autorité constituante supérieure à l'organe central et aux organes provinciaux, à laquelle il faut recourir pour modifier et refaire la Constitution. Depuis que le Parlement du Royaume-Uni ne peut plus jouer ce rôle depuis 1931, l'autorité supérieure qui peut nous donner une nouvelle constitution ne peut être que le peuple souverain, s'exprimant par le biais de ses représentants dans une assemblée constituante ou exprimant directement sa volonté par référendum, selon Johnson.

On constate donc immédiatement la divergence entre le désir fédéral de rapatrier la vieille Constitution de 1867, assortie d'une formule d'amendements et d'une Charte des droits, et la nouvelle constitution proposée par Johnson. En plus d'envoyer l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 aux oubliettes de l'histoire, la nouvelle constitution canadienne de Johnson conférerait un pouvoir absolu sur cette constitution au peuple souverain, tandis que le rapatriement de la Constitution et la Charte des droits proposés par le fédéral donneraient le pouvoir sur la Constitution aux juges nommés par le fédéral. La nouvelle constitution prônée par Johnson mènerait donc implicitement à la création d'une République canadienne et à l'abolition du statut de monarchie constitutionnelle pour le Canada, car dans une république, le peuple est souverain, tandis que le roi ou la reine est souverain dans une monarchie, qu'elle soit constitutionnelle ou absolue.

Ainsi, «l'Irlandais» anti-impérial Daniel Johnson vient perturber considérablement les plans du gouvernement fédéral en matière constitutionnelle. Avec l'aide du général de Gaulle, il s'apprête à devenir le premier homme politique canadien depuis Papineau à défier l'axe de la monarchie constitutionnelle promue par Londres-Ottawa. Mais ce n'est pas tout.

Comme le titre de son ouvrage, *Égalité ou indépendance*, le réaffirme clairement en 1965, la nouvelle constitution canadienne doit refléter la réalité d'un pays binational. L'égalité de la nation canadienne-française et de la nation anglo-canadienne est une condition absolument essentielle pour que le Québec fasse partie de la fédération canadienne. Si l'égalité ne peut être atteinte pour le Canada français au sein d'une nouvelle constitution canadienne, l'indépendance du Québec deviendra la meilleure option pour cette province.

Dans la perspective de ce nouveau Canada à deux nations, Daniel Johnson s'oppose dès 1963 à la mise en place d'une enquête sur le bilinguisme réclamée par le journaliste André Laurendeau, un ancien pétainiste récupéré par le gouvernement fédéral. Selon Johnson, le temps presse et il ne faut s'attendre qu'à des concessions mineures de la part d'une commission contrôlée par le fédéral. Johnson ne souhaite pas une constitution rapiécée, mais une nouvelle constitution, et il s'oppose au format des conférences fédérales-provinciales où le Québec ne constitue qu'un seul gouvernement parmi onze.

Johnson demande la convocation d'une assemblée constituante composée de délégués des deux nations, y compris les associations représentant les intérêts d'un groupe de la nation. Les objectifs seraient de déterminer les pouvoirs nécessaires à l'État du Québec pour assurer le rayonnement de sa communauté sur les plans culturel et économique, d'identifier les dispositions garantissant l'égalité des partenaires, de prévoir les protections juridiques pour les minorités anglophones au Québec et francophones hors Québec.

« Bien que le rôle de l'assemblée constituante serait de définir les pouvoirs du Québec dans le cadre d'un fédéralisme renouvelé, Johnson n'hésite pas à anticiper certaines recommandations dont, notamment, la reconnaissance d'une participation provinciale au sein de la Banque du Canada, la modification

de la Cour suprême, le contrôle sur les émissions diffusées par Radio-Canada au Québec, l'attribution de juridictions exclusivement provinciales dans le domaine de l'imposition directe sur les revenus et les entreprises et, finalement, la modification du Sénat pour en faire une Chambre des deux nations où les deux communautés seraient représentées sur une base paritaire et qui aurait pour objectif de faire respecter la constitution. La réforme du Sénat permettrait d'être à la fois une fédération politique à dix et une fédération nationale à deux. Cette Chambre des nationalités deviendrait l'organe central de cette fédération binationale. On pourrait y régler les problèmes touchant les rapports entre les deux communautés culturelles. Elle pourrait disposer d'un comité judiciaire, qui serait le tribunal constitutionnel du Canada, et d'un comité de compensation fiscale, qui verrait à ajuster les fardeaux financiers dans les cas où les pouvoirs fiscaux et législatifs exercés par le Québec différeraient de ceux exercés par les autres provinces. Compte tenu de ce nouvel aménagement, le Québec pourrait percevoir la totalité de l'impôt direct et verser par la suite une compensation à Ottawa selon les modalités fixées par le comité de compensation. La maîtrise de la fiscalité apparaît comme l'élément central de l'affirmation économique et culturelle du Québec.» (Réf. François Rocher, p. 220-221, incluant citations de journaux montréalais janvier-février-juin 1963, Radio-Canada, mai 1963).

Johnson ne précise pas davantage la nature des institutions de sa nouvelle constitution dans *Égalité ou indépendance*, publié en mars 1965. La raison principale en est la création du Comité parlementaire sur la constitution, créé par le gouvernement Lesage sur une motion présentée par l'Union nationale en 1963 et mis en place en 1964. Ce comité transpartisan était présidé par Georges-Émile Lapalme, assisté de Claude Morin en tant que secrétaire, et les quatre autres membres étaient Paul Gérin-Lajoie, René Lévesque, Jean-Jacques Bertrand et Daniel Johnson. L'un des apports majeurs du comité a été l'élaboration

d'un consensus parmi les Québécois, quelles que soient leurs appartenances politiques, tout en ayant une influence majeure sur l'évolution de la pensée constitutionnelle au Québec, selon Alain-G. Gagnon. Ce comité a également été l'occasion d'un rapprochement entre René Lévesque et Daniel Johnson, qui s'étaient constamment querellés depuis l'arrivée du premier au ministère des Ressources naturelles. Johnson ajoute tout de même dans son livre l'idée d'une charte des droits nationaux établissant le principe de l'égalité des deux nations partout au Canada, en plus d'une charte des droits de l'homme. Il énonce également une liste de nouveaux pouvoirs supplémentaires, qu'il considère comme non négociables pour le Québec dans sa nouvelle constitution, que ce soit par l'attribution de pouvoirs à l'État du Québec ou par une forme de veto sur le parlement binational, concluant ainsi son livre : le droit à l'autodétermination pour le Canada français, toutes les télécommunications (parfait exemple de caducité de la Constitution de 1867), la politique tarifaire, la politique de l'immigration, la politique monétaire, la fiscalité des ressources naturelles et l'impôt sur les successions.

Le Canada de Johnson sera binational ou sans le Québec. À l'exception de la représentation internationale à l'ONU, on remarquera que les pouvoirs réclamés par Johnson pour le Québec sont, pour ainsi dire, très proches de ceux réclamés par le Parti québécois lors du premier référendum sur le mandat de négocier la souveraineté-association en 1980. S'y ajoutent des droits supplémentaires pour le Canada français hors Québec, élément abandonné par le Parti québécois de René Lévesque. Cependant, le modèle politique de l'association, le véritable fédéralisme asymétrique pour Johnson, et la véritable confédération, ou la souveraineté-association, pour Lévesque, sont fort différents. Nous y reviendrons...

Johnson énonce donc clairement dans son livre sa préférence pour un nouveau régime fédéral binational,

avec tous les pouvoirs nécessaires au Québec pour son épanouissement culturel et économique à l'intérieur du Canada. Mais il annonce aussi très clairement qu'en cas de refus d'accorder au Québec ce statut d'égalité, l'indépendance du Québec deviendra automatiquement l'autre option, le plan B. Cela ne peut être plus clair que dans le chapitre 11 de son livre sur l'indépendance du Québec :

«J'estime qu'on ne doit pas, a priori, rejeter la solution séparatiste. Car il peut arriver que l'indépendance totale du Québec, pour des raisons qui ne dépendent pas surtout de lui, devienne la seule issue compatible avec la survie et le progrès de la nation canadienne-française. Si d'autres semblent disposés à sacrifier notre culture, au besoin, pour sauver la Confédération, mon attitude est tout à fait différente. Sans animosité, mais sans détour, je tiens à dire clairement que la Confédération n'est pas une fin en soi ; et que si, après avoir tout tenté pour la rendre également habitable à nos deux communautés culturelles, nous constatons un jour la vanité de nos efforts, elle ne nous paraîtra plus digne d'être sauvée. Il en est qui veulent sauver la Confédération même au prix de l'autonomie du Québec. Moi, je suis prêt à sauver l'autonomie du Québec même au prix de la Confédération.» (D. Johnson, p. 105.)

En se référant à Duplessis, Johnson cite ensuite une déclaration lors de la conférence fédérale-provinciale de 1950 : «Si l'on ne veut pas respecter le pacte de 1867, si l'on ne veut de nous dans la Confédération, la province de Québec prendra les moyens de vivre par elle-même.» Il cite même Paul Sauvé, un mois avant sa mort en décembre 1959, à propos d'un partage plus équitable des sources de revenus : «Je le dis avec toute la sincérité dont je suis capable, si, en 1962, les autorités de tout le pays ne réalisent pas qu'il y a là une question de vie ou de mort, je ne vois pas comment la Confédération canadienne pourra continuer à fonctionner.» (D. Johnson, p. 106)

Finalement, il conclut : «La nation canadienne-française, en formation depuis trois siècles, a besoin d'un climat de liberté pour s'épanouir pleinement. Il ne peut y avoir d'égalité culturelle sans autonomie culturelle. Et il ne peut y avoir d'autonomie culturelle sans autonomie politique. Il faut une patrie à la nation canadienne-française. Si elle ne parvient pas à se réaliser politiquement d'un océan à l'autre, dans un fédéralisme nouveau et binational, elle n'aura pas d'autre choix que de faire l'indépendance du Québec. Je sais bien que c'est là une solution extrême, une solution de dernier recours. C'est un peu comme la grève. Mais pour un syndicat qui entreprend des négociations, il ne serait pas sage d'exclure au départ le recours à la grève, même s'il espère bien l'éviter. Si la sécession devenait pour les Canadiens français le seul moyen de rester eux-mêmes, de rester français, alors ce ne serait pas seulement leur droit, ce serait même leur devoir d'être séparatistes. Et quant à moi, je n'ai aucun doute que, le cas échéant, l'Union Nationale soit le seul parti, capable de réaliser l'indépendance dans l'ordre, dans le respect de la liberté individuelle et des droits acquis.» (Daniel Johnson, p. 110)

Si Daniel Johnson préfère une toute nouvelle constitution canadienne à l'indépendance du Québec, il n'en demeure pas moins que la réalisation de l'indépendance du Québec ne le rebute pas. Il suggère même l'Union nationale comme meilleur véhicule pour y parvenir ! Il est important de garder à l'esprit que le plan B de Daniel Johnson est bel et bien l'indépendance totale du Québec, contrairement aux deux offres ultérieures de nature confédératives offertes par le Parti Québécois : la souveraineté-association de René Lévesque présentée à l'élection référendaire de 1970 et lors du référendum de 1980, ainsi que l'offre de partenariat économique et politique du triumvirat formé de Jacques Parizeau, Lucien Bouchard et Mario Dumont lors du référendum sur la souveraineté de 1995. Cependant le référendum de 1995 aurait donné le mandat au gouvernement du Québec de déclarer le Québec souverain, sans préciser

du type de souveraineté dont il se serait agi, un an après la victoire référendaire, peu importe le résultat des négociations sur l'offre de partenariat économique et politique très élaborée proposée au reste du Canada par le Québec.

Mais plus important encore, en affirmant aussi explicitement le recours possible à l'indépendance du Québec, tant dans ses déclarations que dans son livre, non pas de manière épisodique comme l'avaient fait Sauvé ou Duplessis avant lui, mais en l'incorporant de manière centrale dans la politique de son parti, Daniel Johnson accroît la crédibilité de l'indépendance du Québec aux yeux des Québécois et de son élite politique. Comme l'écrit William Tetley : « C'était le premier chef de gouvernement à aller jusqu'à l'indépendance dans sa conception politique des choses. En n'écartant pas cette possibilité, il lui conférait une légitimité politique aux yeux des Québécois, tout en s'en servant comme arme de négociation avec le Canada anglais » (Réf. Tetley, p. 348)

En fait, le principal inconvénient noté par Johnson concernant l'indépendance du Québec dans son livre demeure la séparation du peuple canadien-français en deux pays distincts, le Québec et le Canada. Certains auteurs relèvent une confusion dans la pensée de Johnson concernant le thème de l'égalité. Les deux nations égales pour Johnson sont la nation anglo-canadienne et la nation canadienne-française, ce qui semble contradictoire avec les aspirations de l'État du Québec à la souveraineté. Cependant, il n'y a pas d'ambiguïtés si l'on comprend bien l'importance, pour Johnson, de protéger les droits des minorités anglaises au Québec ainsi que des minorités françaises en dehors du Québec au sein de la fédération canadienne. Il souligne souvent la faiblesse de la Constitution de 1867, qui prévoyait le respect de la minorité anglaise au Québec, mais ne prévoyait rien en ce qui concerne le respect des minorités françaises dans les autres provinces.

L'égalité des deux nations d'un bout à l'autre du Canada implique notamment la protection des minorités linguistiques à travers le pays. L'avantage principal de l'option fédéraliste pour Johnson réside dans l'unification du peuple canadien-français à travers tout le Canada. William Tetley souligne à juste titre (*ibid.* p. 347) que le gouvernement du Québec, sous la direction de Daniel Johnson, prônait la promotion du français au Canada, en se référant toujours aux Canadiens français plutôt qu'aux Québécois. Cependant, cette approche a été abandonnée ultérieurement par le gouvernement de René Lévesque en 1976 et n'a jamais été reprise par le gouvernement de Robert Bourassa en 1985 ni par aucun autre gouvernement du Québec à ce jour.

Il serait donc absurde pour Johnson de parler d'égalité entre le Québec et le reste du Canada à l'intérieur du Canada dans un cadre fédéral, car cela supposerait que l'ensemble du peuple canadien-français se trouve au Québec, ce qui n'est pas le cas. Une telle égalité entre l'État du Québec et le reste du Canada dans une structure politique nécessiterait un véritable cadre confédéral, tel que la souveraineté-association prônée par René Lévesque. Nous examinerons plus loin les implications politiques de ce choix. Par ailleurs, l'établissement du Québec en tant que foyer national du peuple canadien-français, nécessitant des pouvoirs particuliers pour le Québec au sein du Canada, est également clairement exprimé par Johnson. Cela conduit directement à l'État-nation du Québec pour le peuple canadien-français dans le cadre fédéral, étant donné que le Québec est le seul État majoritairement contrôlé par le peuple canadien-français.

Daniel Johnson conçoit théoriquement le fédéralisme asymétrique comme la meilleure option possible pour le peuple canadien-français dans son ensemble. Dans un monde idéal, si le Québec disposait de tous les pouvoirs nécessaires à son épanouissement économique et culturel, ce qui inclurait à

la fois de nouveaux pouvoirs pour le gouvernement du Québec et de nouveaux pouvoirs exclusifs pour la nation canadienne-française au niveau fédéral, par le biais d'un Sénat binational, et si ce Sénat binational garantissait l'égalité des nations à travers tout le Canada, la situation du peuple canadien-français dans son ensemble, tant au Québec que dans le reste du Canada, serait optimale. Bien sûr, il est facile aujourd'hui de ridiculiser cette approche de Johnson. Compte tenu du refus du Canada anglais face aux demandes minimales du Québec, comme lors de l'épisode du lac Meech, comment pouvait-on sérieusement espérer un tel résultat au début des années 60 ? De plus, la composition d'un Sénat ou d'une constituante binationale, même si la définition des nations canadienne-française et anglo-canadienne est clairement culturelle et non ethnique selon Johnson, pourrait poser un problème pour les Canadiens qui s'identifient aux deux nations simultanément. Cependant, il est important de se replacer dans le contexte de l'époque où le gouvernement Lesage venait de réussir à obtenir d'importants transferts de pouvoirs d'Ottawa. Jean Lesage était confronté à un gouvernement minoritaire dirigé par John Diefenbaker à partir du 18 juin 1962, puis à un autre gouvernement minoritaire, celui de Lester B. Pearson, à partir du 8 avril 1963. Après Duplessis et Lesage, le Québec venait tout juste de réaliser des gains importants en termes de transferts de pouvoirs fiscaux. Cependant, cela sera suivi par une réaction virulente du gouvernement fédéral, avec l'avènement des trois colombes de la revue *Cité libre*, Pierre Elliot Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier, qui se lancèrent en politique en septembre 1965 et furent élus lors des élections fédérales du 8 novembre 1965. Même s'ils faisaient partie d'un gouvernement minoritaire, ils allaient bientôt changer définitivement le paysage politique canadien.

5.3.3 *Le tournant de l'automne 1964*

Jouissant jusqu'alors d'un bilan presque parfait en matière de relations avec le gouvernement fédéral, ayant obtenu d'importants gains en matière de fiscalité pour le Québec et soutenu par les médias grâce aux réussites de la Révolution tranquille, le premier ministre Jean Lesage était considéré comme invincible au milieu de l'année 1964. Cependant, un coup de théâtre à l'automne 1964 allait bientôt fissurer cette invincibilité politique. Le rapatriement de la Constitution, une demande constante et légitime du gouvernement fédéral depuis l'obtention de la souveraineté juridique canadienne accordée par le Statut de Westminster de 1931, est accepté par les provinces et le gouvernement fédéral grâce à la formule d'amendement constitutionnel dite de Fulton-Favreau lors de la Conférence fédérale-provinciale du 14 octobre 1964.

Jusqu'alors, c'était le « nationalisme défensif » du Québec, de Taschereau à Duplessis, qui avait empêché le rapatriement de la Constitution. La crainte de voir les compétences provinciales réduites par des changements constitutionnels opérés sans l'approbation du Québec avait motivé les gouvernements québécois à bloquer tout rapatriement sans accord préalable satisfaisant sur la formule d'amendement.

Ainsi, comme l'explique le constitutionnaliste Jacques-Yvan Morin, acteur important des enjeux constitutionnels des années 60, vice-premier ministre du Québec sous le gouvernement de René Lévesque et successivement ministre de l'Éducation, du Développement culturel et scientifique et des Affaires intergouvernementales, la formule de Fulton-Favreau cherchait à apaiser les craintes du Québec (et de quelques autres provinces sans doute) en soumettant toute modification de la répartition des compétences et de l'usage des langues à la règle du consentement unanime des provinces. Aujourd'hui encore, certaines voix tentent de persuader le Québec qu'une

telle solution est acceptable, car il aurait un droit de veto sur tout changement dans ces domaines (réf. J. Y. Morin, p. 672).

Cependant, la transformation du « nationalisme défensif » en « nationalisme offensif » par Daniel Johnson à partir de 1963 rendra caduque et inacceptable cette formule d'amendement pour le Québec. Cette année-là, Daniel Johnson ne se contentera pas de réclamer le respect de la Constitution de 1867, mais il demandera une toute nouvelle constitution accordant de nouveaux pouvoirs au Québec et aux Canadiens français. La règle de l'unanimité des provinces viendra maintenant entraver complètement les nouvelles aspirations du Québec, elle viendra « geler le partage des compétences », comme le souligne Jacques-Yvan Morin. Avec cette formule, pour chaque nouveau pouvoir provincial, il faudrait convaincre dix autres gouvernements !

Plus encore, la règle selon laquelle les deux tiers des provinces (représentant 50 p. cent de la population du Canada) pouvaient modifier certaines autres parties de la Constitution, non moins capitales pour le Québec, comme l'article 128 du B.N.A. Act (concernant la procédure sur les lieutenants-gouverneurs), sans qu'il puisse y faire obstacle, constituait un véritable guet-apens, écrit Jacques-Yvan Morin.

Jean Lesage, qui en était encore, paradoxalement, à la vision défensive duplessiste en matière constitutionnelle, et toute son équipe du tonnerre, René Lévesque et Claude Morin inclusivement, se feront complètement berner par cette formule en l'accueillant favorablement, croyant que l'obtention du droit de veto rendait la formule d'amendement enfin satisfaisante pour le Québec. Politiquement, Daniel Johnson voyait enfin une chance d'ébranler Lesage et... il ne la manquera pas ! Pierre Godin écrit : « Pour sa part, Daniel Johnson a enfin trouvé la faille de Jean Lesage. Il évalue clairement la situation : l'appui inconditionnel du premier ministre à une formule d'amendement qui soumet l'avenir du Québec au veto du

Canada anglais, ou même d'une seule petite province comme l'Île-du-Prince-Édouard, l'isolera des éléments nationalistes et intellectuels qui l'ont soutenu jusqu'ici. La bourde de Lesage lui ouvre toutes grandes les portes du pouvoir. Qui ne connaît pas, en effet, la loi de fer de l'histoire politique du Québec, qui se vérifie depuis la Confédération ? Tout chef politique qui heurte de front le nationalisme canadien-français s'expose à la défaite. Dès janvier 1965, Johnson se lance sur le sentier de la guerre. Ce faisant, il amorce une remontée politique spectaculaire qui le conduira au pouvoir en un an à peine. Le succès immédiat qu'il remporte dans sa croisade contre la formule Fulton-Favreau annonce la chute du « père » de la Révolution tranquille ». (réf. Godin, tome 2, p. 25).

Habile politicien, Johnson enfoncera le clou en retournant le droit de veto contre Lesage : la formule Fulton-Favreau fait du Québec une province comme les autres et rabaisse les Québécois au rang « d'esclaves » de la majorité anglophone. Corset constitutionnel, entraves, ces expressions ne manqueront pas à Johnson pour décrire le « gain constitutionnel » du droit de veto de Jean Lesage. L'incontournable Claude Ryan, sorte de conscience politique nationaliste au Québec, donnera raison à Johnson en qualifiant Fulton-Favreau d'« inacceptable compromis ». L'auteur de la formule lui-même, Guy Favreau, avouera : « le Québec ne peut guère compter sur la procédure d'amendement proposée pour se ménager un régime différent de celui des autres provinces à l'intérieur de la Confédération ».

Mais Lesage persiste et lorsque Johnson lui propose d'organiser un référendum sur la question, il commet une nouvelle bourde en déclarant avec arrogance à un journaliste : « Comment voulez-vous que j'aille expliquer cela à des non instruits ? » Prétendre que le peuple est incapable de comprendre un sujet parce qu'il serait trop complexe pour lui est l'une des pires erreurs en politique active... Les éditorialistes et les

caricaturistes vont se déchaîner contre lui. Jean Lesage est capable du meilleur comme du pire!

Quant aux mouvements nationalistes et au RIN, ils discutent avec Johnson de l'opportunité de manifester dans les rues contre cette formule d'amendement. À la suite de la sortie d'un sondage confirmant l'opposition de la « population non instruite » à la formule d'amendement et sous une forte pression de son caucus (réf. M. Thivierge, *Le Devoir*, le 27 mars 1965) – Jean Lesage est finalement contraint de battre en retraite le 26 mars 1965, annonçant l'interruption de sa lutte en faveur de la formule Fulton-Favreau. La formule sera enterrée définitivement par Lesage le 27 janvier 1966 où il remettra indéfiniment l'étude de ce projet d'amendement constitutionnel. Ce sera la première victoire significative de Johnson sur Lesage aux yeux de l'opinion publique.

Ainsi, l'année 1965 sera déterminante dans l'ascension de Johnson vers sa prise du pouvoir en 1966. Les assises de l'Union nationale du 19 au 21 mars 1965, qui serviront notamment au lancement de son testament politique *Égalité ou indépendance*, constitueront son deuxième succès incontestable. Véritable coup de marketing époustouflant, ces assises permettront à l'Union nationale de passer en trois jours du statut de parti traditionaliste dépassé, voire d'un parti « d'habitants » à la solde de son chef, à un parti branché, totalement démocratique et à la fine pointe du nationalisme ambiant, avec juste ce qu'il faut de vision progressiste nécessaire à cette époque.

Daniel Johnson aura eu la clairvoyance de confier l'organisation et l'initiative de ces assises à deux jeunes nationalistes, le notaire Mario Beaulieu pour l'organisation, et l'historien et intellectuel Marcel Masse pour l'animation.

Les assises inviteront des experts de divers milieux qui auront une entière liberté de parole. Des personnalités telles que Jacques-Yvan Morin, Claude Ryan, Jean Marchand, Vincent

Lemieux, Louis Laberge, Marcel Faribeault, François-Albert Angers, entre autres, pourront s'exprimer à leur guise dans les ateliers correspondant à leur thème. Mieux encore, les journalistes auront la possibilité de participer à tous ces ateliers! Daniel Johnson sait que si les journalistes voient ce qui se passe au congrès, ils changeront d'opinion à son égard. En effet, pour lui, il n'a rien à perdre. Pour les journalistes, c'est une inversion des rôles, car dans un parti où le culte du chef était indiscutable avec Duplessis, le nouveau chef du parti se comporte quasiment comme un membre ordinaire lors des divers ateliers.

En ce qui concerne la démocratisation du parti, l'Union nationale est à la fine pointe de la modernité en instaurant une autorité politique désormais contrôlée par un Conseil national composé de députés, de conseillers législatifs et de délégués des quatre-vingt-quinze comtés du Québec. Cette autorité politique n'est plus contrôlée uniquement par le chef, qui est désormais appelé «leader». Le Conseil a même le pouvoir de destituer le leader avec une demande signée par cinquante personnes, ce qui suffit à enclencher le processus. Cette démocratisation du parti permet à Jean-Jacques Bertrand, considéré comme le plus «libéral des unionistes», de rallier explicitement son chef.

Certaines résolutions du parti incluent une forme de dirigisme étatique et des mesures sociales-démocrates. On envisage la création d'un ministère de la planification économique, l'établissement d'un régime complet d'assurance santé administré par l'État, la gratuité scolaire à tous les niveaux, la création d'un fonds industriel, l'adoption d'une loi «antiscabs» et la proclamation d'une déclaration des droits de l'homme. Ni Maurice Duplessis ni le Daniel Johnson du début des années 60 ne se reconnaîtraient dans ce programme, comme le mentionne son biographe. (Godin, tome 2, p. 34)

En réalité, le rapprochement entre Johnson et les milieux indépendantistes tels que le RIN et les milieux étudiants a renforcé l'importance accordée par le chef de l'Union nationale aux intellectuels au sein de son parti et a également accru l'estime des intellectuels envers Johnson. Son voyage en Suède en 1964 a également marqué Johnson, qui a constaté qu'il était possible de concilier l'entreprise privée et l'État providence.

Comme le parti est officiellement fédéraliste, les résolutions concernant l'indépendance sont ramenées au droit sacré du peuple québécois à son autodétermination. Le principe de l'unilinguisme français est adopté, mais Daniel Johnson préfère différer prudemment son application. Daniel Johnson doit jongler avec les remous provoqués par le lancement de son livre *Égalité ou indépendance* au sein de son aile fédéraliste. En réalité, il doit tenir deux discours au sein de son parti pour assurer le succès de sa stratégie. Aux fédéralistes, il explique que l'indépendance n'est qu'une menace envers Ottawa, une façon d'atteindre l'égalité des nations au sein du Canada, comparable à une menace de grève pour un syndicat. Aux indépendantistes de son parti, il affirme que l'Union nationale est leur parti et qu'elle réalisera l'indépendance par défaut, en étant expulsée du Canada par les anglophones qui refuseront l'égalité formelle pour le Canada français. En réalité, Johnson ne ment à personne, il met simplement l'accent sur la partie de sa stratégie qui convaincra son interlocuteur et le maintiendra au sein du parti. Sa stratégie est géniale, car elle est rassembleuse, et nous constaterons qu'elle continuera de l'être jusqu'à sa mort.

Le parti sortira donc renforcé de ces assises. Les journalistes, dont le soutien indéfectible au Parti libéral commence à faiblir, commencent à prendre Daniel Johnson au sérieux. Depuis le triste épisode du « samedi de la matraque », une émeute sévèrement réprimée par 4 000 policiers de la Sûreté du Québec et de la police municipale de Québec lors de la visite

de la reine Élisabeth II à Québec le 14 octobre 1964, pour le centième anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec ayant conduit à la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, la crédibilité démocratique du Parti libéral du Québec commence à s'effriter, notamment en raison de la censure de certains journaux concernant les mouvements nationalistes et indépendantistes. Dans ce contexte, la publication de l'opuscule de Johnson, qui légitime politiquement l'idée de l'indépendance du Québec avec son slogan *Égalité ou Indépendance*, est un coup de maître en matière de marketing politique. L'indépendance devient une idée à la mode parmi certains journalistes et intellectuels. Mais comme nous le verrons plus loin, penser que ce n'était qu'un simple slogan serait une grave erreur...

Daniel Johnson avait avant tout un problème d'image auprès de la population, notamment en raison du personnage de « Danny Boy » du journal *Le Devoir* qui le dépeignait comme un bandit. Il était conscient que ses apparitions à la télévision étaient inefficaces et qu'il avait perdu le débat lors des élections de 1962. Il réussit à convaincre l'expert en communication Jean Loiselle, membre du Parti libéral, de travailler avec lui. Tous les aspects sont passés en revue : sa tenue vestimentaire, sa gestuelle, le port de ses lunettes, son discours, son niveau de langage, etc. Pour la télévision, il participe à une série d'émissions en après-midi, avant *L'heure des quilles*. Le résultat lors des séances législatives est impressionnant : c'est lui qui prend désormais le dessus sur Lesage, suscitant la surprise.

Le contexte de 1965-66 est favorable à Johnson. La Révolution tranquille s'essouffle. La montée du nationalisme et les diverses manifestations donnent une place de choix au ministre de la Justice Claude Wagner, qui n'est pas le plus progressiste du parti. Celui qui pensait s'attaquer au crime organisé doit plutôt faire face à des manifestations populaires ou syndicales.

Certains dossiers sont bloqués, comme la création d'une industrie sidérurgique québécoise. Faut-il nationaliser ou non? Les libéraux sont divisés sur cette question. René Lévesque et Erik Kierans mènent la charge en faveur d'une nationalisation complète, mais Lesage et les financiers de la rue Saint-Jacques y sont opposés. Le projet finit par avorter. La création de la Société québécoise d'exploration minière (Soquem) suscite également des divisions pour les mêmes raisons. Cependant, dans ce cas, Lévesque, Kierans et Laporte finissent par convaincre Lesage. Peu à peu, le Cabinet Lesage apparaît de plus en plus divisé. Finalement, la plus grande réalisation de 1965 sera la création de la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui prendra une ampleur considérable, mais seulement dans les années à venir.

C'est surtout la syndicalisation des employés de l'État qui perturbe sérieusement le bon fonctionnement du gouvernement Lesage. Après avoir concédé le droit de grève, le gouvernement du Québec doit négocier la première convention collective des 25 000 fonctionnaires de l'État en septembre. La grève des employés de la Régie des alcools fait beaucoup de bruit, alors que Lesage adopte une approche digne de Duplessis en tentant de leur imposer une convention, ce qui provoque une réaction de Lévesque à l'Assemblée. Bien orienté par une question de Johnson, il lance son célèbre « Ne lâchez pas » aux employés de l'État, alors que Lesage n'était pas présent en chambre. « Vous avez pris la décision de faire la grève. Bon, bien finissez-la! » Cet incident faillit même provoquer le départ de Lévesque du parti. Après une sainte colère au sein du caucus, Lesage mutera ses deux « socialistes », Lévesque et Kierans, respectivement aux ministères du Bien-être social et de la Santé.

Des rumeurs circulent quant au retour de Jean Lesage au niveau fédéral, en tant que potentiel successeur de Pearson. Ces rumeurs persistent jusqu'à l'arrivée des trois colombes en politique fédérale le 10 septembre 1965 : Jean Marchand, Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau. Leur objectif officiel ?

Empêcher le Québec de quitter la Confédération. Leur élection aura lieu lors de la réélection du gouvernement Pearson le 8 novembre 1965, bien que ce gouvernement demeure minoritaire.

Ironiquement, il est intéressant de noter que parmi les trois colombes, Pierre Elliott Trudeau était le moins désiré par l'establishment du Parti libéral du Canada (PLC). Ces derniers souhaitaient avant tout recruter Jean Marchand. Alors que ce dernier négociait son entrée en politique fédérale, René Lévesque lui prodigua le conseil suivant :

« Ne fais pas l'erreur d'entrer en politique seul. Allez-y tous les trois ensemble. Moi, j'ai payé chèrement l'erreur d'être entré seul chez les libéraux provinciaux. Ne faites pas comme moi ! » (Pierre Godin, Tome 2, p. 75). Ainsi, René Lévesque fut complice, début septembre 1965, de l'arrivée de celui qui deviendra le plus grand détracteur des aspirations nationales du Québec : Pierre Elliott Trudeau. Lévesque racontera cette « anecdote » à Simon Durivage sur les ondes de Radio-Canada lors du retrait de la vie politique de P. E. Trudeau le 29 juin 1984. « Une sorte de complicité de groupe », affirma-t-il en riant. « Vous vous dégraderiez en en soustrayant un du groupe », ajouta-t-il. Pour un nationaliste québécois, il n'y avait pourtant rien de drôle quant à l'impact de l'arrivée de Trudeau sur la scène fédérale. Nous y reviendrons...

Le 18 avril, de retour de Floride avec le teint basané, Jean Lesage, toujours considéré comme invincible par la presse, annonce les élections provinciales pour le 5 juin 1966.

Selon les mots de Pierre Godin, « Le bilan du gouvernement Lesage est impressionnant : récupération d'Ottawa de 40 pour cent de l'impôt, création d'un ministère de l'Éducation, nationalisation de l'électricité, caisse de retraite qui financera les grandes politiques de l'avenir, droit de grève accordé aux employés de l'État, revalorisation de la fonction publique,

assurance hospitalisation, création de la Société générale de financement, du Conseil d'orientation économique, de Sidbec (enfin presque!). Comment ne pas se croire invincible, voire immortel? Certains ministres parlent de récolter 75 pour cent des voix!» (réf. Godin, tome 2, p. 79)

Lesage souhaite obtenir un nouveau mandat fort pour faire face aux trois colombes du gouvernement fédéral et rapatrier davantage de pouvoirs fiscaux pour le Québec. La majeure partie de ses promesses électorales concerne des mesures sociales : augmentation des allocations familiales, hausse du salaire minimum, gratuité scolaire au niveau collégial, adoption d'une loi générale sur la sécurité sociale, politique de logements à loyer modique, politique de main-d'œuvre et d'éducation pour adultes, ainsi qu'une déclaration des droits de l'homme. Les deux mesures nationalistes de son programme incluent la création d'une deuxième université francophone et l'adoption d'une loi sur la priorité du français, en plus de l'abolition du Conseil législatif, du renforcement de la péréquation et de la récupération des impôts fédéraux. Lesage promet également la création de nouveaux ministères concernant le développement économique ainsi que les sports et loisirs. Toutefois, il commet une erreur impardonnable qui lui coûtera cher lors des élections en surestimant le soutien du vote rural : il oublie complètement la classe agricole.

Cette fois-ci, Daniel Johnson est prêt à l'affronter. Son programme a été actualisé en termes sociaux, se rapprochant ainsi du programme libéral : abolition du Conseil législatif, charte québécoise des droits, assurance santé, protecteur du peuple, assistance judiciaire. Il propose également la création d'un réseau québécois de radiotélévision. Toutefois, le programme de l'Union nationale, élaboré par Johnson et son équipe restreinte composée de Jean-Jacques Bertrand, Charles Pelletier, Marcel Masse, Paul Dozois et Jean Loiselle, contient des mesures stratégiques plus ciblées. «Pour élargir sa

base urbaine, l'Union nationale s'adresse d'abord aux quartiers ouvriers des grandes villes régionales et de l'Est de Montréal, où se concentrent les ruraux à la recherche d'emplois dans l'industrie. Ce sont des secteurs où le chômage est élevé et les revenus bas. Ainsi, l'Union nationale propose une politique de l'emploi : création d'une commission tripartite de la main-d'œuvre et d'un conseil de l'emploi, assurance travail et législation intégrée de la sécurité sociale», écrit son biographe.

Toutefois, le rusé Daniel Johnson va bien sûr exploiter la principale faille du programme libéral en proposant de nombreuses mesures agricoles : plan quinquennal agricole, Chambre agricole, Office des grains de provende, assurance récolte, assurance bétail, amélioration des infrastructures routières rurales, développement régional et programme d'aide aux travailleurs de la forêt.

La partie nationaliste de son programme englobe divers éléments tels que la promotion de la langue française, le rapatriement des impôts directs et de la sécurité sociale, l'établissement d'une constitution interne pour le Québec, la convocation d'une assemblée constituante, la recherche d'une nouvelle alliance entre deux nations égales, ainsi que l'obtention d'un véritable statut d'État national pour le Québec. Concrètement, la partie «Égalité» du slogan sera d'abord présentée au niveau fédéral, sans recourir directement à la menace d'indépendance en cas de refus du Canada. Sur le plan stratégique, cela équivaut presque à la demande de mandat pour négocier la souveraineté-association, telle que proposée par René Lévesque lors du référendum de 1980, mais contrairement au Parti québécois de 1980, Johnson laisse toutes les options ouvertes en cas de refus du gouvernement fédéral. L'élection de 1966 ne pouvait être référendaire, car cela aurait assuré la défaite de l'Union nationale. Cependant, il existe une différence considérable : une défaite de l'Union nationale en 1966 n'aurait été qu'une défaite pour ce parti,

tandis que la défaite du camp du «Oui» lors du référendum de 1980 était bien plus humiliante et préjudiciable pour le Québec...

En ce qui concerne la stratégie électorale, l'Union nationale ne s'attaquera pas directement à «l'équipe du tonnerre» libérale, qui était plus forte que sa propre équipe. Ce sera plutôt une guérilla paroisse par paroisse, comté par comté, bureau de vote par bureau de vote, avec une maximisation des efforts dans les comtés clés. Tout sera mis en œuvre pour exploiter au maximum l'avantage offert par la carte électorale. Le choix des candidats sera adapté à chaque circonscription, en privilégiant des notables bien établis et bien vus localement. L'objectif sera simplement d'obtenir la majorité nécessaire pour exercer le pouvoir : 55 comtés. Face à l'image de marque libérale favorable à Lesage, l'Union nationale opposera la puissance des organisations locales unionistes sur le terrain. Le chef Johnson, impopulaire dans certains comtés où il pourrait être battu, ne s'y présentera tout simplement pas! Sans aucun doute, Johnson est le plus grand stratège politique de l'histoire du Québec et il est prêt à tout pour atteindre son objectif.

Johnson va concocter une alliance stratégique avec le RIN de Pierre Bourgault afin de capter les votes indépendantistes de gauche qui seraient autrement allés aux libéraux. Cette entente non officielle permettra à l'Union nationale de s'immiscer entre le PLQ et le RIN et de remporter certains comtés cruciaux de manière très serrée, notamment à Montréal. Les deux chefs conviennent de ne pas s'attaquer mutuellement et de concentrer leurs attaques sur Lesage, ce qui s'avère être une excellente stratégie puisque les libéraux de Lesage misent tout sur l'image de leur chef. Cette stratégie de Lesage en solitaire, probablement inspirée par l'ego du chef lui-même en raison de ses désaccords en fin de mandat avec les Kierans, Gérin-Lajoie et Lévesque, au lieu de miser sur son «équipe du tonnerre», s'avérera très épuisante pour Lesage et finira par

lui être fatale. Johnson et Bourgault conviennent également de présenter des « poteaux » dans les comtés où l'un des deux partis a des chances de l'emporter. Cette entente sera finalement très favorable à l'UN, qui remportera des victoires serrées dans certains comtés montréalais. Au-delà de l'aspect stratégique de ce protocole Johnson-Bourgault, on remarque que Johnson a même offert à Bourgault de rejoindre l'Union nationale, une proposition impensable venant du PLQ. Alors que Pierre Bourgault, un indépendantiste pur, aurait sa place dans l'UN, René Lévesque sera éventuellement expulsé des libéraux avec son programme plus modéré de souveraineté-association le 16 octobre 1967. Ainsi, il est clair que l'indépendance du Québec n'est pas qu'un slogan destiné à faire peur aux négociateurs fédéraux. Elle fait intégralement partie de la stratégie de Daniel Johnson. Elle représente l'une des deux possibilités acceptables pour lui pour le Québec, comme l'indique son slogan : *Égalité ou Indépendance*. Une première tentative de rapprochement « secrète » entre l'UN et le RIN avait eu lieu dès 1963 à l'initiative de Johnson et sans la présence des deux chefs à Saint-Adolphe-d'Howard dans les Laurentides. La montée du RIN inquiétait Johnson à l'époque. À ce moment-là, Johnson pensait que toute scission du vote nationaliste ne pouvait que favoriser les libéraux. Lorsque l'aile droite du RIN à Québec quitta le parti pour fonder le Ralliement national, Johnson ressentit moins le besoin d'absorber ce parti, car il le voyait perdre de son importance. De plus, le RIN en tant que parti indépendantiste de gauche devenait ainsi complémentaire à l'Union nationale...

Face au refus de Johnson d'inclure explicitement l'indépendance du Québec ou même la souveraineté avec association dans le programme de l'UN lors des assises de mars 1965, l'avocat en droit international Guy Bertrand, alors conseiller de l'UN et qui n'en sera pas à son dernier changement de cap en politique, choisit de quitter le parti pour rejoindre le RIN. Johnson lui expliqua sa décision de la manière suivante : « Il

y a deux façons de faire l'indépendance, lui confie-t-il pour justifier son refus. On peut la faire sans le dire. Ou annoncer ses couleurs au risque de ne jamais la faire. En politique, il faut éviter les difficultés inutiles. La population n'est pas mûre pour entendre le langage de l'indépendance, elle va nous vomir.» (Pierre Godin, tome 2, p. 97)

Faire l'indépendance du Québec sans le dire, sans l'annoncer, sans le crier sur les toits, la faire parce qu'on nous pousse à quitter la Confédération, parce qu'on nous refuse l'égalité en tant que peuple au sein du Canada. Mais faire l'indépendance par défaut... c'est quand même faire l'indépendance!

Tel était le véritable dessein de Johnson, à moins que le miracle de l'égalité au sein du Canada ne soit accordé au Canada français ainsi que tous les pouvoirs nécessaires à son État-nation, le Québec. Ainsi, Johnson soutenait que de proclamer son intention de faire l'indépendance du Québec était une entreprise risquée, car cela dévoilait les intentions à l'adversaire, qui disposait de multiples moyens, démocratiques ou non démocratiques, pour saboter le projet. Tout bien considéré, si l'on ose prendre ses paroles au sérieux, on pourrait même dire, dans une certaine mesure, que Johnson prétendait que sa méthode, celle de réaliser l'indépendance sans l'annoncer, constituait le meilleur moyen d'y parvenir!

Cependant, la question nationale et la constitution ne constitueront pas l'enjeu de cette élection. L'épisode constitutionnel de Fulton-Favreau a toutefois permis à Johnson de remonter suffisamment pour attaquer Lesage. Johnson s'attaquera donc à la situation financière du Québec, mise à mal par six années de dépenses gouvernementales. Les attaques sur les hausses de taxes et l'endettement gouvernemental seront constantes tout au long de la campagne. De plus, en accordant le droit de grève aux enseignants et à la fonction publique, Lesage ne se doutait pas qu'il en paierait le prix! Les enseignants, la police,

la fonction publique, Lesage fera face aux premières grèves des employés de l'État lors de cette année électorale.

La Révolution tranquille fut chaleureusement accueillie au sein de la métropole montréalaise, mais en province, une tout autre réalité prévalait. En effet, si Montréal se révéla être la grande bénéficiaire des investissements des années 60, grâce notamment à l'Expo 67 et à l'essor des infrastructures de transport telles que les autoroutes, le métro et les tunnels, il convient de souligner que l'Union nationale, avec son programme axé sur l'agriculture, sut viser juste en ce qui concerne les régions éloignées.

Avec un pourcentage de voix populaires inférieur de 6,5 % par rapport au PLQ, l'UN remportera la victoire lors des élections québécoises du 5 juin 1966. Daniel Johnson visait 55 députés, il en obtiendra... 56! Cette victoire de l'Union nationale est une surprise générale au Québec, car aucun analyste n'avait prévu ce résultat. Totalement abasourdi par la situation dans laquelle il se trouve, majoritaire dans le vote populaire, mais minoritaire dans les comtés, Jean Lesage ne concède même pas la victoire le soir de l'élection. Sans aucun doute le pire jour de toute sa carrière politique, ce gagnant né à qui tout avait réussi dans la vie et dans sa carrière politique jusqu'alors prend très mal la défaite. Épuisé par sa longue campagne électorale centrée sur sa propre personne, il devient pathétique. « S'agripper à sa couronne alors que son parti sera minoritaire en chambre est contraire à l'esprit du parlementarisme. Silencieux et abattus, les militants libéraux écoutent leur malheureux chef dont les divagations sont retransmises sur un écran géant placé au milieu du "tableau de la victoire". Le visage bouffi et décomposé du père de la Révolution tranquille rend l'échec encore plus cuisant. », écrit Pierre Godin (tome 2, p. 117).

René Lévesque, fin connaisseur des arcanes médiatiques en tant qu'ancien journaliste, avait pressenti les déboires de son chef de file et ne fut guère surpris par cette campagne

médiocre, marquée par une accumulation de bourdes. Pourtant, sa perspicacité ne l'empêcha pas de jeter un regard cinglant sur les représentants de la presse, critiquant ainsi les journalistes eux-mêmes. Dans un élan de stupeur généralisée, c'est toute l'armada du parti libéral qui se rua, non sans virulence, sur les professionnels de l'information...

5.3.4 Daniel Johnson au pouvoir

L'avènement de Daniel Johnson au pouvoir est perçu par de nombreux Québécois comme un retour en arrière, une régression vers des temps médiévaux, marquant ainsi la fin des idéaux portés par la Révolution tranquille. Cependant, ils ne soupçonnent pas encore que son règne va inscrire le Québec de manière éclatante sur la scène internationale, grâce notamment à l'événement majeur de l'Expo 67, qui captera l'attention du monde entier et mettra en lumière la métropole québécoise dans toute sa splendeur.

Le Cabinet de Johnson repose principalement sur Paul Dozois aux Finances et sur Jean-Jacques Bertrand à la Justice, à l'Éducation et à l'Industrie et au Commerce. On surnomme la troïka l'ensemble formé par ces deux ministres et Johnson, devenant le symbole de l'unité du parti. Mais un autre ministre joue un rôle crucial au sein de ce gouvernement : Maurice Bellemarre, ministre du Travail. Bien qu'il ait tout tenté pour éviter ce poste, Johnson l'a quand même nommé ministre du Travail malgré lui. Il aura le lourd mandat de gérer les grèves à venir dans le secteur privé, ce qu'il fera avec brio. Maurice Bellemarre est un homme de poigne. Lors du conflit à la Dominion Textile, il enferme à clé dans son bureau monsieur Pépin de la CSN et monsieur King de Dom Tex, les obligeant à régler le conflit avant de sortir. Après vingt-deux heures de négociations épuisantes, ils parviennent à un accord. Les deux hommes seront satisfaits de cet exercice et enverront des lettres de remerciements à Bellemarre.

Le gouvernement Johnson crée l'événement en conservant intacte toute l'équipe de technocrates héritée du gouvernement Lesage. Jacques Parizeau, Claude Morin, Michel Bélanger, Claude Castonguay et même Arthur Tremblay, que Johnson critiquait vivement, restent tous en poste. Johnson confie rapidement à Claude Castonguay la présidence de la Commission d'enquête Castonguay-Nepveu chargée d'examiner la situation des soins de santé et des services sociaux qui étaient alors sous le contrôle du clergé. Cette commission recommandera la mise en place de la gratuité des soins de santé et la création du ministère des Affaires sociales. Le rapport de la Commission, publié en 1970, sera mis en application par Claude Castonguay lui-même lorsqu'il deviendra ministre libéral pendant le premier mandat de Robert Bourassa.

Johnson nomme cependant un homme de terrain, le courtier Roland Giroux, qui va quitter la présidence de la maison de courtage Lévesque et Beaubien pour devenir le premier conseiller économique de Johnson. Non seulement la Révolution tranquille ne s'arrêtera pas, elle prendra son second souffle... tout en réduisant les dépenses.

En effet, le bilan économique laissé par le gouvernement Lesage est très positif... sauf pour l'endettement gouvernemental.

Pierre Godin écrit : « Les années de Jean Lesage ont été des années fastes, du point de vue économique. Les chiffres sont éloquentes. Les salaires ont augmenté de 47 pour cent pendant que le chômage baissait de 40 pour cent — atteignant le taux le plus bas depuis dix ans. Le produit national brut québécois a fait un bond de 43 pour cent et le budget du gouvernement est passé de 600 millions en 1960 à 2,5 milliards en 1966. La production manufacturière a atteint plus de 9 milliards, une hausse de 38 pour cent par rapport à l'ancien régime. Durant les six premiers mois de 1965 seulement, 305 sociétés se sont

établies au Québec et 48 d'entre elles ont investi à elles seules un quart de milliards de dollars. » (réf. Godin, tome 2, p. 146)

Comme on pouvait s'y attendre, l'économie physique et industrielle préparée par Duplessis a pu réagir positivement à la stimulation des dépenses publiques du gouvernement Lesage en accélérant sa croissance.

Pour moderniser la société québécoise, les dépenses publiques ont augmenté en moyenne de 20 % par an sous Lesage, contre environ 10 % sous Duplessis. L'emprunt et l'augmentation des taxes ont été les principaux moyens de financer cette Révolution. Les contribuables québécois ont été les plus taxés au Canada, au même titre que les contribuables ontariens. Cependant, le pouvoir d'emprunt du Québec atteint ses limites et Johnson est incité fortement par les marchés financiers à limiter l'augmentation des dépenses.

C'est dans ce contexte que Johnson se retrouve confronté, dès le mois suivant son accession au pouvoir, à une grève impliquant les trente-deux mille employés des hôpitaux québécois. L'écart entre les propositions des employeurs et les revendications des syndicats est immense : trois millions contre douze millions ! La grève débute le 14 juillet, marquée par une interruption totale des services essentiels. Les premiers décès résultant de cette grève font la une des journaux. Le 26 juillet, Johnson prononce une injonction, mais les grévistes bravent l'ordonnance judiciaire. Il ne lui reste alors qu'une seule option : recourir à une loi spéciale. Cela va à l'encontre de ses principes, mais il n'a pas d'autre choix. Le 29 juillet, il convoque une session spéciale pour le 4 août. Le lendemain, le 30 juillet, les syndicats acceptent les propositions du gouvernement. Cependant, un point délicat subsiste : les organisations religieuses qui dirigent certains hôpitaux expriment des réserves quant à la liberté syndicale. Face à l'urgence de la situation, Johnson cède aux arguments de Parizeau et se voit contraint de placer ces organisations sous

tutelle. Cela veut dire que Daniel Johnson va jouer la carte de l'État centralisateur.

« Les grévistes reprennent le travail en chantant victoire, même si les augmentations obtenues pèseront moins lourd que prévu dans l'enveloppe de paie. La preuve est maintenant faite, pour les centrales syndicales, que le seul maître dans le secteur hospitalier, c'est l'État et non les administrateurs. Aux yeux de tous, sauf des dirigeants d'hôpitaux qui crient à la trahison, Johnson sort grandi de sa première épreuve. Quant aux technocrates, si déçus le soir du 5 juin, ils sont en extase. À partir de ce jour, Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, devient le patron incontesté de la technocratie. En ces heures d'effolement général, il a su, en véritable homme politique, privilégier la raison d'État au détriment de ses convictions personnelles. », écrit Pierre Godin (tome 2, p. 155).

Dans cet épisode, la discipline du parti derrière Johnson contraste avec celle des libéraux derrière Lesage. Si cela s'était produit chez les libéraux, Lévesque et les autres auraient donné leur opinion. Rien de tel au sein de l'Union nationale. Les ministres restent silencieux sur le sujet, seule la voix du premier ministre se fait entendre publiquement, même si des tensions existent au sein du caucus. Johnson, toujours calme et mesuré, n'a jamais fait de déclarations incendiaires. Évidemment, la population soutient le gouvernement, ce qui rehausse la popularité de Johnson auprès du grand public.

Le 24 octobre 1966, Johnson se rend à la Conférence fédérale-provinciale d'Ottawa prévue sur le partage fiscal et les programmes conjoints. Il arrive avec toute son équipe, composée des technocrates Claude Morin, Jacques Parizeau, Marcel Bélanger et Louis Bernard, des ministres Paul Dozois et Jean-Noël Tremblay, ainsi que de ses collaborateurs Mario Beaulieu, Jean Loiselle, Paul Chouinard et Charles Pelletier. Johnson demande le rapatriement total des impôts directs, adoptant la formule « 100-100-100 » pour l'impôt des

particuliers, des sociétés et des successions. De plus, il insiste sur le fait que le Québec doit être maître de ses décisions en matière d'éducation, de sécurité sociale, d'économie, de culture et dans ses relations avec certains pays et organismes internationaux, en tant qu'appui d'une des deux nations formant le Canada. Il demande également que l'existence politique et juridique de la « nation canadienne-française » soit formellement reconnue dans une nouvelle constitution, basée sur l'égalité et la concession des compétences nécessaires à la préservation de l'identité québécoise. Johnson avertit le gouvernement fédéral qu'il prépare une loi référendaire et n'hésitera pas à consulter le peuple sur cette question s'il n'obtient pas plus d'argent et de pouvoirs.

Cependant, Johnson arrive trop tard. Jean Lesage est déjà passé avant lui, et Ottawa est prêt. L'influence de Pierre Trudeau sur Pearson se fait déjà sentir. Le gouvernement fédéral ne concède que des miettes aux provinces, y compris au Québec. Le ministre des Finances, Mitchell Sharp, reste inflexible, ayant annoncé une semaine auparavant que les provinces ne devraient pas s'attendre à une part accrue de l'assiette fiscale.

« Si Ottawa veut nous expulser de la Confédération, c'est son affaire ! Le jour où on nous dira franchement que nous sommes de trop, vous verrez, nous sortirons très vite ! » déclare Johnson, exprimant sa frustration.

Cependant, malgré ses menaces, Johnson est un premier ministre élu par la porte d'en arrière et n'a pas reçu de mandat constitutionnel de ses électeurs. Mais ce n'est que partie remise, car les premiers ministres de l'Ontario, John Robarts, et du Manitoba, Duff Roblin, repartent également frustrés de cette conférence. Johnson sait qu'il devra élaborer une grande stratégie globale pour changer la Constitution, la seule façon pour le Québec d'obtenir l'égalité et plus de pouvoirs.

Le gouvernement Johnson inaugure sa première session le 1^{er} décembre 1966. L'Assemblée législative ne chôme pas, adoptant quatre-vingt-dix-neuf lois, dont une dizaine d'envergures. Parmi celles-ci, on compte le rapatriement des pensions de vieillesse, la transformation du ministère des Affaires fédérales-provinciales en une sorte de *Foreign Office*, la révision de la constitution canadienne et de la constitution interne du Québec, la loi-cadre autorisant la tenue d'un référendum, la création d'un ministère de la Fonction publique, d'un Office du plan, d'une Chambre agricole, d'un protecteur du peuple, d'une Société québécoise de l'habitation, ainsi que le lancement d'un programme de recyclage de la main-d'œuvre et d'éducation permanente (Pierre Godin, tome 2, p. 164).

Jean Lesage se retrouve seul dans son coin pour affirmer qu'il s'agit d'un programme réactionnaire. Même Claude Ryan doit admettre que la Révolution tranquille continue d'avancer.

Cependant, dès la mi-décembre, un nouveau défi de négociation syndicale se présente : les soixante-cinq mille enseignants du primaire et du secondaire menacent de mettre leurs élèves en congé. Une fois de plus, il s'agira de centraliser vers l'État les prérogatives locales des commissions scolaires. Les conditions salariales et de travail sont disparates, car elles étaient négociées par différentes commissions scolaires. C'est alors que Jacques Parizeau invente le principe de l'enveloppe globale : voici ce que nous pouvons vous offrir à tous. Il faut vous y accommoder, car nous n'avons pas un sou de plus. Jacques Parizeau et Arthur Tremblay accompagnent le ministre Jean-Jacques Bertrand à la télévision pour expliquer la situation au grand public. Malheureusement, les syndicats restent inflexibles et déclenchent la grève le 13 janvier 1967 à Montréal. Le 22 janvier, la moitié des instituteurs québécois sont en grève. Johnson se sent en position de force, car les parents l'appuient à 75 % selon les sondages. «Le 10 février, Johnson donne aux instituteurs quarante-huit heures pour regagner leurs classes

et fixe par décret les salaires et les conditions de travail qui seront en vigueur durant les dix-huit mois suivants. Ce geste draconien enlève purement et simplement le droit d'association aux enseignants pendant un an et demi.», écrit Pierre Godin (tome 2, p. 166). René Lévesque s'indigne longuement sur ce coup de force antisyndical en chambre — s'en prenant ainsi indirectement au technocrate Parizeau qui, ironiquement, fera pire contre les syndicats en 1981 comme ministre de... René Lévesque — et le gouvernement lance une campagne publicitaire pour «vendre la loi 25» à la population. Une semaine après le retour en classe des enseignants, la popularité de Johnson est à son zénith...

Johnson parvient à faire adopter les dernières réformes de la Révolution tranquille. Perçu comme un conservateur, il gagne davantage la confiance de la population que Lesage sur ce point.

En 1967, il fait adopter la Loi 21, qui institue les collèges d'enseignement général et professionnel – les cégeps –, faisant le lien entre le secondaire et l'université et englobant les programmes techniques et généraux. Ce sont les députés d'arrière-ban unionistes, et non les libéraux, qui s'opposent au projet! Il complète finalement la réforme de l'éducation par la création du Conseil des universités et la fondation de l'Université du Québec., « Comment cet homme qui voulait que “le peuple du Québec soit le plus scolarisé d'Amérique” aurait-il pu se permettre de retarder la réforme scolaire commencée sous Lesage? » se demande fort justement son biographe (Godin, p. 288, tome 2).

Il investit ensuite 60 millions de dollars dans Sidbec, une société d'État productrice d'acier. S'inspirant d'une vieille loi de Duplessis datant de 1945, il innove en créant la télévision éducative Radio-Québec. Son ministre de l'Agriculture, Clément Vincent, s'occupe des ruraux en améliorant le Crédit agricole, en accordant des subventions pour l'établissement de jeunes

agriculteurs, en promulguant une Loi sur l'assurance récolte, et en remboursant les taxes scolaires et les cotisations au régime des rentes, entre autres. Il s'attelle également à moderniser l'agriculture québécoise, notamment dans le domaine des produits laitiers. Parti du pire lait au Canada, notre lait se classe désormais en tête du pays, et nos fromages remportent bientôt des prix à Londres. Il envoie son ministre Claude Gosselin en Scandinavie pour moderniser la gestion de nos forêts. Inspiré par les pays scandinaves, il met notamment en œuvre une importante politique de reboisement, avec dix-huit millions d'arbres plantés en 1966 et quatre-vingts millions en 1970. Gosselin négocie également avec la multinationale ITT l'implantation d'un gigantesque projet de développement forestier à Port-Cartier, comprenant un investissement de 350 millions pour la construction d'une papeterie.

Sur le plan municipal, le ministre Robert Lussier se distingue en instaurant la Société d'habitation du Québec, une initiative novatrice qui confère à la province le contrôle total de la rénovation urbaine et de l'aménagement des villes. En effet, il s'agit là d'un acte de souveraineté face à l'empiétement du gouvernement fédéral sur les compétences provinciales dans ce domaine précis. Lussier saisit l'opportunité de reprendre les rênes de ce secteur, qui était sur le point de lui échapper, affirmant ainsi l'autorité et l'indépendance du Québec en matière de développement urbain.

5.3.5 «Vive le Québec libre!»

«C'est une immense émotion qui remplit mon cœur en voyant devant moi la ville française de Montréal. Au nom du vieux pays, au nom de la France, je vous salue de tout mon cœur. Je vais vous confier un secret que vous ne répéterez pas. Ce soir, ici, et tout le long de ma route, je me trouvais dans une atmosphère du même genre que celle de la libération.

Outre cela, j'ai constaté quel immense effort de progrès, de développement, et par conséquent d'affranchissement que vous accomplissez ici et c'est à Montréal qu'il faut que je le dise, parce que, s'il y a au monde une ville exemplaire par ses réussites modernes, c'est la vôtre. Je dis c'est la vôtre et je me permets d'ajouter c'est la nôtre.

Si vous saviez quelle confiance la France, réveillée après d'immenses épreuves, porte vers vous, si vous saviez quelle affection elle recommence à ressentir pour les Français du Canada et si vous saviez à quel point elle se sent obligée à concourir à votre marche en avant, à votre progrès! C'est pourquoi elle a conclu avec le gouvernement du Québec, avec celui de mon ami Johnson, des accords, pour que les Français de part et d'autre de l'Atlantique travaillent ensemble à une même œuvre française. Et, d'ailleurs, le concours que la France va, tous les jours un peu plus, prêter ici, elle sait bien que vous le lui rendrez, parce que vous êtes en train de constituer des élites, des usines, des entreprises, des laboratoires, qui feront l'étonnement de tous et qui, un jour, j'en suis sûr, vous permettront d'aider la France.

Voilà ce que je suis venu vous dire ce soir en ajoutant que j'emporte de cette réunion inouïe de Montréal un souvenir inoubliable. La France entière sait, voit, entend, ce qui se passe ici et je puis vous dire qu'elle en vaudra mieux.

Vive Montréal! Vive le Québec! Vive le Québec libre! Vive le Canada français! Et vive la France!»

— Charles de Gaulle,
Discours de Montréal, le 24 juillet 1967.

Vive le Québec libre! Ces quatre mots, désormais sacrés, proclamés devant une foule en délire depuis le balcon de l'hôtel de ville de Montréal par le général Charles de Gaulle lors de sa visite au Québec à l'été de l'Expo 1967, pourraient constituer le titre de l'hymne national ou d'une nouvelle devise

du Québec. Cette onde de choc planétaire a d'abord marqué la naissance officielle du Québec dans le monde. L'impact de ce discours a été tel que la Chine a dû créer un idéogramme pour représenter le mot « Québec » qui n'existait pas en mandarin ! Politiquement parlant, ces mots symbolisent à la fois l'idée de l'indépendance du Québec, son existence en tant que nation, son droit à l'autodétermination ainsi que sa libération et sa décolonisation complète et définitive depuis la Conquête britannique. Ces quatre mots sacrés sont si puissants qu'on en a presque oublié le discours lui-même, qui en constitue le fondement. Car, selon la pensée gaulliste, la liberté du peuple découle du progrès. Cela est clair dès le premier paragraphe du discours, où il mentionne « j'ai constaté quel immense effort de progrès, de développement, et par conséquent d'affranchissement que vous accomplissez ici ». Et dans le deuxième paragraphe, il lie la relation entre la France et le Québec à ce même progrès en disant « si vous saviez à quel point elle se sent obligée à concourir à votre marche en avant, à votre progrès ! » Les accords France-Québec sont explicitement liés à ce progrès industriel et technologique, comme il est souligné à la fin du discours. Cette œuvre commune entre la France et le Québec est avant tout une œuvre de progrès. Le général prend également soin d'ajouter à la fin que « le concours que la France va, tous les jours un peu plus, prêter ici, elle sait bien que vous le lui rendrez, parce que vous êtes en train de constituer des élites, des usines, des entreprises, des laboratoires, qui feront l'étonnement de tous et qui, un jour, j'en suis sûr, vous permettront d'aider la France. » Il n'y a donc rien d'impérialiste ou de colonial dans cette collaboration offerte. Le général précise même que le Québec rendra naturellement l'aide apportée et qu'il aidera à son tour la France dans le futur.

C'est pourquoi, dans la pensée gaullienne, l'émancipation politique est liée au colbertisme. Le rôle de l'État-nation québécois doit être lié au progrès, tout comme cela était le cas pour de Gaulle et Colbert... et aussi pour Johnson. Édouard

Baraton fait remarquer dans sa thèse la progression des «Vive», débutant par Montréal, la métropole du Québec où il se trouve, se poursuivant avec le Québec, qui est le seul État français en Amérique du Nord, puis avec la liberté de l'État du Québec, puis le Canada français, englobant le Québec et tout ce qui est français au Canada, et enfin la France dans un sens très large, englobant à la fois la France et le Canada français, correspondant historiquement au Canada ou à la Nouvelle-France. Mais cette France célébrée par de Gaulle n'est certainement pas la France impériale de Napoléon. Elle est associée ici à la liberté d'un État, le Québec, qu'elle souhaite voir libre. La France célébrée par de Gaulle est celle de la liberté des peuples, que ce soit le peuple québécois, le peuple algérien ou n'importe quel peuple du monde. C'est la France universelle associée au progrès et au colbertisme. C'est la fameuse «chose française» dont parlait le général. Cette France éternelle du progrès et de la liberté des peuples est celle créée par l'État-nation de Louis XI, celle de Henri IV, celle des traités de Westphalie de Mazarin, celle de Colbert qui est celle de l'État-nation contre les empires qui asservissent les nations et qui finissent par engourdir l'humanité tout entière, comme l'empire anglo-américain qui se dessinait clairement après l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy.

Comme l'explique le biographe de Johnson, Pierre Godin (tome 2, p. 213) : «Le 23 juillet, c'est une guerre psychologique contre l'empire anglo-américain que déclare de Gaulle à sa descente du croiseur *Colbert*, amarré dans la rade de Québec depuis les petites heures du matin. La «vision historique» de l'homme du 18 juin 1940 devrait se réaliser bientôt. En effet, de Gaulle s'apprête à jouer la pièce nommée Québec sur l'échiquier d'une grandiose stratégie qui consisterait à libérer les nations de leur sujétion au monde américain et, ce faisant, à inscrire le mot Québec dans le vocabulaire international. (...)» Huit jours auparavant, il avait déclaré à Xavier Deniau, député de Loiret et chef du lobby pro-québécois de

l'Élysée : « On m'entendra là-bas, cela fera des vagues. » L'anti-impérialisme britannique transmis à Daniel Johnson par son père irlandais est sur le point de se concrétiser de la manière la plus éclatante.

De la même manière que pour Franklin D. Roosevelt et John F. Kennedy, il est impossible de comprendre la pensée de Charles de Gaulle sans comprendre son lien avec le colbertisme, la méthode d'établissement de l'État-nation visant à combattre l'impérialisme maritime hollandais, avant d'être pervertie par Louis XIV. Toute analyse de la pensée gaullienne ou de l'œuvre du général de Gaulle qui ne tient pas compte du colbertisme est soit tristement incomplète, soit carrément fausse ou insidieuse. La pensée du général de Gaulle, en tant que prolongement du colbertisme, transcende complètement le clivage gauche-droite, et c'est précisément pour cette raison qu'elle est souvent mal comprise en France, un pays devenu incapable de se débarrasser de la division insidieuse entre la gauche et la droite dans sa vie politique. De Gaulle, tout comme F.D. Roosevelt et J.F. Kennedy, pouvait, dans un certain sens, être plus colbertiste que Colbert lui-même, dégagé de l'impérialisme de Louis XIV et de la dictature de la monarchie absolue. Ils sont ainsi, à nos yeux, les trois plus grands hommes d'État du vingtième siècle ainsi que les trois plus grands héritiers du colbertisme dans ce que l'on pourrait appeler, à leur époque, le dirigisme démocratique. Toutes les actions du général ont été entreprises dans le but de promouvoir le progrès technologique et industriel de la France, et le dirigisme inspiré du colbertisme sera naturellement sa méthode de gouvernance pour la France. De Gaulle avait l'avantage, par rapport à Colbert, d'être le chef d'État absolu de la France, mais la place de la France dans le monde n'était plus la même.

Comme l'explique de façon éloquent Olivier de Maison Rouge dans la revue *Conflits* (réf. Maison Rouge) :

« Cette politique d'indépendance nationale s'est traduite économiquement par des choix clairement colbertistes, que le général de Gaulle n'hésitait pas à qualifier de "dirigiste" (réf. Alain Peyrefitte), à savoir la définition de priorités industrielles visant à l'autonomie stratégique (réf. Charles de Gaulle 2) : énergie atomique, grands axes de circulations autoroutiers et ferroviaires, soutien aux chantiers navals, extraction pétrolière au Sahara, lancement du projet Concorde, les prémices d'Airbus, le choix spatial, soutien à la production agricole et préservation des marchés extérieurs, partenariats privilégiés avec l'Afrique pour l'exploitation de minerais et débouchés commerciaux, etc. Autant de secteurs où l'État intervenait à travers le Plan, et qui façonnèrent durablement les conditions de la place française dans l'économie mondiale qu'elle a toujours en héritage. C'était l'application de la souveraineté économique tant louée depuis peu. Tout ceci ne fut pas neutre, même en coût pour les finances publiques ; s'appuyant sur son ministre des Finances Valéry Giscard d'Estaing, la France dut se concentrer sur cet effort national, non sans peine, mais les budgets étaient encore votés à l'équilibre.

Cette démarche d'investissement fort par la sphère publique s'inscrivait dans un temps long, contribuant in fine à la prospérité nationale, dont les dividendes furent ensuite acquis aux nombreux gouvernements qui lui succédèrent. Cette action combinée dessine un véritable État stratège, servi par de grands commis, parfois bousculés malgré eux par le chef de l'État qui ne ménagea pas les énergies pour restaurer l'économie française et l'engager sur la voie de l'indépendance. "Il faut contenir, régulariser, diriger l'effort national. Que la productivité s'accroisse. Que la puissance de la collectivité s'accroisse de manière aussi régulière, aussi peu saccadée que possible. Cela s'applique à la distribution de l'accroissement du revenu national" (réf. Alain Peyrefitte). Pour de Gaulle, l'indépendance économique est une condition sine qua non de l'indépendance nationale. Les années de Gaulle verront

d'ailleurs l'éclosion de fleurons industriels qui prendront leur place à l'international et rivaliseront avec les groupes étrangers. Dès 1945, il épousa la cause de l'indépendance nationale jusqu'à en irriter ses alliés, et s'opposa fermement à l'AMGOT, qui comprenait un projet de monnaie d'occupation initiée par les Américains. Ce faisant, il prêcha pour la souveraineté monétaire. Revenu au pouvoir en 1958, il instaura le nouveau Franc fort ou "Franc Pinay" en 1960, avec les conseils de Jacques Rueff qui avait l'oreille du général en matière monétaire.»

C'est durant la traversée du *Colbert* que de Gaulle répète sa pièce. «C'est sur ce bâtiment de guerre transformé pour une semaine en musée que de Gaulle, comme un comédien répétant son numéro, met au point le long crescendo du Chemin du Roy et sa mise à feu finale qui embrasera un moment l'opinion occidentale. Le commandant du *Colbert*, le capitaine de vaisseau Paul Delahousse, trouvera dans la corbeille à papier du général les quatre petits mots explosifs "Vive le Québec libre!" écrits de sa main, raturés et réécrits encore. De Gaulle n'improvise jamais», écrit Pierre Godin (tome 2, p. 214).

Il n'y avait donc rien d'improvisé dans ce discours, contrairement à ce qui a été prétendu par la suite pour en diminuer l'impact politique sur le peuple québécois. Que de sottises et de balivernes avons-nous entendues au sujet de ce discours au cours des décennies suivantes! On prétendait que de Gaulle s'était laissé emporter par l'émotion, voire qu'il avait perdu la tête, trop vieux pour entreprendre un tel voyage! Il est clairement établi que ce discours avait été soigneusement préparé par le général pendant son voyage en bateau sur le *Colbert*, de la France au Québec, selon différents témoignages et carnets de notes. Le politologue Denis Monière souligne que «deux documents attestent qu'un discours était bel et bien prévu dans le programme du général» (réf. Denis Monière). D'ailleurs,

comment aurait-il pu en être autrement? Des discours publics avaient eu lieu dans toutes les villes précédentes, mais il n'y en aurait pas eu un de prévu pour la population de la métropole du Québec à la fin du voyage! Le général n'aurait prévu que de s'adresser aux notables à l'intérieur de l'hôtel de ville! Cette hypothèse est tout à fait farfelue. Une panique semble avoir momentanément saisi le maire Jean Drapeau à l'écoute des discours de plus en plus nationalistes du général tout au long de son parcours sur le Chemin du Roy, en approchant de Montréal. Complètement dépassé par les événements et pressentant « l'atmosphère de libération » près de son hôtel de ville, Drapeau tenta en vain d'invoquer l'absence prétendue de micro et l'absence supposée de discours prévu à l'horaire pour empêcher le général de s'adresser au public installé à l'extérieur, sous le balcon de l'hôtel de ville. C'est ainsi que survint le célèbre « incident du micro » lorsqu'un technicien tendit candidement le microphone prévu pour le discours du général, qu'il suffisait simplement de brancher pour que celui-ci puisse s'adresser à la foule de plus de 15 000 personnes qui attendait impatiemment le discours du général sur la place Jacques-Cartier.

Il serait cependant injuste de réduire le rôle historique du maire Jean Drapeau, sans aucun doute le plus grand maire de l'histoire de Montréal, à cet incident du micro. Il ne faudrait en aucun cas oublier que la raison officielle de la visite du général, l'Expo 67, était un événement qui n'aurait sans doute pas eu la même ampleur sans l'implication du maire de Montréal. C'est d'ailleurs lui qui a suggéré le trajet du Chemin du Roy au général. Ce grand humaniste, totalement dévoué au progrès, a simplement ouvert le Québec au monde entier avec son exposition universelle, et par la suite, avec les Jeux olympiques, dont on lui a frauduleusement fait porter la responsabilité financière (réf. Claude Phaneuf). La ville de Montréal ne serait tout simplement pas la même aujourd'hui sans ce grand visionnaire qui a fait d'elle une métropole internationale, tant

sur le plan culturel avec la Place des Arts, l'Expo et les premiers festivals, que sur le plan physique avec le métro, les autoroutes et même les premières pistes cyclables...

Dans le même article, Denis Monière poursuit : « Les documents auxquels j'ai eu accès montrent que les responsables français savaient que le général ne se contenterait pas de déclarations anodines. Dans la note 1019, du 18 juillet, l'ambassadeur Leduc transmet à son ministre le texte d'une dépêche de l'*AFP* qui annonçait le sens de l'intervention du général : selon des sources bien informées, le voyage du Président français au Canada serait une mission destinée à encourager le séparatisme canadien-français (réf. Archives diplomatiques, MNEYS83QO208). » Dans un télégramme daté du 19 juillet, la direction Amérique prévient l'Ambassade de France que « le discours le plus marquant à Montréal sera celui de l'hôtel de ville » (réf. Archives du général de Gaulle, AG 5 208). Durant la traversée sur le *Colbert*, il confie à son gendre Alain de Boissieu : « Je compte frapper un grand coup. Ça bardera, mais il le faut. C'est la dernière occasion de réparer la lâcheté de la France. » (réf. Dale Thompson, p. 253). De toute évidence, selon Denis Monière, le très fédéraliste maire de Montréal a voulu se dissocier et se déresponsabiliser entièrement de ce discours, et il serait à l'origine de la dévalorisation des paroles du général en s'en remettant à l'âge et à la fatigue d'une longue journée pour celui-ci. En réalité, le maire Drapeau, à travers l'incident du micro, est involontairement à l'origine du mythe, repris en chœur par les fédéralistes et tout le Canada anglais, selon lequel le discours aurait été improvisé en raison de l'émotion du moment. Certains sont même allés jusqu'à parler de la « démagogie » du général devant une foule comprenant des membres du RIN, dont le slogan était *Vive le Québec libre!* En réalité, par désespoir, le Canada anglais et les fédéralistes se sont précipités tels des vautours sur tout ce qui pouvait dévaloriser le discours du général. Ils ont même honteusement déformé le discours du maire Drapeau le lendemain, pourtant

courtois et pertinent, lors de sa rencontre avec le général après sa visite de l'Expo 67, en titrant de manière « orwellienne » : « Le maire Drapeau remet le général à sa place ! »

Nous nous permettons d'ajouter ici que le choix même du bateau, le *Colbert*, un croiseur militaire prestigieux sur lequel de Gaulle revêt son uniforme de général, ainsi que son nom, revêtent une forte symbolique et ne sont probablement pas le fruit du hasard. De Gaulle connaissait l'histoire et était pleinement conscient de l'importance de Colbert dans le développement de la Nouvelle-France, et bien entendu de la France. De Gaulle était également conscient de l'énorme erreur historique commise par Louis XV en abandonnant l'Amérique du Nord et le Canada. Il en avait honte pour la France, et il est venu « réparer cette erreur de Louis XV ».

Il arrive donc ici revêtu de son uniforme de général, faisant tout, en accord avec Johnson, pour contourner Ottawa, en arrivant directement en bateau à Québec après une escale à Saint-Pierre-et-Miquelon. Commémorer le centenaire de la Confédération ne l'intéressait pas du tout. « Il n'est pas question que j'adresse un message au Canada pour célébrer son "centenaire" (...) Nous n'avons pas à féliciter ni les Canadiens ni nous-mêmes de la création d'un État fondé sur notre défaite d'autrefois et sur l'intégration d'une partie du peuple français à un ensemble britannique » (réf. de Gaulle 3, p. 845).

Il faut bien comprendre que, pour de Gaulle, comme nous l'avons vu pour Colbert, il n'est pas question pour la France et pour les « Français canadiens » de se soumettre à un empire, si puissant qu'il puisse être. Après l'assassinat de John Fitzgerald Kennedy, fervent partisan du modèle d'État-nation colbertiste américain inspiré par les traités de Westphalie de Mazarin en matière de relations internationales, les États-Unis d'Amérique vont passer définitivement à la vision impériale anglo-américaine souhaitée par Churchill et son acolyte Truman, qui tenta de s'imposer à la suite du décès de FDR. Ce

monde bipolaire, dominé par une confrontation interimpériale et par une terreur nucléaire entre les empires soviétiques et américains, n'est pas du tout celui désiré par de Gaulle. C'est le monde de Churchill visant à perpétuer l'Empire britannique à travers l'empire anglo-américain en symbiose avec l'oligarchie financière internationale de Wall Street et de la Cité de Londres. Pour de Gaulle, la grandeur de la France réside dans son indépendance internationale et sa liberté.

La France gaullienne ne sera pas le vassal de l'Allemagne, des États-Unis ou de l'URSS. La France sera la France. Point. Il en va de la liberté et de l'existence même du peuple français. Il en va de la liberté et de l'existence, en fait, de tous les peuples de la Terre. La France doit présenter une troisième voie à la fois économique et géopolitique. C'est toute la logique du processus de décolonisation initié par le général de Gaulle avec les colonies africaines françaises et particulièrement avec l'Algérie. «Je veux faire entrer dans l'esprit des Français que, pour la France, c'est l'ère de l'indépendance. C'en est fini avec l'ère de l'impérialisme», dira-t-il (Réf. Alain Peyrefitte).

Dans cette lignée, il rejoint parfaitement la vision de Franklin D. Roosevelt et de John F. Kennedy, les deux autres grands défenseurs occidentaux de la décolonisation au XX^e siècle. Le colbertiste Charles de Gaulle se pose de plus en plus en tant qu'adversaire des impérialistes anglo-américains. Le 9 septembre 1965, de Gaulle annonce qu'«au plus tard en 1969 cessera la subordination qualifiée d'intégration qui est prévue par l'OTAN et qui remet notre destin à l'autorité étrangère». Le 21 février 1966, Charles de Gaulle rend public le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN, tout en réaffirmant l'alliance avec les États-Unis. Dans cette démarche, le général demande également le déplacement des soldats canadiens stationnés en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale vers l'Allemagne, ce qui n'améliore pas ses relations avec Pearson. Le 1^{er} septembre 1966, lors

d'un discours à Phnom Penh au Cambodge, il condamne le conflit engagé par les États-Unis au Viêt Nam et appelle les Américains à suivre l'exemple de ce qu'il a accompli en Algérie en retirant leurs troupes.

Peu de temps après son arrivée au pouvoir en 1959, de Gaulle lance un programme nucléaire autonome pour la France, dès 1960. Le 2 juillet 1966, le premier essai nucléaire aérien a lieu sur l'atoll de Morura en Polynésie française. De Gaulle est pleinement conscient que la dissuasion nucléaire constitue la meilleure garantie d'indépendance pour la France. Cette attitude rebelle et indépendante de Charles de Gaulle irrite profondément l'empire anglo-américain. «Ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous», déclara George W. Bush à la suite des événements du 11 septembre 2001. Cette formule de dictat impérial s'appliquait également, bien que ce fût de manière implicite, dans les années 60. L'attitude despotique et impérialiste anglo-américaine se manifeste alors clairement en tentant de présenter de Gaulle comme un allié du bloc soviétique. On ira même jusqu'à solliciter Alfred Hitchcock, en quête de financement, pour tenter de diffuser ce message à travers le cinéma, ce qui donnera naissance à l'un des rares échecs de ce grand cinéaste britannique. Au Canada anglais, on cherchera plus prosaïquement à présenter de Gaulle comme un impérialiste français. Hypocritement, l'impérialisme anglo-américain ne parlera jamais de sa véritable cible : la troisième voie colbertiste de Charles de Gaulle. Ainsi, l'insoumission du général de Gaulle à l'hégémonie impérialiste anglo-américaine le rend instantanément coupable, selon la formule de dictat impérial, de collaboration avec l'ennemi communiste soviétique.

En conséquence, le Canada de Lester B. Pearson, fidèle serviteur de l'empire anglo-américain, refuse de vendre sans contrôle de l'uranium, combustible nucléaire, à la France, ce qui irrite profondément de Gaulle qui doit se débrouiller pour

en trouver au Gabon. Dès le 14 janvier 1963, de Gaulle refuse l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun, et il réitère son refus une deuxième fois le 27 novembre 1967. Le 27 janvier 1964, de Gaulle reconnaît la République populaire de Chine, au grand dam des Américains, et il s'oppose aux accords du GATT, ancêtre de l'OMC, estimant que la fin des douanes au sein du Marché commun représente déjà un défi suffisant pour les producteurs français et qu'il n'est pas question de détruire certains secteurs stratégiques de l'industrie française.

Pour toutes ces raisons, une véritable explosion de haine anti-française se produit au Canada anglais et dans l'ensemble de l'empire anglo-américain à la suite du fameux « Vive le Québec libre! » prononcé par le général de Gaulle. Tout d'abord, le succès populaire de la visite du général au Québec est nié. Les meilleures armes de la propagande, le mensonge et le déni sont utilisés à plein régime par la presse torontoise.

Pierre Godin écrit : « Dans l'une des limousines du convoi (un long cortège s'étendant sur plus de trois kilomètres), Bernard Durand, chef du protocole de France, fait remarquer à André Patry :

— Nous avons vu des foules plus nombreuses au Chili et en Iran, mais jamais aussi chaleureuses! »

Les Français sont unanimes : Charles de Gaulle vit, au Québec, l'une des journées les plus émouvantes et mémorables de ses dernières années. Seule la presse canadienne-anglaise, notamment celle de Toronto, s'efforce de cacher ou de minimiser l'ampleur et l'intensité de l'accueil québécois. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, près de quinze mille personnes attendent avec impatience son discours depuis le balcon. Le reporter de la *Canadian Press*, présent à l'événement, n'en dénombre que trois mille à peine. La manchette du *Globe and Mail* du 24 juillet affirme : « Québec fait à de Gaulle un accueil réservé et calme ». Le *Toronto Star* du même jour signale que,

bien que manifestement plus amicales, les foules n'étaient guère plus nombreuses que celles qui avaient accueilli la reine en 1964. Quant au *Toronto Telegram*, allant à l'encontre des évidences et comme si la dépêche de son correspondant venait de Mars, il indique que le général reçoit "un accueil moins que chaleureux". Aucun de ces trois quotidiens ne mentionnera, le lendemain, que près d'un demi-million de personnes bordaient les rues Sherbrooke et Saint-Denis (chiffre officiel fourni par le Service de la police de Montréal). »

Pierre Schneider écrit quant à lui dans *La République assassinée de Daniel Johnson* (p. 90-91) : « (...) Alors quand en 1967 de Gaulle vient soutenir Daniel Johnson, l'hostilité des Anglo-Saxons ne connaîtra plus de limites. Et quand, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, de Gaulle lance son "Vive le Québec libre!", c'est une explosion de haine qui se répand de Washington à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud, l'Angleterre et au Canada. Le 26 juillet 1967, le *Times* de Londres en appelle même à une mise sous tutelle de l'ancien chef de la France libre! La presse canadienne fait évidemment des siennes, traitant l'homme d'État de "dictateur" (*Windsor Star*), "éléphant en furie" (*Montreal Star*), "bête puante" (*Southern Press*). Pour l'Occident, de Gaulle, en appuyant l'indépendance du Québec, est devenu dangereux. Lui et ses alliés rebelles sont devenus des hommes à abattre. » Pour le *Washington Post* : « Ce n'est pas le vrai général de Gaulle, mais une caricature du président français qui vient de visiter le Canada. »

Lester B. Pearson passe la journée du 25 juillet en réunion de crise avec son cabinet afin de préparer une déclaration suffisamment insultante pour annuler la visite prévue du général à Ottawa par le général lui-même, sans toutefois rompre les relations diplomatiques avec la France, comme le souhaitaient certains faucons de son gouvernement, dont Pierre Elliot Trudeau.

« Certaines déclarations faites par le président ont tendance à encourager la faible minorité de notre population qui cherche à détruire le Canada et, comme telles, elles sont inacceptables pour le peuple canadien et son gouvernement. Les habitants du Canada sont libres. Toutes les provinces du Canada sont libres. Les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés. Le Canada restera uni et rejettera toutes les tentatives visant à détruire son unité. »

Prenant connaissance de la déclaration de Pearson après sa visite à l'Expo 67 et lors d'un dîner avec Johnson où des toasts ont été portés à la liberté des peuples comme si rien ne s'était passé, de Gaulle décide d'annuler sa visite prévue à Ottawa et de repartir en France le 26 juillet après sa journée avec le maire Drapeau. Celui-ci l'invite à un banquet en son honneur après lui avoir fait visiter le métro de technologie française, l'Université de Montréal et la Place des Arts.

Le départ du général se déroule dans une ambiance aussi délirante que son arrivée. Il est ovationné bruyamment tandis que la Marseillaise retentit. Des « Vive de Gaulle » se mêlent aux « Vive le Québec libre ! » qui fusent de tous côtés, pendant que la limousine, avec le général et Jean Drapeau à bord, s'éloigne lentement, rapporte Pierre Godin.

La déclaration du général de Gaulle est généralement mal perçue en France, où certains pensent qu'il a perdu la tête. Il est attaqué par les journalistes et les partis d'opposition, notamment par la gauche. *Les Échos* déclarent : « La France encourageant les Canadiens français à se libérer de la tutelle britannique... On croit rêver. » En effet, depuis Voltaire, sauf exception, la France ne rêve plus et se soumet docilement à l'Empire britannique...

En réponse à Pierre Elliot Trudeau, récemment nommé ministre de la Justice, qui se demande quelle aurait été la réaction française si un premier ministre canadien avait crié « la

Bretagne aux Bretons», de Gaulle, qui comprend parfaitement qui est Trudeau, répondra : « Nous n'avons aucune concession, ni même aucune amabilité, à faire à monsieur Trudeau, qui est l'adversaire de la chose française au Canada. » L'entourage diplomatique du général présent à Montréal ayant tenté, immédiatement après la déclaration du général, de minimiser ou de nier tout lien entre l'indépendance du Québec et le « Vive le Québec libre! », Charles de Gaulle tiendra une conférence de presse télévisée devant mille journalistes le 27 novembre 1967. En répondant pendant 20 minutes à une question sur le sujet, il expliquera à la fois l'histoire du Québec et son existence miraculeuse malgré l'abandon de la France, son aboutissement prévisible et normal en tant que pays souverain, et aussi l'intérêt pour la France de voir naître un pays français en Amérique du Nord.

Il est nécessaire de revenir en arrière pour bien comprendre la stratégie indépendantiste québécoise du général de Gaulle, qui convergera avec celle du premier ministre Daniel Johnson au sein de sa fameuse conception de la France. La carrière politique du général de Gaulle s'amorce en 1940 lorsqu'il se réfugie à Londres le 17 juin 1940, jour où le maréchal Pétain demande aux Français de cesser le combat. De Gaulle devient le chef de la France libre lors de *L'appel du 18 juin*, considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, diffusé sur les ondes de la BBC juste avant l'armistice de la France avec l'Allemagne, signé le 22 juin 1940 par un représentant du maréchal Pétain. Quelques semaines plus tard, le général lance un appel aux Canadiens français le 1^{er} août 1940, via la BBC retransmise par Radio-Canada. Le premier contact du général avec le Canada français survient donc tout au début de son action politique, car ce fils d'historien connaît le Canada français depuis son plus jeune âge. Malheureusement, son appel tombe dans l'indifférence d'un Québec plongé dans le pétainisme promu par le clergé sous influence jésuite. Nous avons vu comment la devise traditionaliste anti-progrès du

maréchal Pétain *Travail, Famille, Patrie* exerçait un fort attrait sur une partie importante du nationalisme québécois de l'époque, ainsi que dans l'opinion publique.

Deux femmes joueront un rôle important dans le renversement progressif de la tendance pétainiste au profit de la tendance gaulliste pendant la guerre. La première est Marthe Simard, née Marthe Caillaud, une Française d'Algérie établie au Québec depuis son mariage avec André Simard, un médecin canadien-français. Elle entend l'appel du général et crée des comités locaux de la France libre partout au Canada. Son réseau inclut les pères dominicains Georges-Henri Lévesque et Thomas Delos - les dominicains étant généralement favorables à la France libre -, le professeur belge Charles de Koninck, le bibliothécaire René Garneau et le professeur de littérature Auguste Viatte. Le jeune journaliste René Lévesque présentera à l'auditoire de Radio-Canada celle qui créera à Québec le premier Comité de la France libre en dehors de l'Angleterre (réf. Frédéric Smith 1). Marthe Simard deviendra finalement la première femme parlementaire française à Alger, mais elle refusera une carrière politique offerte par le général de Gaulle. Le général de Gaulle n'était pas complètement seul en tant que représentant de la France libre à Londres. Il avait son aide de camp, Geoffroy de Courcel, et sa secrétaire, Élisabeth de Miribel, qui a rédigé *L'appel du 18 juin* à la machine à écrire. Elle est envoyée au Québec en 1942 avec pour mission de collecter des fonds et de promouvoir la France libre...

La première visite canadienne de Charles de Gaulle a lieu le 11 juillet 1944, à la suite du débarquement en Normandie en juin 1944. Cette visite, qui vise à exprimer des courtoisies et des remerciements envers les Canadiens pour leur implication dans la guerre, fait suite à une visite très importante de cinq jours du général à Washington, où il est reçu par Franklin D. Roosevelt, qui reconnaît finalement son autorité dans l'administration civile de la France libre. Le général est accueilli très

chaleureusement par Mackenzie King, qui le traite en chef d'État.

Le lendemain, de Gaulle passe rapidement une demi-journée au Québec, où son avion atterrit à Québec le matin. L'Assemblée législative étant fermée et les chefs politiques étant en campagne électorale, il rencontre le maire de Québec, Lucien Borne, qui le reçoit chaleureusement, ainsi que le lieutenant-gouverneur Eugène Fiset et le représentant du Comité de la France libre, le Dr André Simard. Le cardinal Villeneuve, qui avait pourtant apporté un soutien crucial à de Gaulle au début de la guerre, brille par son absence. Il semble que la pression du reste du clergé ait été trop forte pour lui permettre de rencontrer le général.

À Montréal, de Gaulle déjeune avec le premier ministre du Québec, Adélard Godbout, et rencontre le maire Adhémard Raynaud. Du balcon de l'hôtel Windsor, il prononce un discours devant une foule de quelques centaines de partisans, dont de nombreux Français de France, rassemblés au carré Dominion. Il reçoit un accueil chaleureux dont il gardera un très bon souvenir, mais qui est bien loin de l'ampleur de celui de 1967... Il repasse rapidement à Ottawa en 1945 sans se rendre au Québec et manque donc une rencontre avec Duplessis. En réalité, Duplessis, habile politicien dans cette délicate question de Pétain - de Gaulle, devait se méfier à la fois de Pétain et de Gaulle. Il associait à juste titre Pétain au fascisme et sans doute soupçonnait-il de Gaulle - soutenu en tant que représentant de la France libre principalement par l'URSS, alors que FDR soutenait Giraud, et associé aux communistes français dans la Résistance - d'être communiste, comme le prétendaient les Jésuites. En tant que Nord-Américain, Duplessis, à l'instar de Roosevelt, percevait probablement mal de Gaulle. De Gaulle démissionnera au début de 1946, entamant ainsi sa «traversée du désert», et reviendra au pouvoir lors de la dernière année du régime Duplessis en juin 1958. Cette importante rencontre

potentielle entre Duplessis et de Gaulle n'a donc jamais eu lieu. En résumé, en tant que représentant de la France libre, de Gaulle était mieux perçu dans le Canada anglais qu'au Québec. Le Canada anglais était fortement engagé dans l'effort de guerre par la force des choses depuis l'entrée du Royaume-Uni dans le conflit, ce qui allait de soi pour le Canada anglais, mais cela n'était guère le cas au Québec, comme le démontrent le problème de la conscription et la popularité de Pétain parmi les nationalistes québécois.

La prochaine visite du général au Québec se déroulera en avril 1960, après qu'il sera devenu président de la France le 1^{er} juin 1958 et aura établi la Cinquième République. Cette visite suscite un certain malaise, car elle se déroule avant que de Gaulle n'ait résolu la question algérienne, les Canadiens étant plutôt du côté des Algériens pendant la guerre d'Algérie. Au cours de ses quatre premières années au pouvoir, la politique internationale du général sera entravée par ce conflit. Dans le contexte de la guerre froide, il entreprend donc un important voyage de 15 jours, qui le mènera d'abord au Canada pendant quatre jours, puis aux États-Unis pendant huit jours, et enfin dans les territoires français de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe pendant trois jours.

Le premier ministre du Québec à l'époque est Antonio Barrette, successeur de Paul Sauvé décédé quelques mois plus tôt, et à quelques mois de l'arrivée de Jean Lesage au pouvoir. Le premier ministre du Canada est le conservateur John Diefenbaker depuis le 21 juin 1957. Le général est accueilli en grande pompe par Diefenbaker et par son ami et allié de guerre à Londres, le général Vanier, devenu gouverneur général à Ottawa. La relation entre Diefenbaker et de Gaulle est excellente. Le premier ministre canadien a déjà rendu visite à de Gaulle lors d'une tournée diplomatique en novembre 1958, le félicitant et l'invitant au Canada dès son arrivée à la présidence française. Le premier ministre Diefenbaker est une personnalité

politique singulière dont l'analyse dépasse le cadre de cet essai. Champion du concept de «Canada, une seule nation» et fervent défenseur du Commonwealth britannique, il souhaite néanmoins que le Canada occupe une place autonome sur la scène internationale et refuse de faire du Canada un allié inconditionnel des Américains. Sur ce point, il rejoint John A. Macdonald et Wilfrid Laurier dans une sorte de colbertisme manqué et mal assumé destiné à l'échec, car soumis à l'Empire, en souhaitant un développement économique national canadien soutenu et en symbiose avec le Commonwealth. Les relations de Diefenbaker avec les Américains seront tumultueuses, en particulier avec John Fitzgerald Kennedy, alors qu'il refuse d'autoriser l'enfouissement d'armes nucléaires américaines sur le territoire canadien. Diefenbaker est donc très ouvert à rejoindre la voie tracée par de Gaulle pour contrer l'importance des États-Unis dans l'économie canadienne et la politique américaine dans le monde.

«Pour contenir la pénétration économique des États-Unis, il voudrait que l'Europe, et notamment la France, concourent le plus possible au développement du Canada et se dit prêt à conclure à cette fin des accords avec Paris et, même, à laisser la province de Québec le faire elle-même pour ce qui la concerne» (réf. de Gaulle 1, p. 188).

La porte semble grande ouverte pour les actions de la France au Canada, comme l'explique Édouard Baraton. Le gouvernement canadien sollicite même cette présence, qu'il estime sans danger. Cela explique en partie l'aisance avec laquelle le général entame ses relations avec le Québec peu après cette visite. La question canadienne-française sera bientôt résolue, selon Diefenbaker, grâce au bilinguisme. Diefenbaker joue en fait la carte française du Canada pour amadouer le général. Dans ses mémoires, de Gaulle affirme pourtant avoir été clair sur sa vision du Canada à la fin de l'entretien avec Diefenbaker :

«Pour conclure, je déclare au premier ministre, dont les intentions sont certainement très estimables, que la France serait disposée à se rapprocher de beaucoup de pays. Mais pour qu'elle le fasse de grand cœur et, d'ailleurs, pour que l'ensemble canadien ait le ressort et le poids voulus, il faudrait qu'il veuille et sache résoudre le problème posé à ses deux peuples, dont l'un est un peuple français qui doit, comme tout autre, pouvoir disposer de lui-même.» (*ibid.* p. 189)

C'est une conclusion lourde de sens. Le droit du peuple français au Canada à l'autodétermination est énoncé par de Gaulle à Diefenbaker au point d'y subordonner la relation franco-canadienne. Évidemment personne n'a jamais confirmé par la suite, du côté canadien, cette remarque importante du général. Historiquement pourtant, pour la première fois de son histoire, sans que personne ne l'ait entendu et remarqué, le Québec, ou plutôt le Canada français, entre dorénavant, bien que par la porte d'en arrière, dans les tractations internationales.

Soulignons que cette visite de 1960 a été entièrement organisée par le gouvernement fédéral. Quatre villes canadiennes étaient à l'horaire du général : Ottawa, Québec, Montréal et Toronto ; les seuls entretiens politiques formels ont eu lieu avec le premier ministre canadien et des membres de son cabinet. Charles de Gaulle, en 1960, est bien davantage une étoile au Canada anglais et aux États-Unis qu'au Québec. C'est d'ailleurs à Toronto qu'il aura son plus grand accueil en terre canadienne où 10 000 personnes assisteront à son discours. «La cote du général auprès des anglophones est alors à son zénith. Il n'a pas encore mis son bâton dans les roues du fiacre britannique garé à la porte du Marché commun, ni parlé de retirer la France de l'OTAN, encore moins de reconnaître la Chine rouge. À Washington, deux cent mille personnes se sont massées entre l'aéroport et la Maison-Blanche, où l'accueille son illustre ami Eisenhower. À New York, c'est l'apothéose : un million d'Américains entassés sur Broadway et au Times

Square s'égosillent à crier : "Vive la France!" ou "Hey Charlie!" Le lendemain, un quotidien américain compare (sans encourir la foudre d'Eisenhower!) l'atmosphère qui régnait la veille à New York à celle de la libération de Paris en août 1944. » écrit Pierre Godin. (p. 191-192, tome 2)

Préalablement à cette visite par contre, le 2 mars 1960, l'ambassadeur François Lacoste fait état d'une importante décision du gouvernement du Québec : « Le nouveau premier ministre du Québec a récemment marqué son intention de reprendre un projet dont M. Duplessis avait lancé l'idée, mais auquel il n'avait pas donné de suite positive — l'ouverture d'agences de la Province de Québec à Paris et à Londres (...) ». (Commission de la mémoire franco-québécoise)

Accueilli à Québec par le lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon et le premier ministre Antonio Barrette, le général prononce un grand discours sur la pensée française à l'Université Laval, entre le déjeuner offert par le lieutenant-gouverneur, une visite de l'hôtel de ville et le dîner offert par le premier ministre. Dans ce discours remarquable aux universitaires québécois, le général évoque également le développement des échanges universitaires entre le Québec et la France. En 1960, le général reconnaît les progrès accomplis par le Québec depuis 1944. À l'hôtel de ville, il déclare : « J'ai vu dans votre grande ville, et j'ai imaginé dans la province qui l'entoure, ce qu'on peut appeler une grande réussite. Une grande réussite économique, sans aucun doute, mais aussi, une grande réussite humaine, une grande réussite au point de vue des rapports entre ceux qui l'habitent. (...) Si vous n'aviez pas réussi ce que vous aviez fait, c'est encore une fois un membre qui aurait été arraché à la chose française. Comme vous avez triomphé et que vous êtes, je le constate, chez vous, eh bien! Au contraire, c'est un fleuron que vous avez ajouté à la couronne de ce qui est notre chose à tous, la chose française. » (*Ibid.*) Le général poursuit son éloge de la « chose française » lors d'un banquet

offert par la ville de Montréal. Pour de Gaulle, les Canadiens français sont une autre composante du peuple français! Cela a deux implications pratiques pour le général. Premièrement, il ne considère jamais son implication au Canada comme une ingérence dans un pays étranger, car le Canada est en partie constitué par les descendants du peuple français lui-même, les «francogènes». Le général se porte ainsi garant de son propre peuple, premier fondateur du Canada.

Deuxièmement, cela a pour conséquence de ne pas limiter son action à la province de Québec, mais de s'étendre à tous les Canadiens français résidant également dans les autres provinces canadiennes. Ainsi, il rejoint directement la vision de Daniel Johnson telle que celle-ci sera définie quelques années plus tard dans *Égalité ou indépendance*. L'idéal préféré de Johnson, tout comme de Gaulle, est la création d'un Canada composé de deux peuples égaux en droits dans l'ensemble du pays, plutôt qu'un Canada formé de dix provinces égales. En résumé, pourquoi le Canada français devrait-il se limiter au Québec? Cet idéal théorique d'un Canada français indépendant ou d'un Canada à deux peuples, bien qu'il soit noble et admirable, est pratiquement irréalisable en pratique. Il sert donc concrètement de stratégie pour réaliser l'indépendance du Québec, car si l'objectif d'égalité est impossible à atteindre, le Québec doit impérativement devenir un pays indépendant pour assurer la survie d'un État français en Amérique du Nord, étant le seul État majoritairement francophone. Cela est vrai tant pour Johnson que pour de Gaulle. Demander davantage, c'est-à-dire le Canada français, pour obtenir l'essentiel, à savoir le Québec indépendant. Telle sera la stratégie de Gaulle-Johnson.

L'arrivée de Jean Lesage au pouvoir va dynamiser la relation entre la France et le Québec. Georges-Émile Lapalme, premier vice-premier ministre de l'histoire du Québec - un poste créé par Jean Lesage - et procureur général du Québec, fera une escale à Paris en septembre 1960 pour y rencontrer André

Malraux, ministre de la Culture de la France sous Charles de Gaulle. Le terrain ayant été préparé par Barrette et la visite du général au Québec, qui dit en revenant de son voyage à Malraux : « Il y a, me semble-t-il, un énorme potentiel français au Québec. Veuillez vous en occuper ». Lapalme, dont la suggestion de nomination d'un agent à Paris avait été refusée par Duplessis en 1958, voit André Malraux réagir très favorablement à sa proposition d'ouvrir une représentation du Québec à Paris. L'ambassadeur canadien à Paris, Pierre Dupuy, se montre ouvert à l'idée, correspondant ainsi à l'état d'esprit de son patron Diefenbaker. Georges-Émile Lapalme ne lâche donc pas l'affaire, ce qui deviendra sans doute sa plus grande contribution au Québec grâce à la complicité du général de Gaulle : la Maison du Québec à Paris. Le dossier aboutira un an plus tard lors de la première visite officielle de Jean Lesage à Paris.

La formation d'une élite administrative est fondamentale, pour de Gaulle, dans le destin d'un peuple. L'élite selon lui étant définie non pas par rapport à sa richesse financière, mais strictement par rapport à son honneur de servir le bien commun sans prendre en compte ses intérêts propres. « Pour qu'un peuple progresse, il faut qu'il ait des élites dignes de lui. Si elles s'affirment, le peuple suivra » (réf. Alain Peyrrefite p. 1546).

Il est évident, dans l'intérêt commun du peuple qu'elle souhaite servir, que la création d'une élite québécoise indépendante de toute dépendance envers le régime britannique est essentielle. Depuis la Conquête, le peuple québécois a perdu son élite et n'a jamais réussi à la reconstituer. Pour la première fois depuis la Conquête, les deux branches issues de la France, les Québécois et les Français, collaborent de manière significative et simultanée. Après l'opportunité manquée de libérer le Bas-Canada souhaitée par Lafayette mais refusée par Louis XVI lorsque la France est intervenue en soutien des Américains dans leur guerre d'Indépendance

en 1778, après la vente de la Louisiane par Napoléon aux Américains de 1803, après le refus de soutien du roi français Louis-Philippe 1^{er} envers Papineau et les patriotes dans leur quête d'indépendance du Bas-Canada en 1839, et après la collaboration interrompue avec Sardi Carnot à la suite du coup d'État contre Mercier en 1891; les deux branches issues de la nation française, européenne et nord-américaine, vont finalement s'unir et avancer dans la même direction. Comme le souligne Baraton : « Cette simultanité de l'affirmation française et de l'affirmation canadienne-française, à travers la figure du Québec, est le fait majeur qu'il ne faut jamais perdre de vue. Sans cela, la France n'aurait pas réapparu sur la scène canadienne et la question québécoise aurait certainement été contenue dans des dimensions plus modestes. De Gaulle estime ainsi que le réveil de la nationalité française au Canada n'est pas un fait isolé, mais participe au réveil de la Nation française dans le monde » (réf. Baraton, p. 116). Comment ne pas établir de lien avec la situation inverse actuelle, où la dégénérescence des liens politiques, économiques, éducatifs et culturels entre le Québec et la France, cette dernière devenant presque une vulgaire « province » de l'Union européenne, tend à favoriser simultanément la « créolisation » de la langue française au Québec, c'est-à-dire l'utilisation généralisée du franglais ou du joual, l'assimilation du peuple québécois et la banalisation internationale de la France. Du point de vue gaulliste, cela équivaut à la disparition de la France, car la France ne peut exister sans sa grandeur. C'est pourquoi le gaullisme, qui représente la forme contemporaine française du colbertisme au XX^e siècle, est en réalité le seul espoir du peuple québécois et aussi le seul salut de la France.

Après une escale à Londres, Jean Lesage est accueilli à Paris comme un chef d'État. Il arrive à bord d'un Boeing 707 d'Air France, accompagné des principaux ministres de son « équipe du tonnerre » et de 140 personnalités politiques et culturelles, dans le but d'inaugurer en grande pompe la Délégation générale

du Québec à Paris le 5 octobre 1961. Cet événement marque le début des relations internationales québécoises. Le premier délégué québécois à Paris sera Charles Lussier. Lesage est reçu avec faste à l'Élysée. Malraux est présent, Couve de Murville accueille Lesage, qui est reçu en audience par de Gaulle, et tout se déroule parfaitement avec l'ambassade canadienne qui organise également une réception appropriée.

Cette première visite d'un premier ministre du Québec à Paris, quarante-huit ans après la seconde visite de Lomer Gouin en 1913 et soixante-dix ans après la seconde visite de Mercier en 1891, intensifie les relations entre la France et le Québec sous le gouvernement de Jean Lesage, qui effectuera lui-même deux autres voyages en Europe et en France en 1963 et 1964.

Paul Gérin-Lajoie, nommé ministre de la Jeunesse par Lesage, sera probablement le ministre le plus important de ce gouvernement en ce qui concerne les relations avec la France. En tant que créateur du premier ministère de l'Éducation du Québec, il se trouve au carrefour d'une collaboration éducative avec la France fortement souhaitée par de Gaulle. Gérin-Lajoie est débordé, car il fait adopter en 1961 la Grande Charte de l'éducation visant à démocratiser l'enseignement. Il met également en place la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, dirigée par Mgr Alphonse-Marie Parent, communément appelée la Commission Parent, afin de moderniser l'enseignement au Québec. Tout cela conduit à la création en 1964 du ministère de l'Éducation du Québec, dont Gérin-Lajoie devient le premier ministre de l'histoire. Il crée également le Conseil supérieur de l'éducation et instaure la transformation de l'enseignement secondaire avec la construction des polyvalentes.

Solliciter l'aide de la France tombait sous le sens étant donné l'ampleur des réformes éducatives au Québec. «Le Québec était confronté à des besoins qu'un pays comme la France pouvait contribuer à satisfaire» écrit Claude Morin (réf.

Claude Morin p. 37 tiré de réf. Samy Mesli), et dans un système éducatif en pleine refonte « où les lacunes, notamment quant aux techniques, étaient criantes, la collaboration de la France pouvait faire épargner des années d'efforts au Québec. Celle-ci pouvait, par exemple, lui envoyer tout de suite des spécialistes qui manquaient encore ici ». (*Ibid.*)

Cependant, Gérin-Lajoie doit également superviser les deux premiers projets de collaboration éducative avec la France : l'ENA et l'ASTEF.

L'École nationale d'administration (ENA) est sollicitée pour accueillir des stagiaires d'origine québécoise, dont 20 % sont choisis par le gouvernement fédéral. Ce programme de formation pour les fonctionnaires québécois est un grand succès qui durera jusqu'en 1968, lorsque le Québec créera sa propre école à Québec, l'École nationale d'administration publique (ENAP), sur le modèle de l'ENA.

En 1962, une mission économique française dirigée par le directeur de la Banque de France, Wilfrid Baumgartner, se rend à Québec pour examiner les possibilités d'investissements dans l'industrie québécoise. Baumgartner est accompagné de représentants de la compagnie Peugeot et de personnes intéressées par le développement de l'industrie sidérurgique, un secteur dans lequel le gouvernement québécois envisage de s'impliquer. À la suite de ces rencontres, des négociations commencent entre le ministre Paul Gérin-Lajoie et le président des Ciments Lafarge ainsi que le directeur de l'Association pour l'organisation des stages en France (ASTEF), Marcel Demonque. Ce dernier rencontre également René Lévesque, qui lui décrit les grands projets en cours dans le domaine de l'hydroélectricité. Ces discussions aboutissent en janvier 1964 à la conclusion d'un accord bilatéral, permettant la mise en place de stages en France pour des travailleurs et de jeunes diplômés québécois. Ce sera un très grand succès dans les

échanges universitaires dans les domaines techniques, scientifiques et de l'ingénierie entre la France et le Québec.

En mai 1963, Lesage effectue une tournée officielle en Europe, notamment pour inaugurer l'Agence générale du Québec à Londres. Lors de son passage - sa deuxième visite en France - il est reçu par de Gaulle, qui exclut l'ambassadeur canadien des audiences. Lesage rencontre également les dirigeants de la Caisse des dépôts et consignations, dont le modèle sera transposé au Québec avec la création, en juillet 1965, de la Caisse de dépôt et placement, comme le mentionne Samy Mesli (réf. Mesli, p. 43).

Neuf années après celle de 1954 aura lieu l'Exposition française de Montréal à l'automne 1963, une prestigieuse exposition axée sur la richesse des activités scientifiques, technologiques, atomiques et culturelles françaises. Le maire Jean Drapeau souligne que «le prochain mois d'octobre sera le mois de la France» et le général de Gaulle patronne de haut le projet et consacre Montréal «deuxième ville de France». (réf. Bednarz) C'est l'occasion pour André Malraux, ministre français de la Culture, dont la visite de six jours à Montréal, Québec et Ottawa coïncide avec l'exposition, d'exprimer une nouvelle vision des relations franco-québécoises : la collaboration franco-québécoise devra dépasser la simple défense ou célébration d'un héritage commun. Enthousiasmé, Malraux expose sa vision devant le public montréalais : «Il n'y a pas un lieu au monde où l'énergie française se manifeste comme elle le fait ici (...) la prochaine civilisation, nous la construirons ensemble.» (réf. Jacques Portes). Le premier ministre Lesage et le procureur Lapalme sont reçus, pour leur part, à l'ambassade de France. L'ambassadeur Raymond Bousquet, successeur de Francis Lacoste, souligne la signification politique du voyage de Malraux, car «la France aurait d'ailleurs actuellement les coudées plus franches au Canada (...) parce qu'elle est moins étroitement liée qu'autrefois à la Grande-Bretagne».

En 1964, à la suite de la visite de Jean Lesage et grâce à l'intercession de De Gaulle et de Malraux, le nouveau délégué du Québec à Paris, Jean Chapdelaine, ancien ambassadeur du Canada en Suède, au Brésil et en Égypte, ainsi que les représentants du Québec, obtiennent des privilèges diplomatiques malgré l'opposition du Quai d'Orsay. Le consulat américain à Québec observe ce phénomène et rend compte au Département d'État qui constate que le délégué Jean Chapdelaine possède les mêmes pouvoirs qu'un ambassadeur et peut contacter n'importe qui au gouvernement, à commencer par le chef de l'État lui-même. (réf. Michel Sarra-Bournet) À partir de cette année-là, le Québec a désormais une représentation officielle à New York, Paris, Londres et Milan.

Mais c'est la signature de l'Entente entre le Québec et la France sur un programme d'échange et de coopération dans le domaine de l'éducation, le 27 février 1965, qui va constituer l'aboutissement de la coopération France-Québec sous le règne de Jean Lesage. Cette entente, négociée pendant huit mois par Paul Gérin-Lajoie, couronne le succès de ses deux précédentes initiatives de coopération France-Québec, à savoir celles de l'ENA et de l'ASTEF. Cette entente globale, composée de neuf sections, couvre presque tous les aspects de la coopération éducative entre la France et le Québec, allant de l'enseignement primaire à la recherche universitaire en passant par l'enseignement technique. Cela concerne les échanges, les stages de professeurs, de chercheurs et les bourses d'études pour les étudiants. Étant donné que cette entente ne propose aucune limite de validité et que les deux parties reconnaissent que la mise en œuvre du programme nécessitera un travail commun, une série de rencontres aura lieu, tantôt à Paris, tantôt à Québec, dans le cadre d'une Commission permanente de coopération franco-québécoise.

Cette entente est la première véritable entente d'envergure internationale signée directement par le gouvernement du

Québec, sans intermédiaire. Elle marque également le début des querelles dans le triangle Ottawa-Québec-Paris, ainsi que l'énoncé de la fameuse doctrine Gérin-Lajoie qui constitue encore aujourd'hui le fondement de la politique internationale québécoise. Il convient de noter que, à l'époque de cette entente, l'ambassadeur du Canada à Paris est Jules Léger, en remplacement de Pierre Dupuy depuis le 20 février 1964, et il a été nommé par Lester B. Pearson, dont le mandat de gouvernement minoritaire succédant au gouvernement Diefenbaker a débuté le 22 avril 1963.

Comme le souligne Samy Mesli : « Au Québec, la signature de l'Entente et la réception de Paul Gérin-Lajoie à l'Élysée sont saluées par la presse. Dans *Le Devoir*, Jules Leblanc écrit que le Québec souhaitait "exercer sa compétence internationale", c'est-à-dire négocier et signer librement, sans intermédiaire, des ententes avec divers pays. À Ottawa, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Paul Martin (père) doit intervenir pour rappeler qu'un échange de lettres avait couvert cette entente et que l'Accord franco-canadien allait encadrer les activités du Québec avec l'Hexagone, alors que plusieurs députés conservateurs dénoncent aux Communes le fait que le Québec s'était avancé sur la scène internationale sans l'accord des autorités fédérales. Les tensions s'accroissent le 12 avril 1965, lorsque Paul Gérin-Lajoie prononce son discours devant le corps consulaire de Montréal. Dans cette élocution, préparée par André Patry, il justifie la signature de l'Entente en éducation et expose les prétentions du Québec sur la scène internationale. "Il y a un peu plus d'un mois, j'ai signé à Paris, avec les représentants du gouvernement de la République française, une entente sur des questions d'éducation", déclare Gérin-Lajoie. Loin d'être une 'nouveau' sur les plans diplomatiques et constitutionnels, "cet événement a surtout démontré la détermination du Québec de prendre dans le monde contemporain la place qui lui revient et de s'assurer, à l'extérieur autant qu'à l'intérieur, tous les moyens nécessaires pour réaliser

les aspirations de la société qu'il représente." Et le ministre de conclure : "Pourquoi l'État qui met un accord à exécution serait-il incapable de le négocier et de le signer lui-même? (...) Il n'y a, je le répète, aucune raison que le droit d'appliquer une convention internationale soit dissocié du droit de conclure cette convention. Il s'agit des deux étapes essentielles d'une opération unique. Il n'est plus admissible non plus que l'État fédéral puisse exercer une sorte de surveillance et de contrôle d'opportunité sur les relations internationales du Québec." »

Paul Martin réagit en déclarant que le Canada ne possède « qu'une personnalité internationale au sein de la communauté des nations » et a seul « le pouvoir ou le droit de conclure des traités avec d'autres pays ». Le 23 avril, Paul Gérin-Lajoie prononce un second discours dans lequel il conclut que le Québec doit pouvoir mener sa propre politique internationale. Malgré l'opposition d'Ottawa, ce qui est communément appelé la « doctrine Gérin-Lajoie » s'est imposé comme ligne de conduite du Québec face au pouvoir fédéral et n'a jamais été remis en cause par la suite, poursuit Samy Mesli. Cette doctrine établit donc l'extension internationale des compétences provinciales comme établi par la Constitution de 1867. Ce qui relève de la juridiction du Québec au Québec sera également de sa juridiction partout dans le monde. Une entente culturelle, négociée par le ministre Pierre Laporte, sera également signée peu après entre la France et le Québec, mais cette fois-ci le fédéral exigera la signature préalable de leur Accord-cadre franco-canadien avant celle du Québec. L'Accord franco-canadien sera signé le 17 novembre 1965, et une semaine plus tard, le 24 novembre, l'Accord culturel franco-québécois sera signé. La signature de l'Entente franco-québécoise de coopération en éducation, le 27 février 1965, constitue à bien des égards un acte fondateur. En dérogation aux règles du droit international et contre l'avis du Quai d'Orsay, de Gaulle a créé un précédent diplomatique en engageant la France avec le gouvernement d'un État non souverain. Selon

Luc Bernier (p. 67), le président français demeure «l'acteur extérieur de toute la politique étrangère québécoise. Si la Révolution tranquille a permis au Québec de donner le coup d'envoi à ses relations internationales, c'est de Gaulle qui en a permis le développement. C'est de France qu'est venue la vision la plus claire et la plus constante de ce que le Québec pouvait faire sur le plan international». Le 26 juillet 1965, Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris, est reçu pour sa première audience à l'Élysée. Au cours des discussions, de Gaulle réaffirme son intérêt pour le Québec, se déclarant «tout dévoué à la cause» du gouvernement Lesage, explique Samy Mesly.

Daniel Johnson semblait partir de loin dans sa vision de la place du Québec dans les relations internationales lorsqu'il est arrivé à la tête de l'Union nationale en 1961. Il maintenait la vision duplessiste du respect de la séparation des juridictions entre les provinces et le fédéral telle que formulée dans l'A.A.N.B. de 1867, selon laquelle il était contradictoire pour le Québec d'exiger à la fois le respect intégral des compétences provinciales du gouvernement fédéral et de s'immiscer lui-même dans les compétences supposément exclusives du fédéral en matière de relations extérieures. Fraîchement élu chef de son parti, cette vision encore «défensive» de Johnson dans le domaine international pour le Québec, a justifié son opposition à la création de la Délégation générale du Québec à Paris qu'il considérait comme une dépense inutile destinée à jeter de la poudre aux yeux. Il est allé jusqu'à refuser de prendre place dans le Boeing 707 pour effectuer le très beau voyage dont le but était d'inaugurer la Délégation générale du Québec à Paris. Un autre élément à considérer dans cette réaction, malgré tout surprenante, de Johnson contre la Maison du Québec à Paris était sa vision conservatrice du rôle d'un chef de l'opposition, qui devait s'opposer selon lui par devoir dans le système parlementaire britannique, comme cela avait été le cas avec son opposition à la nationalisation de l'électricité. Il faut

comprendre que dans un régime parlementaire, l'opposition se doit de donner une voix à la partie de la population qui s'oppose au projet présenté par le gouvernement, car il est très rare qu'un projet de loi ou un projet gouvernemental fasse l'unanimité dans la population. Autrement dit, même si dans son for intérieur le chef de l'opposition peut être d'accord avec l'essentiel du projet, il doit quand même trouver les failles justifiant une opposition au projet afin de donner une voix à ceux qui s'opposent au projet. Le chef de l'opposition est bel et bien le chef de l'opposition. Notons l'abandon actuel de cette fonction traditionnelle, et peut-être essentielle dans certains cas, du rôle de l'opposition dans notre système parlementaire actuel où semble régner curieusement la règle de l'unanimité lors du passage de lois concernant de grandes questions éthiques – qui divisent pourtant la population bien souvent en deux camps distincts – sur des sujets délicats tels que l'aide médicale à mourir, la légalisation du cannabis ou la politique gouvernementale lors de la pandémie de la Covid-19.

Quoiqu'il en soit, afin de combler ses lacunes dans le domaine des relations internationales et suivant une stratégie offensive en matière constitutionnelle, Daniel Johnson entreprit par la suite deux voyages en France et en Europe. Là-bas, il rencontra Charles Lussier, délégué général du Québec, et Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada, qui l'accueillirent chaleureusement. Il se familiarisa avec la planification française et visita les pays scandinaves pour se mettre à jour sur la social-démocratie, dans le but de moderniser son parti avec le succès décrit précédemment lors des assises de 1965. En 1965, la réaction de Daniel Johnson au discours de Paul Gérin-Lajoie, où celui-ci élaborait sa doctrine éponyme en matière de relations internationales pour le Québec, démontra le chemin parcouru depuis son opposition à la Maison du Québec à Paris. Dale Thompson écrit : « Non seulement Daniel Johnson emboîta-t-il le pas au ministre, mais il tenta même de le dépasser en déclarant que le Québec devait avoir dorénavant la maîtrise

complète de sa compétence dans le domaine international (...). Il avait développé la tactique de toujours aller plus loin que ses adversaires en contrecarrant les initiatives du gouvernement, en particulier celles qui touchaient à l'autonomie québécoise» (réf. Dale Thompson 2, p. 264). En somme, le jeu défensif était bel et bien terminé, et Johnson était définitivement passé à l'offensive dans tous les domaines au cours de cette année décisive pour son accession au pouvoir en 1966. Durant la campagne de 1966, Johnson se déclara «prêt à étendre la souveraineté de la province même sur le plan international». Dès son élection et avant même son assermentation en tant que premier ministre du Québec le 16 juin 1966, il reçut le délégué Jean Chapdelaine, de passage à Québec. Le premier ministre désigné lui confirma son intention de maintenir et même d'intensifier les relations avec la France telles qu'elles s'étaient développées au cours des six dernières années, écrit Thompson (réf. *ibid.*). Le diplomate expérimenté Jean Chapdelaine joua un rôle efficace à cette étape en expliquant aux Français consternés par l'élection de Johnson et le départ de Lesage que tout continuerait au même rythme dans les relations franco-québécoises. Nombreux étaient ceux qui, des deux côtés de l'Atlantique, craignaient un recul dans l'ouverture et la modernisation du Québec... Évidemment, Chapdelaine recommanda à Johnson de se rendre lui-même à Paris dès que possible. Johnson maintint également en poste tous ses fonctionnaires et conseillers dans le domaine international, notamment Claude Morin et André Patry. Il envoya également en France Paul Gros d'Aillon, un Français d'origine qui avait déjà accompagné Daniel Johnson à Paris lors de ses précédents voyages d'études, ainsi que Jean Loisel pour soutenir Jean Chapdelaine. «Par l'entremise de Xavier Deniau, député à l'Assemblée nationale, et de Philippe Rossillon, rapporteur du Haut-Comité pour la défense de la langue française, Gros d'Aillon et Loisel eurent accès à un réseau d'amis, voire de partisans de l'indépendance du Québec au sein de l'administration française. Rossillon lui-même les avait surnommés

“la mafia québécoise”, et ceux-ci étaient déjà en contact avec certains membres du gouvernement québécois, dont Claude Morin». La rapidité avec laquelle Johnson maintint et renforça les relations franco-québécoises révèle clairement que celles-ci étaient désirées par lui bien avant son arrivée au pouvoir, et nous verrons qu’elles étaient entièrement liées à sa stratégie constitutionnelle. Ainsi, il envoya deux lettres à de Gaulle qui lui furent transmises par Jean Chapdelaine le 13 septembre 1966. La première lettre constituait son invitation officielle à visiter le Québec dans le cadre de l’Exposition universelle de 1967 à Montréal « (...) et à être notre hôte dans notre capitale, où vous attend l’accueil le plus chaleureux. » La deuxième missive remerciait le président de l’intérêt particulier qu’il manifestait à l’égard du Québec et qui avait entraîné la création de tant de nouveaux liens avec la France. L’affermissement de ces liens était « prioritaire » pour le premier ministre, et il ferait tout son possible pour les maintenir et les développer encore davantage entre nos deux peuples, qui partagent des origines, des traditions et une langue commune. Johnson exprimait également le désir d’être reçu par le général à Paris dès qu’il pourrait s’y rendre, selon Dale Thompson (*ibid.* pp. 265-266).

Or, de Gaulle venait juste de recevoir deux autres invitations pour l’Expo 67, celles du maire de Montréal, Jean Drapeau, et de son ami canadien de 1940, Georges Vanier, devenu gouverneur général du Canada. C’est sans doute parce qu’il était froissé d’être invité par le représentant de la reine d’Angleterre au Canada à la commémoration du centenaire de la Confédération, qui était le cadre commémoratif de l’Expo 67, que de Gaulle fit cette célèbre déclaration sur le Canada, qu’il vaut la peine de répéter : « Nous n’avons pas à féliciter ni les Canadiens ni nous-mêmes de la création de cet “État” fondé sur notre défaite d’autrefois et surtout de l’intégration d’une partie du peuple français dans un ensemble britannique. Au demeurant, cet ensemble est devenu bien précaire » (*ibid.*, p. 266). De Gaulle répondra donc de manière cordiale et volontairement vague à

ces trois invitations. « En ce qui a trait au Québec, la situation politique n'est pas encore claire, et il refusait de s'engager trop tôt dans des affaires qui n'étaient pas encore mûres » (*ibid.*, p. 266). « Si j'y vais, ça risque d'être seulement pour mettre le feu. Pour le moment, j'ai mieux à faire » (*ibid.*, p. 266). Connaissant bien le fédéralisme inconditionnel de Jean Lesage, qu'il avait reçu à trois reprises, de Gaulle était conscient que sa vision du Québec et du Canada français ne concordait pas nécessairement avec celle du premier ministre Johnson, qu'il n'avait pas encore rencontré. La foi que Johnson exprime dans l'amitié profonde et la coopération active entre le Québec et la France dans sa deuxième lettre touche de Gaulle, et il assure Johnson qu'il le recevrait avec le plus grand plaisir dès qu'il pourrait se rendre en France. Des conseillers de Johnson sont convaincus que, étant donné l'état des relations franco-canadiennes à ce moment-là, ce qui empêche de Gaulle de venir au Québec est le protocole voulant qu'il débarque à Ottawa. On a donc la brillante idée de le faire venir par bateau, ce qui lui permettra d'arriver d'abord à Québec, par la force des choses, ce qui séduira le général et sera déterminant dans sa décision finale. Découvrant que d'autres chefs d'État arriveraient par d'autres provinces canadiennes avant d'arriver à Ottawa, le fédéral ne pourra rien dire et sera déjoué sur toute la ligne diplomatique. La voie est enfin libre. De Gaulle recevra Jean Chapdelaine à deux reprises les 11 et 13 février 1967 et lui communiquera finalement sa décision de remonter le Saint-Laurent à bord du croiseur le *Colbert*, le plus prestigieux des croiseurs français, dont les lecteurs de cet ouvrage comprendront pourquoi il s'appelle ainsi. Le 4 avril 1967, après les élections françaises, Daniel Johnson écrit de nouveau à de Gaulle pour confirmer la date de son voyage à Paris.

Monsieur le Président,

Nos relations ne cessent de se développer, et c'est là pour le gouvernement du Québec un motif de profonde

satisfaction. L'attachement de la France à notre égard, l'amitié fidèle et agissante de son Président et notre vif désir de resserrer chaque jour davantage ce qui nous unit depuis si longtemps me font envisager avec optimisme l'avenir de nos rapports culturels et économiques. J'ai déjà formulé le vœu de venir Vous voir à Paris et Vous avez bien voulu alors me témoigner Votre intérêt pour une telle rencontre. Nous tentons présentement — avec les difficultés que Vous pouvez soupçonner — de dresser la liste des visites officielles à Québec au cours de l'année 1967. En dépit du programme particulièrement chargé dont je devrai respecter les exigences pendant les prochains mois, je me permettrai d'aller Vous rendre visite à Paris avant Votre propre voyage au Québec, que nous attendons avec impatience. Je Vous proposerai, dès que possible, par l'intermédiaire de notre délégué général à Paris, une date définitive pour cette rencontre, qui pourrait vraisemblablement avoir lieu dans les derniers jours de mai ou les premiers jours de juin, si cela Vous convient.

Daniel Johnson

De Gaulle répond à Johnson deux semaines plus tard, le 18 avril. Il lui confirme qu'il est heureux de le recevoir le 18 mai et que sa visite au Québec se déroulera dans la seconde quinzaine de juillet. Il est donc clairement établi que de Gaulle débarquera à Québec et visitera l'Expo 67 comme invité du gouvernement Johnson, et que toute cette affaire se jouera entre Paris et Québec. De Gaulle écrit d'ailleurs poliment au successeur du général Vanier, décédé en fonction le 5 mars 1967, le nouveau gouverneur général Michener, en acceptant son invitation et en le prévenant qu'il a aussi accepté l'invitation d'aller à Québec. Le chef d'État français sera le seul chef d'État étranger invité directement par Québec, sans l'intermédiaire d'Ottawa. Comme l'explique Pierre Godin, il faillit y avoir une autre exception quand Québec sonda le Vatican pour savoir

si le pape envisageait de venir à Montréal. Il ne se passa rien, car le coup de sonde s'avéra négatif. Mais si le pape avait dit oui, Québec l'aurait invité directement lui aussi, sans consulter Ottawa. L'absence de relations diplomatiques directes entre Ottawa et le Vatican lui laissait la voie libre. Un vieux dossier alors jamais réglé... que réglera très rapidement Pierre Elliot Trudeau en instaurant les relations diplomatiques du Canada avec le Saint-Siège dès... 1969!

Daniel Johnson arrive le 17 mai à Paris à 22 heures. Il vient tout juste de créer en avril 1967 le tout nouveau ministère des Affaires intergouvernementales afin de chapeauter toutes les affaires extérieures du Québec, dont il sera lui-même le premier titulaire. Il est accueilli en chef d'État, avec tout le cérémonial et les dignitaires requis en de telles circonstances. L'ambassadeur Jules Léger brille par son absence en raison « d'obligations contractées antérieurement ». Sans aucune expérience internationale, contrairement à Lesage qui avait été adjoint de Pearson aux Affaires extérieures, Johnson est fort nerveux le lendemain matin, alors qu'il doit rencontrer de Gaulle. Ses conseillers lui chuchotent que le général aime tendre des pièges à ses invités qu'il rencontre pour la première fois, et que cela influe sur le résultat de la rencontre. Le piège, le premier ministre du Québec croit le déceler dans une remarque préliminaire de son hôte au sujet du général Georges Vanier, un grand ami de la France, à ce qu'il lui laisse entendre. Piège ou pas, Johnson s'empresse de préciser son opinion sur ledit général.

« — J'ai toujours admiré les vertus militaires du général Vanier, mais non son fédéralisme inconditionnel ni son impérialisme britannique...

— Ah! Je le lui ai toujours reproché », fait de Gaulle. » (réf. Pierre Godin, tome 2, p. 203)

La glace est rompue, car presque tout est dit dans ce très court dialogue. À la fois la vision de la place du Québec

dans le Canada et l'anti-impérialisme britannique des deux interlocuteurs sont révélés. Ils étaient bel et bien faits pour s'entendre...

Daniel Johnson interviendra personnellement, à la surprise de tous, pour inviter l'ambassadeur Jules Léger qui brillait par son absence à l'arrivée de Johnson à Paris, au grand dîner tenu à l'Élysée, Léger étant un grand ami de la famille du côté de sa femme. Léger n'avait pas été invité à l'Élysée depuis une friction annonciatrice de l'ère Pearson qu'il avait eue avec le général en 1964...

Cette visite de Johnson sera essentielle pour assurer la venue du général au Québec, car les relations franco-canadiennes sont vraiment peu cordiales sous Pearson. Il est important de comprendre que la vision politique de Pearson est aux antipodes de celle du général de Gaulle. Alors que Diefenbaker se voulait une sorte d'allié naturel de la troisième voie colbertiste et westphalienne du général, Lester B. Pearson constituait ce que l'on appellerait aujourd'hui un mondialiste promoteur d'institutions supranationales, soit un adversaire de l'État-nation colbertiste, comme le sera son dauphin Pierre Elliot Trudeau. Aux origines de la création de l'OTAN, récipiendaire du prix Nobel de la paix pour la création des Casques bleus de l'ONU, il doit en grande partie son élection comme premier ministre au refus de Diefenbaker de laisser les Américains implanter leurs missiles nucléaires au Canada. Sous des dehors de gauche caviar, Pearson et Trudeau étaient des serviteurs de l'empire anglo-américain. En plus des problèmes déjà évoqués du refus de la vente de l'uranium à la France par le Canada et du transfert des soldats canadiens de la France vers l'Allemagne demandé par de Gaulle à Pearson à la suite du retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN en 1966, la société Air Canada, en 1963, avait refusé d'acheter le moyen-courrier français la *Caravelle* et avait plutôt acheté le modèle américain *DC-19* qui sera construit en

Ontario alors que la *Caravelle* aurait été construite au Québec si elle avait été choisie. Mais un accrochage survient le 9 avril 1967, comme par hasard juste après que de Gaulle ait accepté l'invitation de Johnson en février, lors d'une cérémonie en France pour commémorer la bataille de Vimy, une boucherie pour les soldats canadiens. Pearson se permet d'inviter la reine Elizabeth II d'Angleterre sans en aviser au préalable les autorités françaises. Une effronterie diplomatique inexcusable qui incite le gouvernement français à éliminer toute représentation française aux cérémonies de Vimy. Cet incident, tellement ridicule que Pearson tentera de l'étouffer dans la presse et probablement conçu sur mesure pour froisser de Gaulle afin qu'il ne vienne pas au Québec, oblige Johnson à insister encore auprès du général.

— Mon général, le Québec a besoin de vous, c'est maintenant ou jamais! » lui dit-il.

Le Québécois pensait peut-être en rajouter, mais il a frappé chaque touche de l'orgue gaullien. L'allégeance (Mon général), le besoin et l'urgence. Il a rompu la digue. De Gaulle confirme qu'il sera du voyage. On est alors à trois mois de l'événement, un délai très court pour une visite de cette importance. » (réf. Lisée, chap. 5).

Cet entretien est une reconstitution qui varie selon les témoignages. La version du biographe de Johnson est quelque peu différente, mais dans le même esprit.

— Il nous faut votre aide, mon général, seul, je ne peux rien contre Ottawa », lui dit-il.

— Je suis prêt à vous donner un coup de main qui vous servira pour l'avenir », réplique de Gaulle.

Au cours de ce voyage, le gouvernement Johnson appuiera sur l'accélérateur dans tout le domaine de la coopération France-Québec. Il est accompagné de son ministre des Finances

Paul Dozois et de ses principaux conseillers économiques, Jacques Parizeau, Jean Deschamps, PDG de la Société générale de financement, Michel Bélanger, sous-ministre à l'industrie et au commerce, et Jean-Paul Gignac, attaché à Hydro-Québec et futur PDG de la sidérurgie québécoise. Évidemment, Charles de Gaulle n'est pas un dictateur communiste, et les investissements privés français, si désirés par Johnson, ne sont pas faciles à obtenir. Divers dossiers comme Michelin et Pechiney avortent, mais Jean Deschamps parvient à obtenir la participation de la Cellulose du Pin, ce qui permettra de doubler la production de la Donahue Brothers, une entreprise québécoise rachetée par la SGF.

«Il ne faudrait pas que, dans l'esprit de la jeunesse québécoise, se crée cette impression que le français a surtout une valeur de culture, alors que seul l'anglais serait apte à exprimer les réalités du commerce, de l'industrie et de la technique» (*Le Devoir*, le 20 mai 1967), dira Johnson. L'importance du progrès technologique est toujours intimement liée au nationalisme pour Johnson. Stratégiquement, Daniel Johnson sait trop bien aussi que la peur des Québécois pour l'indépendance est quasiment entièrement reliée à la peur économique, d'où son insistance pour obtenir des investissements français qui sont le seul domaine où de Gaulle ne peut exercer une influence directe, sauf dans le cas de Renaud, une société d'État. Malheureusement, l'expérience de l'usine Renaud implantée à Saint-Bruno s'est avérée être un échec qui n'a pas encouragé les investissements privés français au Québec.

La collaboration technique et scientifique se déroule très bien, avec des échanges de stagiaires québécois qui iront se spécialiser au Centre nucléaire de Saclay, tandis que les Français viendront étudier les lignes à haute tension québécoises à l'avant-garde occidentale.

Mais le résultat le plus tangible de la visite de Johnson à Paris est la multiplication par cinq des crédits consacrés par la

France à la coopération avec le Québec. De l'ordre d'un million et quart de dollars en 1967, ces crédits atteindront six millions et quart en 1968, plus de huit millions en 1969 et dix millions en 1970, écrit Pierre Godin (tome 2, p. 208).

De retour au Québec, le gouvernement Johnson mettra tout en œuvre pour que la venue de Charles de Gaulle soit un très grand succès populaire. Mario Beaulieu, le chef de cabinet de Johnson, est responsable des opérations. Surchargé, il délègue ses responsabilités à André Patry pour le protocole et à Maurice Custeau, député de Jeanne-Mance, pour l'organisation. Gros d'Aillon et Loïselle sont affectés aux communications.

Dès son arrivée à Québec, le général fera un discours au Château Frontenac suivant un des plus somptueux dîners d'État de l'histoire de la capitale.

« On assiste ici, comme dans maintes régions du monde, à l'avènement d'un peuple qui, dans tous les domaines, veut disposer de lui-même et prendre en main ses destinées. Qui donc pourrait s'étonner ou s'alarmer d'un tel mouvement, aussi conforme aux conditions modernes de l'équilibre de notre univers et à l'esprit de notre temps? En tout cas, cet avènement, c'est de toute son âme que la France le salue. »

Le ton était donné. Parmi les quatre cents invités de ce souper huit services, les représentants du gouvernement fédéral, l'anti-gaulliste Jean Marchand et Paul Martin, fulminent déjà. Jean Lesage quitte rapidement la place et René Lévesque paraît contrarié...

Toutes les bonnes idées ont été systématiquement mises en place par l'organisation de Johnson. Ainsi, c'est Jean Drapeau qui propose en premier lieu de faire venir le général en voiture de Québec à Montréal durant la journée, en passant par la première route construite en Nouvelle-France, le Chemin du Roy. Pourquoi limiterait-on le général à Montréal et Québec, demanda-t-il? Le général parlera ainsi à tout le peuple québécois

dans son ensemble et fera un petit discours dans six villes entre Montréal et Québec : Donnacona, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières, Louiseville, Berthierville et Repentigny.

Jacques Guay (réf. Jacques Guay, p. 248) relate ainsi : « Jamais un chef d'État n'a été reçu ainsi au Canada, y compris la reine d'Angleterre et du Dominion. Je ne parle pas de la visite royale de 1964. Je pense aux quelques voyages qu'elle effectua au Québec alors que j'étais enfant et que les Québécois s'intéressaient encore à Sa Gracieuse personne. Jamais donc un chef d'État n'a eu une si forte et longue ovation et n'a prononcé, en si peu de temps, autant d'allocutions, brèves heureusement, que le président de la République française le long du Chemin du Roy, de Québec à Montréal, en ce 24 juillet 1967. Non seulement le protocole avait vu à l'organisation de chacun des arrêts et fourni partout drapeaux et assistance technique, mais le long du parcours on avait planté des sapins et des épinettes, que l'on avait tout simplement sciés pour les mettre en terre, afin de cacher certaines laideurs. Et j'allais oublier les fleurs de lys peintes sur l'asphalte, à tous les dix pieds, tout le long du parcours. On avait également érigé je ne sais plus combien d'arcs de triomphe à l'entrée des villages. »

Pour sa part, Pierre Godin écrit (réf. tome 2, p. 221) : « Pour l'occasion, le Chemin du Roy mit sa toilette du dimanche. Fernand Lafontaine, dont les ministères de la Voirie et des Travaux publics allaient payer la note, ne lésina pas. Il fit construire les podiums et cet arc de triomphe monumental – 20 mètres de haut sur autant de large – qui indiquait, à la sortie de Québec, le début du Chemin du Roy. Sur les 270 kilomètres suivants, on mit des arbres là où il en manquait et on coupa ceux qui nuisaient. Toute herbe folle devait être rasée à vue ! On alla peindre des fleurs de lys bleu royal sur le macadam de la route 2 et on orna les poteaux télégraphiques du parcours de drapeaux français et québécois placés en alternance, jusqu'à Montréal. L'organisation Cusseau fit également distribuer plus

de trente mille petits fanions tricolores et fleurdelisés aux populations des vingt-quatre villes et villages qu'allait traverser le cortège présidentiel. Et comme rien ne justifiait que les villageois des bourgs éloignés de la route 2 fussent privés de la vue du président de la France, on mobilisa des autobus scolaires qui, à l'heure convenue, allèrent déverser devant de Gaulle les masses de figurants nécessaires à la réussite de ce cinéma. Quant à la diffusion de l'événement, elle fut assurée par un réseau de radios privées organisé par Loïselle et Gros d'Aillon.»

La collaboration entre le gouvernement unioniste de Daniel Johnson et le RIN de Pierre Bourgault atteindra alors son apogée, à l'initiative de Johnson. L'intermédiaire désigné des deux partis, Marc Lavallée, s'enquiert auprès des instances du RIN de leur participation dans la visite du général. Ceux-ci hésitent — le RIN étant un parti très à gauche — et après avoir étudié la question et s'être informés eux-mêmes aux autorités françaises appropriées sur les intentions du général, ils décident «que le RIN serait de la fête si ses pancartes n'étaient pas censurées et si, surtout, il n'avait pas la police sur le dos». Johnson tiendra parole avec la police qui sera plus que clément avec le RIN, mais, ayant eu vent du contact entre le RIN et les Français, il se méfiera d'un éventuel coup politique de Bourgault tout au long de la visite du général où les pancartes du RIN étaient bien en vue avec leur slogan «Vive le Québec libre!». Cela expliquera sans doute la mine de Johnson lorsque le général utilisa le slogan de son adversaire politique. Sur le coup, comme politicien, il a simplement eu l'impression d'avoir été dupé par le RIN.

— Je crois que je vous ai embêté, monsieur le Premier ministre?

— Vous avez lancé le slogan d'un parti adverse, mon général... Mais quant au reste, ne vous en faites pas, je vais me débrouiller! Répond Johnson avec le sourire un peu

mélancolique qu'il affiche parfois. (Pierre Godin, tome 2, p. 227)

D'un point de vue strictement stratégique, la venue du général avait des objectifs bien définis pour Johnson. Il souhaitait alimenter le nationalisme canadien-français et québécois en révélant leur identité française et en annonçant au monde entier le caractère français du Québec. Il voulait également se faire un allié de calibre international dans ses négociations avec le Canada anglais, dans le but de transformer le Canada en une fédération à deux peuples ou, en cas d'échec constitutionnel, de réaliser l'indépendance du Québec. Comme il le dit lui-même, « On ne va pas à la guerre sans allié ». Enfin, il cherchait à renforcer sa propre image auprès de l'électorat.

Naturellement, la presse québécoise colonisée, représentée par *La Presse* et *Le Soleil*, s'en prend directement au général. Pour *Le Soleil*, le slogan « Québec libre » est non seulement le cri de ralliement des séparatistes, mais il est également à l'origine des « actes terroristes » qui se sont produits dans la province. On accuse presque le général d'inciter au terrorisme...

Roger Champoux, éditorialiste en chef de *La Presse*, écrit quant à lui : « Fierté oui ! Agitation non ! » Même Claude Ryan du journal *Le Devoir* excommunie le visiteur et son hôte, à qui il reproche son silence. Cet ancien journal pro-Pétain n'était visiblement pas fait pour apprécier de Gaulle !

Il y a cependant deux exceptions : Jean-Marc Léger du *Devoir* qualifie de « paroles de vérités, un message d'espoir », la déclaration du général et Guy Cormier de *La Presse* écrit : « La vie et la liberté étant les deux plus grands biens de ce monde, on pourrait se demander où exactement réside le problème dans une exclamation comme "Vive le Québec libre !" ».

Les journaux nationalistes, quant à eux, soutiennent sans réserve le général et le premier ministre. François-Albert Angers, dans *l'Action nationale*, plaisante en disant : « Il paraît

que circule à Ottawa une nouvelle note protocolaire à l'usage des futurs chefs d'État en visite au Canada et surtout au Québec. Elle se lit ainsi : "Ne parlez pas de la liberté aux Canadiens français ou aux Français canadiens, car c'est une boisson trop forte pour eux. Ils en oublient leur esprit de soumission et de tolérance." Or, sans ces profondes qualités, comment le Canada pourrait-il continuer à exister ? »

Daniel Johnson choisit habilement le mutisme complet après la déclaration du général, afin de laisser le fédéral se compromettre. À court terme, il doit gérer une crise à la fois au sein de son caucus et à l'Assemblée législative. Son caucus est divisé entre les indépendantistes qui se réjouissent et les fédéralistes qui s'inquiètent. Calmant son caucus, il règle subtilement la question ainsi :

« — Vous allez retourner chacun dans vos comtés. N'allez pas voir les marchands ou les entrepreneurs, mais le petit peuple, vos électeurs. Demandez-leur ce qu'ils pensent de tout ça. Vous m'en donnerez des nouvelles à notre prochaine rencontre. » La méthode est efficace, car ceux-ci reviennent généralement surpris de la réaction positive de leurs électeurs.

Malgré les protestations de ses ténors fédéralistes, tels que Bertrand, Bellemarre, Dozois et Gosselin, la solidarité ministérielle prévaut et Johnson produit une déclaration de son cabinet appuyant sans équivoque la déclaration du général, bien qu'en en restreignant la portée au droit à l'autodétermination du peuple québécois, ce qui s'explique compte tenu des circonstances.

« Courageux et lucide, le président de Gaulle a été avec nous au fond des choses. Le Québec n'en a pas été choqué. Percevant, comme peu l'ont fait avant lui, l'esprit qui anime ce renouvellement du Québec, il a parlé d'affranchissement, de prise en main par le Québec de ses destinées, de Québec libre. Il reprenait ainsi, en des termes qui lui sont propres, les

idées maintes fois exprimées par les récents gouvernements du Québec. Il a salué cette conviction qui est de plus en plus celle du peuple québécois, qu'il est libre de choisir sa destinée et que, comme tous les peuples du monde, il possède le droit incontestable de disposer de lui-même.»

Johnson ne s'est pas trompé. Bien qu'un premier sondage après la déclaration du général montre que 60 % de la population rejette cette déclaration, un second sondage CROP confirmera, une quinzaine de jours après l'appui officiel de Johnson à la déclaration du général, que pour une majorité de Québécois, de Gaulle a eu raison de venir et de lancer son « Vive le Québec libre! ». Le peuple condamne même la réaction du fédéral. Peut-être en réaction au délire anti-français provoqué par cette déclaration, le Québec se rallie naturellement au général.

Jean Lesage demande à ses députés de dénoncer la déclaration du général, mais cela provoque la démission de son député François Aquin, qui quitte le caucus libéral et devient le premier député indépendantiste de l'histoire du Québec. Sentant qu'il peut coincer Lesage, Johnson dépose une motion remerciant le général de Gaulle d'être venu au Québec et blâmant le gouvernement du Canada pour son « intrusion » qui a interrompu le voyage du président français. Jean Lesage, franc-jeu, propose même d'ajouter « nous lui en sommes profondément reconnaissants ».

« La conscience populaire au Québec n'oubliera jamais l'affront fait par Ottawa à de Gaulle. Elle retiendra de cette affaire ce qu'elle a retenu de l'affaire Riel : Louis Riel a été pendu et le président de Gaulle virtuellement expulsé, moins pour des raisons de justice que par souci d'apaiser la vague de fanatisme anti-français qui déferlait de tout le Canada anglais », écrit Richard Arès dans la revue *Relations* (réf. Richard Arès p. 233). Mais loin d'être une simple haine ethnique, c'est toute la « chose française » que l'empire anglo-américain abhorre

en de Gaulle. Oser présenter une vision alternative du monde à celle proposée par l'empire, voilà ce qui est vraiment inacceptable.

De Gaulle sera plus pressé que Johnson d'accélérer le cours de l'histoire, car en plus d'être malade, Johnson fait face à une conjoncture économique difficile. Johnson recevra néanmoins Alain Peyrefitte, envoyé par de Gaulle, pour signer divers accords de coopération. Le 14 septembre, ils signent un accord de coopération valable pour trois ans. Cette entente prévoit un accroissement substantiel des crédits, la création d'un secrétariat permanent de la Coopération qui siègera alternativement à Paris et à Québec, des consultations périodiques entre les ministres de l'Éducation et de l'Économie, et enfin, la formation d'une sous-commission qui donnera naissance, en février 1968, à l'Office franco-québécois de la Jeunesse. (*Le Devoir* du 14 septembre 1967)

Après ces événements, les médecins ordonnent au premier ministre de se reposer. Il est décidé de l'envoyer à Hawaï afin de lui offrir la quiétude dont il a tant besoin. L'oligarchie financière lance alors une guerre sans merci au duo de Gaulle-Johnson. En fait, ce qui trouble le plus le monde financier, par-delà l'éventualité de la souveraineté du Québec, c'est bien ce rapprochement entre Johnson et de Gaulle. Un Québec souverain soumis à l'empire anglo-américain et à son oligarchie financière est une réalité bien définie, mais un Québec véritablement indépendant associé à la vision gaulliste et colbertiste de l'État-nation évoque une tout autre perspective. En outre, le projet républicain de Johnson et de Gaulle pour le Québec, qui serait également offert au reste du Canada, ne peut qu'être très mal perçu par l'oligarchie financière et la monarchie britannique. Quelle pourrait être la véritable mission de la famille royale britannique à notre époque, étant elle-même partie prenante de l'oligarchie financière, sinon celle d'en être le porte-parole officiel dans le monde politique ?

L'opération de purification des véritables hommes d'État, entamée avec JFK, se poursuivra avec Robert Kennedy en 1968, et s'est possiblement poursuivie avec le décès très suspect de Daniel Johnson la même année. Paul Desmarais se chargea de la tâche délicate de remettre Johnson dans le droit chemin fédéraliste en suivant celui-ci malade jusqu'à Hawaï, lui faisant croire qu'une fuite importante de capitaux serait imminente s'il ne déclarait pas sa loyauté envers le Canada. À ce moment-là, les médias québécois et canadiens participent à cette mise en scène en semant la panique dans la population québécoise en évoquant des fuites potentielles de capitaux. Johnson consulte Paul Dozois et Roland Giroux (mais pas Jacques Parizeau), qui approuvent cette déclaration. Cependant, le premier ministre Johnson était rusé. Il va produire cette déclaration, connue sous le nom de « La muraille de Chine ». Ce sera une manœuvre stratégique permettant à Johnson de gagner du temps. Après tout, Johnson se déclare officiellement fédéraliste. Il n'aura qu'à le confirmer.

Le 4 octobre 1967, *La Presse* titre sur neuf colonnes : « *Pas de muraille de Chine autour du Québec*. En juin 1966, l'Union nationale n'a pas reçu le mandat de construire une muraille de Chine autour du Québec. Nous avons promis au peuple d'exercer les droits reconnus dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et de tout mettre en œuvre pour obtenir une nouvelle constitution canadienne faite au Canada, par les Canadiens et pour les Canadiens, en vertu de laquelle tout citoyen, qu'il soit de langue française ou de langue anglaise et quelles que soient ses origines ethniques, se sente chez lui partout au Canada. Voilà le mandat que nous avons reçu et nous n'avons pas changé d'attitude. Dans cette recherche de l'égalité que nous voulons pour la nation canadienne-française, le Québec, comme foyer principal de cette nation, a un rôle prépondérant à jouer, cela va de soi, mais toutes et chacune des provinces, ainsi que le gouvernement fédéral, ont leur part de responsabilité. Il faut que le Fédéral se rende compte que

le fédéralisme ne peut se faire qu'avec les provinces et non contre elles. Et c'est rendre un très mauvais service au pays que de taxer de séparatistes tous ceux qui recherchent, par des moyens démocratiques et pacifiques, l'épanouissement de la nation canadienne-française. »

En réalité, dans ce qui pourrait apparaître comme un recul important au milieu de la tourmente de la visite du général, Johnson expose tout simplement la «version égalité» de son livre intitulé *Égalité ou indépendance*, sans y inclure évidemment la menace d'indépendance du Québec dans ce contexte explosif de véritable terrorisme financier contre le Québec. Or, cette «version égalité» est en réalité bien éloignée de la Constitution actuelle, qui est toujours celle de 1867, associée à une Charte des droits et libertés oppressante pour le Québec. Trudeau, déclarant que ce document rejoint la politique d'Ottawa, ne sait pas lire à ce moment-là. Il est tellement traumatisé par le duo Johnson-de Gaulle et tellement soulagé de voir Johnson parler d'un mur de Chine pour définir l'indépendance du Québec qu'il ne se rend pas compte que Johnson demande l'égalité pour la nation canadienne-française, un rôle prépondérant pour le Québec au Canada, en plus de réitérer sa demande d'une nouvelle constitution canadienne faite au Canada par et pour les Canadiens, ce qui est loin d'être le rapatriement du «vieux torchon de 1867» associé à une charte qu'il proposera et imposera plus tard aux Québécois et Canadiens.

Toujours dans le cadre du recul stratégique visant à apaiser les marchés financiers, Johnson engage le notaire et financier fédéraliste orthodoxe Marcel Faribault comme conseiller économique, possiblement sur la recommandation de Paul Desmarais. Partisan d'une nouvelle constitution canadienne et éminent représentant de la thèse des deux nations au sein du Canada, Faribault, lieutenant québécois de Robert Stanfield à l'élection de 1968, ne soutiendrait jamais l'indépendance du Québec, mais, celui qui sera l'auteur de *La révision*

constitutionnelle en 1970, croit alors sincèrement dans la possibilité pour le Québec d'obtenir une nouvelle constitution canadienne constituée de deux peuples égaux.

À partir de ce moment, l'essentiel de la stratégie de Johnson consistera à se servir de l'impact provoqué par la déclaration du général pour tenter d'obtenir l'égalité pour son peuple à l'intérieur du Canada. S'il échoue, il démontrera ainsi aux Québécois que l'égalité est impossible à obtenir pour le peuple canadien-français et pour le Québec au sein du Canada, et alors l'option de l'indépendance du Québec demeurera la seule option possible. Il se donne un horizon d'environ deux ou trois ans pour obtenir l'égalité, et la prochaine élection, normalement prévue en 1970, sera référendaire si cette égalité semble impossible à atteindre d'ici là.

Pour ce faire, il doit à la fois freiner les ardeurs indépendantistes de son allié de Gaulle et tenter de se montrer de bonne foi envers le reste du Canada, en les persuadant de bâtir un nouveau Canada en élaborant une nouvelle constitution canadienne « faite au Canada par et pour les Canadiens » - ce qui sous-entend la proposition d'une république du Canada dans laquelle le Canada français serait véritablement égal au Canada anglais et où le Québec aurait tous les pouvoirs nécessaires à son épanouissement tout en demeurant au sein de cette nouvelle fédération canadienne.

Johnson n'est nullement déraisonnable. Il sait très bien que ses chances d'obtenir l'égalité au sein du Canada sont très minces depuis l'arrivée de Trudeau au sein du Cabinet de Pearson le 4 avril 1967 en tant que ministre de la Justice. Mais il sait également que réaliser l'indépendance du Québec à ce moment-là est totalement impossible. Il faut bien comprendre que l'idée de l'indépendance du Québec, à l'automne 1967, est encore très minoritaire au Québec. Elle commence à gagner du terrain et à devenir à la mode parmi les intellectuels, bien sûr, grâce au discours du général, mais elle compte probablement

encore moins de 20 % d'appuis populaires. En 1966, le Ralliement national et le R.I.N ensemble n'ont récolté que 9 % des votes populaires. En 1970, le Parti Québécois de René Lévesque, lors de son unique véritable élection référendaire - celle de 1973 était déjà ambiguë -, obtiendra 23 % des votes populaires lors des élections provinciales, représentant alors probablement le taux d'appui à l'indépendance du Québec à ce moment-là. Nous sommes à l'automne 1967. Comment peut-on blâmer Johnson d'essayer de gagner du temps? Par quel raisonnement tordu peut-on lui en vouloir lorsqu'il poursuit officiellement son œuvre de libération du Québec à l'intérieur du Canada? Quel héros national de l'histoire de l'humanité a pu déclarer l'indépendance de son peuple avec probablement 15 % d'appui populaire? Le Québec vient tout juste de s'ouvrir à l'international grâce à la déclaration du général de Gaulle, et le Mouvement souveraineté-association de René Lévesque sera créé les 18 et 19 novembre 1967.

C'est dans ce contexte que Johnson se rendra à la Conférence sur la Confédération de demain le 27 novembre 1967 à Toronto, une conférence proposée à Johnson depuis janvier 1967 par le premier ministre ontarien John Robarts, au grand dam du premier ministre Pearson. Si Johnson sait que Robarts est assez réservé quant à son projet de nouvelle constitution, celui-ci soutient néanmoins clairement Johnson dans son désir de transférer les impôts du fédéral vers les provinces, ce qui constitue pour lui le véritable enjeu. L'idée d'une rencontre des provinces sans la présence du gouvernement fédéral plaît à l'unioniste Johnson qui, tout comme Duplessis, a toujours soutenu que le Canada était une création des provinces et que le fédéral tirait son existence de celles-ci. Johnson réitère donc ses demandes d'égalité déjà formulées lors de la Conférence fédérale-provinciale de 1966, mais il se retrouve complètement isolé parmi les autres premiers ministres provinciaux dans sa volonté de créer une nouvelle constitution canadienne. Pendant la Conférence de Toronto, se produit la conférence de

presse du général de Gaulle devant mille journalistes à Paris qui préconise «l'avènement du Québec au rang d'un État souverain et maître de son existence nationale qui aura, librement et en égal, à régler avec le reste du Canada les modalités de leur coopération». Cela cause la pagaille au sein de la représentation québécoise, où Marcel Faribeault demande à Johnson de «remettre le général à sa place», tandis que les indépendantistes unionistes le supplient de ne pas le faire. Johnson ne dira pas un mot à propos de cette conférence de presse du général. Bien que la Conférence de Toronto ne donnât rien de concret, elle a néanmoins redonné l'initiative aux provinces et ouvert un certain dialogue sur les problèmes constitutionnels, permettant ainsi une meilleure compréhension de la complexité des problèmes à résoudre pour satisfaire le Québec.

— J'ai pris une sorte de pari sur un Canada nouveau. Vais-je gagner ou perdre ce pari? Le Québec est disposé à procéder par étapes pour accélérer l'égalité. Mais la patience a des limites. Nous n'attendrons pas dix ans, dira Johnson.

C'est lors de la Conférence constitutionnelle du 5 au 7 février 1968 à Ottawa que le rêve d'égalité des deux nations au sein du Canada de Daniel Johnson sera définitivement enterré. Cette conférence, qui deviendra une véritable confrontation entre Trudeau et Johnson, révélera l'incompatibilité de leurs visions respectives du Canada. Cela marquera la fin du Canada à deux nations non seulement rêvé par Daniel Johnson, mais également par toute la lignée des nationalistes québécois depuis Honoré Mercier, voire même par certains pères de la Confédération de 1867.

Pierre Elliot Trudeau va anéantir tout espoir de voir le Québec et le Canada français obtenir une reconnaissance en tant que nation au sein du Canada lors de cette conférence. Il défend une version particulièrement dogmatique du fédéralisme canadien, qui le rapproche dangereusement d'un régime unitaire décentralisé où le gouvernement fédéral, et non la Constitution,

détermine les pouvoirs des provinces. Il met l'accent sur les droits linguistiques individuels des Canadiens, censés résoudre tous les problèmes des francophones du Canada. Il ridiculise le besoin du Québec, berceau national des Canadiens français, d'avoir des pouvoirs supplémentaires par rapport aux autres provinces pour assurer l'épanouissement du peuple canadien-français. Pour Trudeau, il n'y a qu'une seule nation juridique, la nation canadienne, et le gouvernement fédéral est le mieux placé pour garantir les droits linguistiques des Canadiens d'un océan à l'autre. Le Québec est donc considéré comme une province comme les autres.

Pour cet idéologue, la seule chose qui importe est l'existence de droits individuels pour les citoyens. L'État-nation est pour lui une idée dépassée d'un autre siècle, susceptible de conduire aux guerres ou au totalitarisme. Ainsi, le Canada serait idéalement un État postnational. En d'autres termes, toute forme d'État-nation, y compris l'État-nation canadien, serait à rejeter et la souveraineté du peuple serait remplacée par la souveraineté des droits individuels, déterminée par un groupe de juges non élus et nommés par le gouvernement fédéral. Selon Trudeau, ces juges seraient aptes à juger de la constitutionnalité des lois, qui devraient, sauf exception, respecter avant tout les droits et libertés individuels des citoyens. Ainsi, la liberté des nations, chère à de Gaulle et à Johnson, mais aussi à J. F. Kennedy et F. D. Roosevelt, est écrasée par un fanatique obsédé par les droits individuels. Cette forme extrême de libéralisme tordu n'avait jamais vu le jour au Canada avant Trudeau. En fin de compte, si les nations et les droits qui y sont associés n'ont plus leur place, il ne reste plus de Québec libre, ni même de Canada libre. Ce qu'il reste, en effet, c'est un État soumis aux décisions de ses juges au prétexte de défendre la liberté des individus.

En réalité, il n'y a guère de trace de démocratie dans ce «gouvernement des juges» instauré par Pierre Elliot Trudeau. Cela représente l'apogée voltairien des droits et des libertés

individuels, une opposition frontale à l'idée même d'État-nation. Ce prétendu rempart contre la tyrannie de l'État se transforme insidieusement en un pouvoir gouvernant à part entière. Ce contre-État devient ainsi le maître d'une forme d'anarchie contrôlée, dont l'évolution reposera sur les jugements arbitraires de chaque juge, ceux-ci étant susceptibles d'être remis en question par d'autres jugements à l'avenir. Aucune vision d'État alternative, qui ne se focalise pas exclusivement sur les droits individuels, ne pourra se hisser face au pouvoir incontesté des juges, qui seront tenus d'appliquer scrupuleusement la Charte des droits. Il est important de souligner qu'au Canada, en plus de l'énorme pouvoir conféré à des juges non élus, le chef de l'État officiel, c'est-à-dire le roi ou la reine d'Angleterre, ainsi que leur représentant officiel, le gouverneur général et les dix lieutenants-gouverneurs des provinces sont également non élus. Le Conseil privé du Roi pour le Canada, quant à lui, ne repose pas sur une élection, et les sénateurs sont également dépourvus de mandat populaire. Seul le gouvernement est élu, mais il ne représente pratiquement jamais la majorité de la population canadienne, ce qui est aussi le cas des gouvernements provinciaux avec leurs populations respectives.

Daniel Johnson, qui a présenté avec fierté sa vision d'un Canada à deux nations, compatible selon lui avec un Canada à dix provinces, où chaque province est libre d'exercer les compétences de son choix, qui a demandé la création d'une véritable constitution canadienne conçue au Canada, par et pour les Canadiens, qui demande un pouvoir absolu au peuple canadien lui-même et tous les pouvoirs nécessaires à l'épanouissement du Québec, en d'autres termes, la partie « égalité » de son livre *Égalité ou indépendance*, sera complètement déconcerté par un tel phénomène constitutionnellement libertaire. Tout d'abord, les droits et libertés relèvent de la compétence des provinces selon l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, et Trudeau veut faire de cela le principal

changement de la Constitution canadienne. Trudeau ne veut même pas aborder la question de la répartition des pouvoirs avant d'avoir résolu l'application de sa charte universelle... ce qui rendrait inefficaces les nouveaux pouvoirs que l'on pourrait accorder aux provinces, notamment en matière de culture et d'éducation. Les Canadiens anglais, traumatisés par la déclaration du général de Gaulle, adhéreront à tout ce que Trudeau leur vendra, étant enfin assurés de ne plus voir le Québec obtenir davantage de libertés et de pouvoir. Trudeau a même l'audace de se proclamer le porte-parole de tous les Canadiens français, bien plus que Johnson, qui serait, par définition, limité au Québec. Comme si le premier ministre du Canada et ses ministres ne devaient pas représenter tous les Canadiens, majoritairement anglophones, qu'ils pouvaient être redevables, par magie, à seulement une partie d'entre eux, les Canadiens français ! Une telle négation de l'esprit même du fédéralisme n'avait jamais été réalisée jusqu'alors. Pour Trudeau, toute asymétrie dans la répartition des pouvoirs entre les différentes provinces canadiennes rend caduque la présence de ministres québécois au gouvernement canadien. Johnson lui répond alors que ces ministres pourraient continuer de s'occuper des questions relevant des compétences fédérales. «Je m'excuse d'avoir à le dire, mais ils pourraient, par exemple, s'occuper du Viêt Nam un peu mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici»... Pearson, gêné, décrète une pause-café.

Après cette conférence, Johnson sait que son Canada à deux nations égales est impossible. Il lui reste donc l'arme suprême de l'indépendance. Mais le peuple le suivra-t-il ? Il doit néanmoins envisager cette option, il n'a pas d'autre choix que de développer une stratégie le conduisant clairement vers l'indépendance sans la déclarer explicitement, n'ayant toujours aucun mandat de la population en ce sens. Son plan est contrarié par Trudeau, duquel il n'attendait pas une mise à mort aussi radicale de sa proposition de nouvelle constitution canadienne et de son concept d'égalité entre les deux nations.

Johnson croyait avoir un peu plus de temps pour laisser monter tranquillement la vague souverainiste populaire...

Parallèlement à la désastreuse Conférence d'Ottawa, une bataille acharnée se déroule entre Paris et Ottawa au Gabon, concernant la représentation du Québec lors de la Conférence des ministres de l'Éducation de Libreville du 5 au 10 février 1968. Le Québec souhaite y participer en tant qu'entité distincte, sans être subordonné à la délégation canadienne. Cela constitue un test pour l'application de la doctrine Gérin-Lajoie, qui affirme que la compétence exclusive du Québec doit être maintenue au niveau international. En effet, il n'existe pas de ministère fédéral de l'Éducation, mais plutôt dix ministères de l'Éducation, un pour chaque province. Cependant, le gouvernement fédéral répète de manière dogmatique que seule l'administration canadienne peut représenter le pays à l'étranger, quelle que soit la compétence en question. Les pressions exercées par Charles de Gaulle sur le gouvernement gabonais permettent au Québec d'être invité directement, à l'instar des autres États souverains. Jean-Guy Cardinal représente le Québec et est traité comme le ministre d'un pays souverain. Évidemment, le gouvernement fédéral ne l'accepte pas et fait scandale en suspendant ses relations diplomatiques avec le Gabon, qualifié de « nain africain » par Trudeau. En avril 1968, la deuxième manche de cette réunion aura lieu à Paris. Le Québec est déterminé à répéter la même démarche qu'au Gabon, et Johnson ne compte pas changer d'avis malgré les supplications de Pearson. Le 6 avril 1968, Pierre-Elliott Trudeau est élu chef du Parti libéral du Canada et devient officiellement premier ministre du pays le 20 avril. La Conférence de Paris débute quant à elle le 22 avril. Dès son élection à la tête du parti, Trudeau menace de rompre les relations diplomatiques avec la France si le Québec est invité à la Conférence sur l'éducation à Paris, sans supervision canadienne.

«La controverse fait rage dans le pays. La presse de Toronto se déchaîne contre le gouvernement québécois. Le *Globe and Mail* accuse Johnson de conspirer contre le Canada avec un pays étranger. L'éditorialiste n'ose pas utiliser le mot trahison, mais il le pense. Il encourage Trudeau à mettre à exécution sa menace du 6 mars de rompre les relations avec Paris», rapporte Pierre Godin...

La Conférence de Paris va débiter dans deux jours. Que fait Ottawa? Il capitule. À Paris, Cardinal jette du sel sur la plaie fédérale : «Je suis traité exactement comme les autres ministres», déclare-t-il à la presse lors d'une grande réception à l'Élysée, où il est arrivé à bord d'une limousine officielle arborant les couleurs bleu et blanc du Québec.

L'agitation atteint son paroxysme dans le Canada anglais. Ottawa doit agir! Pierre Trudeau est pris au piège. Il subit une importante défaite diplomatique : s'il rompt ses relations avec la France, il laisse la Délégation générale du Québec à Paris prendre le contrôle. De Gaulle serait d'ailleurs le premier à applaudir si Trudeau rappelait définitivement l'ambassadeur Léger. Ottawa offrirait ainsi à «l'ami Johnson» la petite impulsion dont il a visiblement besoin pour progresser vers la souveraineté. En cessant toute relation avec le Canada, rien n'empêcherait de Gaulle de reconnaître le Québec en tant qu'État souverain, entraînant avec lui la vingtaine de pays alignés derrière Paris, rapporte Pierre Godin (p. 332-333, tome 2)...Trudeau fait rapidement oublier son échec diplomatique en provoquant une élection fédérale le 25 juin, le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste...

Afin d'établir sa stratégie constitutionnelle avec de Gaulle, Daniel Johnson prévoit de faire sa deuxième visite en France au printemps. Cependant, les événements de Mai 68 en France, soutenus par la CIA dans le but de renverser de Gaulle, obligent ce dernier à reporter la visite de Johnson au 14 juillet. De Gaulle

prévoit alors de l'accueillir en grande pompe lors d'un défilé sur les Champs-Élysées à l'occasion de la fête nationale française.

Daniel Johnson commet alors l'erreur stratégique de mettre sa machine électorale au service du conservateur Robert Stanfield, qui s'était prononcé en faveur de la thèse des deux nations canadiennes, en vue des élections fédérales. Il pense pouvoir bloquer Trudeau au niveau fédéral, conscient que c'est Trudeau qui rendra toute réforme du fédéralisme en faveur du Québec totalement impossible à l'avenir. Il déteste politiquement Trudeau à tel point qu'il tente de le faire battre.

— Si Trudeau, Marchand et Pelletier mettent la main sur le gouvernement fédéral, ça va être le bulldozer. Dix ans de Trudeau et c'est fini. Ce sera la «canadianisation» du Québec, le «One Canada».

Il ne se trompe pas. Mais il dépense beaucoup d'énergie, finalement inutile, pour contrer Trudeau, dont la «Trudeaumanie», déjà présente en Ontario, gagne du terrain et s'étend au Québec. L'assassinat de Robert Kennedy le 6 juin 1968 fait apparaître P.E. Trudeau comme le «Kennedy canadien». L'électorat canadien perçoit superficiellement uniquement l'aspect «jetset» de la famille Kennedy, en oubliant tout le reste. Trudeau achève sa campagne de manière théâtrale lors du fameux épisode du défilé de la Saint-Jean-Baptiste devant le parc Lafontaine à Montréal, où, accompagné de Johnson et Drapeau (et surtout de la police), il se montre courageux et feint de faire face aux manifestants déclenchant une émeute contre lui, réprimée violemment par la police.

C'est ensuite au tour de Johnson de reporter la rencontre avec de Gaulle prévue en juillet, car il tombe malade. Son médecin lui prescrit trois mois de repos. Reclus à La Malbaie, il ne peut s'empêcher de faire rédiger son projet de république destiné à être présenté lors des prochaines élections.

« Mais certains dossiers, comme celui sur le régime présidentiel, ne peuvent pas attendre. Johnson doit déposer au Secrétariat des provinces, créé à la suite de la conférence constitutionnelle de février, un document proposant le libre choix, pour chacune, entre le maintien de la monarchie et l'adoption du régime républicain. Il passe une journée complète à travailler à ce dossier en compagnie de Jean-Jacques Bertrand, premier ministre intérimaire, de Claude Morin et de Charles Pelletier. Johnson a décidé d'en faire le thème des prochaines élections générales. Il s'agit d'une réforme capitale de la constitution interne du Québec, liée à l'abolition du Conseil législatif, comme on pouvait s'y attendre depuis le discours du trône du 20 février dernier. (...) Plusieurs raisons le poussent à aller de l'avant : pallier d'abord à la faiblesse de son équipe ministérielle puisqu'un tel régime lui permettra de choisir librement ses ministres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la députation, comme aux États-Unis. Des institutions politiques distinctes, croit aussi Johnson, accéléreraient la prise de conscience du peuple québécois, en plus de mettre en place une structure valable si jamais le Québec devait choisir la souveraineté. (...) Nous allons faire un président du lieutenant-gouverneur ! Et ce n'est pas Ottawa qui va venir nous dire comment on doit élire notre monde au Québec ! » rapporte Pierre Godin (réf. tome 2, p. 355).

Johnson poursuit donc lentement mais sûrement sa stratégie visant à amener le Canada à choisir entre la vision de Johnson du Canada, un pays à deux peuples, et l'indépendance du Québec. La visite en France est maintenant prévue pour le 11 octobre, comme il l'a lui-même confirmé lors de sa dernière conférence de presse le 25 septembre 1968 (Pierre Godin, tome 2, p. 370), veille de son décès à Manic-5, où sa dernière photo tenant les mains de Jean Lesage et René Lévesque deviendra l'une des photos les plus célèbres de la politique québécoise.

Johnson aurait-il reculé face à Trudeau ou face à de Gaulle? Certainement pas!

Un premier ministre qui recule ne présente pas un projet de république fédérée du Québec dans lequel le chef de l'État québécois serait le président du Québec. Il ne prépare pas une élection pour obtenir un mandat du peuple québécois proposant la transformation du Québec et du Canada en république, soutenant ainsi sa vision d'un Canada composé de deux peuples égaux. Et il ne se rendrait certainement pas en France pour y être reçu en tant que futur président du Québec libre par de Gaulle.

Daniel Johnson a poursuivi méthodiquement sa stratégie, menant inexorablement le Québec vers l'indépendance ou, par miracle, vers un Canada totalement différent du Canada actuel. Il avançait tranquillement, suivant son peuple, mais ne faisait jamais de concession sur le fond : égalité ou indépendance. Point. Seule la mort a pu l'arrêter.

Lors des funérailles de Daniel Johnson, où le peuple québécois a manifesté une affection débordante, Pierre Trudeau a d'ailleurs confirmé à André Lagarde, député de Rouyn-Noranda : «Je sais que vous étiez l'un de ses grands amis. La mort l'a fauché. C'est la seule chose qui pouvait en avoir raison. Il était, politiquement, indestructible.» (réf. Godin, tome 2, p. 382)

Daniel Johnson a-t-il été assassiné par la CIA, comme le suggère l'auteur Pierre Schneider dans son livre *La république assassinée de Daniel Johnson*? Fondée sur un témoignage personnel et sur l'absence d'autopsie accessible au public, selon l'auteur, cette hypothèse est solidement promue, formant d'ailleurs le titre de son ouvrage. Étant donné le contexte marqué par une série d'assassinats dans les années soixante, tels que les frères Kennedy, Martin Luther King, Malcolm X, ainsi que les nombreuses tentatives d'assassinat avortées

contre de Gaulle, et compte tenu de la haine anti-française déclenchée dans le monde anglo-saxon par les déclarations du général et ses actions antérieures, cette hypothèse est loin d'être farfelue. Ceux qui la ridiculisent devraient s'efforcer de retrouver les preuves d'autopsie et d'analyses toxicologiques essentielles lors du décès de notre premier ministre à Manic-5 le 26 septembre 1968. La présence et le rôle important de Claude Morin, un informateur de la GRC et de la CIA depuis les années cinquante selon Schneider, au sein de l'équipe technocratique de Johnson, suggèrent que les services secrets nord-américains étaient bien informés des détails de la stratégie électorale prévue pour 1970. Morin a participé à la rédaction du projet républicain avec Louis Bernard et Charles Pelletier, qui devait être présenté aux provinces et aux électeurs québécois lors des élections prévues en 1970. Le contexte historique, la vision politique républicaine et les actions de Daniel Johnson, en communion avec le général de Gaulle, laissent clairement entrevoir la possibilité de son assassinat. Évidemment qu'il n'existe aucune preuve concrète d'un assassinat de Daniel Johnson et que personne ne peut l'affirmer. On peut dire par contre que le décès de Daniel Johnson était particulièrement opportun pour le Canada anglais. Schneider affirme également, d'après ses recherches, que «le premier ministre du Québec, d'octobre 1966 jusqu'à sa mort, a été sous haute surveillance de la part des services de renseignements canadiens, affiliés à la CIA.»

Le célèbre journaliste francophile Robert Mackenzie du *Toronto Star* a d'ailleurs confié au député unioniste Antonio Flamand, quelques jours après la mort de Johnson, le plan suivant : (réf. Schneider, p. 303) «Après une élection décisionnelle, la France et ses alliés allaient reconnaître immédiatement la déclaration d'indépendance du Québec. La France allait envoyer des conseillers économiques – experts – pour organiser ce nouvel État, en plus d'octroyer au Québec des prêts sans intérêt. De Gaulle avait également prévu d'envoyer

des conseillers militaires pour sceller le traité de défense mutuelle, renforcé par l'envoi d'un porte-avions français dans l'Atlantique-Nord à proximité du golfe Saint-Laurent. »

Cela représentait un véritable plan pour réaliser l'indépendance du Québec. Nous étions loin de l'étapisme de Claude Morin... Dans ce cas, l'assassinat de Daniel Johnson devient bel et bien une option intéressante pour les services secrets.

L'historien John F. Boshier, professeur d'histoire canadien-anglais spécialisé dans l'histoire de la France et de la Nouvelle-France, prétend, dans son livre *The Gaullist Attack on Canada*, que les actions du général de Gaulle visant à provoquer l'indépendance du Québec constituaient une attaque impérialiste française contre le Canada. Selon lui, tout le développement de la francophonie n'était qu'une reconquête de l'Empire français. Cet historien va même jusqu'à affirmer la présence de la marine soviétique dans le Saint-Laurent, alliée à celle de la France, pour soutenir l'indépendance du Québec!

Il est évident que des recherches historiques sont nécessaires pour éclaircir cette partie obscure de notre histoire concernant l'éventuelle implication militaire de la France au Québec, à la suite du célèbre discours du général sur le balcon de l'hôtel de ville. Soulignons cependant que cette analyse, selon laquelle tout ce qui n'est pas soumis à l'empire anglo-américain ne peut être qu'un empire rival, semble assez courante dans le monde anglo-saxon, où le colbertisme américain est depuis longtemps un sujet tabou.

Mais le personnage le plus énigmatique de cette période est sans aucun doute Zbigniew Brzezinski (1928-2017), conseiller présidentiel d'origine polono-américaine. Né en Pologne au sein d'une famille aristocratique catholique polonaise, il a grandi à Westmount en tant que fils du consul polonais dans la métropole québécoise. Il a fait ses études à l'Université McGill, où il a rédigé sa thèse de maîtrise sur les diverses

nationalités présentes en URSS, puis sa thèse de doctorat sur le totalitarisme en Union soviétique à Harvard. Ce disciple de Mackinder et anticommuniste notoire est rapidement devenu anti-gaulliste dès qu'il a réalisé que de Gaulle souhaitait une Europe s'étendant de Paris à l'Oural. Il s'est opposé à tout contrôle russe ou soviétique en Asie centrale et a plus tard soutenu une politique agressive contre l'URSS, avant de promouvoir l'expansion de l'OTAN dans les anciens pays du pacte de Varsovie à la fin des années 90. Devenu l'éminence grise du président Jimmy Carter en 1976, il a été surnommé « le stratège de l'Empire américain », lançant le soutien armé du gouvernement américain aux moudjahidines en juillet 1979 contre le gouvernement communiste afghan soutenu par l'URSS, dans le seul but de déstabiliser l'Union soviétique en entraînant ce pays dans une guerre qui mettra fin à son existence. Brzezinski peut également être considéré comme le « pape de la mondialisation », ayant co-fondé la Commission trilatérale en 1973 avec le milliardaire américain David Rockefeller et les principaux dirigeants du groupe Bilderberg. Il a dirigé cette commission jusqu'en 1976 et est devenu plus tard membre du National Endowment for Democracy de 1988 à 1997. Son credo d'impérialiste convaincu est que toute paix ou stabilité internationale ne peut être obtenue que par la domination absolue de la puissance américaine.

En tant que Polonais anticommuniste et anti-russe, il a soutenu la guerre du Viêt Nam à partir de 1966 lorsqu'il est devenu conseiller politique au département d'État des États-Unis jusqu'en 1968. Connaissant bien Montréal, il a été rapidement affecté au Québec dans le cadre de la visite du général. Dans son délire anticommuniste, il aurait propagé l'idée du Québec comme futur « Cuba du Nord ». Selon Pierre Schneider (réf. Schneider, p. 201), « on évoque la possibilité d'un autre Cuba à la frontière nord des États-Unis et on se dit qu'on ne peut demeurer immobiles face à pareil péril appréhendé. D'où la nécessité d'élaborer dans le plus grand

secret une stratégie pour éviter le désastre de la souveraineté québécoise». Pendant ce temps, l'ambassadeur américain à Ottawa, Paul Butterworth, qualifiait également le Québec de « futur État socialiste autoritaire » et n'hésitait pas à qualifier les Québécois de racistes, allant même jusqu'à les décrire comme de simples porteurs d'eau (réf. *ibid.*).

Le décès de Johnson a radicalement changé la politique québécoise et canadienne. Dès les funérailles de Johnson, Jean-Jacques Bertrand, conseillé par André Patry, refusa la venue du général de Gaulle qui avait immédiatement offert sa présence à l'événement, suggérant plutôt la présence du premier ministre français de Courville. « C'est fini, la chicane avec Ottawa », déclara Bertrand. Le ton était donné. Le général ne comprit pas cette décision et en fut très attristé. Il envoya un télégramme de circonstance à Reine Johnson. Le très fédéraliste Jean-Jacques Bertrand, succédant à Johnson, enterra le projet de république fédérée du Québec au sein d'un Canada à deux nations, et bien sûr, ne mentionna jamais l'indépendance du Québec. En guise de consolation, il abolit le Conseil législatif et changea le nom de l'Assemblée législative de la province de Québec pour celui de l'Assemblée nationale.

La transformation de l'Union nationale en un parti purement et clairement fédéraliste, sous la direction de Jean-Jacques Bertrand, accéléra la transformation du Mouvement souveraineté-association (MSA) de René Lévesque en parti politique. Tout l'espace politique devint disponible pour un parti officiellement souverainiste, moins radical et moins à gauche que le RIN... et moins gaulliste que Johnson. Le Parti québécois fut fondé le 11 octobre 1968, quinze jours après le décès de Daniel Johnson, en fusionnant le Ralliement national de Gilles Grégoire et en laissant le RIN de Bourgault se dissoudre, René Lévesque ne récupérant que ses membres.

Daniel Johnson, qui se montrait ouvert à accueillir Pierre Bourgault au sein de son parti, aurait sans aucun doute

accueilli à bras ouverts un René Lévesque expulsé du Parti libéral. Les deux adversaires farouches du début des années soixante avaient appris à se respecter mutuellement et leur vision politique sur la question nationale du Québec était quasiment identique. Bien sûr, il est impossible de réécrire l'histoire, mais si la stratégie de Johnson avait été portée par un René Lévesque à la tête de l'Union nationale après la disparition de Johnson, cela aurait incontestablement changé la donne. Lévesque n'aurait pas eu à commencer à zéro pour créer un nouveau parti afin de réaliser la souveraineté-association. Il aurait dirigé un parti déjà structuré, crédible et fort de plusieurs années au pouvoir. Une chose est certaine, Robert Bourassa n'aurait pas été aussi facilement élu lors de ses deux mandats en 1970 et en 1973 face à un René Lévesque à la tête de l'Union nationale. Au lieu de cela, une scission s'est produite, divisant la population québécoise pendant des décennies, entre un parti fédéraliste, le Parti libéral, et un parti souverainiste, le Parti québécois, concentrant la politique québécoise sur cette question existentielle. Robert Bourassa, puisant son inspiration économique chez Franklin D. Roosevelt, s'est indiscutablement adonné au colbertisme à travers le projet de la Baie-James lors de ses deux premiers mandats. Malheureusement, en abandonnant presque entièrement le nationalisme au PQ et en cantonnant son parti dans le fédéralisme inconditionnel, il a contribué à dissocier le développement économique par le biais des infrastructures du projet souverainiste québécois, propageant ainsi le mythe libéral d'une séparation entre le développement économique et le nationalisme.

Mais la différence de vision entre René Lévesque et Daniel Johnson concernant l'État-nation québécois était en réalité plus profonde, et c'est probablement la raison pour laquelle Lévesque n'a pas rejoint l'Union nationale. Au-delà des étiquettes de gauche associées à Lévesque et de droite associées à Johnson à l'époque, ils se distinguaient nettement dans leur vision politique de l'État-nation.

René Lévesque était essentiellement à l'origine un libéral de gauche anti-duplessiste. Si l'on met de côté la question nationale, il était très proche des trois colombes. Il a même admis avoir encouragé l'adhésion de Pierre Elliot Trudeau au Parti libéral du Canada lors d'une conversation téléphonique avec Jean Marchand. L'expérience de la Seconde Guerre mondiale a profondément marqué René Lévesque, témoignant de ses propres yeux des horreurs engendrées par le nationalisme dévoyé des nazis. Partisan de la France libre du général de Gaulle dès le début, et donc opposé à Pétain, il s'est mystérieusement crispé lorsque le général est venu prononcer son discours « Vive le Québec libre » à Montréal, suscitant le désarroi de Pierre Bourgault. Il a même admis avoir retardé la création du Mouvement souveraineté-association (MSA) afin de ne pas associer trop directement sa création à la déclaration du général de Gaulle. Bien qu'il soutînt de Gaulle lorsque celui-ci était le plus allié des Français pendant la Seconde Guerre mondiale et lorsqu'il a décolonisé l'Algérie, René Lévesque ne partageait pas pleinement la vision de la troisième voie anti-impérialiste associée à l'État-nation républicain promue par de Gaulle et placée en porte à faux entre l'impérialisme financier anglo-américain et l'impérialisme communiste soviétique. Il ne possédait pas la dimension internationale anti-impérialiste britannique que Johnson avait acquise grâce à ses origines irlandaises du côté paternel. En tant que bon libéral canadien, Lévesque admirait les Anglais et leurs institutions libérales, tout comme Claude Morin et Jacques Parizeau. Comme la plupart des péquistes, qui étaient souvent à son image, René Lévesque épousait fondamentalement la pensée britannique et n'était donc pas fondamentalement colbertiste ou gaulliste, même s'il a inévitablement utilisé certains aspects du colbertisme dans sa carrière politique en tant que nationaliste social-démocrate.

En ce qui concerne la relation désirée entre le Québec et le Canada, Johnson évoquait le fédéralisme asymétrique ou l'indépendance, tandis que Lévesque proposait une forme

de confédération entre deux États souverains. Cependant, il convient de souligner que les confédérations, y compris des modèles tels que l'Union européenne contemporaine, sont souvent entachées de graves lacunes démocratiques. La relation directe entre les citoyens et le président d'une confédération fait défaut, tandis que le chef d'une fédération, qu'il soit premier ministre ou président, est directement redevable envers sa population. Cette bureaucratie impersonnelle associée aux confédérations, qui réunit des États souverains, devient souvent un mécanisme subtil pouvant être largement influencé par les grandes fortunes, détournant ainsi la souveraineté des États-nations pour la mettre au service de l'oligarchie financière. Par conséquent, l'État-nation colbertiste est incompatible avec la confédération. De Gaulle envisageait un marché commun européen constitué d'États-nations libres, mais il rejetait toute forme avancée de confédération européenne menant vers une fédération.

Les États-nations doivent jouir de leur pleine liberté de s'associer entre eux, mais il est indéniable que toute forme avancée d'union confédérale, telle que l'évolution actuelle de l'Union européenne, rend extrêmement complexe sa révocation, comme l'a récemment démontré l'épisode tumultueux du Brexit. Daniel Johnson, quant à lui, prônait un passage direct du fédéralisme à l'indépendance du Québec, tout en étant conscient que, en tant que pays souverain, le Québec devrait inévitablement chercher une forme d'alliance commerciale avec ses voisins, le Canada et les États-Unis. Dans les deux cas, que ce soit l'indépendance ou le fédéralisme asymétrique, la représentation démocratique était pleinement garantie pour le Québec, sans qu'aucune structure supranationale ne puisse altérer le pouvoir du chef de l'État québécois ou canadien, le cas échéant.

La proposition confédérale avancée par le Parti québécois entre le Québec et le Canada engendrait des problèmes encore

plus complexes. Dès son origine, cette approche prévoyait l'adoption d'une monnaie commune entre les deux nations. La suggestion de Jacques Parizeau d'abandonner la monnaie québécoise dès les premiers temps du Parti québécois en 1970, dans le cadre de son projet souverainiste (même si l'indépendance aurait pu être réalisée avec une monnaie québécoise à cette élection de 1970), ainsi que son peu d'enthousiasme envers la construction des infrastructures énergétiques et de transport, reflètent pleinement le fait que ce fin lettré de la London School of Economics n'était pas foncièrement colbertiste, bien qu'il empruntât indubitablement des éléments importants du colbertisme dans sa gestion économique. Il créa notamment la Caisse de dépôt sur le modèle français, afin d'investir dans les entreprises québécoises, favorisant ainsi l'émergence de ce que l'on a appelé le Québec inc. Ces initiatives furent ultérieurement complétées par des programmes tels que le Régime d'épargne-actions. Cependant, abandonner la création de crédit et la politique monétaire à une entité externe à notre État-nation représente le meilleur moyen de rendre un pays dépendant de l'oligarchie financière, à l'image de ce qui se produit au sein de l'Union européenne.

Stratégiquement, renoncer à la souveraineté monétaire constitue le premier geste qui trahit la fragilité d'un parti prônant l'indépendance du Québec. En tentant de rassurer, on expose en réalité notre propre vulnérabilité, ce qui est tout sauf rassurant. Le message transmis devient alors évident et cristallin : nous ne serons pas un véritable pays. Ce choix fait dépendre le processus de l'accession à l'indépendance du Québec du pays qui contrôlera la monnaie utilisée par notre nation. Il est tout simplement absurde d'être indépendantiste tout en aspirant à utiliser la monnaie d'un autre pays. Si l'on estime que la création d'une monnaie québécoise est impossible ou préjudiciable pour le Québec, alors on ne croit pas réellement en l'indépendance du Québec. Dans ce cas, il vaut mieux se déclarer fédéraliste. Il existe des centaines

de pays bien moins prospères que le Québec qui possèdent leur propre monnaie à travers le monde, alors pourquoi le Québec ne pourrait-il pas avoir la sienne? Selon quelle loi économique un nouveau pays ne serait-il pas en mesure de créer sa propre monnaie? Et en vertu de quelle loi économique un pays serait-il désavantagé en ayant sa propre monnaie et, par conséquent, sa propre politique monétaire?

Les événements de la crise d'Octobre 1970, issus d'un FLQ infiltré dès sa genèse par la GRC, comme l'explique Pierre Schneider, ont semé la terreur. Puis vint l'opération Neat Pitch en 1972, ourdie dans le dessein d'une invasion militaire orchestrée par l'armée canadienne en cas de déclaration de souveraineté du Québec. Ces épisodes ont suscité la peur dans le cœur de René Lévesque, renforçant d'autant plus l'emprise de l'agent Claude Morin sur lui-même et son parti. Les révélations du livre de l'auteur Pierre Schneider, journaliste émérite et ancien membre du FLQ, viennent étayer cette réalité troublante. Morin s'est ainsi érigé en bras droit de Lévesque dans les méandres de la stratégie constitutionnelle dès 1972. Lorsqu'une force policière, liée au pays que l'on aspire à quitter, influe sur les desseins d'un parti indépendantiste, il n'est guère étonnant que l'indépendance se voie contrariée!

Alors que Jean-René Marcel Sauvé, un authentique héros militaire ardent défenseur de l'indépendance québécoise, trouva une solution préventive face à cette éventuelle invasion du Québec en nouant des liens avec des fournisseurs d'armements britanniques et européens, dans la perspective de doter le Québec d'une hypothétique armée québécoise, forçant ainsi Pierre Elliot Trudeau à reconnaître publiquement en 1978 qu'il n'envisagerait pas une intervention militaire en cas de déclaration de souveraineté, René Lévesque n'a jamais dévié de sa stratégie étapiste. Pire encore, il engagea son parti sur la voie du « beau risque » du fédéralisme renouvelé en 1984, sous

l'égide du tout nouvellement élu gouvernement conservateur de Brian Mulroney.

Claude Morin embrassa les rangs du Parti québécois en 1972, accédant à l'exécutif dès 1973. Fondateur de l'étapisme comme stratégie pour mener progressivement à la souveraineté du Québec, il déploya pour la première fois sa stratégie en 1973, allant à l'encontre du choix démocratique des membres du congrès péquiste. Une missive fut envoyée aux électeurs, préalable aux élections, les informant qu'un référendum serait requis pour concrétiser la souveraineté-association. L'étapisme, dès lors, devint l'orientation officielle du parti en 1974, juste avant les élections de 1976, où la nécessité d'un référendum pour atteindre clairement et officiellement la souveraineté-association fut établie. Toutefois, lors du référendum de 1980, Morin surprit une seconde fois en ajoutant une étape supplémentaire à la réalisation de la souveraineté du Québec : le référendum ne solliciterait qu'un mandat pour négocier la souveraineté-association, et le gouvernement québécois serait tenu de soumettre le résultat de ces négociations à un second référendum. Ce fut un désastre pour le Québec, car la population rejeta tout simplement le mandat de négociation proposé par le gouvernement, le camp du non associant très facilement une victoire du oui à la séparation du Québec. Pierre Elliott Trudeau se sentit alors tout-puissant, s'estimant en droit d'écraser le Québec, ce qu'il fit en imposant en 1982 le rapatriement de la Constitution de 1867, agrémenté d'une formule d'amendement et d'une Charte des droits toute-puissante qui devint le nouvel emblème du Canada, soumettant toutes les lois canadiennes à son autorité.

Le dilemme inhérent au choix de la voie confédérale par René Lévesque est souvent évoqué, décrivant la « noyade de l'indépendance dans l'association ». En déclarant ouvertement son indépendantisme, mais en liant obligatoirement sa réalisation à une forme d'association confédérale, Lévesque

et son parti se sont retrouvés piégés entre deux feux : subissant les assauts de tous les détracteurs des séparatistes, sans même bénéficier de la reconnaissance ni de l'opportunité d'exposer les innombrables bénéfices d'une nation souveraine. Plutôt que de discuter ouvertement de l'indépendance et de ses multiples avantages, ils se sont inlassablement trouvés contraints d'expliquer les modalités d'une éventuelle association avec le reste du Canada, offrant ainsi à ce dernier une occasion rêvée de prétendre la refuser en cas de victoire du oui.

L'avènement du Parti québécois au pouvoir sous la houlette de René Lévesque en 1976, simultanément à la création du ministère de l'Environnement, l'incarnation par excellence de l'anti-progrès, a marqué le prélude à la décadence du réseau routier québécois. C'était l'amorce funeste d'un déclin inéluctable, scellant ainsi le sort de la qualité de nos routes et le ralentissement de l'essor de nos contrées. Jacques Parizeau, sans conteste notre plus éminent stratège financier, a pourtant délaissé toute entreprise d'envergure dans le domaine des infrastructures physiques au cours de sa longue carrière et a durement freiné l'avancement du projet hydroélectrique de Grande-Baleine en 1994. Les plus grandes prouesses de Parizeau, la création de la Caisse de dépôt et placement du Québec, le RÉA, ainsi que leur utilisation en tant qu'incubateur d'entreprises, s'inscrivent pourtant dans une philosophie d'inspiration colbertiste. Bernard Landry, quant à lui, par ses initiatives axées sur la cité du multimédia, s'est tourné vers le progrès technologique, incarnant ainsi cette partie essentielle du colbertisme.

Paradoxalement, ce gouvernement péquiste, dont le premier mandat fut marqué par la défaite référendaire de 1980, scellant ainsi le sort constitutionnel du Québec, suivi de près par le coup d'État constitutionnel orchestré par Pierre Trudeau en 1982 lors de son second mandat, a néanmoins légiféré avec brio grâce à des ministres émérites. Lise Payette a insufflé une assurance automobile exemplaire, Pierre-Marc Johnson a fait

adopter une loi anti-scab percutante, Jean Garon a veillé à la préservation des territoires agricoles grâce à une législation éclairée, et bien sûr, Camille Laurin a donné naissance à la loi 101, véritable pilier pour la pérennité de la langue française au Québec, une œuvre indélébile qui a marqué l'histoire.

Ces lois ont accompli l'achèvement tant attendu de la Révolution tranquille, façonnant ainsi le Québec moderne que nous connaissons aujourd'hui. Toutefois, sur le plan constitutionnel, le Parti québécois n'a pas osé proposer de changements substantiels à l'ordre établi. Nous demeurons malheureusement soumis à la présence d'un lieutenant-gouverneur représentant maintenant Sa Majesté le roi Charles III, une figure qui incarne encore le sommet de notre État national, suscitant parfois moqueries et perplexité. Sur le plan constitutionnel, qui pourrait croire que cette province a été gouvernée pendant deux règnes de neuf longues années, de 1976 à 1985, puis de 1994 à 2003, par un parti indépendantiste, qui plus est majoritaire? Après les échecs cuisants du Parti québécois lors du référendum de 1980 et le désastreux rapatriement unilatéral qui s'en suivit en 1982, après l'incapacité de remporter le référendum de 1995 alors que les sondages prédisaient une ferveur souverainiste frôlant les 70 % quelques années plus tôt, c'est à présent l'essence même de notre peuple qui se trouve menacée. Les jeunes, désintéressés par leur identité française, mettent en péril notre héritage.

Le ministère de l'Éducation du Québec, loin de remplir son devoir de transmettre notre histoire et notre culture françaises avec diligence, s'est graduellement transformé en une annexe du multiculturalisme canadien. Cette dérive regrettable est le fait tant du PQ que du PLQ, deux formations politiques qui, dans leur essence même, se revendiquent «libérales». La nouvelle religion québécoise enseignée dans nos écoles est devenue la lutte contre les changements climatiques, reléguant ainsi notre patrimoine national à un rôle secondaire. Les conséquences

sont déplorables : nos jeunes maîtrisent de moins en moins bien l'écriture et ont une connaissance superficielle de leur propre histoire, ce qui les expose à l'engloutissement culturel imminent dans l'océan anglophone, prêt à les submerger à tout instant. Or, la transmission de la fierté nationale est le fondement du nationalisme, donc du désir de créer un nouveau pays. Sans la transmission de cette fierté par la voie scolaire, celle-ci ne peut que disparaître.

Ainsi le changement radical et nécessaire dans notre système d'éducation nationale créé à partir de 1965 s'est complètement détaché du socle constitué alors par le cours classique. Progressivement, notre système d'éducation s'est totalement détaché de la grande littérature et de la philosophie classique ainsi que de notre histoire nationale pour «devenir scientifique» se soumettant ainsi progressivement au contrôle des pédagogues et des autres spécialistes des sciences humaines et sociales. Les sciences humaines et sociales ont ainsi achevé leur mainmise sur notre culture avec les résultats que nous constatons aujourd'hui. Sur le plan économique, nos précieuses infrastructures de transport, parmi lesquelles nos routes et nos ponts, ont été délaissées à partir de 1976, engendrant des conséquences désastreuses pour nos régions et l'essor de notre puissance économique.

Dès cette année charnière, la construction de voies de circulation s'est vue reléguée au rang de futilité par le gouvernement québécois, stigmatisée comme une pratique douteuse associée au clientélisme de l'Union nationale. Évoquer la réalisation de routes et de ponts était assimilé à une vision rétrograde, un écho du passé révolu. Même l'expansion des transports en commun, qui aurait dû bénéficier de cette nouvelle orientation, a été largement négligée sur le plan financier. Le rythme effréné de construction du métro de Montréal, initié par le maire Drapeau dans les années soixante, a malheureusement connu une baisse d'intensité sans égale par la suite.

Les objectifs de réduction des déficits des années quatre-vingt-dix, dictés par les exigences de Wall Street, ont porté un coup fatal à notre réseau routier et à l'intégralité de nos infrastructures de transport, entravant ainsi la progression des moyens de déplacement collectifs et affectant notre productivité en conséquence. Et que dire de l'incidence néfaste sur notre système de santé, dont les séquelles demeureront à jamais palpables. Rien n'est plus aisé que d'équilibrer un budget en sacrifiant les dépenses d'entretien des routes et des ponts, dont l'état délabré ne frappera les esprits qu'une décennie plus tard, lorsque déjà trop tard.

Ce n'est qu'en 2008, tragiquement marqué par la perte de vies humaines dues à l'effondrement d'un viaduc, que nos gouvernements ont enfin pris conscience de l'urgence criante d'investir dans nos infrastructures. Pourtant, malgré ces prises de conscience tardives, de nombreuses actions restent à accomplir pour réparer les brèches béantes qui subsistent encore. La disparition de l'Union nationale a sans doute joué un rôle prépondérant dans l'abandon de nos précieuses infrastructures de transport, de même que dans la dérive éducative et culturelle du ministère de l'Éducation du Québec.

CONCLUSION

*N'oublions jamais que l'art n'est pas une forme
de propagande ; c'est une forme de vérité.*

— JOHN FITZGERALD KENNEDY

L'aboutissement inévitable de cet ouvrage réside dans l'exploration de la manière dont le colbertisme pourrait assurer la survie du peuple québécois en forgeant un État-nation souverain au Québec. En effet, comment pouvons-nous appliquer les principes du colbertisme au Québec dans une perspective de construction de l'État-nation québécois et de recherche de souveraineté ? Comme nous l'avons constaté avec Champlain et Colbert, cet État-nation québécois, pour demeurer fidèle à ses origines et à son essence, doit puiser son inspiration dans les idéaux de la Renaissance et s'orienter vers un progrès culturel, scientifique et technologique.

Le projet souverainiste québécois se doit d'être un ambitieux projet de civilisation, où se fusionnent harmonieusement nos riches héritages européens et amérindiens, auxquels s'adjoindront les arrivants de tous les peuples de la Terre, partageant les valeurs de notre république, et désireux de participer activement et de contribuer à la création d'un pays prospère et francophone en Amérique du Nord. Sans cela, il ne peut exister. Nous devons réaffirmer les fondements humanistes, républicains et colbertistes incarnés par le premier ministre Daniel Johnson et le général de Gaulle, car ils constituent la voie pour construire un véritable État-nation. Malheureusement, cette voie fut interrompue par le décès de Daniel Johnson, les événements de la crise d'Octobre 1970 qui ont favorisé l'influence de l'agent Claude Morin sur la stratégie du Parti québécois, et enfin par le coup d'État constitutionnel de 1982 orchestré par Pierre Elliot Trudeau.

Un système d'éducation fondé sur l'humanisme et la science

Tel qu'énoncé à la fin du troisième chapitre, il est impératif de poursuivre le processus de fusion civilisationnelle amorcé par la Nouvelle-France et interrompu par la Conquête. Il est donc essentiel de rejeter la notion raciste des réserves autochtones pour rétablir le lien avec les sources autochtones de l'identité québécoise. Dans une perspective humaniste, il sera rendu obligatoire d'enseigner une langue autochtone et des éléments de culture autochtone à tous les élèves québécois. Cette mesure, outre sa contribution concrète à la préservation des cultures autochtones, augmentera substantiellement le potentiel de leur épanouissement. De plus, elle aura pour effet de reconnaître concrètement l'ensemble du peuple québécois comme ayant une identité autochtone. Cette approche garantira l'égalité entre tous les Québécois, peu importe leur origine ethnique. Elle se distingue fondamentalement de l'approche judiciaire, où ce sont les juges qui déterminent la nature de notre société, transformant celle-ci en une arène romaine impériale où s'affrontent diverses ethnies entre elles. En tant qu'humanistes, nous croyons que tout individu résidant sur le territoire du Québec, indépendamment de son origine ethnique, de la prospérité de sa famille ou de l'ancienneté de ses ancêtres sur notre sol, a le droit de bénéficier d'une éducation de la plus haute qualité et de se voir offrir l'opportunité de nourrir les aspirations les plus ambitieuses, que ce soit la perspective de fouler un jour le sol de la planète Mars ou celle de guider les destinées du Québec.

En plus d'insuffler l'enseignement d'une langue amérindienne et de la culture autochtone à l'ensemble des enfants québécois, il est impératif de réparer la brisure notoire qui s'est opérée peu après l'établissement du ministère de l'Éducation du Québec, celle-là même qui a relégué la grande culture européenne, à la source de toute civilisation technologique avancée, hors du cursus scolaire. Ainsi, nous proposons de créer une version modernisée et démocratique d'un cours

classique, accessible à tous et gratuite. La culture classique et la science constitueront les deux piliers fondamentaux de cette formation humaniste.

Afin de protéger et promouvoir notre culture québécoise, nous envisageons la création de l'Académie culturelle du Québec. L'Académie serait composée d'une sélection de nos plus éminents artistes et écrivains qui accepteraient d'en faire partie, de Louise Lecavalier à Robert Lepage et de Denis Villeneuve à Céline Dion en passant par Gregory Charles, Victor-Lévy Beaulieu et Kim Thuy. Leur rôle consistera à déterminer les auteurs et artistes essentiels à la culture québécoise, ainsi que les auteurs et artistes considérés comme incontournables dans la culture mondiale, allant de la Grèce antique aux grandes cultures nationales telles que l'allemande, l'anglaise, la russe, l'espagnole, l'italienne, l'américaine, la chinoise, l'indienne et la japonaise, parmi d'autres. L'objectif de cette académie sera de définir le contenu culturel obligatoire pour tous nos élèves, englobant non seulement la grande littérature, mais aussi un large éventail d'expressions artistiques allant de la chanson à la poésie, de la musique à la danse, du cirque au théâtre, du cinéma à l'opéra, des beaux-arts à d'autres formes artistiques considérées comme essentielles à notre identité nationale et à notre culture générale.

Ainsi, ce seront nos illustres artistes, et non des fonctionnaires, qui façonneront l'éducation culturelle de notre peuple. Tout au long de leur parcours scolaire, du secondaire au cégep, les étudiants se plongeront dans les œuvres des plus grands auteurs classiques de toutes ces cultures. Afin de faciliter la réalisation de cet objectif, nous proposons l'ajout d'une année de scolarité dans les programmes préuniversitaires du cégep, principalement axée sur l'enrichissement de la culture générale des étudiants. Ce cégep général de trois ans constituerait une condition préalable à l'admission dans toutes les universités québécoises. De plus, nous recommandons la suppression de

la clause permettant aux universités québécoises d'accepter des étudiants québécois sans DEC, à condition qu'ils aient 23 ans et plus et une « expérience pertinente ». Nous estimons que cette clause dévalorise le cégep et, par conséquent, notre système d'éducation.

Pour les étudiants en sciences naturelles, par exemple, l'année supplémentaire au cégep servira également à l'enseignement des cours de mathématiques qui sont généralement dispensés lors de la première année universitaire, tels que les cours de calcul avancé, d'algèbre linéaire, de probabilités et de statistiques. Nous envisageons également l'ajout d'un cours d'astronomie parmi les cours de physique, ainsi qu'un cours de géologie, la véritable science de la Terre souvent négligée dans les cursus scientifiques actuels. Idéalement, une formation scientifique permettant à l'élève de reconstituer les grandes découvertes scientifiques de l'histoire humaine encouragerait davantage la recherche scientifique et la curiosité intellectuelle.

Nous avançons également l'idée d'intégrer l'étude du grec ancien, avec sa littérature, son théâtre et sa philosophie, au curriculum du secondaire et du cégep. Cette démarche vise à renouer avec les racines profondes de notre civilisation occidentale. Les œuvres sélectionnées de Platon, Aristote, Homère, Hésiode, Sappho, Eschyle, Sophocle et Euripide occuperont une place centrale dans ce programme éclairé. De la même manière, l'enseignement de la langue et de la culture autochtone nous permettra de renouer avec nos racines « américaines ». L'étude à la fois du grec ancien, une langue d'une grande richesse dotée d'un alphabet différent du nôtre, et de la culture grecque antique, pilier de la civilisation occidentale, ainsi que celle d'une langue autochtone, viendra compléter de manière appropriée la formation linguistique de nos citoyens aux côtés du français et de l'anglais. C'est alors que nous disposerons des véritables outils nécessaires pour bâtir une civilisation humaniste.

Naturellement, l'enseignement du français sera dispensé selon les voies traditionnelles, par l'usage de la grammaire française classique et de dictées quotidiennes, offrant ainsi aux Québécois l'opportunité de se forger une maîtrise inébranlable de la langue française. L'exploration des grands classiques français et québécois, ainsi que la traduction en français d'autres joyaux de la culture mondiale, contribueront à l'enrichissement littéraire, indispensable pour atteindre une maîtrise impeccable du français. Dès les premières années de l'école primaire, les fables de Lafontaine et les contes de Perrault ouvriront les horizons des jeunes esprits. Par la suite, nous ne saurions douter que l'obligation de lire des œuvres sélectionnées de Nelligan, Miron, Hébert, Roy, Beaulieu, Leclerc, Vigneault, Tremblay, Ducharme, Lepage, Rabelais, Molière, Racine, Corneille, Hugo, Dumas, Verne, Maupassant, Zola, Flaubert, Proust, Vian, Sartre, Camus, Céline, Tournier, Baudelaire, Rimbaud, de même que les traductions d'œuvres choisies de Virgile, Ovide, Cervantes, Dante, Boccace, Pétrarque, Schiller, Goethe, Kafka, Pouchkine, Tolstoï, Dostoïevski, Tchekhov, et autres, de l'école secondaire au cégep, contribuera non seulement à garantir une maîtrise sans faille du français chez nos diplômés, mais les élèvera également vers les hautes sphères de l'abstraction, essentielles tant pour la science que pour les créations artistiques grandioses. Nous affirmons que, sauf en cas d'exception, la sélection des grands auteurs sera plus impartiale et se soustraira à toute forme de commercialisation une fois ces derniers décédés ou relativement âgés. L'école ne devrait pas succomber aux tendances actuelles, mais plutôt se consacrer à la découverte des éminents auteurs indispensables à leur littérature nationale, ceux qui ont su traverser les époques avec distinction.

L'expression orale des élèves sera soignée à travers l'interprétation impérative des pièces de Molière au sein des établissements scolaires, du secondaire au cégep, afin de perfectionner leur diction et leur élocution. Bien évidemment, les grandes

œuvres du théâtre québécois occuperont également une place prépondérante dans le cursus. L'écriture, quant à elle, sera encouragée dès l'école secondaire par l'apprentissage de la poésie classique. La créativité sera stimulée par la création de pièces de théâtre et de poèmes, ainsi que par la pratique de cette remarquable invention québécoise qu'est l'improvisation théâtrale, initiée par la Ligue nationale d'improvisation en 1977. La qualité de la langue parlée et écrite est indissociable de la préservation de notre identité en tant que peuple. Minimiser l'importance de la langue française correctement parlée au Québec serait une absurdité. Ne risquons-nous pas de nous engager sur la voie de l'assimilation en transformant notre langue en un mélange créole franglais? L'attrait d'une langue est étroitement lié à la fierté de la parler avec justesse. Il ne s'agit pas de sombrer dans le «perlage», mais simplement de respecter la langue qui nous définit en tant que peuple. La langue française possède un atout considérable avec sa présence mondiale et son statut de langue internationale. Il serait suicidaire de promouvoir une langue qui nous isolerait de la francophonie mondiale et qui constituerait une fermeture culturelle vis-à-vis du reste du monde. Par ailleurs, aucun immigrant allophone ne souhaiterait adopter le créole franglais actuellement utilisé dans certains médias de masse. De sévères sanctions devraient être imposées aux médias et aux journalistes qui négligent la qualité de la langue, tant à l'oral qu'à l'écrit. À l'inverse, des récompenses devraient être décernées régulièrement à ceux qui font honneur à la langue française parlée au Québec. Par ailleurs, nous proposons de déplacer l'épreuve uniforme de français de la fin du cégep à l'entrée du cégep. Il est inadmissible de ne pas savoir bien écrire le français à la fin du secondaire, et il est absurde de commencer des études collégiales dans cette condition. Nous recommandons la mise en place d'un test de français rigoureux, comprenant notamment une dictée exigeante, dont la réussite serait préalable à l'admission au cégep. Cette mesure inciterait les écoles secondaires à ne plus délivrer de diplômes d'études

secondaires sans s'assurer que leurs diplômés maîtrisent correctement l'écriture du français.

L'enseignement de la langue anglaise sera grandement enrichi par l'étude d'œuvres choisies de Shakespeare, Swift, Blake, Poe, Hemingway, Twain et Kerouac et par l'instauration de stages estivaux obligatoires vers la fin du parcours secondaire. De plus, l'offre d'une cinquième langue en option permettra d'approfondir les compétences linguistiques des élèves. Dans cette perspective, il serait opportun de reconnaître certains cours déjà maîtrisés par des étudiants issus de l'immigration, mettant ainsi à profit leurs connaissances dans l'enseignement de cette langue, dans certains cas spécifiques. Notre histoire nationale, quant à elle, sera enseignée de manière traditionnelle, en valorisant notre vision harmonieuse d'une fusion civilisationnelle entre Autochtones et Français, comme souhaité par Champlain. Afin d'assurer une compréhension approfondie de notre histoire nationale ainsi que de l'histoire mondiale, un cours d'histoire sera dispensé chaque année tout au long des cinq années du cycle secondaire. Nous proposons également l'enseignement de la géographie dès la cinquième année du primaire afin d'ouvrir les horizons de nos élèves sur toute l'humanité dès leur enfance. Un cours offert durant les cinq années consécutives de la première à la cinquième année du secondaire pourrait s'intituler *Histoire, géographie et culture générale*. En histoire générale, nous proposons l'enseignement traditionnel des grandes civilisations de l'Antiquité, des Égyptiens, des Mésopotamiens, des Grecs, des Carthaginois et des Romains jusqu'à l'époque contemporaine, en mettant l'accent sur l'histoire de la France, qui est étroitement liée à notre histoire nationale. Naturellement, nos élèves étudieront également l'histoire des civilisations américaines précolombiennes comme les Incas, les Aztèques et les Mayas en plus de l'histoire des peuples autochtones québécois déjà enseignée dans notre histoire nationale. L'histoire de l'art à partir de la Renaissance florentine serait intégrée à ce cours.

Nous aspirons à bâtir le système éducatif le plus performant au monde, en garantissant la gratuité de l'éducation de la petite enfance au doctorat. Toutefois, cela ne signifie pas que les élèves pourront s'engager dans une trajectoire prolongée sans obtenir des résultats probants. Il convient d'adopter une approche rigoureuse pour la formation générale, d'autant plus qu'elle sera accessible à tous sans frais. Ainsi, l'excellence de la culture générale et la maîtrise des langues seront des éléments indispensables pour chaque individu. Par ailleurs, il est impératif de mettre fin à la subvention du réseau d'enseignement privé, à l'instar de la pratique en Ontario. Il est en effet illogique de soutenir la fuite des meilleurs étudiants hors de notre système d'éducation public. L'État se doit de garantir des conditions propices à l'apprentissage pour tous ses élèves, en leur offrant une alimentation adéquate et un logement lorsque cela est nécessaire et jugé opportun.

L'enseignement de la musique classique constitue un pilier essentiel au sein de toute culture occidentale. La musique classique, dans sa tradition humaniste et scientifique, englobe un large éventail de compositeurs et d'époques. Elle provient notamment des recherches du compositeur et théoricien italien de la Renaissance Gioseffo Zarlino et elle débute principalement avec Jean-Sébastien Bach, Antonio Vivaldi, Jean-Philippe Rameau et Georg Friedrich Haendel qui vont aboutir l'époque baroque. Cette tradition se poursuivra, mais en suivant la méthode tracée par Bach, qui est celle ayant permis l'éclosion de génies musicaux tels que Joseph Haydn, Wolfgang Amadeus Mozart, Ludwig van Beethoven, Franz Schubert, Robert Schumann, Frédéric Chopin, Felix Mendelssohn, Giuseppe Verdi, Johannes Brahms et Antonin Dvorak. Au Québec, cette grande tradition a été portée notamment par les compositeurs André Mathieu et Jacques Hétu au XX^e siècle. Au XIX^e siècle, le compositeur Calixa Lavallée, père de l'hymne national canadien, était un grand républicain qui prit part à la guerre de Sécession comme soldat de l'Union. Après avoir

essuyé le refus du gouvernement du Québec de créer un conservatoire à Montréal en 1880, il s'est fait connaître comme le «Lafayette de la musique américaine» ayant contribué à l'essor de la musique classique américaine en créant le conservatoire américain en 1885. Après sa mort en 1891, ce conservatoire fera venir le grand compositeur tchèque Antonin Dvorak pour lui succéder. Celui-ci reprendra le flambeau de Lavallée en créant une nouvelle école de musique américaine issue de ses études intenses des mélodies amérindiennes et afro-américaines (negro spiritual). Le travail de Dvorak aboutira à sa symphonie du Nouveau Monde de 1893, et à une nouvelle génération de compositeurs et de musiciens afro-américains sous la direction de Harry Burleigh, des chanteurs de la Fisk Jubilee et de bien d'autres (réf. Matthew Ehret).

Comme les autres formes d'art classique, la musique classique obéit à des règles scientifiques et incarne la beauté dans l'esprit humain sans recourir à l'excitation sensuelle, stimulant ainsi la créativité de chacun. Nous encouragerons nos élèves à découvrir les grandes œuvres musicales classiques dès les premières années de l'école primaire, tout en les initiant à la lecture musicale, à la pratique d'un instrument et à l'art du chant choral.

Au sein de ces chœurs, nos étudiants auront l'opportunité de s'approprier notre riche patrimoine lyrique national à travers les joyaux de la grande chanson québécoise, créés notamment par des auteurs tels que Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Raymond Lévesque, Claude Léveillé, Robert Charlebois, Claude Dubois, Jean-Pierre Ferland, Raoul Duguay, Paul Piché, Jean Lapointe, Plume Latraverse, Jean Leloup, Daniel Bélanger, Sylvain Lelièvre, Luc Plamondon, Stéphane Venne, Richard Séguin, Serge Fiori, Michel Rivard, Gerry Boulet, ainsi que les grandes mélodies provenant des formations légendaires telles qu'Harmonium, Octobre, Les Séguin, Beau Dommage, Jim et Bertrand, Ville Émard Blues Band, Les Colocs et Offenbach.

Bien entendu, les dignes héritiers de cette tradition, comme le sont sans doute le groupe Les Cowboys fringuants et Pierre Lapointe, par exemple, pourront s'ajouter également à cette liste. Nous n'oublions pas non plus d'inclure les poésies de Leonard Cohen dans la langue de Shakespeare, ainsi que les plus beaux chants autochtones.

C'est à partir de l'œuvre chansonnière de Félix Leclerc, qui remonte au tout début des années 50 à Paris, que la prise de conscience d'une culture québécoise s'est forgée. En tant qu'influence majeure dans le paysage de la chanson francophone, ce géant culturel exceptionnel a inspiré de nombreux grands chansonniers en Belgique, en France et au Québec qui se sont distingués au cours des décennies suivantes. En ce sens, nous considérons généralement au Québec que la grande chanson française, initiée notamment par Léo Ferré, Jacques Brel, Georges Brassens et Charles Aznavour, fait également partie de notre répertoire. Selon nous, l'ensemble de l'œuvre et la vie de Félix Leclerc devraient être enseignés à nos élèves dès l'école primaire.

Nous proposons également une fusion harmonieuse entre notre riche tradition de la chanson québécoise et le bel canto classique, inspiré par le regretté Joseph Rouleau, qui élevait magistralement les chansons de Félix Leclerc avec sa voix de baryton. Encourageons ainsi les projets visant à transcender notre musique populaire en des créations classiques, telle que le projet Harmonium symphonique, par exemple. Le Québec compte une pléiade d'artistes de renom, ne demandant qu'un soutien de leur gouvernement pour partager leur savoir avec la jeunesse. La formation générale, s'étalant de la petite enfance jusqu'à la fin du cégep, s'enrichira donc d'un enseignement approfondi de la musique classique dès le primaire, accompagné de l'apprentissage d'au moins quatre langues (français, langue autochtone, anglais et grec ancien à partir du secondaire). Par ailleurs, elle comprendra l'étude minutieuse

de la littérature classique québécoise et étrangère, définie par notre Académie culturelle du Québec, composée de nos illustres artistes québécois. Les autres formes artistiques ainsi qu'une cinquième langue seraient introduites en option dès l'école primaire.

L'étude du grec ancien pourrait s'effectuer durant l'intervalle allant de la quatrième année du secondaire à la fin du cégep et comprendrait le premier cours de philosophie au début de la seconde année du cégep qui serait dédié à une exploration approfondie des philosophes Platon et Aristote, avec l'opportunité de lire leurs œuvres originales. Les autres cours de Grec ancien mettraient en lumière les grands auteurs de la Grèce antique.

Dans cette optique, nous préconisons que le deuxième cours de philosophie se consacre à l'étude des écrits des éminents penseurs humanistes de la Renaissance et des périodes ultérieures. Parmi ces esprits éclairés, on pourrait inclure Nicolas de Cues, Érasme, Giordano Bruno, Nicolas Machiavel, Jean Bodin, Thomas More et Gottfried Wilhelm Leibniz. Quant aux deux cours de philosophie suivants, ils seraient réservés à l'exploration des autres figures majeures de la philosophie, parmi lesquelles Kant, Hegel, Marx, Heidegger, Sartre, et bien d'autres encore.

Nous estimons que ces cours devraient être conçus avec rigueur et exigence, au même titre que les cours de mathématiques et de physique. Ils devraient ainsi représenter une étape essentielle et sélective pour l'accès à l'université. Bien sûr, il serait absurde pour nous de promouvoir un enseignement inspiré de la Renaissance sans souligner l'importance d'enseigner l'histoire de l'art de cette époque cruciale de l'humanité. Les chefs-d'œuvre de la Renaissance tels que ceux de Brunelleschi, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Botticelli, Bosch, Brueghel et Dürer pour n'en citer que quelques-uns, dans les domaines de la peinture, de la

sculpture et de l'architecture, devraient constituer une introduction à l'histoire de l'art enseignée à notre jeunesse ainsi que les fondements de la formation des élèves désirant s'exprimer dans les beaux-arts dès l'école primaire.

Nous préconisons la suppression des cours d'éducation physique en tant qu'obligation au sein des cursus du secondaire et du cégep. Cependant, cela ne signifie en aucun cas une diminution de l'activité physique, car la participation aux séances sportives encadrées par les enseignants actuels demeurerait obligatoire. Toutefois, aucune évaluation chiffrée ni aucun travail théorique ne serait exigé des étudiants. Le professeur conserverait néanmoins la possibilité d'exclure et de sanctionner les étudiants dont le comportement serait inapproprié. Afin d'assurer l'épanouissement complet de tous les étudiants, de nombreux cours optionnels seraient proposés au primaire et au secondaire, dans des domaines tels que les langues, les sciences, les arts et les disciplines sportives. Ainsi, au lieu de retirer les élèves les plus brillants et talentueux de nos écoles en les orientant vers des établissements spécialisés ou en subventionnant leur passage vers le secteur privé, ces étudiants demeureraient en contact avec leurs camarades dans les cours généraux, tout en ayant la possibilité de se distinguer en suivant des cours optionnels supplémentaires dans tous les domaines, qu'il s'agisse des arts, des sports, des langues ou des sciences.

Par ailleurs, la formation professionnelle serait offerte dès le secondaire et serait valorisée pour les élèves qui souhaitent se former à un métier. La scolarité serait obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme professionnel approprié.

Il est impératif de libérer complètement l'éducation générale dispensée à nos étudiants de la tyrannie idéologique émanant des sciences humaines. Ce sont des idéologues enracinés au sein du ministère de l'Éducation qui entravent

la transmission de toute forme de culture nationale. Nous nous opposons même fermement à l'idée d'un diplôme d'études collégiales (DEC) général en sciences humaines dans les cégeps. Puisque les sciences humaines, sociales et administratives prétendent être des disciplines scientifiques, elles doivent exiger un DEC en sciences naturelles en tant que prérequis pour accéder à leurs facultés universitaires. Les programmes préuniversitaires proposés par les cégeps devraient se limiter au programme de sciences naturelles, qui conduirait vers toutes les disciplines scientifiques, ainsi qu'aux programmes artistiques (lettres, musique, théâtre, beaux-arts, etc.) menant au droit, à la philosophie, à la littérature, à l'histoire et aux arts correspondants.

L'admission aux programmes contingentés devrait être réalisée à travers un concours objectif basé sur des choix multiples, plutôt que de se reposer sur la mystérieuse cote Z qui traumatise les étudiants tout au long de leur cégep. Par principe, tout diplômé du programme prérequis associé au programme universitaire correspondant devrait avoir l'opportunité de concourir pour y être admis. Le diplôme doit certes être difficile à obtenir, mais il doit au moins offrir aux diplômés la possibilité de tenter leur chance pour être admis dans les études de leur choix...

Nous mettrions fin au cursus de baccalauréat de trois ans, car celui-ci pâtit d'une durée trop courte et d'un manque de prestige. Nous suggérons plutôt d'accorder exclusivement des maîtrises professionnelles d'une durée de cinq années dans chaque discipline. À quelques rares exceptions près, les mineures, majeures et certificats devraient être abolis. Il est indéniable que certaines facultés universitaires sont devenues, de manière déplorable, de simples usines à diplômes, dénuées de véritable valeur. Le mode de financement des universités doit subir une transformation radicale, car il est en grande partie responsable de la décadence actuelle dans le domaine

des sciences humaines. Cette décadence est d'autant plus préoccupante que le système médiatique accorde, en priorité, sa crédibilité à tout ce qui émane des études menées par les universitaires. Ainsi, des idées farfelues peuvent se propager dans l'espace public, se parant du titre d'«études scientifiques». Cette déliquescence universitaire suscite, en retour, une réaction sociale de rejet envers toute forme de savoir, poussant une part grandissante de la population à se tourner vers d'autres inepties véhiculées sur Internet. Ce que l'on qualifie de théorie du complot n'est en réalité qu'une réaction à la déchéance universitaire et médiatique qui l'accompagne. Lorsque de pures absurdités se voient attribuer le statut de «théorie scientifique» du fait de leur présentation comme telle dans les médias de masse, la population se tournera tout simplement vers d'autres sources, en dehors du monde académique, parfois pour le meilleur, mais bien trop souvent pour le pire...

Le financement des universités devrait faire l'objet d'une étude gouvernementale annuelle visant à évaluer les besoins nationaux dans chaque discipline et programme. Une fois déterminé le nombre souhaité de diplômés dans chaque département, les ressources financières seraient allouées en conséquence aux universités. Il convient de limiter la liberté des établissements d'enseignement supérieur à créer de nouveaux programmes uniquement dans le but d'attirer des étudiants. Nous proposons d'ailleurs la gratuité des études universitaires jusqu'au doctorat pour les étudiants à temps plein afin de hausser notre taux de fréquentation universitaire à tous les niveaux et dans tous les domaines et d'ajuster le montant des bourses afin de permettre aux étudiants de ne pas finir trop endettés. Le coût d'opportunité aux études, soit le salaire qui serait perçu en travaillant au lieu d'étudier, constitue déjà un frein suffisant à la poursuite des études universitaires.

Il est à espérer que les conséquences désastreuses de la pandémie de la Covid-19 sur le secteur éducatif finiront par

engendrer des retombées positives à long terme. À mesure que le télétravail s'imposera comme une composante essentielle du marché du travail, les cours en ligne devraient également trouver leur juste place au sein de notre système éducatif. Dans certains cas, la mise à disposition de cours dispensés en ligne par les meilleurs professeurs du Québec, ou même, éventuellement, un cours donné par une sommité internationale à un plus grand nombre d'étudiants pourrait améliorer la qualité de leur formation générale. De même, certains cours spécialisés, enseignés par un nombre restreint de professeurs, comme les cours de grec ancien par exemple, pourraient bénéficier du format de l'université virtuelle. Naturellement, il ne sera jamais question de faire des cours virtuels une proportion trop importante de la formation générale.

La Banque du Québec

La création d'un nouvel État-nation nécessite la mise en place d'une nouvelle monnaie nationale. Pour que le Québec acquière une crédibilité en tant que véritable nation indépendante, il est primordial de corriger l'erreur fondamentale commise par le Parti québécois qui proposait l'établissement d'un pays souverain dépourvu de sa propre monnaie nationale. Dans cette optique, la mise en place d'une Banque du Québec, s'inspirant de la première Banque nationale des États-Unis créée par Alexander Hamilton, représenterait un projet stimulant pour nos experts financiers les plus talentueux.

Nous inviterons non seulement les investisseurs privés du Québec, mais également ceux du reste du monde, à acquérir des actions de notre banque. Une proposition concrète consisterait à convertir notre part future de la dette canadienne en actions de notre future Banque du Québec. Ainsi, cette institution serait en mesure d'émettre du crédit productif afin de réaliser des travaux d'infrastructures de transport et d'énergie essentiels à notre développement économique.

Il convient de souligner que de tels investissements, loin d'être inflationnistes, tendraient plutôt à réduire le niveau des prix en diminuant les coûts de transport et d'énergie, favorisant ainsi une augmentation de notre productivité nationale. L'émergence d'un nouveau pays francophone dans le nord-est de l'Amérique du Nord, un pays appelé à connaître une croissance démographique rapide et à favoriser la création de richesse grâce au progrès technologique et à la construction d'infrastructures de transport et d'énergie, ne manquera pas d'attirer les capitaux du monde entier.

Le Québec aura alors tous les outils financiers afin d'assurer l'épanouissement de notre peuple et la prospérité de notre territoire.

Un projet populationniste et ouvert sur le monde

Le Québec souverain doit se positionner comme la terre d'accueil de toute la francophonie mondiale. Dans un monde où la francophonie compte plus de trois cents millions d'individus, il est absurde qu'un Québec de 8,5 millions d'habitants ne parvienne pas à attirer davantage d'immigrants francophones. Afin de remédier à cette situation, nous devons établir des ambassades et des consulats québécois dans le monde entier, tout en mettant fin aux ingérences du gouvernement fédéral dans le domaine de l'immigration. Cette démarche nous permettra de lancer des campagnes de recrutement à l'échelle planétaire.

En réalité, il n'existe aucune limite quant au nombre d'immigrants que nous pouvons accueillir si ces derniers maîtrisent déjà parfaitement la langue française. Nous suggérons que les candidats à l'immigration, dont le français est la langue maternelle, soient automatiquement acceptés, sous réserve des vérifications d'antécédents criminels et de santé habituelles.

Un pays qui aspire à la croissance économique et démographique doit se montrer ouvert sur le monde, attirant pour les investisseurs et stimulant pour sa population. La situation du Québec en tant que simple province canadienne a atteint un point de saturation démographique. Étant donné que notre taux de natalité est insuffisant pour assurer la pérennité de notre peuple, l'immigration joue un rôle crucial dans notre croissance démographique.

Cependant, notre politique d'immigration est en grande partie contrôlée par les autorités fédérales, et le Québec lui-même accueille bizarrement une proportion d'immigrants économiques ne parlant pas français à leur arrivée. De plus, les immigrants arrivant au Québec sont considérés comme des immigrants au Canada, un pays qui se déclare officiellement bilingue, mais dont la majorité est anglophone. Lors de leur cérémonie d'obtention de la citoyenneté canadienne, ils prêtent serment au roi d'Angleterre, et la connaissance du français n'est même pas une exigence pour devenir citoyen canadien au Québec. Ainsi, la proportion de francophones au Québec diminue, car les immigrants qui s'y installent ne parlent pas français en proportion de la population francophone du Québec, cela étant causé en grande partie par l'immigration familiale, l'immigration temporaire, l'accueil de réfugiés ainsi que par l'arrivée de Canadiens et de résidents permanents canadiens provenant des autres provinces canadiennes, tous des secteurs de notre immigration qui échappent en tout ou en partie à la sélection du gouvernement du Québec.

Pour préserver et renforcer notre identité francophone, il est essentiel que nous ayons le contrôle total de notre politique d'immigration. Cela nous permettra d'attirer des immigrants francophones de partout dans le monde, favorisant ainsi notre croissance démographique et notre prospérité future en tant que nation souveraine.

En fait, le dilemme de l'immigration au Québec est un enjeu crucial pour notre identité francophone. En qualité de province canadienne, le Québec se trouve confronté à un dilemme délicat en matière d'immigration. D'un côté, nous pourrions accueillir davantage d'immigrants au Québec, mais cela se traduirait par une diminution de la proportion de francophones québécois dans la situation actuelle. De l'autre côté, si nous limitons l'immigration au Québec, le poids relatif de notre province au sein du Canada diminuera, car les autres régions accueilleront une part plus importante des immigrants. Cette situation est d'autant plus délicate dans la région de Montréal, où la population anglophone du Québec est concentrée, créant ainsi une réalité bilingue. Malheureusement, c'est précisément dans cette région que la majorité des immigrants choisissent de s'installer.

Il est évident que le Québec ne pourra pas maintenir son caractère francophone à long terme si sa métropole devient majoritairement anglophone. En effet, la métropole représente le cœur même d'une nation. Ainsi, l'indépendance du Québec est plus que jamais essentielle pour assurer la survie de notre identité francophone. Pendant des siècles, l'Église catholique a joué un rôle majeur dans la préservation de la langue française au Québec en encourageant les familles nombreuses. Toutefois, pour des raisons évidentes, ce rôle ne peut plus être assumé par l'Église. C'est maintenant à l'État-nation de prendre cette responsabilité, mais pour cela, il doit exister pleinement et non à moitié, comme c'est actuellement le cas.

À moins que nous entreprenions rapidement une révision totale de la Constitution canadienne, octroyant au Québec tous les pouvoirs nécessaires à son épanouissement au sein du Canada, y compris une pleine maîtrise en matière d'immigration, suivant le principe de l'égalité prôné par Daniel Johnson, notre existence en tant que peuple au sein du Canada demeurera précaire. Étant donné que la perspective

d'un Canada biculturel semble malheureusement actuellement hors d'atteinte, notre unique voie de survie en tant que peuple francophone réside dans l'établissement d'un véritable État-nation indépendant républicain.

Par conséquent, si le Québec ne parvient pas à obtenir sa souveraineté et continue de demeurer au sein du Canada dans sa forme actuelle, nous sommes inéluctablement voués à assister à notre assimilation graduelle et silencieuse, telle que nous la constatons aujourd'hui avec la montée en puissance de l'usage de la langue anglaise parmi les jeunes, ainsi que la diffusion généralisée du franglais et du joual, qui ne sont que les étapes intermédiaires vers l'assimilation complète dans l'océan anglophone qui nous entoure.

La préservation de notre identité francophone et de notre héritage culturel est un enjeu capital pour notre avenir en tant que nation. C'est pourquoi l'indépendance du Québec demeure la voie la plus viable pour préserver notre caractère francophone et assurer notre épanouissement en tant que peuple.

Des infrastructures de transport de toute première qualité

Les piliers fondamentaux sur lesquels va éclore la puissance industrielle d'une nation résident dans les infrastructures de transports et d'énergie, dans la qualité de l'éducation et de la recherche-développement. Malheureusement, la situation actuelle des transports au Québec est tellement troublante - notre réseau routier s'apparentant de plus en plus à celui d'un pays du tiers-monde et notre transport en commun est si en retard dans son développement - qu'elle nécessite une solution radicale. Ainsi, il est impératif de créer une toute nouvelle entité publique, à l'image d'Hydro-Québec, qui sera entièrement consacrée à la réalisation de nos futures infrastructures de transport ainsi qu'à l'entretien rigoureux de notre réseau routier. Transport-Québec émergera, rassemblant les

compétences technologiques disponibles au Québec et, si nécessaire, au-delà de nos frontières. Tous les organismes de transport actuels sur le territoire québécois seront fusionnés au sein de cette entité novatrice.

Notre réseau routier, notre réseau ferroviaire incluant les transports en commun, notre transport maritime ainsi que notre transport aérien seront supervisés par cette société d'État. Elle sera en mesure de mobiliser les ressources nécessaires pour accomplir cette mission d'envergure : doter le Québec d'un des meilleurs réseaux de transport, quel que soit le mode de déplacement. Une fois cette ambition réalisée, Transport-Québec pourra envisager une ouverture partielle à des investisseurs privés, tout en restant fidèle à sa vocation première : servir les intérêts du Québec. Avant l'indépendance, il serait possible de regrouper les modes de transport relevant de la juridiction provinciale, soit la majeure partie du réseau routier, le transport en commun et les traversiers. Après l'indépendance, il s'ajouterait tout le réseau ferroviaire qui passerait sous la juridiction du gouvernement du Québec, tous les ponts fédéraux et évidemment le transport aérien. Le contrôle de tous les moyens de transport constituerait un immense avantage économique pour un Québec souverain par rapport à la province de Québec actuelle. Il s'agit d'un avantage économique majeur de la souveraineté qui a été la plupart du temps négligé dans l'argumentaire souverainiste, causé en partie par l'incompréhension de son importance dans le développement économique.

C'est donc par le biais de ses infrastructures de transport que notre État-nation se hissera au rang des nations les plus avancées. Un réseau de transport performant et efficient est la colonne vertébrale de toute économie prospère, facilitant les échanges, stimulant le développement régional et encourageant les investissements. Le Québec ne saurait faire exception à cette règle.

Avant toute chose, il est impératif d'établir des liens entre nos régions en bâtissant des routes, des autoroutes et des ponts essentiels à leurs échanges économiques, ce qui propulsera notre productivité nationale. Les chapitres précédents ont déjà souligné l'importance des infrastructures de transport pour le développement économique et la croissance de notre productivité nationale. Ainsi, des projets d'envergure tels que l'achèvement de la route 138 sur la Côte-Nord jusqu'à Vieux-Fort et la construction d'un pont à Tadoussac, visant à désenclaver et à développer la Côte-Nord dans toute sa potentialité en la reliant au reste du Québec, au Labrador et à Terre-Neuve, devront être prioritaires.

La création d'une nouvelle route septentrionale, reliant directement l'Abitibi au Lac-Saint-Jean en passant au sud du réservoir Gouin, ainsi que la construction d'une autre route partant du réservoir Gouin vers Québec, afin de relier les régions de l'Abitibi, de la Haute-Mauricie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et de permettre à la région de Québec de rejoindre directement l'Abitibi et le Nord-Est de l'Ontario par la route 11 qui traverse l'Ontario pour se rendre dans l'Ouest canadien, donneraient une impulsion à l'économie québécoise. Pour amorcer véritablement le développement économique du Nord-du-Québec, il est impératif d'envisager l'asphaltage et la finalisation de toute la route Transtaïga, reliant ainsi la Baie-James à l'extrémité nordique de la Côte-Nord à Caniapiscau jusqu'à Schefferville. De Schefferville, une route pourrait traverser, cette fois du nord au sud, le Nord-du-Québec en reliant plusieurs communautés crissées et innées jusqu'à la baie d'Ungava à Kuujuaq. Mais une autre route partant de la route Transtaïga entre Caniapiscau et Schefferville pourrait se diriger vers le sud sur le territoire québécois jusqu'à Fermont, rejoignant ainsi la route Translabradorienne. Cette démarche établirait une liaison routière continue du Nord-du-Québec à la péninsule du Labrador, tout en établissant une seconde connexion routière du Nord-du-Québec vers le sud du Québec,

cette fois-ci dans l'est, par l'intermédiaire de la route 389 qui se prolonge jusqu'à Baie-Comeau, en passant par Manic-5, puis rejoignant le Lac-Saint-Jean. L'achèvement de la route Transtaïga et la construction de son lien sud en direction de Baie-Comeau formeraient ainsi une boucle nordique en direction de l'Abitibi, par le biais de la route envisagée précédemment allant directement de l'Abitibi au Lac-Saint-Jean en passant au sud du réservoir Gouin. Avec la terminaison de la route 138 jusqu'à Vieux-Fort et la construction du pont de Tadoussac, un tel réseau routier nordique représenterait un catalyseur essentiel pour dynamiser le développement économique des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec.

De même, la construction d'une autoroute reliant directement Saint-Georges-de-Beauce à Trois-Rivières en passant par Thetford Mines et en croisant l'autoroute 20 à la hauteur de Victoriaville, rapprochant ainsi la Beauce et les Appalaches de Trois-Rivières et de Montréal, la construction d'un pont à l'est de Québec pour desservir l'est de Québec et mieux relier la région de Chaudière-Appalaches, le Bas-du-Fleuve et la Gaspésie, ainsi que la construction d'un pont à Sorel, reliant la Montérégie et le Centre-du-Québec à la région de Lanaudière, de même que la construction d'une seconde voie sur l'autoroute de l'Outaouais, dotant cette région d'un lien autoroutier normal avec Montréal, viendront définitivement mettre un terme aux principales lacunes de notre réseau routier qui entravent le développement économique de nos régions québécoises. De plus, des raccordements mineurs entre les autoroutes peuvent souvent faire une grande différence, par exemple prolonger l'autoroute 13 jusqu'à l'autoroute 50 et construire deux petits ponts sur la rivière des Outaouais environ à la hauteur de Hudson et de Rigaud ainsi que quelques kilomètres de routes afin de relier la route 640 et l'autoroute Guy-Lafleur dans les Basses-Laurentides à l'autoroute 20 en Montérégie. À long terme, une fois notre réseau routier complété, ne serait-il pas

judicieux d'étudier la faisabilité de construire un pont traversant le fleuve quelque part entre Rivière-du-Loup et Saint-Siméon ? Un tel pont relierait le Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et la Basse-Côte-Nord au Bas-du-Fleuve, à la Gaspésie et aux provinces maritimes. Certes, cela pourrait sembler à première vue impossible, voire farfelu, mais en réalité, avec une distance d'environ 20 kilomètres, ce pont ne serait que le dixième plus long pont routier sur mer au monde...

La réalisation de ces projets d'infrastructures de transport d'envergure revêt une importance capitale pour notre nation. En rehaussant notre réseau routier, nous libérerons tout le potentiel économique de nos régions, permettant ainsi un essor harmonieux à travers tout le Québec. Une caractéristique importante de la bureaucratie colbertiste, dont nous avons parlé au premier chapitre, concerne tout le système d'inspection à plusieurs paliers mis en place par Colbert afin de s'assurer de la qualité des produits. Étant donné l'état catastrophique de la corruption dans le domaine du transport québécois et de la qualité correspondante des travaux qui lui est associée, particulièrement dans le cas de l'entretien et de la construction des routes, il serait hors de question de mettre en place de grands travaux tels que ceux proposés dans cette conclusion sans s'inspirer du système colbertiste d'inspection de la qualité des produits, dont nous avons résumé les grandes lignes au chapitre I. L'inspection constituait l'essentiel de la bureaucratie colbertiste.

Par ailleurs il est impératif de prendre en considération une réalité géoéconomique fondamentale du territoire québécois, qui impose un réseau routier souvent plus étendu que celui des autres États : en effet, le Québec est la plus vaste province canadienne – seul l'Alaska le dépasse en superficie parmi tous les États nord-américains non souverains – et il est caractérisé par un grand nombre de lacs et de larges rivières. Et, surtout, le Québec s'étire le long d'un fleuve qui le divise intégralement

en deux parties d'une importance égale. Cela engendre souvent le besoin de doubler les routes et autoroutes et de construire de nombreux ponts pour assurer une connexion adéquate entre ces deux parties du fleuve ou des rivières. La présence du fleuve et l'accès à l'Atlantique qui en découle ont été des atouts indéniables pour le développement économique et l'intérêt stratégique de notre territoire, à une époque où le transport maritime régnait en maître. À plus long terme, l'importance du fleuve a nécessité la construction de ponts pour faciliter les échanges terrestres de part et d'autre, lorsque les modes de transport tels que le rail et la route ont pris une place prépondérante.

Cependant, la construction de ponts enjambant le fleuve Saint-Laurent en dehors de Montréal, notamment à Québec et à Trois-Rivières, n'a pas été une entreprise aisée. Notre mémoire collective est marquée par les effondrements tragiques du pont de Québec en 1907 et 1916, durant le mandat de Lomer Gouin, ainsi que par celui du pont de Trois-Rivières en 1951, sous le règne de Maurice Duplessis. Le dernier pont d'importance érigé par l'État québécois est le pont Pierre-Laporte à Québec, achevé en 1970 et ainsi associé à jamais par ce nom à la crise d'Octobre, le pire événement de cette époque. Les trois autres ponts majeurs construits depuis lors sont les deux ponts pour le prolongement de l'autoroute 30 reliant Valleyfield à la Montérégie, ainsi que le pont de la 25 reliant Laval à Montréal. Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP), ce qui implique que les usagers doivent acquitter des péages à des entreprises privées durant des décennies. En d'autres termes, les fonds publics du gouvernement québécois ont été pratiquement absents de la construction de nouveaux ponts depuis 1970, et les projets privés ont été considérablement restreints. Il semble que notre peuple ait inconsciemment retenu certaines déconvenues passées liées à la construction de ponts, ce qui engendre une peur irrationnelle dès qu'il est question d'ériger de nouveaux

ouvrages de ce genre au Québec. Cette appréhension entrave la reconnaissance de toute la portée civilisatrice associée à une réalisation artistique telle qu'un pont. De manière tout à fait déconcertante, l'idée de construire un pont en face du château Frontenac à Québec ou dans la baie de Tadoussac est considérée comme une atteinte à la beauté du lieu, une notion qui défie le bon sens. Depuis quand un pont défigure-t-il un lieu? Comme si l'architecture, l'art synthétique par excellence, ne pouvait pas être considérée comme un art en soi...

En ce qui concerne les transports en commun, le plus récent investissement d'envergure, le REM (Réseau express métropolitain), a principalement été financé par la Caisse de dépôt et placement du Québec. Toutefois, les récents obstacles rencontrés par le gouvernement actuel du Québec dans le projet du REM de l'Est et dans la construction du troisième lien à Québec démontrent non seulement que nos investissements en matière de transport ne se concrétisent pas, mais aussi que nous manquons de vision et de consensus dans leur réalisation. Il est donc impératif de créer une société d'État apte à mener à bien les investissements indispensables en matière d'infrastructures de transport.

Ainsi, la mission de Transport-Québec consistera également à orchestrer l'évolution du transport en commun en concevant et en établissant de nouveaux réseaux de métros, de REM et de tramways, non seulement dans les régions de Montréal et de Québec, mais aussi de plus en plus dans d'autres capitales régionales. Il est indiscutable que de nombreuses stations de métro, de REM et de tramway doivent être ajoutées dans nos régions les plus densément peuplées, nécessitant des investissements financiers d'envergure. De plus, Transport-Québec s'emploiera à engager des négociations avec les instances gouvernementales des États concernés, en vue de concrétiser des lignes de train à grande vitesse connectant Montréal, Québec et Trois-Rivières à des destinations telles que Toronto,

Boston et New York. La ligne de TGV reliant Montréal à Boston et New York pourrait éventuellement traverser Sherbrooke, tandis que la liaison entre Québec, Trois-Rivières et Montréal en direction d'Ottawa et Toronto pourrait comporter une halte à Gatineau. Il en résulterait la création de deux triangles de développement stratégique en y ajoutant éventuellement une liaison de TGV Québec - Sherbrooke (avec un arrêt envisageable à Victoriaville) se dirigeant vers Boston et New York : le triangle Québec- Sherbrooke - Montréal et le triangle Québec - Montréal - Gatineau. Il est important de noter qu'une extension de la ligne vers Toronto jusqu'à Windsor-Détroit pourrait être recommandée du côté ontarien, passant par des villes telles que Mississauga, Hamilton et London.

Cette ambition démontre une approche intermodale, renforcée par la gestion globale de ces projets au sein de l'entité unique qu'est Transport-Québec. Cette démarche facilitera grandement l'intégration harmonieuse de ces différentes solutions de transport, créant ainsi un réseau de déplacements fluide et coordonné.

Les médias grand public peinent à appréhender les enjeux liés aux transports. L'argument selon lequel il faudrait entraver la construction de routes ou de ponts sous prétexte que cela ne résoudrait pas le problème de la congestion urbaine est tout simplement absurde. La congestion que nous observons sur nos routes et nos ponts témoigne de leur grande utilité et de la demande croissante de la population à leur égard. Qui oserait réclamer des restrictions quant à l'ouverture de nouvelles pizzerias sous prétexte qu'elles sont prisées et attirent de nombreux clients? La congestion est principalement due au manque d'infrastructures de transport en commun et, dans certains cas, au déficit d'infrastructures routières. Concernant «l'étalement urbain» – un terme péjoratif utilisé pour décrire le développement urbain – et la congestion, il convient de noter qu'ils ne sont pas directement imputables à la construction

de ponts ou de routes. C'est la croissance économique, en partie engendrée par la construction d'infrastructures de transport dont le réseau routier est une partie importante, qui suscite une demande accrue en matière de constructions résidentielles et d'acquisition de véhicules de la part d'une population plus prospère. Faudrait-il appauvrir le Québec pour endiguer l'étalement urbain et réduire la congestion ? Il est également essentiel de souligner que la construction de ponts peut même atténuer l'ampleur de l'étalement urbain en réduisant la distance entre les terres situées autour du centre-ville. Par exemple, la ville de Longueuil est bien plus proche du centre-ville de Montréal que la plupart des banlieues de l'île de Montréal, voire même certaines parties de la propre ville de Montréal. L'absence de ponts ou d'autoroutes ne fait pas disparaître l'étalement urbain en soi, il se produirait simplement ailleurs...

Une politique nationale de recherche-développement

Un pays animé par des valeurs humanistes se doit de placer au premier plan deux domaines technologiques cruciaux pour l'avenir de l'humanité : l'exploration spatiale et l'énergie nucléaire. L'espace, cette nouvelle frontière humaine depuis l'envol de Youri Gagarine le 12 avril 1961, suivi du grand pas historique de Neil Armstrong sur la Lune le 20 juillet 1969, représente un territoire propice aux découvertes fondamentales qui pourraient considérablement améliorer la qualité de vie de l'ensemble de l'humanité, comme l'a démontré le programme Apollo initié par John F. Kennedy. L'industrie aérospatiale québécoise, qui englobe l'aviation civile et militaire, a déjà généré des ventes atteignant 15,2 milliards de dollars en 2021. Il convient de déployer tous les efforts nécessaires pour solidifier cette grappe industrielle qui fait la fierté de notre Québec contemporain. Afin de stimuler les connaissances générales en astronomie au sein de la population et d'encourager les vocations scientifiques dans

ce domaine crucial, nous préconisons l'introduction d'un quatrième cours obligatoire de physique dédié à l'astronomie pour les étudiants des sciences naturelles au cégep. Nul doute qu'un Québec souverain pourra s'imposer en collaborant avec les pays du monde entier dans ce domaine, alors que les futurs moteurs de fusées nous propulsant vers Mars et l'espace seront probablement de propulsion nucléaire. Par conséquent, il est primordial de remettre la question de l'énergie nucléaire à l'ordre du jour au Québec. Bien que nous ayons disposé d'une seule centrale nucléaire, celle de Gentilly-2 à Trois-Rivières, nous avons omis de la remplacer. Le gouvernement du Québec réalise désormais que nous risquons de manquer d'électricité dans le futur ! La réintroduction d'une centrale nucléaire de dernière génération au Québec constituerait une première étape dans la bonne direction, non seulement pour maintenir notre position de pointe dans ce domaine, mais également pour garantir à long terme une source d'énergie électrique fiable. Les applications du nucléaire sont multiples, et le domaine de l'imagerie médicale et de la médecine nucléaire progresse sans cesse. En France, un vaste programme international de fusion nucléaire, ITER, est en cours, auquel le Canada a décidé de ne pas participer en 2003. Dans l'éventualité d'un Québec souverain, nous devons trouver une manière de nous joindre à l'Union européenne, à la Chine, à l'Inde, au Japon, à la Corée du Sud, à la Russie et aux États-Unis, en nous associant, par exemple, à la France ou aux États-Unis si nous ne sommes pas en mesure de le faire seuls. La compréhension de cette source d'énergie illimitée et non polluante qu'est la fusion nucléaire, un processus mimant la production énergétique à l'intérieur du soleil, sera déterminante pour l'avenir de l'humanité. L'intelligence artificielle, déjà très présente à Montréal, et la robotisation, en retard au Québec, sont sans aucun doute les deux autres secteurs à privilégier, propulsés par la recherche-développement en aérospatiale. Naturellement, le Québec a tout à gagner économiquement grâce au succès de l'automobile électrique. La réduction des importations de pétrole qui en

résulterait, ainsi que la diminution de la pollution associée aux véhicules à essence, notamment dans nos villes de taille moyenne et grande, ne pourraient qu'être bénéfiques pour nous.

Étant donné la complexité et l'importance de la science et de la recherche-développement dans notre croissance économique, nous proposons la création de l'Académie des sciences du Québec qui sera formée de nos éminents scientifiques. Ceux-ci conseilleront le gouvernement dans toute sa politique scientifique, notamment dans l'aérospatiale, dans sa politique de santé, dans sa politique de recherche-développement, dans la création de centres de recherche, dans les grandes orientations technologiques d'Hydro-Québec et de Transport-Québec, dans sa politique de stratégie industrielle ainsi que dans l'enseignement scientifique offert dans le nouveau cours classique, dans les programmes de techniques au cégep et dans les programmes scientifiques universitaires. L'Académie permettra, entre autres, de faire contrepoids aux dirigeants d'Hydro-Québec et de Transport-Québec pour les ministres responsables de ces deux gigantesques sociétés d'État. L'Académie des sciences serait très utile, par exemple, pour conseiller le gouvernement dans le cas des choix technologiques pour la mise en place des lignes de TGV évoquées dans la section précédente, afin de maximiser les retombées économiques engendrées par leur construction.

Un Québec souverain, s'inspirant du colbertisme, sera un pays qui orientera en priorité sa politique éducative vers les arts et les sciences naturelles. Le développement des industries de pointe dans les secteurs susmentionnés exigera une main-d'œuvre scientifique de qualité et en nombre, que notre système d'éducation humaniste sera en mesure de former. La formation artistique acquise dans le cadre du cursus scolaire classique proposé servira de source de civilisation et

d'inspiration scientifique. La Renaissance a justement puisé sa force dans la symbiose des arts et des sciences...

La collaboration franco-qubécoise

Telle que nous l'avons évoqué précédemment, la Révolution tranquille a été un succès au Québec grâce à la collaboration du général de Gaulle et de la France. Une fierté française palpable s'est manifestée des deux côtés de l'Atlantique simultanément, une situation inédite depuis la Conquête qui a marqué notre histoire. Il est indéniable que l'accomplissement de la souveraineté du Québec, dans la création d'un État-nation s'inspirant du colbertisme, serait grandement facilité par la présence d'un président français portant cette vision, à l'image du général de Gaulle. Quoi qu'il en soit, dans un article (réf. Capuano), nous avons expliqué comment la possibilité pour le Québec de partager certaines ressources, telles que l'armée, de manière temporaire, ainsi que la libre circulation des citoyens des deux pays (la France possédant également des territoires outre-mer), pourrait contribuer à rassurer les Québécois quant à leur avenir économique en dehors du Canada, tout en renforçant le soutien envers la souveraineté. Cela n'exclut évidemment pas la nécessité d'établir des accords commerciaux avec le reste du Canada et les États-Unis...

Sur le plan scientifique, la collaboration avec la France s'est avérée hautement fructueuse et mérite d'être maintenue et élargie à de multiples domaines, notamment dans celui de l'énergie nucléaire. Une manière de stimuler cette collaboration serait tout simplement de proposer l'inclusion de l'expression «Nouvelle-France» dans le nom officiel de notre pays. Après tout, le nom de «province de Québec» nous a été imposé par les conquérants britanniques. Notre véritable appellation, celle de «Canadiens», nous a été dérobée par le Canada anglais et ce vol d'identité national n'a pas été sans conséquence. C'est avec la Nouvelle-France que les Amérindiens ont scellé la

Grande Paix de Montréal en 1701, et cette dénomination aurait l'avantage de souligner notre libération totale de la Conquête impériale britannique, tout en mettant en lumière l'influence humaniste de la Nouvelle-France. La République du Québec en Nouvelle-France pourrait être le premier nom officiel de notre pays souverain.

Le régime politique d'un Québec souverain

Nous sommes fermement convaincus que la république est le seul régime politique capable d'incarner pleinement un État-nation colbertiste. Toutefois, il est essentiel de se poser la question de savoir si ce régime devrait être automatiquement imposé à la population à la suite d'une déclaration de souveraineté du Québec, ou s'il conviendrait d'offrir à la population québécoise un choix alternatif de régime politique. Selon nous, il serait juste et démocratique de permettre aux Québécois de décider, à travers une consultation démocratique et populaire, du régime qui conviendrait le mieux au Québec. Certains Québécois, notamment les anglophones québécois, mais aussi certains francophones, pourraient souhaiter maintenir la reine ou le roi d'Angleterre en tant que chef d'État d'un Québec souverain. Dans ce cas, un gouverneur général à Québec représenterait simplement le roi ou la reine d'Angleterre, plutôt qu'un lieutenant-gouverneur. Bien que cette perspective ne nous emballe guère, ne devrions-nous pas, dans une véritable démarche démocratique visant à la création du pays québécois, offrir tous les choix de régime politique aux Québécois ? Nous tenons à souligner que l'ensemble de la population du Québec devrait avoir le droit de voter sur le régime politique, et non seulement les souverainistes ! Comment pouvons-nous nous assurer que la majorité des Québécois souhaite réellement un régime républicain plutôt que le maintien de la monarchie constitutionnelle dans un Québec souverain ? Nous devons concéder que le régime de monarchie constitutionnelle dans un Québec souverain aurait l'avantage de la continuité avec le

régime précédent. Il est important de rappeler que certains pays dits progressistes, tels que la Suède et la Norvège, fonctionnent, tout comme le Canada et la Grande-Bretagne, sous un régime de monarchie constitutionnelle. Il serait même techniquement possible d'élire un roi ou une reine du Québec! La question du régime politique d'un éventuel Québec souverain a toujours été obscure au sein du mouvement souverainiste québécois. Cette question a souvent été considérée comme secondaire ou comme allant de soi. Pourtant, il est primordial de déterminer clairement le régime politique du futur pays québécois en spécifiant les choix possibles qui seront offerts à la population québécoise. Un référendum serait utile afin de trancher la nature de notre régime politique. Il s'agit d'une autre incertitude qui, tout comme la question monétaire, a sans aucun doute incité de nombreux Québécois à voter «Non» lors du dernier référendum. En ce qui concerne le régime politique interne du Québec, nous estimons qu'un régime unitaire décentralisé conviendrait, particulièrement pour la gestion de certains services de proximité. Dans ce schéma, nos régions pourraient être investies de certains pouvoirs déterminés par l'État québécois, bien que la nature précise de ces pouvoirs dépasse le cadre de cet essai et qu'elle puisse se faire au cas par cas. Il est manifeste qu'une région comme le Nord-du-Québec, qui pourrait être subdivisé en entités régionales plus restreintes, serait ainsi administrée par les communautés autochtones qui prédominent démographiquement sur son territoire.

Le Québec souverain dans le monde

Il est indéniable que la question du positionnement international d'un Québec souverain a été l'un des sujets les moins abordés dans l'histoire du mouvement souverainiste québécois. Mis à part les simples ajustements concernant l'adhésion du Québec en son propre nom aux organisations internationales, au lieu d'être représenté par le Canada, peu d'informations sont disponibles sur la politique internationale que le Québec

pourrait adopter. Étonnamment, le tout premier avantage évident de la souveraineté du Québec s'en trouve ainsi occulté : celui de disposer d'une voix sur la scène internationale.

Certes, un Québec souverain pourrait choisir de devenir un simple appendice du Canada au sein de l'empire anglo-américain en matière de politique internationale, un appendice bleu et blanc nommé Québec, à côté de l'appendice rouge canadien.

Cependant, un Québec pleinement souverain, s'inspirant du colbertisme, aspirerait à bien plus qu'à être une voix insignifiante dans le monde, à l'image de la position actuelle du Canada. Un Québec souverain d'inspiration colbertiste chercherait à se distinguer en tant que nation politiquement neutre, mettant ainsi fin à son statut de simple exécutant au sein de l'empire anglo-américain et de l'OTAN. Le modèle le plus approprié est celui de la France de Charles de Gaulle, qui, tout en demeurant membre de l'OTAN, a su se libérer du commandement intégré de cette organisation supranationale. Alliée ? Oui. Soumise ? Non. Une France de tradition gaulliste faciliterait assurément les efforts du Québec pour rejoindre un groupe de nations démocratiques et politiquement neutres. Le Québec pourrait jouer également un rôle international majeur au sein de la francophonie mondiale. Le développement d'Haïti et des pays francophones d'Afrique offrirait une opportunité extraordinaire à nos entrepreneurs. Bien sûr, un Québec souverain devrait avant tout se proclamer le foyer national historique des Canadiens français dispersés à travers le Canada et l'Amérique du Nord, ainsi que des peuples autochtones originaires du territoire québécois. La promotion de la langue française devrait avoir une portée panaméricaine et le Québec devrait entretenir des liens étroits avec le peuple acadien, la francophonie canadienne, voire américaine. Des représentations québécoises devraient être établies dans tous les lieux où résident des francophones à travers le monde, en

commençant bien sûr par ceux situés à proximité, au Canada et aux États-Unis. Si le Québec décide de devenir un pays, il serait primordial de rassurer les francophones du reste du Canada quant aux intentions du Québec à leur égard...

La préparation de la souveraineté du Québec

Avant de concrétiser la souveraineté du Québec, il est essentiel que le gouvernement québécois entreprenne des actions nationalistes, à l'image de celles qui ont été réalisées dans les années soixante. Nombre des mesures proposées pour un Québec souverain pourraient être mises en œuvre dès à présent par la province de Québec actuelle. Par exemple, l'éducation relève entièrement de la compétence provinciale, ce qui signifie que les changements proposés précédemment peuvent être réalisés au sein du Canada.

L'extension de la loi 101 aux cégeps est une étape incontournable pour préserver la place du français à Montréal. Cela va de soi pour toute personne souhaitant protéger la langue française au Québec. Une stricte application de la loi 101 actuelle dans les commerces est impérative, et tout commerçant incapable de servir sa clientèle dans la langue nationale du Québec devrait être immédiatement sanctionné. De plus, nous suggérons que les universités anglophones du Québec exigent la maîtrise du français comme critère d'admission pour tous les étudiants venant de l'extérieur du Québec. Cette mesure conférerait un avantage aux étudiants anglophones et francophones québécois dans leur admission aux programmes contingentés des universités anglophones, par rapport aux étudiants provenant d'autres provinces du Canada et du reste du monde. En outre, cette mesure attirerait dans les universités anglophones du Québec des étudiants provenant d'autres provinces canadiennes et du reste du monde, qui maîtriseraient déjà la langue française, les incitant ainsi à s'établir au Québec après leurs études. Par ailleurs,

cette mesure mettrait fin à l'absurdité actuelle selon laquelle nos impôts financent la formation d'étudiants non québécois sur notre territoire qui ne parlent pas un traître mot de notre langue nationale. Cette situation déséquilibre la dynamique linguistique à Montréal durant le temps de leur séjour d'étude et ces étudiants retournent ensuite bénéficier de leur formation dans le reste du Canada ou à l'étranger. Enfin, nous proposons l'organisation d'examens rigoureux du ministère à la fin du secondaire, portant sur le français, l'anglais, le grec ancien et la langue autochtone choisie par l'étudiant.

Comme nous l'avons évoqué dans la section sur les infrastructures de transport, la compétence en matière de transport est partagée avec le gouvernement fédéral, mais la création d'une société d'État de transport est actuellement envisageable dans les domaines relevant de la compétence provinciale, telle que le transport routier, le transport en commun et les traversiers intraprovinciaux, tout en maintenant les collaborations existantes pour le financement avec le gouvernement fédéral. Il est impératif qu'un gouvernement du Québec démontre une détermination sans faille dans ce domaine si le Québec souhaite véritablement accéder au statut de pays. Nous ajoutons que cela est vraiment essentiel à la préparation de la souveraineté du Québec. Un plan d'infrastructure de transport majeur devrait être mis en place sans délai afin de relier nos régions le plus efficacement que possible.

Un gouvernement souverainiste devra, dès son entrée en poste, promouvoir une forme de train à grande vitesse (TGV) afin d'établir des liens entre Montréal et les autres grandes villes nord-américaines. Les TGV représentent l'un des exemples les plus remarquables de combinaison entre le progrès technologique et l'augmentation de la productivité.

La question des communications revêt une importance primordiale. Il est impératif que le Québec transforme Télé-Québec en une véritable chaîne nationale de télévision

québécoise. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour obtenir du CRTC, organisme fédéral, le droit de créer un service d'information indépendant. Comment pouvons-nous envisager d'atteindre un jour la souveraineté du Québec si Radio-Canada, notre chaîne de télévision gouvernementale francophone, a pour mandat de préserver l'unité nationale canadienne? En plus d'établir un service de nouvelles solide, Télé-Québec doit recouvrer pleinement ses capacités de producteur de contenu original. L'une de ses missions primordiales devrait consister à produire des documentaires et des fictions historiques relatant notre histoire nationale. Notre production culturelle québécoise, qui foisonne de théâtre, de cinéma, de danse, de musique, de cirque et de chanson, doit être diffusée régulièrement sur nos ondes par notre véritable télévision d'État, Télé-Québec. Combien de chefs-d'œuvre artistiques créés au Québec tombent dans l'oubli faute d'un diffuseur national qui les préserve? La propagation de notre culture nationale passe également par la présentation des créations artistiques, souvent originaires de Montréal et de Québec, dans les autres régions du Québec. Il est inacceptable que nos créations québécoises contemporaines ne soient pas davantage mises en valeur dans les capitales régionales du Québec. Il est urgent de favoriser leur diffusion à travers tout le territoire québécois. Inversement, la diffusion des créations artistiques provenant des régions du Québec devrait être privilégiée à Montréal et à Québec.

Nous proposons aussi la création de deux nouveaux théâtres de répertoire d'exception, qui pourraient voyager à travers tout le territoire québécois, offrant en priorité leurs prestations aux élèves des écoles secondaires, des cégeps et des universités. Nous suggérons tout d'abord la création d'un théâtre dédié aux œuvres classiques, de la tragédie grecque aux drames shakespeariens (qui pourraient être interprétés en anglais), en passant par les pièces de Schiller, Molière, Racine, Hugo et bien d'autres encore. De même, nous proposons la

création d'un théâtre spécialisé dans les grands classiques du théâtre québécois, allant de Gratien Gélinas à Robert Lepage, en passant par Michel Tremblay. En effet, il est essentiel d'enseigner la grande culture et de promouvoir la culture nationale, mais rien ne peut remplacer l'expérience unique d'assister à une représentation de qualité d'un grand classique, magnifiquement interprété par des acteurs chevronnés...

Le Québec devrait aussi activement encourager la constitution d'équipes nationales dans tous les sports internationaux, notamment dans le domaine du hockey. Il est inspirant de constater que de nombreux pays non souverains, tels que l'Angleterre, l'Écosse, l'Irlande du Nord et le pays de Galles, participent à la Coupe du monde de football, offrant de merveilleux exemples à suivre. Il est évident que le Québec, en tant que berceau du hockey grâce à ses pionniers anglo-québécois au XIX^e siècle, devrait être représenté lors d'une Coupe du monde de hockey. Le hockey est probablement l'un des domaines où la discrimination envers les Québécois est la plus flagrante. Le sport constitue l'un des plus puissants vecteurs de fierté nationale, et de nombreux intellectuels ont établi un lien indéniable entre les exploits de Maurice Richard à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'éveil du peuple québécois lors de la Révolution tranquille. Il est significatif à cet égard que Pierre Elliott Trudeau ait favorisé la tenue de la célèbre Série du siècle en 1972 entre le Canada et l'URSS, afin de promouvoir le nationalisme canadien. Il est cependant troublant de constater que l'équipe de hockey qui a autrefois suscité le plus de fierté collective, le Canadien de Montréal, ne compte plus une proportion importante de joueurs québécois. Ainsi, il devient essentiel de promouvoir le sport québécois en encourageant activement la création d'équipes nationales du Québec dans diverses disciplines sportives, notamment dans notre sport national, le hockey, lors des compétitions internationales.

En conclusion, la préparation de la souveraineté du Québec et la complétion de notre État-nation québécois requièrent des initiatives gouvernementales nationalistes dans divers domaines. Il est impératif de consolider la protection et la promotion de la langue française, d'investir de manière significative dans les infrastructures de transport, de métamorphoser Télé-Québec en une véritable chaîne nationale de télévision québécoise, de favoriser l'éclosion de la culture québécoise et l'épanouissement des créations artistiques, de créer des théâtres ambulants dédiés aux œuvres classiques et à notre théâtre national, ainsi que de promouvoir activement la constitution d'équipes nationales québécoises dans les arènes sportives internationales. Ces mesures contribueront assurément à renforcer l'identité profonde et la fierté inébranlable de la nation québécoise en vue de son avenir souverain.

L'échec de la stratégie du Québec vert pour promouvoir l'indépendance du Québec

Le virage écologique des partis souverainistes québécois, à savoir le Parti québécois et Québec solidaire, a entraîné un déclin du mouvement indépendantiste. Autrefois axées sur la préservation de la langue, les manifestations sont désormais centrées sur la protection de la planète. Ce phénomène découle d'une préoccupation globale pour l'écologie dans la politique occidentale, exploitée par des groupes mondialistes à des fins politiques.

Cependant, cette préoccupation climatique suscite également de l'anxiété chez les jeunes. Face à un taux de natalité déjà bas, ces derniers se questionnent sur la pertinence de fonder une famille pour sauver une planète potentiellement menacée par le réchauffement climatique d'origine humaine. Cette perspective reflète une évolution alarmante de la société, où une science climatique autrefois méconnue est devenue source d'inquiétude généralisée.

La climatologie, discipline scientifique, semble se transformer en instrument de contrôle idéologique. La science, qui était auparavant un moyen pour l'homme de maîtriser la nature, semble maintenant se retourner contre lui. Cette inversion de rôles atteste d'une crise de l'humanisme scientifique, où la science climatique semble remettre en question la place même de l'homme sur Terre.

L'opposition de la climatologie à l'humanisme rappelle des erreurs du passé. La discipline nazie et sa pseudoscience ont justifié des atrocités. De même, la climatologie actuelle cible non seulement l'humanité, mais remet aussi en question son droit à exister. Cette situation en fait potentiellement l'une des menaces les plus graves pour l'humanité, comparée à l'arme nucléaire.

Le consensus de 97 % parmi les climatologues à propos de l'origine anthropique du réchauffement climatique, argument fréquemment invoqué, est mis en doute. Des chercheurs contestent son existence, soulignant que la science ne se base pas sur des votes, mais sur des faits. Pourtant, la pensée dominante méprise ces nombreuses voix divergentes en les associant aux intérêts des compagnies pétrolières. La climatologie rejette les articles qui contestent son dogme, ceux expliquant par exemple que les changements climatiques sont causés principalement par l'évolution de l'activité solaire et de l'inclinaison de la Terre, ce qui crée un cercle vicieux où le financement dépend de la conformité.

L'industrie des énergies renouvelables, soutenue par cette théorie, soulève des enjeux économiques. Les subventions importantes en jeu influencent les positions et les débats scientifiques. Cette situation révèle le conflit d'intérêts et la difficulté de maintenir une recherche objective.

De plus, la vérifiabilité de la théorie du réchauffement climatique anthropique est mise en question, car toutes

les variations climatiques, même lorsque la température se refroidit, seraient d'origine anthropique. Les variations climatiques ne sont pas nécessairement causées par l'homme, et historiquement, les périodes de réchauffement ont été bénéfiques. Ainsi, la climatologie ne répond pas aux critères de la science et entre dans le domaine de la politique et de la foi.

La climatologie a pris une place prépondérante dans les universités et la société. Elle est devenue une science suprême, guidant d'autres disciplines. Cette omniprésence rappelle la position qu'occupait autrefois la théologie. Cependant, la climatologie ne s'affirme pas comme une religion, malgré ses similitudes frappantes, comme l'adoption de règles comportementales en matière alimentaire, de transport et de traitement des déchets domestiques, mais aussi dans le discours public par le traitement médiatique réservé à ceux que l'on dénomme dédaigneusement « climato-sceptiques ».

L'obsession climatique a détourné l'attention des enjeux traditionnels. Au Québec, elle a notamment éloigné les jeunes du nationalisme. Cette dérive s'explique par l'endoctrinement climatique enseigné dans les écoles, tout comme le multiculturalisme qui marginalise l'enseignement de l'histoire nationale. Ces facteurs contribuent au déclin de la souveraineté québécoise. D'autre part, la climatologie a détourné les seins efforts de lutte à la pollution terrestre, que nous soutenons entièrement, presque uniquement vers l'obsession climatique. Concrètement, alors que nos gouvernements parlent sans cesse de changement climatique, la ville de Montréal continue de déverser occasionnellement ses eaux usées directement dans le fleuve. Nous polluons nos océans avec des plastiques et enfouissons nos déchets directement dans le sol au lieu de les incinérer, sous prétexte que l'incinération générerait des émissions de CO₂!

Enfin, la climatologie est également utilisée à des fins politiques impériales. Elle renforce les institutions non

démocratiques au détriment des États-nations en imposant des objectifs planétaires supranationaux. Elle constitue ainsi une attaque envers l'État-nation. Les médias accordent aujourd'hui plus de crédibilité aux institutions supranationales qu'aux dirigeants nationaux. Cette manipulation sert les intérêts de l'oligarchie financière, illustrée par le rôle du milliardaire Al Gore dans l'arnaque financière de la bourse du carbone liée aux émissions carbone.

Cependant, en dépit de la frénésie académique médiatique actuelle autour du changement climatique, il est essentiel de réaliser qu'une véritable urgence surviendrait si une science naturelle, telle que la physique, prévoyait une menace imminente pour la Terre, comme l'arrivée d'une météorite. Une telle situation exigerait une concentration totale sur la recherche de solutions, y compris le recours éventuel à des mesures drastiques telles que le lancement de missiles nucléaires pour dévier la trajectoire de l'objet. Cela constituerait indiscutablement une véritable priorité planétaire.

Il est crucial de comprendre que nous ne nions en aucune manière l'existence des changements climatiques. Ces transformations ont toujours été présentes dans la nature, et c'est souvent le manque d'investissement gouvernemental dans les infrastructures qui a exposé la population aux risques d'inondations, d'incendies de forêt et de tornades. Nous ne croyons pas que l'humanité, dans l'état actuel des connaissances scientifiques, puisse déterminer par elle-même l'évolution du climat sur la Terre de façon significative.

Pour protéger nos communautés, des actions concrètes telles que le renforcement des réseaux d'égouts, l'érection de digues et de barrages, l'enfouissement des lignes électriques, l'augmentation des capacités de lutte contre les incendies et la gestion des forêts s'imposent. La véritable protection contre les caprices de la nature ne consiste pas à réduire les émissions de carbone ou à promouvoir les éoliennes. Elle

passer par la mise en place d'infrastructures robustes qui garantissent le développement et la sécurité, reflétant ainsi le modèle historique des grands dirigeants occidentaux. Maîtriser la nature est le signe d'une société civilisée.

Nous rejetons fermement l'idéologie pessimiste du malthusianisme sous-jacente à la climatologie. En survolant notre planète à bord d'un avion, une réalité frappante émerge : celle d'une Terre étonnamment peu peuplée. Les vastes étendues océaniques, couvrant plus de 70 % de sa surface, demeurent en grande partie inexploitées, même en dépit des pénuries d'eau potable fréquentes dans les nations en développement. Le dessalement de l'eau de mer, propulsé en partie par l'énergie nucléaire, attend simplement une volonté politique pour être pleinement mis en œuvre, offrant ainsi une solution durable à l'approvisionnement en eau potable des pays en développement.

Les masses continentales, qui ne représentent que moins de 30 % de la Terre, apparaissent souvent comme des zones désertiques en divers endroits. Même dans les régions que nous qualifions d'habitables, la population se concentre de plus en plus dans les métropoles, car l'être humain est intrinsèquement social et y trouve une profusion de biens et de services. Cette urbanisation laisse ainsi d'immenses étendues de territoire à l'abandon. Cependant, grâce aux avancées technologiques engendrées par l'exploration spatiale et l'établissement de colonies humaines sur la Lune et Mars, nous entretenons l'espoir d'une exploitation et d'une protection accrues de notre planète. Plus important encore, nous envisageons la transformation des zones actuellement inhospitalières en environnements propices à l'habitation humaine, ouvrant ainsi la voie à un potentiel augmenté pour la population terrestre. L'évolution technologique, caractéristique propre à l'être humain, permet une progression continue des ressources naturelles nécessaires à la vie humaine. L'humanité est ainsi

passée du bois au charbon, puis au pétrole, et s'apprête bientôt à embrasser le nucléaire en tant que source énergétique essentielle à sa croissance.

Le Québec et la question religieuse

À la suite des scandales sexuels qui ont ébranlé l'Église catholique, qui est la religion historiquement dominante au Québec, ainsi qu'aux discours parfois fanatiques et politiquement dangereux prononcés dans certaines mosquées, il est indéniable que l'État québécois, en tant que pays laïque, doit exercer un certain contrôle sur les pratiques religieuses dans la province. Dans ce contexte, une approche gallicane et colbertiste nous apparaît pertinente. Il est évident que l'objectif ne serait pas de contrôler les religions en elles-mêmes, mais plutôt de veiller à ce qu'elles soient protégées contre les manipulations politiques et terroristes, les abus sexuels et toute autre forme d'activités criminelles. Des inspecteurs anonymes pourraient être présents aléatoirement lors de certains rassemblements religieux afin de détecter tout comportement dangereux et malsain n'ayant aucun lien avec la religion. L'État pourrait également retirer les crédits d'impôt accordés aux organisations religieuses qui se montrent trop tolérantes envers les actes potentiellement criminels commis par leurs membres et, dans les cas extrêmes, les accuser de complicité. Bien entendu, il reviendrait aussi à l'État québécois de déterminer si une organisation relève de la catégorie religieuse plutôt que sectaire.

Cependant, l'État québécois devrait également reconnaître l'importance de son patrimoine religieux. Les églises sont souvent les plus beaux monuments de nos villes et villages, et elles méritent d'être restaurées et valorisées. La préservation de notre patrimoine religieux revêt une importance primordiale, tant d'un point de vue historique que culturel et architectural. La reconversion des nombreuses églises inoccupées en salles

de spectacle devrait être privilégiée, offrant ainsi une excellente opportunité de promouvoir une renaissance de notre musique classique nationale et des arts en général, tant en région que dans nos grandes villes...

Un parti fédéral souverainiste est-il souhaitable pour réaliser l'indépendance du Québec ?

L'indépendance du Québec repose sur le gouvernement québécois. Actuellement, les deux partis souverainistes, le Parti Québécois et Québec solidaire, comptent seulement trois députés péquistes et onze députés solidaires, soit 14 députés souverainistes à l'Assemblée nationale du Québec. En revanche, le Bloc québécois affiche 32 députés se déclarant souverainistes au Parlement fédéral à Ottawa. Cette situation crée un paradoxe où les indépendantistes ont plus de représentants à Ottawa, la capitale du pays qu'ils souhaitent quitter, qu'à Québec, la capitale du pays qu'ils souhaitent bâtir.

Au fil des ans, la présence de députés souverainistes au niveau fédéral est devenue commune dans la politique québécoise et canadienne. Ce qui aurait dû être un parti temporaire, créé par Lucien Bouchard pour appuyer le mouvement souverainiste en vue du référendum de 1995, est devenu le Bloc québécois, axé sur la défense des intérêts québécois à Ottawa. Cependant, la présence d'un parti souverainiste au niveau fédéral a eu pour effet de fragmenter les forces souverainistes, principalement au détriment du Parti québécois.

Depuis 1993, les militants péquistes doivent diviser leurs ressources financières et bénévoles pour soutenir à la fois le Bloc québécois et le Parti québécois. Cette situation a réduit la puissance financière et la force de travail du Parti québécois. Un argument solide en faveur de l'indépendance est l'élimination des doublons de services avec le gouvernement fédéral. Cependant, en appuyant le Bloc québécois, le Parti québécois ne profite pas de ce principe. La présence de députés

souverainistes au niveau fédéral divise les forces et diminue la qualité des candidats souverainistes.

En cas de référendum victorieux ou d'élection référendaire remportée sur la souveraineté du Québec, des députés souverainistes au Parlement fédéral ne seraient-ils pas utiles ? En réalité, leur présence ne serait pas pertinente, et leur participation serait contre-productive. Les députés du Bloc québécois ne peuvent pas influencer les décisions du gouvernement fédéral, et si le Québec devenait souverain, leur présence perdrait toute signification.

La présence du Bloc québécois a également contribué à l'érosion du soutien envers le Parti québécois au fil des ans. Si le Parti québécois souhaite sérieusement prendre le pouvoir et réaliser la souveraineté, il doit mettre fin à son appui au Bloc québécois. Les députés actuels du Bloc québécois devraient être invités à démissionner et à se présenter à l'Assemblée nationale du Québec, où ils peuvent vraiment être utiles.

Il est crucial de ne pas créer de faux sentiment de sécurité avec les députés bloquistes à Ottawa. Leur discours nationaliste à Ottawa ne se traduit pas en avantages tangibles pour le Québec. En écoutant leurs discours, les Québécois pourraient élire des fédéralistes au gouvernement du Québec, en pensant que les députés bloquistes défendent leurs intérêts à Ottawa.

En somme, la présence du Bloc québécois au niveau fédéral a entraîné une situation absurde pour les indépendantistes québécois. Pour réaliser l'indépendance du Québec, il est nécessaire de mettre fin à ce schéma et de concentrer les efforts sur la consolidation des forces souverainistes au Québec.

La présence du Bloc québécois au niveau fédéral pourrait marquer la culmination de la vision confédérale de la souveraineté-association, promue dans les années 70 par Claude Morin. En tant que parti fédéral, le Bloc québécois

ne pourrait que suggérer un lien confédéral étroit avec le reste du Canada. Ses députés pourraient tirer avantage d'un parlement à mi-chemin entre fédération et confédération, similaire à l'offre de partenariat de Lucien Bouchard en 1995. Cette offre proposait un palier de gouvernement supérieur avec une Assemblée parlementaire où les députés québécois n'auraient constitué que 25 % des élus, constituant ainsi une absence totale de souveraineté pour le Québec dans certains domaines. Le Bloc québécois pourrait aussi envisager une confédération avec des pouvoirs à un organisme non élu, semblable à l'idée de 1980 de Claude Morin. Nous rejetons totalement cette « obsession associative » qui a toujours été néfaste au mouvement souverainiste québécois depuis son origine. Le Canada, les États-Unis et le Mexique ont pourtant prouvé, d'abord dans l'ALENA et maintenant dans l'ACEUM, que des accords commerciaux efficaces sont possibles sans créer de niveau de gouvernement supranational aux trois pays. Il n'y a aucune raison pour le Québec, s'il veut devenir un véritable pays souverain, de promouvoir l'existence de structures supranationales avec le reste du Canada.

Cette présence du Bloc québécois sur la scène fédérale n'est pas neutre pour le mouvement souverainiste, réduisant par son influence la souveraineté éventuelle de l'État-nation québécois. En raison de son statut de parti fédéral, le Bloc québécois porte le discours des souverainistes sur la politique internationale, totalement aligné sur les intérêts anglo-américains. Cette obsession associative nuit au mouvement souverainiste et elle est contraire à notre philosophie visant la création d'un véritable État-nation républicain d'inspiration colbertiste. Occuper des sièges au Parlement fédéral sous-entend l'acceptation de la légitimité du système fédéral canadien au Québec, bien qu'une Constitution nous ait été imposée sans notre consentement démocratique, non seulement en 1982, mais aussi en 1867. Cette démarche renforce les arguments fédéralistes en soutenant l'idée que le système fédéral actuel

peut permettre la défense des intérêts du Québec en y élisant des députés souverainistes à Ottawa. Le travail des députés bloquistes pourrait définitivement mieux servir la souveraineté en se concentrant ailleurs.

Comment parvenir à la souveraineté du Québec?

Outre les propositions précédentes, il est impératif d'adopter une approche novatrice pour parvenir à la souveraineté du Québec, en laissant résolument derrière soi la stratégie traditionnelle du référendum, qui est associée à deux échecs douloureux de notre histoire et qui n'a fait qu'abattre le moral des militants souverainistes. En réalité, un référendum, bien qu'il puisse théoriquement représenter une consultation populaire absolue, ne détient pas plus de force légale contraignante qu'un sondage. Un exemple probant est le référendum tenu en France en 2005 sur le traité établissant une constitution pour l'Europe. Les Français ont clairement rejeté ce traité en votant «non» à 54,67 %. Cependant, l'Union européenne, en dépit du rejet de cette constitution par la France et les Pays-Bas par la voie référendaire, va tout simplement réintroduire cette constitution, mais sous un autre nom en 2007 par l'adoption du traité de Lisbonne qui aura le même effet que la constitution rejetée en amendant simplement des traités précédents. La volonté populaire de deux pays, la France et les Pays-Bas, a ainsi été ridiculisée par les élites confédérales européennes. L'exemple du référendum de 2014 tenu en Crimée, non reconnu par les pays occidentaux, montre pour sa part que l'appui d'une puissance nucléaire dans tout changement concernant la souveraineté d'un territoire est bien plus important que la tenue d'un référendum. Il se trouve que la France est, grâce à Charles de Gaulle, une puissance nucléaire et, de surcroît, une puissance nucléaire occidentale. De là découle toute l'importance de son appui à l'indépendance du Québec ainsi que toute la faisabilité pratique et concrète de ce projet d'une façon pacifique.

Une stratégie astucieuse à adopter pourrait donc s'inspirer en partie de celle que Daniel Johnson, de connivence avec de Gaulle, était sur le point de proposer au Canada anglais peu avant son décès. Étant donné que le soutien à la souveraineté serait vraisemblablement bien plus élevé en cas de prise de pouvoir par un parti souverainiste aujourd'hui qu'à l'époque de Daniel Johnson, nous recommandons de présenter aux Québécois un authentique projet d'État-nation républicain souverain, inspiré des principes colbertistes et avec un appui implicite de la France. Cela correspondrait historiquement à la «partie indépendance» du projet Johnson. Ce projet engloberait l'ensemble des pouvoirs typiques d'un État souverain normal, tels que définis dans le présent ouvrage, sans supposer aucune forme d'association économique ou politique de forme confédérale qui serait conditionnelle à son acceptation par le reste du Canada. Une proposition clé serait l'instauration d'une monnaie québécoise dirigée par une Banque du Québec d'inspiration hamiltonienne, donc vouée à l'établissement de crédit productif dans le domaine des infrastructures de transport et d'énergie. Dans cette perspective, la prochaine élection québécoise se transformerait automatiquement en une élection référendaire si l'un des partis indépendantistes québécois, actuellement le PQ ou QS, voire les deux, adoptait cette stratégie. Ainsi, l'élection d'un parti porteur d'un tel programme, qu'il obtienne une majorité par lui-même ou qu'il accède au pouvoir en tant que minorité avant de devenir majoritaire à l'Assemblée nationale avec l'appui de l'autre parti souverainiste, conférerait le mandat au gouvernement du Québec, sous la direction du chef de l'un de ces partis souverainistes au pouvoir, à officialiser la souveraineté du Québec en tant que pays indépendant au cours de son premier mandat.

Pendant ses deux premières années au pouvoir, un gouvernement indépendantiste au Québec, inspiré par le colbertisme et détenteur du mandat de réaliser la souveraineté du Québec, mettra en place un ensemble d'actions

concrètes pour préparer la voie à la souveraineté. Ces actions comprendront, en ce qui concerne les infrastructures nationales et la politique scientifique et industrielle :

- La création de la nouvelle société d'État Transport-Québec sur le modèle d'Hydro-Québec.

- La mise en place d'un vaste plan d'infrastructure de transport tant dans le domaine du transport routier que dans celui du transport en commun. L'essentiel des nouvelles routes énoncées précédemment dans cette conclusion se trouvant en région et les projets de transport en commun, TGV, prolongement de métros, tramways et REM, se trouvant principalement dans les régions de Montréal et de Québec.

- La création de l'Académie des sciences du Québec qui regroupera nos éminents scientifiques afin de guider le gouvernement du Québec dans toute sa politique scientifique, tant académique qu'industrielle, incluant les grandes orientations prises par Hydro-Québec et Transport-Québec. Le ministre responsable de ces sociétés d'État aura ainsi accès à un point de vue distinct face aux dirigeants de ces sociétés d'État en ce qui concerne leurs orientations scientifiques fondamentales.

- La construction par Hydro-Québec de nouvelles centrales nucléaires de dernières générations à la fine pointe technologique et entièrement sécuritaire face à toute forme de cataclysme naturel et militaire ainsi que de toute forme de terrorisme, afin de fournir les ressources énergétiques constantes, nécessaires à la création d'une économie en forte croissance, dynamique et diversifiée. La ville de Trois-Rivières, étant donné sa position géographique, est le lieu stratégique par excellence pour la construction de la principale centrale nucléaire du Québec et des minicentrales nucléaires seront construites en régions éloignées lorsque nécessaire, notamment sur les Îles-de-la-Madeleine et dans certaines communautés

nordiques. Nos universités, notamment l'Université du Québec à Trois-Rivières, située sur le lieu de notre plus grande centrale, auront comme objectif de figurer parmi les universités les plus éminentes dans le domaine de l'énergie nucléaire dans le monde.

– Une politique industrielle axée sur le développement de nos ressources naturelles, sur la création d'industries de transformation manufacturière de nos ressources, ainsi que sur notre savoir-faire technologique de calibre international dans les secteurs de la santé, de l'aérospatial, des jeux vidéo, de l'intelligence artificielle et éventuellement dans les secteurs du nucléaire et du transport. Une attention sera portée au développement de l'automatisation de notre production industrielle par la robotisation afin d'augmenter notre productivité industrielle et la création d'une voiture électrique québécoise sera considérée. Des centres de recherche-développement seront créés dans des secteurs stratégiques, guidés par les conseils éclairés de l'Académie des sciences du Québec.

– La construction de toutes les infrastructures civiles - écoles, eau potable, égouts, routes locales, nécessaires aux régions éloignées et aux communautés autochtones dans le Nord-du-Québec et la mise à niveau de toutes ces infrastructures dans l'ensemble du Québec.

– La construction de nouvelles infrastructures nécessaires à la sécurité civile dans le domaine de la protection des incendies de forêt, des tornades et autres catastrophes naturelles. Cela inclut l'enfouissement des lignes électriques cruciales à notre alimentation électrique, ainsi que de certaines lignes qui défigurent le paysage québécois lorsque c'est le cas. Un plan général de gestion de la forêt québécoise, incluant notamment la création de larges bandes coupe-feu autour des routes régionales existantes et des futures routes et autoroutes construites dans le plan d'infrastructures de transport, sera mis en place. Notre capacité technologique à combattre les

incendies de forêt sera augmentée par l'acquisition d'avion-citerne en quantité suffisante pour assurer notre sécurité. Les capacités de nos réseaux d'égout seront augmentées pour faire face aux inondations accrues et la construction des digues et barrages nécessaires au détournement préventif de rivières sera entreprise lorsqu'elle sera jugée nécessaire par nos ingénieurs.

En ce qui concerne le domaine financier,

– La conception d'une Banque du Québec axée sur la création de crédit public productif destiné à la construction d'infrastructures de transport et d'énergie sera prise en charge par nos plus grands experts financiers présents au ministère des Finances et à la Caisse de dépôt du Québec, ainsi que par le recrutement national et international de tous les experts nécessaires à la création de la monnaie québécoise et de la Banque du Québec.

En ce qui concerne le domaine culturel et éducatif,

– La création de l'Académie culturelle du Québec formée de nos éminents artistes qui accepteront d'en faire partie.

– La mise en place d'un nouveau programme culturel scolaire axé sur la création d'une version modernisée du cours classique, telle que décrite auparavant dans cette conclusion, qui sera offerte dans nos écoles à partir du secondaire jusqu'au cégep général dont la durée sera augmentée à trois années. Ce programme éducatif sera recommandé et mis en place par l'Académie culturelle du Québec qui sera responsable du contenu de la formation culturelle de nos élèves. À l'instar d'une société d'État, l'Académie sera directement redevable au ministre de l'Éducation. L'Académie sera aussi responsable devant le ministre de la Culture en ce qui concerne notamment l'établissement de nouveaux théâtres de répertoire et de théâtre québécois.

– La création d'un Conseil autochtone du Québec, formé de spécialistes des questions autochtones et d'éminents représentants des communautés autochtones qui accepteront d'en faire partie, qui conseilleront au gouvernement québécois les langues autochtones qui pourraient être enseignées aux élèves québécois ainsi que la culture autochtone à transmettre qui sera jugée essentielle à sa préservation et à son épanouissement. Toute autre condition nécessaire à la problématique particulière des communautés autochtones serait également proposée par le Conseil.

– L'extension de la Loi 101 au cégep et l'obligation de la connaissance du français préalable à l'arrivée au Québec de tout étudiant étranger désirant faire des études dans les cégeps et les universités québécoises, tant francophones qu'anglophones. Tous les commerces situés sur le territoire québécois devront respecter leur obligation de servir leurs clients en français sur le territoire québécois sous peine d'amendes sévères.

– La transformation de Télé-Québec en une véritable télévision d'État québécoise avec l'établissement d'un service de nouvelles et la diffusion de la culture québécoise et de la culture classique de façon continue sur nos ondes.

– La création d'équipes nationales du Québec dans le domaine du hockey et des autres sports.

En ce qui concerne le domaine international,

– L'ouverture de nombreux bureaux du Québec à l'étranger (nos futurs consulats et ambassades) dans tous les pays importants et dans tous les pays et les grandes villes ayant une population francophone importante. Leur mission sera à la fois de préparer les relations diplomatiques avec les dirigeants de ces pays et de recruter les immigrants francophones souhaitant venir s'établir au Québec. Nos représentants devront également entretenir les relations économiques existantes entre ces pays et le Québec et favoriser de telles relations lorsqu'elles sont

inexistantes. Notre immigration économique sera presque exclusivement composée de candidats parlant la langue française et il faudra les recruter partout dans le monde.

– L'intensification des relations avec la France et de l'implication du Québec dans la francophonie, particulièrement en Afrique et en Haïti.

La toute première action symbolique de ce gouvernement souverainiste, une fois élu, sera de rencontrer le premier ministre du Canada. Lors de cette rencontre, il lui fera part de sa démarche visant à préparer le Québec à devenir un pays indépendant dans les deux prochaines années, et de déclarer le Québec comme pays souverain à la suite d'un référendum déterminant le régime politique souhaité par les Québécois : la république ou la monarchie constitutionnelle. Il expliquera également au premier ministre du Canada que, lors des deux prochaines années, puisque le gouvernement du Québec a reçu le mandat de déclarer le Québec comme pays indépendant, il incombera fondamentalement au gouvernement du Canada de convaincre les Québécois de rester au sein de la fédération canadienne, s'il souhaite maintenir le Québec au sein de cette fédération, en acceptant de créer une toute nouvelle constitution canadienne républicaine, apte à satisfaire à toutes les exigences demandées par le Québec et le Canada français. Il lui précisera également qu'il ne s'attend pas à recevoir une telle offre de la part du gouvernement canadien et des autres provinces canadiennes, mais qu'il tient à faire part au gouvernement fédéral et au reste du Canada de son ouverture diplomatique avant de déclarer l'indépendance du Québec. Afin de guider le reste du Canada dans son offre potentielle, le Québec fera part de ses demandes finales, à prendre ou à laisser. Ces demandes finales correspondraient historiquement, en quelque sorte, à la partie « égalité » du programme de Daniel Johnson. Il s'agirait d'élaborer, parallèlement au projet d'État-nation républicain indépendant d'inspiration colbertiste, un

projet clair et solide pour un Québec en tant que république fédérée, intégrée dans une République canadienne binationale où le Québec disposerait de tous les pouvoirs nécessaires à son développement, y compris possiblement une représentation à l'ONU comme c'était le cas de l'Ukraine et de la Biélorussie au temps de l'URSS. Cette offre inclurait une Banque du Canada d'esprit hamiltonienne, vouée à la création de crédit productif dans les infrastructures que le Canada français dirigerait conjointement avec le Canada anglais. Le Québec offrirait ainsi au reste du Canada l'opportunité de devenir enfin une république indépendante et de se libérer officiellement, tout comme le Québec, du lien colonial britannique. La proposition d'une nouvelle constitution canadienne républicaine et binationale, sur le modèle de l'égalité du Canada anglais et du Canada français partout au Canada et fondée sur le fédéralisme asymétrique - soit le modèle proposé antérieurement par Daniel Johnson au reste du Canada, mais rejeté avec mépris par Pierre Elliot Trudeau à l'époque - avec tous les pouvoirs nécessaires à l'épanouissement du Québec au sein de la fédération canadienne, serait ainsi présentée au gouvernement fédéral et à toutes les autres provinces canadiennes dès le premier mois de l'arrivée en fonction du premier ministre du Québec. Mais cette fois-ci, contrairement à la situation de Johnson, le gouvernement du Québec aurait préalablement reçu le mandat constitutionnel, par son élection comme gouvernement majoritaire, ou comme gouvernement minoritaire appuyé par l'autre parti souverainiste, de déclarer l'indépendance du Québec en cas de refus de cette offre, telle quelle, par le Canada anglais.

Il est évident qu'un parti politique ne ferait cette offre qu'en « courtoisie » envers le Canada anglais, et le cas échéant, le refus de ce dernier serait prévu et assumé clairement à l'avance par le parti qui la propose. Cette précaution permettrait d'éviter de retomber dans le piège précédemment mentionné concernant le Parti québécois, qui s'était condamné à parler davantage

d'association que d'indépendance. Cette offre aurait pour objectif de démontrer de manière catégorique aux Québécois que l'égalité demeure inaccessible pour le Québec au sein du régime fédéral canadien. En la rejetant, le Canada nous fournirait une justification diplomatique officielle supplémentaire pour déclarer notre souveraineté. Cette proposition aurait également l'avantage de présenter deux alternatives constitutionnelles républicaines qui élimineraient la présence de la monarchie britannique en Amérique du Nord, favorisant ainsi la libération du Québec d'une double domination étrangère sur notre territoire, à la fois celle de la majorité canadienne-anglaise et celle de la Grande-Bretagne.

Cependant, en cas de réception d'une offre raisonnable provenant du Canada anglais, celle-ci pourrait être tout simplement acceptée par le gouvernement du Québec selon la qualité de celle-ci telle que déterminée par le gouvernement du Québec. Comme le gouvernement du Québec posséderait le mandat électoral de déclarer la souveraineté du Québec, une telle offre acceptée par le Québec ne pourrait être que dans le même esprit d'égalité des nations que l'offre proposée par le Québec.

En résumé, dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement du Québec, tout en confirmant sa volonté de déclarer l'indépendance du Québec dans les deux prochaines années, présenterait donc son offre constitutionnelle, à prendre ou à laisser, aux autres provinces canadiennes ainsi qu'au gouvernement fédéral. Si, après deux années, le Canada anglais rejetait l'essentiel de cette proposition, le Québec déclarerait officiellement son statut de « pays souverain en date du... » par le biais d'une loi adoptée à la majorité à l'Assemblée nationale. Le seul référendum envisageable pour le Québec consisterait alors à poser la question du régime politique d'un Québec souverain, offrant le choix entre une constitution républicaine avec l'élection d'un président et une constitution associée à

une monarchie constitutionnelle avec un poste de premier ministre qui – à moins qu’une personnalité québécoise ne propose de se faire élire comme roi ou reine du Québec et ne recueille à ce titre un appui populaire significatif, ce qui nous semble très improbable, voire impossible –, serait inévitablement sous l’égide du roi Charles III d’Angleterre. La souveraineté du Québec serait donc officiellement déclarée après le résultat du référendum qui aurait décidé du régime politique choisi démocratiquement par les Québécois : la république ou la monarchie constitutionnelle.

Le passage de la monarchie constitutionnelle au statut de république pose un dilemme existentiel pour le Canada anglais, contrairement au Québec. Historiquement, le Canada anglais s’est identifié comme loyal à la Couronne britannique. En effet, sans la guerre d’Indépendance américaine, le Canada anglais n’aurait pas vu le jour, puisqu’il s’est formé en opposition à la République américaine. Ainsi, le passage à une république soulève inévitablement la question de l’annexion aux États-Unis pour un Canadien anglais. Confronté à un ultimatum présenté par le Québec, il est possible que le Canada accepte ce projet de République canadienne binationale par crainte de l’annexion américaine, préservant ainsi une entité canadienne unifiée et distincte des États-Unis grâce à la présence d’un État français en son sein. Naturellement, le Canada pourrait simplement choisir de demeurer tel qu’il est sans la présence du Québec. Il est également envisageable que le reste du Canada nous restitue notre identité canadienne originelle et choisisse de s’annexer aux États-Unis.

Il est crucial de souligner que la reconnaissance et le soutien de la France sont des éléments absolument essentiels et primordiaux dans ce processus. Sans le soutien de la France, aucune circonstance, même une victoire écrasante lors d’un référendum, ne pourrait concrétiser l’indépendance du

Québec. Le soutien et la reconnaissance de la France confèrent une légitimité internationale indispensable à notre démarche.

Dans cette perspective, un référendum adéquat consisterait à donner aux Québécois la possibilité de choisir leur type de chef d'État, de souveraineté, de constitution et de régime politique pour le Québec. Cette approche ouvrirait la voie à une véritable libération nationale avec la création de ce qui pourrait être désigné, dans un premier temps, comme la République du Québec en Nouvelle-France.

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

Chapitre I

Inès Murat

Colbert

Éditions Fayart, 4 février 1980.

Christine Bierre

Jean-Baptiste Colbert : Bâtitteur de la nation ou la politique du grand dessein.

Solidarité et progrès. avril 1992 tiré du livre

L'Europe, vecteur d'une reprise de l'économie mondiale.

Christine Bierre, Jonathan Tennenbaum, Lyndon H. Larouche

Institut Schiller, 1^{er} janvier 1992

Anne Bretagnole, Alain France

Routes de poste et petites villes au tournant des 18^{ème} et 19^{ème} siècles en France : analyses de graphe et modélisations.

Routes et petites villes de l'antiquité à l'époque moderne. Mars

2014, Clermont-Ferrant, France. Halshs-01423-800

Aimé Richardt

Colbert et le colbertisme

Éditions Tallandier, 1997

E. Stewart Saunders

Louis XIV : Patron of Science and Technology

Purdue University 1-1-1984

Olivier Pastré

La méthode Colbert ou le patriotisme économique efficace.

Éditions Perrin 2006

Steven Nadler

The Best of All Possible Worlds : A Story of Philosophers, God, and Evil in the Age of Reason.

Princeton University Press 04/04/2010

Henri Martin

Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. Tome XIII,

Livre LXXXIII, 1672-1675

Paris, Furne, Libraire — Éditeur, 1862

Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, 1715 : « Révocation de l'Édit de Nantes ». Des trois premiers rois Bourbons.

(article) *Cahiers Saint-Simon/Année* 1985/13/pp. 29-33 : thème : Saint-Simon et les questions protestantes en France.

Alain Guéry

Industrie et Colbertisme ; origines de la forme française de la politique industrielle ?

Histoire, économie et société/Année 1989/8-3/pp.297-312

Chapitre II

David Hackett-Fischer

Le rêve de Champlain

Boréal 2012

Traduction de l'anglais par Daniel Poliquin de

David Hackett-Fischer

Champlain's dream

Simon & Schuster 2008

Annie Mathieu

Samuel de Champlain serait né protestant

Le Soleil

17 avril 2012

Pierre Beaudry, Solidarité et progrès, 29 septembre 2004.

Louis XI, créateur de l'État-nation.

Solidarité et progrès, 29 septembre 2004.

Christian Aubin, Jean-Pierre Berdot, Jacques Léonard

Unification économique et monétaire : L'exemple de la France de Louis XI

Communication présentée au colloque : « Du franc à l'euro : changements et continuité de la monnaie » Poitiers, 14-16 novembre 2001.

Jean-François Lassalmonie

Politique financière de Louis XI.

Éditeur : Institut de la gestion publique et du développement économique.

Collections : Histoire économique et financière-moyen-âge
25/01/2013

Paul Laffitte

Notice sur Barthélemy Laffemas

Journal des économistes, mai 1876.2

Karel Vereycken

Combattre le fascisme financier, l'exemple d'Henri IV et de Sully.

Solidarité et progrès

6 août 2010

Bernard Allaire

Pelleterie, manchons et chapeaux de castor : les fourrures nord-américaines à Paris 1500-1632

Québec, Septentrion et Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 1999

Éric Thierry

La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec

Paris, Éditions Honoré Champion, 2008

David Buisseret
Henry IV,
Londres, 1984, p. 69

Chapitre III

Adam-Charles-Gustave Desmazes
Colbert et le Canada
Paris, Imprimerie de M^{me} Ve Eugène Bélin
rue de Vaugirard, No 52
1879

Pierre Boucher
*Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays
de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada.*
Paris, Florentin Lambert, 1664

Christian Néron
1663 : La première constitution du Canada
Vigile, 9 février 2015

Christian Néron
Je me souviens de l'édit de création d'avril 1663
L'aut'journal, 6 juin 2012

Marie-Ève Ouellet (2013)
Le conseil souverain : l'écho de la justice royale
Cap-aux-Diamants, *La revue d'histoire du Québec : 1663*. Le
début d'un temps nouveau, numéro 114, pp 10-14

Marcel Trudel
*Histoire de la Nouvelle-France IV — La seigneurie de la Compagnie
des Indes occidentales 1663-1674*
Éditions Fides 1997

Hubert Charbonneau, Yves Landry. La politique démographique
en Nouvelle-France. In : Annales de démographie historique,
1979. *Statistiques de peuplement et politique de population*.
pp. 29-57

Joseph Cossette (1957)

Jean Talon, champion au Canada du gallicanisme royal,
1665-1672

D'après sa correspondance avec la cour de France

Revue d'histoire de l'Amérique française, Volume 11, numéro 3,
décembre 1957

Richard Leclerc

Histoire de l'éducation au Québec

Québec, Richard Leclerc 1989

Louis-Philippe Audet (1970)

Hydrographes du Roi et cours d'hydrographie au collège de
Québec, 1671-1759

Les cahiers des dix, numéro 35, 13-37

Jacques Lacoursière

*Histoire populaire de la Nouvelle-France. Volume 1. Des origines
à la grande paix de 1701.*

Bibliothèque Québécoise 2017 Édition du Septentrion, 1995,
2013, sous le titre *Histoire populaire du Québec des origines à
1791.*

Jacques Lacoursière

*Histoire populaire de la Nouvelle-France. Volume 2. De 1701 à
la Conquête.*

Bibliothèque Québécoise 2017. Édition du Septentrion 1995,
2013, sous le titre *Histoire populaire du Québec des origines à
1791.*

Thomas Chapais

Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France (1665-1672)

Éditeur Silvio-A. Demers, 1904

Jean-Claude Ravet

Des influences refoulées, entrevue avec Denys Lepâge

Relations

Février 2005

Marco Wingender

Le Nouveau Monde oublié –

la naissance métissée des premiers canadiens

Éditions La Métisse, 2021

Saint-Alexis-des-Monts, Québec

Denys Delâge

L'influence des Amérindiens sur les Canadiens

et les Français au temps de la Nouvelle-France

Lekton, vol. 2, N° 2

Automne 1992, pp. 103-191

Montréal: Département de philosophie, UQAM

Numéro intitulé : L'acculturation

Chapitre IV

Françoise Lejeune

Chapitre 3. La France et le Canada du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle : cession ou conquête? In Joyal, S., & Linteau, P. (Eds) : France-Canada-Québec : 400 ans de relations d'exception (en ligne). Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008. doi : 10.4 000/books.pum.16696

Frédéric Bastien

La bataille de Londres : dessous, secrets et coulisses du rapatriement constitutionnel.

Boréal 2013

Andy Blatchford

L'assassinat d'Abraham Lincoln élaboré à Montréal?

La Presse Canadienne

La Presse du 13 octobre 2014.

Paul Journet

Quand le Canada aidait les assassins de Lincoln

La Presse du 2 juillet 2023.

Francesca Whytlum-Cooper

Le second empire et la guerre de Sécession : quelques jalons
Le site d'histoire de la fondation Napoléon.

Nancy Spannaus

Une question de principe : La pensée économique d'Alexander Hamilton et la Constitution américaine.

Solidarité et Progrès le 25 août 2011.

Simon Vézina

Henry C. Carey et le système américain d'économie contre l'impérialisme du libre-échange britannique : Son passage au New York Tribune

Mémoire de maîtrise

Université de Montréal, avril 2014

Forrest MacDonald

Alexander Hamilton, a biography

Éditions Norton & Company

1979, New York

Richard Freeman

Why Roosevelt's Explosive 1933-45 Recovery Worked.
Part 1,2,3

Executive Intelligence Review, avril et mai 2002

Michael S. Bell

The Worldview of Franklin D. Roosevelt : France, Germany, and United States Involvement in the World War II in Europe.
Thèse de doctorat en philosophie de l'Université du Maryland.

Franklin D. Roosevelt

The Roosevelt Family in New Amsterdam Before the Revolution.
Notes et papiers, Collège Harvard, Boîte 18, dossier-sujet,
Franklin D. Roosevelt : famille, affaire et documents personnels,
FDRL.

Fulfilling a bold dream—the St Lawrence—FDR Power Project
Revue International Water Power & Dam construction.

1^{er} avril 2010

Robert Bourassa

La Baie James,

Montréal, Édition du Jour, 1973, p. 77

Matt Reimann

“These Wall Street millionaires literally plotted to overthrow the president.”

Timeline, le 11 août 2017

Jacques Cheminade

Roosevelt, ou comment gagner la bataille contre Wall Street et l’impérialisme britannique.

Solidarité et Progrès, le 2 octobre 2007.

Michael Jabara Carley

Failure of the Anglo-Franco-Soviet Alliance in 1939.

East-Asia Studies, Volume 45, No. 2 (1993), pages 303–341

Taylor & Francis, Ltd

Janvier 1993

Michael Jabara Carley

L’échec de l’alliance anglo -franco-soviétique en 1939.

Conférence donnée aux Affaires extérieures, le 9 avril 1992.

Ottawa

Michael Donnely

Wall Street’s Failed 1934 Coup

Counterpunch

Le 2 décembre 2011

John Buchanan, Stacey Michael

Bush/Nazi Link Continued

The New Hampshire Gazette

Volume 248, No 3, le 7 novembre 2003

Ben Haris, Duncan Campbell

How Bush's grandfather helped Hitler's rise to power

The Guardian

Le 25 septembre 2004.

Traduction française dans la revue *Entelekheia* sous le titre

Comment le père de George H. W. Bush a soutenu l'ascension d'Hitler

Le 2 décembre 2018

How six months before WWII Britain gave Hitler \$9—millions in gold (that belonged to another country)

National Post

1^{er} août 2013

Article basé sur le livre de Adam LeBor : "Tower of Basel : The Shadowy History of the Secret Bank That Runs the World" publié par PublicAffairs

Oliver Joy

Bank of England helped sell Nazi gold in "cold blood."

CNN

Le 2 août 2013

Le facteur synarchique hier et aujourd'hui

Solidarité et Progrès

Le 1^{er} août 2003

Ralph Lopez

Bush grandpa's ties to Nazis clearer on 70th Auschwitz memorial

Digital Journal

Le 29 janvier 2015

Interview Annie Lacroix-Riz sur la Synarchie

Le Canard républicain

Le 9 avril 2012

Anton Chaitkin (1)

John F. Kennedy vs. the Empire

Executive Intelligence Review

Le 30 août 2013

Anton Chaitkin (2)

Dubya's Grandpa and Great-Granddad Helped Put Adolf Hitler into Power

Executive Intelligence Review

Le 25 août 2000

Anton Chaitkin (3)

How Carey and Bismarck Transformed Germany

Executive Intelligence Review

Le 28 avril 2006

Guido Giacomo Preparata

Conjuring Hitler—How Britain and America Made the Third Reich

Éditions Pluto Press, publié le 20 juillet 2005

Elliott Roosevelt, Eleanor Roosevelt (préface)

Mon père m'a dit (As he saw it)

Paris Flammarion 1947

Traduction française de Nathalie Gara

Dean Andromidas

How Eisenhower Stopped Truman's March to Nuclear Armageddon

Executive Intelligence Review

Le 7 août 2015

Richard Freeman

Capital Budgeting for Economic Growth : Eisenhower's National Defense Highway Act

Executive Intelligence Review

Le 3 février 2006

Howard Jones

JFK Wanted Out of Vietnam

History News Network

Article basé sur le livre de

Howard Jones

Death of a Generation : How the Assassination of Diem and JFK Prolonged the Vietnam War.

Oxford University Press

Octobre 2004

Arthur Schlesinger Jr

La Baie des Cochons, retour sur un échec parfait

Le Monde diplomatique

Le 11 avril 2001 (traduit de l'anglais par Sylvette Gleize)

George Fischer

L'interdiction partielle des essais nucléaires

Annuaire Français de Droit International

1963 pages 3-34

Larry J. Sabato

The Kennedy Half-Century : The Presidency, Assassination, and Lasting Legacy of John F. Kennedy

Bloomsbury Publishing USA

15 octobre 2013

John Neuffer

Chips Fueled Armstrong's Giant Leap

EE Times

Le 20 juillet 2019

Pierre Salinger

Avec Kennedy

Buchet-Chastel

1967

(Traduction de "With Kennedy", Mass Market Paperback, 1966)

John F. Kennedy (1)

Remarks of Senator John F. Kennedy in the Senate, Washington, D.C., July 2, 1957

(Discours algérien)

John F. Kennedy Presidential Library and Museum

John F. Kennedy Speeches

John F. Kennedy (2)

President Kennedy's Special Message to the Congress on Urgent National Needs, May 25, 1961

(Annonce de l'envoi d'un homme sur la lune)

John F. Kennedy Presidential Library and Museum

John F. Kennedy Speeches

John F. Kennedy (3)

Address at Rice University on the Nation's Space Effort, September 12, 1962

(Nous avons choisi d'aller sur la lune)

John F. Kennedy Presidential Library and Museum

John F. Kennedy Speeches

John F. Kennedy (4)

Address Before the 18th General Assembly of the United Nations, September 20, 1963

(Coopération offerte à l'URSS pour la conquête de la lune)

John F. Kennedy Presidential Library and Museum

John F. Kennedy Speeches

John F. Kennedy (5)

Radio and Television Report to the American People on Civil Rights, June 11, 1963

(Projet de loi demandant la fin de la discrimination raciale)

John F. Kennedy Presidential Library and Museum

John F. Kennedy Speeches

Jeffrey Steinberg

The Ouster of Bismarck and The Start of World War I

Executive Intelligence Review

Le 12 juin 2015

Michael Liebig

Otto von Bismarck and John Lothrop Motley

Executive Intelligence Review

Le 28 avril 2006

Rachel Douglass, Barbara Frazier

Mendeleyev and Witte — The Fight To Bring the “American System” To 19Th Century Russia

Executive Intelligence Review

Janvier 1992

Richard Katz

The Meiji heritage and the tradition of Takeo Miki

Executive Intelligence Review

Le 17 juin 1980

Kathy Wolfe

Meiji Restauration shows how Japan can judo its debt problem

Executive Intelligence Review

Le 15 mai 1998

Hamilton’s Ghost Haunts Washington From Tokyo—Excerpts

From The Leaders of the Meiji Restoration.

Executive Intelligence Review

Janvier 1992

Ramtanu Maitra

The foundations of the Japanese “economic miracle”

Executive Intelligence Review

Le 10 mai 1991

Robert Wesser et Mark Calney
Sun Yat-sen's Legacy and The American Revolution
Executive Intelligence Review
Le 28 octobre 2011

Fukuzawa. Yikichi
L'appel à l'étude
traduit, annoté et présenté par
Christian Galan
Paris, Les Belles Lettres
2018, critique de Pierre-François Souyri
Professeur honoraire à l'université de Genève.

Cutler J. Cleveland
Concise encyclopedia of History of Energy.
Boston University
Boston, MA, USA
2009

Lysiane Gagnon
L'obsession ukrainienne
La Presse, le 19 avril 2015

Lysiane Gagnon (2)
Aider les néonazis?
La Presse, le 3 mai 2015

Seymour Hersh
How America Took Out The Nord Stream Pipeline
Plateforme Substack
Le 8 février 2023.

Jean Geronimo
Les dérives brunes de Maïdan
L'humanité
14 avril 2017

Branko Marcetic

A US-Backed, Far Right-Led Revolution in Ukraine
Helped Bring Us to the Brink of War

Jacobin

Le 2 juillet 2022

Omer Bartov

Guerre barbare – Politique guerrière de l'Allemagne et
choix moraux pendant la Seconde Guerre mondiale

Revue d'Histoire de la Shoah

2007 /2 pages 113 à 143

Lothar Komp

How Germany Financed Its Postwar Reconstruction

Executive Intelligence Review

25 juin 1999

David Shavin

Leibniz to Franklin On 'Happiness'

Fidelio, Volume 12, Numéro 1

Printemps 2003

Chapitre V

Yvan Lamonde et Jonathan Livernois

Papineau : erreur sur la personne

Montréal, Éditions Boréal, 2012

Olivier Guimond

La trahison d'un amoureux des « vieilles lois françaises » ?

Louis-Joseph Papineau et le paradoxe du seigneur républicain.

Mémoire de Maîtrise

Université de Sherbrooke

Le 7 novembre 2017

Gilles Laporte
Les Patriotes et l'idée d'indépendance
Site web des Patriotes de 1837 à 1838
Le 9 janvier 2011

Fernand Ouellet
Papineau, Louis-Joseph
Dictionnaire biographique du Canada
Volume 10
Université Laval/University of Toronto
1972/2017

Martin Lavallée
Faire échec à l'union : Denis-Benjamin Viger, un patriote face
au Canada-Uni.
Mémoire de maîtrise
UQAM, octobre 2013

René Rémond
Histoire des États-Unis
Paris, PUF, 2013 (1959) 136p.

Robert Rumilly
Honoré Mercier et son temps
Tomes 1 et 2
Collection Vies Canadiennes
Fides 1975

Pierre Couture
*Honoré Mercier, l'un des plus grands premiers ministres du
Québec.*
Les Éditions Michel Brûlé
2008

Elie-J. Auclair
Le curé Labelle : sa vie et son œuvre
Montréal, librairie Beauchemin
1930

Claude Corbo

Honoré Mercier : discours : 1873-1893

Éditions Del Busso

2016

Wilfrid Guérin

Le Programme de Restauration sociale expliqué et commenté

Albert Rioux, Dr Philippe Hamel, Alfred Charpentier, Wilfrid

Guérin

Cinquième partie pages 73-74

L'École sociale populaire 1934

Lionel Groulx

La Naissance d'une race.

Cours d'histoire à l'Université Laval.

Bibliothèque de l'Action française

1919

Seconde Édition 1930

Librairie d'action canadienne-française.

Conrad Black

Duplessis

Tomes 1 L'Ascension et Tome 2 Le Pouvoir

Les Éditions de l'homme

1977

(Traduction de Conrad Black Duplessis

McLelland & Steward 1977)

Denis Ledoux

L'Histoire du salaire minimum au Québec.

Regards sur le travail

Volume 7, numéro 1, Automne 2010

Jacques Rouillard, Jean-François Rouillard

L'évolution des salaires réels au Québec de 1940 à 2018 :

Analyse historique

L'Actualité économique 2020, volume 96, issue 1, 5-46

Yves Lavertu

Singularité du pétainisme québécois.

Bulletin d'histoire politique, 3 (3-4), 178-183,

La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : mythes et réalités

Édition Association québécoise d'histoire politique

Septentrion, été 1995

Pierre Godin

Daniel Johnson

Tome 1, 1946-1964, la passion du pouvoir

Les Éditions de l'homme, 1980

Pierre Godin

Daniel Johnson

Tome 2, 1964-1968, la difficile recherche de l'égalité

Les Éditions de l'homme, 1980

François Rocher

Pour un réaménagement du régime constitutionnel : Québec d'abord!

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

Daniel Johnson

Égalité ou Indépendance

Éditions Renaissance, 1965

Bernard Landry,

Témoignage

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves

Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

Francine Lalonde

1966-1968 : une période charnière

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves

Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

Arthur Tremblay

Daniel Johnson : l'égalité ou l'indépendance

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves

Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

Alain-G. Gagnon

Égalité ou indépendance : un tournant dans la pensée constitutionnelle du Québec

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves

Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

William Tetley

La place de Daniel Johnson dans le débat linguistique et culturel
au Québec et au Canada :

vues d'un anglophone du Québec

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves
Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

Jacques-Yvan Morin

De la Formule Fulton-Favreau à la Charte de Victoria
— Présentation

L'Action nationale, vol. LXI, no 8-9 (avril-mai 1972), p. 668-679

Olivier de Maison Rouge

Charles de Gaulle et la guerre économique : le choix de l'indé-
pendance nationale

Revue Conflits, le 9 novembre 2020

Alain Peyrefitte

C'était de Gaulle

Tome 2

Éditions de Fallois/Fayart, 1997

Charles de Gaulle (1)

Mémoires d'Espoir

Tome 1 — Le Renouveau

Paris, Plon 1970

Charles de Gaulle (2)

Mémoires d'Espoir

Tome 2

Paris, Plon, 1971

Charles de Gaulle (3)

Notes à l'ambassadeur au Canada François Leduc

Lettres, notes et carnets

Juin 1958 – novembre 1970

Éditions Robert Lafont

Paris, 2010

Denis Monière

De Gaulle et le Canada — Vive le Québec libre !

Colloque commémoratif

26 et 27 mai 2017

Dale Thompson (1)

De Gaulle et le Québec

Éditions du Trécarré

Montréal, 1990.

Dale Thompson (2)

Les relations internationales de Daniel Johnson

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves

Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

Frédéric Smith (1)

Lorsque Charles de Gaulle honorait une citoyenne de Québec

Journal *Le Soleil* le 3 novembre 2018

Frédéric Smith (2)

Le général de Gaulle en Amérique

14 février 2013

lequebecetlesguerres.org

tiré de Frédéric Smith (3)

La France appelle votre secours. Québec et la France libre,

1940-1945

VLB Éditeur 2012

Olivier Courteaux

La visite du général de Gaulle au Canada en 1960 dans l'ombre de la crise algérienne.

Ryerson University

Volume 36, 2008

Commission de la mémoire franco-qubécoise

Le voyage de de Gaulle au Canada en avril 1960 et les relations France-Québec

Bulletin numéro 36, juin 2013

Édouard Baraton

De Gaulle ou l'hypothèque française sur le Canada

Mémoire de maîtrise

UQAC

Hiver 2012

Jacques Portes

Archives du ministère des Affaires étrangères

Bousquet rend compte du voyage de Malraux in

La mise en place de la relation entre la France et le Québec :

L'avant De Gaulle

Bulletin d'histoire politique, 23 (1), 139-148

VLB Éditeur Automne 2014

Les années 1960 : quand le Québec s'ouvrait sur le monde

Michel Sarra-Bournet

La naissance de la délégation générale du Québec à Paris

Bulletin d'histoire politique, 20 (2), 190-199

VLB Éditeur Hiver 2012

Samy Mesli

La signature de l'entente franco-qubécoise de coopération en éducation du 27 février 1965.

Revue québécoise de droit international

Hors-série, juin 2016

Claude Morin

L'art de l'impossible. La diplomatie québécoise depuis 1960.

Éditions du Boréal. Montréal, 1987

Luc Bernier

De Paris à Washington. La politique internationale du Québec.

Sillery, Presses de l'Université du Québec. 1996

Jean-François Lisée,

De Gaulle, l'indépendantiste,

Carte Blanche, boîte à Lisée

2021

Jacques Guay

De la venue du général de Gaulle à Donnacona

Daniel Johnson : Rêve d'égalité et projet d'indépendance

Sous la direction de Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves

Bélanger

Textes de divers auteurs

Colloque sur Daniel Johnson organisé par l'UQAM

Presses de l'Université du Québec, 1991.

Richard Arès

L'affaire De Gaulle

Relations, no 319

Septembre 1967 p. 230-234

Pierre Schneider

La république assassinée de Daniel Johnson

Les Éditions du Mont-Royal.

2021

J.-F. Boshier

The Gaullist Attack on Canada. 1967-1997

Montréal, McGill-Queens University Press

1998

Claude Phaneuf

Premier ingénieur du Stade olympique de Montréal

La vraie vérité sur le Stade olympique de Montréal

Site Web : stadeolympiquemontreal.ca

Nicolas Bednarz

La France envahit Montréal. Octobre 1963

Archives Montréal

Le 12 juillet 2013

Marcel Thivierge

Face à la levée de boucliers et aux pressions du cabinet —

Lesage décide d'interrompre sa lutte en faveur de la formule

Fulton-Favreau

Le Devoir

Le 27 mars 1965

Marcel Faribault

La révision constitutionnelle

Fides, Bibliothèque économique et sociale

Montréal, 1970

223 pages

Conclusion

Yves Capuano

Pourquoi pas une souveraineté-association entre le Québec
et la France ?

Le Devoir, le 14 octobre 2016

Bernard Beuzamy, Miriam Basso, Guillaume Damart, Gottfried
Berton

Société de Calcul Mathématique SA

Y a-t-il consensus à propos du changement climatique ?

Février 2016

André Bouthillier

La bourse des truands cravatés et des écologistes appâtés

L'Aut journal

Le 6 mai 2010

Richard Freeman, Marcia Merry Baker

Carbon Trade Swindle Behind Gore Hoax

Executive Intelligence Review

Le 30 mars 2007

Calixa Lavallée : Father of Canada's National Anthem and
Lafayette of American Music

Matthew Ehret

The Canadian Patriot

25 mai 2021

Peu de noms résonnent avec autant d'éclat que celui de Jean-Baptiste Colbert. Pourtant, combien sont ceux qui connaissent cet illustre personnage? Combien sont ceux qui comprennent l'importance du colbertisme dans l'histoire du Québec ainsi que son influence dans le développement de nombreux pays industrialisés, notamment la France et les États-Unis? Qui sait, par exemple, que le général de Gaulle fut le dernier grand représentant du colbertisme en Occident? Qu'en est-il de l'apport de présidents américains comme Roosevelt, dont l'action, principalement le New Deal, s'est inspirée de cette philosophie économique?

Les idées de Colbert présentées dans cet essai permettent de répondre à ces questions et ainsi de mieux comprendre les enjeux liés à l'avenir politique et économique du Québec. Ceux-ci ne peuvent être pleinement appréhendés sans une analyse de l'opposition entre deux réalités historiques majeures, celles de l'État-nation et de l'Empire, qui se retrouvent au cœur de la pensée de ce politique méconnu. Cet essai propose en conclusion une politique québécoise d'inspiration colbertiste, dont la mise en œuvre représente une étape essentielle vers la création d'un véritable État-nation, libre, prospère et souverain.



Yves Capuano, né à Montréal en 1966, est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques et d'une maîtrise en économique. Il est un militant indépendantiste depuis l'âge de 14 ans et s'est engagé en faveur du «Oui» lors du référendum de 1980. Ses études et ses recherches personnelles en histoire économique l'ont conduit à s'intéresser à Colbert et au colbertisme comme étant le seul véritable mode de développement économique national.